



HAL
open science

**Les grottes ornées de Combarelles, Font-de-Gaume,
Bernifal, et Rouffignac. Contexte archéologique, thèmes
et style des représentations.**

Frédéric Plassard

► **To cite this version:**

Frédéric Plassard. Les grottes ornées de Combarelles, Font-de-Gaume, Bernifal, et Rouffignac. Contexte archéologique, thèmes et style des représentations.. Archéologie et Préhistoire. Université Sciences et Technologies - Bordeaux I, 2005. Français. NNT : . tel-00692556

HAL Id: tel-00692556

<https://theses.hal.science/tel-00692556>

Submitted on 2 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° d'ordre : 2973

THESE

Présentée à

L'UNIVERSITE BORDEAUX 1

Par

Monsieur Frédéric PLASSARD

POUR OBTENIR LE GRADE DE

DOCTEUR

SPECIALITE : Préhistoire et Géologie du Quaternaire

**Les grottes ornées de Combarelles, Font-de Gaume, Bernifal et Rouffignac.
Contexte archéologique, thèmes et style des représentations**

Soutenue le 23 Mars 2005

Devant la commission d'examen formée de

M. Michel **Barbaza**, Professeur à l'Université Toulouse-II-le-Mirail..... **Président**
M. Denis **Vialou**, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris **Rapporteur**
M. João **Zilhão**, Professeur à l'Université de Lisbonne..... **Rapporteur**
M. Francesco **D'Errico**, Directeur de Recherche au C.N.R.S. **Directeur**
M. Jacques **Jaubert**, Professeur à l'Université Bordeaux 1 **Examineur**
M. Norbert **Aujoulat**, Directeur du Département Art Pariétal du CNP **Examineur**
M. Jean-Jacques **Cleyet-Merle**, Directeur du Musée National de Préhistoire **Invité**

Sauf mention contraire, les illustrations sont de l'auteur.

A mon Grand-père,

REMERCIEMENTS

Mon désir de préparer une thèse est sans doute moins né de la logique de poursuite d'un cursus universitaire que de la fréquentation intime des œuvres préhistoriques (de Rouffignac ! et parfois d'ailleurs !) depuis mon enfance. Et cette immersion précoce dont je fut l'objet alla de paire avec la rencontre de chercheurs qui ont, plus ou moins délibérément, aiguisé ma curiosité et m'ont guidé sur cette voie. La préparation de ce mémoire a duré un peu plus de quatre années. Ce fut pour moi une période enrichissante et parfois difficile. Comme beaucoup d'autres dans cette situation, j'ai connu des moments de doutes, et d'incertitude, voire de total découragement, mais aussi des instants de plaisir intense tant sur le terrain qu'au laboratoire.

Alors que ce premier travail de recherche touche à son terme, je suis heureux de pouvoir dire ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation, mais aussi à tous ceux qui, bien avant que je ne commence ma thèse, m'ont prodigué leurs conseils, leur soutien, leurs encouragements. Que ceux que je vais oublier ici veuillent bien m'excuser.

Ma profonde gratitude va d'abord à mon directeur de thèse, Monsieur Francesco d'Errico. D'abord parce qu'il a accepté sans réticence de m'encadrer alors que le sujet sur lequel je souhaitais travailler ne correspondait pas exactement à ces propres centres d'intérêt. Ensuite, parce que sa disponibilité, son ouverture d'esprit, ses conseils avisés, souvent inventifs, parfois iconoclastes, m'ont permis de mener à bien ce travail.

Les relations avec Monsieur Olivier Le Gall, qui a assuré la co-direction de mes recherches, ont sans doute été moins quotidiennes, mais les relectures appliquées de mon manuscrit comme les discussions que nous avons pu avoir ensemble ont enrichi ma réflexion. Qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance.

Mes plus sincères remerciements vont ensuite à Monsieur Denis Vialou qui a accepté d'être rapporteur de ce travail. Je lui suis aussi reconnaissant de m'avoir donné de précieux conseils, aussi bien sur le terrain, à Rouffignac surtout, que lorsqu'il a dirigé mon travail de DEA, et ensuite pendant la préparation de ma thèse.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur João Zilhão qui a pris sur son temps pour lire mon mémoire et en être rapporteur.

Monsieur Jean-Jacques Cleyet-Merle, Directeur du Musée National de Préhistoire des Eyzies, m'avait déjà permis de travailler dans la grotte de Font-de-Gaume dans le cadre de la préparation de mon DEA ; il m'a renouvelé cette autorisation pour la thèse, l'a étendue aux grottes des Combarelles et m'a donné la possibilité d'étudier la série issue des fouilles de F.

Prat à Font-de-Gaume. En outre, Il a bien voulu prendre part à ma soutenance. Je lui adresse ici de vifs remerciements.

Monsieur Norbert Aujoulat a accepté de faire partie de mon jury. Je l'en remercie chaleureusement. Cependant, ma gratitude envers lui va bien au-delà. Il m'a largement aidé dans mon travail, notamment en mettant à ma disposition de nombreux documents inédits concernant Bernifal et en me faisant part de son expérience de ce site difficile. Mon travail sur cette grotte lui doit énormément. C'est donc avec un grand plaisir que je lui témoigne ici ma gratitude et mon amitié.

Merci également à Monsieur Michel Barbaza qui a trouvé le temps de lire mon manuscrit.

Monsieur Jacques Jaubert, comme directeur de l'UMR, s'est intéressé à mon travail et a accepté de participer au jury. Je l'en remercie vivement.

Réaliser mon projet de recherche ne fut possible que grâce au concours de ceux qui ont la responsabilité des collections archéologiques et des sites d'art pariétal sur lesquels j'ai souhaité travailler. Ainsi Madame Jacqueline Léopold-Kérimel alors conservatrice au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye m'a-t-elle autorisé à examiner la série provenant de Font-de-Gaume (et des Combarelles ?) recueillie par Capitan et Breuil au tout début du XX^{ème} siècle. De son côté, Mademoiselle Sigolène Loiseau, chargé du Département Préhistoire au Musée d'Aquitaine à Bordeaux m'a permis d'étudier le matériel de Combarelles placé sous sa responsabilité. Je tiens à les remercier vivement ainsi que leurs collaborateurs, de m'avoir accueilli dans leur musée et d'avoir patiemment répondu à des sollicitations parfois un peu désordonnées.

Au Musée de Préhistoire des Eyzies comme à Font-de-Gaume et Combarelles, j'ai toujours été accueilli avec chaleur. Que Madame Nicole Ussel, et Messieurs Cl. Archambeau, A. Turq, A. Morala, Ph. Jugie, ainsi que leurs collaborateurs, trouvent ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Merci aussi à Monsieur Roger Pémandrant, propriétaire de la grotte de Bernifal, de m'avoir ouvert la porte de sa grotte et de m'avoir fait partager sa connaissance de ce site parfois difficile à saisir.

L'étude des vestiges fauniques de Font-de-Gaume n'aurait pas été possible sans la collaboration de Madame Dominique Armand. Ensemble, nous avons d'abord réalisé l'inventaire du matériel issu des fouilles de F. Prat. Par la suite, lorsque j'ai découvert les traces anthropiques sur les vestiges d'ours, nous avons mené ensemble l'essentiel de l'étude

de ce matériel. Pour ces raisons scientifiques, mais aussi pour avoir supporté ma mauvaise humeur les jours de doutes, je lui dois de sincères remerciements. Qu'elle trouve ici l'expression de mon amitié.

S'agissant de Font-de-Gaume, le concours de monsieur François Prat fut également essentiel. En me communiquant ses notes de terrains, ses archives photographiques, ses croquis et en me faisant part de ses souvenirs concernant les fouilles de la Galerie Principale, il m'a permis de mieux faire parler cette petite série de matériel. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude.

Monsieur Alain Roussot m'a fourni une aide capitale pour mener à bien mon travail à Bernifal. Sans les nombreux documents inédits qu'il a mis à ma disposition, je n'aurais probablement pas pu pallier l'absence de monographie publiée pour ce site. C'est donc pour moi, une grande joie de le remercier chaleureusement et de l'assurer de ma sincère amitié.

Mon thème de recherches, comme des convenances personnelles, m'ont conduit à ne pas fréquenter le laboratoire au quotidien. Pourtant j'y ai toujours été bien reçu est m'y sens « un peu chez moi ». Cela je le dois notamment aux directeurs de notre Unité de recherche qui se sont succédé depuis que j'ai commencé mon doctorat : Messieurs Jean-Philippe Rigaud, Jean-Pierre Texier avant Jacques Jaubert. Leur intérêt pour mon travail m'a encouragé à poursuivre ; je les en remercie vivement.

Merci aussi à Mesdames Michèle Charuel et Geneviève Rauber et à Monsieur Eric Pubert pour leur enthousiasme et leur soutien matériel, la première dans les tâches administratives, la seconde dans ma quête de publications toujours plus introuvables et le troisième pour avoir résolu les innombrables problèmes informatiques que j'ai pu rencontrer.

Plus largement, je voudrais remercier tous ceux qui travaillent au laboratoire et tous les doctorants dont l'amical soutien m'a encouragé à continuer cette aventure même lorsque les résultats scientifiques tardaient à venir. Merci en particulier à Véronique Laroulandie, Catherine Ferrier, Julia Roussot-Larroque, Marian Vanhaeren, Isabelle Couchoud, Anne Langlois, Pierre-Yves Demars, Michel Lenoir, Jean-Baptiste Mallye, William Rendu, Cédric Beauval, François Lacrampe et Loïc Daulny.

La préparation d'une thèse tourne parfois à l'obsession. Sans le soutien d'amis fidèles, je n'aurais probablement pas terminé ce travail. Que Sandrine et Ezéchiel Jean, Jean-Marc, Nicolas, Michèle Bouyssonie, Jean-Marc Bouvier trouvent ici l'expression de ma gratitude ainsi qu'un témoignage d'amitié.

Enfin une immense reconnaissance va à ma famille. Mes parents, Marie-Odile et Jean qui m'ont soutenu tout au long de ces années, tant sur le plan moral que matériel, mes beaux-parents, Lucette et Norbert, qui se sont montrés attentifs à l'avancée de mon travail et ont contribué à son achèvement, ma sœur, Laurence, et mes beaux-frères et belles-sœurs, André, Yvain, Jocelyn et Claire qui par l'attention qu'ils ont portée à mes recherches m'ont aidé à mener ce projet à son terme.

Ma reconnaissance va enfin à ma compagne, Morgane. Sans elle, ce travail n'aurait peut-être pas commencé et n'aurait à coup sûr pas abouti ; sa présence à mes côtés constitue une aide inestimable.

INTRODUCTION

LA QUESTION DE LA CHRONOLOGIE

COMPARAISONS TECHNIQUES, THEMATIQUES ET STYLISTIQUES

UNE ANALYSE DU STATUT DES CAVITES

LES LIMITES GEOGRAPHIQUES DE NOTRE ETUDE

CADRE HISTORIQUE

La notion de « province préhistorique » peut-elle avoir un sens dans l'art des cavernes ? Dans l'affirmative peut-elle apparaître au travers d'une communauté de thèmes, de techniques, de styles, voire de chronologie et de système de signification et *in fine*, de comportement ?

L'art paléolithique a fait l'objet de très nombreuses études poursuivant des buts variés. Beaucoup d'entre elles sont passées par des comparaisons stylistiques, thématiques, techniques, et ont souvent tenté de mettre en lumière des séquences chronologiques, des parentés symboliques, voire l'existence de véritables systèmes culturels limités dans le temps et dans l'espace.

La répartition géographique des baguettes demi-rondes de « type Isturitz » et leur place dans la stratigraphie des gisements qui en ont livré, en font un bon exemple de vestiges issus d'un même groupe culturel (Féruccio et Buisson, 1996). De même, la présence, le long de la chaîne pyrénéenne, d'un même motif sur un même type d'objet, – « l'association d'un faon et d'un oiseau » sur des crochets de propulseurs – atteste l'existence de contacts et de communication à l'intérieur de cette région et témoigne, sans doute, d'un fond culturel commun (Bahn et Vertut, 1997). Dans l'art pariétal, des exemples viennent aussi à l'esprit ; citons parmi d'autres, les parentés thématiques et stylistiques entre les grottes de Cougnac et du Pech-Merle (signes aviformes, anthropomorphes transpercés de flèches) (Lorblanchet, 1984a et 1984b) ou bien les ressemblances signalées entre Cussac et Le Pech-Merle (Figurations féminines) (Aujoulat et *al.*, 2001). Par ailleurs, l'Espagne cantabrique fournit des cas similaires : Retenons celui de « l'Ecole de Ramales » (Appelaniz, 1982) : D'abord étudiée sous l'angle de la détermination des auteurs, elle est aujourd'hui comprise comme un ensemble de sites pariétaux présentant d'incontestables affinités thématiques, techniques et stylistiques mais dépassant les seuls sites de Covalanas, la Haza et Arenaza pour s'étendre à d'autres cavités, proches sur le Rio Carranza (Gonzalez Sainz et San Miguel Llamosas, 2001), ou plus lointaines comme El Pendo (Montes Barquin et Sanguino Gonzalez, 2001)

On pourrait multiplier les cas de traits techniques ou formels dont la répartition géographique et chronologique est réduite. En dehors du champ de l'art et des manifestations symboliques, l'industrie lithique, comme le travail des matières dures animales, témoignent parfois de conceptions et de comportements limités dans l'espace et dans le temps.

Cependant, la réalité est plus complexe que ne le laissent penser les exemples que nous venons d'évoquer. Il faut toujours garder à l'esprit que les documents dont nous disposons ne

constituent qu'un reliquat de la production des Hommes du Paléolithique. Dire que tel motif n'existe que dans une région donnée, c'est dire en réalité qu'on ne l'a pas découvert ailleurs. Comme le rappelle J. Clottes, (Clottes, 2001), les signes aviformes, caractéristiques des grottes quercinoises sont désormais connus sur le site du Placard (Charente) et dans la grotte Cosquer (Bouches-du-Rhône). Si les datations radiocarbones de cette dernière permettent de rapporter les motifs pariétaux au Solutréen, ce qui n'est pas incompatible avec les données fournies par les grottes du Quercy, la valeur de ces signes comme « marqueurs ethniques » (Leroi-Gourhan, 1980) doit être remise en cause.

Dans ces conditions, la présence de signes tectiformes, la place des figurations de mammouths, la participation non négligeable aux dispositifs pariétaux de thèmes rares ailleurs comme le Renne et plus encore le Rhinocéros, ainsi que des traits stylistiques communs sont autant de caractéristiques qui rapprochent quelques grottes ornées de la région des Eyzies et permettent d'envisager l'existence d'une parenté réelle entre ces sites. Sur le seul critère de la présence des signes tectiformes quatre dispositifs pariétaux peuvent être retenus avec certitude : Bernifal [Meyrals], Combarelles I [Les Eyzies], Font-de-Gaume [Les Eyzies] et Rouffignac [Rouffignac] (Capdeville, 1985 et 1986). L'étude de ces cavités dans le but d'apprécier leur parenté, leurs relations chronologiques, culturelles, et/ou fonctionnelles constitue le but de notre démarche.

Toutefois, nous devons garder à l'esprit que l'objet de notre étude n'est qu'un échantillon connu à un moment donné de la recherche. De futures découvertes restent susceptibles de modifier nos analyses et nos conclusions.

Dans la pratique, les questions d'ensemble que nous venons de poser se déclinent en axes de recherches complémentaires. Qu'en est-il de l'âge des œuvres pariétales des sites que nous étudions ? Est-il possible de mettre en évidence une chronologie relative entre ces sites ? Quels traits techniques, thématiques stylistiques rapprochent ou différencient les ensembles pariétaux étudiés.

La question de la chronologie

Dans le cas particulier des grottes ornées de notre étude, un premier champ de recherches concerne la chronologie. Actuellement, nos connaissances reposent essentiellement sur le style des représentations et les comparaisons avec l'art mobilier. Aucune des cavités à

tectiformes n'a, à ce jour, fourni de datation directe des œuvres. L'absence supposée ou vérifiée de charbons de bois ou d'os dans les pigments employés explique cette carence. En effet, des analyses de colorants ont été faites sur les œuvres de Rouffignac (Graziosi, 1956) et sur celles de Font-de-Gaume (Moissan, 1902). Elles concluent à l'utilisation exclusive de colorants minéraux (oxydes de fer et de manganèse). Cependant, vu l'ancienneté de ces expertises, on peut imaginer que de nouvelles analyses viendront peut-être nuancer cette affirmation et ouvriront la possibilité de datations des pigments.

Les contextes archéologiques associés aux dispositifs pariétaux livrent, quant à eux, quelques informations. Cependant leur pertinence et leur fiabilité varient beaucoup d'un site à l'autre. L'ancienneté des découvertes de Combarelles, Font-de-Gaume et Bernifal explique pour partie que des données nous soient désormais inaccessibles. Schématiquement nous pouvons distinguer trois cas de figure :

- le contexte archéologique consiste en des vestiges retrouvés plus ou moins loin des œuvres elles-mêmes. C'est le cas à Combarelles où les fouilles anciennes d'E. Rivière comme celles plus récentes de J.-Ph. Rigaud ne concernent que le porche d'entrée. Cela est également vrai pour une partie du matériel de Bernifal.
- Le contexte archéologique existe à proximité des œuvres mais sa récolte ancienne lui enlève une partie de sa valeur. Font-de-Gaume nous donne un exemple d'autant plus difficile à exploiter que la grotte a subi de nombreuses fréquentations préhistoriques et historiques.
- Il n'y a pas de contexte archéologique qui puisse correspondre à la réalisation des documents pariétaux. C'est le cas à Rouffignac, même si on ne peut pas exclure que des vestiges aient été perdus au cours des travaux d'aménagements touristiques.

En dépit de ce constat, une analyse détaillée du mobilier issu de ces cavités, voire des tentatives de fouilles dans des secteurs encore relativement vierges de toute modification récente, sont susceptibles de fournir quelques résultats. En effet, les études précédentes n'ont pas toujours recherché les indices d'utilisation décelables sur les vestiges archéologiques, qu'ils soient lithiques ou osseux. Des silex qui ont servi à la réalisation des œuvres peuvent en porter la trace. Des précédents existent. Les travaux du docteur Allain à Lascaux l'attestent (Allain, 1979). De même, des traces anthropiques sur les restes de faune témoignent d'activités variées dans les cavités. La grotte Gazel (Aude) donne à ce sujet un exemple : des fragments d'os découverts à proximité des œuvres pariétales furent vraisemblablement utilisés comme outil à graver (D'Errico et Vanhaeren, à paraître).

Comparaisons techniques, thématiques et stylistiques

Au-delà de la chronologie, les caractéristiques techniques, thématiques et stylistiques des motifs pariétaux sont les éléments fondamentaux de notre étude. Bien que certains aspects ne soient pas directement le reflet de la volonté des auteurs mais parfois la conséquence de contraintes imposées par l'environnement, leur analyse est le seul moyen de mieux comprendre les sites. Ainsi, le choix des techniques de réalisation est-il, à la fois, lié à la qualité des supports utilisés, et le résultat de choix esthétiques ou symboliques constants ou différents d'un site à l'autre.

Par ailleurs, si les thèmes figuratifs ou abstraits sont à peu de chose près les mêmes d'un site à l'autre, une étude des inventaires montre bien que leurs proportions sont très différentes suivant les ensembles. Au-delà des données chiffrées, la place de tel ou tel thème dans les dispositifs pariétaux le rend plus ou moins présent. Par exemple, les mammoths de Font-de-Gaume, importants par le nombre (une trentaine de sujets, 13 % des œuvres), sont visuellement discrets parce qu'ils sont traités avec des techniques qui les rendent plus difficiles à repérer que les bisons.

A propos du Bison, L. Pales écrivait : « *La diversité dans les images du Bison quaternaire est le fait des artistes, non de la nature* » (Pales et Tassin de Saint-Péreuse, 1981 : 87). Ce jugement ne peut guère être démenti ; bien au contraire, ce qui est vrai des bisons est valable pour tous les animaux du bestiaire paléolithique. Il suffit pour s'en convaincre d'observer, par exemple, les différences entre les figurations de mammoths de Rouffignac, du Pech-Merle, de La Marche, de Gönnersdorf, de Chauvet ou de la Grande grotte d'Arcy-sur-Cure.

Cette diversité a conduit des préhistoriens à distinguer différents "styles" développés dans le temps et dans l'espace. Parallèlement, certains se sont attachés à rechercher les relations entre le modèle vivant observé par les artistes et les représentations qu'ils ont réalisées.

Pour sa part, A. Leroi-Gourhan construisit un découpage chronologique de l'art pariétal en identifiant quatre phases ou "styles" définis par des modes de représentations caractéristiques. Dans sa pensée, les quatre styles sont liés par une notion d'évolution au cours du temps. Récemment, la découverte de nouvelles grottes ornées, Chauvet en particulier, a fait dire à certains auteurs que les styles de Leroi-Gourhan ne rendaient plus compte de la réalité de nos connaissances. Toutefois, M. Otte et L. Rémacle ont défendu l'idée que, si la notion de style comme marqueur chronologique était caduque, l'existence de rapprochements formels d'un

site à l'autre gardait sa signification et que « *tout le monde s'accordera[it] à reconnaître le "style" de Lascaux ou de Niaux* » sans qu'il soit « *utile ni de les désigner comme "magdalénien", ni d'insister sur leur relation chronologique* » (Otte et Remacle, 2000 : p. 366).

Les travaux conduits par E. Guy sont d'une autre nature (Guy, 1998). Ils cherchent à identifier sur des ensembles de représentations des traits formels caractéristiques et dont on puisse être certain qu'ils ne renvoient pas à une description de la nature mais bien à une interprétation « arbitraire » de la part des artistes. La récurrence des mêmes formes à l'intérieur d'un site ou d'un site à l'autre permet de parler là aussi de style en même temps qu'elle conduit à concevoir l'existence d'une véritable grammaire stylistique. Dans ce cas, toute relation avec la chronologie est *a priori* effacée au profit de la place donnée à la forme.

Parallèlement à la mise en évidence de "styles" et à leur interprétation, certains préhistoriens ont ouvert une autre voie de recherche dans la comparaison entre le modèle vivant et l'image paléolithique. H. Breuil, dans la monographie consacrée aux Combarelles (Capitan, Breuil, Peyrony, 1924) réservait déjà deux chapitres aux équidés, cherchant à identifier au travers des figurations de chevaux de Combarelles I, les « variétés » de chevaux représentés. Il conduisait donc une longue étude sur 23 critères comme la forme de la tête ou des oreilles, la longueur du dos, etc... et pour chaque critère, il rapprochait les représentations des types de chevaux sauvages actuels ou sub-actuels.

Par la suite, c'est sans doute le Docteur Léon Pales qui a insufflé un nouvel élan à cet axe de recherche en privilégiant des études quantitatives. A l'occasion de l'étude des gravures, sur plaquettes et sur blocs, découvertes dans la grotte de La Marche (Lussac-les-Châteaux, Vienne), il a jeté les bases des "études iconométriques". Le principe de cette méthode d'analyse des représentations animales de l'art paléolithique est la constitution d'une image idéale – un modèle –, à partir d'animaux réels de l'espèce étudiée. Cette image-modèle est réduite à une série de rapports entre différentes mesures prises sur l'animal : longueur de la tête par rapport à la longueur totale, longueur du corps par rapport à la hauteur... Il s'agit ensuite de comparer les représentations préhistoriques avec le modèle. Les différences entre les rapports théoriques et les valeurs observées correspondent à « la déformation » produite par la représentation : pratiquement, c'est le "style". A la suite du Docteur Pales, plusieurs préhistoriens ont entrepris des études iconométriques des animaux figurés dans l'art paléolithique. On peut citer en particulier le travail de R. Pigeaud (Pigeaud, 1996 et 1999) sur les chevaux et surtout de P. Paillet (Paillet, 1993 et 1999) sur les bisons. D'autres travaux sont en cours notamment sur les mammoths (Penvern, 1997).

Néanmoins, cette méthode pose deux problèmes. Pour certaines espèces, il est difficile de créer un modèle parce que l'on manque d'informations sur l'animal qu'ont observé les préhistoriques. Par ailleurs, l'application de la méthode suppose la prise de nombreuses mesures sur les représentations elles-mêmes, ou sur des relevés (photos ou dessins). L'expérience montre que repérer des points anatomiques précis sur des figurations pariétales est souvent difficile ; telle inflexion ou tel sommet de courbe est perceptible à quelques centimètres près, d'où une reproductibilité des résultats tout à fait aléatoire. Quant à travailler sur relevé, il est parfois difficile de savoir si les documents dont on dispose ont été obtenus par projection, s'ils correspondent à un déroulé ou s'ils résultent d'un compromis rendant « au mieux » l'allure de la représentation. Enfin le travail d'après photographie n'a de sens que si les clichés ont été pris orthogonalement au support pour produire une projection identifiable. Ces difficultés doivent limiter la portée des résultats et inciter à rechercher d'autres outils d'analyses des représentations animales paléolithiques.

Devant ce constat, nous avons déjà ébauché la mise au point d'une autre méthode (Plassard F., 2000). Il s'agit de réaliser des superpositions de relevés orientés dans le même sens et amenés à la même dimension. Cela a déjà été utilisé par d'autres auteurs (Poplin, 1984 ; Apellaniz, 1984 ; Lorblanchet, 1989) mais de manière sporadique. De notre côté nous avons le souhait de développer une autre approche et de l'appliquer à un nombre plus important de représentations. Pour se faire, le plus simple nous a paru être l'utilisation de logiciels informatiques permettant le travail des images et en particulier Adobe Photoshop®. La méthode, appliquée aux figurations d'un même site permet notamment d'estimer leur homogénéité ou de constituer plusieurs groupes de représentations. Des superpositions de relevés de plusieurs sites permettent de matérialiser des liens stylistiques entre eux ou au contraire de visualiser les différences profondes entre les figures. Néanmoins, ce procédé ne permet pas toujours de décrire avec suffisamment de finesse les représentations étudiées pour mettre en exergue les différences minimales qui distinguent les sites de notre étude. Nous avons donc renoncé à son utilisation systématique.

Une analyse du statut des cavités

Dans un autre domaine, la mise en évidence de la façon dont les Paléolithiques ont utilisé les cavités, c'est-à-dire la fréquentation qu'ils en ont faite, peut être riche d'informations. S'il ne sera sans doute jamais possible de savoir qui avait accès aux grottes, ni combien de fois les œuvres pouvaient être visitées, on peut tenter de reconstituer la fréquentation par les seuls

artistes au moment de la réalisation des œuvres. C'est d'une certaine manière le but recherché par D. Vialou dans son travail sur les grottes magdaléniennes de l'Ariège. Du point de vue de la chronologie, il identifie d'une part des sanctuaires homogènes, relevant d'une seule période de décoration, et d'autre part des dispositifs pariétaux hétérogènes, c'est-à-dire résultant de plusieurs phases de réalisation étalées dans le temps. Simultanément, en fonction de la répartition des œuvres pariétales dans l'espace fréquenté par les Paléolithiques, il qualifie les ensembles de « dispositifs pariétaux continus » ou « discontinus ». Dans les premiers, les œuvres sont regroupées en un seul vaste ensemble (qu'il s'étende à toute ou seulement une partie de la cavité) alors que dans les seconds, les motifs sont répartis en groupes distincts (Vialou, 1986). Il est vraisemblable que certains dispositifs pariétaux correspondent à une courte période de réalisation ; ils offrent alors une homogénéité certaine. D'autres sites, au contraire, ont été fréquentés durant des périodes plus longues ou tout au moins, à plusieurs périodes sans qu'il soit toujours possible de trancher entre ces deux possibilités.

Les différents axes de recherches que nous venons d'envisager sont susceptibles d'apporter chacun des informations pertinentes pour répondre aux questions posées. A présent, il serait naturel que nous présentions les méthodes de travail que nous avons finalement utilisées. Toutefois, il est nécessaire au préalable que nous nous arrêtions sur les limites géographiques précises de notre étude et sur la place dans l'histoire de notre discipline, des sites que nous avons choisis. En effet, notre méthodologie devra tenir compte des travaux déjà menés sur les sites de notre étude.

Les limites géographiques de notre étude

Comme nous l'avons expliqué, les « grottes à mammoth et tectiformes » du Périgord fournissent un exemple de sites répartis sur une aire limitée et partageant d'assez nombreux points communs qui justifient la mise en œuvre d'études comparatives visant à mieux cerner les similitudes et les différences entre elles. Cependant ces cavités situées dans une région particulièrement riche offrent des similitudes avec des dispositifs pariétaux voisins mais ne présentant pas de tectiformes.

Parce qu'il est difficile de savoir si les deux galeries des Combarelles ont fonctionné comme des dispositifs séparés (contemporains ou non) ou comme deux parties d'un même système, nous avons retenu la cavité de Combarelles II. En outre ce choix est légitimé par la présence de mammoth et d'un rhinocéros dans le bestiaire figuré.

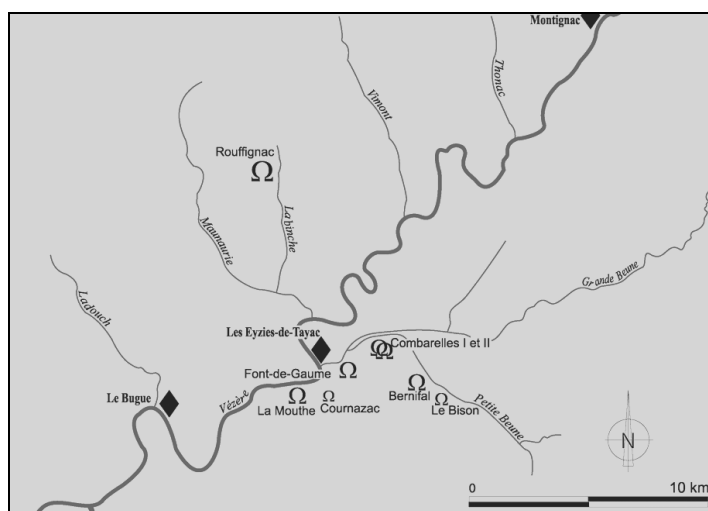


Figure 1 : Carte des sites de notre étude.

Des considérations géographiques et thématiques nous conduisent à intégrer à notre réflexion trois autres cavités : La Mouthe, Cournazac, Le Bison. Située sur la rive droite de la Vézère, immédiatement en aval des Eyzies, la grotte de La Mouthe, est un site complexe (Delluc, 1991), mais les motifs pariétaux de deux des salles offrent des analogies thématiques certaines avec les « grottes à tectiformes ». Citons la présence du mammouth et du rhinocéros laineux dans la « Salle de la Hutte » et du mammouth associé au renne dans la « Salle des rennes ».

La grotte de Cournazac (ou Grotte Paulin) se trouve à proximité de Font-de-Gaume. Un mammouth et des tracés qui rappellent un signe tectiforme sont pratiquement les seuls motifs reconnus (Roussot, 1984a). Enfin, la grotte du Bison, dans le même massif que Bernifal recèle un mammouth (Roussot, 1984b). L'intégration de ces deux dernières cavités à notre démarche est donc justifiée par leur situation géographique et par certains traits thématiques des œuvres recensées.

Notre étude s'appuie donc sur huit dispositifs pariétaux, répartis en deux cercles. Le premier réunit cinq sites (Bernifal [Meyrals], Combarelles I [Les Eyzies], Combarelles II [Les Eyzies], Font-de-Gaume [Les Eyzies] et Rouffignac [Rouffignac]) et forme la base de notre travail. Le second intègre trois cavités (Cournazac [Les Eyzies], La Mouthe [Les Eyzies] et Le Bison [Meyrals]) auxquelles nous nous référerons de façon plus ponctuelle.

L'ensemble de ces sites se trouve dans un rayon de moins de dix kilomètres autour du village des Eyzies (Figure 1) : excepté Rouffignac et La Mouthe, tous appartiennent à la vallée des Beunes. Rouffignac, site le plus excentré, est le seul situé en rive droite de la Vézère.

Cadre historique

A partir des années 1860, des gravures, des dessins ou des peintures ont été aperçus dans des grottes (Niaux, Ebbou, Chabot, Altamira, Pair-non-pair,) et leur âge paléolithique a pu être envisagé (Groenen, 1994). Néanmoins, c'est la découverte en 1895 de gravures pariétales à la Mouthe qui conduira à la reconnaissance de l'art paléolithique des cavernes. Celui-ci ne sera en fait définitivement admis qu'avec la publication du célèbre *Mea culpa d'un Sceptique* par E. Cartailhac en 1902 (Cartailhac, 1902).

Les découvertes successives des grottes des Combarelles et de Font-de-Gaume en 1901 prennent donc place dans cette courte période qui, au tournant du siècle, va mettre en évidence la réalité de l'art pariétal. Le texte de Cartailhac (*Mea culpa d'un Sceptique*) fait d'ailleurs référence à ces cavités. Quant à Bernifal que D. Peyrony invente en 1902, elle n'est que la quatrième grotte ornée signalée en Périgord, et elle s'inscrit donc dans cette série de découvertes majeures qui marquent les premières années du XX^e siècle. En Espagne, les peintures d'Altamira sont définitivement reconnues en 1902 et les grottes d'Hornos de la Peña et de Castillo sont découvertes dès 1903. Dans les Pyrénées, les œuvres de Marsoulas, repérées dès 1897, sont reconnues en 1902...

Ainsi en quelques années, l'art pariétal, jusque-là sujet de controverses, devient-il un aspect à part entière de la Préhistoire et passe bientôt pour le témoignage le plus spectaculaire, laissé par les hommes du Paléolithique.

Les travaux conduits à Font-de-Gaume, Combarelles I puis Bernifal ont donc jeté les bases méthodologiques de l'étude de l'art pariétal, comme ceux réalisés à la même époque et par les mêmes auteurs en Espagne (*La caverne d'Altamira, à Santillane, près Santander (Espagne)*, Cartailhac, et Breuil, 1906 ; *Les cavernes de la région cantabrique*, Alcade Del Rio, Breuil, Sierra, 1911). La monographie de Font-de-Gaume (Capitan, Breuil, Peyrony, 1910) en donne un bon exemple : plusieurs axes de recherches se succèdent et se complètent au fil des pages de l'ouvrage. Dans un premier temps, les auteurs étudient le contexte, à savoir la grotte dans sa dimension morphologique et paléontologique ; viennent ensuite l'étude du matériel archéologique et le chapitre essentiel : la présentation des relevés des œuvres pariétales. Ce n'est qu'à l'issue de cette étape d'acquisition des données que commencent les interprétations et les comparaisons avec les autres sites. D'une part, H. Breuil ébauche une chronologie de la réalisation des œuvres sur la base des superpositions entre les figures, et d'autre part, il présente des études thématiques où sont mises en perspective les représentations d'un même thème, issues de plusieurs sites d'art mobilier et pariétal.

Dès la découverte de Bernifal, H. Breuil notait des similitudes avec Combarelles et Font-de-Gaume (Capitan, Breuil et Peyrony, 1903) à cause de la présence des signes tectiformes. Dans la monographie de 1910, un chapitre entier est consacré à ces motifs géométriques. Si la seconde partie s'attache à des comparaisons d'ordre ethnographique, la première moitié détaille les tectiformes de Font-de-Gaume et ceux découverts à Bernifal et Combarelles. Dans un autre ouvrage, H. Breuil précise : « *On peut dire que les signes du Périgord ont une physionomie très définie, grâce à leur toit à double pente très forte de chaque côté d'un piquet central.* » (Alcade Del Rio, Breuil, Sierra, 1911 : 180 –181).

Dès cette époque, une certaine parenté entre ces cavités est donc reconnue alors même que la multiplication des découvertes élargit le champ des possibilités et autorise d'autres comparaisons. Basées d'abord sur les signes tectiformes, les similitudes perçues dans les trois cavités s'appuient aussi sur la présence de représentations de mammoths, fréquentes à Font-de-Gaume et Combarelles et dominantes à Bernifal.

En 1956, la découverte des œuvres de la grotte de Rouffignac apporta encore un élément dans la mise en évidence d'un groupe de cavités à « mammoths et tectiformes », situées dans la région des Eyzies et partageant des caractères thématiques (Mammoths, Rhinocéros, Tectiformes) et stylistiques évidents. Une note de l'Abbé Breuil à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (Breuil, 1958) signale déjà la présence des mammoths et leur analogie avec ceux de Font-de-Gaume et Bernifal.

A. Leroi-Gourhan rapprocha lui aussi Font-de-Gaume, Combarelles et Bernifal, et n'hésita pas à inclure dans ce petit groupe les œuvres de Rouffignac (A. Leroi-Gourhan, 1965) en dépit du peu d'informations dont on disposait alors sur ce site (la monographie de Cl. Barrière date de 1982). Dans la conclusion de la notice qu'il rédige sur Bernifal, il écrit : « *Les signes et les animaux sont si proches d'une partie de Font-de-Gaume et des Combarelles comme de l'ensemble gravé de Rouffignac qu'il est évident qu'il relève du même ensemble culturel, de style IV* » (A. Leroi-Gourhan, 1965 : 290). A sa suite, beaucoup considèrent que les « tectiformes vrais » du Périgord peuvent être considérés comme des « marqueurs ethniques » (A. Leroi-Gourhan, 1980) et partant, que les cavités dans lesquelles ils se trouvent peuvent être rapportées à un même groupe humain.

Les travaux entrepris dans les deux dernières décennies par D. Vialou et ses collaborateurs à Font-de-Gaume, Bernifal, Combarelles et Rouffignac s'inscrivent d'ailleurs dans cette démarche et les idées exposées à l'occasion d'un colloque à Sarlat (Vialou, 1987) traduisent à la fois l'existence de similitudes formelles et de différences symboliques perçues au travers des associations entre les signes et les animaux. Et D. Vialou de conclure : « *L'étroite parenté*

thématique des grottes n'aboutit pas à une uniformité symbolique de leurs constructions pariétales ; les tectiformes interviennent dans chacune mais de façon originale comme pour distinguer pensées et croyances de leur créateur » (Vialou, 1987 : 316).

Uniformité et originalité ou similitudes et différences : autant de termes qui s'appliquent aux tectiformes comme aux dispositifs pariétaux qui les recèlent. Peut-on préciser l'importance des convergences entre les sites et mesurer ce qui les sépare ?

1^{ERE} PARTIE

METHODOLOGIE

1.1	ETABLISSEMENT DE LA DOCUMENTATION.....	23
1.2	ANALYSE DU CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE.....	24
1.3	CREATION DE BASES DE DONNEES ICONOGRAPHIQUES.....	26
1.4	CREATION D'UN REFERENTIEL ARCHEOLOGIQUE	36
1.5	EXPLOITATION DES BASES DE DONNEES	37
1.6	MISE EN ŒUVRE DES SUPERPOSITIONS DE SILHOUETTES	37

Les méthodes que nous avons utilisées consistent en la l'élaboration de synthèses bibliographiques réunissant les connaissances acquises sur les grottes de Combarelles, Font-de-Gaume, Bernifal et Rouffignac, la mise en œuvre de bases de données des représentations à partir des informations recueillies dans les publications, puis partiellement vérifiées sur place, l'étude des collections archéologiques de Font-de-Gaume, de Combarelles et de Bernifal conservées au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, au Musée National de Préhistoire des Eyzies et au Musée d'Aquitaine à Bordeaux, ainsi qu'en la réalisation d'une fouille au pied d'une paroi ornée à Rouffignac.

1.1 Etablissement de la documentation

Les cavités sur lesquelles nous avons travaillé sont connues depuis longtemps (une cinquantaine d'années pour Rouffignac, environ soixante-dix ans pour Combarelles II et un siècle pour Combarelles I, Bernifal et Font-de-Gaume) ; elles ont donc déjà fait l'objet de très nombreuses études. Pourtant, la documentation disponible est inégale autant du point de vue quantitatif que qualitatif. Pour Font-de-Gaume, en dépit des travaux menés depuis un siècle, le seul ouvrage d'ensemble demeure la monographie des inventeurs (Capitan, Breuil, Peyrony, 1910). Elle souffre aujourd'hui de ne plus répondre aux exigences des recherches contemporaines tant par la fiabilité des relevés que par leur exhaustivité : les tracés non figuratifs y sont le plus souvent négligés. Pour Les Combarelles, deux monographies sont disponibles ; elles apportent souvent des renseignements complémentaires. La première est l'œuvre des inventeurs (Capitan, Breuil, Peyrony, 1924) et ne concerne que Combarelles I. On doit la seconde à Cl. Barrière (Barrière, 1997) qui a étudié les deux dispositifs pariétaux (Combarelles I et Combarelles II). En outre, pour Combarelles II, on dispose également des relevés incomplets de D. Peyrony (Peyrony, 1936), d'H. Breuil (Breuil, 1952) et plus exhaustifs de N. Aujoulat (Aujoulat, 1984). Par suite de sa découverte plus récente, la monographie de Rouffignac (Barrière, 1982) est assez proche des préoccupations actuelles, même si le décompte des motifs abstraits est encore assez limité. Enfin pour Bernifal, on ne dispose pas de travaux complets. Les relevés d'H. Breuil (Breuil, 1952) sont partiels et les informations les plus complètes se trouvent réunies dans la notice d'A. Roussot pour l'Atlas des grottes ornées (Roussot, 1984d). Cependant, si ce texte offre un inventaire plus précis que celui d'H. Breuil, il ne présente pas de nouveaux relevés.

Cet état des publications nous a conduit à réaliser des synthèses par site dont le but est de présenter un bilan des connaissances en mettant en avant les éléments qui pourront être comparés d'un site à l'autre. Chaque site est traité suivant le même plan : les données sur les aspects naturels de la cavité (situation géographique et géologie), précèdent un historique des recherches et la présentation du contexte archéologique. Ensuite, viennent les informations relatives à l'art pariétal et enfin un point sur la chronologie.

1.2 Analyse du contexte archéologique

En l'absence de datation directe des œuvres pariétales et considérant la forte probabilité de non-faisabilité de ces analyses, nous avons choisi de travailler sur la reconstitution d'un contexte archéologique associé aux œuvres pour répondre aux questions de chronologie.

Néanmoins, plusieurs limites nous sont d'emblée apparues. Premièrement, l'ancienneté de la découverte de ces cavités et l'importance des aménagements, réalisés depuis parfois plus d'un siècle, ont largement perturbé ou détruit des vestiges qui s'étaient peut-être conservés depuis le Paléolithique. Ensuite, les fouilles ou collectes de pièces réalisées anciennement ne sont pas toujours à même de nous donner les informations que nous recherchons. Enfin, comme ces sites ont tous pu être fréquentés à plusieurs époques préhistoriques et historiques, il est souvent difficile de rapporter tel ou tel vestige mobilier à telle ou telle fréquentation.

Compte tenu de ces difficultés, nos efforts de recherche d'un contexte archéologique associé aux œuvres d'art, ont surtout porté sur Font-de-Gaume et Rouffignac. Cependant, nous avons également observé du matériel des Combarelles et de Bernifal.

Le matériel archéologique en provenance de Font-de-Gaume est scindé en deux groupes. Une première série fut recueillie au début du XX^{ème} siècle par D. Peyrony, H. Breuil et L. Capitan. Elle est conservée au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye. La seconde est le résultat des fouilles que F. Prat conduisit dans les années soixante. Elle se trouve désormais au Musée National de Préhistoire des Eyzies.

Au Musée des Antiquités Nationales, l'examen de la collection Capitan-Breuil a débuté par un tri afin d'extraire ce qui provient effectivement de Font-de-Gaume, puisque le matériel est le plus souvent présenté sous le titre « Font-de-Gaume / Combarelles », sans distinction. (Ce matériel est rassemblé sous les références 87 439 à 87 441.) Pour l'industrie lithique, les fragments de colorants et la pièce d'art mobilier (conservée à part, n° 77 320), l'essentiel de la

série a été retrouvé, notamment avec l'aide de l'iconographie publiée dans la monographie. En revanche, les restes de faune n'ont pu être identifiés avec certitude, même si nous pensons que le matériel recueilli aux Combarelles au début du XX^e siècle est particulièrement pauvre (Capitan, Breuil et Peyrony, 1924) et donc que l'essentiel de ce que nous avons vu provient de Font-de-Gaume. Le matériel a été observé à l'œil nu et à la loupe binoculaire.

Nos recherches sur la série Prat ont bénéficié d'un apport complémentaire puisque l'essentiel du matériel était encore à l'Institut de Préhistoire et de Géologie du Quaternaire, à Talence, au début de notre travail, ce qui nous a permis de faire des analyses plus poussées. Des répliques en résine de certaines pièces ont pu être observées au microscope électronique à balayage. En outre, F. Prat a bien voulu nous communiquer ses documents de terrain (notes, croquis, photos), lesquels nous ont permis de mieux comprendre cet ensemble archéologique.

A Rouffignac, en l'absence de tout vestige paléolithique certain dans la cavité, nous avons entrepris une fouille au pied d'une paroi ornée. Connaissant l'histoire complexe du site, nous avons sélectionné un secteur restreint d'une galerie profonde, et néanmoins ornée, pour réaliser un décapage limité, en pied de paroi (Plassard, 2004).

Le matériel provenant des Combarelles est dispersé. Quelques pièces se trouvent au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye. Une partie des vestiges lithiques est la propriété du Musée de Nancy (Collection Goury) mais se trouve en dépôt au Musée d'Aquitaine à Bordeaux. Nous avons réalisé une observation rapide de cet ensemble. Par ailleurs, nous avons étudié la petite série issue d'une fouille de sauvetage sous la direction de J. Ph. Rigaud dans le porche des Combarelles et conservée au Musée National de Préhistoire des Eyzies.

Enfin, pour Bernifal, nous avons pu étudier la petite série conservée au Musée National de Préhistoire des Eyzies. Elle fut recueillie par D. Peyrony lorsqu'il désobstrua l'entrée paléolithique de la caverne. En outre, nous avons étudié une des deux lames découvertes dans la partie profonde de la cavité.

1.3 Création de bases de données iconographiques

Pour conduire les analyses du contexte et du style des représentations, nous avons construit trois bases de données concernant les trois thèmes les plus présents dans les dispositifs pariétaux de notre étude : le Mammouth, le Bison et le Cheval. Pour contourner les difficultés que présente l'iconométrie, nous nous sommes tenus à la création de bases de données réunissant des informations d'identification des figures (site, galerie, numéro d'inventaire...), associées à des caractères sur le contexte pariétal de chaque sujet (associations avec d'autres sujets du même thème et associations avec d'autres thèmes), et suivies de variables morphologiques choisies pour chaque thème étudié (Tableau 2, Tableau 3, Tableau 4).

1.3.1 *Quantification des liaisons thématiques et définition de la notion de panneau*

Le renseignement des variables concernant le contexte pariétal nous a imposé de résoudre deux points méthodologiques importants : arrêter une attitude cohérente pour étudier les associations thématiques et préciser la définition de la notion de panneau.

Implicitement, les liaisons thématiques envisagées par A. Leroi-Gourhan procèdent d'une réduction thématique qui ne retient que le thème figuré à l'intérieur du panneau et gomme son abondance relative par rapport à un autre motif. Dans son étude des grottes ornées magdaléniennes D. Vialou, (Vialou, 1986) considère que cette lecture conduit à une méprise. En effet, si seul le thème avait compté aux yeux des Magdaléniens, ils n'auraient pas éprouvé le besoin de le multiplier sur un même panneau. Déjà, G. et S. Sauvet ne disaient pas autre chose en considérant que « *le nombre d'individus d'une même espèce figurant dans un ensemble n'est sans doute pas dépourvu de signification, mais [qu']il ne peut s'agir que d'un caractère secondaire puisqu'il est évidemment subordonné au facteur principal que constitue la présence ou l'absence de l'espèce* » (Sauvet G. et S., 1979 : 341). Plus récemment, G. Sauvet, reprenait cette question pour remarquer que les associations étaient à la fois polymorphes (superposition, juxtaposition) et très nombreuses, dès lors que pour un panneau, on considère chaque sujet par rapport à tous les autres. Il concluait qu'un puissant outil informatique permettrait d'exploiter de telles informations (Sauvet, 1988).

Pour notre part, nous avons choisi de créer deux variables différentes : l'une concerne le nombre de sujets du thème étudié sur le panneau ; l'autre s'attache à chaque sujet du thème étudié et fait la liste des thèmes qui lui sont associés sans tenir compte du nombre de sujets.

Parallèlement, la définition de la notion de panneau nous a posé problème. Dans une publication récente, R. Gonzalez considère un panneau comme un « *support pariétal de manifestations artistiques pouvant être délimité par des frontières physiques, par l'uniformité du type et/ou de la technique des figures qu'il contient ou par l'unité spatiale que traduit sa configuration géomorphologique* » (Gonzalez, 2001 : 27-28). Cette définition est différente de beaucoup d'autres, plus anciennes, en cela qu'elle accepte l'idée que pour définir l'unité fondamentale des dispositifs pariétaux qu'est le panneau, le seul critère physique (topographique ou morphologique, en tous cas « naturel ») ne suffit pas, et que les motifs graphiques participent aussi de l'identification d'une unité cohérente. Cependant, l'observateur placé devant une paroi a parfois du mal à discerner ce qui doit être regardé comme composant un ensemble cohérent de ce qui n'entretient aucune liaison symbolique avec les autres motifs d'un secteur. Placé face à ce problème pour renseigner la variable des associations thématiques, deux attitudes étaient envisageables :

- donner à la notion de panneau une acception large. C'est le parti pris choisi par exemple par G. Sauvet et A. Wlodarczyk qui préfèrent « *rassembler à tort deux panneaux que de morceler abusivement un panneau* » (Sauvet et Wlodarczyk, 1995 : 195).
- ne tenir compte que des associations topographiques les plus proches et donner au panneau un sens plus restrictif.

Pour trancher la question, nous avons utilisé la base de données sur les mammouths en renseignant deux variables relatives aux liaisons thématiques :

- « contexte large ». Elle correspond à la lecture extensive des panneaux. Dans ce cas, tous les thèmes réunis sur un même ensemble continu ont été répertoriés.
- « contexte strict ». Seuls les thèmes superposés ou immédiatement juxtaposés au motif étudié ont été considérés.

Les résultats de cette analyse sont portés dans le Tableau 1. Il ressort que le nombre de liaisons avec le Mammouth est plus faible lorsque ne sont considérées que les associations les plus strictes. Au-delà de ce résultat prévisible, les liaisons avec les autres thèmes apparaissent dans des proportions peu différentes. Le Bison et le Cheval sont toujours les thèmes les plus souvent figurés avec le Mammouth, suivis du Rhinocéros qui est pourtant un thème rare dans les dispositifs pariétaux.

contexte strict	%	thème	%	contexte large
1	0,3	biche	0,2	1
0	0,0	lion	0,2	1
1	0,3	bos	0,2	1
0	0,0	cervidé	0,2	1
1	0,3	mains négatives	0,2	1
6	2,0	humain	1,4	6
3	1,0	ours	1,8	8
9	3,0	bouquetin	5,9	26
17	5,7	renne	6,4	28
18	6,1	tectifforme	11,2	49
21	7,1	rhinocéros	11,4	50
47	15,9	cheval	19,0	83
46	15,5	bison	19,5	85
126	42,6	néant	22,2	97
296	100,0	Nb total de liaisons	100,0	437

Tableau 1 : liaisons thématiques autour du mammouth, en fonction de la définition du panneau.

Ce tableau semble donc montrer que les associations avec le mammouth ne sont pas fondamentalement modifiées par le sens que l'on donne à la notion de panneau. A la suite de ce travail, nous préférons suivre l'optique de panneaux larges qui offre notamment l'avantage de fournir plus de liaisons donc plus de données exploitables. De ce choix découle que, par exemple, le Grand Plafond de Rouffignac est ici considéré comme un seul panneau alors que l'on ne peut pas affirmer qu'il constituait pour les Paléolithiques un ensemble cohérent. De même, à Combarelles I ou à Font-de-Gaume, seules les grandes discontinuités topographiques, morphologiques ou artistiques seront retenues pour limiter les panneaux.

1.3.2 Présentation des variables

Comme nous l'avons déjà précisé, pour chaque sujet nous avons réuni des informations d'identification et de localisation : le site, le numéro d'inventaire dans la monographie la plus récente, l'indication de la galerie ou du locus, et la paroi (droite, gauche ou plafond). Viennent ensuite deux données qui décrivent le contexte figuratif du sujet : nombre de sujets de la même espèce situés à proximité et thèmes associés. Pour qualifier le sujet, nous avons ensuite indiqué la technique de réalisation, le profil, le degré de finition, puis des informations sur la représentation des différentes parties anatomiques (pattes, ventre, queue, sexe, oreille, œil, défenses, cornes, ...) en fonction du thème traité. Ces données ont fait l'objet d'une saisie normalisée qui a gommé l'originalité de chaque sujet mais permis de réaliser des catégories

au moment de l'analyse. Ainsi les données qualitatives peuvent-elles être réduites à quelques modalités pour chaque rubrique considérée.

Toutes les variables prises en compte sont réunies dans trois tableaux (Tableau 2, Tableau 3, Tableau 4) et les modalités de certaines variables morphologiques difficiles à décrire sont réunies dans trois figures (Figure 2, Figure 3, Figure 4).

Dans l'ensemble, nous avons utilisé une terminologie descriptive qui ne demande pas beaucoup de commentaires. Quelques termes appellent cependant des précisions. La variable « degré de finition » renvoie à la complexité de la représentation. Pour cette rubrique, et quel que soit l'animal, le terme « complet » est employé si la silhouette générale de l'animal et au moins une patte sont figurées. Dans les rubriques « extrémité des pattes », les termes peuvent être différents d'un thème à l'autre. Pour tous, « patte ouverte » signifie que l'extrémité du membre n'est pas représentée. Pour les mammoths, « pied droit » et « pied en champignon » correspondent à des pieds figurés, avec ou sans élargissement au niveau de la sole plantaire. Pour les bisons et les chevaux, deux cas ont également été distingués : « sabot globuleux » et « sabot pertinent ». Ce dernier terme nous a servi à décrire tous les cas où les artistes ont visiblement recherché la figuration de détails anatomiques ; pour autant, ce souci du détail est plus ou moins poussé d'une figuration à l'autre.

Certaines rubriques sont propres à chaque thème. Pour les mammoths (Tableau 2), la figuration du ventre fait l'objet d'une rubrique avec trois valeurs possibles. Le ventre est « continu » s'il est tracé avec une ligne, « hachuré » s'il est figuré par une série de hachures qui évoquent aussi le pelage, et « mixte » quand les deux procédés interviennent. La variable se rapportant à la trompe demande à être clarifiée. Lorsqu'elle n'est évoquée que par un trait ou une série de hachures en prolongement de la tête, elle est dite « simple ». Dans ce cas, seule la face antérieure de la trompe est figurée. Elle est « double » lorsque la face postérieure est représentée et « double repliée » lorsqu'elle est plus ou moins ramenée sur le corps ; enfin, « animée » lorsqu'elle offre un mouvement, le plus souvent de projection vers l'avant. Si les doigts sont figurés (« doigts figurés »), la trompe est toujours double.

Pour les bisons (Tableau 3), les rubriques spécifiques sont relatives au chignon, qui marque le sommet de la tête de l'animal, au nombre de cornes, à la manière dont elles sont dessinées, à la position de la corne du second plan par rapport à celle du premier plan, et enfin, à la forme de la barbe.

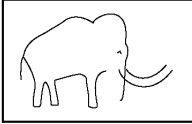
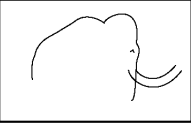

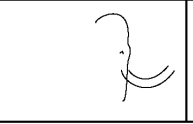
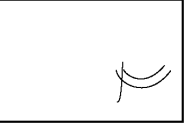
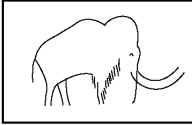
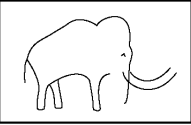
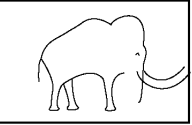
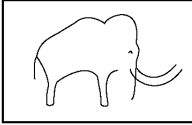
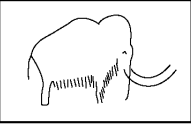
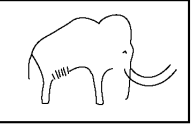
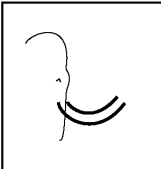
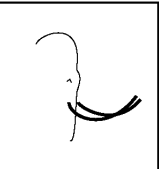
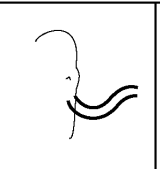
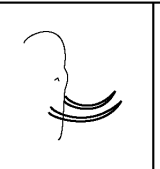
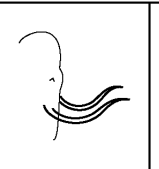
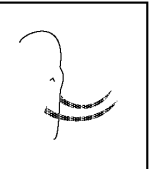
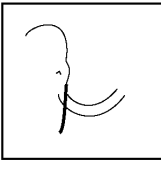
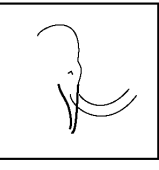
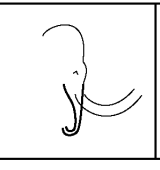
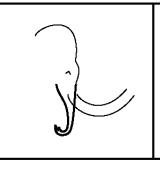
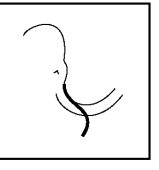
Variables	Modalités					
Degré de finition	 complet	 silhouette	 sommet de tête et amorce du dos	 tête	 trompe et défenses	
Extrémités des pattes	 pattes ouvertes	 pieds droits	 pieds en champignons			
Ventre	 ventre continu	 ventre hachuré	 ventre mixte			
Défenses	 1 trait, en courbe simple	 1 trait, en courbe simple, sécantes	 1 trait, en contre-courbe	 double trait, en courbe simple	 double trait, en contre-courbe	 raclée, en simple courbure
Trompe	 trompe simple	 trompe double	 trompe repliée	 doigts figurés	 trompe animée	

Figure 2 : Modalités des variables morphologiques enregistrées sur les figurations de mammoths.

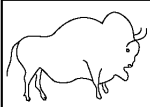






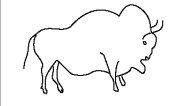


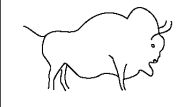
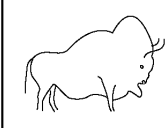
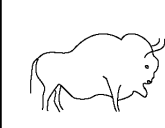
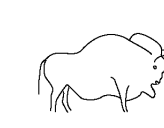
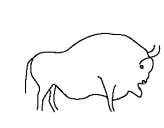
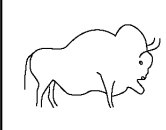
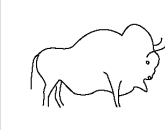
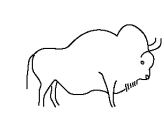
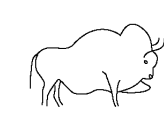
Variables	Modalités					
Degré de finition						
Extrémités des pattes						
Position de la queue						
Forme du chignon						
Forme de la barbe						

Figure 3 : Modalités des variables morphologiques étudiées sur les figurations de bisons.

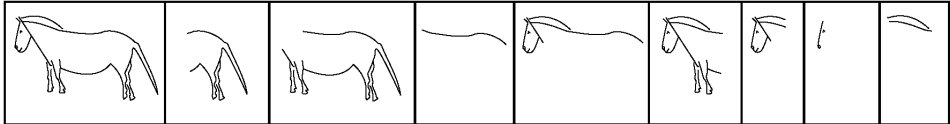
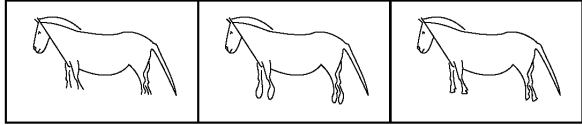
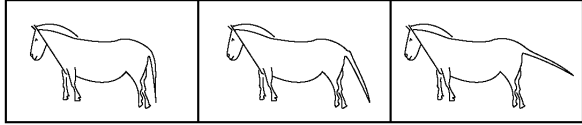
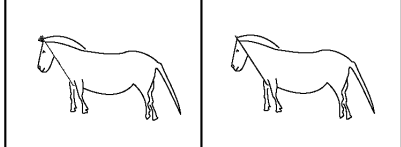
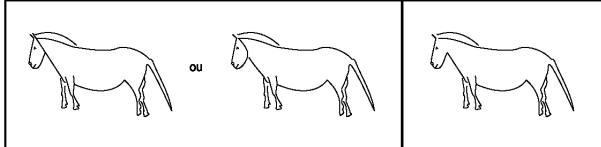
Variables	Modalités
Degré de finition	 <p>complet arrière train acéphale dos tête et dos avant train tête chanfrein crinière</p>
Extrémités des pattes	 <p>pattes ouvertes sabots globuleux sabots pertinents</p>
Position de la queue	 <p>tombante près de la fesse décollée de la fesse tendue, plus ou moins horizontale</p>
Toupet	 <p>oui non</p>
Branche montante de la mandibule	 <p>oui non</p>

Figure 4 : Modalités des variables morphologiques étudiées sur les figurations de chevaux.

Variables	Modalités
site	Bernifal, Combarelles I, Combarelles II, Font-de-Gaume, Rouffignac
galerie	
panneau	
nombre de mammoth associés	
contexte figuratif large	
contexte figuratif strict	
paroi	droite, gauche, plafond
technique	dessin : à l'argile, au manganèse, peinture : rouge, ocre, brune, noire gravure mixte : dessin au manganèse et gravure
degré de finition	complet, silhouette, sommet de tête et amorce du dos, tête, défenses et trompe
profil	droit, gauche
nombre de pattes antérieures	0, 1 ou 2
position de la patte antérieure du 2° plan	en avant, en arrière
extrémité de la patte antérieure	patte ouverte, pied droit, pied en champignon
nombre de pattes postérieures	0, 1 ou 2
position de la patte postérieure du 2° plan	en avant, en arrière
extrémité de la patte postérieure	patte ouverte, pied droit, pied en champignon
nombre de défenses	0, 1 ou 2
forme des défenses	1 trait, courbure simple ; 1 trait, courbure simple, sécantes ; 1 trait, en contre-courbe ; 2 traits, courbure simple ; 2 traits, en contre-courbe ; raclée, simple courbure
forme de la trompe	simple, double, double repliée, doigts figurés, animée
frange frontale	oui, non
oreille	oui, non
traitement du ventre	continu, hachuré, mixte
forme de l'œil	anguleux, anguleux avec sourcil, anneau, naturel, rond, rond avec sourcil
queue	oui, non
opercule anal	oui, non

Tableau 2 : Listes des variables et des modalités enregistrées pour les représentations de mammoths.

Variables	Modalités
site	Bernifal, Combarelles I, Combarelles II, Font-de-Gaume, Rouffignac
galerie	
panneau	
nombre de bisons associés	
contexte figuratif	
paroi	droite, gauche, plafond
technique	dessin : à l'argile, au manganèse peinture : noire, rouge, bichrome gravure mixte : bichrome et gravure, brun et gravure, dessin au manganèse et gravure, peinture noire et gravure
degré de finition	Arrière-train, avant-train, complet, dos, protomé, tête
profil	droit, gauche
nombre de pattes antérieures	
position de la patte antérieure du 2° plan	en avant, en arrière
extrémité de la patte antérieure	patte ouverte, sabot pertinent
nombre de pattes postérieures	
position de la patte postérieure du 2° plan	en avant, en arrière
extrémité de la patte postérieure	patte ouverte, sabot pertinent
sexe	oui, non
position de la queue	basse et oblique vers l'arrière, redressée, tombante près de la fesse
forme de l'œil	anguleux, anguleux avec sourcil, naturel, rond, rond avec sourcil
nombre de cornes	
figuration de la corne	1 trait, double trait
position de la corne du deuxième plan	en avant, en arrière
forme du chignon	bas rectangle, haut, mal dégagé, moyen
forme de la barbe	carrée, mal dégagée, massive, non distinguée des fanons, triangulaire
orientation de la barbe	oblique vers l'avant, tombante, très projetée en avant

Tableau 3 : Listes des variables et des modalités enregistrées pour les représentations de bisons.

Variables	Modalités
site	Bernifal, Combarelles I, Combarelles II, Font-de-Gaume, Rouffignac
galerie	
panneau	
nombre de chevaux associés	
contexte figuratif	
paroi	droite, gauche, plafond
technique	dessin : à l'argile, au manganèse peinture : bichrome, noire, rouge gravure mixte : brun et gravure, dessin au manganèse et gravure, peinture noire et gravure
degré de finition	acéphale, arrière-train, avant-train, chanfrein, complet, crinière, dos, tête, tête et dos
profil	droit, gauche
nombre de pattes antérieures	
position de la patte antérieure du 2° plan	en avant, en arrière, en vue frontale
extrémité de la patte antérieure	patte ouverte, sabot globuleux, sabot pertinent
nombre de pattes postérieures	
position de la patte postérieure du 2° plan	en avant, en arrière, en vue frontale
extrémité de la patte postérieure	patte ouverte, sabot globuleux, sabot pertinent
forme de l'œil	anguleux, anguleux avec sourcil, naturel, rond, rond avec sourcil
toupet	oui, non
branche montante de la mandibule	oui, non
sexe	oui, non
position de la queue	décollée de la fesse ; tendue, plus ou moins horizontale ; tombante près de la fesse

Tableau 4 : Listes des variables et des modalités enregistrées pour les représentations de chevaux.

1.4 Création d'un référentiel archéologique

La question de l'identification d'auteur dans l'art paléolithique a déjà fait l'objet d'assez nombreux travaux (voir par exemple, Apellaniz, 1982 et 1984). Elle nous intéresse ici en ceci que, pour être capable d'identifier des figurations comme étant l'œuvre d'un même groupe culturel, nous devons au préalable identifier ce qui, dans les figurations, relève de la variabilité individuelle, et par ailleurs, ce qui renvoie aux conventions d'un groupe. On pourrait envisager de créer un référentiel actualiste expérimental. Il suffirait de demander à plusieurs groupes de personnes de figurer le même motif, en respectant quelques grandes règles comparables aux invariants de l'art paléolithique (le recours au profil, l'absence de caractère narratif...) et d'étudier ensuite ce qui réunit et ce qui distingue chaque auteur d'un groupe et les groupes les uns par rapport aux autres. Dans la pratique, mettre en place une telle expérimentation est délicat, ne serait-ce que pour former des groupes sensés représenter des groupes culturels homogènes et différents (mais à quel point,) les uns des autres. Par ailleurs, le transfert aux documents paléolithiques n'irait probablement pas sans difficultés.

Nous avons donc préféré travailler sur des documents paléolithiques dont le contexte donne des garanties qu'ils sont l'œuvre d'un même auteur. Des ensembles plus ou moins isolés et /ou présentant des évidences de cohérence (frises, affrontement, unité d'échelle et/ou de technique) nous sont apparus comme vraisemblablement l'œuvre d'auteurs uniques. L'étude des variables morphologiques engrangées dans notre base de données pour ces figures nous a permis, d'une part, de mieux cerner quel pouvait être le degré de liberté correspondant à un auteur unique, et d'autre part, de mettre en évidence des variables plus efficaces que d'autres dans l'identification des auteurs.

Pour les mammouths, nous avons choisi quatre panneaux issus de trois sites : la frise du Salon Rouge (167 à 172) et la frise de la Grande Fosse (149 bis à 152) à Rouffignac, le panneau des mammouths affrontés à Combarelles I (VID 58 à VID 60) et la « Bande aux mammouths » à Font-de-Gaume (n°2 à 5 de la bande générale). Quant au référentiel sur les figurations de bisons, il comprend trois ensembles provenant de trois dispositifs distincts : le Puits du Grand Plafond (131, 133, 135 à 137) à Rouffignac, le panneau de la biche (VIIIIG 81 à 90) à Combarelles I et les bisons de la Cheminée à Combarelles II (ChG 3 à ChG 5).

Nous n'avons pas créé de référentiel concernant les chevaux parce que, soit les figurations sont trop dispersées dans les sites (Rouffignac, Bernifal ou Font-de-Gaume), soit elles sont

tellement nombreuses et imbriquées les unes dans les autres (Combarelles I) que l'étude du contexte ne nous a pas permis d'isoler des ensembles cohérents.

1.5 Exploitation des bases de données

Par la suite, pour les trois thèmes correspondant à nos bases de données, nous avons conduit notre étude en deux étapes : l'analyse du contexte des figurations puis celle des traits stylistiques. Le contexte des représentations s'appuie sur l'étude de la répartition des figurations d'un thème donné dans les dispositifs pariétaux et sur les associations avec les autres thèmes animaliers et abstraits. Par ailleurs, l'analyse stylistique consiste en l'exploitation de nos bases de données, essentiellement pas le biais de statistiques descriptives.

A la fin de ces analyses, la confrontation des principaux résultats avec ceux tirés des référentiels archéologiques permettent de dépasser la dimension descriptive de l'étude pour mieux cerner le degré d'homogénéité de notre corpus.

1.6 Mise en œuvre des superpositions de silhouettes

Nous avons déjà évoqué en introduction la méthode d'étude par superposition de relevés que nous avons mise en œuvre au cours de notre DEA pour étudier les affinités stylistiques entre les figurations d'un même thème, sans recourir à des analyses quantitatives. Les limites de cette méthode nous ont dissuadés de l'utiliser de manière systématique dans le présent mémoire. Toutefois, dans quelques cas particuliers, son application nous a semblé opportune. S'agissant d'un procédé informatique mettant en jeu un logiciel couramment utilisé, Adobe Photoshop[®], nous donnons ici dans le détail la suite des manipulations que nous avons effectuées.

Le procédé que nous décrivons ici est applicable avec un logiciel du type "Adobe Photoshop[®]" dans une version permettant la création d'un nombre suffisant de calques dans un même document. Les détails pratiques donnés correspondent à l'utilisation d'une version 5 de Photoshop[®]. Pour d'autres versions, ou d'autres logiciels, des fonctions équivalentes existent, accessibles par d'autres moyens.

1. **Réalisation des calques à partir de relevés ou de photographies.** La qualité des relevés ainsi que la méthode de réalisation doivent être connues, surtout lorsqu'il s'agit de représentations réalisées sur des supports présentant un volume important ; les photographies doivent être faites le plus orthogonalement possible par rapport au support.
2. **Numérisation des calques.**
3. **Réalisation d'une image au format TIFF par sujet.** A cette occasion on s'assure que la numérisation est correcte, et que l'image est propre. Sinon, il faut procéder à quelques opérations qui lui conféreront une plus grande lisibilité sans nuire à la finesse des lignes.
4. **Création d'un document Photoshop[®]** dans lequel chaque image TIFF (chaque sujet) intervient comme un calque. Ce document doit être en couleur avec un format assez réduit (dimension et/ou résolution) pour qu'avec un nombre important de calques, il reste manipulable (en fonction des capacités de l'ordinateur utilisé). On donne à chaque calque le nom du document TIFF source.
 - **Elimination du fond pour chaque calque** (seule la silhouette du sujet doit subsister). Pour cela le plus simple est d'utiliser l'outil "baguette magique" et de sélectionner le fond, puis de l'effacer. Avant cette opération, il peut être nécessaire de réduire l'image si le format du document Photoshop[®] est inférieur à celui du document TIFF source. Le plus simple est d'utiliser l'outil "Homothétie" (Edition ⇒ Transformation ⇒ Homothétie) en maintenant la touche "MAJ" enfoncée, ce qui permet de faire une transformation proportionnelle).
 - **Orientation des sujets dans le même sens.** L'outil "Symétrie axe vertical" permet facilement cette opération (Edition ⇒ Transformation ⇒ Symétrie axe vertical). Par habitude, nous avons orienté les sujets vers la gauche.
 - **Attribution d'une couleur à la silhouette.** Le plus aisé est d'utiliser l'outil "baguette magique" et de sélectionner le fond, puis d'invertir la sélection (Sélection ⇒ Invertir [Ctrl+MAJ+I]). On obtient ainsi la sélection du relevé. Par "remplir" (Edition ⇒ Remplir), on donne au relevé la teinte choisie préalablement dans la palette de couleurs. Cette opération permet ensuite de mieux distinguer les différents sujets. Il est préférable d'éviter les teintes trop claires qui ressortent mal sur le fond (blanc) du document Photoshop[®].
5. **Choix d'une silhouette de référence.** Il est bon de prendre une figure assez complète et de lui donner une taille raisonnable et une orientation normale.

6. *Travail de mise en correspondance des silhouettes avec la silhouette de référence.* Il est important de ne garder que 2 calques visibles : celui de l'image de référence auquel il ne faut plus apporter de modification, et le calque sur lequel on travaille. Deux outils sont alors nécessaires : "Homothétie" et "Rotation" (Edition ⇨ Transformation ⇨ Homothétie) et (Edition ⇨ Transformation ⇨ Rotation). Il faut faire correspondre au mieux chaque silhouette avec la figure de référence. Lorsqu'on fait une homothétie il est indispensable qu'elle soit proportionnelle (touche MAJ enfoncée). A cette étape, il faut être particulièrement vigilant. Il faut se tenir à un choix quant aux portions de figures que l'on met en correspondance ainsi qu'aux points retenus pour la mise à l'échelle. Pour notre part, s'agissant des mammouths, nous nous efforçons de faire correspondre les trompes des différents sujets et de donner une longueur (entre le front et la fesse) identique pour tous.

2^{EME} PARTIE

SYNTHESE DES CONNAISSANCES SUR LES SITES ETUDIES

2.1	LES GROTTES DES COMBARELLES.....	43
2.2	LA GROTTTE DE FONT-DE-GAUME.....	67
2.3	LA GROTTTE DE BERNIFAL.....	92
2.4	LA GROTTTE DE ROUFFIGNAC.....	108

2.1 Les Grottes des Combarelles

La grotte des Combarelles fut découverte le 8 septembre 1901 par H. Breuil, L. Capitan et D. Peyrony. Cette invention, après celle des œuvres de La Mouthe en 1895 par E. Rivière, ouvrait une période riche de découvertes importantes. Paradoxalement, la grotte des Combarelles souffrit sans doute des découvertes qui lui succédèrent immédiatement, et le premier ouvrage de synthèse sur ce site ne parut qu'en 1924 sous la plume des inventeurs (Capitan, Breuil et Peyrony, 1924), clôturant la série des grands ouvrages édités sous le patronage du Prince Albert de Monaco. Site complexe comme nous le verrons, site difficile de par sa richesse, sa topographie et son état de conservation, il faudra attendre plus de 70 ans pour qu'une seconde synthèse soit consacrée aux Combarelles. Publiée en 1997, elle est l'œuvre de Cl. Barrière. Notre étude sur Les Combarelles se basera donc essentiellement sur ces deux monographies sans omettre d'autres travaux parmi lesquels ceux de D. et E. Peyrony (Peyrony, 1936), H. Breuil, (Breuil, 1952), A. Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan, 1965), N. Aujoulat (Aujoulat, 1979 et 1984), M. et Cl. Archambeau (Archambeau, 1989).

La grotte de Combarelles I fut achetée par l'Etat, dès 1901 ; elle est classée Monument Historique. Combarelles II est restée propriété privée jusqu'en 1986 et fut inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1943, suite à la découverte de l'art pariétal qu'elle recèle.

2.1.1 *Situation géographique, géologie*

Lorsque, depuis le village des Eyzies, on remonte la vallée des Beunes, on laisse sur la rive gauche, la grotte de Font-de-Gaume, située à, à peine un kilomètre en amont du confluent entre Beune et Vézère. Plus loin vers l'amont, mais en aval du confluent des Beunes, se trouve, également en rive gauche, un vallon largement ouvert et peu profond. C'est là, à moins de deux cents mètres du ruisseau, au fond du vallon dont elle a pris le nom, que s'ouvre la grotte des Combarelles.

Dans son ensemble, la cavité se présente comme un réseau en baïonnette (Figure 6) de direction générale Nord-Nord-ouest - Sud-Sud-ouest avec une série de segments en angle droit suivant les directions Nord-ouest - Sud-est et Nord-est - Sud-ouest (Aujoulat, 1979).

Sur ce réseau se trouvent deux ouvertures : le porche « classique » qui correspond à un secteur où la falaise recoupe obliquement le réseau karstique, et à l'aval, l'entrée donnant dans l'abri nord.



Figure 5 : L'entrée de la grotte des Combarelles.

Néanmoins, dans la suite nous envisagerons la grotte avec ces deux galeries divergentes à partir du porche « classique ». Ce dernier est assez vaste avec neuf mètres de large pour six mètres de haut (Aujoulat, 1979). Il commande donc deux couloirs ; à gauche, c'est Combarelles I, c'est-à-dire la partie amont du réseau où furent découvertes les œuvres pariétales en 1901 ; à droite, c'est Combarelles II, la partie aval du karst qui fut d'abord étudiée pour son remplissage archéologique.

Combarelles I est une galerie étroite et sans ramification. Sa largeur dépasse rarement 1,50 mètre pour une hauteur souvent inférieure à 2 mètres dans les conditions actuelles. A l'époque de la découverte, le couloir était dans certains secteurs beaucoup plus bas et accessible uniquement en rampant (Figure 7). Le secteur orné s'étend jusqu'à 240 m de l'entrée alors que la galerie se prolonge jusqu'à 382 m, rejoignant ainsi un réseau inférieur actif (Aujoulat, 1979).

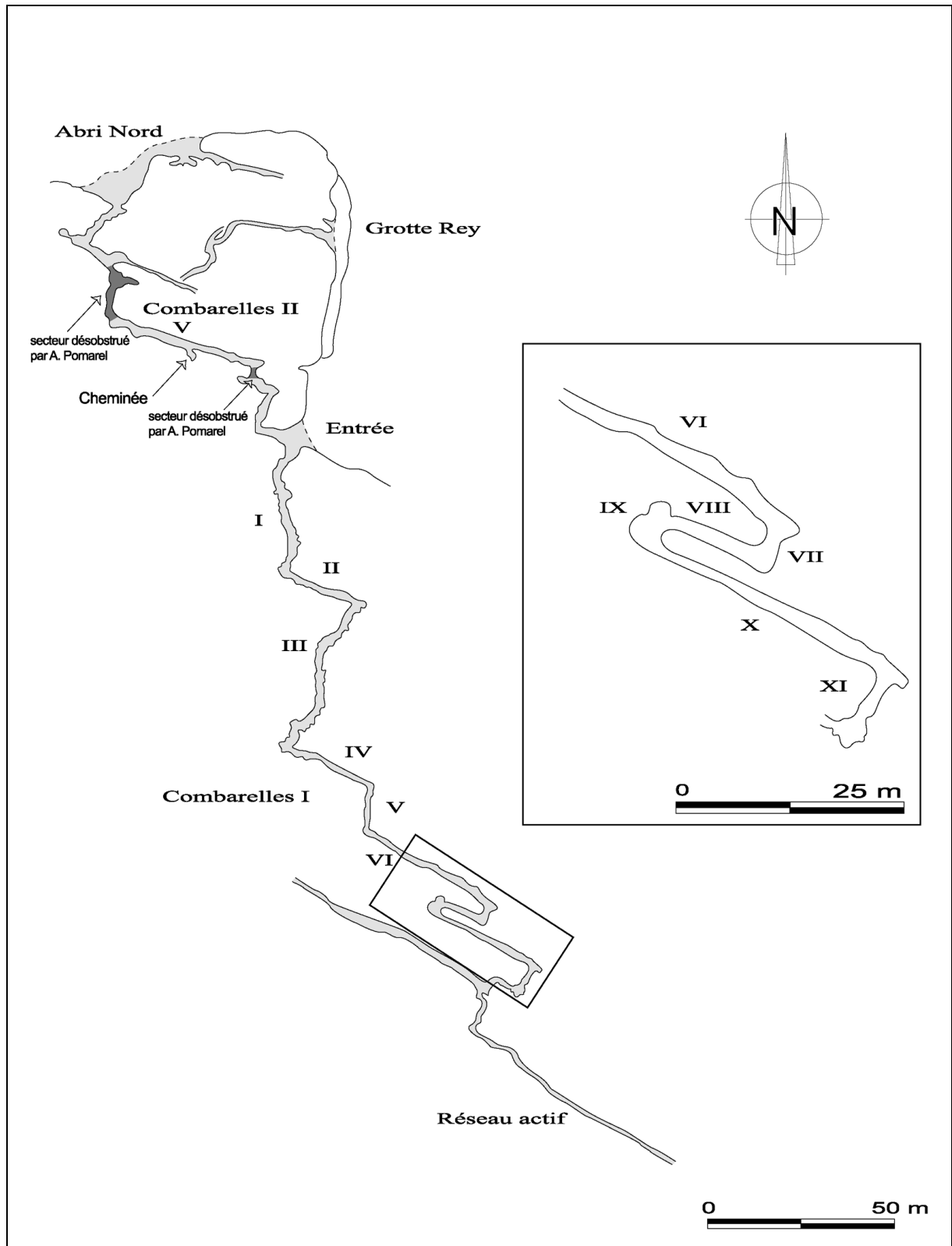


Figure 6 : Plan des cavités du vallon des Combarelles. Relevé topographique de N. Aujoulat, B. Fardet, H. Nielsen et F. Guichard (d'après Barrière, 1984).

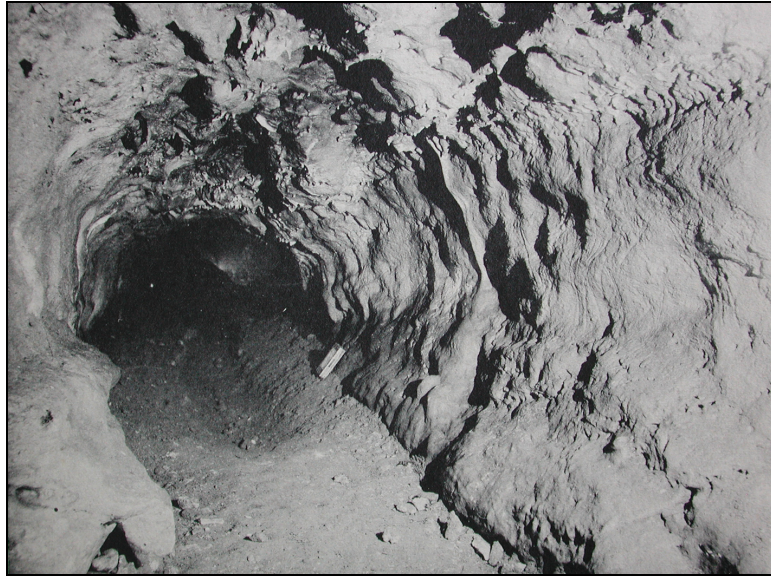


Figure 7 : Combarelles I au moment de la découverte. Il s'agissait alors d'un boyau étroit et bas, dans lequel une partie du décor était à la limite du sol. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1924)

Les parois sont en général assez corrodées ou recouvertes de calcite souvent foncée quoiqu'on observe en certaines places des plages tout à fait blanches. Cette calcite, tout autant que la corrosion des parois, a nui à la conservation des gravures (Barrière 1984). Le développement de la calcite est cependant différent suivant les secteurs de la grotte, et en particulier le voile épais qui recouvre la roche-mère près de l'entrée va s'amincissant vers le fond de la grotte où il acquiert même une certaine discontinuité (Barrière,1997).

La morphologie de Combarelles II est très voisine de celle de Combarelles I quoique la section du couloir soit un peu plus importante. Entre l'entrée classique et le débouché de la galerie dans l'abri Nord, on compte 103 mètres (Aujoulat, 1979). N. Aujoulat divise cette galerie en trois segments (Aujoulat, 1984) aux histoires et à l'intérêt différents. Depuis l'entrée classique, les trente premiers mètres furent fouillés par E. Rivière qui s'arrêta sur un bouchon bréchifié qu'Armand Pomarel traversa en 1934, découvrant un deuxième segment qui recèle les représentations pariétales et qui se terminait par un second bouchon stalagmitique que fit également sauter Pomarel, atteignant ainsi le troisième et dernier segment qui débouche dans l'abri Nord, en bordure de la route départementale 47 de Périgueux à Sarlat. La fermeture aux deux extrémités de la galerie a, sans doute, favorisé la conservation des œuvres jusqu'à leur découverte en 1934.

Pour compléter la description physique des lieux, signalons la grotte Rey qui s'ouvre sur le même côté du vallon et un peu en aval des Combarelles. C'est un réseau peu développé sans

connexion reconnue avec Combarelles II mais qui appartient sans doute au même système karstique.

2.1.2 Historique des recherches

Dès 1892, E. Rivière, après d'autres chercheurs locaux, s'intéresse à la Grotte à Mentoune ou à Tounialou comme on l'appelle alors. Le porche, qui donne accès aux deux galeries, est encore utilisé comme étable et a, déjà, été vidé d'une partie de son remplissage. E. Rivière poursuit donc la fouille de la galerie de droite (future Combarelles II) dans des niveaux largement bréchifiés qui lui fournissent un matériel important qu'il décrit sommairement dans une communication au congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, à Caen, en 1894, et dans une autre, devant la même assemblée, en 1906. Parallèlement aux fouilles de Combarelles II, E. Rivière conduit des recherches à la Grotte Rey. La séquence qu'il découvre lui semble plus prometteuse, parce que, dit-il, cette galerie n'a pratiquement pas subi de fouille avant qu'il n'entreprenne ses propres recherches. Seul l'abbé Landesque y aurait déjà fait quelques fouilles, demeurées inédites (Rivière 1906). Les résultats de ces travaux ne seront jamais publiés en totalité et nous ne disposons, là encore, que des comptes rendus des communications de 1894 et de 1906.

Après ces débuts strictement archéologiques, et en rien tournés vers l'art pariétal, l'histoire des Combarelles entre dans une nouvelle phase en 1901. Le contexte est évidemment différent. Si en 1894, E. Rivière ne cherchait sans doute pas d'art sur les parois de Combarelles, c'est qu'à l'époque on n'avait pas encore reconnu cet aspect des cultures préhistoriques. C'est pourtant E. Rivière lui-même, à la Mouthe en 1895, qui va permettre la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique. Ses recherches en ce lieu sont d'ailleurs à l'origine de la découverte des œuvres de Combarelles (désormais Combarelles I) par Jean Pomarel en 1901. Ce dernier, en effet, avait participé aux travaux de E. Rivière et avait eu l'occasion de voir les gravures de la Mouthe au moment de leur découverte. Le 8 septembre 1901, il accompagne à Sireuil L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony dans leur recherche du gisement d'où pouvait provenir une petite statuette féminine en calcite. Alors que la recherche reste infructueuse, Pomarel révèle que chez lui aussi (en fait, chez son beau-père, François Berniche), se trouve une grotte où il a repéré des gravures semblables à celles de la Mouthe (Breuil et Peyrony, 1930 ; Breuil, 1960 ; Roussot, 1966). Aussitôt, il conduit les trois préhistoriens sur les lieux, et avec eux, retrouve les gravures qu'il connaissait mais également

d'autres qui lui avaient échappé. Ce 8 septembre restera comme la date de la découverte mais nous ignorons quand Pomarel reconnut pour la première fois les gravures des Combarelles.

Deux jours plus tard, une lettre de H. Breuil à Jean Bouyssonie témoigne de l'enthousiasme des inventeurs. La missive commence ainsi : « *Hurrah ! Pour une découverte, en voilà une d'envergure pour Capitan et moi ensemble : une immense grotte à gravures* » (Roussot, 1966). L'annonce de la découverte est faite devant l'Académie des Sciences par Louis Capitan, le 16 septembre 1901 (Capitan et Breuil, 1901).

C'est H. Breuil qui réalisera les relevés des gravures qui seront publiées avec L. Capitan et D. Peyrony en 1924 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1924).

Ouvrons ici une parenthèse. Il est ainsi intéressant de noter que dans l'article de 1906, E. Rivière explique qu'en 1893, « [il] avait fait donner quelques coups de pioche dans le couloir de gauche ; mais [que] ceux-ci furent absolument improductifs de telle sorte qu'il [lui] parut, ainsi qu'à Gaston Berthoumeyrou [avec qui il travaillait alors], qui cependant le parcourut [le couloir][...] dans toute son étendue, n'avoir jamais été habité aux temps préhistoriques » (Rivière, 1906 : 782). Dans la suite du texte, il exprime donc sa grande surprise à l'annonce de la découverte d'œuvres d'art pariétal dans ce couloir par L. Capitan et H. Breuil. Il envisage d'ailleurs cette trouvaille comme « *une heureuse confirmation* » venant appuyer ses propres découvertes à La Mouthe. L'honnêteté intellectuelle de E. Rivière est ici tout fait remarquable, reconnaissant sa surprise à l'annonce de la découverte des œuvres, reconnaissant aussi qu'il n'avait pas vu les œuvres pariétales et choisissant de s'appuyer désormais sur les découvertes de ses collègues.

C'est à Armand Pomarel, en 1934, que l'on doit une nouvelle découverte sur le site de Combarelles. En effet, il reprit le travail d'E. Rivière dans la galerie de droite et attaqua la brèche qui l'obstruait. Après environ cinq mètres de désobstruction, il déboucha sur un nouveau couloir où il découvrit quelques figures parmi lesquelles une des rares représentations pariétales d'Antilope saïga. Ce sont Denis et Elie Peyrony qui publièrent la première étude de ces œuvres en 1936 (Peyrony D et E, 1936). Par la suite, H. Breuil réalisa quelques relevés en 1939 (Breuil, 1960) Ses observations donnèrent lieu à deux textes différents décrivant la cavité et son décor pariétal. Le premier constitue la notice parue dans *Quatre cents siècles d'art pariétal* (Breuil, 1952), tandis que le second ne fut publié qu'en 1994 par B. et G. Delluc et D. Vialou (Delluc et Vialou, 1994). Depuis lors, Norbert Aujoulat fit d'autres relevés et rédigea la notice « Combarelles II » de l'*Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises* (Aujoulat, 1984).

Dans l'histoire des recherches consacrées aux Combarelles, il faut aussi citer André Leroi-Gourhan, à qui ce site servit de test lui permettant d'élaborer le schéma interprétatif qu'il décrit dans Préhistoire de l'art Occidental (Leroi-Gourhan, 1965). C'est pourtant selon lui un des sites les plus compliqués qu'il ait eu à étudier : « *Avec El Castillo, le sanctuaire des Combarelles est le plus compliqué que j'aie eu l'occasion d'étudier. [...] C'est pourtant cette grotte que j'avais choisie pour le premier test statistique et c'est elle qui, avec le Portel et Covalanas m'a montré le caractère volontaire des groupements de figures et de leur répartition.* »

En 1973, à l'occasion de travaux d'aménagement du porche d'entrée, Jean-Philippe Rigaud dirigea une petite fouille de sauvetage qui lui fournit deux lambeaux de niveaux archéologiques qui demeurent aujourd'hui les seuls éléments fouillés méthodiquement dans ce site. Le matériel a permis de faire deux datations radiocarbone (Archambeau, 1987a).

Pour terminer le tableau historique des Combarelles, arrêtons-nous sur les travaux de Cl. Barrière qui, entre 1978 et 1990, réalisa une nouvelle série de relevés des motifs des deux galeries, ajoutant de nombreuses figures à celles déjà décrites par H. Breuil, reprenant aussi la lecture de certaines représentations avec des exigences forcément différentes de celles qui guidaient les inventeurs.

Parallèlement à ces travaux, ceux de Monique et Claude Archambeau, ont, eux aussi, apporté des représentations inédites et une étude plus particulière des représentations humaines de la grotte. On leur doit également la publication du matériel issu de la fouille de J-Ph. Rigaud (Archambeau, 1987a et 1987b).

2.1.3 Contexte archéologique

Le contexte archéologique général des Combarelles est simple, au cœur de la « zone Vézère », riche en gisements du Paléolithique supérieur sur lesquels il serait trop long de revenir ici. Plus localement, le contexte archéologique est dominé par deux ensembles que sont la grotte Rey et le porche d'entrée des Combarelles. Ces gisements ont été fouillés par E. Rivière à la fin du XIX^e siècle. En outre, le porche des Combarelles a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1973, sous la direction de J.-Ph. Rigaud.

Dans ce chapitre, nous allons présenter les données bibliographiques relatives au matériel recueilli à la grotte Rey et aux Combarelles. Nos propres observations feront l'objet d'un chapitre dans la troisième partie de ce mémoire.

2.1.3.1 Les fouilles d'Emile Rivière

Les fouilles d'E. Rivière n'ont pas donné lieu à des publications exhaustives. Par conséquent les informations dont nous disposons viennent en général des deux compte rendus des communications d'E. Rivière en 1894 et 1906 au congrès de l'AFAS (Rivière, 1894 et 1906). Aux Combarelles, E. Rivière entreprend la fouille de la galerie de droite, notant que quelques coups de pioche dans l'autre couloir ne lui ont apporté aucun indice d'occupation préhistorique. Il fouille des niveaux assez bréchifiés et vide la grotte de son remplissage sur une trentaine de mètres avant de s'arrêter sur un secteur plus dur encore et obstruant totalement la galerie. Le matériel recueilli est cependant particulièrement riche. Dans une faune très variée, il reconnaît l'Ours des cavernes, l'Hyène, le Rhinocéros, le Cheval, le Renne, le Cerf, le Bouquetin et le Bœuf, et note la présence de vestiges de microfaune en grande quantité. Cette précision semble montrer que E. Rivière a tamisé une partie des sédiments. Il ne le précise pas pour les Combarelles mais insiste sur ce point pour les fouilles de la grotte Rey. Il décrit aussi une industrie lithique qui compte plusieurs milliers de pièces : grattoirs, burins simples et doubles, lames, nucléus... A cela s'ajoute l'industrie osseuse, avec deux harpons à un et deux rangs de barbelures, des aiguilles, des pointes de sagaies, des poinçons et de nombreux déchets de fabrication. En outre, il signale des os gravés dont une scapula (Figure 8) de Renne qui porte plusieurs figurations de rennes (Rivière, 1906). Il mentionne également des rondelles découpées et gravées de motifs géométriques. Il faut encore ajouter « *une canine de Renne percée d'un trou de suspension* » et un polissoir en grès marqué sur plusieurs faces de nombreuses rainures « *qui démontrent qu'il a dû servir à polir et à aiguiser aiguilles et poinçons* » (Rivière, 1894 : 713).

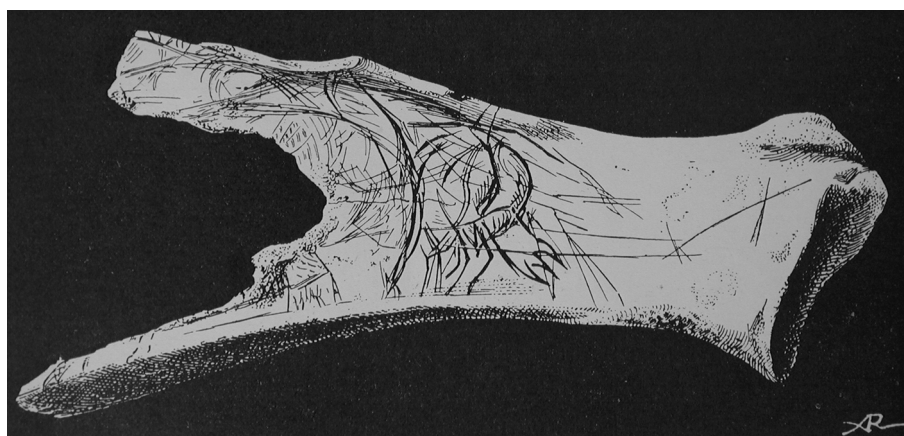


Figure 8 : Combarelles, scapula de Renne gravée de plusieurs arrière-trains de rennes (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1924).

Pratiquement en même temps qu'il travaille aux Combarelles, Rivière entreprend aussi des fouilles à la grotte Rey. En 1894, au moment où il présente ses résultats, il a fouillé la cavité sur 33 mètres de long et l'a reconnue sur plus de 50 mètres. Il note cette fois que la fouille est retardée parce qu'il a « *passé au crible* » les sédiments issus des « *foyers*¹ » qu'il a repérés. De là, la découverte de restes de microfaune et d'éléments de parures (dents percées). La faune semble comparable à celle des Combarelles quoique « *les mâchoires et des dents des carnassiers sont moins rares que dans la grotte des Combarelles* » (Rivière, 1894 : 715). Parmi les ruminants, le Renne est dominant suivi par « *la chèvre primitive* » et des espèces de Cervidés et de Bovidés. L'industrie lithique est moins abondante qu'à Combarelles et E. Rivière ne la décrit que succinctement. Il consacre par contre quelques lignes à la description de deux côtes de ruminants aménagées en spatule et décorées de représentations de poissons (Figure 9). Il insiste aussi sur la présence de nombreux éléments de parures : coquillages au nombre de trois, dents percées en grand nombre et pendeloques en os.



Figure 9 : Grotte Rey : a- Côte de ruminant amincie et découpée à une extrémité en forme de queue de poisson. Long. : 21 cm.
b- Côte de ruminant amincie sur la laquelle est gravée un poisson. Une extrémité est découpée pour figurer la queue et les nageoires ventrales, dorsales et caudales. Long. : 20 cm. (d'après Rivière, 1894).

Dans la monographie de 1924 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1924), les auteurs reprennent déjà les données de E. Rivière en notant qu'ils n'ont pu eux-mêmes examiner le matériel. Toutefois, ils font une synthèse sur les différentes occupations du site (Tableau 5). A la grotte Rey, comme aux Combarelles, les premiers occupants furent les carnivores : Hyènes, Ours et Félin. Ensuite, à la grotte Rey, il y a sans doute eu une occupation moustérienne attestée notamment par des racloirs que signalait E. Rivière et dont un dessin figure dans l'article de

¹ Il faut ici entendre le mot foyer avec le sens de couche archéologique.

1906 (Rivière, 1906). Viennent après, toujours à la grotte Rey, deux phases d'occupations du Paléolithique supérieur, l'une remontant au Solutréen et l'autre à un Magdalénien ancien, sans harpon. Aux Combarelles, par contre, il n'y aurait pas d'occupation humaine antérieure au Magdalénien. La séquence y correspondrait à deux occupations, la première plus ou moins contemporaine de la fin de la séquence paléolithique de la grotte Rey et l'autre plus tardive attestée par les harpons découverts par E. Rivière.

Grotte Rey	Combarelles
	Magdalénien avec harpons
Magdalénien sans harpon	Magdalénien sans harpon
Solutréen	
Moustérien	
Grands carnivores	Grands carnivores

Tableau 5 : Tableau de synthèse des occupations préhistoriques aux Combarelles et à la grotte Rey établi à partir des informations publiées par E. Rivière (1894 et 1906) et des commentaires de Capitan, Breuil et Peyrony (1924).

2.1.3.2 La fouille de sauvetage de J.-Ph. Rigaud

Les fouilles de sauvetage conduites par J.-Ph. Rigaud en 1973, apportent quelques informations complémentaires. La zone fouillée, bien que réduite à environ 2 m² et divisée en deux secteurs distincts, a permis d'identifier deux niveaux nettement séparés. Des datations réalisées sur os permettent de caler ces deux niveaux dans le temps : pour le niveau supérieur le résultat est 11 380 ± 210 BP (LY 3201), et pour le niveau inférieur 13 680 ± 210 BP (LY 3202) (Archambeau, 1987a).

H. Plisson a décelé des traces d'utilisation sur certaines pièces lithiques des deux couches. Des tranchants assez longs auraient travaillé de la peau ou de la viande. Trois pièces du niveau supérieur présentent des angles usés témoignant de leur utilisation sur du calcaire ou du grès (Figure 10) (Archambeau, 1987a).

Au total, ces données complètent les fouilles d'E. Rivière et fournissent des précisions chronologiques inédites qui rajeunissent les occupations magdaléniennes des Combarelles et permettent de les situer « *entre la fin du Magdalénien IV et le Magdalénien VI* » (Archambeau, 1987a : 177).

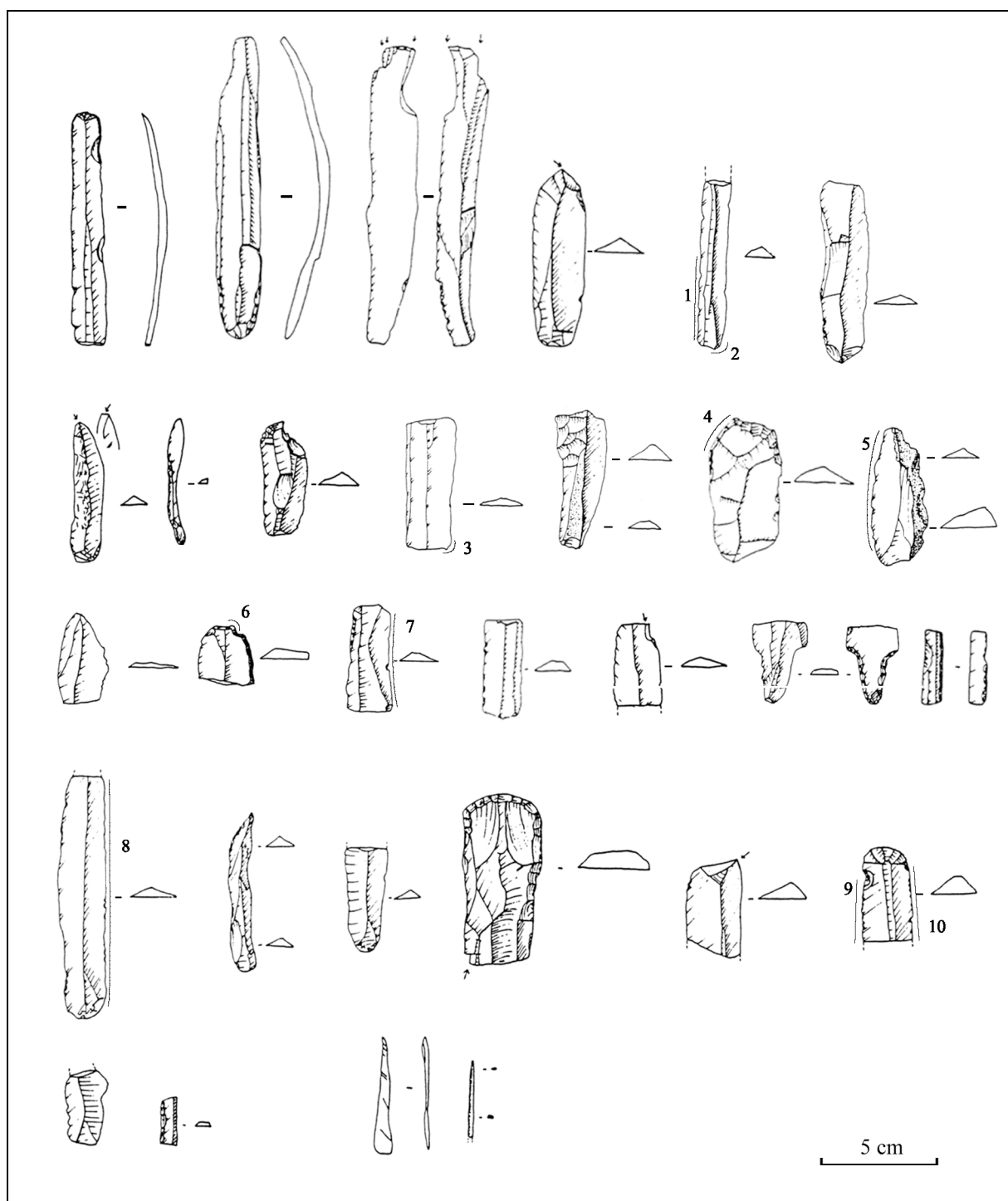


Figure 10 : Combarelles, fouilles de J. Ph. Rigaud. Les trois lignes du haut correspondent à la couche supérieure, les deux lignes du bas à la couche inférieure. En bas, au centre, un poinçon et une aiguille en os. Les chiffres 1 à 10 renvoient aux traces d'utilisation étudiées par H. Plisson : 1, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 correspondent à un usage sur de la viande ou de la peau ; 2, 4, et 6 ont été en contact avec du calcaire ou une roche assez dure ; 3, usure indéterminée (d'après Archambeau, 1987b).

2.1.4 L'art pariétal de Combarelles I

2.1.4.1 L'inventaire des œuvres

Thèmes	Breuil, 1952			Barrière, 1997		
	Effectif	% du figuratif	% des représentations	Effectif	% du figuratif	% des représentations
Cheval	116	42,2	40,8	141	47,8	31,9
Bison	37	13,5	13,0	38	12,9	8,6
Aurochs	7	2,5	2,5	4	1,4	0,9
Mammouth	13	4,7	4,6	24	8,1	5,4
Cerf / Biche / Daim	9	3,3	3,2	10	3,4	2,3
Renne	14	5,1	4,9	11	3,7	2,5
Bouquetin	9	3,3	3,2	9	3,1	2,0
Rhinocéros	1	0,4	0,4	1	0,3	0,2
Félin	5	1,8	1,8	3	1,0	0,7
Ours	19	6,9	6,7	7	2,4	1,6
Canidé	5	1,8	1,8	3	1,0	0,7
Hyène				1	0,3	0,2
Mustélidé				1	0,3	0,2
Serpent				1	0,3	0,2
Poisson	1	0,4	0,4	2	0,7	0,5
Anthropomorphe	39	14,2	13,7	39	13,2	8,8
Total figuratif	275	100,0	96,8	295	100,0	66,7
Signes	8		2,8	67		15,2
Main	1		0,4			
Indéterminés				80		18,1
Total unités graphiques	284		100,0	442		100,0

Tableau 6 : Inventaire général des représentations des Combarelles I.

L'ensemble pariétal que constitue Combarelles I est sans conteste parmi les plus importants de l'art paléolithique. L'inventaire des œuvres (Tableau 6) en témoigne largement, même s'il met en lumière les différences d'interprétations entre les travaux d'H. Breuil et ceux de Cl. Barrière. Le premier s'était limité aux figures les plus claires pour préparer la monographie de 1924 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1924). En 1952, dans *Quatre cents siècles d'art pariétal*, il donne un inventaire des œuvres, souvent cité dans la littérature ultérieure, mais finalement invérifiable d'après ses seules publications. Le travail de Cl. Barrière, réalisant d'autres relevés, a permis de dresser un nouvel inventaire sans doute plus proche de la perception actuelle que l'on peut avoir des représentations. Pour les figurations animales, il abouti à des chiffres, certes différents de ceux de Breuil, mais néanmoins comparables. En revanche, le

dénombrement des motifs géométriques et des signes est beaucoup plus précis et conduit à augmenter sensiblement leur nombre (Tableau 7).

De ces inventaires, il ressort que Combarelles I est dominée par le Cheval qui rassemble 47 % des représentations animales. En comparaison, le Bison, thème principal de Font-de-Gaume, ne constitue pourtant que 36 % des représentations animales. Au contraire le Mammouth à Rouffignac représente plus de 60 % des figures animales. Après la nette domination des chevaux, ce qui frappe, c'est la diversité des thèmes. On peut en décompter 17, avec une relative abondance de thèmes souvent très discrets comme l'Ours, avec au moins 7 figurations, le Renne avec 11 occurrences au minimum et bien sûr les Anthropomorphes dont Cl. Barrière reconnaît 39 figurations.

Comme toujours, les inventaires, même lorsqu'ils sont très fiables, ne donnent qu'une partie de l'information sur le décor pariétal d'un site. Combarelles I n'échappe pas à la règle, et au-delà des données chiffrées qui précèdent, il nous faut nous arrêter sur les techniques utilisées par les artistes, ainsi que sur quelques éléments-clés du dispositif pariétal.

Typologie	Effectif
Tectiformes	3
Quadrillages	5
Arboriformes	2
Faisceaux	4
Ovale	4
X	14
Massues	2
Scutiformes	2
Arceaux	3
Comètes	1
Divers	2
Croissant	1
Fuseaux	10
Vulves / Triangles	14
Total	67

Tableau 7 : Inventaire des signes des Combarelles I, d'après Barrière, 1997.

2.1.4.2 Les techniques

La gravure domine largement l'art de Combarelles I. Les décomptes de Cl. Barrière (Barrière, 1997) font apparaître une proportion de motifs gravés supérieure à 80 % et atteignant même plus de 95 % des figures déterminables. Les tracés digitaux sont rares et les lignes faites à l'outil montrent une réelle diversité en fonction des états de surface et du travail des artistes.

Ainsi existe-t-il tout un éventail de tracés depuis les gravures fines et peu appuyées jusqu'aux contours, à la limite du bas-relief. Il en résulte une lisibilité très différente d'une figure à l'autre ou entre deux parties d'une même représentation puisqu'on constate que la morphologie des traits peut varier très rapidement.

L'usage de pigment demeure marginal. H. Breuil ne signale que quelques dessins, tandis que Cl. Barrière recense 96 motifs dessinés parmi lesquels 16 figures déterminées, toutes localisées dans la partie profonde. Le rouge est exceptionnel puisqu'il ne concerne que deux motifs identifiables et de surcroît très semblables : les signes VIIIIGD 25² et XDD 42. Le noir, souvent verdâtre ou bleuté en fonction de la calcite qui le couvre, est plus abondant. Parfois (11 cas) dessins et gravures sont employés simultanément sur la même représentation.

Cependant, il semble que la perception que nous avons aujourd'hui des œuvres de Combarelles I soit très différente de celle des Paléolithiques. La conservation des œuvres est variable selon les secteurs de la grotte, les registres de parois concernés et les techniques utilisées. Il est révélateur de noter que 15 % des motifs sont dessinés mais qu'il n'y a que 1% des figures déterminées qui utilisent cette technique. Autrement dit, le dessin apparaît surtout dans des motifs indéfinis (taches, traits sans organisation apparente, ...) ; c'est l'indice que les dessins ont plus souffert du temps que les gravures et qu'ils nous sont parvenus de façon trop fragmentée pour être identifiés.

2.1.4.3 Aperçu sur l'organisation des motifs pariétaux

La décoration commence à 70 m de l'entrée par une figuration féminine au plafond, bientôt suivie par un mammouth et des chevaux. Pourtant, les œuvres restent rares et fragmentaires jusqu'à environ 150 m de l'extérieur (milieu du segment VI). Là, leur densité augmente assez brutalement. Dès lors, le décor est réparti sur les deux parois alors que le plafond demeure peu utilisé. Les œuvres se succèdent en deux longues théories jusque vers 240 m de l'entrée.

Il serait fastidieux et inutile de décrire de manière exhaustive chacune des deux parois ornées. Néanmoins quelques éléments doivent être soulignés. Les bandes générales des monographies de H. Breuil et de Cl. Barrière, comme les inventaires, mettent bien en lumière

² Nous suivons la nomenclature de Cl. Barrière. Il a découpé la galerie en 10 segments en fonction des coudes qu'elle dessine (Figure 6). La numérotation des figures est continue sur chacune des deux parois. Le numéro de la figure est précédé de celui du couloir et de l'initiale de la paroi. Les figures sur le plafond sont numérotées avec celles de la paroi la plus proche. Ainsi la notation « IXD131 » correspond à la 131^{ème} figure de la paroi droite ; ce motif se trouve dans le segment IX du couloir. Pour les dessins, la lettre D est ajoutée après l'initiale de la paroi.

l'omniprésence des chevaux. Au milieu d'eux se trouvent les autres animaux souvent isolés, ou parfois réunis en petits groupes. Le panneau des mammouths affrontés (VID 57 à 60, Figure 103), celui des bouquetins (IXD 118 à 129), celui des bisons (VIIIIG 81 à 90, Figure 11) fournissent quelques exemples de ces ensembles localisés où le Cheval n'intervient pas ou peu. Le bison XG 150 ou le félin XG 168 (Figure 12) illustrent, quant à eux, l'existence de représentations d'animaux différents des équidés mais éparpillées au milieu des chevaux.

Les bisons sont le plus souvent isolés dans le décor. Les deux seules exceptions notables sont celle du panneau déjà cité (VIIIIG 81 à 90, Figure 11) où les bisons sont associés à une biche, à deux rennes, à un bouquetin et à un signe tectiforme, et celle de l'ensemble du fond du secteur X (XD 213 à 219 et XG 189 à 1931) où quelques bisons plus ou moins lisibles occupent les deux parois et les reliefs du plafond. Dans ces deux ensembles, les sujets sont de dimensions plus réduites que la moyenne des autres ; ce sont ceux-là qu'A. Leroi-Gourhan qualifiait de « petits bisons intrusifs » (Leroi-Gourhan, 1965).

Parmi les panneaux originaux dans le dispositif pariétal de la cavité, il faut citer le panneau dit « de la lionne » (VIIIIG 102 à 107, Figure 13). Il se trouve sur la paroi gauche du secteur VIII, juste avant le coude de la galerie qui constitue le secteur IX. Deux félins sont en compagnie d'un rhinocéros laineux, d'une biche réduite à la tête, de deux chevaux et d'un signe triangulaire (Igarashi, 2003). Le rhinocéros laineux est suffisamment exceptionnel dans l'art pariétal pour qu'on le signale ici, d'autant que c'est la seule figuration de cet animal dans la cavité. Quant aux deux lions, ils sont figurés à la suite l'un de l'autre, en profil droit. La tête de celui de gauche est particulièrement lisible. La réunion de ces animaux, plutôt rares dans l'art des grottes, à proximité d'un virage de la galerie, s'accorde parfaitement avec la lecture structurée qu'A. Leroi-Gourhan faisait de la cavité. De façon synthétique, il regardait l'art de Combarelles I comme essentiellement construit dans trois couloirs séparés par deux virages en « épingle à cheveux ». A ses yeux, il existait une nette différence entre les panneaux situés sur les parois des couloirs rectilignes (segments VI, VIII et X) et les compositions des tournants (VII et IX) (Leroi-Gourhan, 1965). Les humains, les ours, les félins, les rennes, le rhinocéros sont ainsi plutôt rassemblés dans les tournants (ou à proximité), souvent accompagnés par des chevaux et des mammouths, alors que dans les panneaux rectilignes des segments VI et VIII et X, se trouvent essentiellement des chevaux et des bisons, auxquels s'ajoutent parfois des bouquetins, des aurochs ou des mammouths.

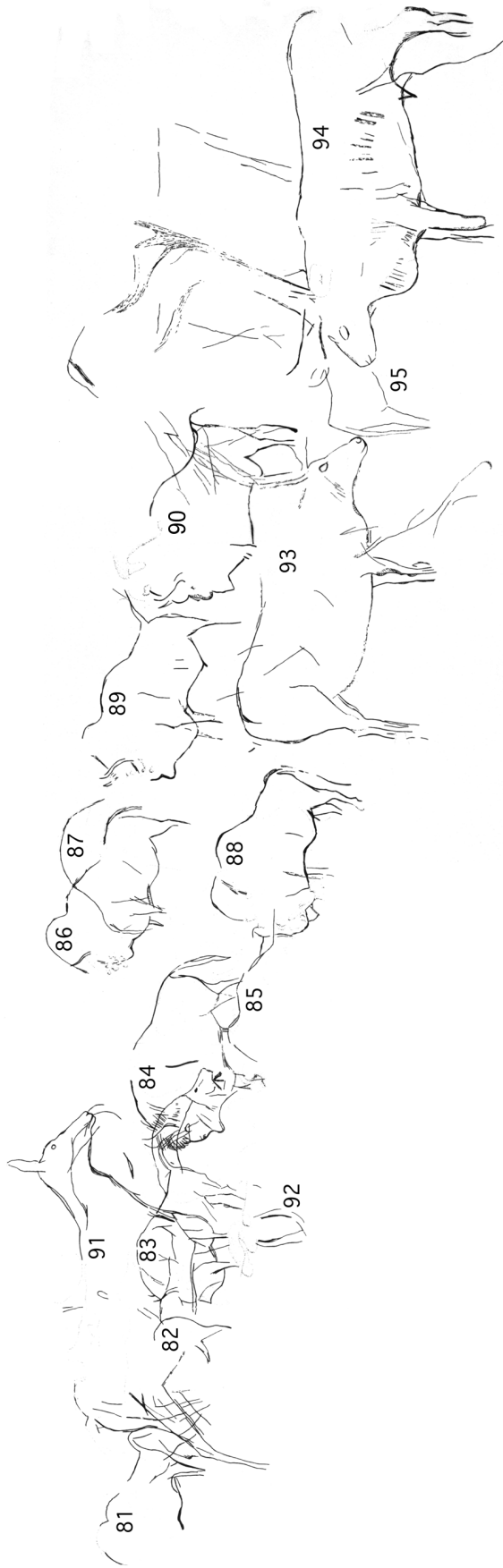


Figure 11 : Combarelles I, figures VIIIIG 82 à 94. Long. du panneau : 3, 50 m. (d'après Cl. Barrière, 1997).

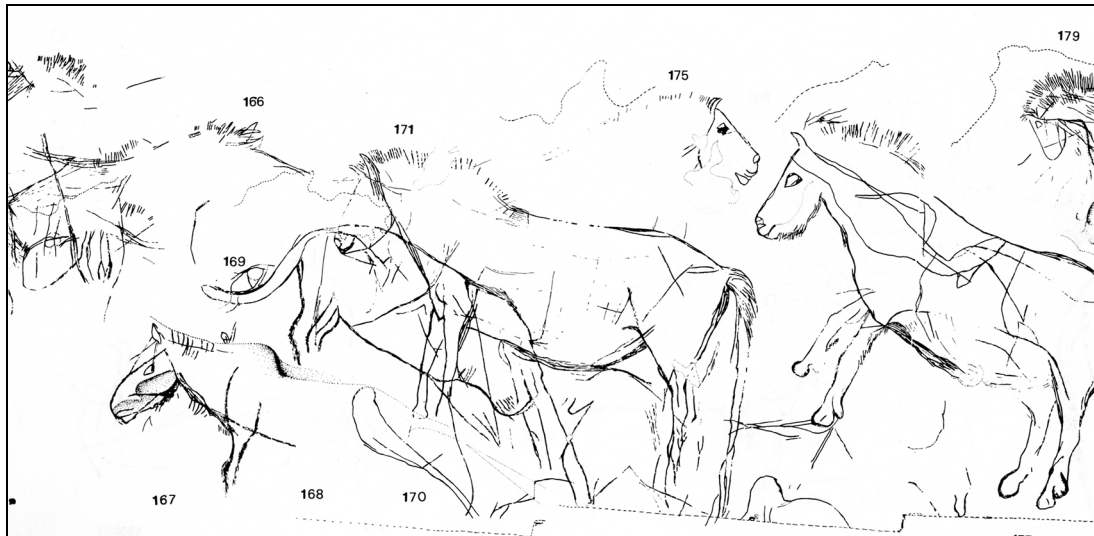


Figure 12 : Combarelles I, panneau du félin XG 168. Long. du panneau : 2, 40 m. (d'après Cl. Barrière, 1997).



Figure 13 : Combarelles I, figures VIIIIG 102 à 107. Long. du panneau : 1, 50 m. (d'après Cl. Barrière, 1997).

Globalement, cette lecture coïncide avec les faits : pour certains thèmes comme le rhinocéros, les félins et les humains, la répartition dans la grotte est assez claire. En revanche, pour les chevaux, omniprésents, les mammoths ou les rennes, il est difficile de conclure.

L'exemple des humains est assez explicite. Par leur nombre, ils tiennent à Combarelles I une place tout à fait inhabituelle dans les grottes ornées. Par leur situation topographique, ils semblent s'inscrire dans un schéma relativement établi, et ce, en dépit de leur diversité. Plus

de la moitié d'entre eux se trouve concentrée dans deux secteurs particuliers : un premier groupe est situé au fond du secteur VI et au début du VII (VIG 56 à 61, 64, 65, VID 61 à 63, 66, VIIG 69 à 71, 74, 77, VIID 73, 78) tandis qu'un second est placé au début du secteur X (XD 152, 153, 157, 159, 163, 164). Toutefois, les 39 anthropomorphes que décompte Cl. Barrière ne constituent pas un ensemble homogène du point de vue formel. 14 d'entre eux sont des silhouettes féminines schématiques du type Lalinde-Gönnersdorf ; l'essentiel des autres représentations sont des têtes le plus souvent en profil. Beaucoup sont d'ailleurs humaines par défaut plus que par réelles caractéristiques. Ainsi sur la cinquantaine de sujets considérés par M. et Cl. Archambeau (Archambeau M. et Cl., 1991), presque 50 % sont qualifiés « *d'indéterminés ?* » tout en leur reconnaissant des caractères plus ou moins humains.

Nous venons de le voir, les humains ne sont pas répartis de façon aléatoire dans la cavité et leur distribution correspond assez bien avec le schéma global d'A. Leroi-Gourhan. Pour ce dernier, la situation des mammouths et beaucoup moins claire puisqu'ils apparaissent dans les deux types de situations topographiques décrits. De fait, des 23 sujets que nous avons retenus, 7 seulement se trouvent dans des zones de passage (les coudes du couloir), les autres étant répartis dans les secteurs rectilignes. Il en va de même des rennes qui en dépit de leur relative rareté dans le décor sont finalement ubiquistes.

2.1.5 L'art pariétal de Combarelles II

2.1.5.1 L'inventaire des œuvres

Les œuvres de Combarelles II sont moins nombreuses que celles de Combarelles I. Cependant, les inventaires diffèrent assez nettement selon les auteurs (Tableau 8).

Quel que soit l'inventaire considéré, quelques traits essentiels méritent d'être mis en exergue. En dépit du faible nombre de représentations animales, il apparaît clairement qu'on ne retrouve pas la suprématie du cheval observée à Combarelles I, dans le bestiaire de Combarelles II. Ici bisons et mammouths sont numériquement aussi présents que le cheval. Par ailleurs, la présence de thèmes rares comme le rhinocéros laineux et l'antilope saïga mérite d'être soulignée. Ce décompte fait également apparaître l'absence des signes tectiformes.

Thèmes	Breuil, 1952	Aujoulat, 1984	Barrière, 1997
	Effectif	Effectif	Effectif
Cheval	5	4	6
Bison	6	8	7
Mammoth	2	5	5
Renne	1		
Saïga	1	1	1
Rhinocéros	1	1	1
Carnassier ?	1		
Ruminant ?	1	1	
Oiseau		1	1
Cervidé ou Capriné ?		1	
Cervidé			3
Homme			1
Signes		4	8
Indéterminé			7
Total	18	27	40

Tableau 8 : Inventaire des œuvres des Combarelles II.

2.1.5.2 L'organisation des motifs pariétaux, description des grands ensembles

Les œuvres de Combarelles II se répartissent entre la galerie et une cheminée difficile d'accès. Plus précisément, elles sont concentrées dans le secteur moyen du couloir, entre les deux « bouchons » que Pomarel traversa d'un côté pour accéder à la grotte depuis l'entrée classique et de l'autre pour retrouver l'abri nord (Figure 6).

Sur la paroi droite, trois figures sont remarquables. C'est d'abord la tête d'une antilope saïga (VD11, Figure 14)³, probablement la plus crédible de l'ensemble de l'art pariétal, puis un cheval (VD18), dont l'authenticité d'une partie des traits a souvent été discutée, et enfin un mammoth (VD24, Figure 15), placé en hauteur et d'une facture médiocre. Cl. Barrière ne lui voit pas de défenses ; nos observations de terrain nous portent à croire qu'elles sont pourtant figurées.

³ Pour Combarelles II, nous suivons également la nomenclature de Cl. Barrière, basée pour cet ensemble sur les mêmes principes que celle de Combarelles I. Toutes les figures sont dans le segment V et dans la cheminée désignée par « Ch ».



Figure 14 : Combarelles II, antilope saïga VD11. Long. : 50 cm. (d'après Cl. Barrière, 1997).

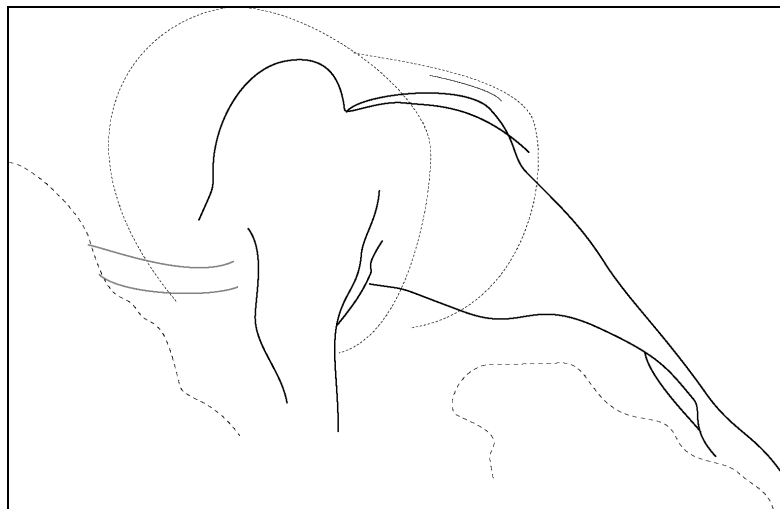


Figure 15 : Combarelles II, mammoth VD24. Long. : 18 cm. (d'après Cl. Barrière, 1997, modifié).

Sur la paroi gauche, les figures sont plus nombreuses. Après deux mammoths discutables sur des reliefs du plafond et une possible tête d'oiseau aménagée sur une forme naturelle, on trouve, à la base de la cheminée, une figuration de rhinocéros tichorinus (VG14, Figure 16) en profil droit et celle d'un bison (VG16). Plus loin, un ensemble gravé plus complexe rassemble un mammoth (VG19, Figure 17), le plus visible dans la grotte, et un bison dont la tête est vue de face (VG21, Figure 17). Le panneau se poursuit avec une figure difficile à interpréter mais où N. Aujoulat (1984) et Cl. Barrière voient une tête de cervidé ou de capriné (VG26) en profil gauche. Viennent ensuite deux bisons, plus ou moins mêlés à la tête d'un renne, et un cheval (VG 27 à 30, Figure 18).



Figure 16 : Combarelles II, rhinocéros VG 14. Long. : 72 cm. (d'après Cl. Barrière, 1997).

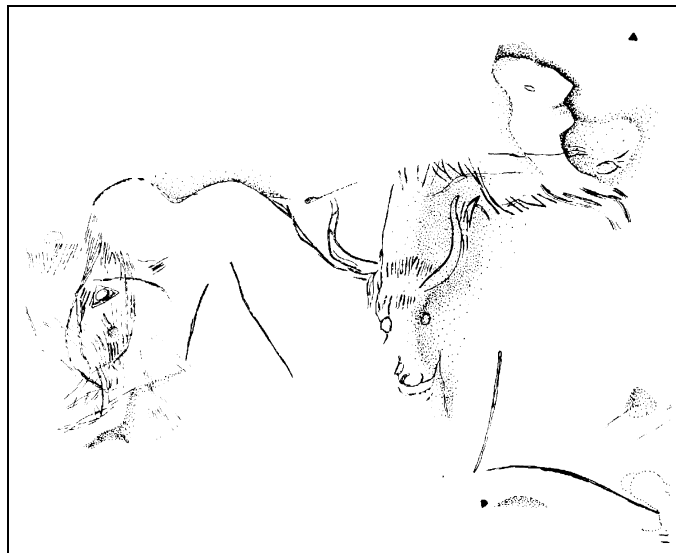


Figure 17 : Combarelles II, mammoth VG 19 et bison VG 21. Long. du panneau : 60 cm. (d'après Cl. Barrière).

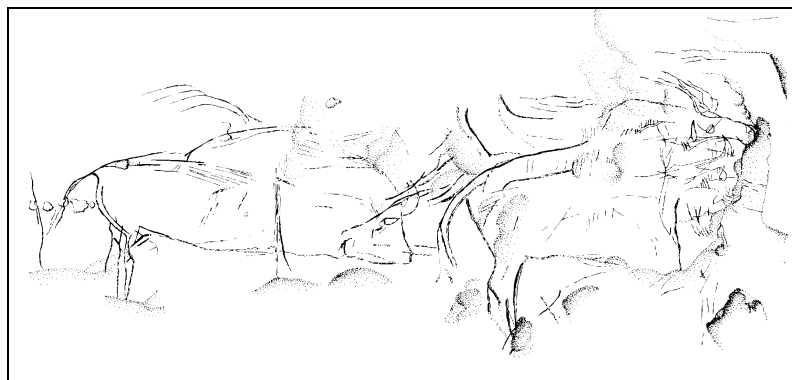


Figure 18 : Combarelles II, figures VG 27 à 29. Long. du panneau : 1 m. (d'après Cl. Barrière, 1997).

Dans la cheminée, ce sont les bisons qui dominant. Trois sont particulièrement nets (Figure 106) ; par leur facture, ils rappellent ceux de la paroi gauche (Figure 18). Tous, en effet, partagent des fanons peu développés, une barbe discrète, un chignon à peine marqué et un garrot mal dégagé du dos. En outre, leur tête est portée basse et tendue vers l'avant. Ceci est accentué par un museau assez triangulaire et effilé.

Nous l'avons dit, il n'y a pas de tectiforme à Combarelles II. En revanche, il faut noter la présence d'un triangle ovalisé (VG6, Figure 19) sur la paroi gauche ; il rappelle certains signes gravés dans le « Passage » à Bernifal.

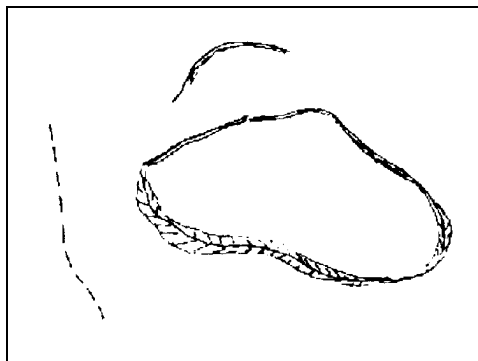


Figure 19 : Combarelles II, triangle ovalisé, VG 6. Long. : 12 cm. (d'après Cl. Barrière, 1997).

2.1.6 Chronologie

La situation des Combarelles est complexe du point de vue de la chronologie. Paradoxalement, l'importance du gisement de l'entrée n'apporte que peu d'informations parce que, pour l'essentiel, il a été fouillé anciennement et surtout parce qu'il n'y a pas de relation étroite et certaine entre l'entrée et les parties profondes des deux cavités. Un fait est établi : c'est l'occupation magdalénienne du porche d'entrée. Les datations obtenues à partir du matériel de la fouille de sauvetage de J.-Ph. Rigaud permettent de situer les occupations au Magdalénien moyen et supérieur.

Ces données sont les seules en terme de chronologie absolue.

L'étude des superpositions entre les œuvres, la présence ou l'absence de certains thèmes, la comparaison avec d'autres sites ainsi que le style, participent de la chronologie relative et permettent d'apporter quelques informations complémentaires.

2.1.6.1 Combarelles I

H. Breuil considérait que, mis à part quelques traces de peinture noire aujourd'hui inintelligibles, rien ne remontait à l'Aurignacien. L'essentiel des gravures, « *profondément incisées et passant souvent au bas-relief* », situées avant le « Tunnel », c'est-à-dire jusqu'au secteur IX inclus, sont « *d'une période assez ancienne du Magdalénien* » (Capitan, Breuil et Peyrony, 1924 : 184-185). Ce jugement était appuyé sur des comparaisons avec les bas-reliefs de Cap-Blanc (Marquay) et avec les œuvres de Comarque (Les Eyzies). Par ailleurs, les figures de la galerie profonde et quelques gravures légères des premières galeries seraient plus récentes, probablement du Magdalénien moyen. Et H. Breuil d'ajouter qu'il n'y a aucun point commun avec Teyjat et qu'aucune figure ne peut être rapportée au Magdalénien supérieur et final.

A. Leroi-Gourhan, pour sa part, situe la majorité des œuvres dans le Magdalénien moyen mais envisage aussi que certaines représentations puissent remonter au Magdalénien récent, sur la base de comparaisons avec Angle-sur-l'Anglin pour certains bisons et avec Lalinde et Teyjat pour les rennes. Il exclut en revanche l'idée que certains motifs puissent remonter au Magdalénien ancien.

Les travaux de Cl. Barrière ont montré que l'étude des superpositions entre les figures est, la plupart du temps, impossible, à cause de l'état de surface des parois et de la conservation des œuvres. A partir des rares cas où il est possible de conclure, on ne saurait tirer de règles générales.

De ses observations, Cl. Barrière conclut pourtant que l'art de Combarelles I a connu au moins deux phases : la première aurait vu la réalisation des dessins noirs (et des peintures rouges ?), tandis que la seconde ne concernerait que les gravures. Cette dernière aurait commencé alors que les dessins étaient largement dégradés, excepté dans la partie profonde où les gravures auraient pu reprendre des dessins encore intelligibles.

La réalisation des gravures a, elle-même, pu s'étaler sur un certain temps. Cl. Barrière fait deux observations complémentaires. D'une part, il arrive que deux figures enchevêtrées aient manifestement été faites en une seule étape parce qu'elles offrent des ordres de superpositions différents selon les parties étudiées. D'autre part, dans le contexte d'un art « naturaliste », certains motifs affichent une tendance au schématisme ; c'est en particulier le cas des silhouettes féminines du type « Lalinde-Gönnersdorf ». On sait que ce type de figuration est

« *habituellement connu à la fin du Paléolithique supérieur magdalénien* » (Barrière, 1997 : 540).

Et Cl. Barrière de conclure que ces gravures (figurations féminines, vulves, triangles et de rares animaux) seraient venues s'ajouter au dispositif pariétal sans toutefois se superposer aux œuvres existantes, mais en utilisant plutôt les espaces libres.

Les travaux de G. Bosinski, consacrés aux figurations féminines dans l'art paléolithique (Bosinski et Schiller, 1998 et Bosinski, D'Errico et Schiller, 2001), montrent que les représentations schématiques du type « Lalinde-Gönnersdorf » se trouvent toujours dans le Magdalénien supérieur à final avec un âge compris entre 13 500 et 11 500 cal BC. Ce résultat basé sur l'art mobilier est en accord avec les conclusions de Cl. Barrière et avec celles plus récentes de J. Igarashi (Igarashi, 2003).

Il paraît donc raisonnable d'attribuer l'essentiel de l'art de Combarelles I au Magdalénien moyen et de supposer que le décor a été complété avec des motifs plus schématiques vers la fin du Magdalénien. G. Bosinski (Bosinski et Schiller, 1998) fait remarquer que très souvent les figurations féminines schématiques sont associées au « Magdalénien VI » ; C'est à cette « phase » qu'est rapporté le matériel du niveau supérieur de la fouille J.Ph. Rigaud à l'entrée de grotte.

2.1.6.2 Combarelles II

Le cas de Combarelles II est plus facile à aborder parce que les documents sont moins nombreux et sans doute plus homogènes. On doit en particulier noter l'absence des motifs schématiques. Pour H. Breuil, l'essentiel des œuvres remonte au Magdalénien ancien (Breuil, 1952). Pour tous les auteurs plus récents, et par comparaison avec les autres sites de la région, l'ensemble du décor est attribuable au magdalénien moyen.

2.2 La Grotte de Font-de-Gaume

La grotte de Font-de-Gaume constitue l'un des rares ensembles pariétaux paléolithiques où la peinture polychrome est omniprésente. C'est, avec la grotte de Lascaux, le seul exemple en Périgord. Comme Les Combarelles et Rouffignac, Font-de-Gaume est une grotte connue depuis toujours dont l'entrée fut utilisée comme bergerie jusqu'au XIX^{ème} siècle. Pourtant les œuvres pariétales ne furent reconnues qu'en 1901 par D. Peyrony.

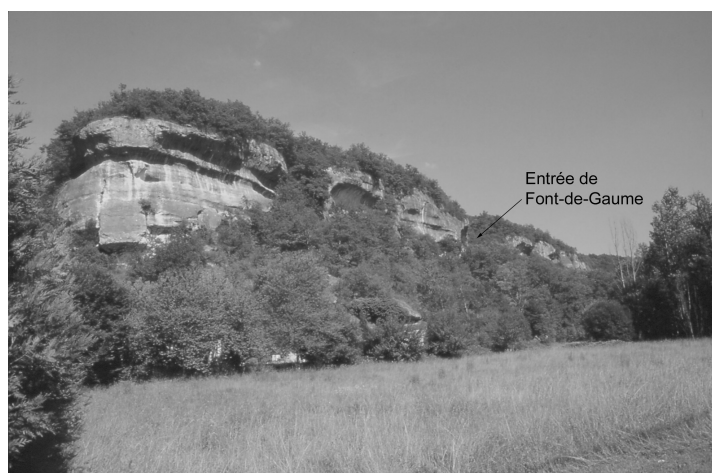


Figure 20 : L'éperon rocheux de Font-de-Gaume.

La grotte de Font-de-Gaume fut donnée à l'Etat quelques jours après la découverte. Elle est classée Monument Historique depuis le 3 juillet 1902.

2.2.1 Situation géographique, géologie

La grotte de Font-de-Gaume, aussi appelée grotte du Sourd, est située sur la commune des Eyzies-de-Tayac en Dordogne. Elle se trouve sur la rive gauche de la vallée des Beunes à environ un kilomètre du confluent avec la Vézère. Elle tire son nom du vallon à proximité duquel elle s'ouvre. En effet, c'est au sein de l'éperon rocheux qui sépare la vallée des Beunes du vallon de Font-de-Gaume que se trouve, à une trentaine de mètres du fond de la vallée, le porche d'entrée de la cavité (Figure 20).

Le porche, ouvert à l'ouest, donne accès à deux galeries d'étendue différente (Figure 21). Sur la gauche se développe un couloir assez court et sans intérêt archéologique tandis que sur la droite débute la grotte de Font-de-Gaume *stricto sensu*. Le réseau karstique est creusé dans un massif de calcaire gréseux qui remonte au Coniacien. La caverne s'organise le long d'une

diaclyse verticale dont la direction est sensiblement Nord-ouest - Sud-est (Roussot, 1984). Elle est à l'origine de la Galerie d'accès, de la Galerie principale et du Diverticule terminal, qui permettent d'aller jusqu'à environ 120 m de l'entrée. A 65 mètres de l'extérieur, un passage étroit, classiquement appelé le « Rubicon », sépare la Galerie d'accès de la Galerie principale. Sur la droite de cet axe, s'ouvrent trois diverticules latéraux. Le premier nommé Galerie Vidal s'amorce à une cinquantaine de mètres de l'entrée. Après environ 25 mètres et deux coudes, il ressort dans la falaise qui borde le vallon de Font-de-Gaume. Quelques mètres seulement avant le Rubicon, s'ouvre un deuxième couloir, la Galerie Prat qui s'étend sur une vingtaine de mètres. Enfin, 25 mètres après le Rubicon, se trouve la Galerie latérale. A partir du « Carrefour » elle se développe sur environ 40 mètres.

Globalement la grotte se développe horizontalement et la largeur des galeries est assez homogène, variant de 1,5 à 3 m avec des rétrécissements ponctuels dus à des concrétions. En revanche, la hauteur du couloir est plus variable, de 1,6 à 3 m dans la Galerie d'accès, mais atteignant une dizaine de mètres dans la Galerie principale.

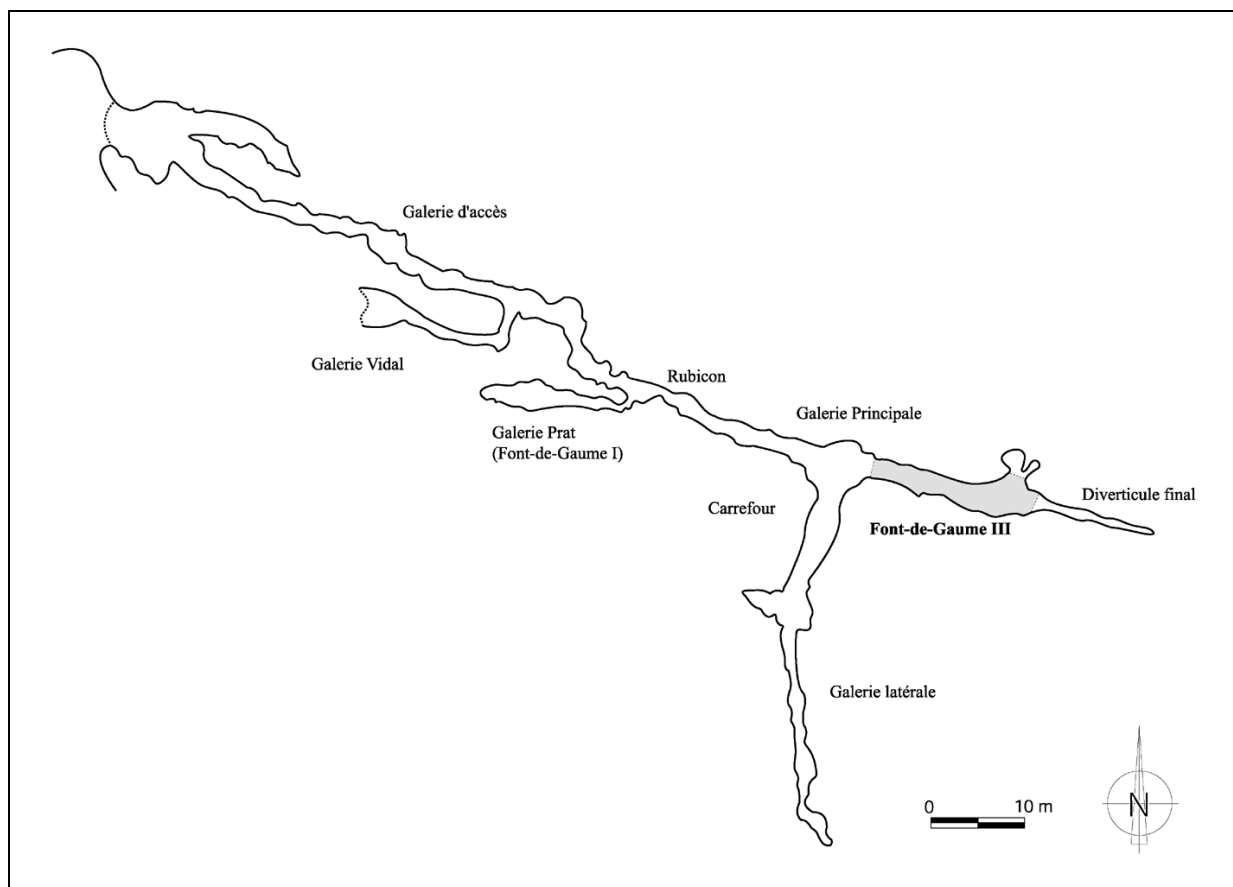


Figure 21 : Plan de la grotte de Font-de-Gaume, relevé topographique de G. Boldron, G. Daubisse, P. Vidal et N. Aujoulat. (d'après Roussot, 1984a).

L'état des parois de la Galerie d'accès a fait l'objet d'un chapitre de la monographie de 1910 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910). Les auteurs y développent en effet une discussion sur les raisons de l'indigence du décor préhistorique dans les zones des cavernes qui sont les plus proches de l'extérieur. Deux hypothèses sont avancées d'emblée : le choix des préhistoriques de réaliser des œuvres loin des regards extérieurs ou, et c'est là l'intérêt de cette partie de l'ouvrage, la possibilité d'une conservation différentielle selon les conditions environnementales subies par les œuvres. Les auteurs exposent des observations conduites dans trois grottes (Combarelles, la grotte Rey et Font-de-Gaume) pour conclure au développement d'une condensation estivale dans certains zones des cavernes, et en particulier près de l'entrée. Elle provoque, selon eux, une corrosion des parois et explique l'absence ou la rareté des œuvres dans de tels secteurs. Dans le cas de Font-de-Gaume, les auteurs insistent sur le rôle important joué par l'ouverture sur l'extérieur de la Galerie Vidal, génératrice d'un courant d'air actif dans la première partie de la Galerie d'accès. A l'inverse, si des voiles stalagmitiques ont pu se développer dans la partie profonde de la caverne, ils ont, dans une certaine mesure, protégé les œuvres, même s'ils rendent leur lecture plus délicate.

2.2.2 Historique des recherches

La découverte des œuvres pariétales de Font-de-Gaume remonte au 12 septembre 1901 ; on la doit à Denis Peyrony. Cependant, la grotte était connue bien avant cette date puisque l'entrée n'a, sans doute, jamais été fermée. La Galerie d'accès a pu servir de bergerie jusque dans les années 1870. Par ailleurs la présence de nombreux graffiti oblitérant les œuvres préhistoriques témoigne de visites répétées avant la reconnaissance des œuvres par D. Peyrony.

Il semble que le premier souci de l'inventeur fut de prévenir Louis Capitan et l'abbé Breuil avec lesquels il avait déjà partagé la découverte de la grotte des Combarelles, quatre jours auparavant. Par la suite, ce sont les mêmes L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony qui réalisèrent la monographie du site publiée en 1910 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910). Celle-ci repose essentiellement sur les relevés de Henri Breuil. Elle présente la plupart des figurations recensées alors dans la cavité, ainsi qu'une interprétation de la chronologie de la réalisation des œuvres par les préhistoriques. Par ailleurs, l'ouvrage débute par la présentation du matériel archéologique recueilli au cours des premières investigations dans la caverne. Celui-ci, très varié, est décrit, et les pièces essentielles sont dessinées. Presque un siècle plus tard, cette monographie reste l'ouvrage de référence pour ce site.

Par la suite, c'est François Prat qui mènera plusieurs campagnes de fouilles dans la caverne. Il ouvrit un premier chantier en 1962 dans la Galerie latérale qui s'ouvre peu avant le Rubicon et qui devait prendre son nom (Figure 21). Pour F. Prat, il s'agit du locus Font-de-Gaume I qui livra surtout de l'Ours. Cependant ce matériel, aujourd'hui conservé au Musée National de Préhistoire des Eyzies, ne fit l'objet d'aucune publication. Plus tard, dans l'hiver 1967-1968, à l'occasion de travaux de réaménagement de la grotte et d'abaissement du sol, il dirigea une autre opération de fouille dans la deuxième partie de la Galerie principale, entre le « Carrefour » et la « Salle des petits bisons » (Figure 21). C'est le locus Font-de-Gaume III dont le matériel fut publié en 1969 par F. Prat pour la paléontologie et D. de Sonneville-Bordes pour la préhistoire (Prat et Sonneville-Bordes, 1969).

A la suite de travaux de nettoyage des parois dans les années 60, Cl. Barrière publia une nouvelle lecture de la deuxième partie de la Galerie principale (Barrière, 1969). Elle s'appuie sur les relevés de H. Breuil mais les complète en tenant compte des nouveaux éléments visibles.

Dans les années quatre-vingt, différentes contributions enrichirent notre connaissance du site. Une note de Cl. Barrière fournit un nouveau relevé d'un des premiers mammoths de la Galerie principale (Barrière, 1983). Par ailleurs, A. Roussot, N. Aujoulat et P. Daubisse entreprirent de nouvelles prospections dans la Galerie d'accès. Ils révélèrent l'existence de peintures, le plus souvent à l'état de traces, et permirent une réévaluation du potentiel archéologique de ce secteur (Roussot, Aujoulat et Daubisse, 1983). Enfin, A. et D. Vialou conduisirent des recherches à Font-de-Gaume, dans la perspective d'une étude plus large des grottes à mammoths de la région.

Dans le cadre de travaux universitaires, plusieurs étudiants se sont également intéressés à Font-de-Gaume dans ces dernières années. Citons P. Paillet dont l'étude porte sur les bisons (Paillet, 1993 et 1999), I. Penvern dont le travail concerne les mammoths (Penvern, 1997) et J. Igarashi qui a conduit une recherche sur les relations entre les figures animales et les signes (Igarashi, 2003). Nous avons, pour notre part, consacré une partie de notre mémoire de DEA aux tectiformes et aux mammoths de Font-de-Gaume (Plassard F., 2000).

Au total, nous disposons donc d'assez nombreuses contributions à la connaissance de ce site, mais la seule vision globale demeure celle des inventeurs, exprimée dans leur ouvrage de 1910 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

2.2.3 Contexte archéologique

La grotte de Font-de-Gaume a livré un matériel archéologique et paléontologique assez pauvre mais finalement très varié, tant du point de vue des types de vestiges que des époques auxquelles ils remontent. Cependant, peu de travaux ont tenté de le rattacher aux œuvres pariétales de la cavité.

On peut distinguer deux ensembles : le matériel issu des récoltes du début du XX^{ème} siècle dues à D. Peyrony, H. Breuil et L. Capitan et le matériel provenant des fouilles de F. Prat. Comme nous l'avons déjà expliqué, la collection Capitan-Breuil est conservée au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye tandis que le matériel des fouilles Prat se trouve au Musée National de Préhistoire des Eyzies.

Dans ce chapitre, nous allons nous arrêter sur les données bibliographiques, tandis que nos propres analyses seront présentées dans la troisième partie de ce mémoire.

2.2.3.1 Les récoltes Capitan-Breuil

La collection Capitan-Breuil ne résulte pas d'une fouille mais de récoltes sporadiques à l'occasion des premières recherches et de quelques travaux d'aménagement dans la grotte. Elle est décrite dans la monographie de 1910 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

2.2.3.1.1 La faune

Dans le chapitre consacré à l'occupation de la grotte par des ours des cavernes, les auteurs signalent l'omniprésence des restes de ces animaux dans la cavité, aussi bien dans la petite galerie de gauche que dans la grotte *stricto sensu*. Il est fait mention particulière de la Galerie latérale qui s'ouvre peu avant le Rubicon (future Galerie Prat) pour sa richesse en ossements sur une profondeur d'au moins un mètre cinquante. D'autre part, un ensemble de 200 restes paléontologiques découverts dans « la petite entrée », c'est-à-dire l'ouverture terminale du couloir que l'on appelle aujourd'hui la Galerie Vidal, a fait l'objet d'une détermination par E. Harlé. La liste faunique qu'il établit fait apparaître la domination des ours (*Ursus spelaeus*, *Ursus arctos*) qu'accompagnent de nombreux taxons représentés par peu de restes (*Canis lupus*, *Canis vulpes*, *Crocota*, *Felis lynx*, *Equus caballus*, *Bos*, *Bison*, *Cervus megaloceros*, *Cervus elaphus*, *Capreolus*, *Rangifer tarandus*, *Capra ibex*, *Lepus cuniculus*, *Marmotta*) (Correspondance d'E. Harlé citée par Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 : 27).

2.2.3.1.2 L'industrie lithique

Dans la petite galerie qui s'ouvre à gauche, dans le porche principal, il n'y a que deux ou trois silex parmi lesquels un petit racloir moustérien. En revanche, dans « la petite entrée » (Galerie Vidal), le matériel est plus abondant. Un premier lot de pièces est attribué à une époque ancienne du Paléolithique. Les auteurs reconnaissent là, un ensemble hétérogène, en aucun cas postérieur au « Moustérien ancien ». Dans cette série, il y a peu de pièces caractéristiques si ce n'est un éclat Levallois qui voisine avec des éclats que les inventeurs décrivent comme sans doute naturels et retouchés de façon opportuniste. Ces pièces sont lustrées et présentées comme ayant séjourné dans l'argile à Ours (Figure 22).

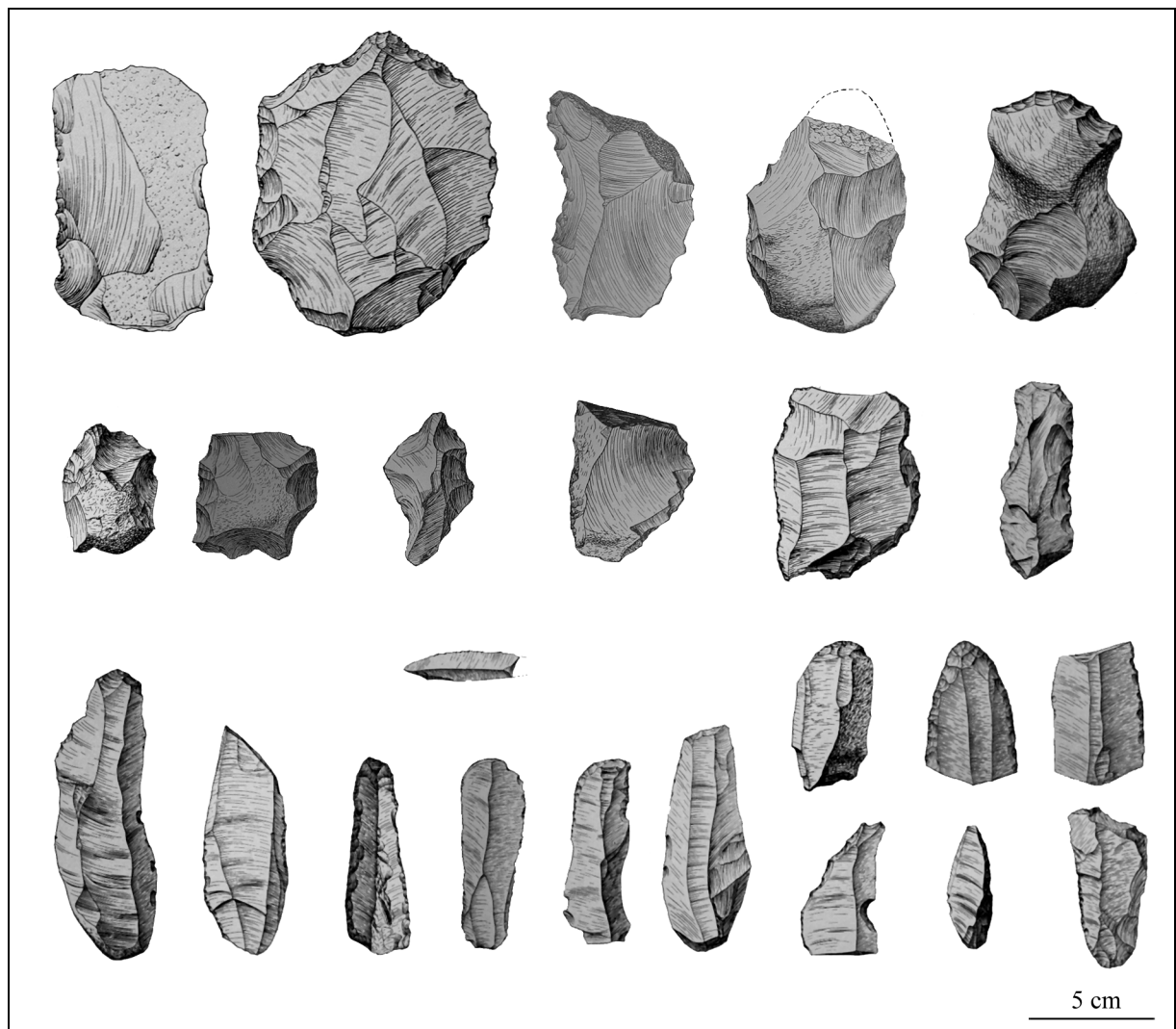


Figure 22 : Font-de-Gaume, silex de la petite entrée. Les deux lignes du haut présentent des pièces lustrées ou roulées. La série en bas de l'image a un aspect plus frais. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

Par ailleurs quelques pièces laminaires forment un second ensemble, plus frais, attribué à l'Aurignacien. Il s'agit de lames souvent épaisses, plus ou moins retouchées, et d'au moins deux pièces à dos partiel (Figure 22).

Dans la galerie qui s'ouvre juste avant le Rubicon (Galerie Prat) fut recueilli un petit broyeur en granit « *comme on en trouve surtout dans les gisements magdaléniens* » (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 : 41) et au fond du couloir « *un petit foyer avec des os cassés de Rennes, de Bœuf et de Cheval et quelques silex généralement laminaires, non retouchés* » (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 : 41-42). Si cette petite série est sans doute attribuable au Paléolithique supérieur, les auteurs n'en ont pas précisé l'âge.

La totalité des vestiges décrits jusqu'ici n'est accompagnée d'aucune information stratigraphique. Il en va un peu autrement du matériel de la Galerie principale. Les auteurs de 1910 signalent en effet qu'un mince niveau archéologique recouvrait la couche à ours dans presque toute la galerie et que son épaisseur n'excédait pas 5 cm. Ils précisent que, parfois, cette pellicule superficielle présentait en coupe une séquence de niveaux noirâtres individualisés et pouvant être au nombre de cinq. Ces feuillettes sont interprétés comme la preuve de plusieurs « *phases de fréquentation humaine* » (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 : 42). Il est également noté que la céramique était toujours en surface.

Néanmoins, et en dépit de ces observations, le matériel est décrit sans tenir compte de la stratigraphie. Il apparaît d'emblée aux auteurs que cette série a une composition anormale quant aux types de pièces représentés. Par ailleurs, en fonction de la typologie, les attributions culturelles sont différentes (Figure 23). Ainsi un grattoir et « *deux lames à coche terminale* » sont décrits comme proprement magdaléniens alors que d'autres pièces rappellent l'Aurignacien. C'est le cas de burins « *identiques à [certains] de l'Aurignacien de l'abri Cro-Magnon* » (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 : 44). Par ailleurs quelques lames présentent une retouche semblable à celle des pointes de Châtelperron et l'une d'entre elles était d'ailleurs légèrement enfoncée dans l'argile à ours sous-jacente à la couche archéologique. Le seul ensemble homogène est constitué de tronçons de lames aux angles souvent émoussés interprétés comme les outils des graveurs de la caverne (Figure 24).

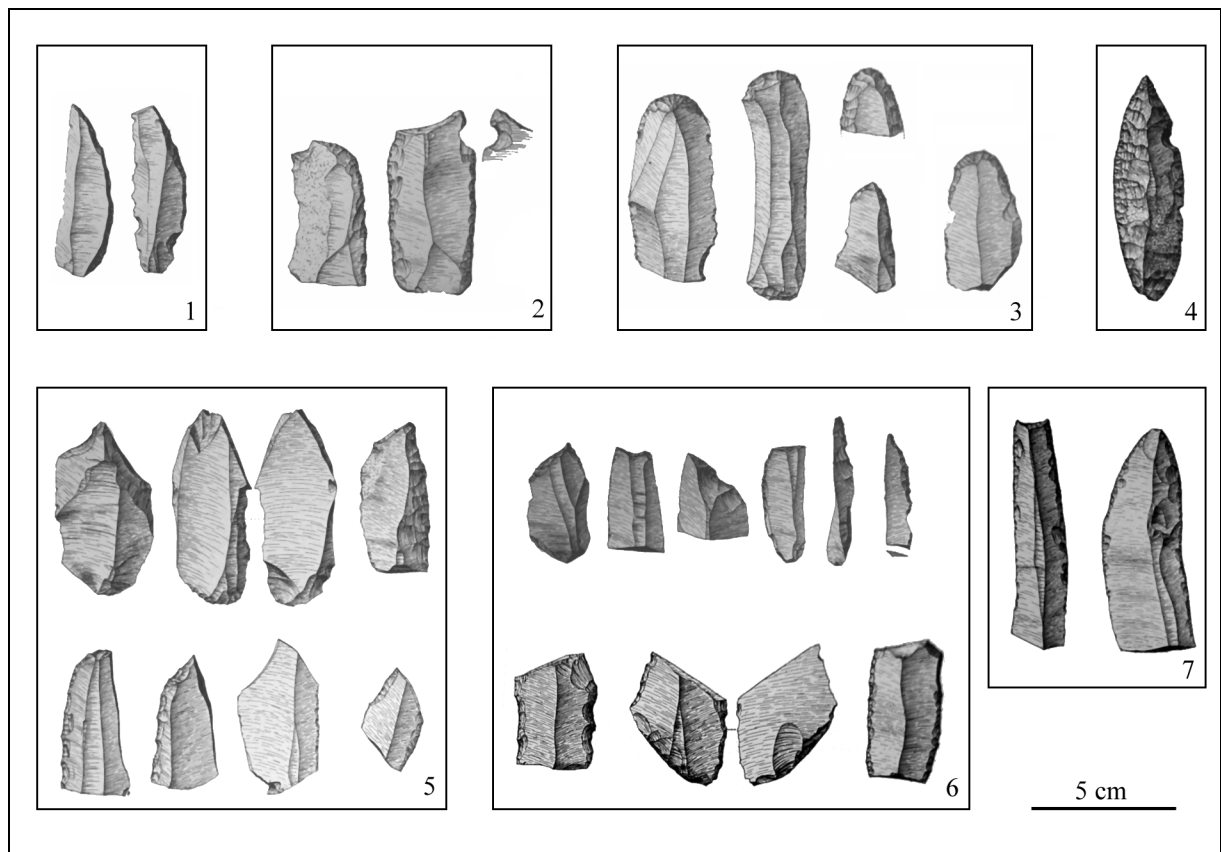


Figure 23 : Font-de-Gaume. Silices de la Galerie principale. 1- Pointes de Châtelperron ; 2- Lames aurignaciennes ; 3- Grattoirs ; 4- Feuille de laurier ; 5- Burins ; 6- Divers ; 7- Lames magdaléniennes. Les attributions chrono-culturelles sont celles des inventeurs (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

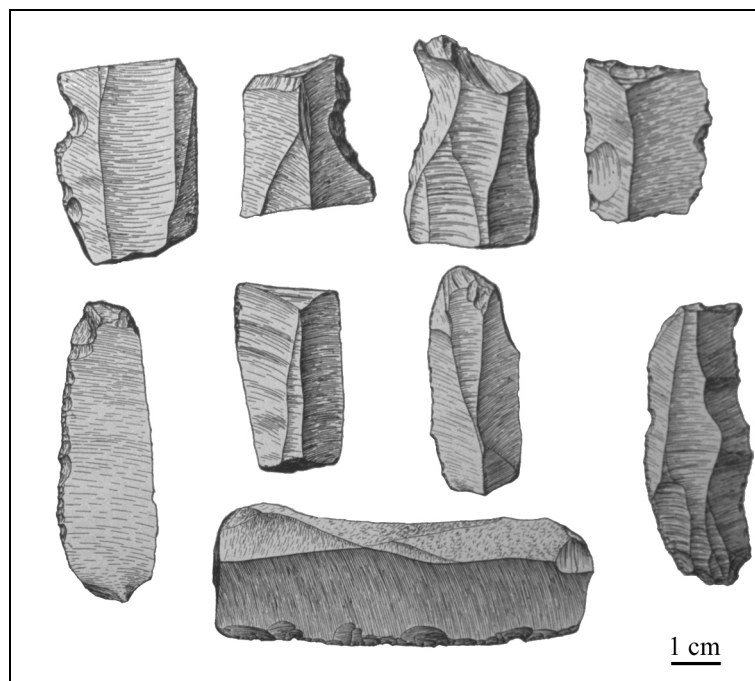


Figure 24 : Font-de-Gaume, échantillons de silex aux angles usés sans doute par l'usage sur les parois. 1^{ère} ligne : silex blanc grisâtre, silex blond, silex blanc jaunâtre patiné, silex marron. 2^{ème} ligne : silex noir et gris, silex veiné fauve, silex noir, silex noir. 3^{ème} ligne : silex blond transparent (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

Dans la Galerie principale, un secteur est cependant distingué : c'est un recoin surbaissé en face de la Salle des petits bisons. Là, sont réunis quelques silex, des fragments de faune et un poinçon en os. Pour être complet, signalons la pointe à face plane, typiquement solutréenne, découverte juste après le Rubicon (Figure 23).

2.2.3.1.3 Colorants et art mobilier

Un autre aspect de la collection Capitan-Breuil est la présence de fragments de colorants et en particulier d'un crayon d'ocre rouge finement appointé. En outre, les auteurs signalent dans l'alcôve qui se dessine au Carrefour, en face de la Galerie latérale, une cuvette naturelle dans la roche encaissante toute rougie par du colorant. Cette disposition, et la proximité du crayon, les conduisent à penser que c'est là que le colorant était préparé. Curieusement, quelques lignes plus loin, ils expriment l'opinion contraire estimant que « *la couleur semble avoir été préparée ailleurs* » (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 : 44).

Dans le matériel paléolithique, se trouve une seule pièce d'art mobilier. Il s'agit d'une tête de cheval gravée sur un fragment d'os découvert à l'entrée de la Galerie principale. La pièce de dimensions assez réduites (85 mm de long pour 55 mm de large) est gravée sur sa face convexe (Figure 25). Notons aussi la mention dans la publication d'un fragment d'os profondément incisé de marques incompréhensibles et d'une littorine percée (Figure 25).

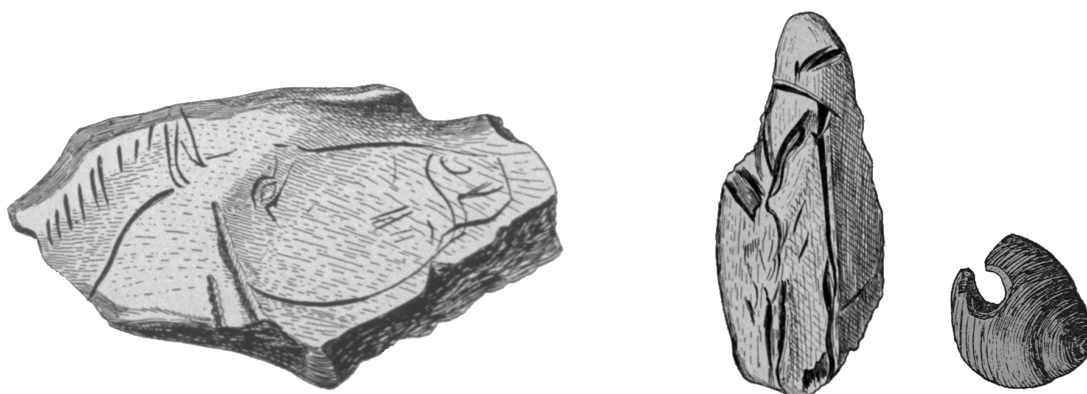


Figure 25: Font-de-Gaume, Galerie principale. De gauche à droite, tête de cheval gravée sur un fragment d'os (Longueur : 85 mm. Relevé H. Breuil), fragment d'os long marqué de profondes incisions (Long. : 8 cm), Littorine percée (Diamètre : 1,5 cm), (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

2.2.3.1.4 Les vestiges holocènes

Un peu partout dans la grotte se trouvaient des vestiges holocènes. Parmi eux, un foyer avec quelques tessons de poterie dans la petite salle qui précède le Rubicon et des céramiques, sans doute médiévales, dans « la petite entrée » constituaient les éléments les plus notables.

Pour résumer et se limiter au Paléolithique supérieur, L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony pensaient avoir retrouvé des vestiges du Chatelperronien, de l'Aurignacien, du Solutréen et du Magdalénien. Ce matériel archéologique varié était en accord avec les interprétations de H. Breuil, pour qui l'art pariétal de la cavité était le résultat d'une accumulation d'images réalisées sur une longue période.

2.2.3.2 Les travaux de F. Prat

Le deuxième ensemble de données archéologiques et paléontologiques provient des travaux que F. Prat conduisit au cours des années 60. Il fut partiellement publié en 1969 par F. Prat et D. de Sonneville-Bordes (Prat et Sonneville-Bordes, 1969).

En réalité, F. Prat travailla dans plusieurs secteurs de la grotte. Dans un premier temps, il entreprit une fouille dans la galerie qui s'ouvre avant le Rubicon et qui a pris son nom. Les inventeurs y avaient déjà réalisé une tranchée sondage dont l'étendue est difficile à établir mais qui attestait un remplissage « *pétri d'ossements du grand ours* » (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 : 28) sur au moins 1,50 mètre d'épaisseur. Ces recherches confirmèrent la richesse de ce locus, mais le matériel recueilli est resté inédit.

Dans un second temps, en 1967-1968, il conduisit une opération dans la deuxième partie de la Galerie principale, entre le « Carrefour » et la « Salle des petits bisons ». La zone concernée s'étend sur 17 m de long et 2 à 4 m de large, et l'épaisseur fouillée va de 10 cm au niveau du « Carrefour » à 125 cm à la hauteur de la « Salle des petits bisons ».

Malgré des conditions de fouilles rendues difficiles par la présence de l'installation électrique au sein des couches archéologiques, F. Prat fournit avec H. Laville (Laville, 1973) une stratigraphie de l'ensemble fouillé (Figure 26). Deux niveaux surtout ont fourni du matériel : la couche 3 et l'ensemble 4-5 (ou les couches 4 et 5, quand elles sont distinguées).

L'ensemble 4-5 est riche en restes d'ours (près de 300), et contient 19 silex parmi lesquels 7 outils dont deux pointes de Châtelperron (Figure 27). C'est sur ces dernières que repose l'attribution par D. de Sonneville-Bordes de cette petite série au « Périgordien inférieur ». Cette attribution recoupe d'ailleurs des informations fournies par les récoltes Capitan-Breuil.

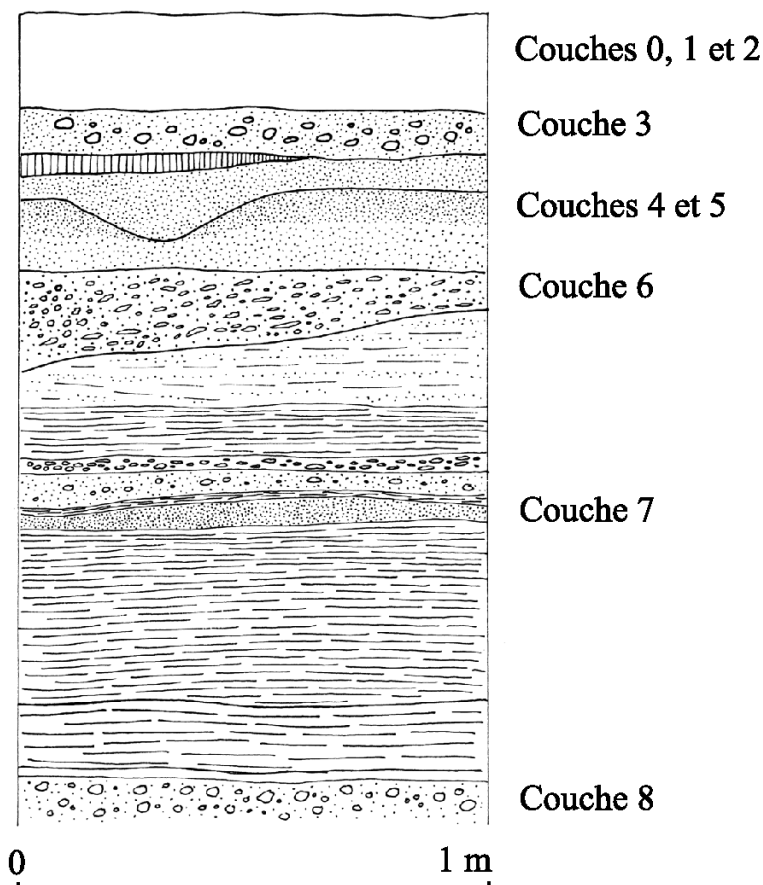


Figure 26 : Coupe stratigraphique de Font-de-Gaume III. Couches 0, 1 et 2 : castine de l'aménagement et niveau de piétinement récent. Couche 3 : sable argileux. Couches 4 et 5, ou 4-5, ou 4-5a et 4-5b : sable argilo-limoneux plus ou moins homogène. Couche 6 : sable argileux riche en débris de concrétions. Couche 7 : planchers stalagmitiques plus ou moins démantelés. Couche 8 : sable argilo-limoneux compact. (d'après Laville 1973).

La couche 3 est la plus riche en vestiges lithiques. Elle rassemble 93 pièces dont 35 outils. Parmi eux se trouvent 4 grattoirs sur lames ou fragments de lames, 6 burins dont 3 sont dièdres et 8 fragments de lames à retouches continues (Figure 28). D. de Sonneville-Bordes attribue cet ensemble à l'Aurignacien. Cette série compte quelques pièces usées comme celles déjà décrites par L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony et supposées avoir servi à la réalisation des gravures.

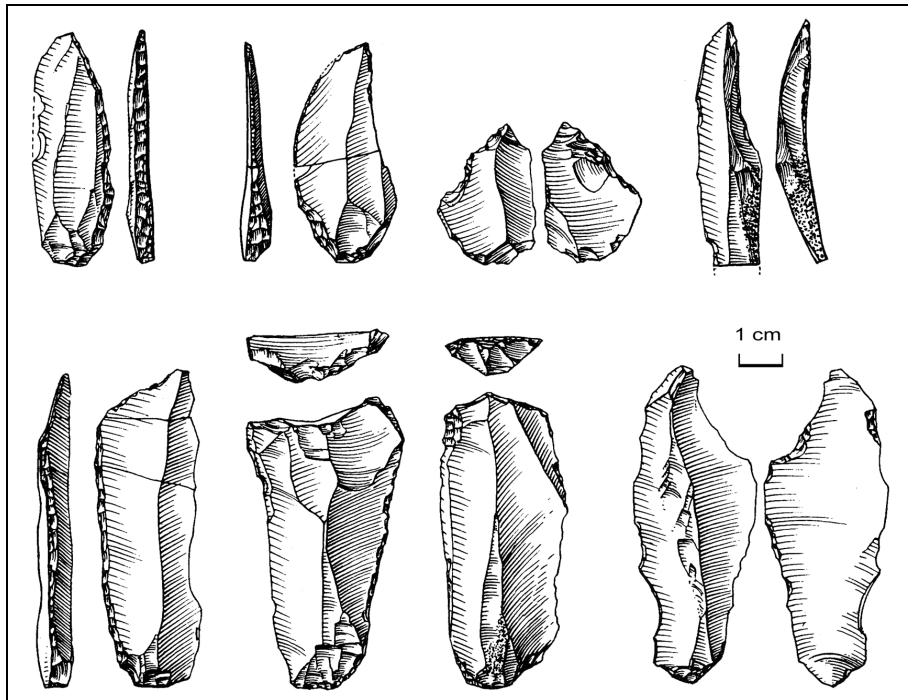


Figure 27 : Font-de-Gaume III, couche 4-5. Dessin P. Laurent (d'après Prat et Sonnevill-Bordes, 1969).

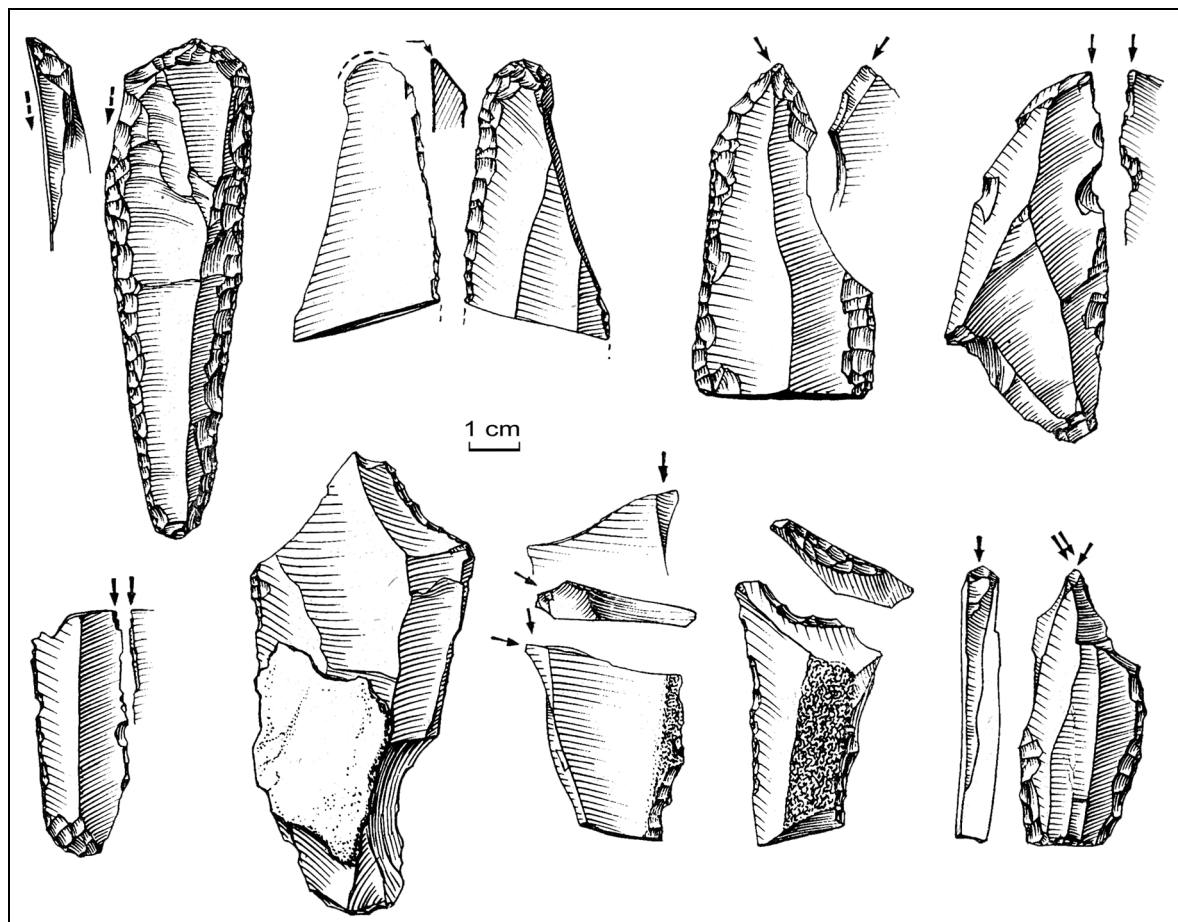


Figure 28 : Font-de-Gaume III, couche 3. Dessin P. Laurent (d'après Prat et Sonnevill-Bordes, 1969).

Au cours de la fouille, F. Prat a mis en évidence une structure particulière à la hauteur de la « Salle des petits bisons ». Il s'agit d'une dépression interprétée comme un foyer qui recoupe l'ensemble 4-5, sans pouvoir être situé par rapport à la couche 3. Vingt-trois pièces lithiques y sont rattachées (Figure 29). Aucune n'est caractéristique mais D. de Sonneville-Bordes note l'absence de retouche aurignacienne et signale des lames plus petites que dans la couche 3. Il ne lui est pas possible de conclure sur l'âge de cet ensemble. Il ne semble pas que des charbons furent prélevés au cours de la fouille de cette structure.

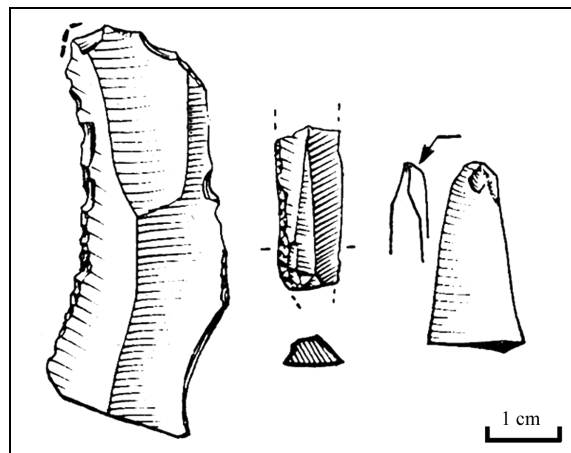


Figure 29 : Font-de-Gaume III, série du foyer. Dessin P. Laurent (d'après Prat et Sonneville-Bordes, 1969).

Quelques vestiges holocènes furent également découverts. Étudiés par J. Roussot-Laroque, ils peuvent être rattachés à l'Age du bronze (Roussot-Larroque, 1969).

2.2.4 *L'art pariétal de Font-de-Gaume*

Riche d'au moins deux cents représentations (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910, Roussot, 1984c), l'art paléolithique de Font-de-Gaume est un ensemble complexe où se mêlent bisons, chevaux, mammouths, rennes mais aussi rhinocéros, félins, ours, loup et humains.

2.2.4.1 L'inventaire des œuvres

L'inventaire des œuvres est présenté dans le Tableau 9. Il fait clairement apparaître la domination des bisons qu'accompagnent les chevaux. Il met aussi en lumière l'abondance remarquable des mammouths. Le nombre de ces derniers, comme celui des tectiformes, a été

augmenté par les travaux de terrain, encore inédits, de A. et D. Vialou⁴. A leur suite, et dans le cadre de la préparation de son DEA, I. Penvern a repris l'ensemble des données sur les mammouths, pour identifier un total de 39 représentations (Penvern, 1997). Pour notre part (Plassard F., 2000), en nous appuyant également sur les données inédites de D. Vialou, nous avons porté le nombre de tectiformes à 23, prenant en compte les 4 signes repérés par A. et D. Vialou et excluant du total 2 signes identifiés comme tectiformes par H. Breuil, mais dans lesquels nous n'avons pas retrouvé suffisamment de caractères propres aux tectiformes (voir dans ce mémoire, § 4.8.1- Décompte, p. 263). Néanmoins, bon nombre de ces représentations découvertes tardivement n'ont pas encore fait l'objet de publications et de relevés.

Thème	Capitan, Breuil et Peyrony, 1910	Roussot, 1984		Penvern, 1997*, Plassard F., 2000**
	Effectif	Effectif	%	Effectif
Animalier				
Cheval	40	45 ou 46	20.6	
Bison	80	82	36.8	
Bovidé	8	8	3.6	
Mammouth	23	29	13.1	39*
Renne ou cervidé	17	18	8.1	
Capridé	4	5	2.3	
Rhinocéros	2	2	0.9	
Félin	1 ou 2	1 ou 2	0.9	
Ours	1	1	0.5	
Loup	1	1	0.5	
Humain	1	1	0.5	
Total Animalier	179	195	87.8	
Non animalier				
Main négative	4	4	1.8	
Tectiforme	19	23	10.4	23**
Signes divers	5 ou 6	« Nombreux »		
TOTAL	208	222	100	

Tableau 9: Inventaire des figurations pariétales de Font-de-Gaume.

* Penvern, 1997, d'après les observations inédites de A. et D. Vialou

** Plassard F., 2000, d'après les observations inédites de A. et D. Vialou

⁴ Denis Vialou nous a aimablement donné accès à ces informations inédites dans le cadre de la préparation du DEA, et a également accepté que nous les utilisions dans le présent mémoire.

Cependant, un tableau de chiffres ne saurait résumer le décor pariétal de la cavité. A Font-de-Gaume en effet, le recours à la peinture donne à certains sujets une lisibilité plus importante. C'est en particulier le cas des bisons qui, s'ils dominent par le nombre, s'imposent aussi par la facture. Au contraire, les mammoths, pourtant au nombre d'une trentaine, sont le plus souvent finement gravés et passent donc beaucoup plus inaperçus au premier regard. Il en va de même des chevaux, somme toute assez discrets, alors qu'ils constituent le deuxième thème figuratif de la cavité. Au contraire, si les cervidés ne sont qu'une vingtaine, le panneau des rennes affrontés présentent trois sujets peints très visibles qui donnent à ce thème une importance que ne montre pas l'inventaire.

2.2.4.2 Les techniques mises en œuvres

Avant de décrire globalement la décoration de la caverne, il est intéressant de s'arrêter sur les techniques employées à Font-de-Gaume par les artistes paléolithiques. Il est bien sûr possible de distinguer deux : la gravure et la peinture. Chacune d'entre elles se décline pourtant en une série de procédés assez différents.

2.2.4.2.1 La gravure

La gravure apparaît de deux façons différentes : d'une part, on trouve des représentations gravées plus ou moins profondément et faites de lignes fines et régulières ; d'autre part, il existe des gravures obtenues par des raclages plus larges.

Les lignes fines plus ou moins marquées sont mises au service de silhouettes discrètes et de la figuration de nombreux détails de représentations peintes. Sur un support dur et gréseux, le tracé est rarement continu ; il se matérialise souvent sous la forme de reprises successives que les relevés de H. Breuil ne montrent pas. Trois figures sont faites d'une gravure très marquée. Elles se trouvent sur une banquette argileuse à la base de la paroi droite sous les bisons n° 39 et n° 40⁵.

Quant aux raclages, ils sont utilisés dans une situation précise : lorsque les gravures ont été exécutées par-dessus des peintures. Le raclage élimine alors le colorant et fait apparaître la gravure en clair. C'est typiquement le traitement des mammoths de la « Bande aux

⁵ Sauf indication contraire, nous utilisons la numérotation établie par Breuil dans la monographie de 1910. Pour visualiser l'essentiel des œuvres et leur situation dans la grotte, se reporter au dépliant hors-texte.

mammouths » (Figure 104), sur la paroi gauche (n° 2 à 5). Le résultat produit rappelle celui obtenu à Rouffignac lorsque les artistes ont gravé sur des plafonds naturellement rouges. Il évoque encore le panneau gravé sur fond noir de la grotte de la Loja (Oviedo) en Espagne cantabrique (Alcade Del Rio, Breuil, Sierra, 1911 ; Berenguer, 1994).

Naturellement notre appréciation des techniques est ici biaisée par des états de conservation extrêmement variables. Ce facteur influence la lisibilité des gravures, autant que la technique mise en œuvre. Certaines représentations de mammouths sont particulièrement discrètes et illustrent bien les difficultés de lecture que l'on peut rencontrer à Font-de-Gaume. C'est le cas des premiers mammouths de la paroi gauche de la galerie principale (avant le n° 1).

2.2.4.2.2 La peinture

Pour sa part, la peinture présente aussi tout un éventail de variantes. Les pigments utilisés sont les oxydes de fer et de manganèse (Moissan, 1902) dont les tons vont du jaune au noir en passant par une large gamme de rouges et de bruns. Leur mise en œuvre offre une réelle diversité que H. Breuil avait d'ailleurs reconnue et interprétée en terme de chronologie. La peinture est mise au service de contours simples rouges, jaunes ou noirs, et de figures pointillées rouges comme les tectiformes et de petits bovidés. L'estompe a aussi été pratiquée, en particulier à partir du noir. L'un des meilleurs exemples est le grand avant-train de bison n° 47 (paroi droite, avant la Galerie latérale). Quant à la polychromie, elle est extrêmement rare (si même elle existe à Font-de-Gaume). Mieux vaut en général, à la suite d'A. Roussot, parler ici de bichromie (Roussot, 1984c). Cette technique complexe qui met en jeu plusieurs pigments ou plusieurs nuances est presque toujours associée à la gravure. La peinture donne les grandes formes du sujet, les nuances de couleurs accentuent les volumes et la gravure figure les détails et délimite la représentation, évitant que les pigments ne diffusent trop sur le support, ce qui produirait un effet de flou. Le grand bison n° 9 (paroi gauche) n'est gravé que pour la tête, alors que l'arrière-train, uniquement peint, se perd progressivement sans qu'on puisse lui donner un contour exact (Figure 34).

2.2.4.3 Répartition spatiale des œuvres, descriptions des grands ensembles

Les œuvres de Font-de-Gaume ne sont pas réparties uniformément dans la grotte. On peut distinguer deux grands secteurs séparés par un obstacle naturel : le passage étroit que constitue le « Rubicon ». En effet, dans la Galerie d'accès (avant le Rubicon), ainsi que dans

les galeries adjacentes Vidal et Prat, on ne trouve que quelques représentations le plus souvent fragmentaires, et des traces de couleurs indéchiffrables. Comme nous l'avons mentionné dans la présentation géologique de la grotte, les inventeurs attribuaient cette indigence du décor dans la première moitié de la grotte à des problèmes de conservation, sans pour autant exclure que les Paléolithiques aient volontairement limité « le sanctuaire » aux secteurs s'ouvrant après le Rubicon. Plus récemment A. Roussot, N. Aujoulat et P. Daubisse (Roussot, Aujoulat et Daubisse, 1983) ont conduit une étude systématique des parois de ce premier secteur. Leurs découvertes peuvent se résumer à un ensemble de traces de couleur réparties sur les deux tiers de la Galerie d'accès (les premiers vestiges se trouvent à environ 20 m de l'entrée). Une figure plus importante a cependant pu être identifiée : il s'agit d'un mammoth dessiné en rouge sur la paroi droite juste après la naissance de la Galerie Vidal.

Immédiatement avant le Rubicon, se développe une petite salle dans laquelle apparaît le premier ensemble significatif. Il se compose de trois signes tectiformes gravés, accompagnés de trois bisons et autant de chevaux (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 ; Leroi-Gourhan, 1965). La Galerie Prat, quant à elle, débute juste avant l'antichambre du Rubicon. Des peintures rouges ou noires figurent des mammoths et des chevaux. A. Leroi-Gourhan les décrit comme des contours inachevés ou des figures très dégradées (Leroi-Gourhan, 1965).

Immédiatement après le Rubicon commence la Galerie principale, c'est-à-dire le second secteur de la caverne où se concentre l'essentiel de l'art de Font-de-Gaume. Les planches publiées par H. Breuil en 1910 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910) permettent d'avoir une vue d'ensemble des parois droites et gauches de la Galerie principale ainsi que du Diverticule final et de la Galerie latérale. La décoration de la Galerie principale se trouve sur les deux parois et se répartit en deux registres de la paroi ; le premier à hauteur d'homme par rapport au sol primitif et l'autre nettement plus haut, hors de portée de main (Roussot, 1984c).

La paroi gauche débute par un ensemble de trois tectiformes peints en pointillés rouges et trois mammoths gravés (Figure 30). Ces derniers sont finement incisés et il est impossible aujourd'hui de retrouver le détail des relevés de Breuil.

Au-delà se poursuit une longue théorie d'animaux où dominant les bisons et les mammoths qu'accompagnent des rennes et des chevaux. La plupart de ces représentations sont disposées sur le registre le plus bas tandis que le registre supérieur accueille des figures plus discrètes qui semblent moins achevées. Quelques figurations appellent des remarques particulières. C'est d'abord le cas du bison n° 9, à la fois peint et gravé. Il se distingue par un bon traitement de l'avant-train alors que l'arrière de l'animal est mal défini. Sur la surface de ce bison se trouvent quatre tectiformes peints en rouge sur des zones lavées et/ou raclées du

bison (Figure 34). Un mammouth est superposé à l'un de ces signes. H. Breuil fournit une chronologie de la réalisation de cet ensemble :

- 1- Réalisation du bison
- 2- Lavage/raclage « en forme de mammouth »
- 3- Dessin du tectiforme
- 4- Gravure du mammouth suivant les contours du lavage/raclage.

Toujours sur la paroi gauche, le panneau des rennes affrontés est l'un des plus spectaculaires de la grotte. Il réunit 3 rennes et plusieurs mammouths. Deux rennes se font face (Figure 31), celui de gauche dominant légèrement celui de droite, lequel est suivi d'un troisième, acéphale. Les deux cervidés de droite sont oblitérés par trois esquisses de mammouths. Dans une cavité où le Bison domine, la présence de ces rennes, dont deux sont particulièrement détaillés, ne peut être due au hasard. A. Leroi-Gourhan rapproche leur introduction dans un groupe Bison-Cheval-Mammouth à Font-de-Gaume de leur présence analogue aux Combarelles (Leroi-Gourhan, 1965). Immédiatement en contre-bas et à droite de deux autres gravures de mammouths se voient deux tectiformes peints en rouge.

Avec le panneau des rennes, s'achève la première partie de la paroi gauche de la Galerie principale. Plus loin, la paroi dessine une alcôve qui fait face à l'ouverture de la Galerie latérale. Mammouths gravés et bisons noirs dominant ce secteur qui se prolonge jusqu'à la « salle des petits bisons », par un ensemble de bisons peints.

Les bisons dominant le décor de cette alcôve avec une douzaine de représentations (Figure 32 ; Figure 35). Ces sujets sont disposés en trois niveaux étagés sur la paroi et la voûte de cette petite salle. Plus discrets, se trouvent aussi des chevaux, des aurochs, et un profil humain gravé (Figure 33). Il s'agit là d'un visage assez caricatural marqué par un menton proéminent et qui rappelle un peu le plus grand des deux visages du panneau « Adam et Eve » de Rouffignac. Enfin, plusieurs tectiformes gravés complètent le dispositif. Notons aussi l'existence de plusieurs réseaux complexes de traits gravés difficiles à interpréter mais qui pourraient passer pour une préparation du support avant la réalisation des œuvres.

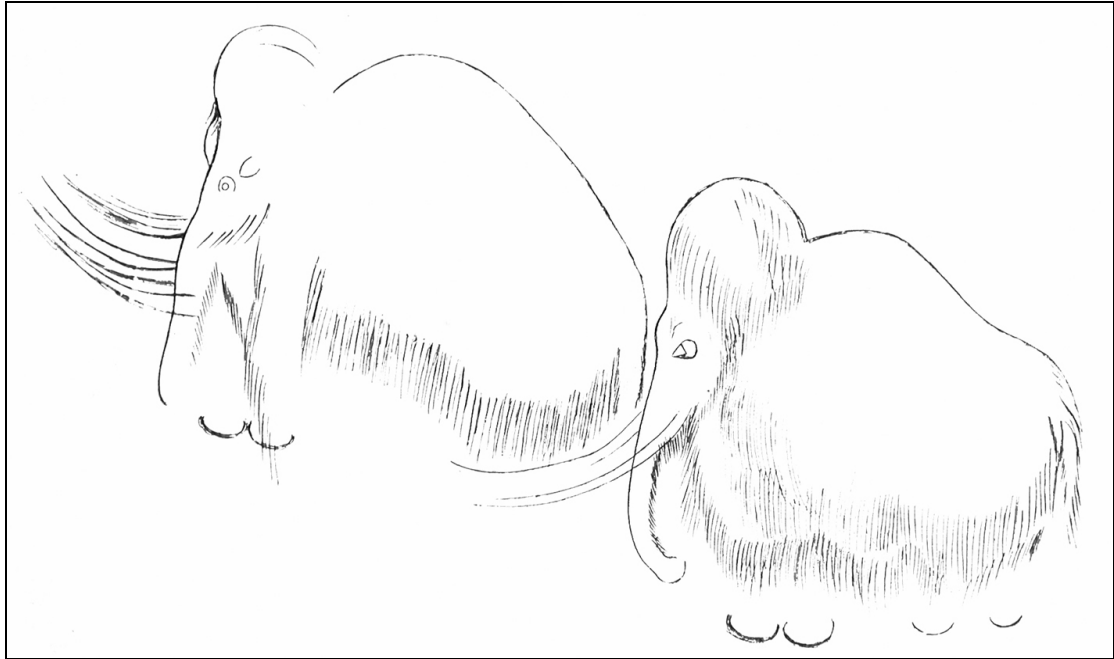


Figure 30 : Font-de-Gaume, Galerie principale, paroi gauche. Mammouths gravés au pied du Rubicon. Longueur du panneau : 1, 20 m (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).



Figure 31 : Font-de-Gaume, Galerie principale, paroi gauche. Rennes affrontés. Relevé des parties gravées. Longueur du panneau : 2,50 m (Montage F. Plassard, d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

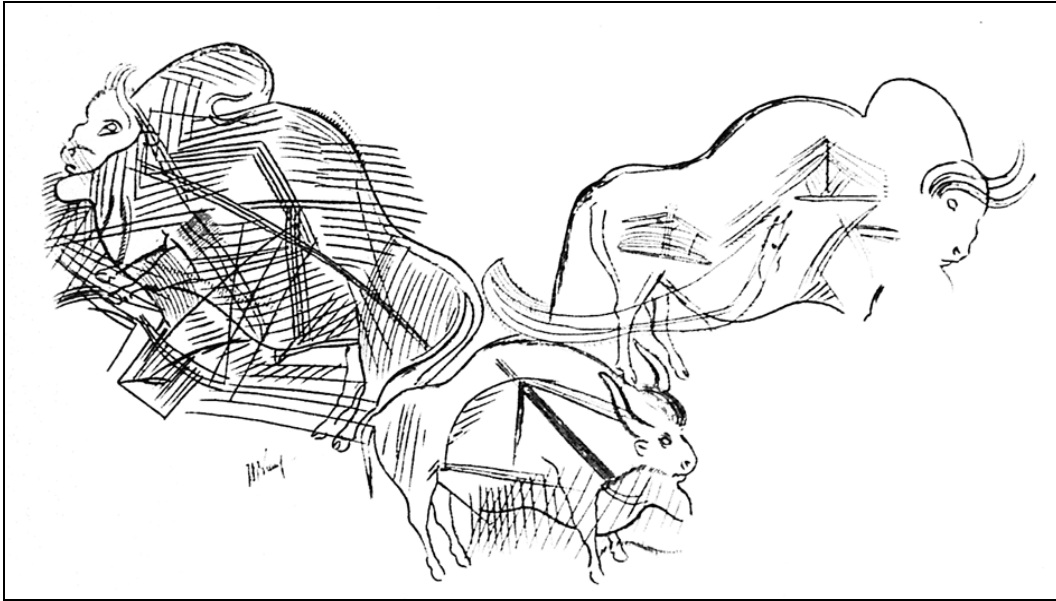


Figure 32 : Font-de-Gaume, Salle des petits bisons. Relevé des parties gravées des bisons 24 à 26 et des signes associés. Longueur du panneau : 2 m environ (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).



Figure 33 : A droite, Font-de-Gaume, Salle des petits bisons. Profil humain gravé. Hauteur : 23 cm (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).



Figure 34 : Font-de-Gaume, Galerie principale, paroi gauche. Le bison n°9 surchargé de tectiformes peints. Longueur du panneau : 2,25 m. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)



Figure 35 : A gauche, Font-de-Gaume, salle des petits bisons. Bison n°24 Longueur : 1 m (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).



Figure 36 : Font-de-Gaume, Galerie principale, paroi droite. De gauche à droite, on peut lire un félin, une tête indéterminée et un signe. Longueur du panneau : 45 cm (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).



Figure 37 : Font-de-Gaume, figures de la partie profonde de la Galerie latérale. A gauche l'ours (haut. : 55 cm), au milieu, le renne (long. : 32 cm), à droite, le Cervidé ? long. : 43 cm et en bas, tête de capridé (haut : 28 cm) (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).



Figure 38 : Font-de-Gaume, Diverticule final. Rhinocéros. Longueur : 65 cm (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

La paroi droite de la Galerie principale et la Galerie latérale sont un peu moins complexes mais présentent les mêmes caractéristiques techniques et thématiques que la paroi gauche. Là encore, ce sont les bisons qui dominent. D'autres représentations méritent néanmoins quelques mots. C'est le cas tout d'abord de trois figures profondément gravées à la base de la paroi au niveau des bisons 39 et 40. Ce sont un félin, difficile à interpréter, une tête indéterminée et une figuration grossièrement ovale assimilée par H. Breuil à un tectiforme mais que nous n'avons pas retenu comme telle (Figure 36). Dans la Galerie latérale, à droite près du « Carrefour » deux chevaux peints en noirs sont les deux plus grandes figures de cette espèce dans la grotte tandis qu'à la base de la paroi opposée se trouve un bison peint, associé à un tectiforme. Plus haut et plus près du « Carrefour » deux rennes se suivent. A leur gauche, Breuil voyait une représentation de loup dont il fournit d'ailleurs un relevé explicite mais qu'il est difficile de retrouver aujourd'hui.

A une quinzaine de mètres du carrefour, la Galerie latérale est pratiquement obstruée par un important massif stalagmitique. Cependant, un étroit passage permet de poursuivre la visite. Dans cette zone se trouvent quelques figures assez simples rouges ou noires. On peut notamment retenir un renne, un possible bovidé, et en rouge, la peinture d'un ours, disposé verticalement (Figure 37).

Au-delà de la « Salle des petits bisons », la galerie se rétrécit brutalement et constitue le « Diverticule final ». Dans cette ultime partie de la grotte, le Bison est sans doute moins omniprésent qu'ailleurs. Représenté par seulement deux figures, il est accompagné d'un cervidé, de plusieurs chevaux, d'un félin, de plusieurs aurochs et de deux rhinocéros laineux, dont un est limité à la tête. Ces dernières représentations sont des peintures au trait rouge mais, sur le plus complet des deux, le pelage est évoqué par des hachures peintes sur une large partie du corps. Il s'agit là des seules figurations de cet animal dans la grotte.

2.2.5 Chronologie

Nous ne disposons pas de datations directes des œuvres de Font-de-Gaume et les données publiées concernant le contexte archéologique n'apportent aucune information déterminante. Par conséquent, les éléments stylistiques et l'étude des superpositions sur les panneaux ornés demeurent les seules méthodes pour approcher l'âge des œuvres.

Dans la monographie de 1910, un chapitre entier est consacré au problème de chronologie. Sous le titre « *Premières hypothèses sur l'âge des fresques de Font-de-Gaume. Les faits de*

superpositions », H. Breuil décrit la succession des phases de réalisation du décor en s'appuyant sur les superpositions entre les œuvres et postule qu'à « *Font-de-Gaume, des œuvres d'art sont de toutes les périodes de l'époque « Glyptique » et se répartissent depuis l'Aurignacien jusqu'au Magdalénien.* » (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 : 115). Le Tableau 10 résume les conclusions de l'auteur.


	Peinture	Gravure
Temps 		Gravures fines de mammoths
	Fresques polychromes proprement dites	
	Fresques brunes ou rouges faiblement modelées et peu polychromes	
	Fresques noires ou brunes en teinte plate	
	Fresques modelées noires	
		Gravures (Chevaux, bœuf, félins, tectiformes)
	Dessins linéaires rouges ou noirs	
	Mains négatives	

Tableau 10 : Chronologie des oeuvres de Font-de-Gaume selon Breuil en 1910.

Dans son ouvrage Quatre cent siècles d'art pariétal, en 1952, il a repris et complété ces conclusions en donnant à certaines étapes de la décoration une attribution culturelle. Le Tableau 11 présente les informations données par l'auteur et respecte sa terminologie.

De ces tableaux (Tableau 10 et Tableau 11), on peut retenir que, pour H. Breuil, la décoration de Font-de-Gaume s'inscrit dans la durée. Son analyse, essentiellement appuyée sur les superpositions entre les œuvres réalisées avec des techniques différentes, l'est plus rarement sur des comparaisons avec d'autres sites pariétaux (relations avec les polychromes d'Altamira ou avec les gravures des Combarelles) et pratiquement jamais sur des rapprochements avec l'art mobilier. Fondamentalement, la chronologie de H. Breuil est basée sur « la théorie du palimpseste » et sur une succession de techniques. Les figures s'accumulent au cours du temps sur les mêmes supports mais sont réalisées avec des techniques qui évoluent. Parallèlement, une évolution thématique est parfois perceptible. Implicitement, le degré d'élaboration des œuvres supplée les superpositions quand celles-ci n'existent pas. Ainsi, nombre de figures de la galerie Prat et de la deuxième partie de la Galerie latérale, sont-elles rapportées aux phases anciennes, tant sur la base de la technique que la qualité de l'image.

Enfin, le manque de mise en perspective avec l'art mobilier rend les attributions culturelles rares et assez imprécises.

Etape	Peinture	Gravure	Attribution culturelle
1	Dessins linéaires rouges ou noirs		
2	Fresques brunes		Périgordien
3	Fresques modelées noires	Gravures profondes	
4	Fresques unies noires, parfois brunes		« Style magdalénien »
5	Fresques brunes ou rouges très peu polychromes		
6	Fresques polychromes proprement dites et tectiformes	Gravures très fines	

Tableau 11 : Synthèse des informations sur la chronologie données par Breuil en 1952.

Plus récemment, les travaux d'A. Leroi-Gourhan ont conduit à rapporter l'art de la cavité aux styles III et IV (Leroi-Gourhan, 1965). Au style III ne sont attachées que quelques figures animales groupées dans la Salle des petits bisons et dans le Diverticule final. Il s'agit surtout de bovidés dont les encornures peuvent être comparées à celles de Lascaux. Un signe quadrangulaire de la salle des petits bisons fait également partie de cet ensemble que l'auteur situe dans le Solutréen et/ou le Magdalénien ancien. Néanmoins, l'essentiel des figurations peut être intégré au style IV. Si une partie des motifs peut s'ancrer dans le style IV ancien, « *l'influence du style IV récent y est déjà sensible* » (Leroi-Gourhan, 1965 : 295). Et de conclure que ces documents peuvent remonter au « Magdalénien IV-V ».

Cette chronologie est bien sûr plus « ramassée » dans le temps que celle d'H. Breuil. Pour autant, du point de vue d'A. Roussot, « *les deux approches ne sont pas antinomiques tout en procédant de deux démarches différentes* » (Roussot, 1984c : 133). En effet, il semble possible de concilier l'étude des superpositions des œuvres conduisant à une « stratigraphie » du décor avec l'étude plus globale d'A. Leroi-Gourhan, pour qui la décoration de Font-de-Gaume résultait de l'application d'une véritable syntaxe de la part de l'artiste paléolithique. Ainsi, toutes les figures du Style IV composeraient un ensemble cohérent. Pour reprendre la terminologie de D. Vialou (Vialou, 1986), Font-de-Gaume constitue un dispositif pariétal discontinu, parce que réparti sur plusieurs galeries, et hétérogène en ceci qu'il relève de plusieurs événements pariétaux au sens où les a définis N. Aujoulat (Aujoulat, 2002 et 2004).

2.3 La Grotte de Bernifal

Historiquement, Bernifal appartient à l'ensemble de cavités découvertes au début du siècle par l'équipe « Capitan, Breuil et Peyrony ». Ce fut alors la troisième grotte à mammouths et tectiformes de la région, après Les Combarelles et Font-de-Gaume. Pourtant, elle fut la seule à ne pas faire l'objet d'une monographie complète et l'essentiel des travaux de relevés d'H. Breuil, réalisé en 1928 (Breuil, 1960), ne fut publié que dans *Quatre cents siècles d'Art pariétal* (Breuil, 1952). Les raisons de ce sort sont sans doute complexes, mais le sentiment que Bernifal était un sanctuaire d'importance secondaire fut probablement déterminant. Néanmoins la grotte de Bernifal fut classée aux Monuments Historique dès 1904 tout en demeurant jusqu'à aujourd'hui une propriété privée.

2.3.1 Situation géographique, géologie

Située sur la commune de Meyrals, la cavité s'ouvre sur le flanc nord d'un court vallon tributaire de la petite Beune, à 6 kilomètres en amont des Eyzies. Dans le massif de Bernifal se trouvent aussi les grottes de Sous-Grand-Lac et du Bison.

Il s'agit d'une galerie de direction générale Nord-ouest – Sud-est dont le développement atteint environ 90 mètres et sur laquelle se greffent plusieurs diverticules souvent ascendants et difficiles d'accès (Figure 39). Alain Roussot décompose la galerie principale en 5 tronçons (Roussot, 1984d). Le premier s'ouvre sur l'extérieur par un porche de 4 mètres de large pour 2 mètres de hauteur et s'élargit bientôt en une petite salle (salle I). C'est l'effondrement d'une partie du plafond de celle-ci qui permit la découverte de la grotte. Le deuxième, orienté nord-sud, est une galerie plus étroite qui assure la jonction avec la seconde salle. Ce « Passage » est le secteur le moins concrétionné de la cavité qui présente ailleurs d'assez nombreuses stalactites et des voiles de calcite.

Au sortir du Passage, s'ouvre le troisième segment de la galerie principale. Il domine l'ensemble de la deuxième salle d'environ 3 mètres. En effet, après un parcours à peine descendant depuis l'entrée, la galerie plonge brutalement avant de se poursuivre presque horizontalement jusqu'à son extrémité (segments IV et V).

Plusieurs alcôves ou diverticules s'ouvrent le long de la galerie principale ; certains d'entre eux furent décorés par les Paléolithiques. C'est d'abord le cas de trois niches disposées en

retrait de la paroi droite au sortir du Passage, et surtout des deux diverticules ascendants qui s'ouvrent dans la paroi gauche de la deuxième salle.

2.3.2 Historique des recherches

On doit la découverte de Bernifal à D. Peyrony en Août 1902. Il pénétra dans la cavité par une cheminée de trois mètres de haut débouchant dans le plafond de la première salle. Quelques jours après son invention, la grotte fit d'ailleurs l'objet d'une note devant le congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences à Montauban (Capitan, Breuil et Peyrony, 1902).

Dès 1903, L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony publièrent une première série de relevés (Capitan, Breuil et Peyrony, 1903) qui faisait état de 26 figurations parmi lesquelles se trouvaient une douzaine de tectiformes ou de triangles. Cette publication constitue d'ailleurs le point de départ de l'interprétation de ces signes comme des huttes, interprétation déjà étayée par des comparaisons ethnographiques.

Au mois d'août 1928, H. Breuil réalisa une nouvelle série de relevés (Breuil, 1960), mais ceux-ci ne paraîtront pas dans une monographie sur le site. En revanche, ils constituent la base de la notice sur Bernifal qu'H. Breuil rédigea pour son ouvrage *Quatre cents siècles d'Art pariétal* (Breuil, 1952). Il avait aussi donné, une description plus détaillée des figures dont la publication avait été confiée à A. Glory, qui ne put mener le projet à son terme. Ce texte plus précis ne fut finalement publié qu'en 1995 par B. et G. Delluc et D. Vialou (Delluc et Vialou, 1995).

De son côté, D. Peyrony, entreprit en 1935 de retrouver l'entrée originale de la grotte, puisque, il en était convaincu (de même qu'H. Breuil et L. Capitan en 1902), les Paléolithiques n'étaient pas entrés par la cheminée de la découverte. Une tranchée lui permit de découvrir l'entrée préhistorique de la grotte (Peyrony, 1948).

Depuis les années 1970, l'identification de nombreuses figures (notamment par Ch. et Cl. Archambeau) ont conduit à dresser un nouvel inventaire des œuvres et à réaliser une couverture photographique la plus exhaustive possible (N. Aujoulat, A. Roussot, J. Vertut). (Roussot, 1984d). D'autre part, D. Vialou s'est plus spécialement penché sur les signes de la grotte (Vialou, 1987), de même que J. Igarashi dans le cadre de sa thèse (Igarashi, 2003). B. et G. Delluc, enfin, ont décrit une possible figuration humaine dans une des cheminées (Delluc, 1994).

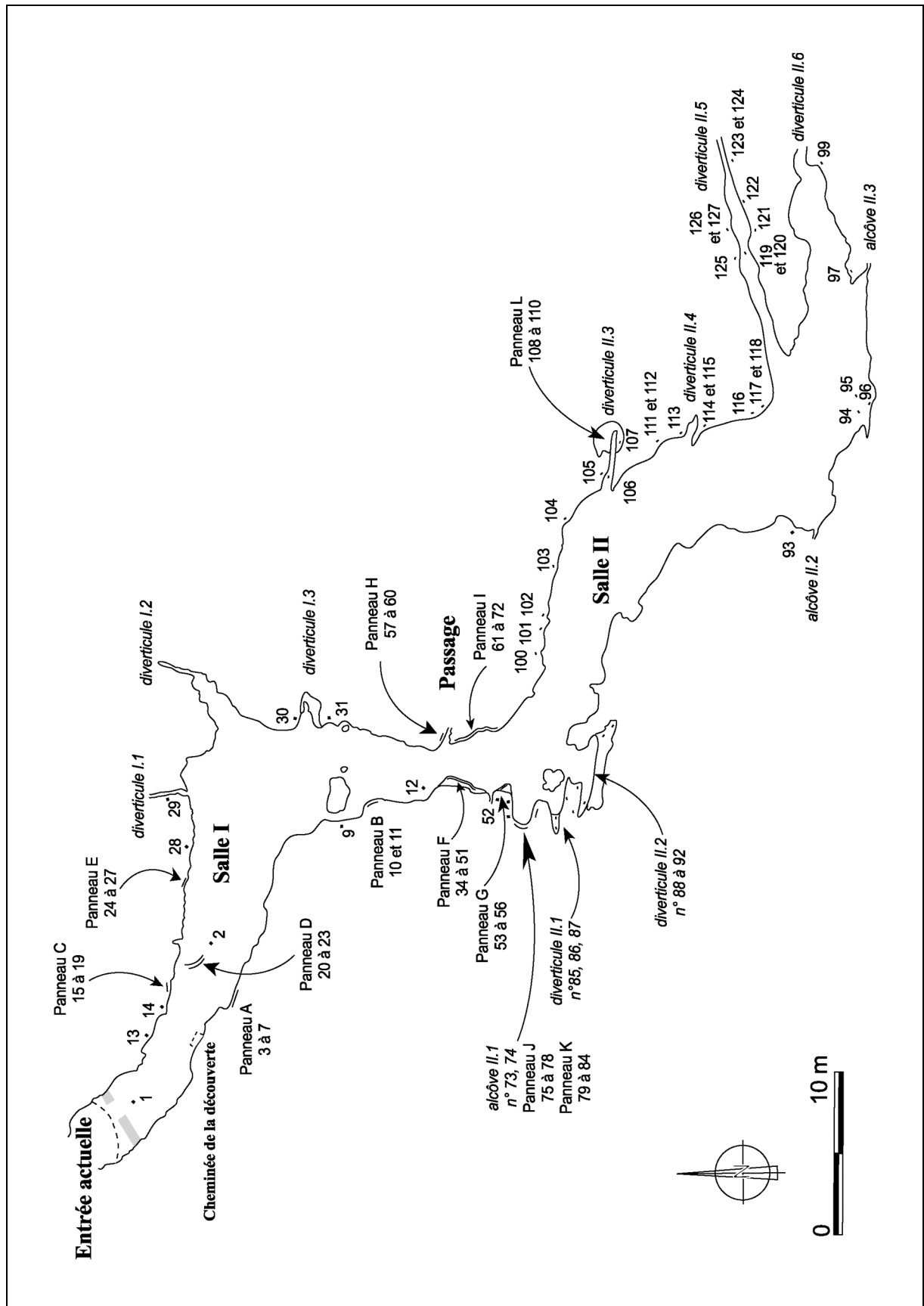


Figure 39 : Bernifal, plan de la cavité d'après le relevé topographique de N. Aujoulat, 1975.

2.3.3 Contexte archéologique

Le contexte archéologique des manifestations pariétales de Bernifal est particulièrement pauvre. Nous présentons ici les données issues de la bibliographie, tandis que nos propres observations sont réunies dans la troisième partie de ce mémoire.

2.3.3.1 Les données sur l'entrée de la cavité

Pour l'entrée, on dispose des informations recueillies par D. Peyrony en 1935 lorsqu'il mit au jour l'entrée préhistorique de la grotte. Cependant, ce matériel est très réduit et D. Peyrony lui-même notait qu'il n'avait remarqué « *nulle part, pas plus à l'intérieur qu'à l'extérieur, la moindre trace de foyer ni de vraie couche archéologique dénotant un habitat* » (Peyrony, 1948 : 359). Il reconnaît pourtant un débitage rappelant le Magdalénien supérieur et décrit des grattoirs sur bout de lames, des burins variés et deux lamelles à bord abattu (Figure 40). Peu de faune accompagnait les restes lithiques. Le Renne côtoyait le Bœuf et une molaire de Sanglier (Peyrony, 1948).

Ce matériel a aussi été étudié par D. de Sonneville-Bordes dans le cadre de sa thèse (Sonneville-Bordes, 1960). Le décompte qu'elle produit est plus précis que celui de D. Peyrony : une dizaine de lames et d'éclats bruts, un grattoir simple et un double, cinq burins d'angle et un sur troncature, une lame à troncature oblique, deux pièces esquillées, deux lamelles à dos et une lamelle retouchée. Sans prendre explicitement parti, elle rappelle que D. Peyrony situe cette petite série dans le Magdalénien supérieur à cause de la technique de débitage des grandes lames.

Revenons à D. Peyrony. Il dit en effet que, lorsqu'il retrouva l'entrée préhistorique de la cavité, elle était obstruée par un « *blocage de moellons recouverts de terre de ruissellement* ». Pour lui, ce mur était l'indice d'une fermeture de la grotte par les derniers artistes, ce qui, à ses yeux, augmentait la valeur sacrée des grottes pour les Paléolithiques. De cette observation, il ne subsiste malheureusement rien, ni photographie, ni plan. Qu'il y ait eu un mur est possible, qu'il soit paléolithique est invérifiable.

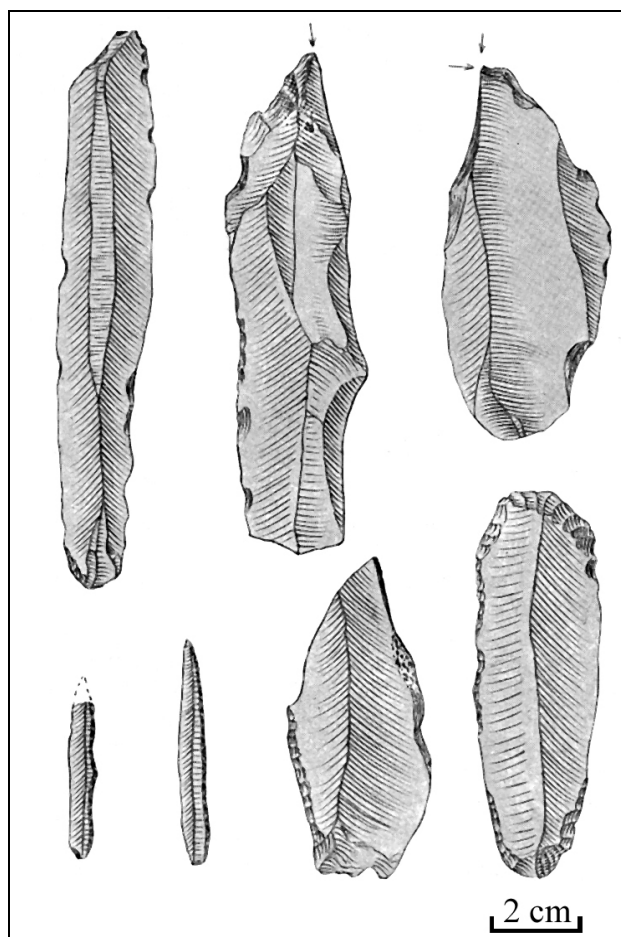


Figure 40 : Bernifal, matériel lithique recueilli par Peyrony à l'entrée de la grotte (D'après Peyrony, 1948).

2.3.3.2 Le matériel recueilli dans la grotte elle-même

Dans la grotte, les vestiges ne sont pas plus nombreux qu'à l'entrée. A. Roussot signale quelques fragments crâniens humains (Figure 86) découverts dans la première salle (Roussot, 1984d). Leur âge est inconnu.

Dans le diverticule II.3 (Figure 39), se trouvent des boulettes d'argile (Roussot, 1978). Leur couleur rappelle le mammoth dessiné tout à côté (Figure 42) et conduit B. et G. Delluc à émettre l'hypothèse qu'il pourrait s'agir des « crayons » de l'artiste (Delluc, 1994).

Enfin, A. Roussot décrit deux lames de silex découvertes dans le diverticule II.5 (Roussot, 1978). La première immédiatement à l'entrée du boyau est posée sur un redan de la paroi et elle est prise dans la calcite (Figure 41). La seconde, retrouvée plus loin dans le diverticule fut prélevée. Elle est décrite comme non retouchée et présentant des usures nettes aux deux extrémités. Et A. Roussot d'envisager qu'elle ait pu servir à la réalisation des gravures pariétales de ce boyau.



Figure 41 : Bernifal, lame de silex prise dans la calcite à l'entrée du diverticule II.5. (Photo N. Aujoulat).

2.3.4 L'art pariétal de Bernifal

2.3.4.1 L'inventaire des œuvres

L'art pariétal de Bernifal fut sous-estimé par les premières études que lui consacrèrent les auteurs du début du XX^{ème} siècle. La publication de 1903 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1903) ne fait état que de 26 figures, alors qu'H. Breuil en 1952 en comptera 41 (cité par Delluc, 1994). Les travaux plus récents, dirigés par A. Roussot, aboutissent à un total d'environ 130 motifs.

Toutefois, quelle que soit la lecture que l'on a faite de la grotte, le décor reste dominé par les mammouths et les tectiformes. Dans l'inventaire de Roussot (voir Tableau 12), 80 des 133 unités graphiques ne sont pas figuratives (4 mains, 13 tectiformes, 26 signes autres et 38 traces indéchiffrables); parmi les 53 motifs restants, 24 sont des mammouths, soit pratiquement la moitié. Le deuxième type d'images dominant à Bernifal est le tectiforme. Avec 13 figurations identifiées, il y a pratiquement autant de tectiformes à Bernifal qu'à Rouffignac (16 recensés, voir Plassard F., 2000) mais avec 4 fois moins de représentations animales. Les autres thèmes figurés sont plus marginaux. Il faut cependant remarquer la présence d'un asinien, thème rare dans l'art pariétal, et l'absence du Rhinocéros tichorinus alors qu'il apparaît dans les autres grottes de notre corpus.

	Roussot, 1984d		
	Effectif	Pourcentage	Pourcentage parmi les animaux
Cheval	7	5.3	13
Asinien	1	0.8	1.9
Bovidés	7	5.3	13.2
Mammouth	24	18	45.2
Cervidés/Capridés	3	2.3	5.7
Humain	2	1.5	3.8
Indéterminés	9	6.7	17
Total Animalier	53	39.8	100
Main	4 ?	3	
Tectiforme	11	9.8	
Autres signes	26	19.5	
Vestiges	37	27.8	
TOTAL	131	100	

Tableau 12 : Inventaire des œuvres de Bernifal.

2.3.4.2 Les techniques

A Bernifal, les techniques mises en œuvre par les artistes sont assez nombreuses mais peuvent, dans un premier temps, être réparties entre gravures et peintures.

Les premières ne sont d'ailleurs pas très variées. Sur un support gréseux, assez résistant, parfois calcité, les artistes ont produit des gravures peu profondes avec des outils acérés. Les lignes sont en général assez fines mais la répétition des gestes les démultiplie parfois, leur donnant l'apparence de plages raclées. Il n'y a pas de tracés digitaux ni de gravures profondes.

Tant par les pigments employés que par les techniques d'application, les œuvres peintes (ou dessinées) apparaissent assez diversifiées.

Les figures sont rouges ou noires ce qui laisse imaginer l'emploi d'oxydes de fer et de manganèse, sans qu'aucune analyse n'ait été pratiquée à ce jour. Le rouge est cependant moins employé que le noir puisque 13 motifs seulement le font intervenir alors que les pigments noirs apparaissent dans une soixantaine de cas. En outre, le rouge est plutôt limité à la salle I mais il existe des exceptions notables comme le tectiforme peint de l'alcôve II.2.

A l'exception d'une main négative de la salle I, il n'y a pas à Bernifal d'aplats de couleur. Pour autant, l'état de conservation rend l'étude technologique des traits assez difficile. Les lignes observées procèdent-elles de la peinture ou du dessin ? Le pigment fut-il appliqué directement à l'aide d'un crayon, ou y-a-t-il eu préparation et application avec un outil intermédiaire d'une

couleur liquide ou pâteuse ? Il semble que les deux méthodes aient pu coexister. Le mammouth à l'argile du diverticule II.3 (Figure 42), comme le masque qui lui est associé, résulte sans doute du frottement de la couleur sur le support, celle-ci restant accrochée aux aspérités du calcaire. De même, la petite esquisse de mammouth, en noire, sur la paroi droite du passage rappelle les dessins au crayon de manganèse de Rouffignac. Au contraire, nombre de points ont plus vraisemblablement été obtenus par projection du pigment, et il en va de même de la main négative.

Une figure se démarque de toutes les autres : le tectiforme de l'alcôve II.2. Il est construit à partir d'un ensemble de petites ponctuations juxtaposées. Leur nombre est estimé à 500 (Capdeville, 1985).

Compte tenu du nombre de figures de la grotte, cette diversité technique peut surprendre puisqu'elle est presque équivalente à celle de Font-de-Gaume, les polychromes en moins, mais bien supérieure à celle de Rouffignac ou des Combarelles.

2.3.4.3 Répartition des œuvres, descriptions des grands ensembles

La grotte est décorée dans presque tout son développement et en particulier dans la première salle, très près de l'entrée. Il est probable que l'obstruction de l'entrée paléolithique ait été favorable à la conservation des œuvres (Leroi-Gourhan, 1965).

Dans ce premier secteur, le dispositif pariétal se développe sur les deux parois ainsi que, plus discrètement, sur le plafond (seulement deux ensembles de vestiges indéchiffrables). A droite, un panneau (A)⁶ associe une main négative (5), une silhouette de mammouth (6), des bâtonnets (3) et d'autres traits difficiles à comprendre. Le tout est réalisé à la peinture noire, excepté quelques traits indéchiffrables, gravés. Sur la paroi gauche les motifs sont plus nombreux. Après une tête animale indéterminée (13), se trouvent deux signes gravés en éventail, évoquant des mains (14). Vient ensuite un nouveau panneau (C) qui regroupe la tête d'un mammouth, en noire et inscrite sur le relief de la paroi (19), les défenses d'un autre (15), et deux bisons possibles. L'un se limite à une ligne cervico-dorsale (16) et l'autre à une tête vue de face, profitant largement de la morphologie du support (17). Dans sa partie supérieure, la paroi fait ensuite une forte avancée ornée (panneau D) d'un mammouth rouge (20)(Figure 43), d'une tête de bison, elle aussi peinte en rouge et profitant de la forme naturelle de la paroi

⁶ Nous avons choisi de créer une nouvelle nomenclature des panneaux et des motifs. Un catalogue partiel figure en annexe. Le plan de la cavité (Figure 39) est annoté en fonction de notre nomenclature.

(21). Plus à droite se trouve l'image douteuse d'un humain vu de face (23, non décompté comme humain). Le mammouth n°20 fut découvert par H. Breuil qui élimina la calcite pulvérulente qui le masquait (Breuil, 1952). Ceci explique sans doute son état actuel de conservation. Reprenant la paroi principale, on trouve un nouvel ensemble graphique (panneau E). Une nappe d'une trentaine de points noirs (24) est accompagnée d'autres vestiges noirs et rouges.

Les diverticules I.1 et I.3 recèlent quelques traces de peinture noire (29 à 31).

Avant d'atteindre le Passage, la galerie coude à angle droit. Un gros bloc se trouve au sol près de la paroi droite. Juste après, la paroi droite s'incurve près du sol. Sur ce support surbaissé et plafonnant, on peut déchiffrer deux mammouths peints, l'un en rouge (à peine visible, n°10), l'autre en noir (n°11, Figure 44).

Le Passage recèle une quarantaine de motifs répartis sur les deux parois et le plafond. La plupart sont gravés, d'autres que l'on signalera au cours de la description sont peints.

Le plafond est, comme celui de la première salle, peu orné : un seul tectiforme est visible (32).

La paroi droite présente 23 motifs répartis en deux panneaux (F et G). Le premier ensemble (F, n°34 à 51) est le plus complexe (Figure 45). Il fut relevé par H. Breuil (Breuil, 1952, fig. 328). La compilation des informations publiées et un examen attentif de la paroi nous conduisent à distinguer 6 tectiformes (38, 39, 41, 42, 46, 47), autant de mammouths (dont certains sont très partiels, 40, 43, 44, 45, 48, 50) ainsi que 1 bison (36), 1 renne (35), 1 cheval possible (34), 1 signe gravé en forme de herse (49) et un triangle ovalisé (51). Une tête de cheval identifiée par Breuil sur la droite du panneau nous semble discutable (37). Nous la retenons comme indéterminée mais elle nous rappelle plutôt le triangle ovalisé n°51. De même, pour H. Breuil le tectiforme 38 aurait pu être un masque. Nous ne retrouvons pas les yeux et classons ce motif parmi les tectiformes. Le motif 35 appelle aussi une remarque : H. Breuil y voyait un renne femelle gravide et A. Leroi-Gouhran hésitait entre Cervidé et Bovidé. Il nous semble qu'il y a en fait deux motifs juxtaposés. A droite se trouve un avant-train de renne figuré cou tendu et tête pointée vers le haut. En outre, le caractère carré du mufle éloigne du Cerf et oriente vers le Renne. Des éléments d'une ramure peuvent être distingués sous la calcite. Les deux pattes antérieures sont figurées jusqu'au-dessus des sabots. Plus à gauche, un second quadrupède limité à l'arrière-train évoque un Bovidé. La queue est longue et le ventre tombant.

Le panneau se décompose en deux registres. Les mammouths et les tectiformes occupent la partie supérieure alors que les autres thèmes sont plutôt regroupés dans la zone la plus basse.

Une anfractuosit  de la paroi s pare les panneaux F et G. Sur son flanc gauche, un ensemble de trac s  voque un cheval (52). Plus   gauche se d veloppe le panneau G. Il rassemble un cheval (54), un cervid  (55), un signe ovale (53) et des traits non d chiffrables.

Sur la paroi gauche du Passage, le d cor d bute par un panneau install  sur le flan gauche d'une nouvelle anfractuosit  (panneau H, n  57   60). Deux tectiformes ramifi s (57 et 58, Figure 46) et des traits ind chiffrables accompagnent la figuration d'un asinien (l'h mione de Breuil, Figure 47).

Au-del  commence un autre panneau (I), qui rassemble 12 unit s graphiques (61   72). La seule figuration animale est un mammoth. Avec lui, deux tectiformes et deux triangles plus ou moins ovalis s (Figure 48). Une  toile, un signe en chevron et des b tonnets grav s compl tent cet ensemble auquel se m lent des vestiges grav s et peints illisibles.

Sortant du « Passage », la paroi droite s'incurve brutalement pour former l'alc ve II.1. Des motifs courent sur tout son d veloppement. De droite   gauche, on trouve d'abord un cheval grav  (73), puis des vestiges de gravures illisibles. Le fond de l'alc ve est occup  par un panneau plus complexe (J) qui associe un cheval (76), un bison possible, grav  et peint en rouge, et des vestiges peints et grav s. Six sujets composent ensuite le panneau (K) sur le c t  gauche de l'alc ve. Une t te de cheval (79) et un bison (82) sont les deux figures les plus  videntes. En dessous des traits sans lecture claire (80, 81, 83) o  H. Breuil avait cru rep rer, une t te ind termin e (81) et un tectiforme (80). La suppos e patte de cheval, dans la partie sup rieure du panneau, n'est qu'un trait courbe sans lien avec d'autres trac s (84).

Juste apr s l'alc ve II.1, la galerie dessine un nouveau retrait : le diverticule II.1. Trois motifs y sont visibles   l' tat de vestiges de peinture noire (85, 87) ou de gravure (86). Aucune identification n'est possible.

Toujours ouvert sur la paroi droite, un nouveau diverticule (II.2) se d tache peu apr s le pr c dent. L  encore, aucune figure animale n'est reconnaissable parmi les 5 motifs rep r s, tous peints en noir. Dans la partie droite de ce locus, on trouve une ponctuation isol e (88), deux s ries de quatre b tonnets (89) et deux ou trois petites ponctuations (90). Sur la gauche, deux ensembles de traits et de taches (91 et 92).



Figure 42 : Bernifal, mammoth peint dans la coupole au sommet du diverticule II.3. Longueur du mammoth : 1 m environ. (Photo N. Aujoulat).



Figure 43 : Bernifal, salle I, panneau D mammoth 20. (Photo N. Aujoulat).



Figure 44 : Bernifal, mammoth n°11 dans la salle I. (Photo N. Aujoulat).

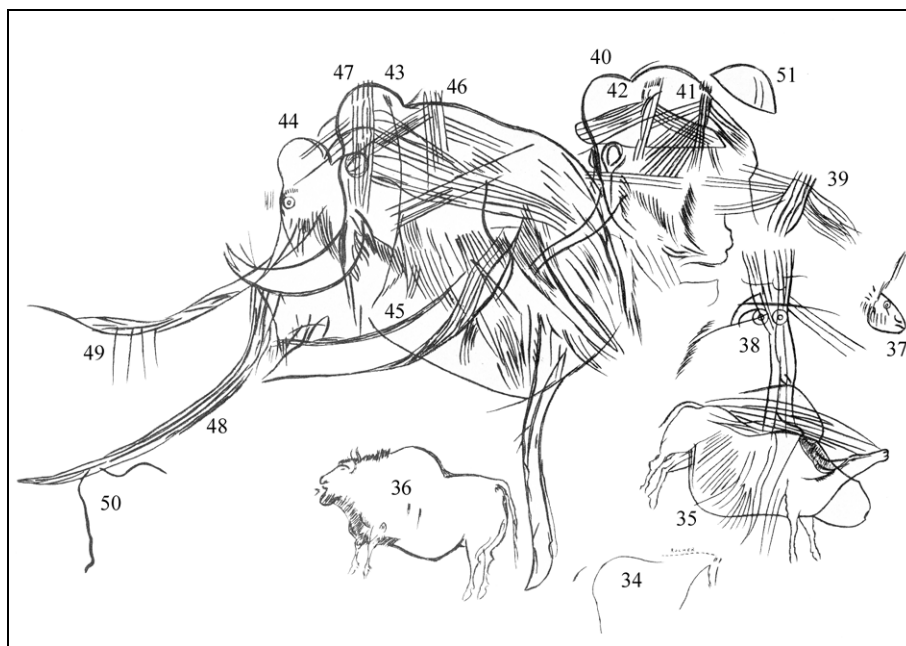


Figure 45 : Bernifal, Passage, panneau F. En haut, relevé des figures. Dimensions du panneau : 2, 20 m de long pour 1, 40 m de haut. (d'après H. Breuil, 1952). En bas, vue d'ensemble du panneau (Photo N. Aujoulat).

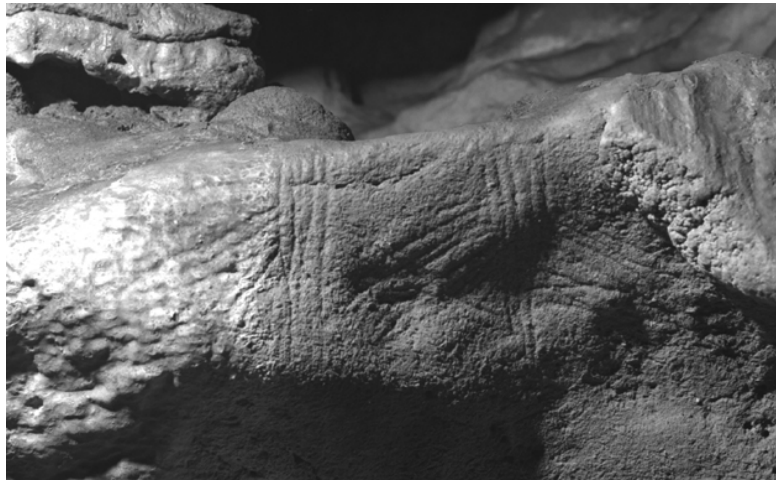


Figure 46 : Bernifal, tectiformes 57 et 58 sur la paroi droite du Passage.(Photo N. Aujoulat).

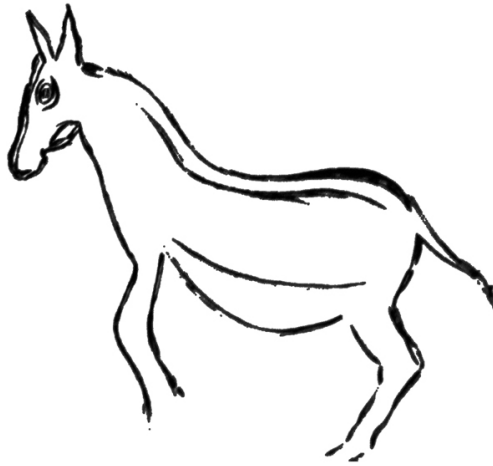


Figure 47 : Bernifal, asinien sur la paroi droite du Passage. (D'après H. Breuil, 1952).

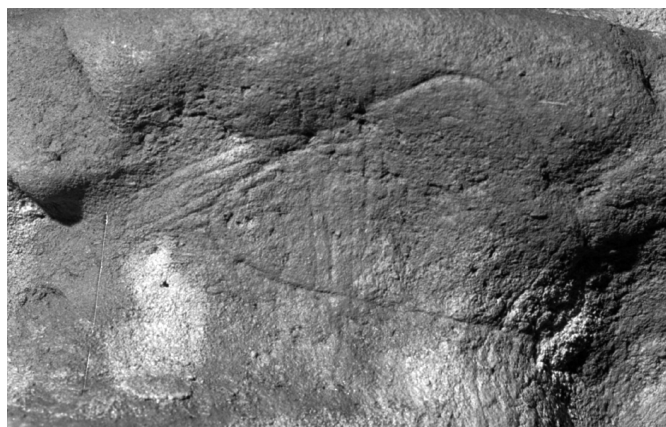


Figure 48 : Bernifal, Passage, panneau I, tectiforme 68 et triangle 69. (Photo N. Aujoulat).

Avant qu'elle ne descende brutalement, la seconde salle forme donc une sorte de balcon, orné uniquement sur la paroi gauche. Cinq unités graphiques se succèdent (100 à 104) : il s'agit de vestiges de peinture noire, sans interprétation. La bordure droite de la galerie est ensuite occupée par un important talus argilo-sableux alors que le couloir s'enfonce brutalement. Au sommet de ce talus s'ouvrent deux diverticules (II.3 et II.4). Le premier recèle plusieurs représentations. A son entrée, se trouve, à droite, un signe gravé en éventail, peut-être une main (105) tandis qu'il y a sur la gauche deux trous dans l'argile et des traces de raclages, calcités (106). Vers le fond, toujours à droite se trouve un signe barbelé noir (107). En face, et en hauteur, trois sujets : un mammouth dessiné à l'argile (108, Figure 42), très détaillé mais sans défense ni patte antérieure, un masque (109) et un second mammouth plus simple (110). Au-delà du diverticule, la paroi droite porte trois motifs dont un bouquetin peint en noir (111) (Figure 49). Le second diverticule (II.4) n'est pas orné. Immédiatement après lui se trouve un mammouth peint en noir (114) et plus loin, au bas du talus, des vestiges indéchiffrables.

La zone profonde de la salle II est peu ornée. Dans une alcôve (II.2) tout à fait sur la droite se trouve le seul tectiforme peint de la grotte (93). Il s'agit d'un signe peint en rouge à l'aide d'une multitude de petites ponctuations. Cette technique est proche de celle utilisée à Font-de-Gaume pour les tectiformes peints à gauche juste après le Rubicon, mais ici les ponctuations sont à la fois plus nombreuses et plus petites (environ 500 d'après Capdeville, 1985). En outre, ce signe, s'il obéit parfaitement à la définition typologique des tectiformes, se démarque de tous les autres par la richesse des motifs qui le complètent. L'artiste l'a, en effet, « décoré » de motifs en guirlande qui suivent les pentes du toit et d'arceaux qui s'appuient sur sa base. Malheureusement ces détails ne sont guère visibles que sur des photos en lumière infrarouge (Figure 50).

Au plafond, près de la paroi droite, existent aussi deux mammouths peints en noir (94 et 95) à une hauteur telle que leur réalisation a nécessité l'utilisation d'une échelle ou d'un échafaudage. Ils sont accompagnés par un trait noir indéterminé (96).

Vers le fond, et sur la droite, se dessine une nouvelle alcôve (II.3) au plafond surbaissé. Elle recèle un trait noir (97) qu'H. Breuil avait interprété comme un ours possible. Cette lecture paraît difficile à argumenter. Nous ne la retenons pas.

Sur la gauche de la salle, s'ouvre enfin un diverticule ascendant (II.5) qui se rétrécit après quelques mètres. Une lame calcaire fait saillie sur la paroi droite et porte un profil anthropomorphe (119). Le contour naturel de la roche suggère un visage de profil, les artistes auront gravé les détails qui rendent l'identification possible (Roussot, 1986). Au-delà de l'étroiture, une série de mammouths occupe les deux parois. A droite, trois sujets se

succèdent : les deux premiers sont gravés en profil gauche (121 et 122), le troisième (123), peint en noir, est tourné vers la droite. Sur la paroi gauche, immédiatement après le rétrécissement, se trouvent deux mammouths gravés en profil droit (125 et 126). Plusieurs de ces sujets sont surchargés de tracés difficiles à interpréter.



Figure 49 : Bernifal, salle II, bouquetin 111. (Photo N. Aujoulat).

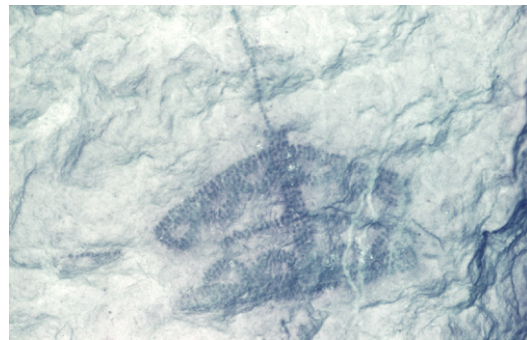


Figure 50 : Bernifal, alcôve II.2, tectiforme peint n° 93. Largeur du signe : 24 cm. A gauche, en lumière naturelle et à droite, en lumière infra-rouge. (Photos N. Aujoulat).

2.3.5 Chronologie

Nous l'avons vu, les vestiges mobiliers connus à Bernifal ne sont pas particulièrement bien calés dans le temps. La petite série recueillie à l'entrée par D. Peyrony est très vraisemblablement magdalénienne mais rien ne permet de la relier à l'exécution des œuvres.

Les lames découvertes dans le diverticule II.5 ne permettent aucune attribution chronologique. Quant aux fragments crâniens humains auxquels sont associés quelques charbons, seule une datation trancherait définitivement la question de leur âge.

Les motifs pariétaux peints ou dessinés n'ont fait l'objet ni d'analyses chimiques ni de tentatives de datation.

Les considérations stylistiques sont donc, une fois encore, les seules utilisables. Dans *Quatre cents siècles d'art pariétal*, H. Breuil, décrit les figures de la première salle comme aurignaciennes, et celles du Passage comme remontant au Magdalénien ancien et comparables à l'art des Combarelles. Bien que les localisant mal dans la grotte, il rapporte, par contre, les mammouths gravés du diverticule II.5 à ceux de Font-de-Gaume. Seuls ces derniers seraient donc attribuables à une phase assez récente du Magdalénien.

Pour André Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan, 1965), l'ensemble des œuvres est attribuable au style IV avec de fortes similitudes avec Font-de-Gaume, Combarelles et Rouffignac. Seul le bison du panneau F (Figure 45) lui semble plus récent. Son propos s'appuie sur le fait que « *comme beaucoup d'animaux des plaquettes récentes, il porte sur le corps des signes* » (Leroi-Gourhan, 1965 : 289).

2.4 La grotte de Rouffignac

La grotte de Rouffignac est l'une des plus vastes de la région. Alors qu'elle est connue et visitée depuis plusieurs siècles, la prise de conscience de son importance scientifique ne remonte qu'à 1956. Elle recèle plus de 250 représentations paléolithiques et son entrée a fourni un important gisement holocène.

Rouffignac est un site privé, classé Monument Historique, par arrêté en date du 20 août 1957.

2.4.1 Situation géographique, géologie

La grotte de Rouffignac, aussi appelée Cro de Granville ou encore grotte de Miremont, se trouve sur la commune de Rouffignac-Saint-Cernin. C'est plus précisément à environ 4 kilomètres au sud du village, sous le plateau de Légal, que se développent ses nombreuses galeries. L'entrée du réseau apparaît sur le flanc est de la colline, limitée sur ce côté par le vallon encaissé du Labinche. Ce ruisseau est un affluent du Manaurie, lui-même affluent de la Vézère qu'il rejoint un peu en amont du village des Eyzies. Ainsi, en dépit de sa situation un peu excentrée par rapport à la région de forte concentration des sites préhistoriques autour des Eyzies, la grotte de Rouffignac appartient-elle au bassin de la Vézère.



Figure 51 : Porche d'entrée de la grotte de Rouffignac.

Cette caverne est très étendue et présente un plan extrêmement complexe (Figure 52). Notons tout d'abord que ce sont 8 kilomètres de galeries qui sont aujourd'hui connus à Rouffignac. Ils se répartissent en deux réseaux superposés dont la morphologie diffère largement. Le réseau supérieur est le plus développé, avec plus de 5 kilomètres de couloirs, c'est aussi celui

dont les galeries sont les plus vastes, pouvant atteindre une dizaine de mètres de hauteur dans certains secteurs et une douzaine de mètres de largeur dans d'autres. Il est le seul qui débouche à l'extérieur. Au contraire, les niveaux inférieurs ne sont accessibles que par le biais de puits naissant dans le sol des galeries du réseau supérieur. Ils sont d'ailleurs difficiles à parcourir à cause de leur étroitesse générale. Les secteurs les plus profonds sont parcourus par un ruisseau souterrain, pérenne mais dont le débit demeure faible.

Sans entrer dans les détails de la genèse de ce réseau karstique, remarquons simplement qu'il se développe dans un massif de craie assez marneuse, mis en place à la fin du Santonien et au début du Campanien. Il est probable que l'essentiel du creusement de l'étage supérieur remonte au début de l'Ere tertiaire mais que les niveaux inférieurs soient quaternaires.

La grotte est aujourd'hui largement fossile. L'entrée actuelle (Figure 51), en particulier, est celle qu'utilisèrent déjà les Paléolithiques qui s'enfoncèrent donc jusqu'à plus d'un kilomètre de l'extérieur. De même, les nombreuses bauges à ours qui jalonnent le sol des galeries attestent la grande stabilité du milieu. Les ours ont fréquenté la grotte avant les artistes et la chronologie est d'autant plus sûre que l'étude des superpositions entre les œuvres paléolithiques et les très nombreuses griffades d'ours montrent que les traces anthropiques recoupent les griffades d'ours et ne sont jamais oblitérées par elles. Au total, il est donc clair que le sol ne s'est pas modifié depuis le Pléistocène et que les Préhistoriques ont trouvé la grotte dans son état actuel. D'autre part, à l'exception de quelques parois calcitées, il semble que l'état de surface des supports n'ait pas beaucoup changé depuis le Pléistocène supérieur. Rouffignac ne présente pratiquement pas de concrétionnement.

2.4.2 Historique des recherches

La Grotte de Miremont est connue depuis fort longtemps et on peut être certain que son entrée est toujours demeurée ouverte depuis le Paléolithique. Un texte de F. de Belleforest, remontant à 1575, en donne une description déjà détaillée tandis que le premier plan de la caverne fut dressé par G. Bouquier dès 1769 (Nougier et Robert, 1957, Plassard J., 1999). Ils illustrent la très ancienne connaissance que les gens avaient de la caverne. Plus récemment E.-A. Martel établit un plan précis de la grotte en Août 1893 et les spéléologues du Spéléo-Club de Périgueux s'intéressèrent à ce réseau souterrain dans les années 1947 à 1949 (Pierret, 1957). Parallèlement à ces visites motivées et productives, la caverne bénéficiant de larges galeries assez faciles d'accès, fut largement visitée jusqu'au début du XX^e siècle par des « touristes », le plus souvent originaires de la région, venus là accompagnés par quelqu'un du

voisinage, toujours prêt à les guider dans ce labyrinthe. Des graffitis témoignent de cette intense fréquentation. Certains d'entre eux oblitèrent d'ailleurs largement les documents pariétaux paléolithiques.

Par conséquent, le 26 Juin 1956 c'est uniquement les œuvres préhistoriques qui furent découvertes par Louis-René Nougier, Romain Robert, Charles et Louis Plassard. Encore faut-il admettre que leur mérite fut peut-être plus de comprendre que de voir. On sait en effet, que des figures avait été vues bien avant ce 26 juin, sans que personne ne les considère comme paléolithiques (Nougier et Robert, 1957). Authentifiées par H. Breuil lors de sa visite du 17 Juillet 1956, les œuvres firent d'abord l'objet d'une vive polémique (Nougier et Robert, 1957). Une fois les querelles terminées et la communauté scientifique convaincue dans son ensemble, les recherches sur le site purent commencer plus sereinement. Les premiers travaux sur l'art de la grotte furent conduits par L.-R. Nougier et R. Robert. Ils aboutirent, entre autre, à la publication d'une présentation de la Galerie H. Breuil et du Grand Plafond (Nougier et Robert, 1959). Par la suite, c'est surtout Cl. Barrière qui conduisit l'étude aussi exhaustive que possible de l'art de la caverne. Il publia le résultat de ses travaux en 1982 dans L'art pariétal de Rouffignac.

Avant l'étude de l'art pariétal de la cavité, Cl. Barrière fut chargé de la collecte du matériel archéologique sur le sol de certaines galeries et de la fouille du porche d'entrée qui se déroula entre 1957 et 1962. Elles le conduisirent par la suite à diriger une étude collective pluridisciplinaire qui déboucha sur la publication d'une monographie par l'Université de Toulouse-Le-Mirail (Barrière, 1972, 1973 et 1974).

Depuis la publication des travaux de Cl. Barrière, d'autres études ont été conduites par différents chercheurs. E. Capdeville (Institut d'art préhistorique de Toulouse) travailla sur les tectiformes (Capdeville, 1985 et 1986). D. Vialou s'est intéressé aux signes de la caverne tandis que plusieurs de ses étudiants travaillaient aussi sur Rouffignac : R. Pigeaud sur les chevaux (Pigeaud, 1996 et 1999), I. Penvern sur les mammoths, J. Igarashi sur les relations entre les représentations figuratives et les tracés abstraits (Igarashi, 2002 et 2003). J. Plassard, a apporté des informations nouvelles sur les techniques mise en œuvres par les artistes (Plassard J., 1992) et a publié une nouvelle synthèse sur la cavité (Plassard J., 1999). Ces dernières années, K. Sharpe a quant lui travaillé sur les tracés digitaux (Sharpe et Van Gelder, 2004)

Pour notre part, nous avons participé à la mise à jour de l'inventaire publié par Cl. Barrière (Plassard F. et J., 2000) et nous avons mené une étude comparative des mammoths et des tectiformes de Rouffignac et de Font-de-Gaume (Plassard F., 2000).

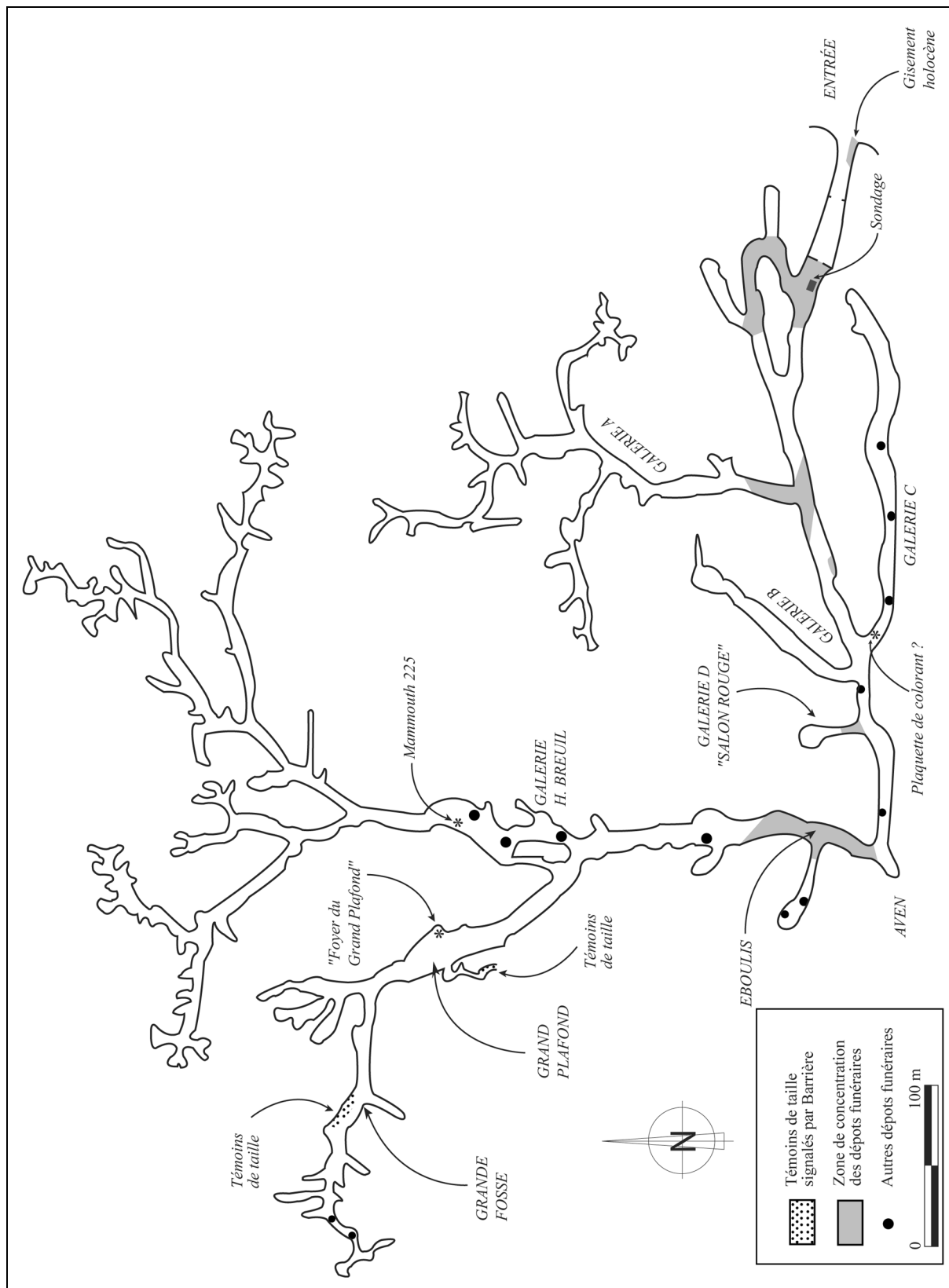


Figure 52 : Rouffignac, plan de la cavité avec situation des principaux vestiges archéologiques mobiliers.

2.4.3 Contexte archéologique

Le matériel archéologique découvert à Rouffignac est à la fois riche, complexe et chronologiquement divers. L'essentiel des informations bibliographiques est issu des travaux de Cl. Barrière. Les résultats de nos propres recherches sont présentés dans la troisième partie de ce mémoire.

Cl. Barrière signale des vestiges moustériens repérés sur le plateau de Légal par des ramassages de surface et dans la vallée du Labinche, à l'occasion d'un sondage réalisé au droit de la résurgence du ruisseau souterrain de la grotte (« Gisement de la source ») (Barrière, 1972). Dans la caverne elle-même ou dans le porche, on ne connaît rien d'antérieur au Paléolithique supérieur.

Dans la grotte, outre les décors pariétaux, rares sont les témoins rattachés au Paléolithique supérieur. Cl. Barrière les limite à trois objets que sont un burin très fruste et une lame assez mince, découverts dans le puits du Grand Plafond, ainsi qu'un ensemble de plaquettes noirâtres (Figure 53) découvertes dans la galerie C (Figure 52). Il supposait qu'il s'agissait d'un stock de crayons de manganèse (Barrière, 1972). Cependant leur analyse, par Max Schvoerer (Université Bordeaux III), n'a pas révélé de manganèse dans sa composition mais du fer, du cuivre, du titane, du zinc, de l'arsenic, du rubidium, et de l'antimoine (Chaillat et Capdeville, 1983). A ce jour, on ne dispose d'aucun document paléolithique supérieur dans le porche d'entrée. Le « gisement de la source » semble en revanche documenter une occupation du Paléolithique supérieur ; cependant la série est trop pauvre pour permettre une attribution plus précise.

Face à l'indigence des vestiges paléolithiques, les témoins holocènes acquièrent un relief plus grand encore. Nous distinguerons ici les fouilles menées dans le porche d'entrée et les recherches conduites dans les galeries profondes.

Dans le porche et en avant de celui-ci, au sein du talus présent sur la gauche de l'entrée, Cl. Barrière a mis au jour une séquence stratigraphique de près de 6 m de haut couvrant essentiellement le Mésolithique et l'Age du Fer. La stratigraphie et les datations radiocarbone de la séquence mésolithique sont détaillées dans le Tableau 13.



Figure 53 : Rouffignac. Plaquettes de la galerie C

L'occupation mésolithique correspond à des habitats répétés sur une période assez longue comme en témoignent les datations. Si les occupations correspondant aux couches 4 et 5 sont sans problème attribuées au Sauveterrien, les couches 2 et 3 ont fait l'objet de discussions (Roussot-Larroque, 1977, Rozoy, 1978). Le terme « Tardenoisien », utilisé par Cl. Barrière, semble devoir être abandonné. En revanche, les travaux de J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque, 1985) conduisent à intégrer ces niveaux dans le Pré-Roucardourien en les rapprochant du niveau C de Roucadour et des couches homologues des abris du Martinet (Sauveterre-la-Lémance, Lot-et-Garonne) et de la Borie-del-Rey (Blanquefort-sur-Briolance). Le sommet de la séquence mésolithique est marqué par une lacune sédimentaire visible à la fouille.

Par la suite, le porche fut utilisé comme nécropole. La couche 2 (« Pré-Roucardourien ») est recoupée par des fosses à inhumations (couche 1e) dont l'époque demeure inconnue, bien qu'elle soit comprise entre la fin du Mésolithique daté de 6 400 ans BP +/- 40 et le Hallstatt au huitième siècle avant notre ère (couche 1d). Les restes d'au moins 11 individus ont été mis au jour pour ce premier ensemble (Salhi, *in* Barrière 1973).

L'ensemble du Hallstatt est plus complexe (couche 1b, 1c, 1d). Il s'agit d'une série de foyers et de fosses superposés ayant vraisemblablement servis à l'incinération et au dépôt de restes humains. Il semble que ces structures correspondent aux nombreux dépôts cinéraires disséminés dans les galeries profondes de la grotte et dont nous reparlerons plus loin.

La séquence du porche se termine par des vestiges mélangés d'époque historique (couches 1a et 1b).

Une partie des cendres issues des foyers du Hallstatt, découverts dans le porche, a fait l'objet de dépôts en plusieurs points de la grotte (Figure 52). Il s'agit en général de quelques cendres accompagnées de tessons de céramiques intentionnellement brisées, ou plus rarement, de céramiques entières ou d'ossements animaux. Ces vestiges se trouvaient directement sur le sol des galeries. Parmi les ensembles les plus importants se trouvent les dépôts aux alentours du carrefour entre la Galerie A et la galerie principale, nommée Galerie G. Vient ensuite la galerie D « dite du Salon rouge », dont l'entrée fut partiellement murée sans doute au Hallstatt ; elle a fourni un foyer et des céramiques (Barrière, 1973). Le grand éboulis au-delà de l'Aven constitue un troisième ensemble où voisinent des dépôts funéraires probablement du Hallstatt et des objets en bronze : il s'agit d'une pointe de lance remontant sans doute au Bronze final (Chevillot et Marembert, 2000) et des boutons de Bronze que Cl. Barrière rapporte au Hallstatt (Barrière 1973).

Stratigraphie		Attribution culturelle	Référence	Age BP
Séquence à céramique	Couche 1 a	Moyen âge et Gallo-romain		
	Couche 1 b	Gallo-romain et Hallstatt		
	Couche 1 c	Hallstatt		
	Couche 1 d			
	Couche 1 e	Nécropole		
Séquence mésolithique	Couche 2	Pré-Roucardourien	GrN-5512	6 400 +/- 40
	Couche 3		Gro-2889	7 800 +/- 50
	Couche 4 a	Sauveterrien	Gro-2913	8 370 +/-100
	Couche 4 b		Gro-2895	8 590 +/-95
	Couche 4 c		Gro-2880	8 995 +/-105
	Couche 5 a		GrN-5513	8 750 +/-75
	Couche 5 b		GrN-5514	9 150 +/-90

Tableau 13 : Stratigraphie du gisement du porche de Rouffignac (D'après Barrière 1972 et 1973).

Des vestiges de dépôts funéraires rapportés à l'époque de la Tène II ou III ont également été mis au jour dans la partie profonde du porche (derrière la seconde porte).

De même, deux urnes cinéraires qui remonteraient au Gallo-romain ont été trouvées à l'entrée de la Galerie B et au milieu de la Galerie H. Breuil.

Dans plusieurs secteurs profonds, Cl. Barrière signale également des témoins de débitage de silex attribués à priori au Mésolithique, sans doute par rapprochement avec le gisement de l'entrée. Il s'agit plus précisément de documents situés dans le puits du grand Plafond et au-delà du Grand Plafond, à proximité de la frise de la Grande Fosse.

2.4.4 L'art pariétal⁷

L'art de Rouffignac apparaît avant tout comme un ensemble assez homogène construit autour d'un petit nombre de thèmes principaux et procédant d'une technique d'art au trait, où semble primer la simplicité des lignes. En effet, les thèmes animaux principaux ne sont qu'au nombre de cinq (mammouth, bison, cheval, bouquetin et rhinocéros) et les techniques se résument, en première analyse au dessin noir au manganèse et à la gravure.

2.4.4.1 L'inventaire des œuvres

La documentation disponible étant pour une part assez récente (Plassard J., 1999 ; Plassard F. 2000 et Plassard F. et J., 2000), il est aisé de présenter un inventaire des œuvres pariétales de Rouffignac (voir Tableau 14).

Ce dénombrement permet de souligner quelques traits essentiels du dispositif pariétal. Ce qui frappe de prime abord, c'est le nombre des mammouths, qui représentent à la fois les deux tiers de la décoration et 40 % des représentations de ce thème dans l'art pariétal paléolithique. Le mammouth est d'ailleurs le seul animal présent dans tous les secteurs ornés de la caverne et c'est celui qui offre la plus grande gamme de techniques de réalisation : dessin au manganèse ou à l'argile (1 seul cas), gravure fine, avec un outil coupant sur surface indurée, gravure au bâtonnet ou au(x) doigt(s) sur des supports fragiles, tracés continus ou segmentés, et parfois une association de techniques pour la même figure.

Ensuite, les autres thèmes sont très nettement moins abondants que le mammouth. En effet les bisons, numériquement les mieux représentés après les mammouths, ne sont que 29. Chevaux, Bouquetins et Rhinocéros ne comptent quant à eux qu'une dizaine de représentations chacun. Les autres animaux apparaissent de façon marginale le plus souvent sous la forme de

⁷ Pour la situation des figures se reporter au dépliant hors-texte

représentations difficiles à reconnaître. La seule dont la détermination ne pose pas de problème est la tête d'ours (200⁸), située à l'entrée de la Galerie Breuil (Figure 55). Vient ensuite une représentation problématique classée parmi les félins (33) par Cl. Barrière (Barrière, 1982) mais dont la silhouette rappelle plutôt celle d'un ours (Leroi-Gourhan, 1965). La même incertitude prévaut pour la dernière représentation de la grotte, au-delà du Grand Plafond : possible antilope saïga (160) pour certains (Nougier et Robert, 1958), renne pour d'autres (Leroi-Gourhan, 1965). Incertitude encore pour le cervidé (240), limité à la figuration de la tête dans la galerie H et qui pourrait se rapporter à un élan. Reste enfin la « tête barbue » (9), visage humain ou tête de bison vue de face ? Terminons cette énumération des figures animales délicates par l'évocation des 6 représentations de serpents décrites par Cl. Barrière. C'est là un thème suffisamment exceptionnel dans l'art des grottes pour que ceux de Rouffignac attirent l'attention. Toutefois leur distinction des innombrables serpentiformes qui couvrent les parois et les plafonds de la cavité n'est pas toujours aisée, d'autant que tous sont en tracé digital. Signalons enfin les quatre représentations humaines, dont trois sont des visages traités en profil.

Thème	Nombre de représentations	pourcentage
Animalier		
Cheval	16	6,2
Bison	29	11,3
Mammouth	159	61,4
Bouquetin	12	4,7
Rhinocéros	11	4,3
Ours	1	0,4
Serpent (?)	6	2,3
Humain	4	1,6
Indéterminés	4	1,6
Non animalier		
Tectiforme	16	6,2
Tracés digitaux non figuratifs	Environ 500 m ²	
TOTAL	258	100

Tableau 14 : Inventaire des œuvres de Rouffignac (D'après Plassard F. 2000 et Plassard F. et J., 2000).

⁸ Pour désigner les représentations de Rouffignac, nous suivons la nomenclature de Cl. Barrière (1982) poursuivie par F. et J. Plassard (2001). Seuls les numéros supérieurs à 258 et les sujets, 175 bis, 180 bis et 190 bis correspondent à cette dernière publication.

2.4.4.2 Répartition spatiale des motifs pariétaux, descriptions des grands ensembles

On peut également regarder l'art de la grotte par rapport à la cavité elle-même. Face au plan de répartition des œuvres pariétales dans la caverne, il apparaît tout d'abord que les artistes paléolithiques ont visité et orné l'essentiel de l'étage supérieur de Rouffignac, c'est-à-dire plus de trois kilomètres de galeries. Le deuxième constat réside dans la variation extrême de la densité des œuvres selon les galeries ou portions de galeries. En un mot, on assiste d'une part à une concentration marquée dans un secteur restreint de la grotte, la galerie Breuil et la galerie du Grand Plafond, (55 % de la décoration sur à peine 200 mètres de couloir) et d'autre part à une dispersion de près de la moitié du décor dans le reste de la caverne⁹.

Cette analyse globale de la cavité ne saurait toutefois dispenser de quelques mots de description des principaux ensembles. Partant du porche d'entrée, le premier groupe important se trouve dans la Galerie A et consiste en un vaste ensemble de tracés digitaux répartis au plafond d'une salle de 150 m² environ. Parmi eux, se trouvent à la fois des tracés allongés inorganisés, et des graphismes de forme apparemment plus construite. C'est le cas de tracés en grilles ou de lignes entourant soigneusement des rognons de silex faisant saillie sur le plafond (Figure 57). Dans cet ensemble se trouvent aussi quatre représentations de serpents (Barrière, 1982).

Reprenant la Galerie G, on peut accéder, à près de 400 m de l'extérieur, à la courte Galerie du « Salon Rouge » (ou Galerie D). Au plafond de cette salle, se trouve un groupe de huit mammoths et un rhinocéros (Barrière, 1982 ; Plassard F. et J., 2000). Ces figures sont gravées sur un enduit argileux rouge qui recouvre naturellement le plafond (Figure 101). Elles apparaissent donc en blanc sur un fond rouge. Sur le plan technique, cette frise est originale puisque ici les artistes n'ont pas eu recours aux longues lignes figurant classiquement dans la caverne la silhouette des animaux. Ils ont opté pour un procédé original, qualifié de tracé segmenté par J. Plassard (Plassard J., 1999) et caractérisé par de longues séries de très nombreuses hachures organisées en écailles qui décrivent les contours des sujets (Figure 101).

⁹ Quelques chiffres suffisent à percevoir ce déséquilibre d'une galerie à l'autre : la Galerie Henri Breuil regroupe 47 figures concentrées sur 80 mètres seulement ; parallèlement la galerie du Grand plafond, recèle 101 figures (Grand Plafond compris) sur un développement de 110 mètres environ. Au contraire, la Galerie B, proche de l'extérieur proposant des surfaces parfaitement utilisables, ne recèle qu'un seul mammoth.

Quittant le Salon Rouge et poursuivant la progression dans la Galerie G, on ne rencontre plus de grands ensembles avant la Galerie H. Breuil et la Galerie du Grand Plafond. Ces deux couloirs forment, avec le carrefour à partir duquel ils se développent, la principale concentration de figures de la grotte (Plassard J., 1999). A la hauteur du Carrefour, se trouvent en effet un groupe de mammouths répartis entre les deux parois et le plafond, deux rhinocéros et un ensemble de tracés digitaux (Figure 54).

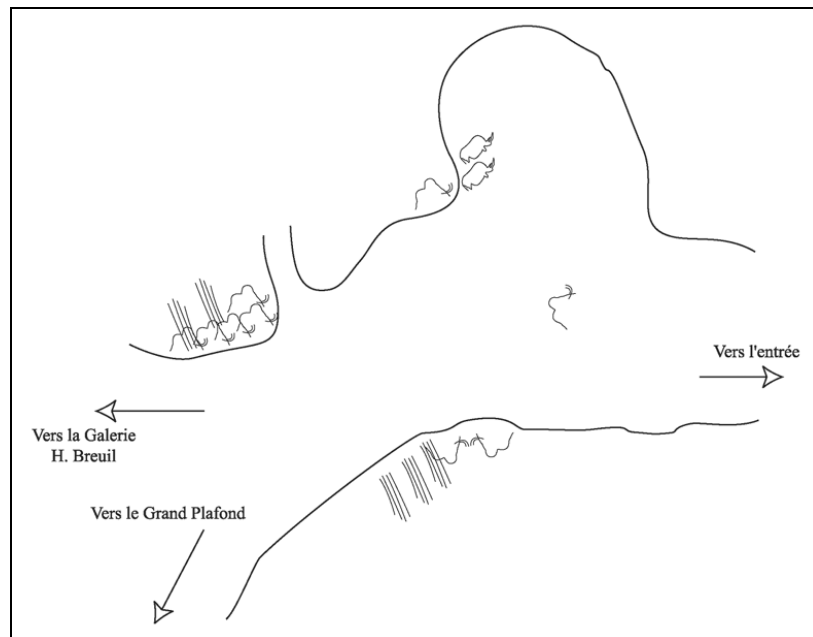


Figure 54 : Rouffignac, schéma de localisation des figures du Carrefour.

En continuant sur la droite, on pénètre dans la Galerie H. Breuil, vaste couloir atteignant en certains points une douzaine de mètres de largeur pour une hauteur de deux mètres cinquante à trois mètres. Sur les deux parois et au plafond, sont réunies plus de quarante représentations. Les mammouths, tout d'abord, sont principalement groupés en deux secteurs. Un premier panneau sur la paroi droite rassemble onze sujets : dix sont des dessins noirs au manganèse et constituent la «Frise des dix mammouths» (Figure 58) ; le onzième est une gravure discrète sur la gauche du panneau dessiné. L'essentiel des autres mammouths de cette galerie se trouve sur la paroi gauche. Ils sont tous gravés, car sur ce côté, la paroi est très friable et rendait obligatoire le recours à la gravure. Parmi eux, des figurations simples limitées à la seule esquisse cervico-dorsale, dominant par le nombre mais accompagnent des œuvres plus détaillées dont l'archétype est sans conteste, le «Patriarce» (206), avec ses défenses monumentales et sa tête faite de hachures précises et évocatrices des volumes de l'animal (Figure 59). Numériquement, les rhinocéros constituent le deuxième thème de la Galerie H.

Breuil. Les figures les plus intéressantes sont bien sûr les trois rhinocéros dessinés sur la paroi droite et formant eux aussi une frise (Figure 60). La tête d'un quatrième se trouve sur la paroi gauche. De grande dimension, elle est oblitérée par le « Patriarce ». Signalons encore deux représentations de chevaux, trois bisons, deux tectiformes et la tête d'ours (Figure 55).

La Galerie du Grand Plafond apparaît comme un ensemble assez différent de la Galerie H. Breuil. Depuis le Carrefour jusqu'au Grand Plafond, la hauteur de ce couloir diminue progressivement de deux mètres cinquante vers le Carrefour jusqu'à moins d'un mètre sous le Grand Plafond. Là encore, les parois et le plafond furent utilisés. Toutefois la diminution de la hauteur du couloir a conduit les artistes à privilégier le plafond à mesure que la dimension des parois se réduisait. Ainsi, dans les premières dizaines de mètres de la galerie ce sont les parois qui constituent le support principal. On rencontre notamment à environ 30 m de l'entrée de ce couloir deux panneaux intéressants : à droite un petit complexe réunit un rhinocéros (30), un tectiforme (29) et des tracés digitaux tandis que sur le côté gauche, se trouvent un bison (31), un tectiforme (32) et le possible félin (33) (Figure 56). Plus loin, la « Frise des cinq mamouths » est à la fois l'ensemble le plus spectaculaire de cette partie de la galerie et la dernière composition sur la paroi. Déjà, à sa hauteur, le plafond est recouvert de tracés digitaux plus ou moins organisés, d'où émergent plusieurs mamouths et signes tectiformes. Au-delà, seul le plafond est orné ; il porte quelques gravures simples de mamouths et un grand nombre de tracés digitaux.



Figure 55 : Rouffignac, relevé de la tête d'ours (200). Longueur : 40 cm (D'après Plassard J, 1999).

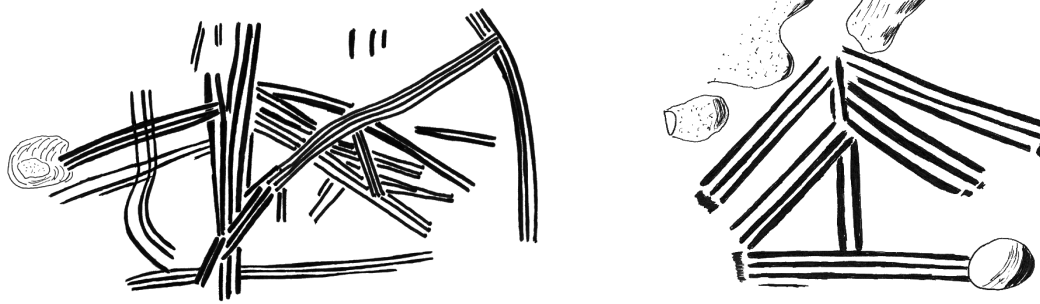


Figure 56 : Rouffignac, relevé des tectiformes 29 (à gauche) et 32 (à droite). Largeur du 29 : 80 cm. Largeur du 32 : 50 cm.

Techniquement, le grand Plafond se démarque bien de la Galerie qui y conduit par le recours quasi exclusif au dessin noir ; 63 des 66 figures qui le composent, utilisent cette technique. Du point de vue des thèmes, le mammouth demeure dominant avec vingt-cinq figurations. Néanmoins, c'est le seul secteur de la grotte où il partage l'espace assez équitablement avec les autres thèmes. En effet, on trouve ici une douzaine de bisons, douze des 16 chevaux de la de la grotte et la totalité des douze bouquetins de la cavité. A cela s'ajoutent trois rhinocéros. L'organisation de cet ensemble n'est pas clairement établie. Pour autant, la situation des œuvres, immédiatement à proximité du puits d'accès aux étages inférieurs, est probablement un élément significatif. Pour le reste, remarquons à la suite d'A. Leroi-Gourhan, que la composition est dominée par quatre grandes figures (A. Leroi-Gourhan, 1984 et 1990) : un mammouth, un bison, un cheval, un bouquetin. Cl. Barrière a, quant à lui, essayé une lecture basée sur une sectorisation du plafond en fonction des thèmes présents : les chevaux vers l'entrée, les bouquetins au fond et les bisons, immédiatement au bord du puits (Barrière, 1982). Néanmoins, aucune de ces lectures ne rend compte de la complexité de cet ensemble dont l'organisation, si elle existe, demeure inconnue.

Immédiatement sous le bord gauche du plafond orné s'ouvre un puits d'accès aux étages inférieurs. Sur la paroi droite de la diaclase, au-dessus d'un accès à la partie active du réseau karstique, treize figures y sont rassemblées : six mammouths, cinq bisons, un cheval et une représentation humaine, visage de profil (Figure 61, Figure 105).

Un élément reste à souligner. Pas plus dans le puits que sur le Grand Plafond lui-même, on ne trouve de signes, excepté les quelques traces en virgules sur le flanc des mammouths 71, 107, 121 et 122. « L'œil » (98) décrit par Cl. Barrière est sans doute moins un signe que l'œil d'un animal trop mal conservé pour être aujourd'hui identifié.

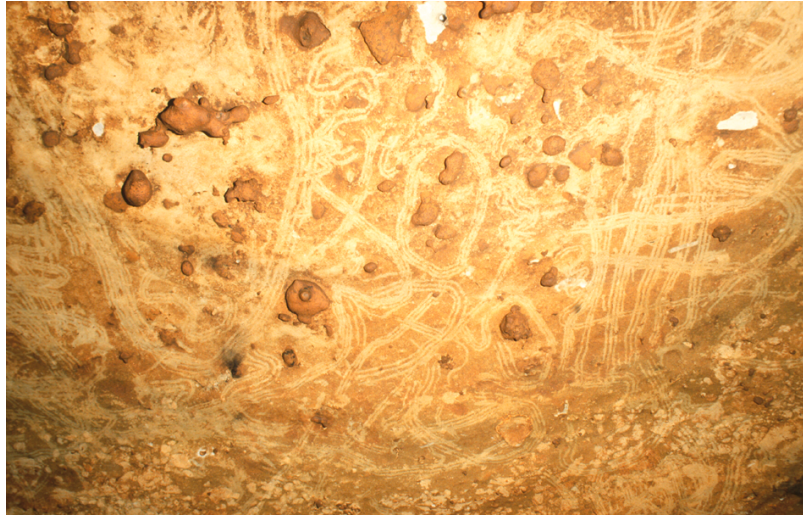


Figure 57 : Rouffignac, détail du plafond aux serpents. Largeur du panneau : 1,50 m.



Figure 58 : Rouffignac, Frise des dix mammoths (partie centrale). Dimension moyenne de chaque sujet : 1 m.



Figure 59 : Rouffignac, mammoth « le Patriarche » (206). Longueur 120 cm.



Figure 60 : Rouffignac, galerie H. Breuil, Frise des trois rhinocéros (183 à 185). Dimension moyenne de chaque sujet : 90 cm.



Figure 61 : Rouffignac, visage humain dans le puits du Grand Plafond encadré par deux bisons.



Figure 62 : Rouffignac, Adam et Eve.

Au-delà de la Galerie H. Breuil comme après le Grand Plafond, la densité des figures est plus faible. Les représentations sont dominées par les mammouths. En revanche, un aspect sépare nettement ces deux zones : les signes tectiformes sont assez abondants dans le prolongement de la galerie H. Breuil alors qu'ils sont absents après le Grand Plafond. Dans ces secteurs profonds, quelques ensembles doivent être cités : Au-delà du Grand Plafond se trouve la « Frise de la Grande Fosse » (Figure 102), tandis qu'après la Galerie H. Breuil, on retiendra les galeries H et H1 qui offrent plusieurs mammouths, des tectiformes et des tracés digitaux, les figurations humaines affrontées baptisées « Adam et Eve » (Figure 62), et la frise des tectiformes.

2.4.4.3 Interprétations de l'art de Rouffignac

Rouffignac, comme l'ensemble de l'art des cavernes, a donné lieu à plusieurs interprétations. Si Cl. Barrière a étudié et décrit chacune des représentations qu'il avait recensées, il a également tenté de faire apparaître une organisation de l'art de la grotte par l'intermédiaire de la disposition des figures par rapport à l'extérieur. Ainsi distingue-t-il des figures entrantes et des représentations sortantes. Mais il est allé au-delà, en cherchant une véritable signification. Sa réflexion s'est notamment appuyée sur les relations spatiales entre les puits, perçus comme des « bouches d'ombre » et les animaux qui semblent, soit en sortir, naissant au début de la belle saison, soit y entrer, mourant avec l'automne (Barrière, 1982 : 194).

Parallèlement, A. Leroi-Gourhan a étudié l'organisation des œuvres de la caverne, essayant d'appliquer à Rouffignac le modèle qu'il avait pu mettre au point ailleurs. Cependant, la rareté des chevaux et des bisons, thèmes habituellement au centre des panneaux, l'a conduit à aménager sa théorie, aboutissant à une formule où le mammouth occupe le centre des compositions, et où les chevaux et les bisons sont relégués à la périphérie (Leroi-Gourhan, 1990).

Plus récemment, J. Plassard, remettant en cause, une lecture trop linéaire de l'art de la grotte, panneau après panneau, paroi après paroi, propose de considérer plutôt les galeries dans leur volume (Plassard J., 1999). Dans une publication commune (Plassard F. et J., 2000), nous avons ainsi mis en évidence des effets de « miroirs » où les mêmes thèmes se retrouvent de part et d'autre des couloirs.

2.4.5 Chronologie

De ce bilan des connaissances sur la grotte de Rouffignac ressort une importante lacune en matière de datation. En effet, bien que le Mésolithique ait fourni quelques dates radiocarbone, c'est le seul épisode de la préhistoire de ce site que l'on puisse situer avec précision. Pour le Paléolithique, on ne dispose donc d'aucune donnée objective. Dans ces conditions, les attributions stylistiques et culturelles du décor pariétal demeurent les seuls éléments de discussion.

Compte tenu de la découverte tardive de Rouffignac, on ne dispose pas pour ce site de conclusions de la part de l'abbé Breuil dont l'ouvrage *Quatre cents siècles d'art pariétal* (Breuil, 1952) est antérieur à la découverte.

En revanche, A. Leroi-Gourhan rattachait l'art de Rouffignac à son style IV le rapportant au Magdalénien III – IV (Leroi-Gourhan, 1965).

Cette attribution est uniquement basée sur les ressemblances stylistiques avec Combarelles, Font-de-Gaume et Bernifal. Les autres auteurs ayant travaillé sur Rouffignac, n'ont pas apporté d'autres éléments et suivent l'argumentation et les conclusions de Leroi-Gourhan en insistant toujours sur la très grande homogénéité technique, thématique et stylistique de ce site.

3^{EME} PARTIE

RECONSTITUTION DES CONTEXTES ARCHEOLOGIQUES

3.1	LES COMBARELLES	127
3.2	FONT-DE-GAUME	135
3.3	BERNIFAL	156
3.4	ROUFFIGNAC.....	163

Dans cette partie nous présentons nos propres investigations et les résultats que nous avons obtenus quant à la reconstitution des contextes archéologiques associés aux œuvres pariétales paléolithiques des cinq dispositifs de notre étude.

3.1 Les Combarelles

3.1.1 La collection Goury

Le matériel issu des fouilles d'E. Rivière aux Combarelles et à la grotte Rey est largement dispersé. Une partie de l'industrie lithique des Combarelles fait partie de la collection Goury et appartient au Musée de Nancy. Cependant cette série est en dépôt au Musée d'Aquitaine, à Bordeaux.

Nous avons pu observer ce matériel et constater qu'A. Roussot en avait déjà fait un tri et un inventaire : la série compte 1 603 pièces parmi lesquels 997 lames ou éclats bruts, 127 lames ou éclats retouchés, 57 lames tronquées, 15 lames à dos, 89 pièces avec des encoches ou des denticulés, 51 grattoirs, 95 burins, 9 grattoirs-burins, 14 outils multiples, 25 becs ou perceurs, 39 lamelles à dos ou tronquées, 67 lamelles de coups de burins, 12 nucléus, 1 galet (Figure 64). En outre, il y a trois petits fragments de brèche, et 2 pièces à retouches couvrantes sur une face (Solutréen ?) (Figure 63).

Nos propres observations nous permettent de préciser que les éclats sont rares par rapport aux lames, et que les matières premières sont variées. Le silex local du Sénonien domine mais quelques lames sont en silex du Bergeracois (Figure 64).

Dans cette collection, une douzaine de pièces présentent des traces d'usures perceptibles à l'œil nu ou à la loupe binoculaire. Il s'agit dans presque tous les cas de fragments de lames retouchées et/ou tronquées de manière à créer un angle aigu qui apparaît émoussé et douci (Figure 65). Pour au moins deux pièces, le talon est émoussé et cette usure envahit la face inférieure de la pièce (Figure 66). Il s'agit donc de véritables traces d'utilisation et non de stigmates d'une préparation avant le débitage. Toutes les pièces qui présentent des angles émoussés sont retouchées. Un passage en revue des lames et éclats bruts ne nous a pas permis de déceler sur ceux-ci de traces comparables à celles que portent les outils.

L'interprétation de ce matériel est délicate. Il ne provient pas de la zone ornée de la cavité, mais plutôt d'une zone d'habitat et son origine stratigraphique est inconnue. Nous verrons que

les pièces usées découvertes à Font-de-Gaume et Bernifal en relation plus étroite avec les documents pariétaux sont différentes de celles décrites aux Combarelles. Il est donc difficile d'affirmer que ce matériel correspond à une partie des outils utilisés par les auteurs des gravures pariétales des Combarelles.

3.1.2 La série Rigaud

Cette petite série est conservée au Musée National de Préhistoire aux Eyzies. Comme nous l'avons précisé plus haut, elle a fait l'objet d'une étude de la part de Monique Archambeau et quelques pièces ont été étudiées par H. Plisson sous l'angle de la tracéologie. Néanmoins, ces travaux n'ont pas fait l'objet d'une publication très détaillée ; la seule source facilement accessible est la note parue dans la Société Préhistorique Française en 1987 (Archambeau M. et Cl., 1987a).

Au vu de ces éléments, notre consultation de cette série visait avant tout à retrouver les pièces analysées par H. Plisson de manière à comparer leurs usures à celles que nous avons observées sur d'autres séries. En outre, nous recherchions d'éventuels indices permettant de mettre en relation directe ces vestiges mobiliers et la réalisation des œuvres pariétales. Aussi, nos observations ont-elles surtout porté sur l'industrie lithique alors que nous n'avons que regardé brièvement la faune.

Nous devons d'abord noter que nous n'avons pas retrouvé la totalité du matériel décrit dans le travail de M. Archambeau (Archambeau, M et Cl., 1987b). Une partie de l'outillage manque aujourd'hui dans la série. Toutefois nous avons fait l'inventaire de ce qui est disponible. Six lots de matériel doivent être distingués. Il y a en effet deux locii fouillés, présentant chacun deux niveaux. Par ailleurs, une petite série est rapportée au niveau supérieur sans précision sur le locus d'origine et une autre correspond à des récoltes hors stratigraphie. Au total, on dispose de 83 objets lithiques dont 4 fragments d'ocre, auxquels, il faut ajouter plusieurs cailloux calcaires chauffés et une possible lampe à graisse (Tableau 15). Les deux points fouillés correspondent chacun à l'emplacement d'une des deux portes qui permet d'accès à Combarelles I.

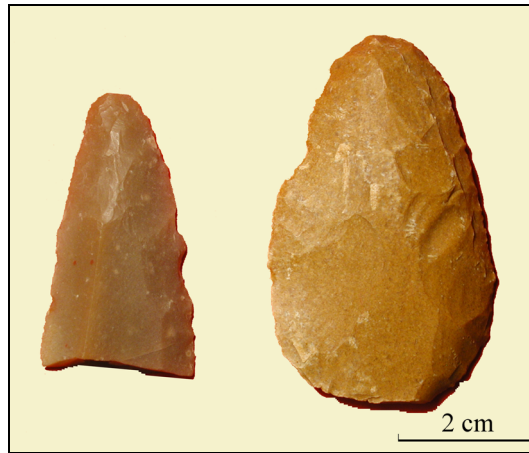


Figure 63 : Combairelles, pièces solutréennes ? de la collection Goury, fouille E. Rivière.



Figure 64 : Combairelles, collection Goury, fouille E. Rivière.

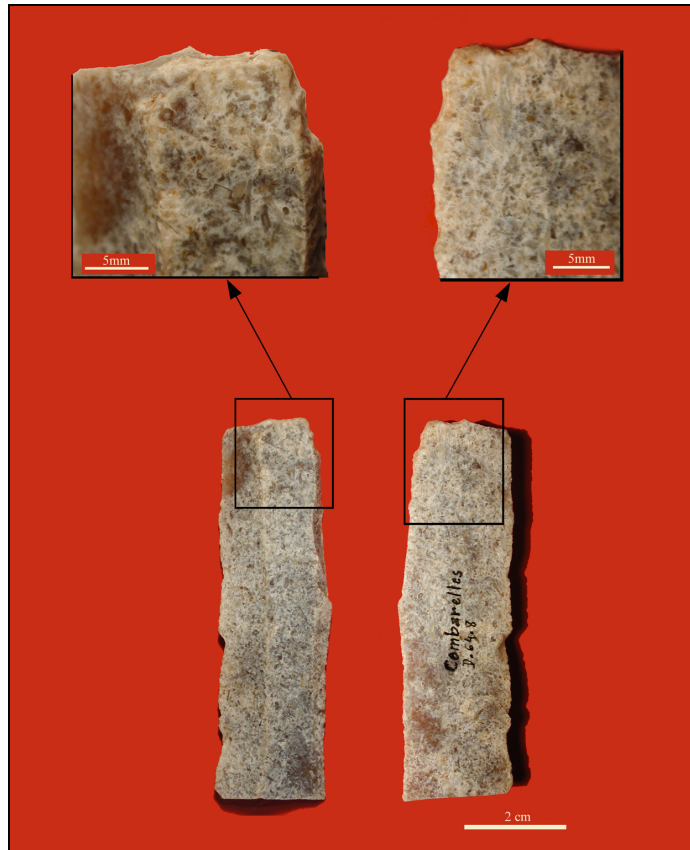


Figure 65 : Combarelles, collection Goury, fouille E. Rivière. Lame tronquée, retouchée et usée.

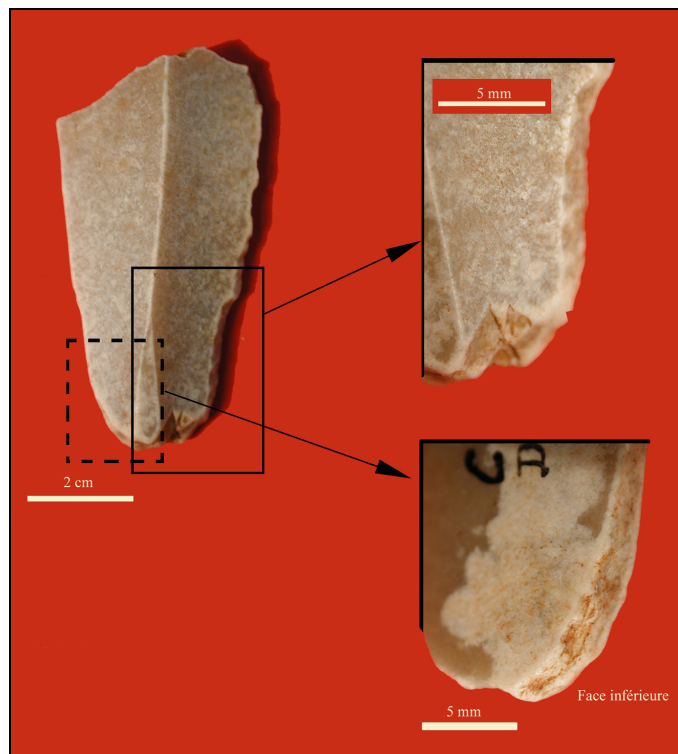


Figure 66 : Combarelles, collection Goury, fouille E. Rivière. Fragment proximal de lame retouchée dont le talon est usé.

	1 ^{ère} porte	2 ^{ème} porte	Locus inconnu	Total
Niveau supérieur	6	21	10	37
Niveau inférieur	4	17 +4 frag. d'ocre		25
Hors stratigraphie			21	21
Total	10	42	31	83

Tableau 15 : Combarelles, inventaire de l'industrie lithique de la série Rigaud.

Parmi les pièces usées décrites par H. Plisson et se rapportant toutes au niveau supérieur, trois correspondraient à un travail sur du grès ou du calcaire. Nous n'avons pu étudier à l'œil nu et sous loupe binoculaire que deux de ces vestiges puisque le troisième fait partie des pièces introuvables. Dans les deux cas, la matière première utilisée est un silex sénonien local. La première pièce est un robuste fragment de lame (Tableau 16) tronquée à l'extrémité distale et retouchée sur les deux bords (MNP 92.14.37). La retouche est plus importante sur un bord, près de la troncature de manière à créer un angle légèrement aigu (Figure 67). La seconde (MNP 92.14.81) est plus petite (Tableau 16). Il s'agit d'un fragment de lame ou d'éclat conservant une petite zone corticale et retouché à une extrémité pour créer une sorte de bec massif qui porte les usures (Figure 67).

Ces vestiges ne diffèrent pas de ceux observés au Musée d'Aquitaine et provenant des fouilles d'E. Rivière (Collection Goury). Comme dans cette autre série, les pièces non retouchées ne présentent pas de traces d'usure.

Toutefois nous avons découvert un émoussé assez marqué sur l'extrémité proximale d'un grand tronçon d'une étroite lame (Tableau 16) à l'extrémité distale de laquelle un grattoir est aménagé (MNP 92.14.90). Dans ce cas, la zone qui présente une trace d'usure n'est pas retouchée et l'émoussé que nous avons observé est semblable à celui de certaines pièces de Font-de-Gaume et à la lame découverte dans le diverticule de Bernifal (Figure 67).

Désignation	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Epaisseur (mm)
Fragment de lame MNP 92.14.37	60	31	11
MNP 92.14.81	24,5	23	5
Grattoir MNP 92.14.90	103	14	6

Tableau 16 : Dimensions des pièces usées de Combarelles.

Dans cette petite série, se trouvent aussi quatre fragments d'ocre rouge. Il s'agit de petites plaquettes de 2 à 3 cm de côté, pour une épaisseur qui n'excède pas 5 mm. Ils sont exactement de la même couleur et présentent les mêmes états de surface. Il nous semble donc probable qu'ils proviennent d'un même bloc, même si nous n'avons pu réaliser aucun raccord entre ces fragments. Deux de ces pièces présentent des traces de raclage sur une face (Figure 68).

Au total, les vestiges recueillis lors des fouilles de J.-Ph. Rigaud présentent l'avantage d'être bien situés sur le plan stratigraphique et d'avoir bénéficié de datations radiocarbone. Les trois pièces usées sur du grès ou du calcaire proviennent du même locus (la seconde porte) et du niveau supérieur pour lequel une datation, par comptage sur os, a donné 11380 +/- 210 BP (LY-3201).

Quant aux fragments d'ocre, ils appartiennent au niveau inférieur qui est daté (également par comptage, sur os) à 13680 +/- 210 BP (LY-3202).

Malheureusement, ces précisions ne suffisent pas à mettre en évidence un lien certain entre les objets découverts dans un lieu d'habitat à l'entrée de la cavité et les œuvres pariétales de la partie plus profonde. Que les pièces ayant travaillé des matières minérales dures viennent toutes du même niveau ne suffit pas à donner l'âge de ce niveau aux œuvres pariétales de la cavité. D'autant plus, qu'il nous faut garder à l'esprit que l'échantillon que constitue cette série est bien trop réduit pour nous donner une image exacte de ce que furent les occupations paléolithiques, ou seulement magdaléniennes, de l'entrée de la grotte des Combarelles. Un élément supplémentaire rend délicat le rapprochement entre l'habitat et la grotte ornée : travail sur du grès ou du calcaire ne veut pas dire travail sur une paroi. Or il semble qu'A. Pomarel ait découvert des blocs gravés dans les déblais des fouilles d'E. Rivière. Nous ne savons pas ce que sont devenus ces objets qu'aurait acquis le Colonel Vésigné (Peyrony, 1936).

De même, la présence d'ocre sur un lieu d'habitat est tellement fréquente et les usages que l'on peut en faire si variés que la seule existence des fragments que nous venons de décrire ne suffit pas à créer un lien entre l'art pariétal et les niveaux d'occupation.

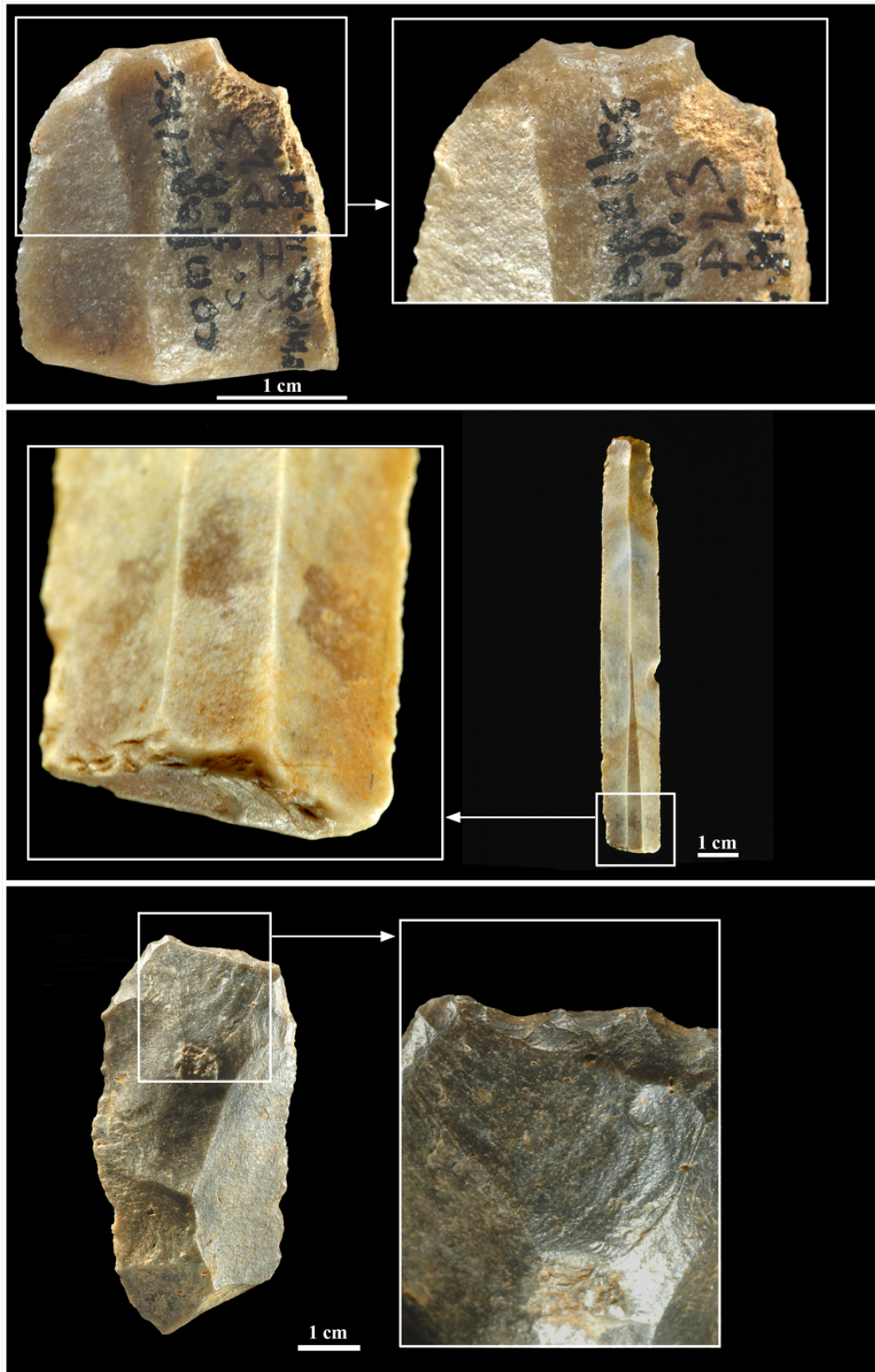


Figure 67 : Combarelles. Fouille J.-Ph. Rigaud. Industrie lithique du niveau supérieur. En haut (MNP 92 14 81) et en bas (MNP 92 14 37) se trouve les deux pièces décrites comme usées sur du calcaire ou du grès par H. Plisson. Au centre le grattoir (MNP 62 14 90). Sur l'extrémité proximale du support, un émoussé proche de ceux observés à Font-de-Gaume et Bernifal. (Photos : Musée National de Préhistoire, Ph. Jugie. Montage : F. Plassard)



Figure 68 : Combarelles. Fouille J.-Ph. Rigaud. Fragments d'ocre découverts dans le niveau inférieur. (Photo : Musée National de Préhistoire, Ph. Jugie)

3.2 Font-de-Gaume

Notre démarche vis-à-vis du matériel issu de Font-de-Gaume a consisté en une révision de la totalité des vestiges afin d'y rechercher ce qui pourrait être mis en relation avec la réalisation des œuvres pariétales. Nous présentons ici l'intégralité de nos observations avant de discuter ce qui peut être rattaché à la fréquentation de la grotte par les artistes paléolithiques.

3.2.1 *La série Capitan-Breuil*

Cette collection est conservée au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye. L'examen des restes de faune n'a pas apporté d'information particulière. Aucune trace anthropique n'a été décelée : ni stries de découpe, ni traces de façonnage, pas d'ossements portant des vestiges de couleur. Cependant la quantité de matériel examinée ne correspond pas à la description faite par les auteurs de 1910 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910). La série de la « petite entrée », étudiée par E. Harlé, semble manquante.

Au cours de notre examen du matériel lithique, nous avons privilégié les pièces pouvant se rapporter au Paléolithique supérieur au détriment des rares documents plus anciens. Dans l'ensemble, nos observations se sont révélées conformes à celles des inventeurs.

La petite série issue de la « Galerie Prat » s'est avérée composée de silex de provenance variée. Les fragments de lames d'une longueur inférieure à 3 cm sont les plus nombreux et les pièces retouchées sont rares. Nous n'y avons observé aucune trace d'usure comparable à celle décrite pour d'autres pièces, et rapportées à l'utilisation des silex pour la gravure sur la paroi.

Dans le matériel de la Galerie principale, se trouvent des outils variés et déjà décrits, mais qui ne présentent pas de traces d'usure particulière. Les burins, notamment, sont assez frais. Par ailleurs, se trouvent dans cette série des pièces usées, déjà évoquées par les inventeurs. Il s'agit, le plus souvent, de fragments de lames, retouchées ou non, dont les angles sont émoussés. Une observation à la loupe binoculaire confirme l'existence d'un poli déjà visible à l'œil nu (Figure 69, Figure 70).

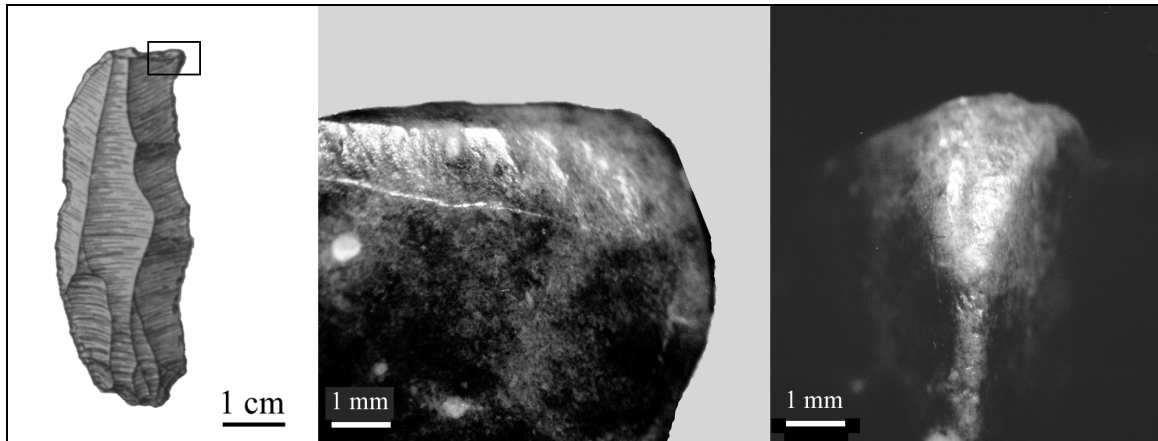


Figure 69 : Font-de-Gaume. Série Capitan-Breuil. Pièce émoussée provenant de la galerie principale.

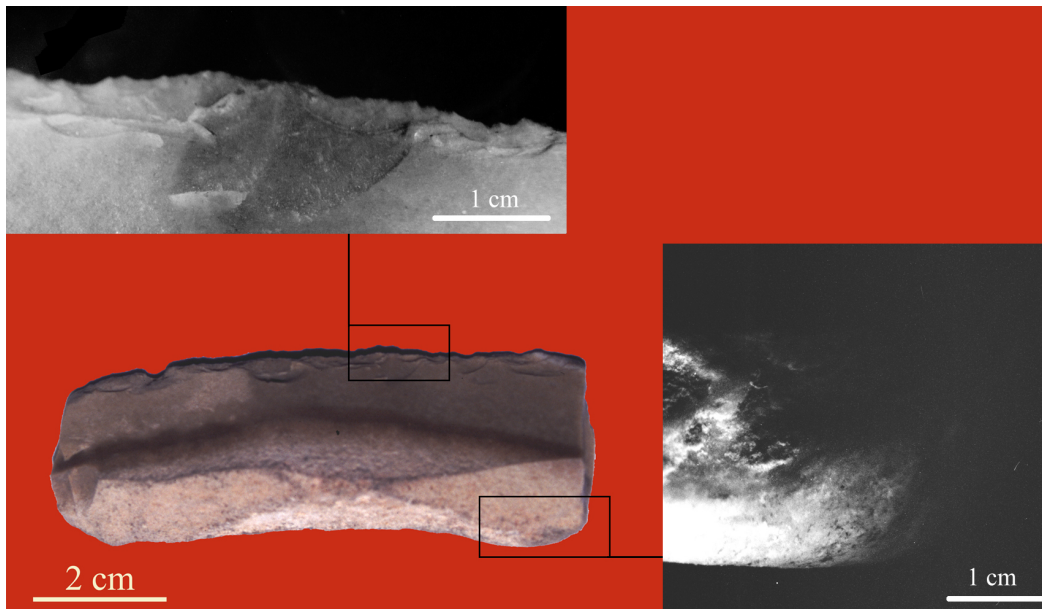


Figure 70 : Font-de-Gaume. Série Capitan-Breuil. Pièce émoussée provenant de la galerie principale. Cette pièce, dessinée par Breuil, se trouve sur la Figure 24 dans ce volume.

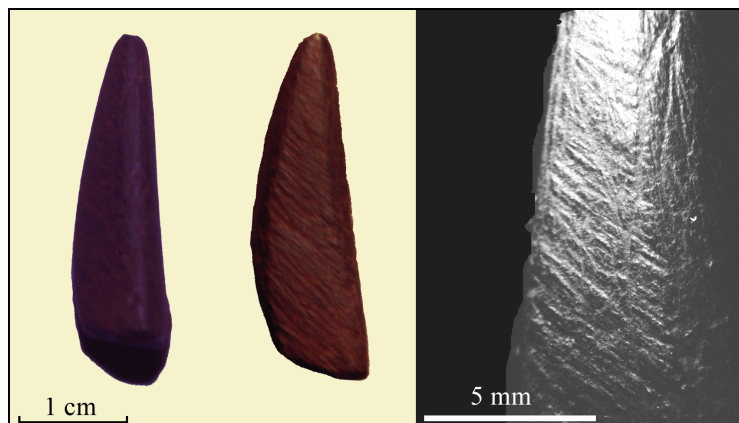


Figure 71 : Font-de-Gaume. Série Capitan-Breuil. Crayon d'ocre rouge découvert dans la galerie principale.

Parmi ces documents archéologiques, nous avons également pu observer la tête de cheval gravée sur un fragment d'os (Figure 25). Nous pensons que le support est un fragment de crâne (ours ?) et non une vertèbre comme les auteurs de la monographie l'avaient indiqué. En effet, l'un de ses bords correspond à une suture osseuse. En revanche, la face inférieure est altérée, ce qui ne permet pas de savoir si elle correspond bien à une surface endocrânienne. S'il s'agit d'ours, on peut envisager que l'artiste ait gravé cette figuration sur place et sur un support récolté dans la grotte. Il convient de souligner que le relevé qu'en donne H. Breuil est largement embelli. En fait, la crinière est bien visible de même que le naseau ; le reste est d'une lecture, pour le moins, délicate.

La seconde pièce osseuse travaillée, décrite par les inventeurs comme présentant de fortes incisions, n'a pu être retrouvée (Figure 25). De même, nous n'avons pas vu la Littorine percée présentée dans l'ouvrage de 1910 (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

Un crayon d'ocre publié par les inventeurs (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910) appartient effectivement à la collection (Figure 71). Il s'agit d'une pièce de 3 cm de longueur de section triangulaire. Une face est particulièrement plane et marquée de stries très visibles qui correspondent à son façonnage.

3.2.2 La série Prat

3.2.2.1 Les différents locii

Notre premier travail sur cette série a consisté à dresser un inventaire de l'ensemble du matériel issu des fouilles de F. Prat à Font-de-Gaume. Il se répartit suivant 8 ensembles différents (Tableau 17) définis par leur provenance ou leur année de découverte. Deux secteurs seulement ont fait l'objet de véritables fouilles : Les locii Font-de-Gaume I et Font-de-Gaume III.

La série « Travaux, 1973 » semble avoir été recueillie à l'occasion de travaux dans la caverne, en 1973, mais nous n'avons pas d'informations précises sur les circonstances exactes de sa découverte. Lorsque nous l'avons inventorié, ce matériel n'était, ni lavé, ni marqué. Il s'agit de plusieurs centaines de pièces, le plus souvent à l'état d'esquilles. Par conséquent, nous n'avons décompté que les pièces déterminables. Cette série, où n'apparaît aucun vestige lithique, est donc plus abondante que ne le laisse penser notre inventaire. L'Ours y est omniprésent (60 des 67 pièces décomptées) associé au Renne (3), Cerf (1), Cheval (1), Loup (1), Lagomorphe (1).

Le matériel, noté « Carrefour de la Galerie Prat » provient sans doute de ramassage dans l'antichambre du Rubicon (à l'occasion de travaux de réaménagement de la cavité ?). De même celui de la Galerie latérale, de la Salle des petits bisons, et de « Font-de-Gaume II » (qui correspond à la galerie d'accès) ne renvoie pas à de véritables fouilles mais plutôt à des découvertes fortuites. Dans tous les cas, il s'agit de vestiges de faune répartis entre l'Ours (14), le Renne (6), le Loup (2) et des indéterminés (5).

L'origine des 8 pièces notées « hauteur historique » nous est inconnue. Il s'agit de vestiges de faune (Ours : 4 ; Renne : 1 ; Loup : 1 ; indéterminé : 2).

Locus	Effectif
FdG I	1014
FdG III	631
FdG II	1
Travaux 1973	67
Carrefour Gal. Prat	5
Galerie latérale	12
Hauteur historique	8
Salle des bisons	1
Total	1739

Tableau 17: Répartition du matériel de Font-de-Gaume (fouille de F. Prat) en fonction de sa provenance (voir aussi le plan de la cavité, Figure 21)

3.2.2.2 Le locus Font-de-Gaume I

Fouillé en 1962 et 1963, le locus Font-de-Gaume I a livré un peu plus d'un millier de vestiges, surtout paléontologiques, dominé par l'Ours (72 % des restes de faunes). Aucune étude de cette série n'est publiée mais il apparaît que l'Ursidé représenté appartient à la lignée spéléenne sans être *Ursus spelaeus* (Armand, com. pers.). L'examen des restes de faune ne nous a pas permis de mettre en évidence des traces anthropiques. L'industrie lithique est pauvre. Plus de la moitié des pièces sont des éclats le plus souvent bruts, qu'accompagnent quelques lames elles aussi brutes de débitage. Nous n'avons pas décelé de traces d'usure sur ces pièces.

catégorie de vestiges	faune	céramique	charbon	silex	Total
effectif	974	1	3	36	1014

Tableau 18 : Font-de-Gaume I. Répartition du matériel par type de vestiges, en nombre de restes.

ours	bouquetin	renard	loup	renne	cheval	hyène	cerf	boviné	mollusque	marmotte	chevreuil	sanglier	rhinocéros	félin	lynx	fouine ?	castor	microfaune	Indéterminé	total
701	88	12	10	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1	1	1	69	59	974

Tableau 19 : Font-de-Gaume I. Répartition des vestiges de faune, par taxon, en nombre de restes.

3.2.2.3 Font-de-Gaume III

Comme nous l'avons précisé plus haut, F Prat dirigea une campagne de fouilles dans la seconde moitié de la Galerie principale, entre le Carrefour et la Salle des petits bisons, en vue du réaménagement de la cavité. Le matériel recueilli, noté Font-de-Gaume III, est dominé par des restes de faune, et des vestiges lithiques (Tableau 20). Il se répartit pour l'essentiel entre un ensemble supérieur, qui réunit les pièces de la couche 3 et d'autres diversement notées mais renvoyant à des sédiments superficiels, et l'ensemble 4-5 classiquement dénommé « couche à ours ». En outre, la petite série du « foyer » est décrite comme postérieure à 4-5 mais sans position relative par rapport à la couche 3.

Couche	faune	silex	ocre	céramique	Total
« couche superficielle »	14	6	2		22
« foyer »	45	58			103
3	17	22			39
4-5	236	8			244
7	1	1			2
« remaniée, douteuse, inconnue »	179	39	1	1	220
Total	492	134	3	1	630

Tableau 20: Font-de-Gaume III. Répartition du matériel par couche et type de vestiges, en nombre de restes.

3.2.2.3.1 La répartition spatiale du matériel

La reprise des carnets de fouille nous a permis de reconstituer le carroyage mis en place et de le situer approximativement sur le fond topographique de la galerie (relevé topographique réalisé par G. Boldron, G. Daubisse, et P. Vidal, le 7 octobre 1969 et N. Aujoulat, le 1^{er} mai 1982, *in* Roussot, 1984c). La saisie informatique des données spatiales acquises pendant la fouille nous a conduit à replacer environ 300 pièces dans l'espace (Figure 73). Ce matériel correspond à moins de la moitié des pièces recueillies. Cela s'explique par le fait que

beaucoup de pièces ont été récoltées hors stratigraphie, en général dans des sédiments remaniés lors d'aménagements précédents. En effet, une installation électrique enterrée courait dans le sol de la galerie (Figure 72). Parmi les pièces coordonnées toutes n'ont pas reçu de cotations dans les trois dimensions. Par conséquent, il arrive que des pièces cotées en X et Y et situées sur le plan, n'apparaissent pas sur la projection suivant l'axe de la galerie. Réciproquement, d'autres repérées en Y et Z et figurées sur la projection verticale peuvent être absente de la répartition en plan.

En plan (Figure 73), les vestiges cotés ne sont pas répartis uniformément. L'ours qui domine globalement est plus rare près du Carrefour que près de la Salle des petits bisons. Le Renne est plutôt concentré près du Carrefour. Bien que peu nombreux, les restes de Bouquetin apparaissent plutôt concentrés dans la structure que F. Prat a décrite comme un foyer, dans la bande 17. Les vestiges de Cheval sont trop rares pour être significatifs. Quant aux vestiges lithiques, ils sont plus nombreux dans les quatre premiers mètres de la fouille, et rares ensuite, excepté dans la bande 17 (la série du « foyer »).

La projection du matériel suivant l'axe de la galerie permet de bien comprendre que si la fouille a attaqué le remplissage sur une épaisseur croissante depuis le Carrefour jusqu'à la Salle des petits bisons, le matériel était toujours rassemblé dans la zone superficielle (Figure 73). La stratigraphie levée par F. Prat et H. Laville montre que les couches profondes correspondent à des planchers stalagmitiques plus ou moins altérés et stériles (Figure 26).

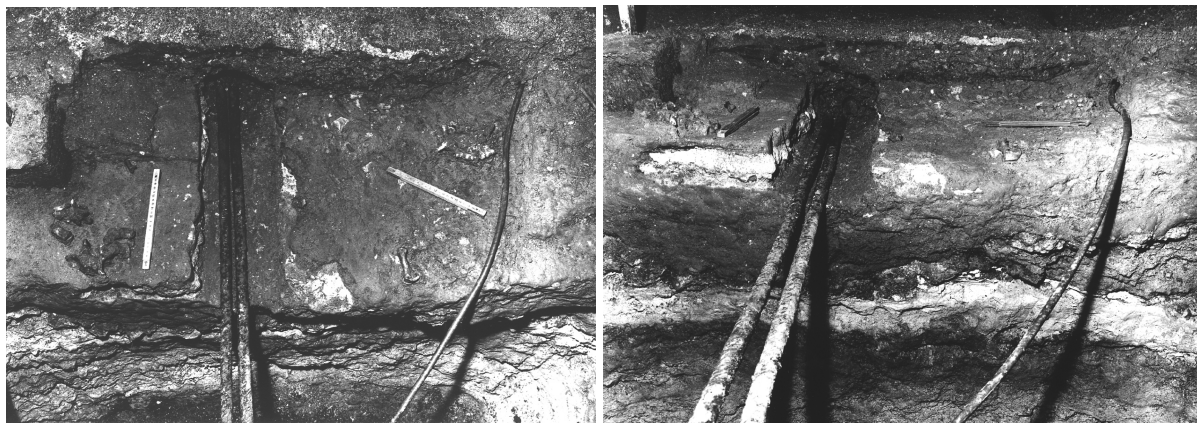


Figure 72 : Font-de-Gaume III. Vues des carrés A et B 11 pendant la fouille de F. Prat (photo F. Prat).

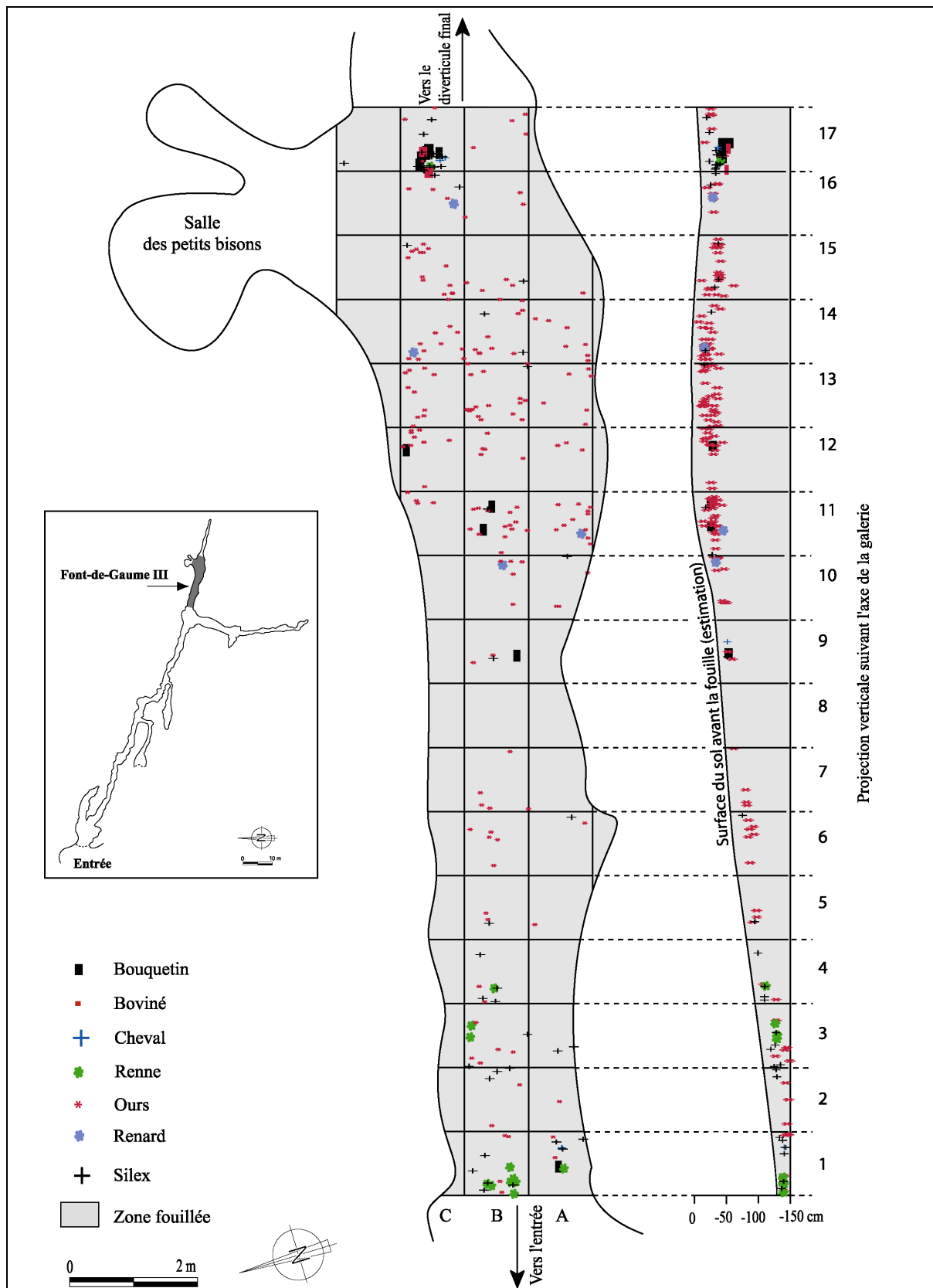


Figure 73 : Font-de-Gaume III, fouille F. Prat. Répartition spatiale du matériel en fonction des catégories de vestiges.

3.2.2.3.2 Les faits nouveaux sur la faune

L'essentiel des vestiges appartient à trois des ensembles repérés par F. Prat (Tableau 20). Dans le Tableau 21, il apparaît clairement que l'Ours est globalement le taxon dominant mais que la majeure partie des restes qui lui sont attribuables provient de l'ensemble 4-5. Dans la couche 3, c'est le Renne qui domine accompagné par le Cheval et le Bouquetin. Quant à la petite série du « foyer », elle se démarque de la couche 3 par l'absence du Renne et la relative abondance du Bouquetin. Cependant, pour cette dernière série, les effectifs sont tellement faibles qu'il est bien difficile de conclure sur l'âge des vestiges et sur leur relation avec le reste des documents archéologiques recueillis dans la Galerie Principale.

Couche	Bouquetin	Boviné	Cerf	Cheval	Renne	Loup	Ours	Renard	microfaune	indéterminé	Total
« couche superficielle »							13			1	14
« foyer »	9	2		3			2		1		17
3	4		1	4	20	1	12		1	2	45
4-5	4		1				215	4	3	11	238
7								1	1		2
« remaniée, douteuse, inconnue »	5			6	10	1	123	1	9	21	176
Total	22	2	2	13	30	2	365	6	15	35	492

Tableau 21 : Font-de-Gaume III, nombre de restes par taxon et par couche. La microfaune n'a pas été décomptée.

Avec 25 restes, c'est le Renne qui domine la faune de la couche 3. Cependant ces vestiges n'appellent que peu de commentaires. Pour l'essentiel, ils correspondent à des extrémités de membres (Tableau 22). Excepté un fragment de bois, il n'y pas de vestiges appartenant à l'extrémité céphalique et tandis que le squelette post-crânien axial se limite à une scapula fragmentaire. Nous n'avons pas décelé de traces de carnivores mais deux restes portent des traces anthropiques. Il s'agit d'un fragment de diaphyse de tibia qui porte une encoche de percussion et de la scapula qui présente quelques stries de découpe (Figure 77). Le second groupe est formé par les restes d'Ours, mais ceux-ci ne se distinguent pas de ceux de la couche sous-jacente. Aucune trace anthropique n'est visible sur ces vestiges. Les restes de Bouquetin ne sont que quatre (Tableau 23). Il en va de même des vestiges de chevaux (des dents et un métacarpien).

La petite série du foyer est dominée par le Bouquetin (9 restes, Tableau 23) qu'accompagnent le Cheval (3 restes), un boviné (2 restes) et l'ours (2 restes).

Au total, les restes fauniques de la couche 3 et du « foyer » (Ours, mis à part) ne portent pas de trace de l'action des carnivores et seuls deux os de Rennes de la couche 3 présentent des traces anthropiques.

	bois	scapula	humérus dist	radius dist.	ulna	tibia dist	astragale	scaphoïde	os crochu	métacarpien dist	métatarses	phalange	sésamoïde	Total
nbre de restes	1	2	1	1	1	1	2	1	1	1	5	6	2	25

Tableau 22 : Font-de-Gaume III. Répartition anatomique des restes de Renne.

couche résumée	Incisive	P sup	M inf	M sup	jugale	vertèbre	astragale	calcaneum	capitato-trapézoïde	scaphoïde	2° phalange	3° phalange	sésamoïde	Total
« foyer »		2		1						2	2		2	9
3			1				1		2					4
4-5	1					1					1		1	4
« remaniée, douteuse, inconnue »	1				1		1	1					1	5
Total	2	2	1	1	1	1	2	1	2	2	3	1	3	22

Tableau 23 : Font-de-Gaume III. Répartition anatomique des restes de Bouquetin (en nombre de restes).

La couche 4-5 est beaucoup plus riche que la couche 3 et le taxon dominant est *Ursus spelaeus*. Les vestiges recueillis correspondent à au moins 10 individus (décompte obtenu à partir des M1 inférieures). Les éléments post-crâniens sont moins bien représentés que les dents. Les os longs sont plus nombreux pour les jeunes que pour les adultes, la situation est inverse pour les vertèbres, côtes, carpiens, tarsiens et métapodes (Figure 74).

Une partie de ces disparitions est certainement liée à des problèmes de conservation. Signalons aussi un faible taux d'appariement aussi bien pour les os des membres que pour les dents.

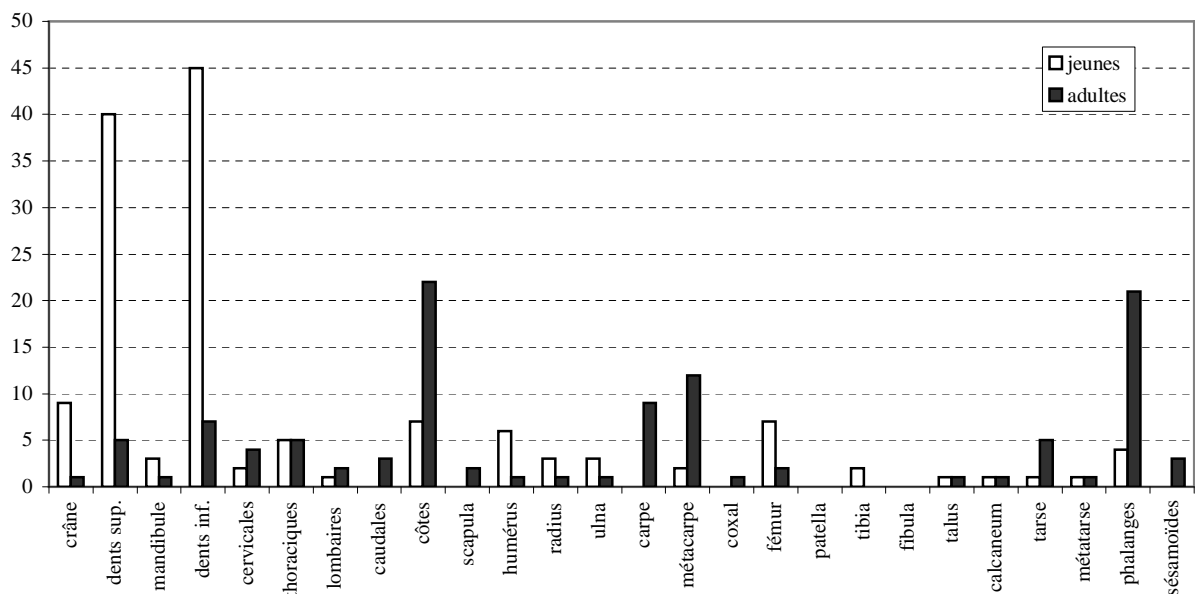


Figure 74 : Font-de-Gaume III. Répartition anatomique des restes d'Ours de la couche 4-5

Les stades d'usure dentaire étudiés en utilisant la méthode de Stiner (Stiner, 1998) montrent qu'il s'agit surtout d'individus juvéniles (Figure 75, Armand, Plassard et Prat, 2004). Ces informations recourent celles données par F. Prat. D'après l'examen du squelette post-crânien, il soulignait la présence d'une majorité de juvéniles et ajoutait que les dimensions des os d'adultes indiquaient plutôt des femelles. (Prat et Sonnevill-Bordes 1969). Ces données sur la population d'ours, le manque de continuité dans les stades de maturation des os des jeunes et dans les stades d'usure des dents indiquent que la grotte a été occupée durant les mois d'hibernation.

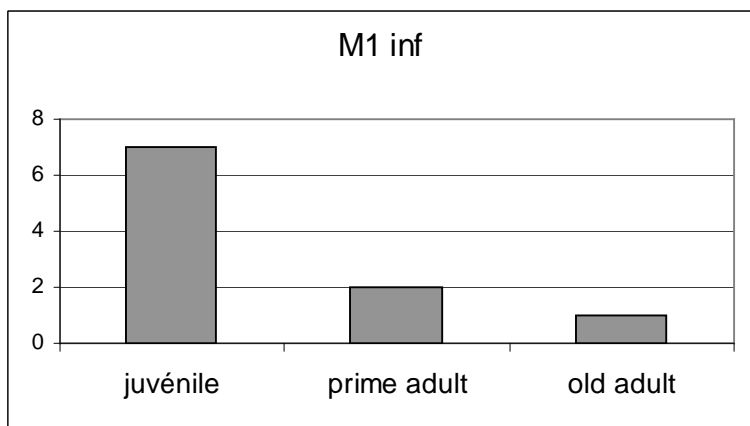


Figure 75 : Font-de-Gaume III, *Ursus spelaeus* de la couche 4-5. Courbe de mortalité d'après les M1 inférieures.

Cependant, l'intérêt essentiel de cette série est la mise en évidence de traces anthropiques sur certains ossements d'ours. Il s'agit essentiellement de stries de découpe localisées principalement sur les côtes, mais des stries ont aussi été observées sur un fémur (dans la partie distale de la diaphyse sur les faces postérieure et latérale), sur une extrémité distale d'humérus et sur deux vertèbres (Figure 76). Elles concernent au moins trois individus : deux jeunes et un adulte.

Les côtes portant des stries sont réparties sur toute la cage thoracique (Figure 76, Tableau 24). Les traces de découpe se trouvent sur la face externe et sont souvent assez profondes et particulièrement nettes (Figure 79, Figure 80). Les deux vertèbres qui présentent des traces anthropiques sont deux thoraciques (probablement la 2^{ème} et la 3^{ème}) et les stries sont situées sur l'épine dorsale (Figure 78).

Les os sont entiers, avec une seule exception pour un humérus d'ours adulte qui présente une cassure sur os frais ; c'est aussi sur cet humérus que des stries ont été observées. Ils ne sont pas brûlés et ils ne présentent que peu de traces dues aux carnivores ; seul un calcaneum est rongé (Armand, Plassard et Prat, 2003 et 2004).

L'attribution chronologique de cette exploitation de l'ours par l'Homme est difficile à préciser. Les deux pointes de Châtelperron recueillies par F. Prat sont situées dans la partie supérieure de la couche. Celle découverte par les inventeurs est décrite comme « *enfoncée à une faible profondeur dans l'argile à ours* » (Capitan, Breuil, Peyrony, 1910 : 44). Avec ces informations stratigraphiques, et compte tenu de l'indigence du matériel lithique de cet ensemble, il est difficile d'affirmer l'âge châtelperronien de ces vestiges, même si cette hypothèse demeure la plus vraisemblable. La réalisation de datations radiocarbones sur les ossements qui présentent ces traces devrait bientôt permettre de lever cette ambiguïté chronologique.

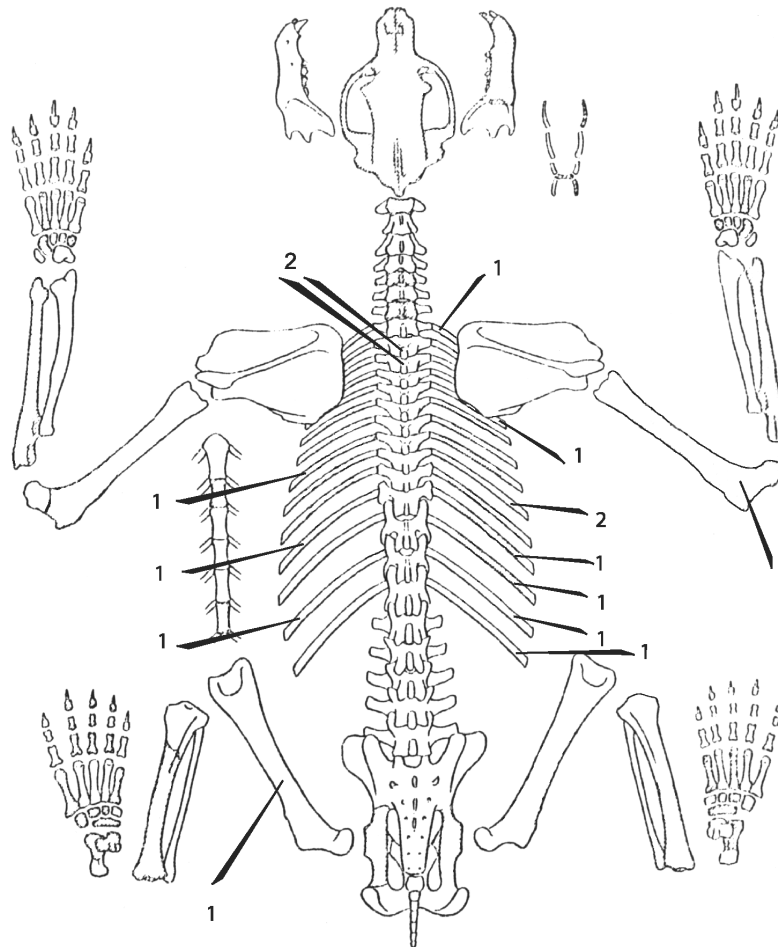


Figure 76 : Font-de-Gaume III. Répartition anatomique des stries de découpe recensées sur les restes d'*Ursus spelaeus*.

Numéro inventaire	Place dans la série	Latéralité	Référence sur la Figure 79
B 15, n° 346	1	Droite	j
C 14, n° 308	4-6	Droite	f
4 - 5 ?	7-9	Gauche	c
B 6, n° 112	9	Droite	i
4 - 5 ?	9	Droite	a
4 - 5 ?	11	Gauche	b
4 - 5 ?	11	Droite	e
4 - 5 ?	12	droite	k
A 14, n° 300	13	Droite	h
C 14, n° 310	13	Gauche	g
B 17, c. 4 - 5	14	Droite	d

Tableau 24 : Font-de-Gaume III. Liste des côtes d'*Ursus spelaeus* présentant des stries de découpe

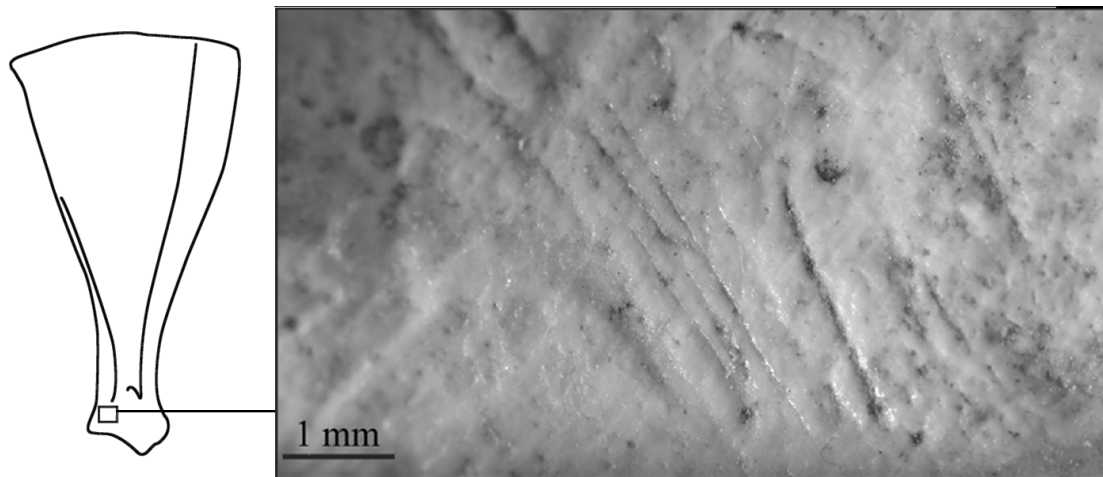


Figure 77 : Font-de-Gaume III, couche 3. Scapula de Renne portant des stries de découpe près de la partie articulaire.

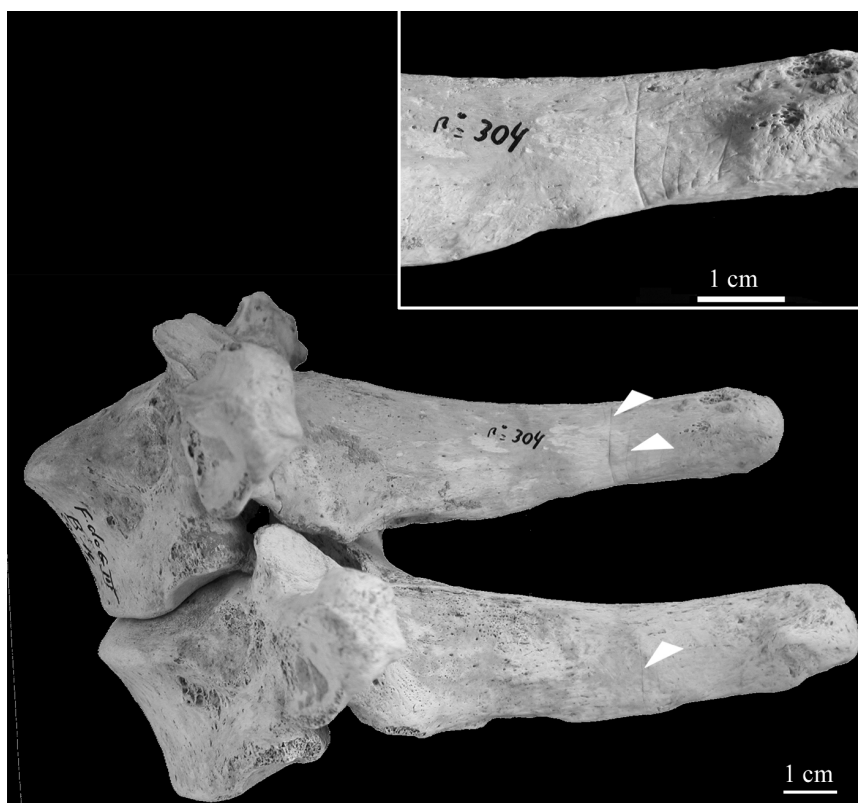


Figure 78 : Font-de-Gaume III. Vertèbres thoraciques d'*Ursus spelaeus* avec des stries sur l'épine vertébrale.

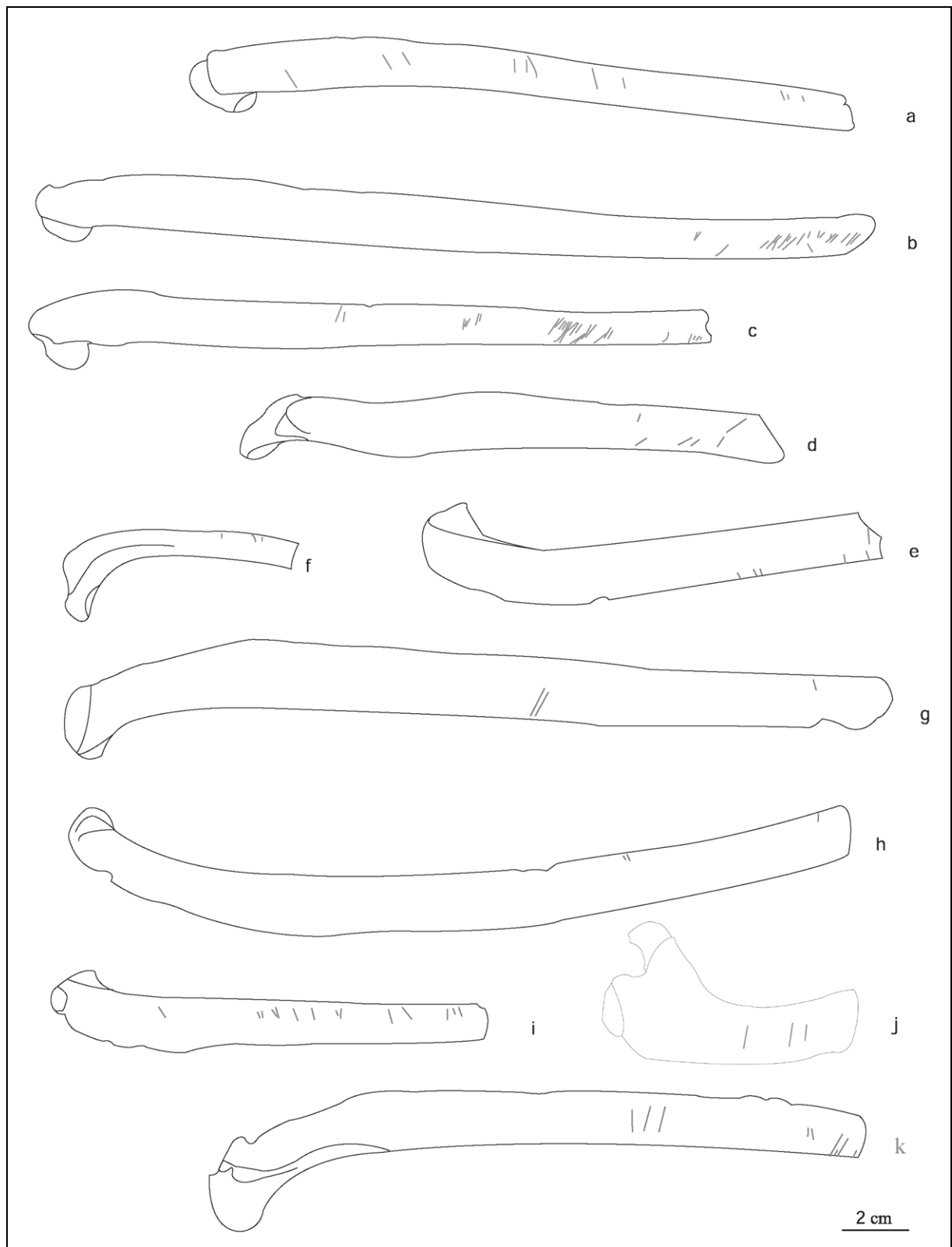


Figure 79 : Font-de-Gaume III. Répartition des stries de découpe sur les côtes d'*Ursus spelaeus*.



Figure 80 : Font-de-Gaume III. Côte d'*Ursus Spelaeus* portant des stries de découpes. Niveau 4-5.

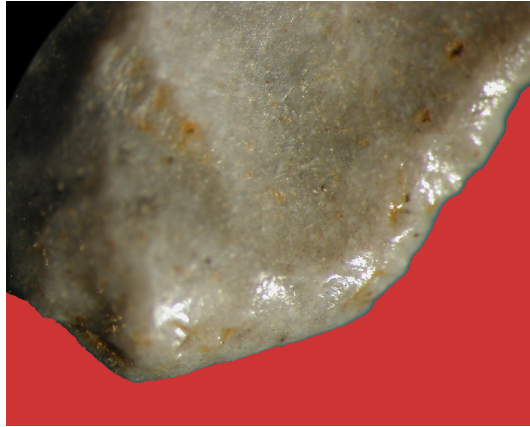


Figure 81 : Font-de-Gaume III. Pièce de la couche 3 portant un émoussé très important, probablement lié à la réalisation de gravures sur les parois de la grotte.

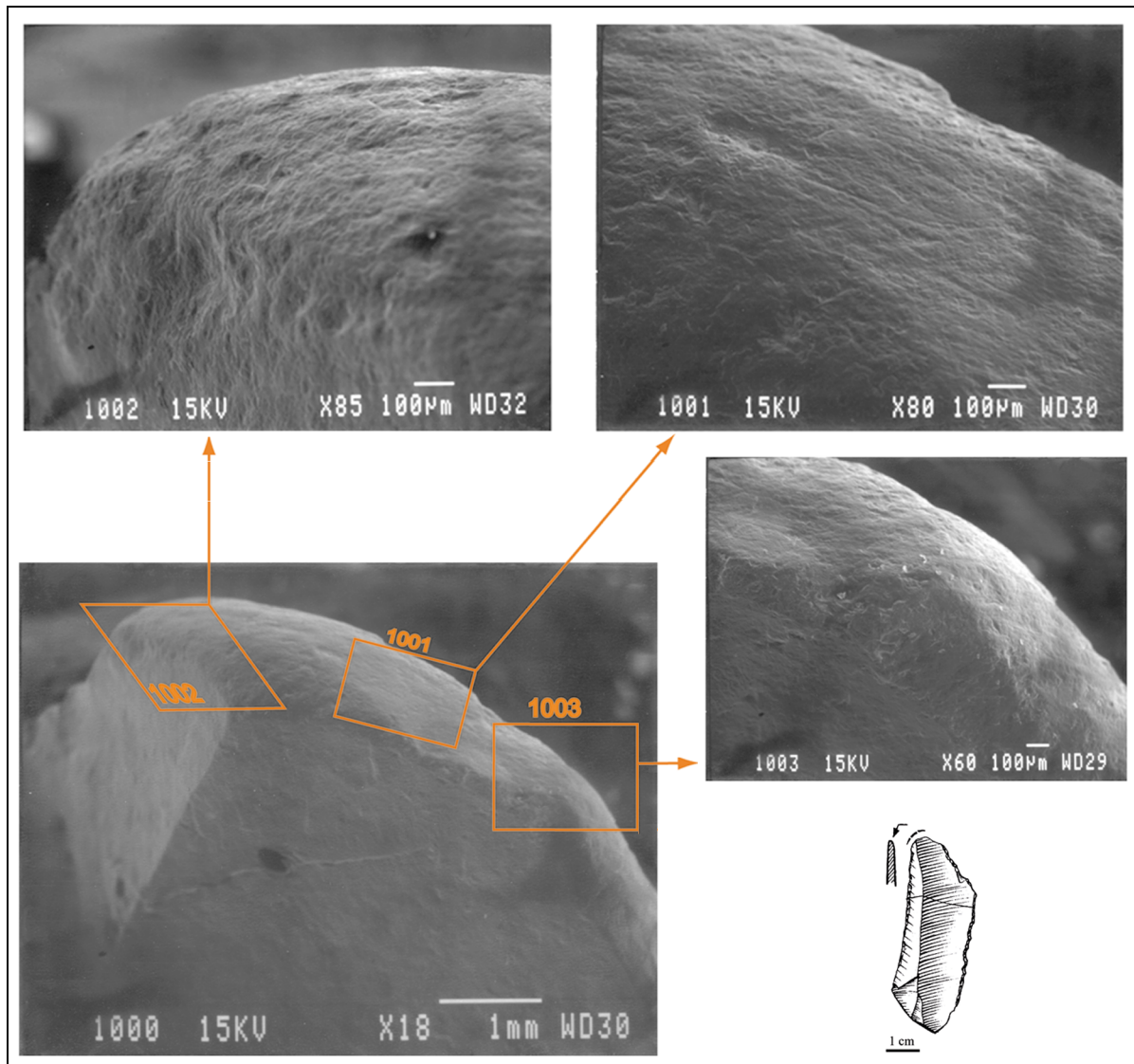


Figure 82 : Font-de-Gaume III. Image MEB de la pièce n° 7 couche 3. Le dessin à droite est de P. Laurent (d'après Prat et Sonnevile-Bordes, 1969).



Figure 83 : Font-de-Gaume III. Bloc d'ocre raclé. (Photos Musée National de Préhistoire, Ph. Jugie). L'agrandissement permet de voir une des inclusions noires qui parsèment la surface du bloc.

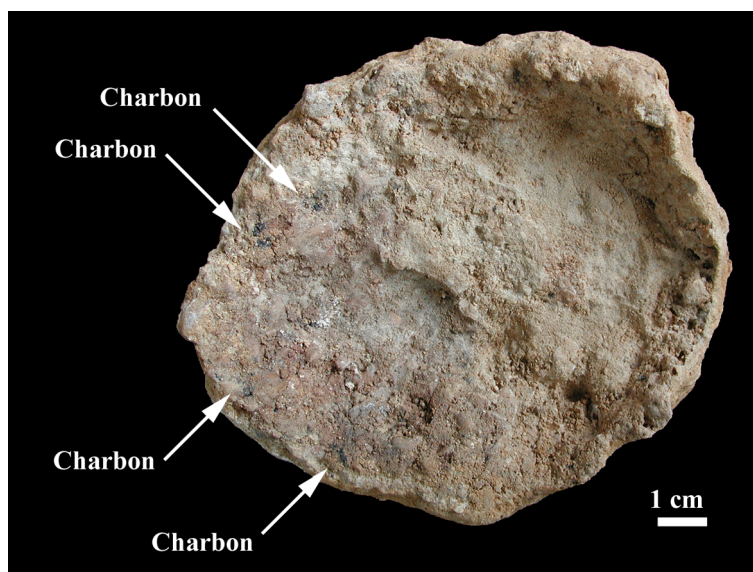


Figure 84 : Font-de-Gaume III. Base de stalagmite peut-être utilisée comme lampe.

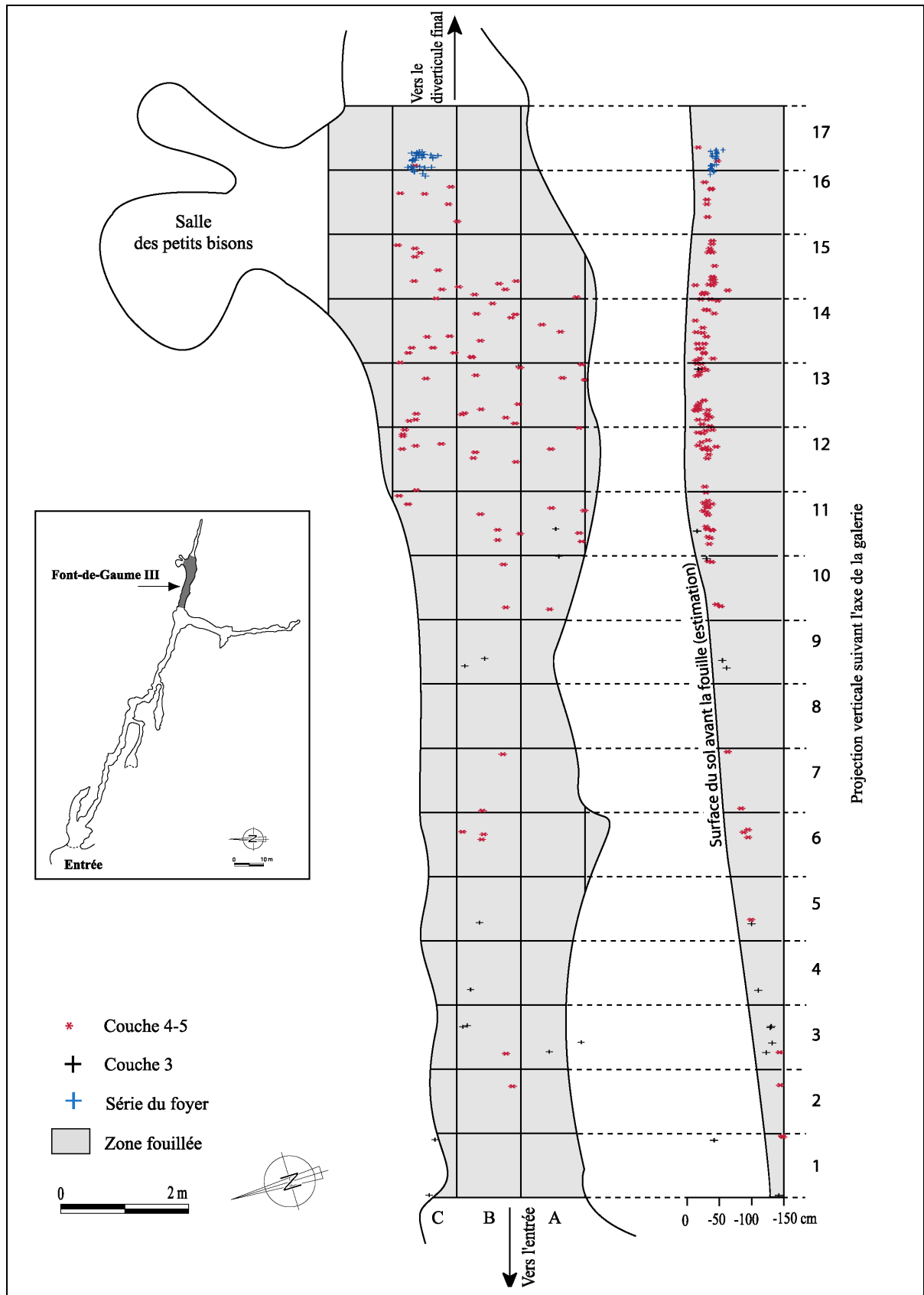


Figure 85 : Font-de-Gaume III, fouille F. Prat. Répartition spatiale du matériel en fonction des attributions stratigraphiques reconnues à la fouille.

3.2.2.4 Le matériel lithique

Les auteurs de la monographie de 1910 et D. de Sonnevile-Bordes, dans son article de 1969, signalaient des silex aux angles émoussés. Dans les deux cas, ces pièces étaient mises en relation avec la réalisation des gravures sur les parois de la cavité. L'examen de la série lithique de Font-de-Gaume III nous a permis de les retrouver et d'en observer certaines à la loupe binoculaire et au microscope électronique à balayage. A la loupe binoculaire, le poli et l'émoussé des arêtes sont nets (Figure 81), mais au MEB, il est possible d'observer des stigmates discrets comme des micro-stries (Figure 82, cliché 1001). Ces pièces aux angles polis et plus ou moins émoussés sont au nombre d'une dizaine parmi lesquelles se trouve une majorité de tronçons de lames.

Nos observations sur le matériel de Font-de-Gaume aboutissent à des résultats comparables à ceux de J. Allain à Lascaux (Allain, 1979). Les stigmates observés sont apparemment identiques ; or les conclusions énoncées à Lascaux sont confortées par l'expérimentation. Pas plus à Font-de-Gaume qu'à Lascaux, les Préhistoriques n'ont privilégié une catégorie de matières premières, ni une classe d'outils particulière. Remarquons que, comme à Lascaux, les burins sont pratiquement absents de la série des pièces utilisées par les graveurs. Le même constat fut fait à propos du matériel archéologique de la grotte de ornée normande de Gouy (Bordes, et al., 1974).

3.2.2.5 Colorants et Charbons

Parmi les vestiges issus de la fouille Prat, se trouve un crayon d'ocre très comparable à celui recueilli par les inventeurs ainsi qu'une seconde pièce assez différente. Il s'agit d'un petit bloc grossièrement parallélépipédique de 47 mm de longueur, 31 mm de largeur et 16 mm d'épaisseur. Une face est légèrement concave et présente des stries marquées qu'on peut rapporter à une opération de raclage en vue d'obtenir de la poudre. A la surface de ce fragment, se voient nettement de petites inclusions noires millimétriques (Figure 83). Leur nature nous est inconnue mais un projet d'analyse devrait bientôt apporter des précisions. S'il s'avérait qu'il s'agit de charbons, une datation pourrait être envisagée. Une autre pièce de la série nous a également arrêtés. Il s'agit de la base d'une stalagmite. Cependant, à première vue, elle nous est apparue comme une pièce à peu près ronde d'environ 10 cm de diamètre et 5 cm d'épaisseur, dont l'une des faces est concave et garnie d'un sédiment sableux plus ou moins concrétionné et de plusieurs fragments de charbons. Des taches d'un rose soutenu ont

également attiré notre attention. (Figure 84). Cette conformation nous a d'emblée évoqué une lampe. Sa taille et sa forme, la présence de charbons et les zones vraisemblablement rubéfiées sont autant d'indices qui confortent cette hypothèse. Néanmoins, il pourrait aussi s'agir de la base d'une stalagmite qui se serait formée sur un sédiment charbonneux et qui aurait pu ensuite (à la fouille ?) être arrachée à son support. Nous n'avons aucune information sur les conditions de découverte de cette pièce dont les charbons pourraient également faire l'objet d'une datation radiocarbone.

3.2.3 Discussion

Notre travail nous a d'abord montré que l'essentiel des constatations faites par ceux qui, à des époques différentes, ont travaillé à Font-de-Gaume sont convergentes : dans la Galerie principale, tous ont reconnu la présence d'une couche à Ours avec des pointes de Châtelperron, sous-jacente à un ensemble plus ou moins complexe, dont certaines pièces se rapportent à l'Aurignacien, et en surface, l'existence de vestiges holocènes. Le fait que certaines pièces aient pu être utilisées par les graveurs et portent des traces d'usure caractéristiques fait aussi partie des données rapportées par les différents auteurs. La reprise du matériel permet de compléter ces résultats. Pour la clarté du propos, nous suivrons désormais les dénominations créées par F. Prat.

L'ensemble 4-5, dominé par les ours correspond certainement à l'utilisation de la grotte par les plantigrades pendant la période d'hibernation. Cependant, les rares témoins lithiques et les traces anthropiques sur les ossements nous obligent à considérer cet assemblage comme un assemblage archéologique et non strictement paléontologique. Le passage des hommes, même s'il fut épisodique s'inscrit dans un processus d'exploitation de l'ours et relève d'une action planifiée. Le fait que trois des dix individus soient concernés lui donne un caractère non aléatoire à cette exploitation (Armand, Plassard et Prat, 2004). Toutefois, en l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de rattacher cette fréquentation de la grotte par les hommes à la réalisation des œuvres pariétales. En effet, le seul argument de datation relatif aux vestiges d'ours anthropisés est la présence de pointes de Châtelperron alors que l'on s'accorde pour voir dans l'art de la cavité des manifestations de la fin du Paléolithique supérieur. D'ailleurs aucune des pièces lithiques de l'ensemble 4-5 ne porte de traces d'usure comparable à celles des artefacts de la couche 3. Le seul élément qui puisse mettre en relation les artistes et les

ours est l'utilisation possible d'un fragment de voûte crânienne d'ours comme support pour la gravure d'une tête de cheval ; il est cependant envisageable que l'artiste ait récolté ce fragment alors qu'il était déjà plus ou moins fossile, donc longtemps après le passage des ours.

L'attribution globale de la couche 3 à l'Aurignacien est plus délicate. En effet, dans la monographie des inventeurs, il est clairement question de plusieurs niveaux pelliculaires au sommet de la stratigraphie. Ces feuillets, situés sur la couche à ours, correspondent sans doute à la couche 3 qu'a identifiée F. Prat dans la seconde partie de la Galerie Principale. « *Dans la galerie des fresques, depuis son entrée jusqu'au carrefour, un mince feuillet archéologique, variant en puissance de zéro à cinq centimètres et représentant, sous cette misérable épaisseur, plusieurs phases de fréquentation humaines : en plusieurs points, on pouvait, dans la tranchée de cette assise en miniature, remarquer jusqu'à cinq feuillets noirâtres s'interfoliant avec de petites couches argileuses.* » (Capitan, Breuil, Peyrony, 1910 : 42)

Le croisement des données des deux campagnes de fouille et l'hétérogénéité du matériel archéologique reconnu dans les deux séries semblent contredire l'attribution de la couche 3 à l'Aurignacien. Il est possible qu'une partie du matériel soit aurignacien mais il est vraisemblable, que comme le notaient déjà les inventeurs, la couche 3 corresponde à une succession de passages humains. Dans ces conditions, la présence de tronçons de lames aux angles émoussés, interprétés comme les outils des graveurs n'implique pas que ceux-ci aient été des Aurignaciens. Les pièces de la série du foyer ressemblent d'ailleurs à certaines autres de la couche 3. Or, la série du foyer est difficile à dater mais ne présente aucun caractère aurignacien (Prat et Sonnevile-Bordes, 1969) ; il est donc possible que l'essentiel des pièces usées, qui sont le plus souvent des tronçons de lames de petit module, ne soient pas aurignaciens mais plus récents, sans que nous puissions être plus précis.

Les seules pièces qui pourraient fournir de précieuses informations quant à l'âge des œuvres pariétales sont donc d'une part le bloc d'ocre raclé présenté plus haut, ainsi que la possible lampe que nous avons décrite. Mais ces vestiges, s'ils permettent de reconstituer la chronologie des fréquentations de la caverne au cours du Paléolithique supérieur, ne pourront pas être rattachés avec certitude aux passages des artistes. Dans ce cadre, c'est le bloc d'ocre qui sera le plus propre à reconstituer une partie du contexte archéologique de la réalisation des œuvres à condition de réaliser simultanément, une datation, une analyse du colorant du bloc et des analyses des pigments sur les peintures pariétales.

3.3 Bernifal

3.3.1 *Les vestiges de l'entrée de la grotte*

Nous l'avons dit, le matériel archéologique mobilier de la grotte de Bernifal est particulièrement pauvre. Nous avons eu accès à la petite collection recueillie par D. Peyrony à l'entrée de la cavité et conservée au Musée National de Préhistoire des Eyzies. Toutefois les pièces sont trop rares pour qu'il soit possible d'aller au-delà des descriptions qui en ont déjà été faites. Notons néanmoins qu'aucun nucléus n'a été découvert et que la forte proportion des outils dans la série semble indiquer que ces pièces n'ont pas été taillées sur place mais plutôt apportées sur le site à l'état d'objet fini. On ne peut faire cette déduction qu'à condition de considérer qu'il n'y a pas eu de tri à la fouille. A ce propos, la présence de petites pièces comme des lamelles à dos indique une récolte soigneuse. Précisons encore que nous n'avons décelé aucune usure particulière (observation à l'œil nu) sur ce matériel, et en particulier rien de comparable aux émoussés visibles sur les pièces de Font-de-Gaume. Pour finir, rappelons que la faune est rare et ne présente rien de particulier.

Toujours au sujet du porche d'entrée, l'indication de D. Peyrony concernant la présence d'un mur qui aurait scellé l'accès à la grotte conduit à quelques interrogations. Il n'y a pas vraiment de raison de douter des observations de D. Peyrony, et on peut donc légitimement postuler la présence effective d'un assemblage de blocs à l'entrée de la caverne. La question qui doit alors être posée est celle de l'âge de cette structure. Le fait que l'entrée de la grotte ait été totalement masquée par des sédiments ruisselés sur le flanc du massif exclut *a priori* que ce mur soit médiéval. Dans le contexte des habitats troglodytiques nombreux de la région, ce point est important. En revanche, on connaît des grottes sépulcrales néolithiques et/ou protohistoriques dont les entrées ont pu être partiellement murées (Rouffignac, par exemple). On peut s'étonner alors qu'aucun vestige de céramique n'ait été recueilli au cours de la fouille. De plus, d'autres grottes ornées de la région présentent des murs plus ou moins élaborés. C'est le cas de la grotte de Cazelle, peu éloignée de Bernifal, dans laquelle à 50 m de l'entrée se trouve de gros blocs dont la présence s'explique difficilement par des processus naturels. Cependant à Cazelle, un tesson de céramique et des dépôts charbonneux sont aussi signalés (Aujoulat, 1996). Il semble donc que pour l'instant on ne puisse pas conclure sur l'époque de cette construction. Rien ne permet de confirmer avec certitude, l'opinion de D.

Peyrony sur l'âge paléolithique de cet assemblage, mais il n'y a pas non plus d'argument décisif pour rejeter cette hypothèse.

Les vestiges repérés à l'intérieur de la cavité sont plus rares encore que ceux de l'entrée. Par ailleurs, ils sont souvent difficiles à étudier. Ils présentent pourtant un potentiel informatif non-négligeable et quelques aspects doivent être ici soulignés.

3.3.2 *Les ossements humains*

Commençons par les fragments de crânes humains signalés par A. Roussot dans la notice sur Bernifal de l'*Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises* (Roussot, 1984d). Ils sont décrits comme ayant été recueillis près de la paroi droite de la salle I. Cependant, nous n'avons pas d'informations sur leur éventuel lieu de conservation. Cela nous donne à penser qu'en dépit de ce que Roussot écrit, ces objets n'ont pas été prélevés. Nous disposons également de photographies (N. Aujoulat) *in situ* de ces objets et d'une vue générale indiquant leur localisation (Figure 86). Pourtant, sur place, nous ne les avons pas trouvés¹⁰. Il est donc possible que ces restes aient été prélevés (mais par qui ?) ou qu'ils aient été couverts par des apports récents sur le sol de la cavité. Au total, nous disposons donc d'une description sommaire et de photographies, mais ces vestiges restent introuvables. Toutefois, leur seule existence permet de faire quelques commentaires et de poser deux hypothèses quant à leur âge :

1. On peut envisager que ces vestiges soient holocènes. Il est assez fréquent que des grottes plus ou moins profondes aient été utilisées comme nécropole, en particulier au cours de la Protohistoire. Cette possibilité recoupe d'ailleurs une des hypothèses formulées au sujet du mur de l'entrée. Cependant, à notre connaissance, aucun tesson de céramique n'a été recueilli à Bernifal, alors que l'association « restes humains-céramiques » est normale en contexte funéraire pour la Préhistoire récente.
2. Ces fragments sont paléolithiques : jusqu'à une époque récente, cette hypothèse ne pouvait être étayée que par la présence de figurations pariétales paléolithiques, mais cet argument est insuffisant puisque la grotte a pu être fréquentée par d'autres hommes que les artistes. La découverte de la grotte de Cussac avec la présence d'ossements humains datés du Paléolithique (Aujoulat *et al.*, 2002) éclaire d'un jour

¹⁰ MM. N. Aujoulat, A. Roussot, Cl. Archambeau et G. Peymendran, consultés à ce sujet, n'ont pas pu nous donner plus d'informations.

nouveau les comportements des Hommes du Paléolithique dans les grottes et autorise à reposer la question de l'âge des vestiges humains de Bernifal. Une nuance doit néanmoins être apportée, puisque le contexte de Cussac est plutôt celui du Gravettien alors que celui de Bernifal est sans doute magdalénien.

Seule la localisation précise de ces vestiges et la réalisation de datations permettraient de répondre à cette question.

Dans le même secteur de la grotte, des charbons se trouvent rassemblés sur un bloc entre des stalagmites. Comme les fragments crâniens, ces échantillons pourraient faire l'objet de datations radiocarbone (Figure 87).

3.3.3 La lame de silex du diverticule II.5

Une autre pièce a attiré notre attention : il s'agit de la lame découverte par Ch. Archambeau dans le diverticule II. 5, à proximité du masque, et déjà décrite par A. Roussot (Roussot, 1978). Nous avons pu l'étudier (Figure 88, Figure 89). Il s'agit d'un fragment mésial de lame taillée dans un silex sénonien local. Sa longueur est de 72 mm pour une largeur maximale de 28 mm. Elle est de section triangulaire et son épaisseur maximale est de 7 mm. L'extrémité distale correspond à une cassure par flexion. Un voile discontinu de concrétion affecte les deux faces.

Les deux angles de l'extrémité distale sont marqués d'une usure nette qui se manifeste par un poli et un émoussé des arêtes (Figure 90). L'angle saillant de l'extrémité proximale est peut-être légèrement poli, mais les stigmates sont moins développés que pour l'autre extrémité.

Si cette pièce est vraisemblablement liée à la réalisation des gravures (comme celle prise dans la calcite à l'entrée du même diverticule), elle n'apporte pas d'information déterminante quant à l'âge des œuvres. En revanche, le fait qu'il s'agisse d'un fragment mésial à peine retouché la rapproche de certains objets analogues de Font-de-Gaume.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le contexte archéologique associé aux œuvres pariétales de Bernifal est extrêmement pauvre. Les seules pièces que l'on puisse rapporter au(x) passage(s) des artistes sont les deux lames en silex du diverticule II. 5. Les vestiges de la salle I (charbons et vestiges humains) devront faire l'objet d'analyses pour pouvoir être situés par rapport aux documents pariétaux (à condition de retrouver l'ensemble de vestiges signalés).

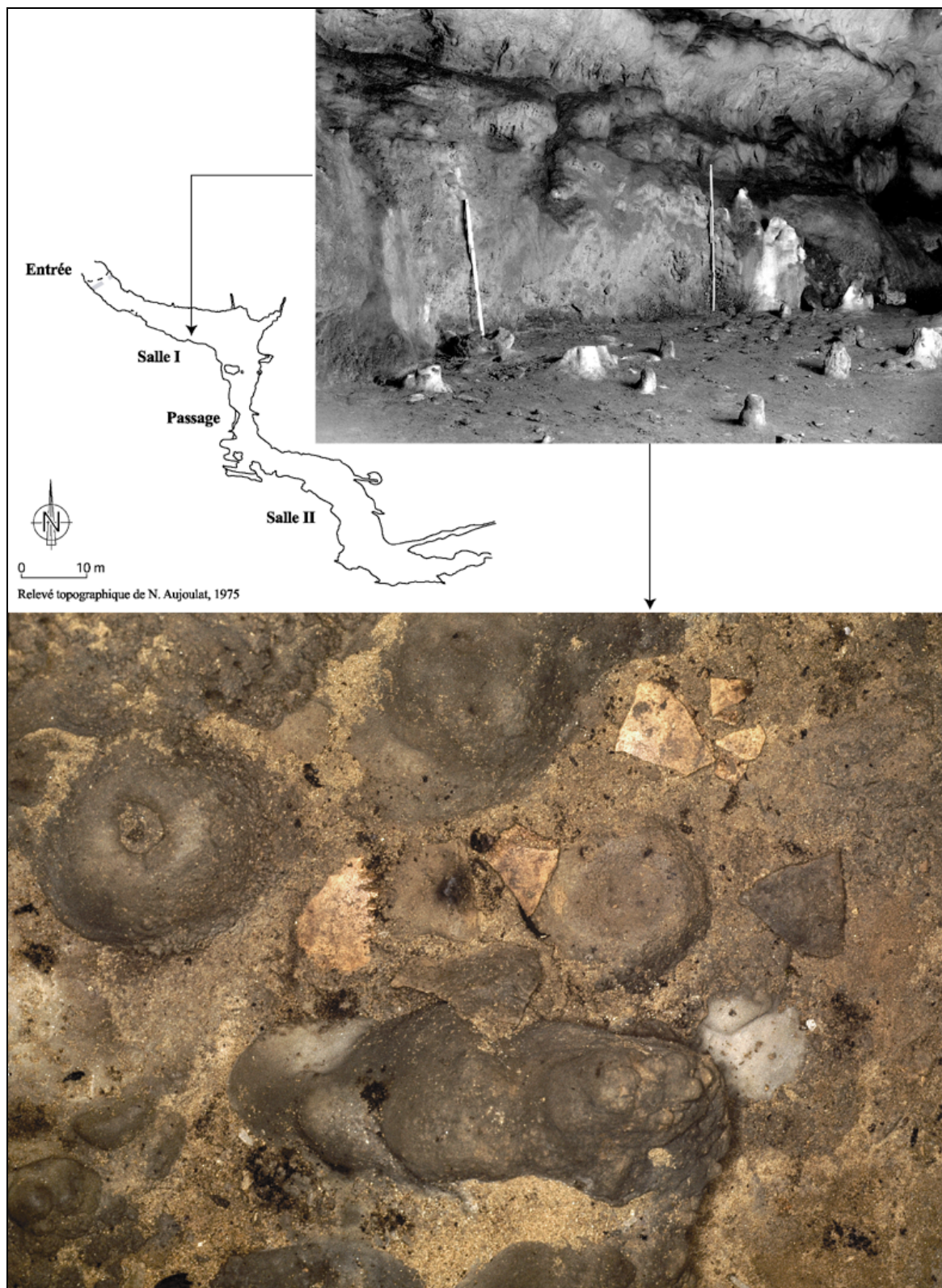


Figure 86 : Bernifal. Fragments crâniens humains sur le sol de la salle I, partiellement pris dans la calcite. En haut localisation des vestiges, près de la paroi, entre les deux mires . (Photos N. Aujoulat).

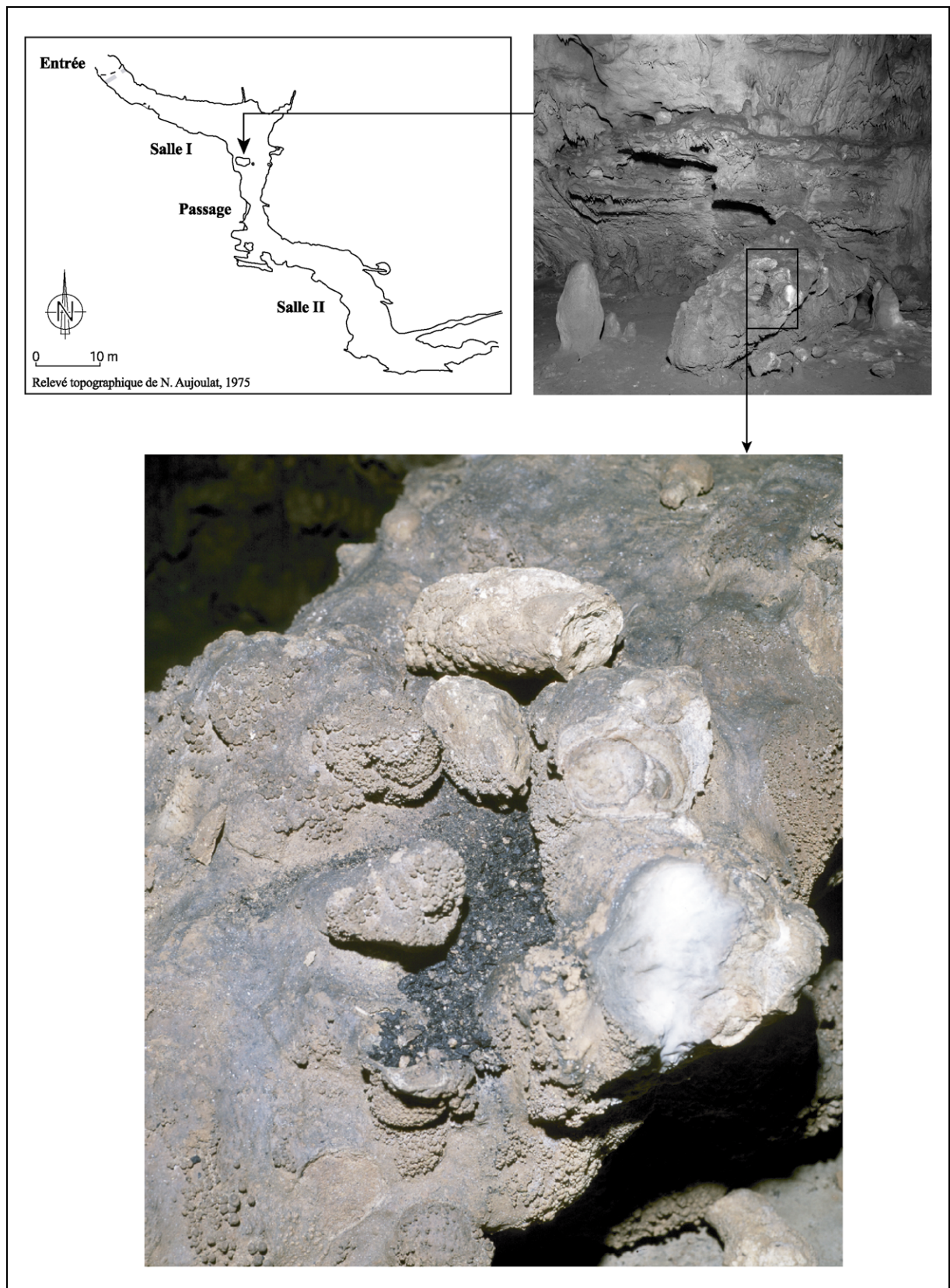


Figure 87 : Bernifal. Situation de la plus importante concentration de charbons dans la salle I. (Photos N. Aujoulat).

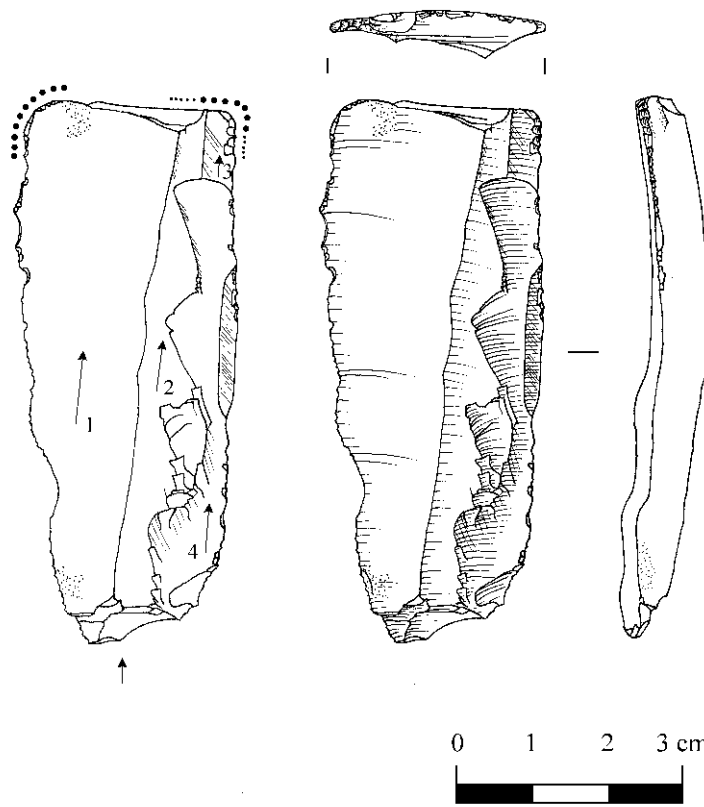


Figure 88 : Bernifal. Lame découverte dans le diverticule II.5. Dessin Morgane Dachary



Figure 89 : Bernifal. Lame découverte dans le diverticule II.5

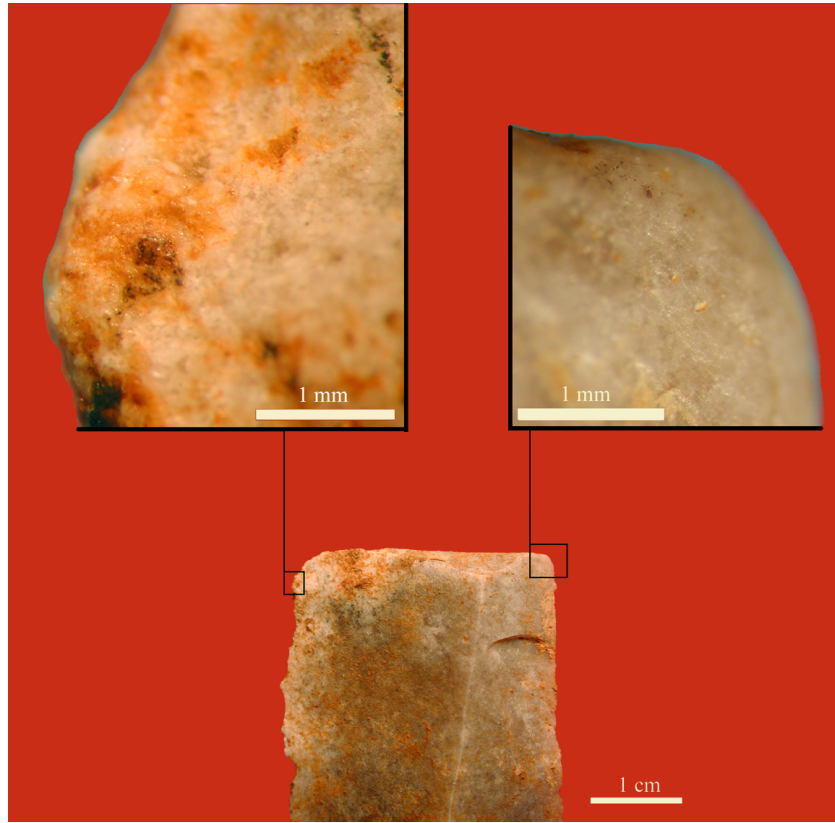


Figure 90 : Bernifal. Extrémité distale de la lame découverte dans le diverticule II.5.

3.4 Rouffignac

La synthèse bibliographique que nous avons présentée dans la deuxième partie de ce mémoire, nous permet de réduire Rouffignac à deux ensembles : à l'entrée se trouve un site archéologique qui offre une stratigraphie importante mais limitée à l'Holocène alors que, dans les parties profondes, on ne rencontre que de rares vestiges mobiliers souvent difficiles à dater et sans relation avec l'art pariétal.

C'est le cas par exemple de deux pièces recueillies dans le puits du Grand Plafond par Cl. Barrière. La première est décrite comme un burin et mérite quelques commentaires. Les esquillements opposés qui affectent ses deux faces pourraient évoquer une pièce esquillée. Cependant, les dimensions de cet objet (environ 15 cm de longueur) laissent plutôt imaginer qu'il s'agit des stigmates de l'ouverture par fracturation « en split » d'un bloc de matière première de la grotte. Le biseau, résultat de l'intersection de deux plans de fracture naturels, est donc fortuit, et apparemment dépourvu de traces d'utilisation (Figure 91). Par conséquent, d'une part, il ne s'agit pas d'un burin et d'autre part, aucune des caractéristiques de ce vestige ne permet d'argumenter son âge paléolithique.

En revanche, une lame (Figure 92), elle aussi recueillie dans le puits, est faite d'un silex différent de celui de la grotte (vraisemblablement du Bergeracois). Outrepassée, elle est de section trapézoïdale et pourvue d'un talon déversé très soigneusement abrasé. Par sa régularité et sa finesse, elle évoque les lames du Paléolithique supérieur. Les deux tranchants portent de fins esquillements alternes accompagnés d'encoches résultant probablement d'une utilisation. En revanche, on ne retrouve pas sur cette pièce l'usure marquée des angles du fragment de lame de Bernifal ou des tronçons de lames de Font-de-Gaume.

Devant l'indigence de ces données, nous avons entrepris de nouvelles recherches dans les secteurs profonds de Rouffignac dans l'espoir de retrouver des témoins archéologiques d'âge paléolithique et de préciser par leur intermédiaire la chronologie des fréquentations de la caverne. Ce point est d'autant plus important qu'aucune datation directe des œuvres n'a pu, à ce jour, être réalisée. Deux locii nous ont plus particulièrement intéressés.

3.4.1 Le « foyer du Grand Plafond »

Nous utiliserons cette dénomination pour désigner un petit ensemble archéologique inédit, bien que parfaitement visible sur le sol de la galerie. Il semble seulement qu'il n'ait pas été jugé digne d'intérêt par nos prédécesseurs qui ne l'ont donc jamais signalé.

Comme son nom l'indique, cet ensemble est localisé à proximité du Grand Plafond. Plus précisément, il se trouve quelques mètres avant les œuvres pariétales, sur la droite du couloir, dans un secteur non concerné par l'aménagement touristique. Par ailleurs, situé près de la paroi droite, il est à l'écart de l'axe de la galerie et du passage qui conduit vers le puits d'accès aux étages inférieurs, qui fut très visité au cours des siècles (Figure 52). Cet emplacement a pu protéger ce locus des dommages causés par les fréquentations successives de la caverne.

De quoi s'agit-il exactement ? Parler de foyer est probablement excessif puisque ce que l'on observe aujourd'hui se limite à deux petits amas de charbons et de cendres rassemblés au fond d'une bauge peu profonde (Figure 93). Ce matériel est assez différent des charbons épars qu'on connaît un peu partout dans la cavité ; ceux-ci sont en général isolés et ont gardé un aspect brillant, assez frais. Au contraire, ceux qui nous occupent ici constituent une concentration plus importante et ils offrent un aspect mat, parfois cendreux. Ce matériel évoque assez bien une ou deux torches consumées sur place.

A une dizaine de mètres des œuvres dessinées du Grand Plafond, plus près encore d'une petite gravure de mammoth placée sur la paroi (n° 62), ce matériel pourrait constituer les vestiges d'un éclairage paléolithique. C'est pour cette raison que trois échantillons ont été prélevés et confiés à Jean-Louis Vernet (Université de Montpellier). L'analyse anthracologique qu'il a réalisé rapporte les trois prélèvements à *Quercus pubescens*. Cette détermination d'un taxon thermophile, peu compatible avec la fin du Pléistocène, nous a dissuadés de réaliser des datations radiocarbones sur ces échantillons.



Figure 91 : Rouffignac. Pièce recueillie dans le puits du Grand Plafond

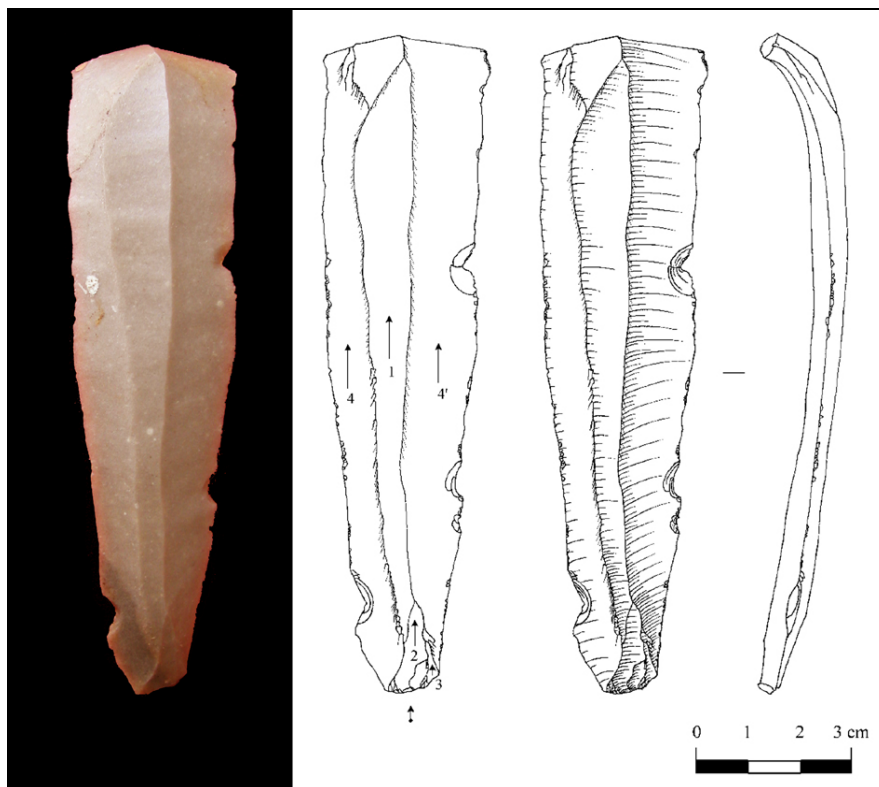


Figure 92 : Rouffignac. Lame recueillie dans le puits du Grand Plafond. Dessin Morgane Dachary



Figure 93 : Rouffignac, "le foyer du Grand Plafond".

3.4.2 *Le mammouth 225*

Un second secteur nous a semblé être un « bon candidat » pour la reconstitution d'un contexte archéologique lié à la réalisation des œuvres. Il a donc fait l'objet au printemps 2003 d'une opération de fouille (Plassard F., 2004).

On se souvient qu'en dehors du matériel recueilli dans le porche, Cl. Barrière signale des témoins de taille de silex dans certaines galeries profondes, témoins qu'il attribue au Mésolithique, faisant de ces secteurs un gîte de matière première utilisé uniquement à cette époque. Cette interprétation n'est cependant pas argumentée dans sa publication sur l'archéologie de la caverne (Barrière, 1973). Pourtant, à l'occasion de visites répétées sur le site, il nous est apparu au moins trois exemples d'associations topographiques étroites entre des œuvres pariétales paléolithiques et de petits amas de taille. Cette répétition du phénomène nous a conduit à faire l'hypothèse d'un lien entre ces deux types de documents. Par plusieurs de ses caractéristiques, le cas le plus évident nous paraissait être celui du mammouth 225 (Figure 94) :

- 1) **Profondeur.** Cette représentation se trouve dans la partie profonde de la galerie H. Breuil, c'est-à-dire à plus de 800 m de l'extérieur (Figure 52). Autant dire que la fréquentation de ce lieu ne tient pas au hasard et que la réalisation d'une œuvre

pariétale, comme la pratique de la taille du silex, doivent répondre à une ou à des raison(s) clairement définie(s) par les auteurs de ces gestes.

- 2) **Régularité.** Le sol de cette galerie est, comme c'est la règle générale dans les secteurs profonds de la caverne, marqué par de profondes bauges à ours souvent coalescentes. Au contraire, les quelques mètres carrés qui se trouvent autour du mammoth 225, sont d'une plus grande régularité ; le sol y est relativement plat et moins marqué par les bauges. La concentration de matériel archéologique sur le sol près de la paroi gauche ne peut donc pas s'expliquer par la seule gravité.
- 3) **Isolement.** Nous nous trouvons dans le prolongement d'un des secteurs les plus riches de la cavité (la Galerie H. Breuil) et dans un couloir qui conduit à des ensembles qui pour être secondaires sont loin d'être négligeables : l'ensemble des figures du carrefour des galeries H et H1, Adam et Eve, la frise des tectiformes... (voir plan hors-texte). Et pourtant, depuis une quarantaine de mètres et sur encore une cinquantaine, il n'y a pas d'autres figurations paléolithiques, alors que les supports potentiels ne manquent pas.
- 4) **Mise en page.** En général, à Rouffignac les figures occupent le plafond des galeries les moins hautes et les parois de celles dans lesquelles la progression debout est facile. Les œuvres se trouvent donc la plupart du temps à hauteur d'homme, occupant un bandeau calcaire qu'encadrent deux bancs de nodules de silex. Le mammoth 225 est de ce point de vue une figure originale. Alors que la couloir est à cet endroit relativement vaste, avec environ 6 m de large et 2 m à 2,30 m de haut, que parois et plafonds sont accessibles sans trop de difficulté, qu'ils offrent des états de surface propices à l'exercice graphique, la figuration se trouve située sur le registre le plus bas de la paroi gauche entre 20 et 60 cm au-dessus du sol. C'est d'ailleurs cette situation qui lui vaut d'être habituellement désignée comme le « mammoth au ras du sol ».
- 5) **Gravure au silex.** Le mammoth 225 est une gravure en profil gauche qui se développe sur une soixantaine de centimètres, défenses comprises. Outre la ligne cervico-dorsale, elle offre deux défenses en trait simple à simple courbure, un œil triangulaire sans sourcil et quelques hachures qui dessinent l'arrière de la trompe et le poitrail. L'ensemble est gravé sur un calcaire sain et assez dur. La morphologie du trait permet d'imaginer que l'auteur aura recouru à un outil de silex pour mener à bien son œuvre.

- 6) Au pied même de la paroi, se trouvait un petit amas d'éclats de silex au milieu desquels on pouvait voir quelques fragments de charbons de bois qui rendaient envisageable la réalisation de datations radiocarbone.



Figure 94 : Rouffignac. Mammouth 225 et amas de silex avant la fouille.

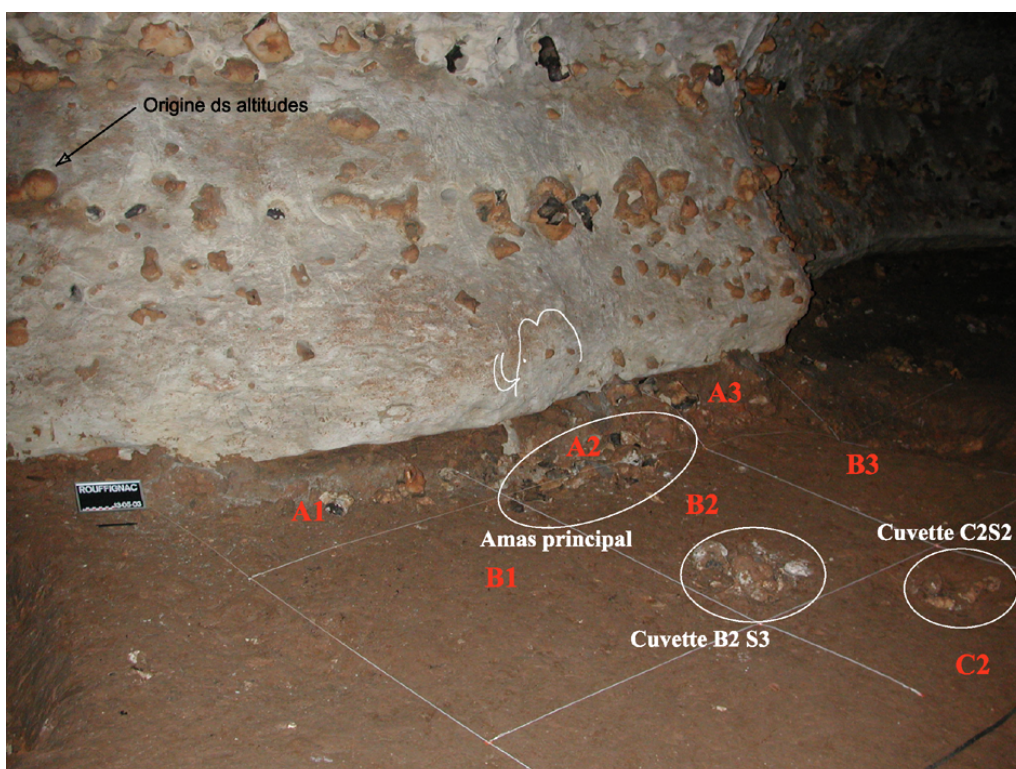


Figure 95 : Rouffignac. La zone fouillée devant le mammouth 225.

L'ensemble de ces caractères nous a donc conduit à réaliser une fouille ponctuelle au pied du mammouth 225 de manière à démonter l'amas de taille visible sur l'argile du sol. La fouille devait répondre à plusieurs questions :

- 1) La nature exacte des vestiges. S'agissait-il réellement de témoins d'une exploitation des silex affleurant sur les parois de la galerie et pris dans l'argile du remplissage ? Le matériel lithique et les charbons visibles avant la fouille constituaient-ils les seuls documents conservés ?
- 2) La chronologie. A quelle(s) fréquentation(s) préhistorique(s) ou historique(s) de la grotte fallait-il rapporter ces vestiges ? Ils pouvaient remonter au Paléolithique supérieur, et dans ce cas probablement au Magdalénien, au Mésolithique, et ainsi étayer l'hypothèse de Cl. Barrière sur d'autres témoins de taille dans la grotte, ou bien à la Protohistoire puisque la cavité a servi de nécropole pendant l'Age du fer.
- 3) La fonction. Dans le cas d'un âge paléolithique de ces vestiges, était-il possible d'argumenter leurs relations avec la représentation de mammouth, au-delà de leur proximité topographique ? L'outil du graveur faisait-il partie des pièces rassemblées sur le sol ?

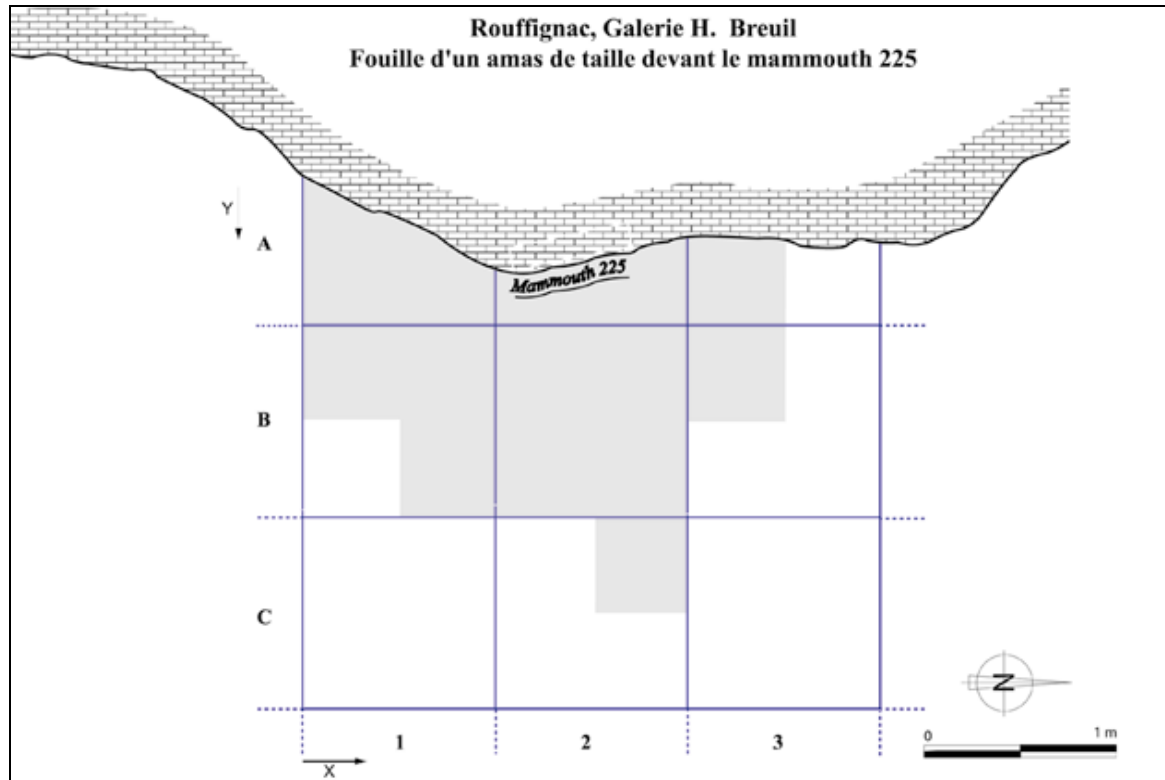


Figure 96 : Rouffignac. Plan du carroyage devant le mammouth 225. Les secteurs fouillés sont grisés.

La fouille conduite sur environ 3 m² permet aujourd'hui d'apporter plusieurs réponses. Quelques constats s'imposent immédiatement.

Tout d'abord, les vestiges recueillis sont plus nombreux que ce à quoi on pouvait s'attendre. Au total, ce sont plus de 1 200 pièces qui ont été cotées. Il s'agit pour l'essentiel de silex auxquels se mêlent une cinquantaine de fragments de charbons et une quinzaine de petits fragments d'os très altérés et indéterminables. Soulignons aussi que le nombre d'objets cotés est d'autant plus important que nous avons choisi de relever toutes les pièces même les plus petites. Par conséquent, les refus de tamis ne réunissent que peu de vestiges et correspondent surtout aux pièces qui n'ont pas été repérées à la fouille.

En plan, la répartition du matériel est assez homogène même si quelques concentrations d'esquilles nous sont apparues au moment de la fouille (Figure 97). En profondeur, les vestiges étaient concentrés en surface et dans le premier centimètre du remplissage. La fouille plus profonde (une dizaine de centimètres) dans deux sous-carrés (B2 S3 et B3 S1) n'a révélé aucun vestige en profondeur dans l'argile compacte.

Par ailleurs, une étude préliminaire de Pierre-Yves Demars (Demars *in* Plassard F., 2004) montre que nous sommes clairement en face d'une exploitation des silex de la grotte. Aucune trace de silex différent de celui qui affleure sur les parois n'a été identifiée. De plus, le grand nombre d'éclats plus ou moins corticaux, l'abondance des esquilles groupées en plusieurs points et l'absence de pièces retouchées nous permettent d'interpréter ces documents comme les vestiges d'un dégrossissage sur place de nodules destinés à être exploités ultérieurement, éventuellement après déplacement sur un autre site. L'étude systématique des remontages n'a pas encore été menée mais quelques exemples de raccords ont pu être repérés au moment des opérations de lavage-marquage.

Sur ce matériel, nous n'avons pas retrouvé de traces d'usure comparables à celles de certaines pièces de Font-de-Gaume ou de Combarelles.

Aucun indice ne permet de rapporter cette exploitation du silex au Paléolithique. En l'état actuel de nos connaissances, il semble qu'un âge mésolithique soit le plus vraisemblable. Le faible degré d'élaboration des modes de taille, la qualité médiocre de la matière première qui n'autorise pas la production de support de grand module sont deux arguments forts qui complète l'existence du gisement du porche d'entrée. Toutefois, une étude complète de ce matériel reste à mener. Elle devra sans doute prendre en compte l'importante série résultants des fouilles de Cl. Barrière dans le porche d'entrée pour confirmer ou non, l'hypothèse que nous émettons ici.

Un dernier élément doit être souligné. Dans le sous-carré B2 S3, une cuvette peu marquée rassemblait des pièces de grandes dimensions prises dans un engobe argileux. Après démontage de ce matériel visiblement déplacé, le fond de la cuvette est apparu plus pauvre en silex que les zones voisines mais plus riche en charbons. Une coupe transversale de ce sous-carré a mis au jour un litage charbonneux et une pellicule discontinue indurée. Un prélèvement micro-morphologique a permis, en lame mince¹¹, de confirmer l'existence de petites plages rubéfiées, cantonnées à la partie superficielle du remplissage.

L'hypothèse de la présence d'un petit foyer à cet endroit est donc vraisemblable : abondance des charbons, rareté des silex, induration du sol et rubéfaction sont autant d'indices discrets mais convergents. Son emplacement est tel qu'on ne peut pas exclure qu'il ait servi à l'éclairage de l'artiste qui réalisa le mammouth. Il peut aussi être lié au passage des tailleurs. Des datations sur les charbons permettront de mieux comprendre l'ensemble de ces vestiges.

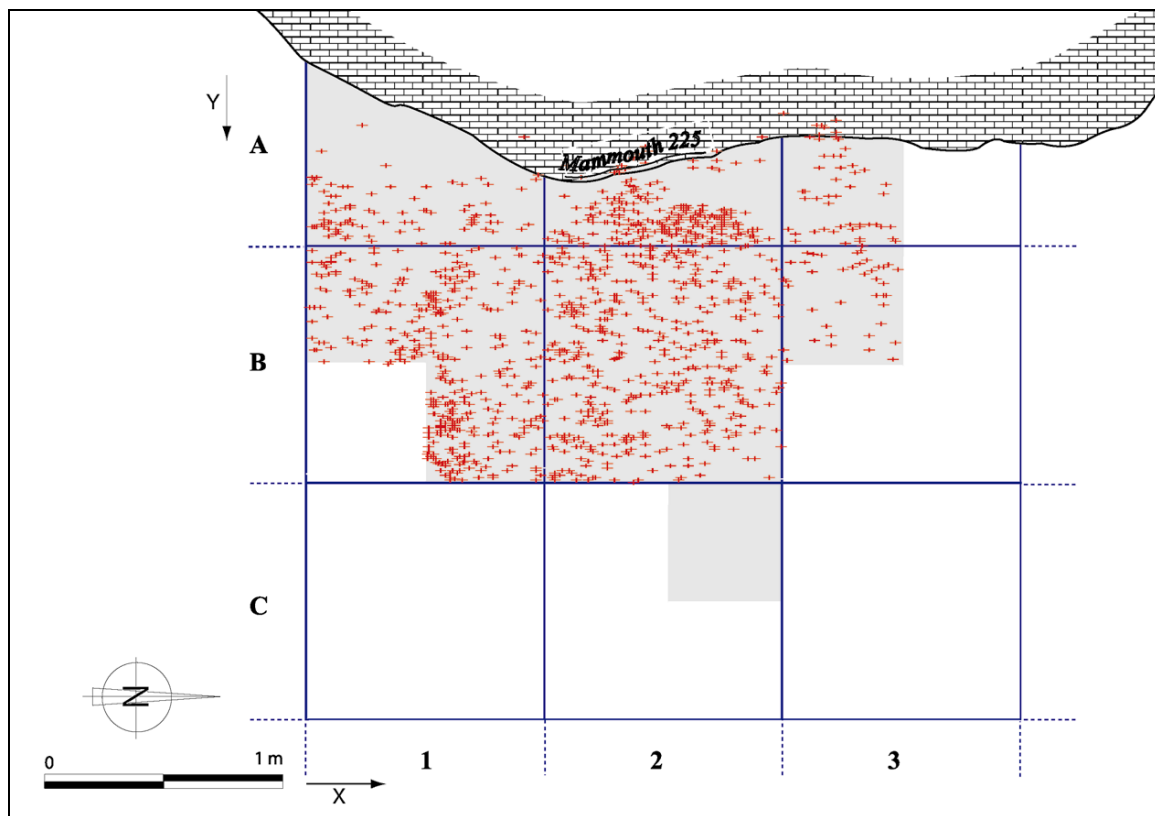


Figure 97 : Rouffignac. Répartition des vestiges cotés.

¹¹ Nous avons confié le prélèvement micro-morphologique à C. Ferrier (IPGQ, UMR 5199) et c'est ensemble que nous avons étudié la lame mince.

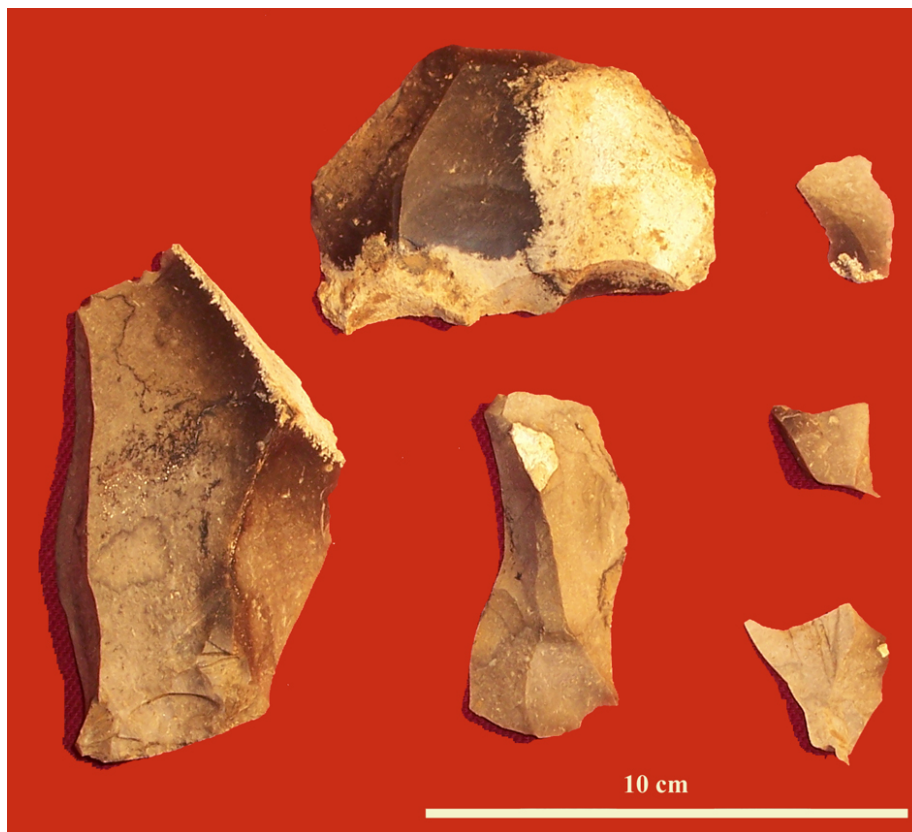


Figure 98 : Rouffignac. Pièces issues de la fouille au pied du mammouth 225

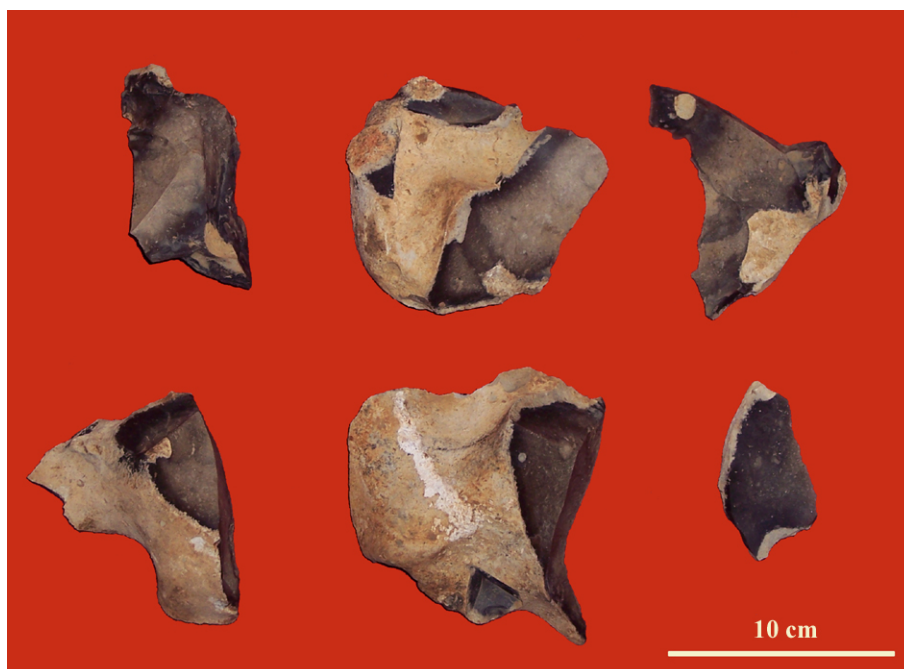


Figure 99 : Rouffignac. Pièces issues de la fouille au pied du mammouth 225

Les deux locii qui nous ont intéressés à Rouffignac documentent incontestablement l'archéologie de la caverne dans ses parties profondes bien qu'ils n'aient pas permis d'établir de liens certains entre vestiges mobiliers et œuvres pariétales.

L'analyse anthracologique conduite sur des charbons du « foyer du Grand Plafond » ne débouche pour l'instant sur rien de décisif. La fouille devant le mammoth 225 est beaucoup plus riche d'enseignements. Certes, rien dans nos résultats n'autorise à faire un lien entre la gravure du mammoth et l'exploitation du silex. Cependant, cette opération nous aura permis de vérifier l'absence de stratigraphie au pied des parois puisque l'ensemble du matériel se trouvait en surface, c'est-à-dire dans le premier centimètre de l'argile du sol. Au-dessous se développe un important remplissage plus ou moins remanié par les Ours, mais qui ne renferme aucune pièce archéologique. En outre, un nouveau regard porté sur les sols des galeries profondes non-aménagées, et en particulier dans tous les prolongements de la Galerie H. Breuil, nous conduit à réévaluer l'exploitation des silex par les préhistoriques. En effet, parmi les nombreux nodules qui gisent au fond des bauges se trouvent fréquemment des éclats qui attestent la taille du silex sur place.

Le potentiel archéologique doit donc être largement revu à la hausse, ce que confirme la richesse des 3m² fouillés. Il est vrai que pour cette opération, nous avons choisi de coter un maximum de pièces, même les plus petites, pour collecter un maximum de données spatiales. Cette fouille montre donc que des vestiges ont pu être conservés sur le sol ou dans la partie la plus superficielle du remplissage et laisse espérer que subsistent quelque part dans la grotte des documents paléolithiques identifiables comme tels.

Comme à Font-de-Gaume, nos tentatives pour trouver des éléments contextuels permettant de préciser l'âge des figures de Rouffignac n'a pas totalement abouti. Néanmoins nos travaux ont éclairci un aspect de la fréquentation de la caverne et confirmé la complexité de ce site.

4^{EME} PARTIE

ANALYSES THEMATIQUES

4.1	CREATION D'UN ANALOGUE ARCHEOLOGIQUE.....	177
4.2	LES MAMMOUTHS, ANALYSE DU CONTEXTE DES FIGURATIONS..	199
4.3	LES MAMMOUTHS, ANALYSE STYLISTIQUE.....	208
4.4	LES BISONS, ANALYSE DU CONTEXTE DES FIGURATIONS	225
4.5	LES BISONS, ANALYSE STYLISTIQUE	232
4.6	LES CHEVAUX, ANALYSE DU CONTEXTE DES FIGURATIONS.....	246
4.7	LES CHEVAUX, ANALYSE STYLISTIQUE.....	253
4.8	LES SIGNES TECTIFORMES	263
4.9	UN CAS PARTICULIER : LES FIGURATIONS DE SERPENTS.....	275

Cette partie est organisée en neuf chapitres correspondant à six aspects de notre travail. Le premier chapitre présente le référentiel archéologique que nous avons bâti concernant les mammoths et les bisons des sites que nous étudions. Les six suivants sont l'exploitation des bases de données thématiques sur les mammoths, les bisons et les chevaux. Dans les derniers chapitres, nous avons réalisé une synthèse sur les signes tectiformes et nous nous sommes arrêtés sur le cas particulier des figurations de serpents recensées à Combarelles I et Rouffignac.

4.1 Création d'un analogue archéologique

Dans ce chapitre, nous allons nous baser sur une analyse du contexte des œuvres et de la construction des panneaux pour argumenter l'existence d'un auteur unique (ou d'un groupe restreint d'auteurs) dans chacun des cas étudiés. Dans un second temps nous chercherons dans notre base de données stylistiques quels points communs présentent les figures de chaque panneau. Par la suite, les éléments, reconnus ici comme les plus pertinents dans l'identification d'un auteur (ou d'un groupe restreint d'auteurs), pourront être appliqués à des figurations que l'analyse du contexte pariétal ne permet pas de rapprocher les unes des autres.

4.1.1 Les figurations de mammoths

4.1.1.1 Le Salon Rouge de Rouffignac

4.1.1.1.1 Description du panneau

Le Salon Rouge constitue une courte galerie à l'écart du reste de la cavité. Le plafond de ce couloir haut de 1,80 m environ est couvert d'un engobe argileux rouge de quelques dixièmes de millimètres d'épaisseur. Une partie de ce plafond n'est pas percée de coupole comme s'est généralement le cas. Cela délimite un rectangle de 10 m de long et environ 3 m de large sur lequel est figurée une série de mammoths.

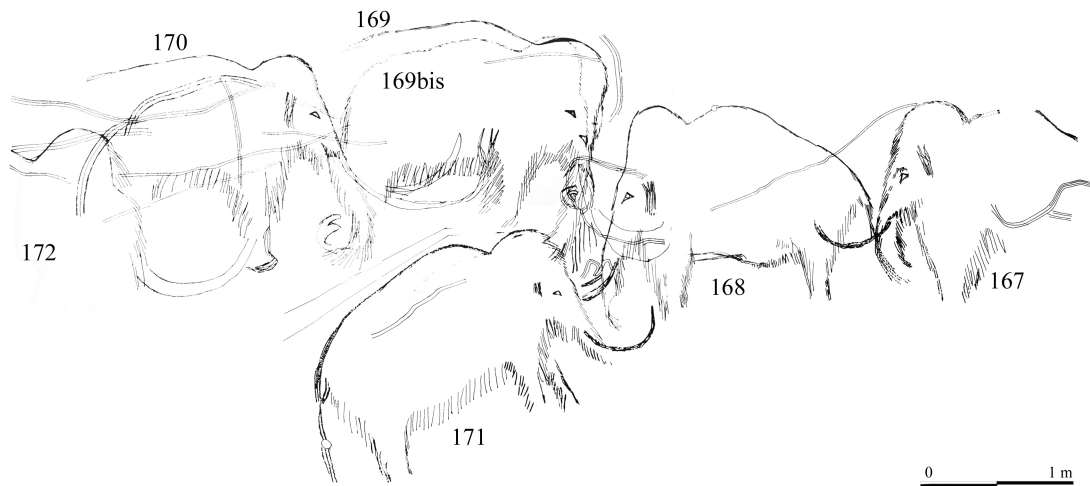


Figure 100 : Rouffignac. Relevé de la frise du Salon rouge. (d'après Cl. Barrière, 1982 modifié).

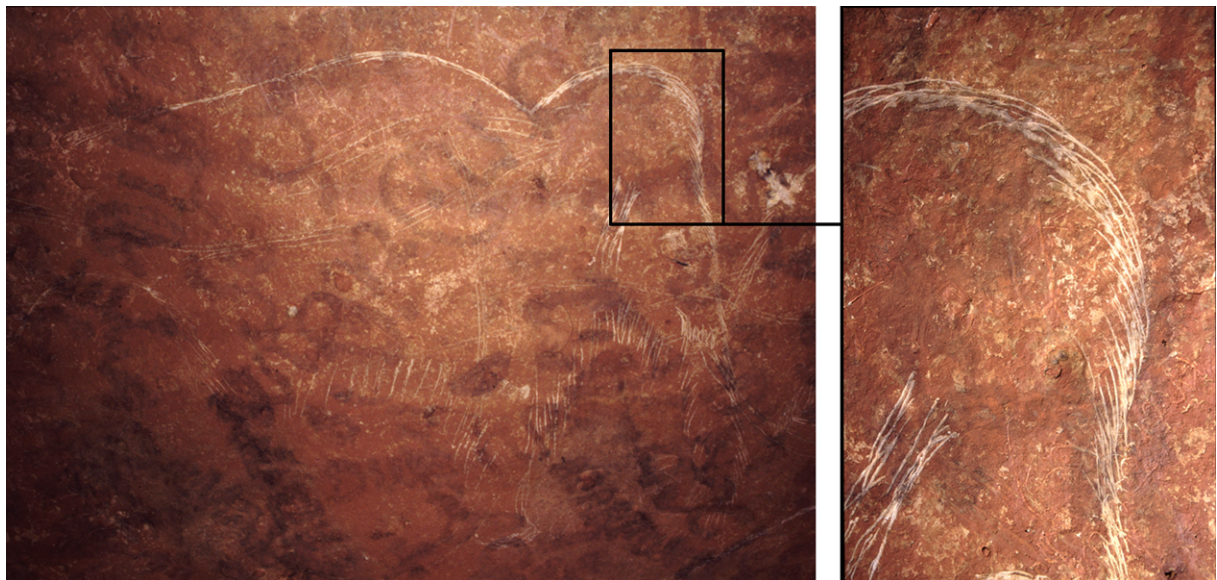


Figure 101 : Rouffignac. Mammouth 170 et détail de sa tête.

Les sept sujets sont disposés suivant une organisation en affrontement (Figure 100). Sur la droite deux mammoths se suivent (167 et 168) ; ils font face à un groupe plus complexe. Deux sujets, placés l'un au-dessous de l'autre (169 et 171) participent directement au face-à-face tandis que deux autres suivent (170 et 172). Pour compléter la description, signalons que le mammoth 169 est gravé aux dépens d'un autre (169 bis), largement effacé par l'artiste, mais dont il subsiste l'œil, l'extrémité repliée de la trompe, le ventre et l'amorce de la patte avant.

La notion de construction est d'autant plus visible que les sujets du centre sont plus complets (168, 169, 171) que ceux de la périphérie, plus ou moins limités à l'avant-train (en particulier

167 et 172). En outre, le respect d'une même échelle pour tous les sujets de la frise atteste l'existence d'une unité de conception.

Techniquement, cet ensemble est tout à fait original par le traitement en hachures ou plutôt en traits segmentés (Plassard J., 1999) qui a présidé à sa réalisation. Alors que la règle générale à Rouffignac est le tracé de l'esquisse cervico-dorsale en une seule ligne, ou du moins en très peu de gestes, ici l'artiste aura préféré fractionner son geste et construire la silhouette avec une multitude de traits disposés en écailles (Figure 101). Ce faisant, il a contourné les difficultés posées par un support original où l'outil ne pénètre que sur quelques dixièmes de millimètres dans la roche et n'est donc pas guidé par son propre sillon.

4.1.1.1.2 Analyse des caractères stylistiques.

Le Tableau 25 présente les caractères stylistiques des mammouths de la frise du Salon Rouge. Quelques éléments apparaissent d'emblée. Aucun des sujets n'a plus d'une patte pour chaque paire et tous sauf un (le 172) ont une patte de l'avant-train. La patte postérieure n'est figurée que dans 2 cas. Les pattes sont le plus souvent ouvertes (7 fois sur 8). La présence presque systématique d'une patte antérieure est un fait marquant puisque seulement 30 % des mammouths de Rouffignac ont au moins une patte avant. Six des sept sujets ont un œil et celui-ci est triangulaire, le plus souvent sans sourcil. Le seul sujet à se démarquer de ce point de vue est encore le 172. En revanche, ils ne sont que 4 à posséder une oreille¹². Ici aussi, il faut noter que l'œil comme l'oreille sont peu figurés sur les mammouths de Rouffignac, respectivement dans 37 % et 20 % des cas. Dans ces conditions, on peut considérer qu'ils constituent bien un caractère particulier à cet ensemble. Le sort réservé aux défenses est plus surprenant. Elles sont presque toujours présentes et en général au nombre de 2 mais leur qualité est très différente d'un sujet à l'autre. Il faut d'ailleurs dire qu'elles procèdent de techniques différentes : large raclage pour la défense unique du 167, tracées en doubles traits pour celles du 170, limitées à un court appendice pour le 168, tracés maigres et tremblants pour le 169. Elles ne présentent aucune homogénéité.

En outre, il faut noter que l'orientation, en profil droit ou gauche, n'influence pas le style des représentations.

¹² Nous utilisons le terme d'oreille pour désigner le groupe de hachure verticales ou obliques qui sont parfois figurées à l'arrière de la tête des mammouths. Nous verrons plus loin en détail ce qu'il convient de penser de la figuration de ce détail (voir § 4.3.3 : Le problème de la figuration de l'oreille des mammouths, p. 219)

Il semble que le degré de finition de ces sujets et en particulier le traitement des pattes, et des détails de la tête (défenses mises à part) sont des éléments caractéristiques de ces mammoth et qu'ils peuvent à ce titre être reconnus comme de bons critères d'identification de l'auteur de ces œuvres.

inventaire	profil	nbre de pattes antérieures	extrémité de la patte antérieure	nbre de pattes postérieures	extrémité de la patte postérieure	nombre de défenses	forme de l'œil	forme de la trompe	oreille	traitement du ventre
167	Gauche	1	Patte ouverte	0		1	Anguleux avec sourcil	Double	oui	
168		1	Patte ouverte	1	Patte ouverte	2	Anguleux	Double	oui	Mixte
170		1	Pied en champignon	0		2	Anguleux	Doigts figurés	oui	Hachuré
171	Droit	1	Patte ouverte	1	Patte ouverte	1	Anguleux	Double	oui	Hachuré
169		1	Patte ouverte	0		2	Anguleux	Double	non	Hachuré
169bis		1	Patte ouverte	0		0	Anguleux	Doigts figurés	non	Hachuré
172		0		0		2		Simple	non	

Tableau 25 : Rouffignac. Caractères stylistiques des mammoth de la frise du Salon Rouge.

4.1.1.2 La frise de la Grande fosse de Rouffignac

4.1.1.2.1 Description du panneau

Située au-delà du Grand Plafond à environ un kilomètre de l'extérieur, cette frise rassemble quatre mammoth et un bison (Figure 102). La situation topographique de ce panneau, séparé de tout autre décor par plusieurs dizaines de mètres, conduit à le regarder comme un véritable panneau homogène. Comme pour l'exemple du Salon Rouge, la présence du face-à-face est un élément structurant dans la composition.

L'homogénéité technique est flagrante. Sur un support dur, l'artiste a utilisé un outil de silex tranchant pour graver vigoureusement ces figures. Des macro-photos de plusieurs (Figure 102) de ces sujets suffisent à démontrer l'unité technique de la frise.

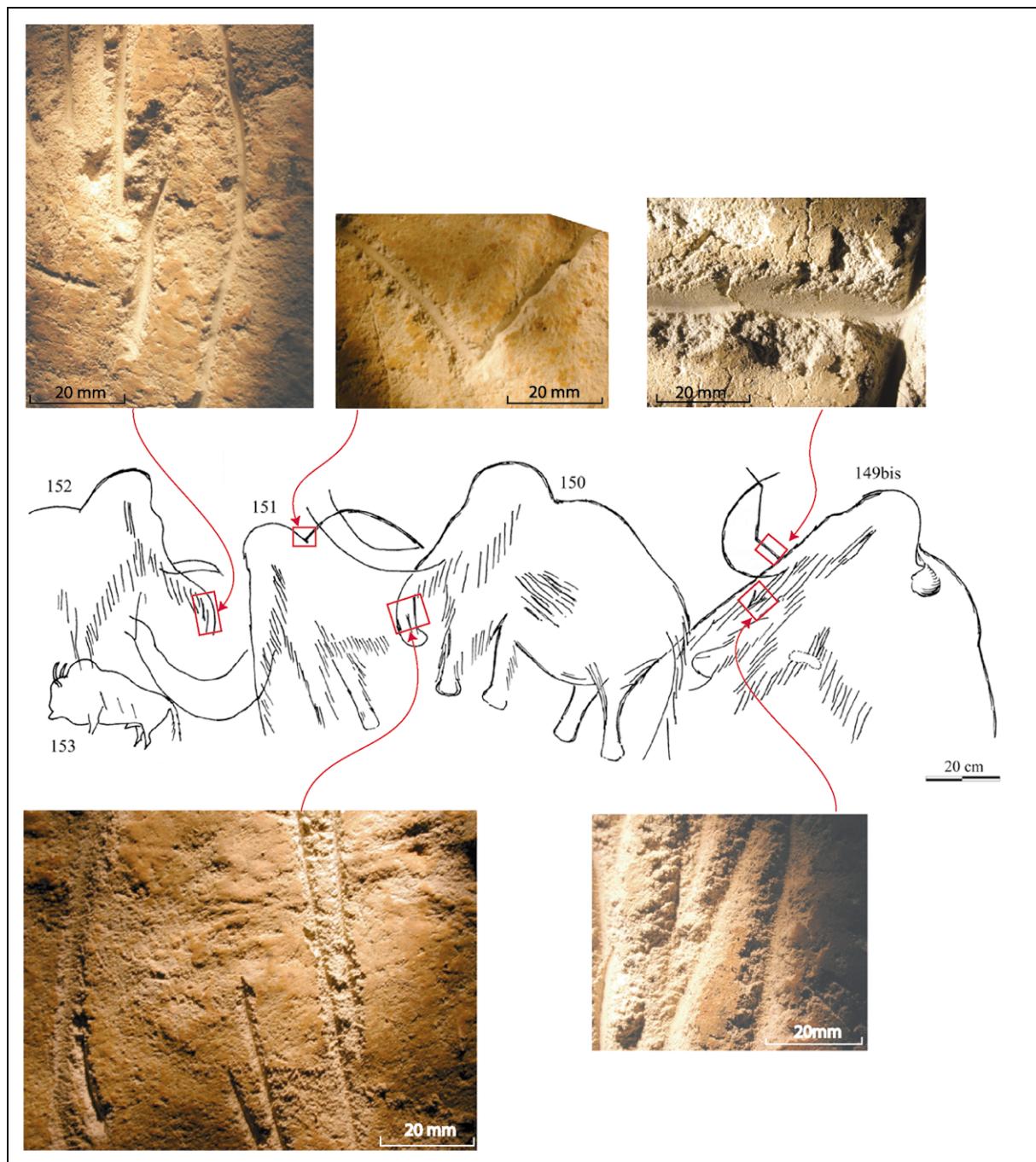


Figure 102 : Rouffignac. Macro-photographies de détails des mammouths de la frise de la Grande Fosse. Relevé de la frise d'après Barrière, 1982.

4.1.1.2.2 Analyse des caractères stylistiques

inventaire	profil	nbre de pattes antérieures	position de la patte antérieure du deuxième plan	extrémité de la patte antérieure	nbre de pattes postérieures	position de la patte postérieure du deuxième plan	extrémité de la patte postérieure	forme de la trompe	traitement du ventre
149 bis	Gauche	2	En avant	Pied en champignon	0	NA	NA	Double	Hachuré
150		2	En arrière	Pied en champignon	2	En avant	Pied en champignon	Double repliée	Continu
151		2	En arrière	Pied droit	0	NA	NA	Double	Hachuré
152	Droit	1	NA	Patte ouverte	0	NA	NA	Animée	NA

Tableau 26 : Rouffignac. Caractères stylistiques des mammouths de la Grande Fosse. (NA : caractère non applicable).

Cette frise est au moins aussi intéressante que la précédente du point de vue des caractères de style que nous avons retenus pour cette étude (Tableau 26). Ici encore, les pattes antérieures sont plus nombreuses que les postérieures, mais deux des quatre mammouths ont deux pattes antérieures et l'un a aussi ses postérieures. Le seul sujet en profil droit est limité à la tête et à l'amorce du dos, c'est aussi le seul à n'avoir aucune patte. Les soles plantaires sont plusieurs fois figurées avec ou sans élargissement « en champignon ».

Au-delà des informations rapportées dans le Tableau 26, les pattes antérieures des mammouths de cette frise méritent une analyse précise. Le mammouth 151 est peut-être le plus classique avec deux pattes antérieures, celle de droite, au second plan, étant en arrière de celle de gauche. Néanmoins, on peut noter le traitement différent des deux membres : la patte gauche est ouverte et figurée en même temps que le poitrail à l'avant et l'épaule à l'arrière. La patte droite nettement séparée du ventre hachuré est complète avec le pied figuré sans élargissement de l'extrémité de la patte. La perspective est correcte, mais le membre le plus loin de l'observateur est plus détaillé que celui du premier plan.

Le mammouth 149 bis se rapproche du 151 par l'absence de pattes arrières et par le traitement différent des deux pattes antérieures. Là encore, la patte gauche, au premier plan, est ouverte alors que la patte droite est terminée par une sole plantaire « en champignon ». Cependant, cette fois le membre du second plan est figuré en avant de celui du premier plan. Compte tenu du jeu complexe des hachures qui dessinent le poitrail, on peut aussi lire ces deux pattes antérieures comme représentées en vue frontale.

Mais le cas le plus complexe est celui du mammouth 150. C'est le seul où sont figurées les quatre pattes toutes terminées par des pieds « en champignon ». Les postérieures sont normales : celle du second plan en avant de celle du premier. La lecture des antérieures est plus délicate. Trois analyses sont possibles. Les deux pattes sont figurées à plat, sans aucune perspective (a), elles sont figurées en vue frontale (b) ou la perspective est correcte mais la démarche du mammouth est originale (c).

- (a) L'absence totale de perspective semble peu probable au vu du style général des œuvres.
- (b) Les deux antérieures sont figurées en vue frontale. On a alors de gauche à droite, d'abord la patte avant droite puis la patte avant gauche. L'absence de ligne de ventre au niveau de l'amorce de ce qui serait la patte gauche plaide pour cette hypothèse.
- (c) La perspective est correcte : de gauche à droite s'inscrit la patte gauche puis la patte droite, au second plan. Le traitement du poitrail depuis la bouche jusqu'à la première patte et symétriquement la figuration de l'épaule accèdent cette lecture. Néanmoins cette analyse pose un autre problème. Par analogie avec les Proboscidiens actuels on peut estimer que les mammouths allaient l'amble. Dans cette dernière lecture, le sujet affecterait une allure croisée. Un cas unique à Rouffignac. Le caractère original de cette représentation se doit d'être nuancé par le fait que seuls 6 mammouths ont quatre pattes dans la grotte.

Revenons au Tableau 26, pour nous arrêter sur la trompe particulièrement détaillée de ces quatre mammouths. Les quatre sujets de cette frise offrent une trompe. On peut notamment remarquer celle du 150 légèrement repliée et surtout celle du 152 projetée vers l'avant en une attitude tout à fait inhabituelle. Les défenses, toutes figurées, sont dans trois cas sécantes l'une à l'autre, ce qui ne se rencontre pratiquement pas ailleurs dans la grotte.

L'oreille n'est jamais individualisée comme elle peut l'être sur certains mammouths du Salon Rouge. En revanche, les hachures qui marquent la bouche, l'intérieur de la trompe et l'épaule commencent très haut sur la tête et intègrent peut-être l'évocation de l'oreille. Pour finir, on remarquera que l'œil n'est représenté sur aucun de ces sujets.

Pour ce panneau, le traitement singulier des pattes, la figuration de la trompe et des défenses, l'absence de l'œil, la non-individualisation de l'oreille sont autant de particularités qui permettent de reconnaître un auteur unique.

4.1.1.3 Les mammouths affrontés de Combarelles I

4.1.1.3.1 Description du panneau.

Dans la grotte de Combarelles I, les figurations sont nombreuses et souvent superposées les unes aux autres. Le panneau des mammouths VID 57 à 59 est donc assez identifiable au sein du dispositif pariétal puisque les trois sujets qui y participent sont demeurés seuls sur ce secteur de la paroi de telle manière qu'aucune autre figuration ne vient brouiller la composition. Une fois encore, il s'agit d'une composition en face-à-face qui met en jeu trois sujets. Sur la droite, deux mammouths se suivent, et font face à un troisième, légèrement en contrebas. Le sujet central est un peu plus grand que les deux figurations latérales. Néanmoins, on peut considérer que ces trois mammouths furent traités dans le respect d'une échelle commune. C'est là aussi un élément important dans l'attribution de ces motifs à un même artiste. L'unité technique est une fois encore parfaitement respectée.

La conservation de ce panneau n'est malheureusement pas totale. La tête du VID57 est entièrement détruite par un voile de concrétion qui masque également une partie de l'arrière-train de VID58. Il faudra tenir compte de ce handicap dans l'analyse stylistique.



Figure 103 : Combarelles I. Mammouths affrontés de la grotte (VID57 à 59). Longueur du panneau : 2 m environ. (d'après Cl. Barrière, 1997).

4.1.1.3.2 Analyse des caractères stylistiques.

Par leur degré de finition, ces mammouths sont assez similaires. Tous trois sont (ou seraient) à peu près complets avec, patte(s), oeil, trompe, défense(s).

inventaire	profil	nbre de pattes antérieures	position de la patte antérieure du deuxième plan	extrémité de la patte antérieure	nbre de pattes postérieures	extrémité de la patte postérieure	nombre de défenses	forme de l'œil	forme de la trompe	traitement du ventre
VID57	Gauche	1	NA	Patte ouverte	1	Patte ouverte	0	NA	NA	Continu
VID58	Gauche	1	NA	Pied en champignon	1	Patte ouverte	0	NA	Doigts figurés	Continu
VID59	Droit	2	En avant	Pied en champignon	2	Pied en champignon	2	Naturel	Double repliée	Hachuré

Tableau 27 : Combarelles I. Caractères stylistiques des mammouths affrontés de. (NA : caractère non applicable).

Le Tableau 27 résume les caractères stylistiques de ces représentations. Le 59 est le mieux conservé des trois et le plus complet. Les quatre pattes sont représentées et trois d'entre elles, au moins, sont terminées par des pieds « en champignons ». La perspective semble correcte et ce sujet paraît marcher croisé. En face, le 58 possède une patte antérieure elle aussi terminée « en champignon », mais on ne peut pas dire grand-chose de l'arrière-train eu égard à la conservation de cette partie du panneau. Néanmoins, on voit encore l'amorce d'une patte. A l'inverse, pour le 57, c'est l'avant-train qui est détérioré ; on peut seulement deviner une patte antérieure peut-être terminée « en champignon ». La postérieure unique est ouverte.

Pour les deux sujets de droite, l'angle entre la ligne de ventre et le trait intérieur de la patte postérieure est très ouvert et pratiquement identique.

L'évocation de la queue appelle également quelques commentaires. Elle est observable pour le 57 et le 59. Là encore, les similitudes sont frappantes. La ligne de dos se poursuit au-delà de la croupe pour figurer le bord supérieur de la queue. Un second trait anguleux est sécant au précédent et dessine le bord inférieur. Le clapet anal n'est pas figuré.

Au niveau de la tête se trouvent d'autres caractères propres à ces sujets. La position de la trompe constitue un caractère original, puisque sur les deux sujets où elle est visible, elle apparaît repliée sur le flanc. En dépit de ce qu'indiquent les relevés de Cl. Barrière et de Breuil, l'œil n'est mentionné que pour le 59, et encore s'agit-il d'un accident naturel de la paroi.

Bien que leur état de conservation limite l'analyse de certains détails, les trois mammouths associés sur ce panneau entretiennent de réelles similitudes stylistiques. Une fois encore, le traitement de la trompe et celui des pattes semble être des caractères déterminants dans l'identification d'un auteur.

4.1.1.4 La « bande aux mammouths » de Font-de-Gaume

4.1.1.4.1 Description du panneau.

Parmi la trentaine de mammouths de Font-de-Gaume, un ensemble se démarque : La « Bande aux mammouths ». C'est une frise qui se développe dans le premier quart de la Galerie Principale, paroi gauche, sur environ 5 mètres de longueur (Figure 104). Là, sont gravés six mammouths de plus d'un mètre. Cinq sont en profil gauche tandis qu'une esquisse du groupe 2 est orientée à droite. Celui-ci est d'ailleurs le plus difficile à lire et les deux silhouettes qui en font partie n'entreront pas dans l'analyse stylistique.

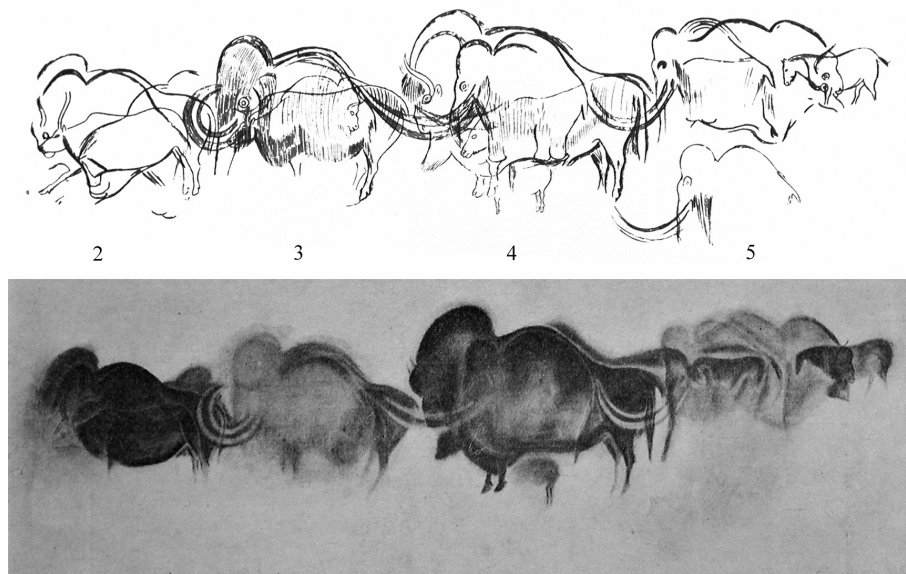


Figure 104 : Font-de-Gaume. Relevé de la « Bande aux mammouths ». (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

Sur ce panneau, se trouvent aussi des chevaux, des rennes et bien sûr des bisons. Cependant, il n'est pas ici question de s'intéresser aux relations chronologiques ou symboliques entre les différents thèmes de cet ensemble. Techniquement et visuellement, les mammouths sont gravés sur les peintures sous-jacentes. Ils apparaissent donc en clair sur le fond coloré et

constituent une phase unique dans la construction de ce panneau. C'est en tout cas ce que suggère l'étude des superpositions qui placent systématiquement les mammoths sur les bisons (Breuil, 1910). En outre, l'homogénéité d'échelle de ces sujets plaide en faveur d'une unité de construction qu'accentue la disposition en frise. Seul le sujet 5 b se démarque par une position en contre-bas.

4.1.1.4.2 Analyse des caractères stylistiques.

Le Tableau 28 rassemble les caractères stylistiques des mammoths des groupes 3, 4, et 5. Les deux esquisses du groupe 2 sont trop incertaines pour être sérieusement prises en compte ici.

inventaire	degré de finition	nbre de pattes antérieures	position de la patte antérieure du deuxième plan	extrémité de la patte antérieure	nbre de pattes postérieures	position de la patte postérieure du deuxième plan	extrémité de la patte postérieure	nombre de défenses	forme de l'œil	forme de la trompe	traitement du ventre
M03	Silhouette	0	NA	NA	0	NA	NA	2	Rond	Simple	Hachuré
M04	Complet	1	NA	Pied en champignon	2	En avant	Pied en champignon	2	Rond	Double	Hachuré
M05a	Complet	2	NA	Pied en champignon	1	NA	Patte ouverte	2	Rond	Double	Hachuré
M05b	Silhouette	0	NA	NA	0	NA	NA	2	Rond	Simple	NA

Tableau 28 : Font-de-Gaume. Caractères stylistiques des mammoths de la « Bande aux mammoths » (NA : caractère non applicable).

Du point de vue de la représentation des pattes, les quatre sujets étudiés offrent presque tous les cas de figures possibles : absence totale des pattes, une ou deux antérieures, une ou deux postérieures. On remarquera tout de même que les quatre pattes ne sont jamais représentées pour un même sujet. La perspective n'est en général pas observable et l'extrémité des pattes le plus souvent « en champignon ». Pour les 3 mammoths où il est figuré, le ventre est hachuré. Au niveau de la tête, ces figurations présentent des points communs très clairs : L'œil est systématiquement rond, les deux défenses visibles, et la trompe, souvent en hachure, est double c'est-à-dire évoquée par deux tracés, l'un en prolongement du front, l'autre dessinant la face intérieure depuis la bouche. Techniquement, le tracé des défenses est original

puisqu'elles ont été raclées assez fortement, un peu comme celles du mammoth 167 dans la frise du Salon Rouge de Rouffignac. Il faut noter qu'elles ne sont pas figurées en perspective par rapport à la trompe. En effet, pour ces représentations, les deux défenses recourent la trompe comme si elles étaient placées du côté de l'observateur, l'une au-dessous de l'autre. Compte-tenu du traitement global de la perspective à Font-de-Gaume cette anomalie peut surprendre. C'est certainement ce qui identifie le mieux l'auteur de ces figurations.

4.1.1.5 Conclusions sur les figurations de mammoths de l'analogie archéologique

Ces quatre exemples, pris dans trois des cinq dispositifs pariétaux que nous étudions fournissent un premier référentiel sur les représentations de mammoths de ces sites. Certains éléments de notre base de données ne nous ont apporté que peu de renseignements. C'est le cas de l'orientation des sujets. D'autres comme le traitement de l'œil ou celui de la trompe sont visiblement porteurs de plus d'informations (Tableau 29). La figuration des défenses est un autre caractère assez discriminant. Les « défauts » ou les singularités dans le rendu de la troisième dimension fournissent également de bons critères. C'est notamment dans cette perspective que la façon de figurer les pattes et les défenses peuvent s'avérer être de bons indices de l'existence d'un auteur unique (ou d'un groupe restreint d'auteurs).

Par ailleurs, nos exemples ne faisant appel qu'à une seule technique, largement prépondérante il est vrai, la gravure, ils ne peuvent nous renseigner sur l'importance des choix techniques faits par les auteurs, dans le cadre de leur identification.

forme de l'œil	ventre	oreille	forme de la trompe	forme des défenses	nombre de défenses	extrémité de la patte post	Patte post	extrémité de la patte ant	Patte ant	profil	degré de finition	galerie	inventaire	site
	Continu	non			0	Patte ouverte	1	Patte ouverte	1	Gauche	Complet	VI	VID57	Combarelles I
	Continu	non	Doigts figurés		0	Patte ouverte	1	Pied en champignon	1	Gauche	Complet	VI	VID58	Combarelles I
Naturel	Hachuré	non	Double repliée	1 trait, courbure simple	2	Pied en champignon	2	Pied en champignon	2	Droit	Complet	VI	VID59	Combarelles I
Anneau	Hachuré	non	Simple	raclée, simple courbure	2		0		0	Gauche	Silhouette	Galerie principale	M03	Font-de-Gaume
Anneau	Hachuré	non	Double		2	Pied en champignon	2	Pied en champignon	1	Gauche	Complet	Galerie principale	M04	Font-de-Gaume
Rond	Hachuré	non	Double		2	Patte ouverte	1		2	Gauche	Complet	Galerie principale	M05a	Font-de-Gaume
Anneau		non	Simple	2 traits, courbure simple	2		0		0	Gauche	Silhouette	Galerie principale	M05b	Font-de-Gaume
	Hachuré	non	Double	1 trait, en contre-courbe, sécantes	2		0	Pied en champignon	2	Gauche	Complet	Galerie G	149 bis	Rouffignac
	Continu	non	Double repliée	1 trait, courbure simple	2	Pied en champignon	2	Pied en champignon	2	Gauche	Complet	Galerie G	150	Rouffignac
	Hachuré	non	Double	1 trait, en contre-courbe, sécantes	2		0	Pied droit	2	Gauche	Complet	Galerie G	151	Rouffignac
		non	Animée	2 traits, en contre-courbe, sécantes	2		0	Patte ouverte	1	Droit	Complet	Galerie G	152	Rouffignac
Anguleux avec sourcil		oui	Double	raclée, simple courbure	1		0	Patte ouverte	1	Gauche	Complet	Salon rouge	167	Rouffignac
Anguleux	Mixte	oui	Double	1 trait, courbure simple	2	Patte ouverte	1	Patte ouverte	1	Gauche	Complet	Salon rouge	168	Rouffignac
Anguleux	Hachuré	oui	Doigts figurés	2 traits, courbure simple	2		0	Pied en champignon	1	Droit	Complet	Salon rouge	170	Rouffignac
Anguleux	Hachuré	oui	Double	raclée, simple courbure	1	Patte ouverte	1	Patte ouverte	1	Droit	Complet	Salon rouge	171	Rouffignac
		non	Simple	1 trait, courbure simple	2		0		0	Droit	Tête	Salon rouge	172	Rouffignac
Anguleux	Hachuré	non	Doigts figurés		0		0	Patte ouverte	1	Droit	Complet	Salon rouge	169a	Rouffignac
Anguleux	Hachuré	non	Double	1 trait, courbure simple	2		0	Patte ouverte	1	Droit	Complet	Salon rouge	169b	Rouffignac

Tableau 29 : Caractères stylistiques des figurations de mammoth retenues pour l'analogie

4.1.2 Les figurations de bisons

Comme les mammouths, les bisons offrent parfois des caractéristiques stylistiques bien marquées. Les travaux de P. Paillet, consacrés aux figurations de bisons dans l'art magdalénien du Périgord (Paillet, 1999), ont montré la complexité de ces figurations et ont déjà permis une approche comparative inter-site. Dans ce chapitre, nous allons nous arrêter sur trois exemples pour lesquels l'attribution à un auteur unique est hautement vraisemblable. Les panneaux choisis appartiennent à Rouffignac et aux Combarelles. On pourra s'étonner qu'aucun n'exemple ne soit pris à Font-de-Gaume alors que les bisons y sont dominants. Présents dans tous les secteurs de la grotte, ils forment souvent de véritables frises d'images élaborées. Cependant, la répartition des œuvres dans la cavité rend particulièrement malaisée la délimitation des panneaux. Nous avons préféré renoncer à utiliser Font-de-Gaume dans ce cadre.

4.1.2.1 Les bisons du puits de Rouffignac

4.1.2.1.1 Description du panneau.

Le puits du Grand plafond est une diaclase haute et étroite à laquelle on accède par un entonnoir de succion ouvert au-dessous du Grand Plafond. Après une quinzaine de mètres de cheminement, sur la paroi droite, se trouvent réunies treize figurations dessinées et gravées regroupant 6 mammouths, 5 bisons, un cheval et un visage humain de profil. Ces motifs se répartissent en plusieurs panneaux organisés en fonction des arêtes verticales que forme la paroi. Le profil anthropomorphe occupe le centre de l'ensemble (Figure 61). Trois des mammouths sont placés à l'extrême droite de la zone ornée et sont séparés des autres figures par un brusque coude de la galerie. Les autres œuvres forment une composition plus ramassée mais qu'il est impossible d'embrasser d'un seul regard à cause de la forme des supports et du manque de recul (Figure 105).

Les cinq bisons sont répartis en deux groupes analogues obéissant à la même règle de composition : l'affrontement de part et d'autre d'une arête saillante de la paroi. Le groupe le plus complexe réunit quatre sujets dessinés en noir, dont la figuration humaine, en profil gauche. Au-dessus et en dessous, deux bisons également tournés à gauche, l'encadrent. De l'autre côté de l'arête de la paroi, un troisième bison en profil droit fait face aux trois autres sujets (Figure 105). L'autre groupe est plus simple puisqu'il associe deux figurations en vis-à-

vis. Le bison de droite est dessiné en noir tandis que l'autre fut exécuté en frottant un « crayon » d'argile sur la paroi. Pour compléter l'analyse de cette composition, notons que, si chacun des groupes fonctionne grâce à un axe de symétrie donné par le support, les deux ensembles sont disposés en miroir l'un par rapport à l'autre, les deux sujets du centre étant ainsi adossés.

Un autre élément doit être souligné. Deux de ces bisons sont partiels (130 et 136). Néanmoins ces sujets occupent un espace équivalent aux figurations entières. Il ne peut donc être question ici d'une unité d'échelle. En revanche, il y a une unité de module puisque tous les motifs ont des dimensions voisines quelle que soit l'image traitée. Le protomé 136 a la même taille que le bison complet 135 qui lui fait face. Cette homogénéité des images est un argument supplémentaire pour faire de ce panneau un ensemble cohérent.

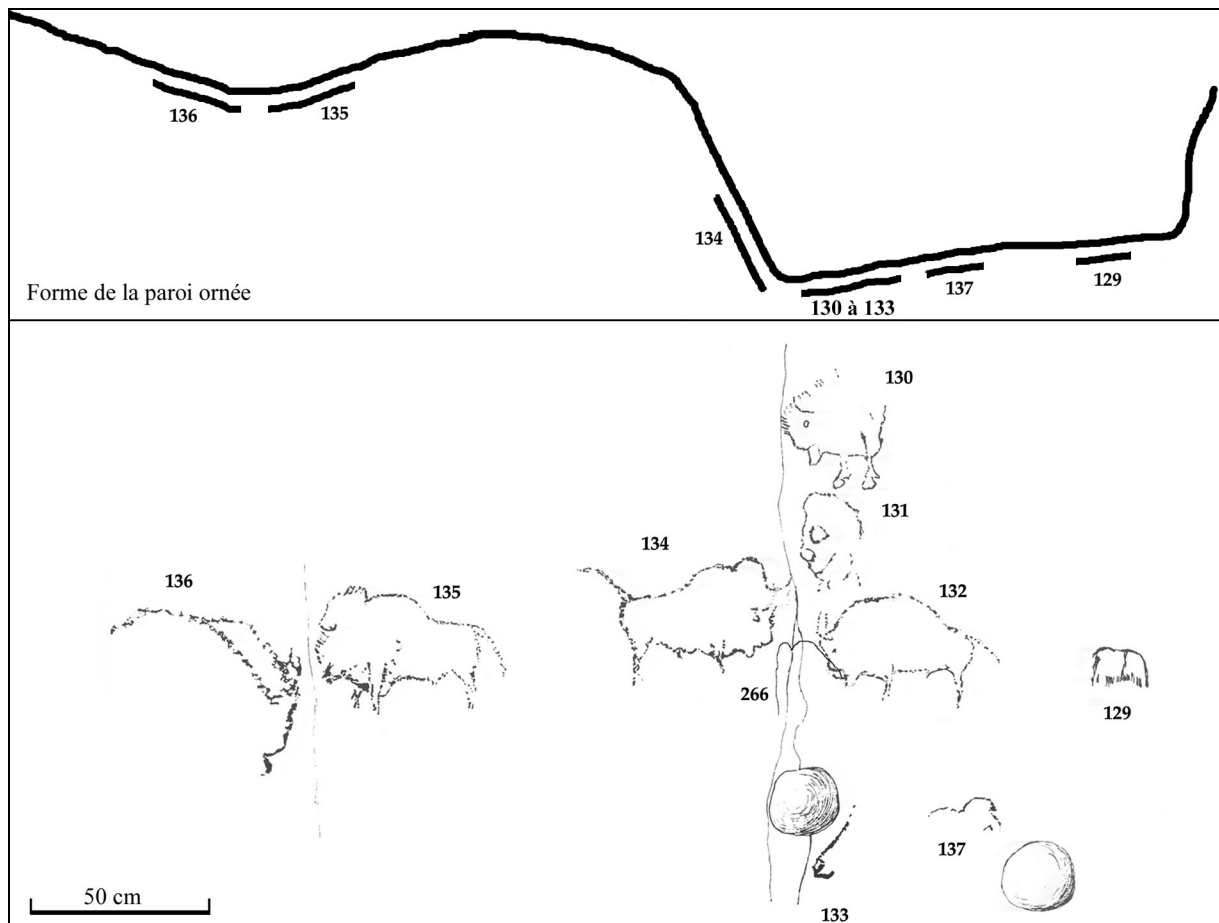


Figure 105: Rouffignac. Relevé des figures du puits (sans les mammouths de droite). (d'après Cl. Barrière, 1982, modifié).

4.1.2.1.2 Analyse des caractères stylistiques.

Les informations extraites de notre base de données mettent en lumière l'originalité de chacun de ces bisons. Le traitement du chignon, de l'extrémité des pattes et de l'œil est très varié, ne fournissant que peu de renseignements exploitables. Simultanément, des convergences indéniables se font jour. D'abord, c'est la forte proportion des bisons entiers (3 sur 5) dans ce panneau alors que pour l'ensemble de la cavité, ils sont largement minoritaires (7 sur les 27 retenus pour cette étude). Un second caractère propre à ces figurations est la position de la queue. Pour les autres bisons entiers de la grotte, elle est figurée tombante près de la fesse alors que dans le puits elle apparaît deux fois tendue vers l'arrière (132 et 134) et une fois redressée (135). Il nous faut également souligner la mention systématique d'une seule patte postérieure même lorsqu'il y a deux antérieures (135). Enfin, la barbe est toujours représentée, et de façon identique : carrée, tombante vers le bas, peu projetée vers l'avant.

n° inventaire	technique	type	nb de pattes ant	position de la patte ant du deuxième plan	nb de pattes post	nbre de cornes	position de la corne du deuxième plan	forme de l'œil	forme de la barbe	sexe	forme du chignon	position de la queue
130	dessin Mn	Avant train	2	En avant	0	1	NA	Rond	Carrée	non	NA	NA
132	dessin Mn	Complet	1	NA	1	2	En arrière	Rond	Carrée	oui	Mal dégagé	basse, oblique vers l'arrière
134	dessin Mn	Complet	1	NA	1	1	NA	Anguleux	Carrée	oui	Haut	redressée
135	dessin Mn	Complet	2	En avant	1	1	NA	NA	Carrée	oui	Haut	basse, oblique vers l'arrière
136	dessin argile	Protomé	0	NA	0	2	En arrière	Rond	NA	non	Bas rectangle	NA

Tableau 30: Rouffignac. Caractères stylistiques des bisons du puits. (NA : caractère non applicable).

Procédant de deux techniques de réalisation, les bisons du puits fournissent un exemple intéressant d'un ensemble, dont on vient de voir la cohérence. Néanmoins, force nous est de constater qu'en dépit de sa parfaite intégration dans la composition, le bison à l'argile est assez différent des autres. C'est le seul protomé, aucune patte n'est donc figurée et le traitement du chignon en rectangle rapporté sur la ligne cervico-dorsale est unique dans le

puits. De là à conclure qu'il relève d'un autre événement pariétal, il y a quand même un pas difficile à franchir.

4.1.2.2 Les petits bisons des Combarelles I (VIIIIG 81 à 90)

4.1.2.2.1 Description du panneau.

Ce panneau, comme celui des mammouths affrontés, évoqué plus haut (4.1.1.3, Les mammouths affrontés de Combarelles I), se démarque des longues théories de gravures qui ornent les parois de Combarelles I. En effet, ici, un groupe de dix bisons forme une véritable frise répartie en deux registres décalés verticalement (Figure 11). En bas et à gauche, six sujets se suivent en profil gauche (VIIIIG 81 à 85, 88). Plus haut et sur la droite, quatre autres forment un groupe distinct (VIIIIG 86, 87, 89, 90). Trois bisons y sont aussi figurés en profil gauche tandis que le quatrième (VIIIIG87) superposé au VIIIIG86 est le seul tourné vers la droite. Cependant, à la différence des mammouths affrontés, seuls au sein de leur panneau, les bisons partagent ici l'espace avec d'autres sujets. Une biche (VIIIIG 91), beaucoup plus grande que les bisons occupe la partie gauche de la composition et deux rennes (VIIIIG 93 et 94) affrontés se trouvent dans le secteur inférieur droit associé à l'arrière-train d'un bovidé (bos ?, VIIIIG 95). En outre, un bouquetin (VIIIIG 84¹) et un tectiforme (VIIIIG 84²) sont inscrits dans le champ du bison VIIIIG 84 et un petit mammouth¹³ placé sur un relief plafonnant, domine l'ensemble.

L'étude des superpositions entre les figures est souvent difficile aux Combarelles à cause de l'état de surface des parois mais les observations de terrain (celles de Cl. Barrière et les nôtres) sont cohérentes et permettent d'envisager que les bisons correspondent à une seule étape de décoration. Ils auraient été exécutés avant la biche (superposition entre la biche et les bisons, 82 et 83) et avant les rennes (superposition entre le renne 93 et le bison 90). Cl. Barrière note par ailleurs, l'antériorité du bouquetin 84¹ sur le bison 84. En résumé, le bouquetin, constituerait une première étape de la décoration, les bisons représentant une deuxième phase et les cervidés une troisième. Ces informations ne permettent de situer ni le bovidé 95 ni le tectiforme 84², ni le mammouth inédit dans le scénario de mise en place des œuvres.

¹³ Cette figure inédite nous a été signalée par Cl. Archambeau, qui l'a découverte.

La disposition de ces bisons n'est pas sans rappeler celle des bisons de la paroi droite de Font-de-Gaume (n° 37 à 43 de Breuil). Trois caractéristiques sont communes à ces deux panneaux outre le fait de réunir des bisons.

- 1- Il s'agit de frises
- 2- Elles se développent sur deux registres décalés en hauteur
- 3- Il y a une majorité de sujets orientés vers l'entrée du couloir, auxquels se superposent de rares sujets en sens contraire.

L'unité d'échelle, la disposition en frise avec une orientation préférentielle des sujets, l'existence d'une disposition analogue des œuvres dans une autre cavité sont des arguments forts pour faire de ces bisons un ensemble cohérent.

4.1.2.2.2 Analyse des caractères stylistiques.

Des dix bisons déchiffrés par Cl. Barrière, deux nous semblent très difficiles à lire avec certitude. Le 82, est pour l'essentiel noyé dans la calcite et le 85 est tellement partiel qu'il pourrait tout aussi bien s'agir d'un dos de mammouth. L'identification comme bison est ici largement étayée par le contexte mais demeure fragile. Nous ne retiendrons donc pas ces deux sujets dans l'analyse stylistique.

Les données réunies dans le Tableau 31 permettent d'avoir une vision synthétique des bisons de ce panneau au travers des caractères stylistiques les plus significatifs. Pour certains d'entre eux, les figurations présentent une réelle homogénéité. Sept de ces huit bisons, sont des profils gauches et sont complets. Le huitième, tourné à droite est réduit à l'arrière-train. De même, le traitement du chignon est peu varié puisque six fois, il est haut sur la tête, comme on peut le retrouver fréquemment à Font-de-Gaume et à Rouffignac. Quant à la barbe, si elle est représentée, elle est triangulaire ou carrée et plus ou moins pointée vers l'avant. Le sexe est indiqué cinq fois dans ce panneau alors qu'à Combarelles I, il n'est figuré que sur un tiers des bisons. En revanche l'œil est rare, visible seulement pour deux sujets. Cependant, la rareté de cet organe est un trait particulier aux bisons de Combarelles I puisque deux tiers des bisons de ce site n'ont pas d'œil.

La figuration des pattes est plus diversifiée. Des sept bisons complets, six ont au moins une patte de chaque paire mais un seul a quatre pattes (88). Lorsque deux pattes d'une même paire sont figurées, la patte du second plan est aussi bien en avant qu'en arrière de celle du premier plan. En revanche, il y a un point commun à toutes les pattes de ces bisons : leur extrémité n'est pas figurée.

Les cornes sont toujours présentes sur les bisons complets, mais ne sont que quatre fois indiquées par paire, sans que la façon dont elles sont traitées (un ou deux traits) et que la règle de perspective soient toujours les mêmes.

n° inventaire VIIIIG	profil	degré de finition	nbre de pattes ant	position de la patte ant du deuxième plan	nbre de pattes post	position de la patte post du deuxième plan	sexe	position de la queue	nbre de cornes	figuration de la corne	position de la corne du deuxième plan	forme du chignon	forme de la barbe
87	Droit	Arrière-train	0	NA	1	NA	non	Tombante près de la fesse	0	NA	NA	NA	NA
81		Complet	0	NA	2		oui	Redressé	1	Double trait	NA	Moyen	NA
83		Complet	1	NA	2	En avant	oui	Redressé	2	Double trait	En arrière	Mal dégagé	Triangulaire
84		Complet	1	NA	2		oui	Tombante près de la fesse	2	1 trait	En avant	Mal dégagé	Carrée
86	Gauche	Complet	2	En avant	1	NA	non	Tombante près de la fesse	1	Double trait	NA	Haut	NA
88		Complet	2	En arrière	2	En avant	oui	Tombante près de la fesse	1	1 trait	NA	moyen	Triangulaire
89		Complet	2	En avant	1	NA	oui	redressée	2	double trait	En avant	Haut	Carrée
90		Complet	1	NA	2	En arrière	non	redressée	2	double trait	En avant	Haut	Triangulaire

Tableau 31: Combarelles I (secteur VIII, paroi gauche). Caractères stylistiques des petits bisons. (NA : caractère non applicable).

4.1.2.3 Les bisons de la cheminée de Combarelles II

4.1.2.3.1 Description du panneau.

Schématiquement, les figures de Combarelles II, se répartissent entre le secteur V de la galerie et la cheminée ascendante qui depuis le couloir s'élève sur quelques mètres. L'accès à celle-ci est aujourd'hui facilité par la présence d'un échafaudage métallique qui permet d'atteindre la zone ornée sans trop de difficulté et surtout sans risque pour le décor pariétal. A l'époque paléolithique l'ascension de ce diverticule devait être relativement difficile.

Pourtant, plusieurs gravures y furent réalisées parmi lesquelles trois bisons et un cheval (Figure 106).

Au registre supérieur, deux bisons en profil droit (Ch 4 et 5) font face à un protomé de cheval (Ch 6). Plus bas un troisième bison également tourné à droite (Ch 3) complète le panneau.

Les difficultés d'accès, le faible nombre de figures, l'unité d'échelle, et l'unité technique sont autant d'arguments pour attribuer ces bisons à une même main.



Figure 106 : Combarelles II. Les bisons de la cheminée, ChG 3 à 5 et cheval ChG 6. Long. du panneau: 2 m (d'après Cl. Barrière, 1997).

4.1.2.3.2 Analyse des caractères stylistiques.

n° inventaire	degré de finition	nb de pattes ant	position de la patte ant du 2° plan	extrémité de la patte ant	nb de pattes post	extrémité de la patte post	sexe	position de la queue	forme de la bosse	forme de l'œil	nbre de cornes	forme du fanon
ChG4	Avant-train	2	En avant	Patte ouverte	0	NA	non	NA	Basse rectangle	Rond	0	Mal dégagé
ChG5	Complet	1	NA	Patte ouverte	1	Patte ouverte	non	Redressée	Basse rectangle	Anguleux	1	Mal dégagé
ChG3	Complet	1	NA	Patte ouverte	1	Patte ouverte	non	Redressée	Mal dégagée	NA	2	Mal dégagé

Tableau 32 : Combarelles II. Caractères stylistiques des bisons de la cheminée. (NA : caractère non applicable).

Ces sujets révèlent une très grande homogénéité stylistique. La plupart des similitudes entre eux apparaissent dans le Tableau 32, mais quelques détails particuliers non pris en compte dans la base de données doivent également retenir l'attention.

Au rang des caractères partagés par ces trois figurations, se trouvent, le traitement de l'extrémité des pattes, toujours ouverte, et le traitement du chignon et de la barbe, l'un et l'autre peu développés. Les relevés (Figure 106) permettent également de saisir, la manière de figurer l'épaule avec un trait qui naît très haut sur le corps de l'animal et un recours fréquent à des hachures peu nombreuses et un peu raides qui confèrent une allure hirsute à deux de ces sujets (Ch 3 et 5).

4.1.2.4 Conclusions sur les figurations de bisons de l'analogie archéologique

Comme dans le cas des mammouths, les exemples étudiés ci-dessus montrent que certains détails sont plus aptes que d'autres à identifier des auteurs ou des petits groupes d'auteurs. Si le traitement des cornes ou la perspective au niveau des pattes peuvent être extrêmement variés à l'intérieur d'un groupe, en revanche le traitement de la barbe, celui du chignon ou encore la position de la queue sont plus discriminants. Il semble en aller de même pour la figuration du sexe (au moins à Combarelles I). Ces informations sont réunies dans le Tableau 33.

orientation de la barbe	forme de la barbe	forme du chignon	position corne du 2° plan	figuration de la corne	nb de cornes	position de la queue	sexe	extrémité patte post	patte post	extrémité de la patte ant	patte ant	degré de finition	Technique	inventaire	site
		Moyen		double trait	1	Redressée	Oui	ouverte	2		0	Complet		VIIIG81	Combarelles I
très projetée en avant	Triangulaire	Mal dégagé	En arrière	double trait	2	Redressée	Oui	ouverte	2	ouverte	1	Complet		VIIIG83	Combarelles I
Oblique vers l'avant	Carrée	Mal dégagé	En avant	1 trait	2	Tombante près de la fesse	Oui		2	ouverte	1	Complet		VIIIG84	Combarelles I
		Haut		double trait	1		non	ouverte	1	ouverte	2	Complet		VIIIG86	Combarelles I
					0		non	ouverte	1		0	Arrière train		VIIIG87	Combarelles I
Tombante	Triangulaire	Moyen		1 trait	1		Oui	ouverte	2	ouverte	2	Complet		VIIIG88	Combarelles I
Oblique vers l'avant	Carrée	Haut	En avant	double trait	2	Redressée	Oui	ouverte	1	ouverte	2	Complet		VIIIG89	Combarelles I
Oblique vers l'avant	Triangulaire	Haut	En avant	double trait	2	Redressée	non	ouverte	2	ouverte	1	Complet		VIIIG90	Combarelles I
Tombante	Massive	Mal dégagé	En vue frontale	1 trait	2	Redressée	non	ouverte	1	ouverte	1	Complet		ChG3	Combarelles II
très projetée en avant	Triangulaire	Bas rectangle			0		non		0	ouverte	2	Avant train		ChG4	Combarelles II
	Mal dégagée	Mal dégagé		1 trait	1	Redressée	non	ouverte	1	ouverte	1	Complet		ChG5	Combarelles II
Tombante	Carrée			1 trait	1		non		0	Sabot pertinent	2	Avant train		130	Rouffignac
Tombante	Carrée	Mal dégagé	En arrière	1 trait	2	oblique vers l'arrière	non	ouverte	1	ouverte	1	Complet		132	Rouffignac
Tombante	Carrée	Haut		1 trait	1	Redressée	Oui	ouverte	1	ouverte	1	Complet		134	Rouffignac
Très projetée en avant	Carrée	Haut		1 trait	1	oblique vers l'arrière	Oui	ouverte	1	ouverte	2	Complet		135	Rouffignac
Oblique vers l'avant	Carrée	Bas rectangle	En arrière	1 trait	2		non		0		0	Protomé argile		136	Rouffignac

Tableau 33 : caractères stylistiques des bisons retenus dans le référentiel.

4.2 Les mammouths, analyse du contexte des figurations

Les figurations de mammouths de cette étude, au nombre de 237, appartiennent à 5 dispositifs pariétaux différents (Tableau 34). C'est à Rouffignac qu'ils sont les plus nombreux ; ce site recèle plus de 67 % du corpus. Au contraire, à Combarelles II, l'effectif est très réduit et n'aura donc qu'un faible intérêt statistique.

	Effectif	%
Bernifal	22	8,9
Combarelles I	23	9,7
Combarelles II	3	1,3
Font-de-Gaume	30	12,7
Rouffignac	159	67,4
Total	237	100,0

Tableau 34 : Distribution des mammouths dans les sites de l'étude.

4.2.1 Les groupes de mammouths

Les représentations de mammouths apparaissent isolées ou groupées à l'intérieur des dispositifs pariétaux. Les 237 figurations de mammouths de notre étude correspondent à 96 panneaux comportant de 1 à 25 mammouths. Toutefois, la moitié de l'effectif intervient dans des compositions n'en rassemblant pas plus de 3. Le Tableau 35 montre que la répartition des sujets n'est pas la même dans les différents sites. D'une grotte à l'autre la taille et le nombre des groupes varient, en fonction du nombre total de sujets mais également en fonctions d'autres critères plus difficiles à définir. Il ressort globalement, que la taille moyenne des groupes augmente avec l'effectif. Néanmoins, cette progression n'a rien de linéaire. Entre Bernifal et Combarelles I la différence d'effectif est faible alors que la dimension moyenne du groupe est très différente. Au contraire entre Font-de-Gaume et Rouffignac, la taille de l'effectif varie d'un facteur 5 alors que la taille moyenne des groupes est voisine. Il semble plutôt qu'on puisse faire deux groupes : d'une part les deux galeries des Combarelles avec une taille moyenne inférieure à 1,5 et d'autre part les autres sites avec une taille moyenne supérieure à 2,4.

		Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Nb de groupes	Nb total de figurations
<i>Effectif</i>		22	23	3	30	159		237
Nombre de mammoths par panneau	1	3	13	3	6	30	55	55
	2	4	2		1	7	14	28
	3		2		1	9	12	36
	4					1	1	4
	5	1			1	1	3	15
	6	1				4	5	30
	7				2		2	14
	>7					4	4	55
Nb total de groupes		9	17	3	11	56	96	
Taille moyenne du groupe		2,4	1,4	1	2,7	2,8	2,5	

Tableau 35 : Répartition des mammoths : isolement et regroupement.

En d'autres termes, aux Combarelles les mammoths sont plutôt figurés seuls alors qu'ils sont plutôt regroupés dans les autres sites. Il nous faut donc remarquer que l'organisation générale du dispositif peut avoir un impact sur la taille des regroupements de mammoths. Combarelles, archétype des grottes-couloirs dotée d'une ornementation continue offre des mammoths isolés dans des files continues de figurations alors que Rouffignac ou Bernifal (Font-de-Gaume dans une moindre mesure) dont les dispositifs pariétaux sont éclatés montrent une tendance nette à la constitution de groupes de figurations de mammoths.

4.2.2 Association entre les mammoths et les autres thèmes figuratifs

Les associations entre les mammoths et les autres thèmes figuratifs sont résumées dans le Tableau 36. Globalement, sur les cinq dispositifs pariétaux, c'est avec le bison (86 cas) et le cheval (83 cas) qu'elles sont les plus fréquentes. Viennent ensuite les liaisons avec les rhinocéros (50 cas) puis avec les rennes (28 cas) et les bouquetins (26 cas). Plus rares sont les dyades mammoth-ours (8 cas) et mammoth-humains (6 cas). Les autres associations sont exceptionnelles (biche, bos, cervidé, lion, main négative). Cependant cette lecture globale doit être nuancée par une analyse par site. Le calcul des Chi 2 (Tableau 37) permet une analyse plus pertinente des résultats présentés par le tableau précédent.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total	%
<i>effectif</i>	22	23	3	30	159		
biche		1				1	0,3
bison	8	2	1	23	52	86	22,1
bos		1				1	0,3
bouquetin		1			25	26	6,7
cervidé		1				1	0,3
cheval	6	13		26	38	83	21,2
humain	2	1			3	6	1,5
lion		1				1	0,3
main négative	1					1	0,3
ours		2			6	8	2,1
renne	6	2		20		28	7,2
rhinocéros		1			49	50	12,8
néant	5	7	2	2	81	97	24,9
Total	28	33	3	71	254	389	100,0

Tableau 36 : Association des mammouths avec les autres thèmes. Les chiffres sont le nombre de mammouths associés à un thème. Un même mammouth peut être associé à plusieurs thèmes et apparaît alors plusieurs fois dans le décompte.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac
biche	-,279	3,29	-0,09	-0,47	-1,37
bison	0,86	-2,32	0,47	2,31	-1,07
bos	-0,28	3,29	-0,09	-0,47	-1,37
bouquetin	-1,47	-0,88	-0,47	-2,49	3,42
cervidé	-0,28	3,29	-0,09	-0,47	-1,37
cheval	0,01	2,65	-0,91	3,48	-4,21
humain	2,50	0,73	-0,22	-1,17	-0,79
lion	-0,28	3,29	-0,09	-0,47	-1,37
main négative	3,60	-0,31	-0,09	-0,47	-1,37
ours	-0,80	1,69	-0,25	-1,35	0,58
renne	3,02	-0,26	-0,48	7,56	-7,53
rhinocéros	-2,11	-1,76	-0,67	-3,58	5,20
néant	-0,90	-0,52	1,68	-4,77	4,35

Tableau 37 : Calcul du Chi 2 (contribution à posteriori) du Tableau 36. La valeur absolue de chaque cellule est d'autant plus grande que la cellule exprime une information importante.

Pour Combarelles II, il n'y a pas de résultats exploitables ; la seule liaison est avec un bison et le seul Chi 2 significatif correspond aux mammouths non associés à d'autres thèmes. A Combarelles I, c'est avec le cheval (thème dominant) que les liaisons sont les plus nombreuses. Elles représentent 40 % des associations avec le mammouth. En outre, comme le bestiaire est très varié les associations le sont aussi et sept d'entre elles n'existent qu'à un seul exemplaire. Cependant le test statistique permet d'insister sur l'importance des liaisons avec la biche, l'aurochs, les cervidés et le lion.

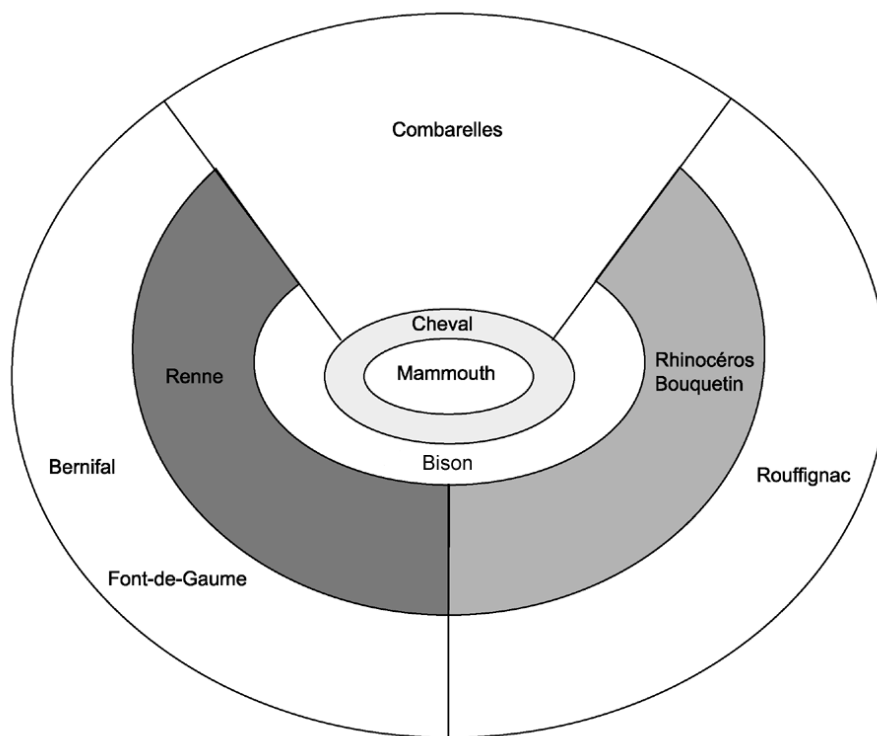


Figure 107 : association thématique autour du mammouth. Ce schéma montre les différences entre les sites. A Combarelles, seul le cheval participe de façon récurrente aux associations avec le mammouth alors qu'ailleurs le bison joue aussi un rôle majeur. De même, dans une moindre mesure, le renne intervient à Font-de-Gaume et Bernifal alors que ce sont les bouquetins et les rhinocéros que l'on retrouve à Rouffignac.

Pour les autres sites les types d'associations sont moins variés et plusieurs dyades se partagent équitablement l'essentiel des liaisons. A Bernifal et Rouffignac, où le mammouth est le premier thème, les dyades les plus nombreuses sont avec le bison qui est le second thème dans ces dispositifs. Viennent ensuite les rhinocéros à Rouffignac qui en dépit de leur relative rareté apparaissent dans plusieurs grands ensembles (Grand Plafond, Galerie Breuil, Carrefour, Salon Rouge) et le renne à Bernifal. Il n'intervient qu'une fois dans le dispositif

mais il se trouve sur le panneau qui regroupe 6 des 22 mammouths de la cavité. Le cas de Font-de-Gaume est plus surprenant parce que les associations les plus nombreuses sont avec le cheval et non avec le bison (qui pourtant domine largement en terme d'inventaire). Le bison, et le renne assurent ensuite toutes les liaisons.

De cette analyse, il ressort qu'aux Combarelles, les mammouths sont le plus souvent figurés en liaison avec le cheval (Figure 107), sans qu'on puisse dire si cette proximité est réellement significative ou si elle résulte de l'omniprésence des équidés dans la cavité. Pour les autres sites, on peut noter le rôle récurrent joué par le bison et le cheval, tandis que la place du rhinocéros, du bouquetin et du renne conduit à une dichotomie entre Rouffignac d'une part et Font-de-Gaume et Bernifal d'autre part. L'absence du renne est remarquable à Rouffignac où les rhinocéros, et les bouquetins sont associés aux mammouths ; le rhinocéros est absent de Bernifal et relégué dans le diverticule final de Font-de-Gaume et c'est le renne qui apparaît au côté des mammouths dans ces deux dispositifs (Figure 107).

4.2.3 Les mammouths et les motifs non figuratifs

La thèse récente de J. Igarashi (2003) présente un inventaire précis des signes en relation avec les motifs figuratifs dans l'art pariétal magdalénien. Dans les cinq sites de notre étude, elle a recensé 1 022 signes dont 214 en associations avec les mammouths. Dans ce travail, seules les associations strictes (superpositions et juxtapositions) ont été étudiées. Le Tableau 38 retranscrit les observations de J. Igarashi à propos des mammouths. Il montre la diversité des motifs observés et le déséquilibre entre les sites. Par l'extraordinaire abondance des tracés digitaux, Rouffignac se trouve crédité d'un nombre de motifs très important alors que par ailleurs les signes classiques recensés comme tels, y sont peu nombreux et dominés par les tectiformes. Au contraire, les signes sont plus rares à Bernifal et Font-de-Gaume.

Il ne nous est pas nécessaire de revenir longuement sur ces analyses. Nous consacrerons plus loin un chapitre aux tectiformes. Néanmoins, quelques observations faites sur le contexte pariétal des figurations de mammouths méritent d'être ici signalées.

4.2.3.1 Les tectiformes

Les signes tectiformes constituent avec les mammouths, les motifs les plus caractéristiques des grottes de notre étude. Classiquement, c'est la présence des pachydermes et de ces signes qui a permis d'argumenter les parentés entre ces sites, au-delà des seuls traits stylistiques,

étudiés sur les figurations animales. On peut pourtant noter qu'excepté à Font-de-Gaume, les mammoths concernés par des associations avec les tectiformes sont toujours une minorité (Tableau 39). Bien qu'ils apparaissent dans les mêmes sites que les mammoths, les tectiformes ne semblent pas, pour autant, directement liés à eux sur le plan symbolique.

type de signe	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
tectiforme	5	1		3	1	10
ramiforme		1				1
circulaire	1	3			2	6
angulaire en V		1			1	2
angulaire en V renversé			1		2	3
angulaire avec un axe médian	2	1				3
zigzag					7	7
éventail		1			1	2
traits croisés		2			3	5
trait vertical		2			5	7
trait horizontal		3			6	9
trait oblique		3			9	12
paire de traits verticaux		5			13	18
paire de traits horizontaux		1			2	3
paire de traits obliques	1	11			9	21
faisceau de traits verticaux		2			1	3
faisceau de traits horizontaux		1				1
série de traits verticaux	2				20	22
série de traits horizontaux		1			8	9
série de traits obliques parallèles		1			26	27
hachures		4			4	8
tiret		3			4	7
tracé curviligne		14			3	17
ponctuation				1	1	2
divers					1	1
ensemble inorganisé		3			5	8
Total	11	64	1	4	134	214

Tableau 38 : Inventaire des signes associés au mammoth d'après J. Igarashi (2003).

Cependant, la nature des associations n'est pas tout à fait la même dans les quatre sites concernés par les tectiformes. Il faut ainsi noter que des 21 mammoths en relation avec des tectiformes à Rouffignac, un seul est en superposition avec un tectiforme alors qu'à Font-de-Gaume ou à Bernifal les cas de superpositions sont plus fréquents.

	Bernifal	Combarelles I	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Effectifs des mammoths	22	23	30	159	234
Effectifs des tectiformes	12	4	23	16	55
Nombre de mammoths en relation avec un ou plusieurs tectiformes	7	1	20	21	49

Tableau 39 : Relations entre les figurations de mammoths et les signes tectiformes.

4.2.3.2 Les séries de hachures sur l'épaule ou le flanc

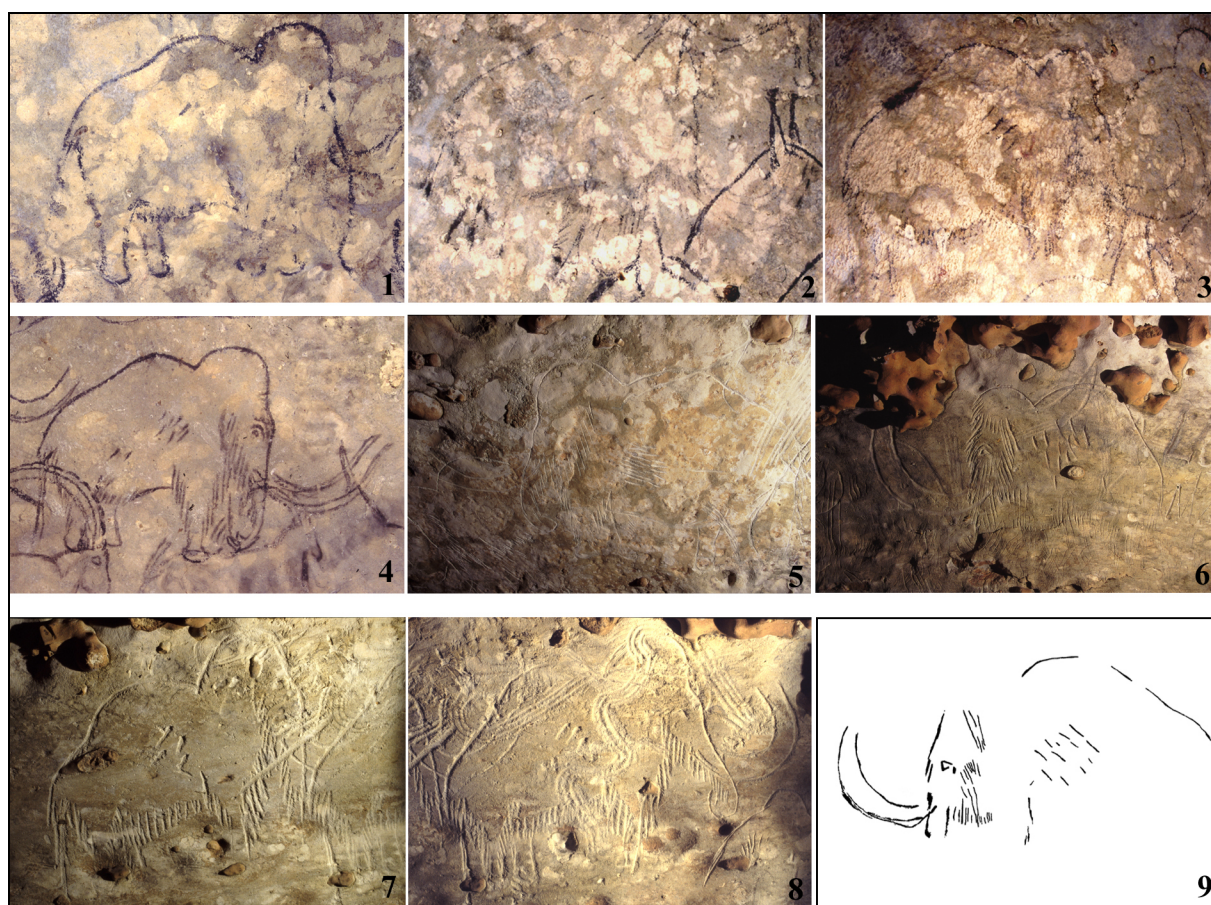


Figure 108 : Mammouths de Rouffignac et de Bernifal associés à des tirets obliques sur le flanc. 1 à 8 Rouffignac, n° 71, 122, 123, 107, 150, 206, 43, 44 ; 9, Bernifal, n°121 (relevé Frédéric Plassard d'après photo).

Sur neuf mammouths de Rouffignac et de Bernifal, nous connaissons des séries de 2 à 17 traits courts, obliques vers l'arrière et disposés sur le flanc ou l'arrière de l'épaule des sujets (Figure 108). Ces hachures sont toujours exécutées avec la même technique que le mammouth qu'elles accompagnent ; on peut donc raisonnablement penser qu'elles ont été faites au même moment que lui et font donc partie intégrante de la figuration. Pourtant, les données zoologiques dont nous disposons sur les mammouths (par exemple, Vereshchagin, 1981 ; Lister et Bahn, 1994, 1995) ne nous permettent pas de relier ces hachures avec l'anatomie des Proboscidiens du Pléistocène. Nous sommes donc tentés d'y voir des motifs abstraits au contenu symboliques. En outre, ces tracés n'apparaissent que sur des figurations relativement détaillées. Cette dernière observation rejoint les données de J. Igarashi qui note que les signes sont préférentiellement associés aux figures les plus complètes (cf. Igarashi, 2003). Cependant, il nous semble vain de chercher ici une interprétation de ce motif. Nous nous contentons de signaler son existence dans deux sites différents, en associations avec le mammouth et seulement avec lui¹⁴.

4.2.4 Répartition des mammouths dans l'espace orné

La présentation synthétique de chacun des dispositifs pariétaux, telle que nous l'avons conduite dans la seconde partie de ce mémoire, permet de garder à l'esprit que chaque site est original, ne serait-ce que du point de vue de la morphologie et de la dimension des espaces souterrains fréquentés par les paléolithiques. La répartition spatiale des mammouths dans ces différents dispositifs pariétaux reflète la diversité du milieu karstique orné. Néanmoins, les paragraphes précédents permettent de mieux cerner la place des mammouths à l'intérieur de chaque ensemble.

Cela a déjà été évoqué dans la présentation de ce site, les mammouths sont omniprésents à Rouffignac. C'est le seul thème à apparaître dans tous les secteurs ornés de la cavité. Cette situation ne se retrouve pas dans les autres ensembles. Le mammouth est par conséquent le seul thème à former de véritables panneaux mono-thématiques pouvant réunir une dizaine de sujets, en même temps qu'il apparaît plusieurs fois de manière isolée, plus ou moins loin de tout autre motif pariétal. A Bernifal, grotte qui partage plusieurs caractéristiques avec Rouffignac (dispositif pariétal éclaté, prépondérance des mammouths), les proboscidiens sont

¹⁴ Des hachures comparables sont observables sur un bison à Rouffignac (153) mais leur répartition sur le corps est différente.

absents de plusieurs panneaux, en particulier vers l'entrée de la seconde salle (Alcôve II.1, diverticules II.1 et II.2). Toutefois, ils demeurent à Bernifal les sujets les mieux répartis dans la caverne puisqu'on les retrouve dans la première et la seconde salle ainsi que dans le Passage et les deux diverticules II.3 et II.5. Notons d'ailleurs que dans ces deux secteurs, ils constituent le seul thème animalier et sont associés à un masque anthropomorphe.

Les deux galeries des Combarelles sont bien différentes des cavités dont nous venons de parler. Grottes-couloirs par excellence, ces sites offrent un dispositif pariétal distribué linéairement sur les deux parois. Dans cette perspective, les mammouths apparaissent assez régulièrement répartis dans le dispositif pariétal. A Combarelles I, les segments ornés accueillent tous, au moins une ou deux figurations de mammouths. Simultanément, il n'y a pas comme à Rouffignac ou Bernifal, de concentrations importantes comme l'a montré l'étude de la taille des groupes. La dispersion des mammouths conduit aussi à une grande diversité dans les associations réalisées avec d'autres thèmes.

Font-de-Gaume est décrite par A. Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan, 1965 : 293) comme « un sanctuaire en couloir ». Cette proposition mérite d'être nuancée. En effet, l'existence d'une ornementation dans deux des trois galeries latérales nous incite à la prudence. Par ailleurs, la répartition des mammouths n'est pas la même qu'aux Combarelles. Elle s'en distingue à la fois par une tendance marquée au regroupement des figurations et par une répartition hétérogène dans la cavité. Ainsi, plus de la moitié des sujets sont-ils disposés sur la paroi gauche de la première moitié de la Galerie principale tandis qu'un autre ensemble est formé par les images (très fragmentaires, d'après les publications) de la galerie Prat. Il est frappant de constater l'absence ou la rareté des mammouths sur la droite de la galerie principale, dans la partie profonde de la cavité, et dans la Galerie Latérale.

A ce point de l'analyse, les mammouths de Rouffignac, Bernifal, et Font-de-Gaume nous semblent partager à la fois une certaine importance quantitative dans le bestiaire figuré (respectivement, 61,4 %, 45,2 % et 13,1 %), une propension au regroupement, et une aptitude à l'association avec le bison et le cheval puis le renne, le bouquetin et le rhinocéros.

Combarelles I se distingue des autres sites par la place plus marginale du mammouth (8 % des animaux), leur dispersion dans le dispositif pariétal et leur tendance à s'associer d'abord avec le cheval, et plus rarement avec des thèmes très variés. Dans ce tableau, le cas de Combarelles II, est difficile à cerner à cause de la faiblesse des effectifs.

Une analyse détaillée des caractères stylistiques de figurations peut désormais compléter l'analyse contextuelle.

4.3 Les mammouths, analyse stylistique

Ce chapitre, présente les analyses descriptives réalisées à partir de la base de données que nous avons constituée. Les différents critères étudiés apparaissent parfois liés entre eux et permettent aussi de discuter certaines analogies et/ou différences entre sites. Dans la mesure du possible, pour la description anatomique des sujets, nous avons respecté la terminologie proposée par Cl. Barrière (Barrière, 1993a) dans la publication des travaux du Groupe de Travail sur l'Art Pariétal Paléolithique (Collectif, 1993).

4.3.1 Allure générale, latéralisation et figuration des pattes, du ventre et de la queue

On constate que globalement, il n'y a pas de latéralisation marquée des représentations (Tableau 40) : les profils gauches représentent 52,3 % du total. Néanmoins, tous les sites ne se comportent pas de même manière. A Rouffignac, il y a une légère domination des figurations en profil droit alors que ce sont les profils gauches qui sont assez nettement plus nombreux ailleurs.



Figure 109 : Rouffignac. Mammouth 155 limité au front et à l'œil.

Le Tableau 40 présente un second critère : le degré de finition. En effet, les figurations de mammouths ne présentent pas toutes le même degré de finition c'est-à-dire qu'elles sont plus

ou moins simples, ou plus ou moins partielles. Ces deux notions sont bien différentes : la simplicité peut se résumer au nombre de traits : un mammouth peut être évoqué avec seulement une ou deux lignes ou au contraire résulter d'un travail complexe. Par contre, la dimension partielle d'une représentation tient au fait que l'auteur peut limiter l'évocation de l'animal à une partie anatomique de celui-ci. Ce procédé bien connu dans l'art préhistorique s'apparente à la synecdoque. La distinction entre « complet » et « silhouette » résulte plutôt du degré de complexité alors que les autres catégories font appel à un degré d'abréviation de la figuration (synecdoque).

		Complet	Silhouette	Sommet de tête et amorce du dos	Tête	Défense	Défense et trompe	Totaux
Bernifal	Droit	2	4		1			7
	Gauche	5	7			1	1	14
	NA					1		1
	Total	7	11		1	2	1	22
Combarelles I	Droit	3	5	1				9
	Gauche	7	4	2	1			14
	Total	10	9	3	1			23
Combarelles II	Droit							0
	Gauche	1	2					3
	Total	1	2					3
Font-de-Gaume	Droit	1	9	1				11
	Gauche	7	8	2	2			19
	Total	8	17	3	2			30
Rouffignac	Droit	29	38	10	8			85
	Gauche	24	41	8	1			74
	Total	53	79	18	9			159
Global	Droit	35	56	12	9	0	0	112
	%	14,8	23,6	5,1	3,8	0,0	0,0	47,3
	Gauche	44	62	12	4	1	1	124
	%	18,6	26,2	5,1	1,7	0,4	0,4	52,3
	NA					1		1
	%					0,4		0,4
Total	79	118	24	13	2	1	237	
%	33,3	49,8	10,1	5,5	0,8	0,4	100,0	

Tableau 40 : Degré de finition en fonction de la latéralisation : répartition par site et présentation globale. Le terme « complet » désigne des sujets ayant au moins une patte alors que « silhouette » correspond à des représentations montrant l'allure de l'animal avec la ligne cervico-dorsale et parfois le ventre, les défenses, l'œil ou la trompe. « NA » renvoie à des cas où l'information n'est pas connue.

Il apparaît d'abord que des catégories sont absentes de certains sites et que d'autres n'apparaissent que dans une grotte. Il n'y a pas de figuration limitée au sommet de la tête et à

l'amorce du dos à Bernifal ou à Combarelles II. Au contraire, les défenses isolées ou seulement associées à la trompe sont propres à Bernifal.

Même si cela n'apparaît pas dans le tableau, l'abréviation de la figuration conduisant à ne représenter qu'une partie de la tête est par ailleurs un caractère typique de Rouffignac (Figure 109).

Quel que soit le site considéré plus 80 % des représentations sont « complètes » ou en « silhouette ». C'est dire que la ligne cervico-dorsale est bien un trait quasi incontournable dans les figurations de mammouths. Néanmoins, ce sont bien les silhouettes qui sont les plus nombreuses (49,8 %), les figurations complètes ne faisant qu'un tiers du total. Encore faut-il ajouter que parmi ces représentations dites complètes, beaucoup n'ont qu'une ou deux pattes. Les mammouths dotés de quatre pattes sont rarissimes (Tableau 41) puisqu'ils ne sont que 11. Si on croise la latéralisation avec le degré de finition des figurations (Tableau 40), il apparaît qu'il n'y a pas de relation entre ces variables. Dans chaque site, les figurations complètes expriment la même tendance que l'ensemble des figurations (profil gauche partout sauf à Rouffignac). Il en va autrement des silhouettes qui à Combarelles I, Font-de-Gaume et Rouffignac offrent une orientation dominante inverse des figures complètes tout en restant dans des variations peu significatives.

		Nb. de pattes postérieures			Totaux
		0	1	2	
Nb. de pattes antérieures	0	163	1	1	165
	1	20	29	6	55
	2	4	2	11	17
Total		187	32	18	237

Tableau 41 : La figuration des pattes des mammouths.

Comme nous venons de le voir les pattes ne semblent pas être essentielles dans la figuration des mammouths. Près de 70 % d'entre eux ne présentent aucune patte. Les pattes antérieures sont cependant plus nombreuses que les postérieures. Le cas le plus fréquent est celui où une patte de chaque paire est représentée, et il ne correspond qu'à 29 cas (Tableau 41). La ventilation des résultats du Tableau 41 en fonction des sites (Tableau 42) permet de mettre en évidence l'absence de différences significatives entre les sites.

	Nb. de pattes antérieures	Nombre de pattes postérieures			Totaux
		0	1	2	
Bernifal	0	15		1	16
	1	3	3		6
	2				0
	Total	18	3	1	22
Combarelles I	0	14			14
	1	1	5		6
	2		1	2	3
	Total	15	6	2	23
Combarelles II	0	2			2
	1	1			1
	2				
	Total	3			3
Font-de-Gaume	0	22			22
	1	1	1	1	3
	2	1	1	3	5
	Total	24	2	4	30
Rouffignac	0	110	1		111
	1	14	20	5	39
	2	3		6	9
	Total	127	21	11	159
Global	0	164	2	1	167
	1	20	30	6	56
	2	5	1	11	17
	Total	187	32	18	237

Tableau 42 : La figuration des pattes des mammouths, en fonction des sites.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Totaux
Non figuré	14	12	2	20	113	161
Figuré	8	11	1	10	46	76
Continu	1	5	1		11	18
Hachuré	6	5		10	32	53
Mixte	1	1			3	5
Totaux	22	23	3	30	159	237

Tableau 43 : Le traitement du ventre des mammouths.

La figuration du ventre entretient, nous allons le voir, des relations avec celle des pattes. D'abord, il est peu évoqué dans les figurations de mammouths. 67,5 % des représentations en sont dépourvues (Tableau 43). Lorsqu'il est figuré, c'est plutôt au moyen de hachures qui dessinent aussi le pelage. En proportion, c'est aux Combarelles que le ventre continu est le

plus présent, sans pour autant être plus fréquent que le traitement en hachures. Au contraire, à Font-de-Gaume, il est toujours évoqué au moyen de hachures.

Le croisement des données sur la figuration des pattes avec celles relatives au ventre (Tableau 44) montre combien ces deux critères sont corrélés. Des 163 mammoths à ne pas avoir de pattes, 150 n'ont pas non plus de ventre. Des 161 à ne pas avoir de ventre 150, n'ont pas de pattes. Au contraire 10 des 11 sujets à avoir 4 pattes ont aussi un ventre. Notons qu'en l'absence de patte, si le ventre est figuré, c'est toujours au moyen de hachures.

nb de pattes	ventre				Totaux
	Non figuré	Continu	Hachuré	Mixte	
0	150		13		163
1	5	6	10		21
2	5	6	20	3	34
3		3	5		8
4	1	3	5	2	11
Totaux	161	18	53	5	237

Tableau 44 : Relation entre la figuration des pattes et celle du ventre.

La figuration d'un autre organe est d'une certaine façon liée à celle des pattes. Il s'agit de la représentation de la queue. Il ne semble pas que ce détail ait particulièrement retenu l'attention des artistes paléolithiques. Cependant, il est difficile d'en juger avec certitude. Le parti pris des auteurs préhistoriques de figurer le mammoth sur la base d'une ligne de silhouette, qui part souvent de la croupe (ou de la queue ?) et va jusqu'à la trompe, rend délicate l'identification de l'appendice caudal. A notre avis, on ne peut juger de la figuration de la queue si la fesse et une patte postérieure ne sont pas figurées. Nous avons donc limitée l'étude de la représentation de cet organe aux figures « complètes ». Pour autant, on ne suppose pas que les autres sujets sont anoures, il nous est simplement impossible d'en juger.

Conformément aux données paléontologiques la queue des figurations de mammoths est assez courte. En revanche, elle s'écarte des reconstitutions faites à partir des carcasses exhumées de Sibérie par son implantation (Guthrie, 1990). Alors qu'elle semble avoir été plus ou moins décollée de la croupe (Figure 110), elle est le plus souvent figurée tombante le long de la fesse (Tableau 45). C'est seulement à Combarelles I qu'on observe quelques exemples de position de queues proches de la réalité biologique reconstituée à partir des carcasses congelées (Figure 111). Un seul sujet présente une queue pratiquement cassée c'est à Combarelles I, le sujet VIID96 qui de ce point de vue, rappelle le mammoth gravé de la Madeleine.

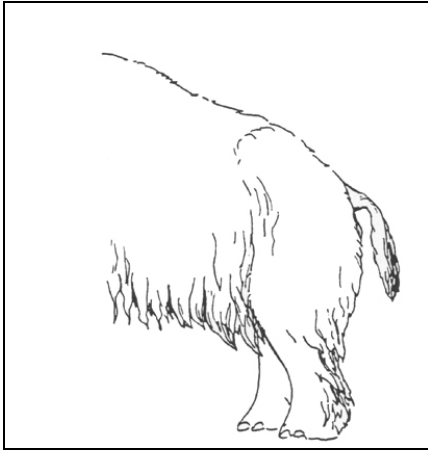


Figure 110 : A gauche, reconstitution de la queue du mammouth, d'après Guthrie, 1990)

Figure 111 : A droite, Combarelles I, mammouth VIID96 (d'après Barrière, 1997)

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Non figurée ou non observable	4	4	1	6	22	37
Tombante	3	1		2	31	37
Décollée		4				4
Cassée		1				1
Total	7	10	1	8	53	79

Tableau 45 : Figuration de la queue des mammouths.

Anatomiquement, lié à la queue, le clapet anal est parfois représenté sur les mammouths de notre corpus. En fait, il n'est indiscutable que 5 fois, toujours à Rouffignac (44, 61, 66, 71, 107) et quatre fois sur cinq sur le Grand Plafond (Figure 112).

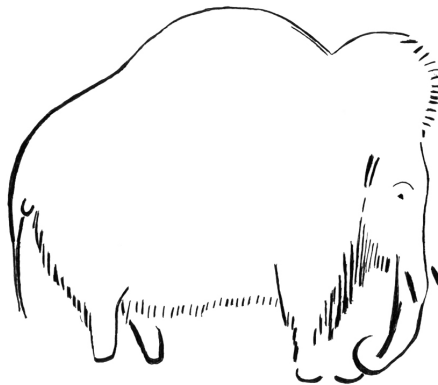


Figure 112 : Rouffignac. Mammouth 66 du Grand Plafond, dit « mammouth au clapet anal ». Longueur du sujet : 80 cm.

4.3.2 La figuration de la tête

Pour étudier la représentation de la tête des mammouths, nous allons successivement traiter des différents organes figurés par les auteurs paléolithiques. Nous commencerons par les défenses parce que c'est le caractère le plus souvent évoqué avant de nous intéresser à l'œil, à la frange frontale et à la trompe. Le traitement de l'oreille fera l'objet d'un paragraphe particulier.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Totaux
0	5	10	2	13	65	95 40 %
1	1	4		1	13	19 8 %
2	16	9	1	16	81	123 52 %
Totaux	22	23	3	30	159	237

Tableau 46 : Nombre de défenses figurées.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Totaux
1 trait, courbure simple	14	10	1	3	81	109
1 trait, courbure simple, sécantes					1	1
1 trait, en contrecourbe	1	1			3	5
1 trait, en contrecourbe, sécantes					4	4
2 traits, courbure simple		2		11	2	15
2 traits, en contrecourbe	1				1	2
raclée, simple courbure	1			3	2	6
Total	17	13	1	17	94	142

Tableau 47 : Traitement des défenses en fonction des sites.

Les défenses ne sont pas systématiquement représentées. Néanmoins, elles apparaissent dans 60 % des cas (Tableau 46). Il faut noter aussi que, la plupart du temps, elles sont soit absentes soit figurées toutes les deux. Il n'y a que 19 figurations qui offrent une défense seule. Toutefois, la situation n'est pas la même pour les cinq sites. Les défenses sont rares à Combarelles II ; au contraire elles sont très nombreuses à Bernifal où 16 des 22 sujets étudiés en portent deux. On se souvient d'ailleurs que c'est à Bernifal que se trouvent les seuls mammoths limités à leurs défenses.

Le traitement des défenses, détaillé dans le Tableau 47, est assez varié. On peut distinguer d'une part les défenses en arc à simple courbure des défenses contre-courbées et/ou sécantes et d'autre part les défenses tracées en une ligne unique de celles évoquées en double trait ou par raclage. Les défenses en trait simple, à simple courbure sont les plus nombreuses puisqu'elles représentent près de 80 % du total. Les défenses en double trait sont plus nombreuses à Font-de-Gaume que dans les autres grottes. Il n'y a pas de défenses raclées à Combarelles. Les défenses croisées ou concomitantes sont propres à Rouffignac. On les trouve surtout dans la frise de la Grande Fosse (Figure 102) mais également sur les sujets 34, 138 (galerie G) et 232 (Galerie H). Ce dernier entretient d'ailleurs d'autres points communs avec les mammoths de la Grande Fosse. En particulier, l'absence de l'œil et de l'oreille et la figuration d'une patte antérieure terminée par un pied droit (Figure 113). Les défenses à contre-courbure constituent également un ensemble restreint mais réparti sur plusieurs sites : huit exemples à Rouffignac (notamment n° 19, 28, 107, 152, 232), un à Combarelles I (VIIIIG107¹) et deux à Bernifal (40 et 122). Elles sont absentes de Font-de-Gaume.

Ces différences dans la morphologie des défenses sont difficiles à interpréter. De façon plus marquée que pour d'autres caractères, les aspects stylistiques et morphologiques sont intimement mêlés. Ainsi est-il possible de ne voir que des choix stylistiques dans le traitement en raclage plutôt qu'en lignes minces. Mais il est plus difficile de conclure sur les degrés de courbures, les contre-courbes ou les défenses sécantes. On sait en effet par les collections de défenses recueillies en Sibérie qu'elles pouvaient prendre des courbures très variées et parfois différentes pour une même paire. On sait aussi qu'il existe des différences morphologiques en fonction du sexe et de l'âge des sujets. Cependant on peut se demander si les défenses figurées en contre-courbes ne renvoient pas à des tentatives de figuration de la troisième dimension puisque les défenses de mammoths étaient courbées suivant deux plans différents.

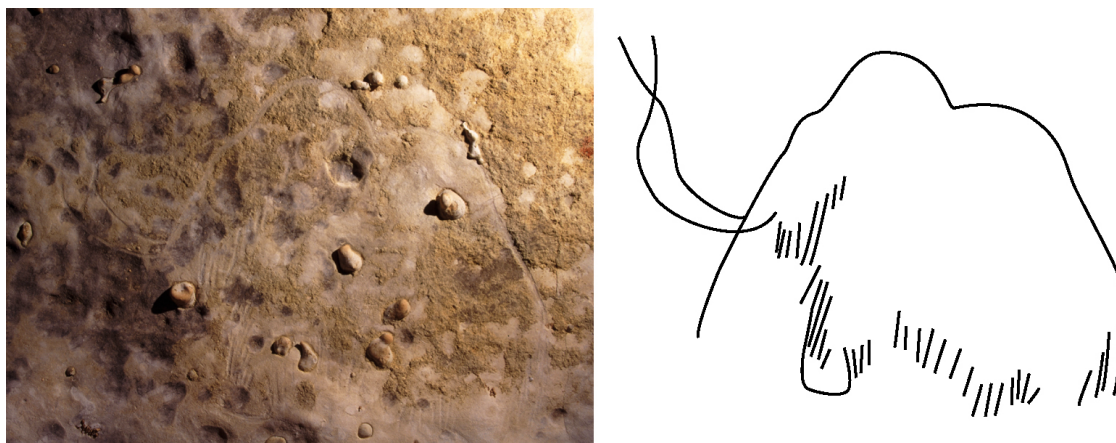


Figure 113 : Rouffignac. Mammouth 232 (carrefour des galeries H et H1) et calque de lecture

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Totaux
Non figuré	11	14	1	19	100	145
Figuré	11	9	2	11	59	92
Naturel		3			2	5
Anguleux	4	3	2	1	38	48
Anguleux avec sourcil	2				11	13
Rond	2	2		4	5	13
Rond avec sourcil					3	3
Anneau	3	1		6		10
Total	22	23	3	30	159	237

Tableau 48 : La figuration de l'œil des mammouths.

L'œil est moins représenté que les défenses puisqu'il est absent dans plus de 60 % des cas mais son évocation est aussi variée (Tableau 48).

Il n'y a qu'à Bernifal, qu'il apparaît sur plus de la moitié des figurations. La mention du sourcil demeure rare, qu'il soit associé à un œil anguleux ou arrondi. Il est même absent des Combarelles et de Font-de-Gaume. Il est systématiquement associé à l'œil anguleux à Bernifal. A Rouffignac, se trouvent les seuls exemples d'œil arrondi avec sourcil. Les seuls cas d'œil naturel se trouvent à Rouffignac et à Combarelles I. En dépit du faible effectif, on peut noter qu'à Combarelles II, l'œil est toujours triangulaire. Une forme d'œil est absente de Rouffignac et Combarelles II : c'est l'œil en anneau, c'est-à-dire traduit par deux cercles concentriques.

La comparaison de ces résultats avec la latéralisation des figures ne permet pas de déceler une corrélation entre ces paramètres.

	Œil non figuré	Œil figuré	forme de l'œil						Total
			Naturel	Anguleux	Anguleux avec sourcil	Rond	Rond avec sourcil	Anneau	
pas de défenses	80	15	1	11	1	2			95
1 ou 2 défenses	65	77	4	37	12	11	3	10	142
Total	145	92	5	48	13	13	3	10	237

Tableau 49 : Association de la figuration de l'œil et de celle des défenses.

Le Tableau 49 montre que l'œil et les défenses sont des caractères liés. 77 des 92 mammoths qui présentent un œil portent également des défenses. Certes 65 mammoths ont des défenses et ne présentent pas d'œil.

Nous appelons « frange frontale », une espèce de couronne figurée sur la tête des mammoths, un peu au-dessus de l'œil. Elle est rarement évoquée mais on peut la retrouver dans tous les sites (Tableau 50). Néanmoins, le Tableau 51 montre qu'elle n'est évoquée que lorsque que l'œil est figuré.

	non	oui	Total
Bernifal	21	1	21
Combarelles I	20	3	23
Combarelles II	2	1	3
Font-de-Gaume	29	1	30
Rouffignac	157	2	159
Total	232	8	240

Tableau 50 : Figuration de la frange frontale.

Dans la majorité des cas, la trompe est figurée (70 % des figurations). Lorsqu'elle est évoquée, dans la moitié des cas l'artiste a figuré la face supérieure (antérieure) par le prolongement de la ligne cervico-dorsale. Le Tableau 52 mentionne des trompes doubles ; c'est le qualificatif que nous avons employé lorsque la face inférieure était figurée. Lorsque l'extrémité bifide était représentée, nous l'avons notée avec « doigts figurés ». La mention « animée » renvoie à des cas où la trompe est plus ou moins projetée vers l'avant.

	frange frontale		Totaux
	absente	présente	
œil non figuré	144	1	145
œil figuré	85	7	92
Naturel	4	1	5
Anguleux	44	4	48
Anguleux avec sourcil	12	1	13
Anneau	9	1	10
Rond	13	0	13
Rond avec sourcil	3	0	3
Totaux	229	8	237

Tableau 51 : Figuration de la frange frontale par rapport à celle de l'œil.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Totaux
Non figurée	3	10	2	8	46	69
Figurée	19	13	1	22	113	168
Simple	10	4		8	63	85
Double	9	4	1	12	39	65
Double repliée		3		1	5	9
Doigts figurés		2			4	6
Animée				1	2	3
Total	22	23	3	30	159	237

Tableau 52 : La figuration de la trompe.

Si dans l'ensemble du corpus, la trompe est présente, elle est moins figurée aux Combarelles que dans les autres sites. Sur les deux dispositifs, elle est absente dans 46 % des cas alors qu'ailleurs elle est représentée à plus de 70 % (jusqu'à 85 % à Bernifal).

C'est à Rouffignac et Combarelles I que se trouvent les trompes les plus détaillées avec les seuls exemples de doigts figurés. A Combarelles I, se trouvent aussi les cas les plus développés de trompes repliées sur le flanc. C'est le cas des mammoths affrontés (VID 57 à 59, Figure 103) mais aussi du VIIG78.

4.3.3 *Le problème de la figuration de l'oreille des mammoths*

La figuration de l'oreille des mammoths a fait l'objet de discussions. Un rapide passage en revue des figurations de l'art paléolithique montre d'emblée une chose : si l'oreille est figurée, c'est de façon exceptionnelle. Un ou deux exemples douteux sont signalés par L. Pales (Pales et Tassin de Saint-Péreuse, 1989) à la Marche (Lussac-les-Châteaux, Vienne), tandis que G. Bosinski (Bosinski 1979 ; Bosinski et Fisher, 1980) évoque la possibilité de la figuration de cet organe pour de rares sujets du site de Gönnersdorf (Neuvied, Allemagne) (Figure 114). Pour les sites de notre étude, une figuration possible de l'oreille sur un mammoth de Combarelles I est signalée par les inventeurs (Capitan, Breuil et Peyrony, 1924), tandis que Cl. Barrière dans le même site retient deux sujets présentant une oreille (VIIIID96 et XG176). A Font-de-Gaume, I. Penvern envisage l'évocation de cet organe pour un sujet (Penvern, 1997). A Rouffignac enfin, les séries de 2 à 4 traits placés à l'arrière de la tête (Figure 115) sont décrites sans discussion comme des oreilles (Barrière, 1982).

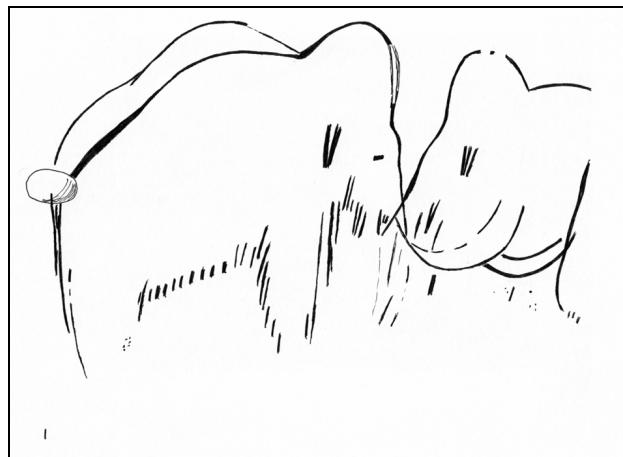


Figure 114 : A gauche. Gönnersdorf. Mammoth gravé sur plaquette d'après Bosinski et Fisher, 1980

Figure 115 : A droite. Rouffignac, mammoth 196 et tête du mammoth 195 de la frise des dix mammoths, Galerie H. Breuil. Longueur du 196 : 105 cm.

Avant de discuter de la figuration de l'oreille des mammoths par les artistes paléolithiques, il nous faut d'abord nous arrêter sur la réalité zoologique. Les carcasses congelées de Sibérie permettent d'avoir une idée assez précise de la morphologie de l'oreille des mammoths. Les auteurs s'accordent sur la petitesse de cet organe chez *Mammuthus primigenius*. Les exemples étudiés permettent d'estimer des dimensions comprises entre 30 et 40 cm en hauteur pour 20 cm environ en largeur (Lister et Bahn, 1994, 1995). En d'autres termes, la surface de l'oreille des mammoths était 5 à 6 fois moindre que celle des éléphants d'Asie (*Elephas maximus*) mais comme pour les proboscidiens actuels elle avait une forme arrondie. Compte tenu de

l'importante toison des mammoths et de ces dimensions réduites, l'oreille ne devait apparaître que discrètement dans sa physionomie. Ceci pourrait être un argument pour expliquer la rareté de sa figuration. Toutefois, les artistes paléolithiques ont su montrer des détails anatomiques plus subtils comme l'extrémité bifide de la trompe ou l'opercule anal. Aussi est-on tenté de chercher une autre explication à la rareté de l'oreille sur les figurations de mammoths, d'autant plus que ce qui fut souvent interprété comme tel (à Rouffignac et Gönnersdorf en particulier) n'a pas la forme des oreilles étudiées sur les spécimens sibériens. Bien souvent en effet, ce ne sont que quelques hachures verticales qui n'ont rien à voir avec la description anatomique du pavillon auditif.

Une autre hypothèse peut être formulée en fonction de la physiologie des proboscidiens. Chez les éléphants actuels, il existe une glande dite « glande temporale » située, comme son nom l'indique, au niveau de la fosse temporale et dont l'orifice externe se trouve entre l'œil et l'oreille. Mâles et femelles en sont dotés, mais chez le mâle ces glandes connaissent un surcroît d'activité au moment du rut. Pour avoir la possibilité de s'accoupler, les mâles combattent entre eux au cours d'une période de l'année où ils sont particulièrement agressifs : c'est le musth qui est précédé de la sécrétion, par les glandes temporales, d'un liquide noirâtre dont l'odeur rappelle le musc et qui s'évacue par suintement sur la peau de l'animal (Guthrie, 2004).

Naturellement, rien dans le squelette du mammoth ne permet de savoir si les proboscidiens fossiles connaissaient une période de musth et s'ils possédaient des glandes temporales homologues de celles des éléphants actuels. Cependant cette hypothèse est très probable et peut-être en voie de confirmation partielle grâce à la découverte d'une carcasse congelée présentant des glandes temporales (A. Tikhonov, St Petersburg, com. pers.).

Cette particularité des éléphants *sensus lato* permet d'envisager que ce que les artistes ont figuré sous forme de hachures verticales à l'arrière de la tête ne figure pas l'oreille, mais le suintement de la glande temporale des mâles en musth.

Cette lecture est plus conforme à ce qui est représenté et qui ne ressemble pas à une oreille. En outre, si cette hypothèse pouvait être vérifiée, elle permettrait une lecture des figurations de mammoths en terme de sexe, d'âge et de saisonnalité.

Pour tenter de tester cette hypothèse, nous avons étudié la région de l'oreille sur les figurations de mammoths de notre corpus. Nous avons retenu quatre modalités pour la variable « oreille ». Le cas le plus fréquent est celui où rien n'est figuré dans la région concernée. Nous avons ensuite isolé le cas du mammoth VIID96 de Combarelles I qui

présente peut-être une oreille anatomiquement recevable, quoique un peu grande. Un certain nombre de sujets présentent des hachures qui depuis la bouche remontent jusqu'à l'arrière de l'œil, dessinant un collier. Enfin, les figurations dotées de hachures peu nombreuses, groupées à l'arrière de l'œil et isolées du collier ou de la frange frontale ont été *a priori* décomptées comme en musth.

Numériquement, cette répartition fait la part belle aux figurations où rien, n'est évoqué dans la région temporale. La figuration du collier est beaucoup plus rare de même que celle de sujets que l'on pourrait supposer en musth. Enfin un seul sujet porte peut-être une oreille authentique. Les figurations de collier ou de musth sont significativement plus nombreuses à Rouffignac. (Tableau 53).

	non figurée	oreille vraie	"collier"	"en musth"	Total
Bernifal	17		4	1	22
Combarelles I	22	1			23
Combarelles II	1		2		3
Font-de-Gaume	20		8	2	30
Rouffignac	113		27	19	159
Total	173	1	41	22	237

Tableau 53 : Figuration de la région temporale des mammouths.

		Figuration de la région temporale				Total
		non figurée	oreille	collier	musth	
nombre de défenses	0	87		3	5	95
	1	13	1	2	3	19
	2	73		36	14	123
Total		173	1	41	22	237

Tableau 54 : Corrélation entre la figuration de la région temporale et celle des défenses.

Bien sûr la validation de notre hypothèse est difficile. Cependant, un argument nous semble assez recevable. On sait que chez les éléphants actuels, seuls les mâles âgés d'au moins 25 ans sont concernés par le musth. Ces animaux ont des défenses déjà assez développées. Il est raisonnable d'imaginer qu'il en était de même pour les mammouths. La corrélation entre l'évocation du musth et la figuration des défenses est décrite dans le Tableau 54. Il apparaît clairement que l'essentiel des mammouths en musth ont des défenses.

Une autre observation doit être faite. A Rouffignac, 11 des 19 sujets en musth appartiennent à seulement deux ensembles : la frise des 10 mammouths et la frise du Salon Rouge. Ce fait appelle deux commentaires. La figuration particulière de ce détail pourrait être un bon critère pour l'identification d'auteur. En outre ces panneaux sont construits sur le thème du vis-à-vis

alors que l'éthologie nous apprend que le musth intervient au moment du rut donc de l'affrontement des mâles pour la conquête des femelles. De là à voir dans les affrontements figurés sur les parois de Rouffignac et d'ailleurs, la transcription de ces joutes, il y a un pas que nous ne saurions franchir.

4.3.4 Conclusions sur l'analyse stylistique des mammoths

L'analyse des données que nous venons de conduire nous amène à présenter quelques remarques. Le premier point est la grande homogénéité de notre corpus ; aucun site ne se démarque nettement et globalement des autres, c'est-à-dire que la diversité inter-site est comparable à la diversité intra-site. Cependant, en gardant à l'esprit que la diversité croît dans une certaine mesure avec la taille de l'effectif, quelques nuances doivent être apportées.

Les mammoths de Combarelles I, notamment, appellent quelques commentaires. Ils semblent en effet se répartir en deux groupes assez distincts. D'emblée les trois sujets VID57 à 59, utilisés dans le cadre de la constitution de l'analogie archéologique, forment une série homogène. D'autres figurations partagent d'assez nombreux points communs avec ces sujets : le VID36, VIG48, VIIG78, VIID82, VIID96. Tous, sauf le VIG48, portent une queue décollée ou cassée et ce sont les seuls de notre corpus à présenter ce caractère ; le VIG48 et le VIIG78 arborent une trompe repliée. Aucun n'a un œil triangulaire et tous sont assez complets.

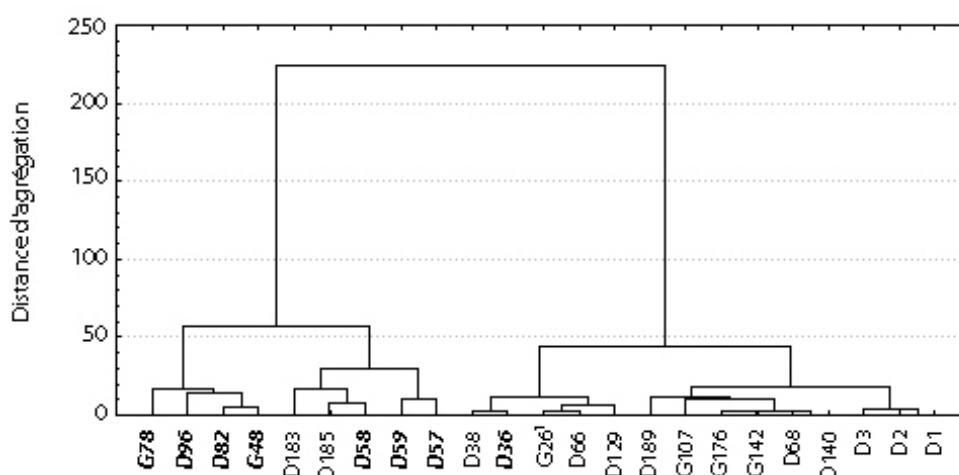


Figure 116 : Classification hiérarchique des mammoths de Combarelles I. Logiciel utilisé : Statistica. Méthode d'agrégation : Méthode de Ward. Distance d'agrégation : Carré des distances euclidiennes. En italique gras, les sujets du premier groupe de Combarelles I.

Ces informations issues de l'analyse de notre base de données peuvent aussi être traitées statistiquement et déboucher sur une classification hiérarchique des données. Celle-ci est présentée dans la Figure 116. Deux groupes apparaissent : dans le premier se retrouvent les mammoths affrontés et les sujets qui présentent les mêmes caractéristiques morphologiques alors que dans le second sont réunis les autres sujets. Seuls les mammoths XD183 et VID36 occupent des positions anormales par rapport à nos analyses des données.

Le second groupe réunit les figurations IVD3, VID66, VIG26¹, VIIIIG107¹, IXD129, IXD140, XD183, XD189, XG142. Par comparaison, avec le premier groupe, plusieurs caractéristiques les rassemblent : une tendance à des lignes plus synthétiques avec moins de reprises dans la courbe cervico-dorsale, la présence répétée d'un œil triangulaire (VIG261, VIIIIG1071, IXD129), une morphologie plus ramassée, souvent des dimensions plus réduites et une situation plus marginale sur les parois. Pour les deux sujets les plus détaillés de ce groupe (XD 183 et 185), on trouve un ventre traité en hachures tandis que la queue est tombante près de la fesse, des défenses en double trait, sans reprise, et la trompe bifide sans être repliée sur le corps (XD183). Les autres sujets de Combarelles I (6 figurations) sont trop partielles pour être rapportées à l'un ou l'autre groupe.

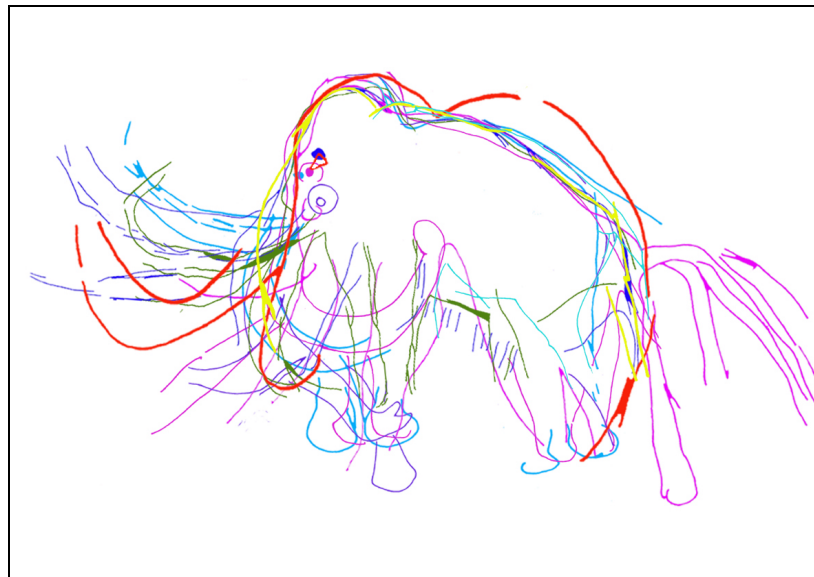


Figure 117 : Superposition des mammoths "type Combarelles" de Combarelles I et du mammoth IXD129 (en rouge) de Combarelles I qui appartient au "type Rouffignac".

Au total, le premier groupe que nous venons de décrire réunit des mammoths assez détaillés (tous sont complets) mais originaux, dans la mesure où ces sujets n'ont pas d'équivalent dans les autres sites quant au traitement de la queue, et de la trompe. Par ailleurs, dans notre

corpus, ils se démarquent par une ligne dorsale assez plate sans ensellure marquée (Figure 117). Les sujets du deuxième groupe, souvent plus simples, mais pas toujours, s'accordent mieux avec les mammoths des autres dispositifs. On retrouve l'œil triangulaire dans tous les sites, de même que le ventre en hachures. En outre, c'est à l'un d'eux qu'est associé le signe tectiforme IXD 141.

Deux des trois figurations de mammoths de Combarelles II (VG5 et VG19, Figure 17) offrent de vraies similitudes avec les figures du second groupe de Combarelles I : l'œil triangulaire, le recours aux hachures pour figurer l'arrière de la trompe, et l'aspect ramassé des figurations. La troisième figuration, VD24, (Figure 15) comme le XG185 de Combarelles I et le 174 de Rouffignac sont des figures atypiques, très anguleuses, et difficiles à interpréter.

Sur l'analyse de notre base de données et la confrontation de nos résultats avec ceux du référentiel archéologique, nous avons identifié deux séries distinctes parmi les mammoths des Combarelles. En revanche, les mêmes critères nous incitent à remarquer la grande homogénéité des mammoths des autres sites et à constater leurs similitudes avec ceux du second groupe repéré à Combarelles I. Sur l'ensemble de notre corpus, nous retrouvons donc les deux séries identifiées à Combarelles I. Le premier groupe est limité à ce site, nous pouvons le désigner comme « Type Combarelles » tandis que tous les autres sujets s'inscrivent dans la variabilité des mammoths du site qui en renferme le plus : Rouffignac. Un second type peut donc légitimement être isolé comme « Type Rouffignac ».

4.4 Les bisons, analyse du contexte des figurations

Comme les mammouths, les bisons se répartissent entre les cinq sites de notre étude. Néanmoins, notre corpus ne compte que 121 sujets contre 237 pour les mammouths. Nous devons garder à l'esprit cette dimension plus réduite de la population étudiée lors de l'analyse statistique des données. Pour expliquer ce nombre, il faut noter que, des 80 bisons cités dans l'inventaire de Font-de-Gaume, nous n'avons retenu que 49 figurations. Les autres ne sont pas décrites dans les publications et nos observations *in situ* ont été trop brèves pour nous permettre de rechercher ces motifs que leur discrétion a conduit les auteurs à ne pas décrire. Cette restriction aux sujets certains recoupe celle de P. Paillet qui a limité son étude des bisons de Font-de-Gaume à 50 figurations (Paillet, 1999).

Bien entendu, les sujets étudiés ne sont pas uniformément répartis dans les cinq dispositifs (Tableau 55). Font-de-Gaume participe pour 40 % environ au corpus alors que Bernifal avec seulement 4 exemplaires n'intervient que pour 3,3 %.

	Effectif	%
Bernifal	4	3,3
Combarelles I	34	28,1
Combarelles II	7	5,8
Font-de-Gaume	49	40,5
Rouffignac	27	22,3
Total	121	100,0

Tableau 55 : Répartition des bisons entre les différents sites de l'étude.

4.4.1 Les groupes de bisons

Comme nous l'avons fait pour les mammouths, nous avons étudié la répartition des bisons dans les dispositifs pariétaux en terme de regroupement ou de dispersion. Compte tenu du développement méthodologique conduit sur l'appréciation de la taille des panneaux, nous avons privilégié une interprétation large de la notion de panneau.

L'analyse de la base de données (Tableau 56) met clairement en lumière que les bisons de Bernifal sont à la fois, peu nombreux, et séparés les uns des autres. A l'inverse, il n'y a pratiquement pas de bisons isolés à Font-de-Gaume : 44 des 49 sujets appartiennent à des ensembles qui regroupent au moins 4 figurations. Ce résultat n'a rien d'inattendu dans une

cavité assez petite où la décoration est compacte et dominée par les bovinés. Entre ces deux extrêmes, Rouffignac, comme les deux galeries des Combarelles offre à la fois des panneaux où les bisons sont assez nombreux, et des sujets isolés. Au titre des groupes de bisons dans ces sites, on retiendra à Rouffignac, le Grand Plafond et le Puits ; à Combarelles I, le panneau de la biche (VIIIIG 81 à 90) et celui du fond du secteur X ; et à Combarelles II, les bisons de la Cheminée.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Nb de groupes	Nb total de figurations	
effectif	4	34	7	49	27		121	
Nombre de bisons par panneau	1	5	2	1	10	22	22	
	2	5	1	2		8	16	
	3		1			1	3	
	4			2		2	8	
	5			2	1	3	15	
	6			1		1	6	
	9		1			1	9	
	10		1		2		3	30
	12					1	1	12
	nb total de groupes	4	12	4	10	12	42	
	taille moyenne du groupe	1,0	2,8	1,8	4,9	2,3	2,9	

Tableau 56 : Répartition des bisons : isolement et regroupement.

4.4.2 Associations des bisons avec les autres thèmes animaliers

Dans le paragraphe précédent, nous avons présenté les relations entre les bisons ; il est cependant plus intéressant de regarder les liens qu'entretiennent les bisons avec les autres thèmes. Comme lors de l'étude des mammoths, nous avons procédé par une réduction thématique que nous qualifierons de partielle puisqu'elle ne concerne pas les bisons sur lesquels porte cette étude. Le Tableau 57 est donc le reflet des liens qui concernent chaque bison pris séparément avec les thèmes qui sont présents à proximité.

Le premier point mis en exergue par ce tableau est la prépondérance du cheval dans les liaisons avec le bison. Ce résultat vient donc confirmer la lecture d'A. Leroi-Gourhan quant à l'importance de la dyade Bison-Cheval. Remarquons que le cheval est immédiatement suivi

par le mammoth. Plus loin, le renne, d'une part et le bouquetin de l'autre assure chacun environ 10 % des liaisons thématiques. En dépit de leur rareté dans les inventaires, les figurations humaines interviennent également. La salle des petits bisons de Font-de-Gaume ou le puits de Rouffignac en donne deux exemples. Mais cette association humain-bison se retrouve évidemment dans des sites en dehors de notre étude comme Lascaux ou Villars.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total	
effectif	4	34	7	49	27	121	%
biche		10				10	3,6
bos		1		12		13	4,7
bouquetin		13			12	25	9,0
cervidé		1				1	0,4
cheval	2	14	5	35	18	74	26,6
humain		3		10	5	18	6,5
félin				2		2	0,7
mammoth	3	15	1	20	23	62	22,3
ours		4			1	5	1,8
renne	1	13		17		31	11,2
rhinocéros			1	2	13	16	5,8
néant		9		9	3	21	7,6
Total	7	94	7	132	77	278	100,0

Tableau 57 : Association des bisons avec les autres thèmes. Les chiffres sont le nombre de bisons associés à un thème. Un même bison peut être associé à plusieurs thèmes et apparaît alors plusieurs fois dans le décompte.

L'analyse par site apporte des renseignements complémentaires. A Bernifal et à Combarelles II, les liaisons sont trop peu nombreuses pour que l'on puisse aller très loin dans l'analyse. En revanche, les résultats concernant Combarelles I nécessitent quelques commentaires. En effet, contre toute attente, les mammoths apparaissent aussi souvent que les chevaux aux côtés des bisons. Cela est surprenant parce que les chevaux sont dominants à Combarelles I et qu'on pouvait s'attendre à les retrouver ici au premier rang des thèmes associés au bison. En fait, ce résultat peut s'expliquer si on considère que des 34 bisons de Combarelles I, 19 appartiennent à deux panneaux d'où les chevaux sont absents (le panneau de la biche, VIIIIG 81 à 90, et celui du fond du secteur X). Simultanément, un mammoth inédit découvert par Cl. Archambeau surplombe le panneau de la biche et conduit à comptabiliser 10 liaisons bisons-mammoths. Par ailleurs, Cl. Barrière décrit un mammoth dans le secteur X (XG194), qui ne

nous a pas paru convaincant et que nous n'avons pas retenu. S'il existe vraiment, il devra intervenir dans les liaisons avec les petits bisons de ce secteur, ce qui enrichira d'autant le score de la dyade Bison-mammouth à Combarelles I. Même en considérant que ces figurations discrètes, voire discutables faussent quelque peu les résultats en faveur des mammouths, il nous faut remarquer que plus de la moitié des bisons de Combarelles I sont « loin » de toute figuration de chevaux alors que ces derniers semblent omniprésents au premier regard. Les bouquetins et les rennes interviennent quant à eux presque aussi souvent que le mammouth et le cheval.

A Font-de-Gaume, on retrouve la primauté du cheval qui distance assez largement le mammouth et plus encore le renne et l'aurochs. Cette situation s'explique par une répartition des chevaux plus homogène que celle des mammouths. Quant à Rouffignac, les liaisons sont assez équitablement réparties entre les quatre autres thèmes principaux du bestiaire de la cavité, même si le mammouth domine légèrement le cheval, et plus nettement les rhinocéros et les bouquetins. Rappelons toutefois que les résultats obtenus pour Rouffignac sont pour une large part l'expression de la situation du Grand Plafond qui est le seul point de la cavité où les cinq thèmes animaliers principaux sont réunis.

4.4.3 Les bisons et les signes

4.4.3.1 Les données de J. Igarashi

Comme nous l'avons fait pour les mammouths, il est possible ici de s'appuyer sur les données de J. Igarashi (Igarashi, 2003). Le Tableau 58 retranscrit fidèlement les informations qu'elle a recueillies. Il ressort que c'est à Combarelles I et Font-de-Gaume que se trouvent les effectifs de signes associés au bison les plus importants. D'un autre point de vue, il n'existe pas de type signe qui soit associé au bison dans les cinq cavités. Ainsi les tectiformes, les traits obliques ou les hachures qui sont les motifs les plus fréquents n'interviennent-ils avec le bison que dans deux ou trois dispositifs.

type de signe	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac
tectiforme		1		18	
quadrangulaire				1	
ramiforme		3			
circulaire	1			1	
angulaire en V renversé		4	1		
angulaire avec un axe médian		1		1	
éventail				1	
grille				2	
géométrique divers				1	1
traits croisés		5			
trait vertical		7			
trait horizontal		3			1
trait oblique		10	3		1
paire de traits verticaux	1	6			
paire de traits horizontaux		2		1	
paire de traits obliques		6			
faisceau de traits verticaux		3			
faisceau de traits obliques		1	1		
série de traits verticaux		3			
série de traits horizontaux		5			
série de traits obliques parallèles		7		1	3
hachures		10	1	1	
tiret					2
tracé curviligne		4			1
ponctuation				1	
ensemble inorganisé		2		6	
Total	2	83	6	35	9

Tableau 58 : Inventaire des signes associés au bison d'après Igarashi, 2003.

4.4.3.2 Les tectiformes

	Bernifal	Combarelles I	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Effectif des bisons	4	34	49	27	113
Effectifs des tectiformes	12	4	23	16	55
Nombre de bisons associés à un ou plusieurs tectiformes	1	11	25	2	39

Tableau 59 : Relations entre les figurations de bisons et les signes tectiformes.

Nous l'avons dit les tectiformes apparaissent encore au premier plan parmi les signes associés au bison. Néanmoins, excepté à Font-de-Gaume, le nombre de bisons en relation (même assez large) avec un tectiforme est faible (Tableau 59).

4.4.4 Répartition des bisons dans l'espace orné

Sans perdre de vue la diversité des espaces karstiques fréquentés par les artistes et les conséquences inévitables qu'elle a eu sur la répartition des motifs dans les grottes, il est possible, à la lumière de ce qui précède, de souligner quelques faits marquants.

A première vue, la domination, en terme d'effectif, des bisons à Font-de-Gaume se traduit par leur omniprésence dans le décor. Ceci mérite cependant quelques nuances puisque les bisons sont absents de la Galerie Prat comme de la partie profonde de la Galerie latérale. Le bison est également absent, depuis l'entrée jusqu'à l'antichambre du Rubicon alors que le mammoth est figuré dans cette partie de la grotte (un sujet), mais cela n'a sans doute pas grande signification puisqu'on sait que toute la galerie d'accès est dans un état de conservation insuffisante pour être étudiée de ce point de vue (Roussot, Aujoulat et Daubisse, 1983). Il est cependant difficile de faire un parallèle entre la place du bison à Font-de-Gaume et celle du mammoth à Rouffignac. On se souvient, en effet, que numériquement dominant, ce dernier apparaît aussi comme le thème le mieux réparti dans la cavité. A Font-de-Gaume, il semble que les bisons pour avoir la première place en terme d'effectif comme en terme de lisibilité n'en sont pas moins concentrés dans la Galerie principale alors qu'ils demeurent rares voire absents ailleurs.

Continuons la comparaison avec Rouffignac. Les bisons y sont bien moins nombreux que les mammoths mais constituent le second thème animalier du dispositif. Ils apparaissent à plusieurs reprises aux côtés du mammoth (Première frise, Grande Fosse) dans des compositions situées en dehors du cœur du dispositif pariétal (Galerie Breuil et Galerie du Grand Plafond) mais sont absents d'autres ensembles comme le Salon Rouge ou le Carrefour. Enfin, plus de la moitié d'entre eux est réunie en deux ensembles sur le Grand Plafond (12 sujets) et dans le Puits sous-jacent (5 sujets), alors que les autres apparaissent de façon isolée. Au total, il convient donc de noter, que mammoths exceptés, les bisons sont les animaux les mieux répartis dans la cavité, bien qu'ils n'interviennent pas systématiquement.

Sous cet angle, il n'y a guère de rapprochement possible avec Bernifal où le bison tient une place très marginale. Les quatre sujets certains appartiennent à quatre panneaux distincts. On peut seulement remarquer que le bison est absent de la partie profonde de la cavité et en

particulier des deux diverticules II.3 et II.5 qui recèlent plusieurs mammoths et deux anthropomorphes.

Au contraire, du point de vue de la répartition des bisons dans le dispositif pariétal, il est facile de trouver des points communs entre Rouffignac et Combarelles I. Des 34 bisons de Combarelles I, 19 se répartissent en deux ensembles seulement : sur la paroi gauche du secteur VIII (panneau de la biche, bison VIII G 81 90, Figure 11) et dans la zone profonde du secteur X (XD 213 à 215, XD 218, 219, XG 189, 191, 193, 193¹). Les autres figurations sont plus ou moins dispersées dans les secteurs qui abritent l'essentiel du décor (VI à X). On a donc à Combarelles I, comme à Rouffignac, une dichotomie entre, d'une part, deux groupes qui réunissent plus de la moitié des sujets, et d'autre part, une dissémination des autres figurations. On pourra cependant noter que les sujets dispersés sont à cinq reprises figurés par paires ; c'est là une différence avec les bisons de Rouffignac.

Le cas de Combarelles II est plus délicat ; les bisons, comme à Font-de-Gaume, apparaissent visuellement et numériquement dominants mais la modestie du dispositif pariétal incite à la prudence. Bien qu'absent de la paroi droite, le bison constitue ici une espèce de fil rouge qu'on retrouve avec le rhinocéros, au pied de la Cheminée (VG16), vu de face au côté d'un mammoth (VG21), dans un panneau plus complexe vers la fin du dispositif (VG27 et 29) et de façon évidente au centre du décor de la Cheminée (ChG3, 4, 5).

Parvenus à ce point de l'analyse, nous constatons que Rouffignac et Combarelles I présentent des similitudes dans la répartition des figurations de bisons alors que les autres sites apparaissent comme des entités originales. Bernifal se démarque par la rareté et la dispersion des figures de bison, Font-de-Gaume par leur nombre et une tendance au regroupement, qui ne tient pas seulement à l'exiguïté de la cavité ; Combarelles II, enfin, se présente comme un site intermédiaire, certes dominé par le bison, mais qu'il est difficile sur les seuls critères étudiés dans ce chapitre de comparer à Font-de-Gaume.

Là encore, l'analyse stylistique est susceptible de compléter, d'affiner, voire de nuancer des conclusions que l'étude du contexte permet seulement d'ébaucher.

4.5 Les bisons, analyse stylistique

Ce chapitre, présente une analyse descriptive réalisée à partir de la base de données des figurations de bisons. Successivement, nous étudierons, les différents critères pris en compte et nous chercherons les liens qui peuvent les unir. Certains permettent de mieux cerner les similitudes et les différences entre les sites de notre étude.

4.5.1 Degré de finition, latéralisation et figuration des pattes, de la queue et du sexe

La latéralisation des figurations de bisons est présentée dans le Tableau 60. Sur l'ensemble de notre corpus, les deux profils sont également figurés. L'analyse par site met cependant en lumière le net déséquilibre entre profils droits et gauches à Combarelles I puisque presque 2 bisons sur 3 y sont tournés à gauche alors que dans les autres sites, les différences ne sont pas significatives.

La lecture du Tableau 60 permet de détailler la latéralisation en fonction des sites mais aussi en fonction du degré de finition. Les bisons complets sont majoritairement tournés vers la gauche (45 contre 24) alors que les protomés offrent une orientation préférentielle à droite (9 contre 1). Les autres types de figures n'offrent pas de différence significative selon ce critère.

Après les informations relatives à la latéralisation des sujets, nous nous intéressons maintenant au degré de finition des œuvres. Le Tableau 60 permet déjà de noter la prépondérance des sujets complets (corps complet et au moins une patte) sur ceux qui ne le sont pas. Cette observation peut néanmoins être affinée. La situation n'est pas identique dans tous les sites, et les figurations partielles sont assez diverses. Du point de vue des segments figurés, lorsque les sujets sont partiels, on notera une forte prépondérance des figures « partielles avant » c'est-à-dire celles où la tête est représentée, sur les figurations de dos ou d'arrière-trains (« partielles arrière ») (Tableau 61). Un site fait cependant exception, c'est Combarelles I où les arrière-trains sont plus nombreux que les têtes et les avant-trains isolés. Un autre point doit être noté bien qu'il ait déjà été signalé (voir P. Paillet, 1999) : c'est la rareté des bisons complets à Rouffignac. Alors qu'ils sont partout plus nombreux que les sujets partiels, ils ne sont que sept parmi les 27 bisons rouffignacois.

		Complet	Arrière-train	Dos	Avant-train	Protomé	Tête	Total
Bernifal	Droit			1				1
	Gauche	2					1	3
	Total	2		1			1	4
Combarelles I	Droit	3	5			1	3	12
	Gauche	17	2	1	1		1	22
	Total	20	7	1	1	1	4	34
Combarelles II	Droit	4			1			5
	Gauche		1			1		2
	Total	4	1		1	1		7
Font-de-Gaume	Droit	15	2		1	5	2	25
	Gauche	21			1		2	24
	Total	36	2		2	5	4	49
Rouffignac	Droit	2		2	4	3	4	15
	Gauche	5			3		4	12
	Total	7		2	7	3	8	27
Global	Droit	24	7	3	6	9	9	58
	%	19,8	5,8	2,5	5,0	7,4	7,4	47,9
	Gauche	45	3	1	5	1	8	63
	%	37,2	2,5	0,8	4,1	0,8	6,6	52,1
	Total	69	10	4	11	10	17	121
	%	57,0	8,3	3,3	9,1	8,3	14,0	100,0

Tableau 60 : Latéralisation des bisons en fonction des sites et du degré de finition.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Complet	2	20	4	36	7	69
Partiel	2	14	3	13	20	52
partiel avant	1	6	2	11	18	38
Avant-train		1	1	2	7	11
Protomé		1	1	5	3	10
Tête	1	4		4	8	17
partiel arrière	1	8	1	2	2	14
Dos	1	1			2	4
Arrière-train		7	1	2		10
Total	4	34	7	49	27	121

Tableau 61 : Degré de finition des bisons en fonction des sites.

La rareté des bisons complets à Rouffignac transparait également dans l'étude de la figuration des pattes (Tableau 62). En effet, presque la moitié des sujets ne portant aucune patte se trouve dans cette cavité où un seul bison a quatre membres figurés (116). Au contraire, 19 des 24 bisons à posséder tous leurs appuis appartiennent à Font-de-Gaume.

Le tableau de répartition entre pattes avant et pattes arrière (Tableau 63) permet de noter que les membres postérieurs sont un peu plus souvent présents que les antérieurs. Il faut relier cette observation aux résultats précédents sur la prépondérance des sujets complets et l'équilibre entre arrière-trains et avant-trains ; en effet, ces résultats impliquent que pour les sujets complets, les membres postérieurs sont plus fréquents que les antérieurs. Le Tableau 64 confirme cette déduction : un seul bison complet est totalement dépourvu de membres postérieurs quand 15 dotés de membres postérieurs ne présentent pas d'antérieurs. On peut vraisemblablement expliquer ce déséquilibre par l'importance donnée par les artistes à l'avant du corps des bisons. La massivité de la tête, de l'encolure, et du garrot, le développement souvent exagéré de la barbe, des fanons et du chignon tendent à réduire voire à faire disparaître les pattes antérieures.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
0	2	6	1	9	13	31
1	1	6	2	6	5	20
2		8	3	10	6	27
3		11	1	5	2	19
4	1	3		19	1	24
Total	4	34	7	49	27	121

Tableau 62 : Nombre de pattes figurées sur les bisons des sites étudiés.

		Pattes postérieures			Total
		0	1	2	
Pattes antérieures	0	31	13	12	56
	1	7	10	14	31
	2	5	5	24	34
Total		43	28	50	121

Tableau 63 : Figuration des pattes des bisons de l'étude.

		nombre de membres postérieurs			Total
		0	1	2	
nombre de membres antérieurs	0		8	7	15
	1	1	10	14	25
	2		5	24	29
Total		1	23	45	69

Tableau 64 : Figuration des pattes des bisons complets.

La traitement des extrémités des membres peut se résumer en deux cas distincts (Tableau 65). Dans la majorité des cas le membre n'est pas fermé et l'extrémité n'est donc pas figurée. Plus rarement le sabot est figuré ; il est assez réaliste bien que le degré de finition et/ou de précision soit variable (deux ongles individualisés ou non, ergots figurés ou pas...). On peut également noter que les extrémités sont nettement plus figurées lorsque les deux pattes d'une paire sont présentes. Pour les antérieures, sur 31 cas où une seule patte est figurée, le sabot n'est mentionné que 2 fois et sur les postérieures, il n'est jamais représenté si les deux pattes ne sont pas figurées. Au contraire, si les deux pattes sont figurées, les sabots le sont aussi dans deux tiers des cas pour les antérieures et dans 40 % des occurrences pour les postérieures. Toutefois, une dichotomie nette apparaît pour ce critère entre Font-de-Gaume et les autres sites. C'est en effet dans cette grotte que ce rencontre l'immense majorité des sabots figurés. Des 43 paires de membres où ils sont figurés, 39 se trouvent sur des bisons de Font-de-Gaume, 2 à Combarelles I (sur le même sujet, VID51, Figure 118) et 2 à Rouffignac (pour des antérieures bison 101, [Figure 119]et 130, [Figure 105]).



Figure 118 : Combarelles I, bison VID 51. longueur du sujet : 1,15 m (d'après Barrière, 1997)

		Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
1 patte antérieure	Patte ouverte		11	3	5	10	29
	Sabot pertinent				2		2
2 pattes antérieures	Patte ouverte	1	5	1	2	2	11
	Sabot pertinent		1		19	2	22
1 patte postérieure	Patte ouverte	1	10	4	9	4	28
2 pattes postérieures	Patte ouverte	1	15	1	9	2	28
	Sabot pertinent		1		18		19

Tableau 65 : Figuration de l'extrémité de pattes des bisons.

La figuration de la queue est relativement fréquente puisqu'on la trouve dans un peu plus de la moitié des cas (Tableau 66). Mais cette proportion est en réalité plus importante, si on ne considère que les représentations complètes et les « partielles arrières » qui sont les seules sur lesquelles la queue peut être figurée. Celle-ci est visible pour 67 des 83 figurations concernées. Lorsqu'elle est représentée, elle est majoritairement tombante assez près de la fesse, plus rarement tendue, oblique vers l'arrière (par exemple, Rouffignac, 134, Figure 105) ou redressée (par exemple des bisons de Combarelles I, Figure 11). Pour ce critère, on ne constate pas de différence entre les sites. Le croisement des données sur la figuration de la queue avec celles sur la figuration des pattes arrières (Tableau 67) met en lumière que la queue n'est presque jamais représentée si les pattes ne le sont pas.

La représentation du sexe, est assez rare puisqu'il n'est indiqué que dans 31 cas. Cependant, si on limite l'étude aux figures complètes et aux arrière-trains puisque ce sont les seules susceptibles de présenter un sexe, la proportion devient plus importante. (Tableau 68). Un cas particulier doit être signalé : c'est celui du bison 101 de Rouffignac. Ce sujet est figuré sans arrière-train et a donc été comptabilisé dans le groupe des avant-trains ; en réalité, le corps est représenté jusqu'à l'abdomen et le fourreau sexuel est figuré (Figure 119). Ce sujet n'apparaît pas dans le décompte du Tableau 68.

Il semble par ailleurs que l'indication du sexe soit corrélée à celle de la queue puisqu'il n'apparaît que 4 fois sans que la queue soit représentée (Tableau 69). En revanche, nous n'avons observé aucune corrélation avec la position de la queue, la figuration du chignon ou

encore de la barbe. Or ces éléments de la morphologie des bisons participent de la massivité de l'avant-train qui passe en général comme un caractère sexuel secondaire des bovins.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Non figurée	2	9	2	20	21	54
Figurée	2	25	5	29	6	67
Tombante près de la fesse	1	12	1	22	2	38
Tendue, oblique vers l'arrière	1	6	2	5	3	17
Redressée		7	2	2	1	12
Total	4	34	7	49	27	121

Tableau 66 : Figuration de la queue des bisons.

	patte non figurée	1 ou 2 pattes figurées	Total
Queue non figurée	42	12	54
Queue figurée	1	66	67
Total	43	78	121

Tableau 67 : Figuration de la queue en fonction de celle des pattes arrière.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Sexe non figuré	2	16	5	23	3	49
Sexe figuré		11		15	4	30
Total	2	27	5	38	7	79

Tableau 68 : Figuration du sexe des bisons parmi les bisons complets et les arrière-trains.

	sexe non figuré	sexe figuré	Total
Queue non figurée	50	4	54
Queue figurée	40	27	67
Basse, oblique vers l'arrière	11	6	17
Redressée	8	4	12
Tombante près de la fesse	21	17	38
Total	90	31	121

Tableau 69 : Figuration du sexe en fonction de la figuration de la queue.

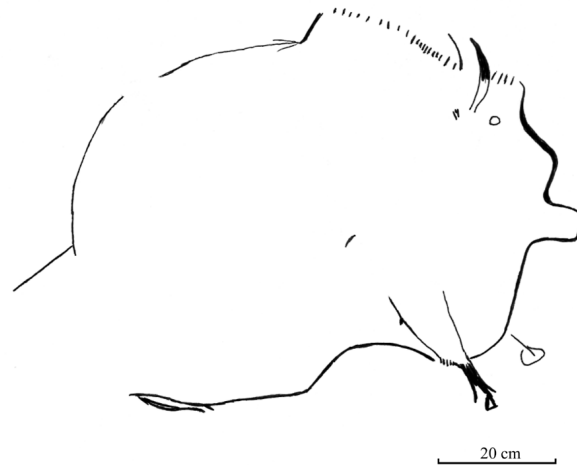


Figure 119 : Rouffignac, bison 101.

4.5.2 La figuration de la tête

La tête des bisons offre plusieurs éléments anatomiques faciles à distinguer et à étudier au travers de notre base de données. Parmi eux, l'œil est l'un des plus évidents. Il est figuré sur plus de la moitié des sujets (Tableau 70) et le plus souvent, il est rond sans sourcil. Néanmoins, des différences existent entre les sites. Combarelles I se distingue pour être la cavité où l'œil est le moins figuré : il n'apparaît que dans un tiers des cas environ. Au contraire, il est très présent à Rouffignac puisqu'il concerne 22 des 27 sujets étudiés pour ce site. Par ailleurs, c'est à Rouffignac que l'œil triangulaire est le plus fréquent, mais cette particularité se retrouve dans une certaine mesure à Combarelles II.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Œil non figuré	3	22	2	22	5	54
Œil figuré	1	12	5	27	22	67
Naturel					1	1
Anguleux		2	2	2	8	14
Anguleux avec sourcil		1		1		2
Rond	1	8	3	21	10	43
Rond avec sourcil		1		3	3	7
Total	4	34	7	49	27	121

Tableau 70 : Figuration de l'œil des bisons.

Les cornes ont également fait l'objet de traitements variés. Par leur nombre, on peut distinguer trois cas : aucune corne, une seule ou deux cornes (Tableau 71). Dans la majorité des cas, au moins une corne est figurée (82 %). Quand il n'y en a pas, c'est en général que la figure se limite à l'arrière-train (12 cas), qu'il s'agit d'un jeune (Combarelles I, VIIIIG 98, Figure 124), ou que la conservation du motif est partielle.

La ou les cornes sont presque toujours figurées en contre-courbe mais elles peuvent aussi bien être représentées par un seul trait que par deux lignes convergentes vers la pointe (Tableau 72). Selon ce critère, les cornes en double trait l'emportent légèrement sur l'ensemble. En réalité, elles sont dominantes à Font-de-Gaume et Combarelles alors que ce sont les cornes en traits simples qui sont les plus nombreuses à Rouffignac.

Lorsque les deux cornes sont figurées, l'étude de la perspective conduit à identifier quatre possibilités (Tableau 73). Dans certains cas, elles naissent sur le même profil de l'animal, il n'y a donc pas de perspective. Un autre cas, peu fréquent, est la figuration des deux cornes en vue de face, mais le plus souvent elles apparaissent dans une perspective plus correcte qui traduit une vue en trois-quarts correcte, depuis l'avant de l'animal ou depuis l'arrière. Sur ce critère, on retrouve le même clivage que pour la façon de tracer les cornes avec une ou deux lignes. D'un côté, à Font-de-Gaume et Combarelles, les cornes sont vues en trois-quarts avant alors qu'à Rouffignac elles sont vues en trois-quarts arrière.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
0	3	10	2	5	1	21
1	1	14	3	20	9	47
2		10	2	24	17	53
Total	4	34	7	49	27	121

Tableau 71 : Nombre de cornes de bisons figurées.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
1 trait	1	7	2	18	17	45
double trait		17	3	26	9	55
Total	1	24	5	44	26	100

Tableau 72 : Le traitement des cornes des bisons.

	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Corne du second plan en arrière	1		3	12	16
Corne du second plan en avant	9		18	4	31
Les 2 cornes en vue frontale		2	1		3
Pas de perspective			2	1	3
Total	10	2	24	17	53

Tableau 73 : Traitement de la perspective lorsque les deux cornes sont figurées.

La partie supérieure de la tête et l'amorce du dos des bisons sont marquées par deux volumes plus ou moins développés que sont le chignon et la bosse (garrot). Sur les figurations de notre corpus, ces deux aspects de l'allure des animaux sont plus ou moins distingués l'un de l'autre mais le chignon est sans conteste beaucoup plus varié que le garrot. Nous avons donc essayé de mettre au point une typologie de la représentation de cet ornement pileux. Pour tenir compte d'une réelle variété de traitement, sans nous perdre dans une typologie trop complexe, nous avons défini quatre types. Le premier est celui des chignons hauts ou très hauts dont l'archétype est le bison 43 de Font-de-Gaume (Figure 120). Le chignon, placé très en avant sur la tête, est étiré verticalement et dépasse largement le garrot. Ensuite, d'autres sujets offrent un chignon assez haut mais plus allongé vers l'arrière qui donne un profil moins vertical à la tête des bisons. En hauteur, il ne dépasse pas ou peu le garrot ; nous les qualifierons de chignons moyens (Figure 121). Une troisième morphologie dont l'archétype pourrait être le bison 68 de Rouffignac (Figure 122) est caractérisée par un chignon bas, étiré vers l'arrière et qui s'achève par un décrochement net en angle droit. Le chignon peut alors

être distinct de la ligne dorsale sur laquelle il apparaît plaqué. Un quatrième type, peu représenté dans notre corpus, se caractérise par un chignon peu marqué, parfois seulement souligné par une série de hachures qui dessinent une sorte de crinière. Le bison du Passage de Bernifal en donne un bon exemple (Figure 45).

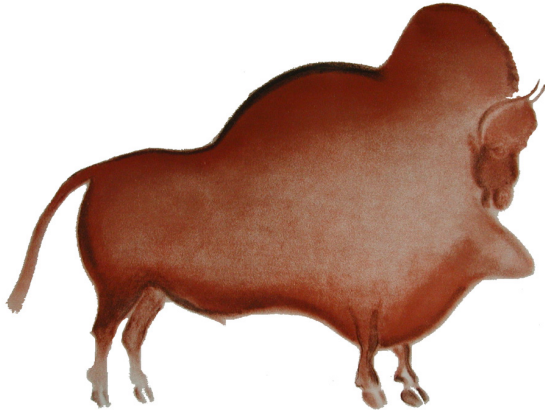


Figure 120 : à gauche. Font-de-Gaume, bison 43 sur la paroi droite de la galerie principale. Longueur du sujet : 1,50 m. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)

Figure 121 : à droite. Font-de-Gaume, bison 17 sur la paroi gauche de la galerie principale. Longueur du sujet : 1,20 m. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)



Figure 122 : à gauche. Rouffignac, bison 68 sur le Grand Plafond. Hauteur de la tête : 30 cm

Figure 123 : à droite. Font-de-Gaume, bison 19 sur la paroi gauche de la Galerie principale. Longueur du sujet : 1,05 m. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)

Naturellement, le chignon est très fréquemment figuré ; s'il manque, c'est que la figuration est partielle et limitée à la partie postérieure ou inférieure (voir par exemple le 130 à Rouffignac, Figure 105). Les quatre morphologies que nous avons décrites se retrouvent en proportions assez voisines mais, en fonction des sites, des tendances se dessinent (Tableau 74). Les

chignons hauts et moyens dominant à Font-de-Gaume alors que les bas rectangles sont prépondérants à Rouffignac. Aux Combarelles, le chignon est plus souvent mal dégagé. On notera cependant que 5 sujets offrent des chignons hauts et que 4 d'entre eux appartiennent aux panneaux des petits bisons du secteur VIII. Une autre remarque nous semble importante. Il semble en effet que la technique mise en œuvre n'influence pas vraiment la forme affectée par le chignon. Le bison 19 de Font-de-Gaume (Figure 123) est en effet assez comparable au 68 de Rouffignac (Figure 122) alors que l'un est peint en aplat et gravé quand l'autre est seulement dessiné en noir.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Non figuré	2	12	2	5	5	26
Figuré	2	22	5	44	22	95
Haut		5		13	7	25
Moyen		4		23	3	30
Bas rectangle		4	2	5	11	22
Mal dégagé	2	9	3	3	1	18
Total	4	34	7	49	27	121

Tableau 74 : Figuration du chignon des bisons.

Comme il est fréquent de confondre le chignon et la bosse du garrot, il est facile de ne pas distinguer la barbe des fanons. Selon Cl. Barrière, (Barrière 1993b), la barbe orne le menton du bison alors que les fanons pendent du poitrail de l'animal. Dans les œuvres paléolithiques, ces deux ornements pileux ne sont pas toujours distingués et dans notre corpus, la barbe est beaucoup mieux individualisée que le fanon. Elle orne donc fréquemment la partie inférieure de la tête des bisons mais sa figuration offre une certaine diversité (Tableau 75). Il est d'abord des cas où la barbe n'est pas observable soit pour des raisons de conservation soit parce que la figuration est partielle et qu'elle n'apparaît pas (ligne « non figurée »). Il existe d'autres cas où la barbe n'est pas explicitement indiquée alors qu'elle aurait pu l'être. Dans ce cas, le cou et le dessous de la tête forment une ligne régulière ou parfois légèrement renflée mais sans que le pelage ne soit évoqué. Cela se rencontre surtout aux Combarelles (ligne « mal dégagée »). Une autre morphologie, elle aussi peu fréquente, présente une barbe peu-être plus réaliste, massive, et se poursuivant par la figuration des fanons (ligne « massive, non

distinguée des fanons »). Cependant pour les bisons de notre étude, la barbe est le plus souvent étroite, triangulaire ou carrée, tombante, oblique ou très projetée vers l'avant.

Bernifal se démarque des autres sites par le faible taux de figuration de la barbe, mais l'indigence de l'effectif et la dimension fragmentaire de plusieurs sujets interdisent toute conclusion.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Non figurée	3	17	2	11	9	42
Figurée	1	17	5	38	18	79
Mal dégagée		6	3		1	10
Massive, non distinguée des fanons	1	2	1	1	2	7
Carrée		4		15	12	31
Tombante		4		8	4	16
Oblique vers l'avant					5	5
Très projetée en avant				7	3	10
Pointue		5	1	22	3	31
Tombante		1		11	1	13
Oblique vers l'avant		2		3		5
Très projetée en avant		2	1	8	2	13
Total	4	34	7	49	27	121

Tableau 75 : Figuration de la barbe des bisons.

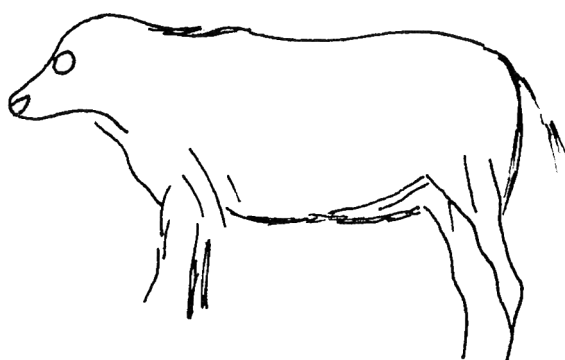


Figure 124 : Combarelles I, veau de bison ? VIIIIG98. (d'après Cl. Barrière, 1997).

On remarquera par ailleurs que Combarelles I offre également un faible taux de barbe (50 %) mais il faut rapprocher ce résultat du plus grand nombre de figures limitées à la moitié postérieure, pour lesquelles, la barbe ne peut pas être mentionnée. En outre, une figuration retenue comme veau (de bison ?, VIIIIG98, Figure 124) ne présente pas de barbe. Lorsqu'elle

est figurée, la barbe est plus souvent massive ou mal dégagée à Combarelles I que dans les autres sites. Parmi les 9 exemples de barbe carré ou triangulaire, 6 se rapportent à des bisons des deux panneaux de petits bisons (secteur VIII, paroi gauche et partie profonde du secteur X). Pour Combarelles II, la barbe est plus souvent évoquée mais elle apparaît également souvent massive ou mal dégagée. Quant à Font-de-Gaume et Rouffignac, les barbes étroites y dominant largement, carrées ou triangulaires. Pour Font-de-Gaume, elle sont aussi bien projetées vers l'avant que tombantes alors qu'à Rouffignac, les barbes tombantes sont plus rares.

4.5.3 Conclusions sur l'analyse stylistique des bisons

Au terme de cette analyse et en reprenant les premières données issues du chapitre sur le contexte, quelques constats se doivent d'être faits.

De prime abord, il faut souligner la relative homogénéité du corpus. Toutefois, comme nous l'avons noté pour les mammouths, quelques nuances apparaissent au travers d'une analyse détaillée des représentations. Plus que les mammouths, les bisons sont d'abord marqués par une dichotomie technique : le recours aux aplats à Font-de-Gaume démarque *a priori* les bisons peints de tous ceux traités en art au trait (peinture linéaire, dessin ou gravure). Cette césure est manifeste du point de vue du rendu visuel des figurations mais notre base de données montre qu'elle a finalement peu d'impact sur le style. Cela est dû probablement au fait que pour la plupart des bisons peints, les détails sont gravés (œil, sabots...). Par ailleurs, pour le traitement du chignon, nous avons montré que la technique n'avait pas d'influence majeure sur la forme de l'ornement pileux.

D'autre part, les différents critères que nous avons étudiés montre que la diversité à l'intérieur d'un site n'est pas moins importante que pour l'ensemble du corpus (sur cinq dispositifs). Dans la majorité des cas, les différentes valeurs d'un même critère se retrouvent dans tous les dispositifs et jamais une valeur n'apparaît que dans un seul site. On peut observer des tendances, parfois très nettes (la forte proportion de bisons limités à l'avant-train à Rouffignac, la plus grande précision des sabots à Font-de-Gaume...) mais il n'y a pas d'exclusivité.

A Combarelles I, plusieurs auteurs ont isolé deux groupes de « petits bisons intrusifs » ; nous les avons déjà évoqués (voir 2.1.4.3, Aperçu sur l'organisation des motifs pariétaux, p. 56). Ces sujets se démarquent du reste du bestiaire de la cavité par leur regroupement et leur petite

taille. Par ailleurs, l'un de ces deux groupes a été étudié dans le cadre de la constitution de notre référentiel sur le bison (voir 4.1.2.2, Les petits bisons des Combarelles I (VIIIIG 81 à 90), p. 193). Les sujets de ces deux groupes partagent certains traits stylistiques. Tous les bisons des Combarelles à présenter une queue redressée appartiennent à ces deux ensembles. Par ailleurs, tous ont des pattes ouvertes alors que, ailleurs dans la cavité, on rencontre des sabots figurés. Néanmoins, pour d'autres critères comme le chignon ou la barbe, ces sujets ne se distinguent guère des autres dans le dispositif pariétal. Par conséquent, il est difficile d'affirmer leur caractère original et intrusif ; d'autant plus que les superpositions entre les figures montrent qu'ils ont été faits avant la biche et les rennes. Autant, les mammoth de Combarelles I, nous ont semblé appartenir à deux groupes assez distincts, autant, il nous est difficile d'affirmer qu'il en est de même pour les bisons.

Un des critères qui distingue bien Rouffignac de Font-de-Gaume et Combarelles I est la perspective dans la représentation des cornes. A Rouffignac, elles sont plutôt vues en trois-quarts avant alors que dans les deux autres sites, les trois-quarts arrière prévalent. Paradoxalement, ce critère ne nous a pas paru déterminant lors de la mise en place de notre référentiel archéologique.

Enfin si les bisons de Combarelles II forment un ensemble cohérent et assez distinct de ceux des autres dispositifs (barbe, chignon et garrot peu marqué), ceux de Bernifal sont trop peu nombreux, et en général, trop mal conservés pour être valablement pris en compte. Le seul sujet à peu près complet et le « Bison de la découverte », dans le passage (36). Il est finalement plus proche de ceux de Combarelles II que des figurations des autres sites.

4.6 Les chevaux, analyse du contexte des figurations

Avec les représentations de mammouths et de bisons, les figurations de chevaux sont les plus nombreuses dans les sites de notre étude. Avec 202 équidés recensés, ils sont presque aussi nombreux que les mammouths et nettement plus abondants que les bisons (respectivement 237 et 121 figurations retenues pour l'étude par thème). Si Rouffignac est la grotte des mammouths, si Font-de-Gaume est celle des bisons, c'est bien sûr Combarelles I qui réunit le plus grand nombre de chevaux. Avec 135 sujets identifiés, ce dispositif recèle environ les deux tiers des représentations équinnes de notre étude (Tableau 76). Les autres sites se partagent le tiers restant de façon contrastée. A Font-de-Gaume, les chevaux sont, somme toute, assez nombreux alors qu'il sont plus rares à Rouffignac. A Bernifal et Combarelles II, leur nombre est limité mais ils constituent néanmoins le deuxième thème animalier de ces ensembles.

Signalons que pour Font-de-Gaume, notre travail est presque exclusivement basée sur les données publiées ; en effet, pour diverses raisons, lorsque nous sommes allés sur place, nous avons peu travaillé sur les représentations d'équidés. De ce fait, nous avons gardé dans la base de données, toutes les figurations décrites par H. Breuil (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910), ce qui en augmente sans doute le nombre par rapport aux bisons étudiés dans les chapitres précédents puisque des 80 recensés, une cinquantaine seulement a été étudiée dans l'analyse stylistique.

	effectif	%
Bernifal	6	3,0
Combarelles I	135	66,8
Combarelles II	6	3,0
Font-de-Gaume	39	19,3
Rouffignac	16	7,9
Total	202	100,0

Tableau 76 : Répartition des chevaux entre les différents sites de l'étude.

4.6.1 Les groupes de chevaux

La lecture du Tableau 77 fait apparaître que la taille des groupes de chevaux est plus ou moins proportionnelle à celle de l'effectif. Pour des raisons d'abondance des chevaux et de

morphologie de la cavité, c'est à Combarelles I que la tendance au regroupement est la plus forte. A l'opposé, à Bernifal, les chevaux sont peu nombreux et disséminés sur plusieurs panneaux. Ils sont pourtant tous réunis dans le même secteur de la grotte : le Passage et la première alcôve de la salle II. Le cas de Combarelles II est tout à fait similaire.

D'une certaine manière, la répartition des chevaux à Font-de-Gaume est parallèle à celle de Combarelles I mais dans des proportions plus restreintes. Il n'y a pas de figures isolées, mais la morphologie de la cavité l'explique largement, et la plupart des figures sont rassemblées en groupes de 3 à 5 sujets. Compte tenu de l'effectif, il n'est pas étonnant que les grands groupes (une dizaine de sujets) soient absents. Rouffignac se distingue des autres sites par la coexistence de deux ensembles : le grand Plafond réunit douze des seize chevaux du corpus tandis que les quatre restants sont isolés dans d'autres secteurs.

		Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	nombre total de groupes	nombre total de sujets
Nombre de chevaux par panneau	Effectif	6	135	6	39	16		202
	1	4	8	2	2	4	20	20
	2	1	4	2	2		9	18
	3		2		1		3	9
	4		2		2		4	16
	5		2		3		5	25
	7		1		1		2	14
	9		1				1	9
	>9		4			1	5	91
nombre total de groupes		5	24	4	11	5	49	
taille moyenne des groupes		1,2	5,6	1,5	3,5	3,2	4,1	

Tableau 77 : Répartition des chevaux : isolement et regroupement.

4.6.2 Associations des chevaux avec les autres thèmes animaliers

Globalement, c'est avec les bisons et les mammouths que les chevaux entretiennent le plus de relation. En effet, les liaisons avec ces deux thèmes représentent respectivement 25,3 % et 23,7 % du total des associations entre le cheval et les autres thèmes animaliers (Tableau 78). Toujours à l'échelle de l'ensemble du corpus, les deux autres thèmes qui participent le plus aux liaisons avec le cheval sont les humains (10, 1%) et les rennes (8,9 %). Cependant, pour

ces lignes, l'étude détaillée par site montre que le résultat final est d'abord l'expression de la situation de Combarelles I. En effet, compte tenu de l'omniprésence des chevaux, de la diversité thématique et de la complexité du dispositif pariétal, Combarelles I influence de façon décisive l'analyse globale. Une information peut encore être retirée de l'analyse d'ensemble : la rareté des chevaux isolés des autres thèmes animaliers (3,4 %) et l'absence de différence marquante entre les sites suivant ce critère.

L'analyse par site montre que le bison est l'animal le plus souvent associé au cheval à Font-de-Gaume, Combarelles II et Bernifal. Au contraire, c'est le mammouth qu'on retrouve le plus souvent au côté du cheval, à Rouffignac et Combarelles I. Cependant, ces résultats ne sont pas significatifs compte tenu des faibles écarts observés. Il est sans doute plus pertinent de s'arrêter sur les thèmes qui participent un peu moins aux liaisons avec le cheval mais pour lesquels les clivages d'un site à l'autre sont plus nets.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total	
effectif	6	135	6	39	16	202	%
biche		4				4	0,8
bison	3	84	3	24	14	128	25,3
bos		12		5		17	3,4
bouquetin		26			12	38	7,5
cervidé	1	5	3			9	1,8
félin		33		7		40	7,9
humain		45		5	1	51	10,1
loup				3		3	0,6
mammouth	1	88	1	15	15	120	23,7
ours		10			1	11	2,2
renne	1	31		13		45	8,9
rhinocéros		4			14	18	3,6
vulve		5				5	1,0
néant	2	12	1	1	1	17	3,4
Total	8	359	8	73	58	506	100,0

Tableau 78 : Association des chevaux avec les autres thèmes. Les chiffres sont le nombre de chevaux associés à un thème. Un même cheval peut être associé à plusieurs thèmes et apparaît alors plusieurs fois dans le décompte.

A ce titre, on ne peut pas aller très loin dans l'analyse pour Bernifal et Combarelles II. Nous retiendrons seulement que c'est avec les cervidés (renne ou cervidé non spécifié) que se font les liaisons qui ne mettent pas en jeu les bisons ou les mammouths. A Rouffignac, C'est le

rôle du rhinocéros qui retient l'attention, d'autant plus qu'en dehors du Grand Plafond, il intervient deux fois au côté du cheval. Ce n'est pas le cas du bouquetin, qui n'apparaît que sur le Grand Plafond. A Font-de-Gaume, il faut souligner la place du renne qui est associé au cheval, aussi bien sur la paroi gauche de la première partie de la Galerie principale que sur la gauche de la Galerie latérale, à droite du loup. Le rôle, plus discret, joué par le félin tient à sa position dans le diverticule final : il est gravé face à un petit groupe de chevaux. L'abbé Breuil avait même vu dans cette composition une véritable scène figurant « *un Lion chassant une bande de chevaux* » (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910 : 128).

Le site le plus riche de ce point de vue reste Combarelles I. Si les bisons et les mammoths interviennent dans pratiquement la moitié des liaisons, d'autres thèmes participent à un moindre degré aux relations avec le cheval. C'est d'abord le cas des humains. On sait que les anthropomorphes ont une place exceptionnelle à Combarelles I, leur lien avec les chevaux le confirme et démarque cette cavité des autres sites de l'étude. En revanche, comme à Font-de-Gaume, les félins et les rennes occupent une place significative. Comme à Rouffignac, le bouquetin intervient également alors que le rhinocéros n'apparaît que très marginalement, ce qui ne peut surprendre compte tenu de sa discrétion dans l'inventaire (1 seul sujet).

Au total, nous retiendrons le rôle joué par les bisons et les mammoths dans les cinq dispositifs étudiés. De même, la place des rennes (ou cervidé non spécifié), partout sauf à Rouffignac, des humains et des félins, à Combarelles I, des rhinocéros à Rouffignac apparaissent comme des éléments significatifs.

4.6.3 Les chevaux et les signes

Nous suivrons ici la même démarche que pour les mammoths et les bisons. Le travail récent de J. Igarashi (Igarashi, 2003) nous a dissuadés de nous lancer dans des décomptes plus ou moins identiques aux siens. Nous retranscrivons donc, ces données avant d'en faire quelques commentaires et de nous arrêter sur les signes tectiformes.

4.6.3.1 Les données de J. Igarashi

Les données issues de la thèse de J. Igarashi sont présentées dans le Tableau 79. A sa lecture, la première observation que l'on peut faire est le déséquilibre entre Combarelles I et les autres sites. En effet, non seulement c'est à Combarelles I que les signes sont les plus nombreux, mais c'est également dans ce site qu'ils sont les plus variés.

type de signe	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac
tectiforme				1	
ramiforme		16			
circulaire	1	3		2	
fuseau		2			
triangulaire		3			
angulaire en V		11			
angulaire en V renversé		21	4		
angulaire avec un axe médian		1	1		
éventail		2			
grille		1			
traits croisés		27		2	
trait vertical	2	20		1	
trait horizontal	1	33	1		
trait oblique		39	3		
paire de traits verticaux		16			
paire de traits horizontaux		8	1		
paire de traits obliques		17	1		1
faisceau de traits verticaux		5			
faisceau de traits horizontaux		6	1		
faisceau de traits obliques		9			
série de traits verticaux	1	15			1
série de traits horizontaux		4	2		
série de traits obliques parallèles		17	1		
hachures		45			
tiret		7			
tracé curviligne		33			
ensemble inorganisé		13	1		
Total	5	374	16	6	2

Tableau 79 : Inventaire des signes associés au cheval d'après Igarashi, 2003.

Toute proportion gardée, les signes associés aux chevaux sont également assez nombreux à Combarelles II alors qu'ils sont rares voire exceptionnels à Font-de-Gaume et Rouffignac. Devant un déséquilibre aussi marqué, l'analyse typologique des signes par comparaison d'un site à l'autre est vaine. On peut, à ce stade, revenir aux relations entre mammoths et signes (Tableau 38) et rappeler que pour les mammoths, les signes les plus nombreux se trouvaient à Rouffignac. Bien sûr, il y a dans ce constat, une part évidente jouée par la taille des effectifs. Une autre remarque doit néanmoins être faite. L'essentiel des chevaux de Rouffignac se trouve sur le Grand Plafond dont nous avons déjà souligné que c'était un ensemble

étrangement pauvre en motif non figuratif. Par conséquent les chevaux de Rouffignac ne peuvent être associés à des signes. Il en va de même des bisons.

4.6.3.2 Les tectiformes

Dans son décompte, J. Igarashi (Igarashi, 2003) ne retient de relation entre chevaux et signes tectiformes que dans la grotte de Font-de-Gaume. Pour notre part, avec une acception plus large de la notion de panneau et donc d'associations, nous obtenons des résultats un peu différents (Tableau 80). Un cheval se trouve associé à des tectiformes à Bernifal sur la paroi droite du Passage. Cependant, cette liaison est assez lointaine dans la mesure où ce panneau est divisé en plusieurs parties par des reliefs naturels. Le cheval se trouve dans une zone périphérique et n'est pas directement associé aux signes tectiformes. Toutefois, dans la même grotte, il faut noter que sur la paroi gauche, c'est un asinien qui se trouve à proximité de deux tectiformes. A Font-de-Gaume, si les chevaux apparaissent souvent associés aux tectiformes, c'est par la participation des uns et des autres aux compositions complexes de la paroi gauche de la galerie principale (1^{ère} partie) et de la Salle des petits bisons. A Rouffignac, le seul cheval (203) associé à deux tectiformes est celui du panneau du Patriarche et cette association est assez lointaine.

Le plus surprenant dans ce tableau est l'absence de relation directe entre chevaux et tectiformes à Combarelles I où les chevaux sont omniprésents.

	Bernifal	Combarelles I	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Effectif des chevaux	6	135	39	16	196
Effectifs des tectiformes	12	4	23	16	55
Nombre de chevaux associés à un ou plusieurs tectiformes	1		15	1	17

Tableau 80 : Chevaux en relation avec des signes tectiformes.

4.6.4 Répartition des chevaux dans l'espace orné

Il s'agit ici de faire une synthèse des informations que viennent de fournir les analyses contextuelles des chevaux les uns par rapport aux autres, et des chevaux vis-à-vis du reste du décor. En terme d'inventaire, le cheval est le premier thème à Combarelles I, le second, à Font-de-Gaume, Combarelles II et Bernifal, enfin, le troisième à Rouffignac. Pourtant, excepté à Combarelles I, les chevaux sont assez discrets dans les dispositifs pariétaux de notre étude. A Bernifal, ils sont, à la fois, regroupés dans un seul secteur de la cavité, le Passage et l'entrée de la Salle II, et néanmoins assez isolés les uns des autres. En outre, ils sont situés à la périphérie des ensembles, dans des secteurs où leur lecture est délicate. C'est particulièrement vrai du 34 et du 52.

A Rouffignac, leur répartition est également très contrastée : Les chevaux sont très présents sur le Grand Plafond, mais rares ailleurs. Excepté le 260, aucun n'est situé en dehors de la zone de forte densité des œuvres (Plassard F et J., 2000). En fait, ils suivent ici le même schéma que les bisons, mais en l'exagérant encore : largement groupés sur le Grand Plafond mais très discrets ailleurs.

A Font-de-Gaume, ils sont finalement très bien répartis dans tout l'espace orné. Les chevaux apparaissent avec les mammoths dans la Galerie Prat, on les trouve avec les bisons et les rennes dans la Galerie latérale et ils apparaissent à côté du félin dans le Diverticule final. Enfin, ils font partie des ensembles complexes de la Galerie principale et de la Salle des petits bisons.

De même à Combarelles II, ils sont distribués entre les deux parois de la galerie et la cheminée et interviennent donc dans tous les secteurs ornés.

Au total, la répartition des chevaux fait apparaître deux groupes de sites : d'une part, Rouffignac et Bernifal où les équidés sont rares et mal répartis dans le dispositif pariétal, et d'autre part, les Combarelles, et Font-de-Gaume où ils sont beaucoup plus présents, ne manquant que dans de rares zones ornées. Cette tendance fragile demande à être confrontée à l'analyse stylistique des figurations de chevaux.

4.7 Les chevaux, analyse stylistique

Le chapitre précédent nous a permis de mieux apprécier la place des chevaux dans les dispositifs pariétaux et d'approcher quelques-unes des différences entre eux. Une analyse stylistique appuyée sur notre base de données va nous permettre à présent de mieux caractériser ces représentations, et une fois encore, de mettre en lumière les points communs entre les sites ainsi que leurs singularités. Successivement nous allons présenter les résultats concernant l'allure générale des chevaux, leur orientation, le traitement des pattes et de la queue, avant de détailler la figuration de la tête de ces animaux.

4.7.1 Degré de finition, latéralisation et figuration des pattes, de la queue et du sexe

Etudiés sous l'angle du degré de finition des représentations, plus que les autres thèmes, les chevaux offrent une grande diversité, depuis des figures complètes et parfois très détaillées, jusqu'à des évocations réduites au chanfrein, en passant par toute une série d'intermédiaires que détaille le Tableau 81.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Complet		64	1	10	7	82
Chanfrein				2	3	5
Tête	3	41	2	14	5	65
Avant-train		17	1	7		25
Crinière				1		1
Tête et dos	3	3	2	3		11
Dos		1				1
Arrière-train		4				4
Acéphale		5		2	1	8
Total	6	135	6	39	16	202

Tableau 81 : Le degré de finition des figurations de chevaux.

Les figurations complètes (c'est-à-dire, comprenant, la tête, le corps et au moins une patte) représentent environ 40 % de notre corpus. A titre de comparaison, pour les mammoths, le

taux de figures complètes avoisine un tiers, mais ce chiffre atteint presque 60 % pour les bisons. Par son importance numérique, le deuxième groupe est celui des représentations limitées à la tête. Avec un effectif de 65 sujets, il correspond à plus de 30 % du corpus. Le troisième et dernier groupe assez représenté est celui des avant-trains alors que les autres types sont plus marginaux.

L'analyse par site n'apporte dans ce cas que peu de renseignements. Combarelles I est le site où les figurations sont les plus variées mais cette observation doit être pondérée par la taille de l'effectif. En outre, les chevaux complets sont en minorité à Font-de-Gaume, ce qui démarque cette cavité selon ce critère. De même, les chanfreins isolés sont plus nombreux à Rouffignac qu'ailleurs.

L'exploration de notre base de données montre également que l'orientation des sujets n'a pas d'incidence sur le degré de finition. En revanche, l'étude de l'orientation des représentations est, en elle-même, porteuse de quelques informations. Si globalement, il semble bien qu'aucun des deux profils ne soit privilégié, la situation de chaque site est plus tranchée (Tableau 82). A Combarelles I, les profils droits dominent assez nettement sur les profils gauches alors qu'à Rouffignac, on observe la situation inverse. A Font-de-Gaume, la tendance est la même qu'à Rouffignac, mais elle est moins affirmée.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Droit	3	78	2	17	5	105
Gauche	3	57	4	21	11	96
Total	6	135	6	38	16	201

Tableau 82 : Répartitions des chevaux en fonction du profil représenté.

	Combarelles I	Font-de-Gaume
Entrant	59	26
Sortant	76	12
Total	135	38

Tableau 83 : Orientation des chevaux de Combarelles I et Font-de-Gaume par rapport à l'entrée.

Pour Combarelles I et Font-de-Gaume, qui constituent des cavités peu ramifiées, dont les plafonds sont peu (ou pas) ornés, une autre lecture de l'orientation des œuvres est possible :

leur orientation par rapport à l'entrée (Tableau 83). Dans les deux sites, une tendance assez nette se dégage, mais en sens contraire. Les chevaux sont majoritairement « sortant » à Font-de-Gaume et « entrant » à Combarelles I. Cependant cette information nous semble difficile à interpréter parce qu'elle est la conséquence de plusieurs facteurs dont l'analyse individuelle est déjà assez complexe : choix de la paroi, choix du profil, choix de l'orientation par rapport à l'entrée se mêlent sans qu'on puisse faire de distinction entre les facteurs.

L'évocation des pattes est d'une certaine manière liée au degré de finition des figurations. En effet, il est clair que certains types de représentations partielles ne portent pas de pattes (tête, chanfrein, tête et dos). Ils viennent alors augmenter le nombre de sujets pour lesquelles aucune patte n'est figurée (Tableau 84). En proportion, il est important de noter que c'est à Combarelles I que les chevaux figurés avec leurs quatre pattes sont les plus nombreux. Symétriquement, c'est à Combarelles I que ceux qui ne portent aucune patte sont les plus rares. Ce tableau est encore l'occasion de souligner l'absence totale de pattes pour les chevaux de Bernifal. Bien que l'effectif soit réduit, ce fait a peu de chance d'être le seul fruit du hasard.

En limitant l'étude aux chevaux complets (Tableau 85), le seul site qui garde un effectif suffisamment important est Combarelles I. Il s'avère que les représentations se répartissent régulièrement entre les différentes classes possibles. Plus intéressante est la répartition des pattes entre antérieures et postérieures (Tableau 86). Les figures qui portent le même nombre de pattes antérieures et postérieures sont les plus nombreuses.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
0	6	44	4	22	8	84
1		27	1	7	2	37
2		23		5	3	31
3		18	1	2	1	22
4		22		2	2	26
6		1		1		2
Total	6	135	6	39	16	202

Tableau 84 : Nombre de pattes figurées sur les chevaux de l'étude.

	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
1	11		2	2	15
2	17		4	2	23
3	16	1	1	1	19
4	19		2	2	23
6	1		1		2
Total	64	1	10	7	82

Tableau 85 : Nombre de pattes figurées sur les chevaux complets de l'étude.

		nombre de pattes postérieures				Total
		0	1	2	3	
nombre de pattes antérieures	0		5	2		7
	1	10	20	6		36
	2	1	13	23		37
	3				1	1
	4			1		1
Total		11	38	32	1	82

Tableau 86 : Figuration des pattes des chevaux complets.

La position relative des jambes des chevaux est finalement difficile à étudier parce que le nombre de sujets rendant possible l'analyse de ce caractère est assez réduit. Une fois encore c'est à Combarelles I que sont les exemples les plus nombreux, avec 27 cas pour les postérieures et 36 pour les antérieures. Pour les premières (Tableau 87), on peut noter une légère propension à figurer la patte du second plan en avant de celle du premier mais les chiffres ne sont pas significatifs. Pour les secondes (Tableau 88), la tendance est la même mais elle est plus marquée. Les trois sites qui permettent cette analyse ne se démarquent pas vraiment les uns des autres à ceci près que Combarelles I est le seul ensemble à montrer des membres figurés en vue frontale alors que les sujets sont évidemment traités en profil.

La figuration du sabot (ou sa non figuration) fait également partie des variables réunies dans notre base de données. Nous avons retenu trois modalités pour exprimer les différents cas rencontrés au cours de notre étude : la patte est ouverte et le sabot non figuré ; le sabot est représenté mais de façon simplifiée et arrondie, c'est le « sabot globuleux » ; enfin le sabot est correct bien que plus ou moins détaillé, c'est « le sabot pertinent ». Comme le montrent les tableaux suivants (Tableau 89 et Tableau 90), il n'y a pas de différence marquée entre les jambes postérieures et antérieures suivant ce critère. Le cas le plus banal est celui où le sabot

n'est pas représenté. Cependant les sabots pertinents sont assez nombreux alors que les sabots globuleux sont rares. Combarelles I est le seul dispositif à offrir les trois cas de figure.

	Combarelles I	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Jambe du second plan en arrière de celle du premier	10	2	2	14
Jambe du second plan en avant de celle du premier	16	4		20
Les deux jambes en vue frontale	1			1
Total	27	6	2	35

Tableau 87 : Les différentes perspectives dans la figuration des membres postérieurs des chevaux

	Combarelles I	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Jambe du second plan en arrière de celle du premier	7	1	1	9
Jambe du second plan en avant de celle du premier	18	2	2	22
Les deux jambes en vue frontale	11			11
Total	36	3	3	42

Tableau 88 : Les différentes perspectives dans la figuration des membres antérieurs des chevaux

	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Patte ouverte	59	1	10	4	74
Sabot globuleux	3	1			4
Sabot pertinent	21		5	4	30
Total	83	2	15	8	108

Tableau 89 : Les différents traitements de l'extrémité des membres antérieurs des chevaux.

	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Patte ouverte	51		5	4	60
Sabot globuleux	4				4
Sabot pertinent	10	1	5	2	18
Total	65	1	10	6	82

Tableau 90 : Les différents traitements de l'extrémité des membres postérieurs des chevaux.

La figuration de la queue est à peu près sans surprise (Tableau 91). Dans les cas où elle est visible, elle apparaît le plus souvent tombante près de la fesse. Elle est plus rarement décollée de la fesse et alors parfois plus ou moins tendue. Il n'y a qu'à Combarelles I, qu'elle est présentée vraiment tendue vers l'arrière et pratiquement horizontale ; ce cas étant d'ailleurs très rare. De même, la mention du sexe est exceptionnelle puisqu'elle ne concerne que 3 sujets, également à Combarelles I.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Queue non figurée	5	63	5	30	9	112
Queue figurée	1	72	1	9	7	90
Tombante près de la fesse	1	49	1	4	4	59
Décollée de la fesse		20		5	3	28
Tendue, plus ou moins horizontale		3				3
Total	6	135	6	39	16	202

Tableau 91 : Figuration de la queue des chevaux.

4.7.2 La figuration de la tête

Comme nous l'avons fait pour les deux thèmes précédemment étudiés nous avons regroupé en un paragraphe l'étude des différents caractères liés à la tête des chevaux.

Un des éléments fondamentaux dans la figuration de l'extrémité céphalique d'un animal est le traitement de l'œil. Pourtant, pas plus pour les chevaux que pour d'autres animaux du bestiaire paléolithique, il n'est systématiquement évoqué. Dans les chevaux de notre étude (Tableau 92), l'œil manque 84 fois soit dans environ 41 % des cas. Toutefois la situation n'est pas la même dans tous les sites. Il est plus souvent figuré qu'absent à Combarelles I et

Rouffignac alors qu'il est majoritairement manquant à Bernifal et Font-de-Gaume. Dans les 118 cas où il apparaît, il est anguleux (51 fois), rond (40) ou naturel (23). Le sourcil n'est représenté qu'exceptionnellement (4 fois). Au titre de l'étude site par site, nous pouvons noter ici l'importance des yeux naturels à Combarelles I et des yeux ronds à Font-de-Gaume. Ce dernier point demanderait néanmoins à être confirmé par une étude de terrain ; on sait, en effet, que pour les mammouths les informations fournies par H. Breuil concernant les yeux, ne sont pas totalement fiables.

Le toupet est la partie de la crinière qui est située entre les oreilles et retombe sur le front. Ce détail est peu figuré dans l'art paléolithique mais apparaît sur quelques-uns des équidés de notre corpus (Tableau 93). Comme pour d'autres caractères, Combarelles I fournit un effectif plus élevé de toupet que les autres dispositifs. Cependant en valeur relative, c'est à Rouffignac que le toupet est le plus représenté puisqu'il apparaît 9 fois pour les 16 chevaux (dont un acéphale) de la cavité.

Comme le toupet, la branche montante de la mandibule est figurée de façon peu fréquente dans l'art pariétal paléolithique. Toutefois, elle intervient à plusieurs reprises sur les équidés de notre étude et joue parfois un rôle structurant dans la figuration du cheval. En terme d'inventaire, elle apparaît dans quatre des cinq dispositifs pariétaux étudiés. Elle est absente à Combarelles II. Dans les autres sites la distribution de ce détail suit celle du toupet. C'est à Combarelles I qu'il est le plus représenté en valeur absolue mais c'est à Rouffignac, qu'il l'emporte en proportion. Pour ce site, il est même assez clair que, plus qu'un détail, c'est un élément structurant de la représentation. En effet, J. Plassard a montré comment le trait qui dessine la branche verticale de la mandibule figure aussi vers le haut une oreille et vers le bas le poitrail jusqu'à la saillie du sternum. De part et d'autre de cet axe est mentionné le chanfrein et la ligne de cou depuis le sommet de la tête jusqu'au garrot (Plassard J., 1999). Cette analyse est recevable pour certains sujets de Rouffignac (Figure 125), mais est contestable pour d'autres. Sur le grand cheval du Grand Plafond (95), la branche montante de la mandibule est figurée mais elle n'est pas dans le prolongement du poitrail. Son tracé est plus conforme à la réalité anatomique puisqu'elle vient à la suite de la ganache (Figure 126). Dans de nombreux exemples, c'est ce cas de figure que l'on rencontre aussi à Combarelles I (Figure 127), de préférence à celui décrit par J. Plassard à Rouffignac.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Non figuré	5	46	3	24	6	84
Figuré	1	89	3	15	10	118
Naturel		22			1	23
Anguleux		41	2	2	6	51
Anguleux avec sourcil					2	2
Rond	1	26	1	11	1	40
Rond avec sourcil				2		2
Total	6	135	6	39	16	202

Tableau 92 : La figuration de l'œil sur les chevaux.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Non figuré	5	101	5	36	7	154
Figuré	1	34	1	3	9	48
Total	6	135	6	39	16	202

Tableau 93 : Figuration du toupet.

	Bernifal	Combarelles I	Combarelles II	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Non figurée	5	94	6	35	7	147
figurée	1	41		4	9	55
Total	6	135	6	39	16	202

Tableau 94 : Figuration de la branche montante de la mandibule.



Figure 125 : Rouffignac, cheval 88 sur le Grand Plafond. Longueur : 160 cm

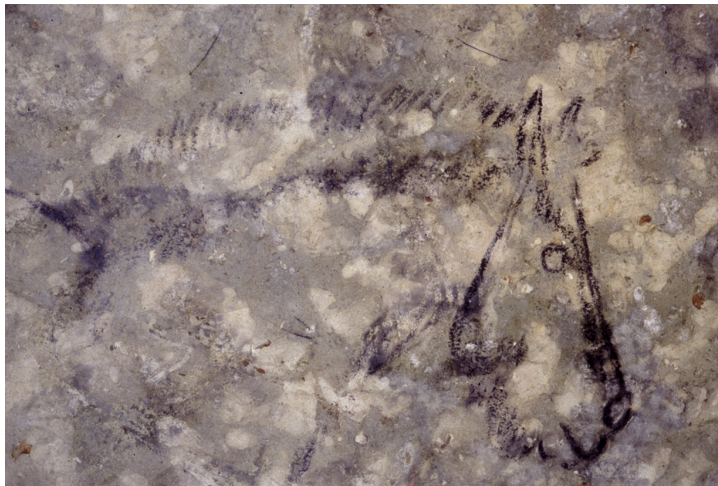


Figure 126 : Rouffignac, tête du cheval 95 sur le Grand Plafond. Longueur du naseau aux oreilles : 50 cm

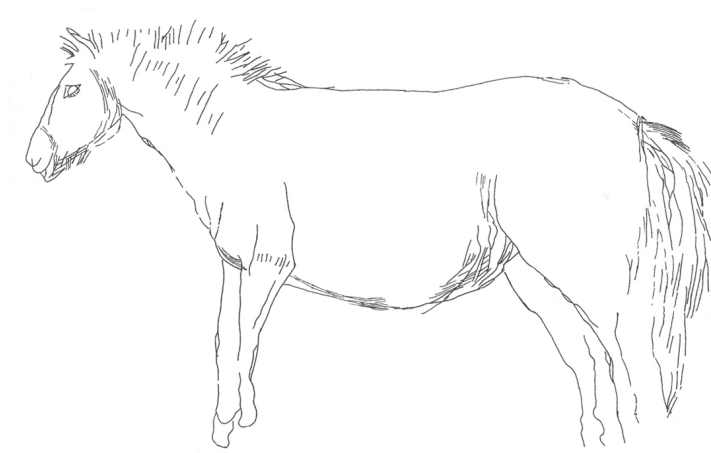


Figure 127 : Combarelles I, Cheval XG147. Longueur : 130 cm. (D'après Barrière, 1997)

4.7.3 Conclusions sur l'analyse stylistique des chevaux

En terme d'effectif, l'analyse des figurations de chevaux met en lumière un profond déséquilibre entre les sites de notre étude. Toutefois certaines tendances ne tiennent pas au nombre des figures. C'est le cas par exemple de la répartition des représentations dans l'espace orné, limitée à certains secteurs à Rouffignac et Bernifal, plus homogène sur l'ensemble du dispositif pariétal à Combarelles I, Combarelles II et Font-de-Gaume.

Du strict point de vue de l'analyse stylistique, nos conclusions pâtissent de notre incapacité à constituer un référentiel archéologique à partir de certains sujets de notre corpus, comme nous avons pu le faire pour les mammouths et les bisons.

Néanmoins quelques caractéristiques se dégagent assez clairement. Il faut à nouveau souligner l'originalité des chevaux de Bernifal qui, à l'exception du 79 (Alcôve II.1) montrent une réelle homogénéité fondée sur l'absence de patte, des lignes très synthétiques, des têtes peu détaillées et assez minces. En cela, ils se démarquent des chevaux de Combarelles I ou de Rouffignac souvent dotés de pattes, et dont la tête plus massive est fréquemment traitée avec grande précision. Les chevaux de Font-de-Gaume se distinguent par la forte proportion des figurations limitées à la tête alors qu'ailleurs (Rouffignac et Combarelles I en particulier) ce sont les représentations complètes qui dominent.

Pour finir, c'est entre Rouffignac et Combarelles I, qu'on constate le plus d'affinités stylistiques traduites dans notre base de données par la figuration du toupet, de la branche montante de la mandibule ou de certains sabots, mais également plus globalement dans l'attitude et le traitement d'ensemble des équidés.

4.8 Les signes tectiformes

La notion de « grotte à mammoths et tectiformes » est la base de ce travail. Il est donc indispensable de s'arrêter sur ces signes originaux. Beaucoup de recherches leur ont été consacrés depuis les travaux de l'abbé Breuil dans la monographie de Font-de-Gaume (Capitan, Breuil et Peyrony, 1910) jusqu'à la récente thèse de J. Igarashi (Igarashi, 2003) en passant notamment par les travaux d'E. Capdeville (Capdeville, 1985 et 1986) et D. Vialou (1987). Pour notre part, nous avons déjà traité de ceux de Rouffignac et de Font-de-Gaume (Plassard F., 2000).

4.8.1 Décompte

On ne connaît des tectiformes « vrais » que dans quatre dispositifs pariétaux : Font-de-Gaume, Bernifal, Rouffignac et Combarelles I (Capdeville, 1985 et 1986). La compilation des données bibliographiques, nos observations sur le terrain et l'accès à certaines données inédites nous ont permis de recenser 54 motifs (Tableau 95).

Deux autres sites, Cournazac et Combarelles II, pourraient aussi en receler. Dans le cas de Cournazac, cette possibilité est évoquée par A. Roussot mais aucune photo ou relevé ne sont publiés (Roussot, 1984a). Quant à Combarelles II, N. Aujoulat signale un signe rappelant un tectiforme dans la cheminée (Aujoulat, 1984). Là encore nous ne connaissons ni photo ni relevé de ce motif, et notre travail de terrain ne nous a pas permis de confirmer cette interprétation.

Site	Effectif
Bernifal	11
Combarelles I	4
Font-de-Gaume	23
Rouffignac	16
Total	54

Tableau 95 : Répartition des tectiformes dans les différents dispositifs pariétaux.

Le site où les tectiformes sont les plus nombreux est Font-de-Gaume. Dans le cadre de la préparation de notre DEA (Plassard F., 2000), nous avons eu l'occasion de réviser l'attribution typologique de certains signes considérés par Breuil comme des tectiformes et que nous avons écartés. Deux signes sont concernés : un signe peint circulaire situé sur la paroi droite de l'Antichambre du Rubicon et celui profondément gravé sur la banquette argileuse sous les bisons 40-41 (Figure 36). En revanche, profitant d'observations de terrain encore inédites de D. Vialou et de ses collaborateurs nous avons pu en ajouter 5 à ceux classiquement décrits.

A Rouffignac, treize tectiformes sont décrits par Cl. Barrière (Barrière, 1982), et un quatorzième fut publié plus récemment (Plassard F. et J., 2000). Enfin deux motifs identifiés au cours de notre DEA restent inédits.

Les tectiformes de Bernifal furent décrits dès la découverte de la cavité en 1902. A Roussot (Roussot, 1984d) en décompte 13. Pour notre part, nous n'en avons retenu que 11, écartant les deux signes 38 et 85, précédemment identifiés comme des tectiformes mais pour lesquels nous n'avons pas retrouvé suffisamment de caractères discriminants. Tous sont situés dans le passage sauf le seul tectiforme peint de la cavité (n° 93) qui se trouve dans une alcôve de la salle II.

Enfin, à Combarelles I, Cl. Barrière retient quatre motifs. Trois sont gravés : VIIIIG84², IXD141, XG127 tandis que le quatrième est peint en rouge (XDD42). A sa suite, J. Igarashi accepte ce décompte qui exclut le signe VIIIIGD25² (Igarashi, 2003). Ce dernier, mal conservé, n'a d'ailleurs pas grand-chose à voir avec les tectiformes classiques du Périgord, mais l'Abbé Breuil l'avait considéré comme tel. Nous n'avons, à notre tour, gardé que 4 signes tectiformes à Combarelles I. On peut toutefois noter dès à présent que le signe peint XDD42 est atypique à cause de l'absence de pilier central. Avec ou sans ce dernier motif, les tectiformes de Combarelles se distinguent de ceux des autres sites par leur faible nombre.

4.8.2 Typologie

L'existence d'une typologie des tectiformes, mise au point par E. Capdeville, facilite une partie de leur étude (Tableau 97). Les signes les plus complets sont les « tectiformes pentagonaux » qui servent de base à cette typologie. Ils présentent une base horizontale, un mât, vertical ou sub-vertical, deux parois latérales, verticales ou sub-verticales, et un toit formé de deux pentes. Toutefois, certains signes ne portant qu'une seule paroi sont rapportés à

ce type. La classe des « tectiformes triangulaires » est, quant à elle, caractérisée par l'absence de parois latérales alors que la base reste présente. Enfin les « tectiformes ramifiés » ne présentent ni paroi latérale ni base. Ils constituent l'expression la plus simple des signes tectiformes.

Les trois types précédemment définis sont en outre divisés en deux classes en fonction de la complexité du toit. Sont ainsi distingués les signes composés et les signes simples. On verra cependant que cette distinction n'est pas toujours évidente.

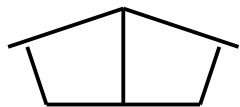
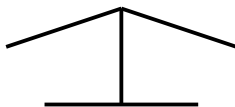

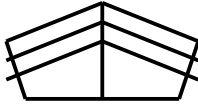
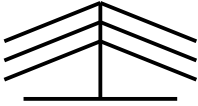
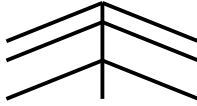
	Pentagonal	Triangulaire	Ramifié
Simple			
Composé			

Tableau 96 : Typologie des tectiformes (d'après E. Capdeville, 1986)

La répartition des tectiformes en fonction des classes typologiques est présentée dans le Tableau 97. Celui-ci résulte, à la fois des données bibliographiques et de nos observations de terrain. Quelques-uns des signes de Font-de-Gaume sont encore inédits ; parmi eux certains se trouvent dans le diverticule final et dans la seconde partie de la Galerie Latérale. Pour ces motifs que nous n'avons donc pas observés nous-mêmes, nous nous basons sur les informations recueillies par D. Vialou.

De ce tableau, ressortent quelques informations générales. Mis à part le signe atypique de Combarelles I, les 54 motifs se répartissent dans toutes les classes typologiques définies plus haut (Tableau 96). Bien que les triangulaires dominent légèrement, il y a une sorte d'équilibre en les trois types de base. En revanche, on note une assez nette prépondérance des signes simples (31) sur les composés (19)¹⁵. Le rapport de force est cependant variable d'un type à l'autre. Les pentagonaux simples sont moins nombreux que les pentagonaux composés et c'est l'inverse pour les ramifiés. Néanmoins, dans ces deux cas les écarts ne sont pas significatifs. En revanche, les signes triangulaires sont très majoritairement simples.

¹⁵ Pour 4 signes nous n'avons pas l'information permettant de choisir entre simples et composés. Il s'agit du motif atypique de Combarelles I et de 3 signes inédits de Font-de-Gaume.

L'analyse par site met d'abord en lumière le faible nombre de tectiformes à Combarelles I et leur appartenance quasi-systématique à la classe des triangulaires. La seule exception est constituée par le motif atypique XDD42. Il se démarque des tectiformes classiques par l'absence de pilier central. En revanche, il présente une base et des parois latérales qui pourraient le faire assimiler à un tectiforme pentagonal. De même la présence d'un « plumet » (Plassard F. et J., 2000), c'est-à-dire de traits verticaux courts au-dessus du « faîtage » plaide en faveur du tectiforme.

		Bernifal	Combarelles I	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
Pentagonal	composé			4	3	7
	simple			8		8
	Total			12	3	15
Triangulaire	composé	1			3	4
	simple	3	3	5	3	14
	NA			2		2
	Total	4	3	7	6	20
Ramifié	composé	3			5	8
	simple	4		3	2	9
	NA			1		1
	Total	7		4	7	18
Atypique			1			1
Total		11	4	23	16	54

Tableau 97 : Répartition typologique des tectiformes.

A l'opposé de Combarelles I, on remarque le nombre élevé des motifs à Font-de-Gaume et leur répartition dans la plupart des catégories typologiques. Ce constat va aussi pour Rouffignac. Il faut également remarquer l'absence des signes pentagonaux à Bernifal. Dans le détail, les tectiformes de Font-de-Gaume sont caractérisés par leur diversité et plus encore par leur degré d'élaboration que trahit la prédominance des signes pentagonaux (12 des 15 motifs de ce type dans notre corpus et 12 des 23 tectiformes de la cavité). L'apparition récurrente de motifs internes (arceaux, traits obliques, croix...) accentue encore la complexité des tectiformes de Font-de-Gaume (Figure 34, Figure 130, Figure 131). Dans les autres sites, les

signes tectiformes très complexes sont plus rares. On peut retenir le motif 93 de Bernifal (Figure 50) ou encore le 48 et le 239 à Rouffignac (Figure 129).

Il nous faut aussi insister sur les similitudes entre Rouffignac et Bernifal puisque dans ces deux sites, les signes ramifiés dominent légèrement les triangulaires qui représentent malgré tout un plus du tiers de l'effectif. Toutefois, les signes simples dominent à Bernifal alors qu'ils sont minoritaires à Rouffignac. En outre, on retrouve à Rouffignac des motifs pentagonaux absents de Bernifal.

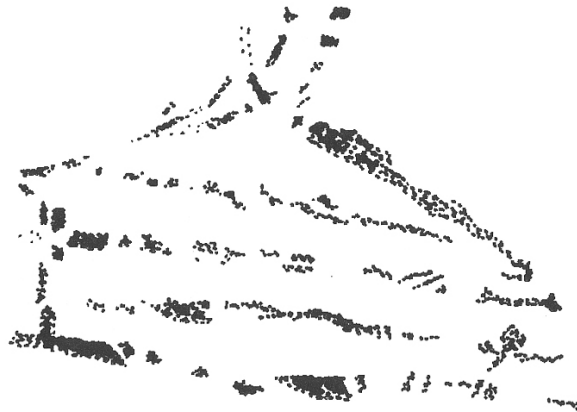


Figure 128 : Combarelles I. Tectiforme atypique XDD42. largeur : 28 cm (d'après Barrière 1997).

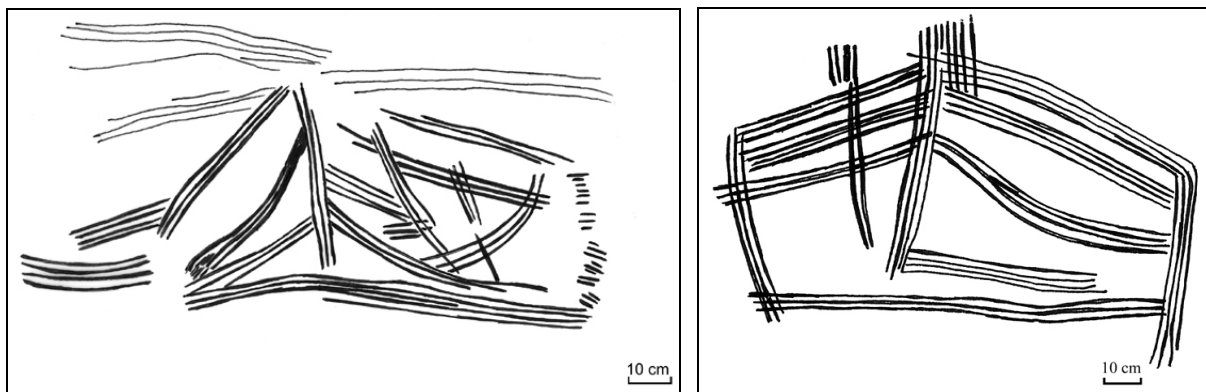


Figure 129 : Rouffignac. Tectiforme 48 dans la galerie du Grand Plafond et tectiforme 239 dans la galerie H1.

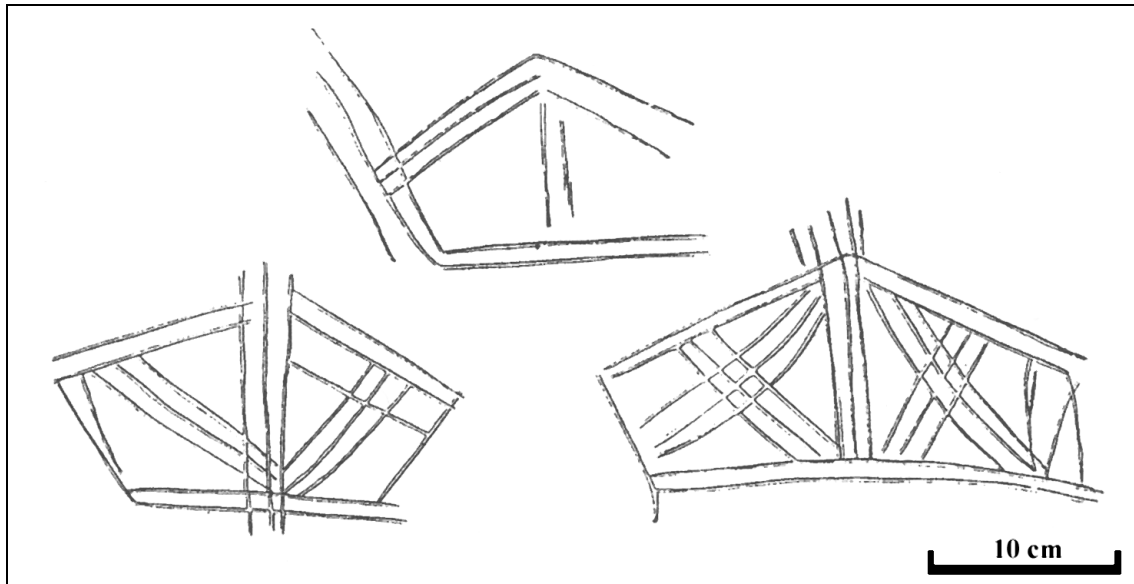


Figure 130 : Font-de-Gaume. Relevés des tectiformes de l'Antichambre du Rubicon (D'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)

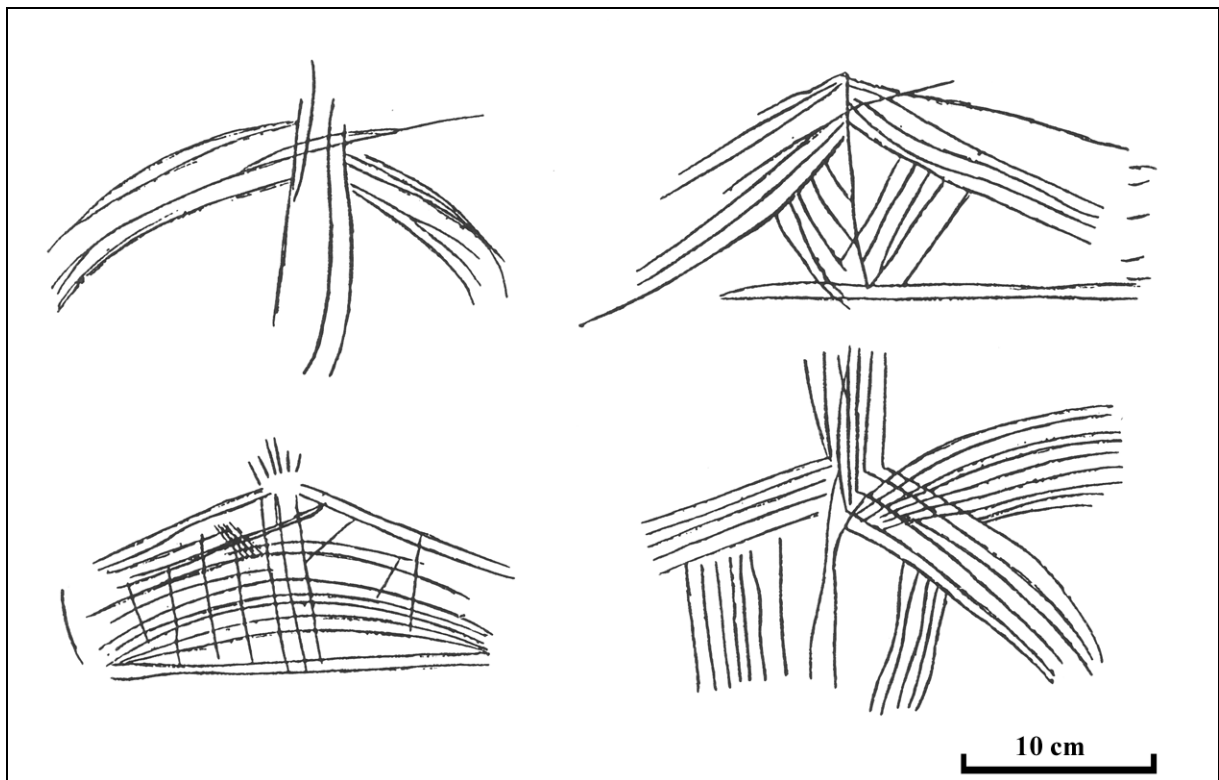


Figure 131 : Font-de-Gaume. Relevé des tectiformes de la salle des petits bisons (D'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)

4.8.3 Techniques de réalisation

Les 54 tectiformes que nous avons retenus utilisent la gravure au doigt ou à l'outil, la peinture rouge en ligne continue ou en pointillés. Néanmoins ces différentes techniques ne sont pas réparties de manière uniforme dans les quatre dispositifs pariétaux concernés. Le Tableau 98 détaille les différentes techniques mises en œuvre pour la réalisation des signes tectiformes, en fonction des sites. La première information évidente est le recours exclusif aux tracés digitaux à Rouffignac alors que par ailleurs d'autres motifs figuratifs ou abstraits sont dessinés en noir ou gravés à l'outil dans cette caverne. On peut ensuite noter qu'à Bernifal, technique, typologie et localisation se correspondent. En effet, le seul tectiforme peint (93) est aussi le seul à ne pas se trouver dans le Passage et à offrir des motifs internes beaucoup plus élaborés que les signes tectiformes gravés de la cavité. Dans le même esprit, on constate une nette dichotomie à Combarelles I entre les trois signes tectiformes triangulaires gravés et le signe atypique, peint en rouge. Finalement, c'est encore à Font-de-Gaume que la diversité est la plus grande. On constate aussi qu'il n'y a pas de relation entre techniques de réalisation et typologie. Par contre lorsque les tectiformes sont groupés en petits ensembles (cas le plus fréquent dans la cavité, voir *infra*), il n'y a qu'une technique par panneau.

	Bernifal	Combarelles I	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
gravure à l'outil	11	3	10		24
tracés digitaux				16	16
peinture			2		2
peinture rouge pointillée	1		4		5
peinture rouge continue		2	7		9
Total	12	5	23	16	56

Tableau 98 : Les techniques de réalisation des tectiformes.

Le cas particulier des tectiformes en tracés digitaux de Rouffignac amène une réflexion sur le lien entre la technique et la morphologie voire la typologie des signes tectiformes. On peut d'abord faire le constat que les tectiformes de Rouffignac sont réalisés en tracés digitaux et plus précisément polydigitaux. Cela amène à une démultiplication des lignes réalisées en un seul geste. On peut juger *a priori* que cet effet est fortuit et la conséquence d'un choix technique original. L'étude des tectiformes des autres grottes ne valident pas cette hypothèse

puisque ailleurs on observe aussi une multiplication des lignes pour un même élément de structure alors que les techniques mises en œuvre ne l'imposent pas. Les signes gravés de Bernifal en donnent l'exemple aussi bien que les motifs peints, en lignes ou en pointillés, à Font-de-Gaume. Dans ces cas, la multiplication des lignes est délibérée puisqu'elle résulte de la multiplication des gestes et non d'un choix technique. Cette première série d'observations permet de mieux comprendre pourquoi il est parfois difficile de faire la distinction entre les signes simples et les composés. En effet, il est facile à Rouffignac de dire que les signes sont composés dès lors que le geste est répété, conduisant à plusieurs séries de lignes sous le toit le plus haut. Mais pour les autres sites, si nous gardons la notion de geste, tous les tectiformes sont composés puisque les lignes sont systématiquement démultipliées quelle que soit la technique mise en œuvre. Pour contourner cette difficulté nous n'avons classé parmi les signes composés que ceux pour lesquels les « toits secondaires » se développent sur une grande partie de la hauteur du signe.

Cependant, nos observations amènent à une autre question : la possibilité de réaliser des tracés digitaux dans certains secteurs de Rouffignac, a-t-elle influencé la réalisation des tectiformes seulement dans ces zones là ? Autrement dit la possibilité technique offerte aux auteurs a-t-elle conduit à des choix symboliques, ou tout au moins à une certaine répartition des tectiformes dans l'espace orné ? On reste étonné, par exemple, de ne voir aucun signe tectiforme sur le grand Plafond, où il aurait fallu les dessiner ou les graver à l'outil... Dans cette optique, comment juger de la répartition des thèmes les uns par rapport aux autres si la réalisation d'un motif ou d'un autre est dépendante de la qualité du support et non plus seulement du libre choix de l'auteur ?

A l'issue de cette description typologique et technique des signes tectiformes, il nous faut à présent nous pencher sur leurs associations entre eux et avec le reste du décor. Là encore similitudes et différences alternent suivant les critères étudiés et les sites pris en compte.

4.8.4 Regroupement des tectiformes

Les tectiformes, comme presque tous les motifs de l'art pariétal, se trouvent aussi bien isolés dans les dispositifs pariétaux que réunis en petits groupes. Le Tableau 99 fournit les informations sur ce critère. Dix-huit des cinquante-quatre motifs étudiés apparaissent isolés

alors que 31 sont répartis en groupes de 2 à 4 motifs et qu'il n'existe qu'un ensemble de 5 signes à Bernifal.

L'analyse par site fait apparaître une situation contrastée. La situation la plus simple est celle de Combarelles I où les 4 sujets sont séparés les uns des autres.

A Bernifal, un tectiforme est totalement isolé, le n°93, peint dans la deuxième salle. Un autre n'appartient à aucun panneau ; il s'agit du signe n°32, sur le plafond, à l'entrée du Passage. Les autres signes, dans le Passage également, se répartissent en 3 ensembles. Le panneau principal de la paroi droite (panneau F) en regroupe 5 (39, 41, 42, 46, 47) tandis que sur la paroi gauche on observe deux groupes de deux sujets (panneau H, n° 57 et 58 ; panneau I, n° 65 et 68).

Comme ceux de Bernifal, les tectiformes de Rouffignac alternent isolement et regroupement. Des 16 motifs étudiés, 6 sont isolés (29, 32, 175, 238, 239, 245). Cependant ils se trouvent aussi bien dans des secteurs peu ornés (175 et 245) que dans des zones plus riches en motifs pariétaux (29, 32, 238, 239). Par deux fois, les tectiformes sont associés par paires ; dans la galerie du Grand Plafond (35 et 36), et dans la galerie Breuil (210 et 211). Enfin à deux reprises on peut définir de véritables frises de tectiformes mettant en jeu 3 sujets. Un premier ensemble se trouve au plafond de la galerie du Grand plafond, à la hauteur de la frise des cinq mammoths. Il regroupe le motif 48 et les deux signes inédits (Plassard, F., 2000). Un second, est situé au fond de la galerie H1, dans un secteur vierge de tout autre décor. Il rassemble les motifs 246, 247 et 262.

Nombre de motif par panneau	Bernifal	Combarelles I	Font-de-Gaume	Rouffignac	Nombre de total de panneaux	Nombre de total de motifs
<i>effectif</i>	11	4	23	16		
1	2	4	6	6	18	18
2	2		1	2	5	10
3			1	2	3	9
4			3		3	12
5	1				1	5
Nombre de total de panneaux	5	4	11	10	30	54

Tableau 99 : Nombre de tectiformes par panneau.

Pour Font-de-Gaume aussi, on observe par deux fois de véritables frises réunissant ici quatre sujets. La première d'entre elles se trouve immédiatement à l'entrée de la galerie principale (T1a, T1b, T1c et T1d). Les quatre motifs (dont un à peine visible) sont peints en pointillés rouges. Plus loin sur le champ du bison n°9 sont peints quatre autres motifs (T9a, T9b, T9c, T9d). Cette fois l'artiste aura réalisé des lignes continues (Figure 34). En revanche, le dernier groupe de quatre, dans la Salle de petits bisons, de même que les trois motifs de l'Antichambre du Rubicon, ne constituent pas de frises. Les autres signes tectiformes de Font de Gaume sont plus isolés à l'exception des 2 motifs qui se trouvent à la base du panneau des rennes (T11a et T11b).

Pour terminer sur ce point, il semble qu'on puisse souligner l'éclatement des rares signes tectiformes de Combarelles I et pour les autres sites, constater un équilibre entre motifs isolés et petits ensembles. Notons aussi l'existence de frises à Rouffignac et Font-de-Gaume.

4.8.5 Insertion dans les dispositifs pariétaux

Les sites à tectiformes sont aussi des sites à mammouths, mais cela ne suffit pas à relier explicitement les deux thèmes. D'ailleurs des grottes à mammouths rapportées au Magdalénien sont dépourvues de signes tectiformes ; c'est le cas par exemple de la Mouthe¹⁶. Sur le point des associations entre figurations animales et tectiformes, il y a, somme toute, quelques points communs entre les sites : l'existence récurrente de signes tectiformes plus ou moins isolés des figures animales et l'intervention fréquente, pour chaque site, des bisons et des mammouths dans les panneaux à tectiformes (Tableau 100). Dans le détail, ce sont les mammouths qui apparaissent le plus souvent aux côtés de tectiformes à Rouffignac et Bernifal et les bisons qui jouent ce rôle à Font-de-Gaume. Ce qui revient à dire que pour ces sites, les tectiformes sont associés à l'animal le plus représenté. Ce résultat pourrait très bien ne refléter que la réalité statistique de la distribution des thèmes représentés. Toutefois, il faut noter qu'on n'observe pas de liaison du type « tectiforme-cheval » à Combarelles alors que les chevaux représentent presque une figure animale sur deux dans la cavité. Il apparaît donc que les relations entre les tectiformes et les bisons et/ou les mammouths correspondent à un vrai choix de la part des concepteurs des dispositifs pariétaux.

¹⁶ Sauf à considérer la célèbre « hutte » comme un signe tectiforme.

Pour aller plus loin dans l'analyse, il nous faut regarder plus précisément la nature des associations. Pour Rouffignac et Font-de-Gaume, nous avons déjà discuté du type d'associations mise place et de leur fréquence (Plassard, F., 2000). Rappelons brièvement que dans le cas de Rouffignac, les associations sont le plus souvent assez lâches, et correspondent à des juxtapositions au sein de panneaux de grandes dimensions. Il n'existe qu'une seule exception dans la Galerie E, où le tectiforme 175 est superposé à une discrète ligne cervico-dorsale de mammoth (175 bis, Plassard F. et J., 2000)). Au contraire, à Font-de-Gaume, les liaisons par superposition sont de loin les plus nombreuses.

Chacun des quatre signes de Combarelles I est un cas particulier. Le signe atypique peint XDD142 est assez isolé dans la partie la plus profonde de la cavité. Le tectiforme XG127 est juxtaposé à une petite gravure de Cervidé XG126 tandis que les deux motifs VIIIIG84² et IXD141 sont respectivement superposés à un bouquetin et à un mammoth.

Enfin dans le cas de Bernifal, les associations par superposition sont évidentes avec les mammoths pour le panneau F du Passage qui réunit néanmoins d'autres sujets : bison, renne et cheval. Au contraire, et comme nous l'avons déjà souligné, le seul signe peint (93) se démarque aussi par son isolement dans une alcôve au fond de la salle II.

	Bernifal	Combarelles I	Font-de-Gaume	Rouffignac	Total
biche		1			1
bison	5	1	20	3	29
bos			4		4
bouquetin		1			1
boviné		1			1
cervidé		1			1
cheval	5		9		14
humain			4		4
mammoth	7	2	11	6	26
renne	5	1	2		8
rhinocéros				3	3
néant	4	2	3	8	17
Total	26	10	53	20	109

Tableau 100 : Association des tectiformes avec les thèmes animaliers. Les chiffres sont le nombre de tectiformes associés à un thème. Un même tectiforme peut être associé à plusieurs thèmes et apparaît alors plusieurs fois dans le décompte.

4.8.6 Conclusions sur les tectiformes

Les signes tectiformes apparaissent à juste titre comme les motifs abstraits les plus caractéristiques des sites que nous étudions car ils interviennent en nombre non négligeable dans les dispositifs pariétaux et participent à des panneaux complexes.

Typologiquement, ils s'inscrivent bien dans quelques groupes représentés dans chaque cavité. L'absence des signes pentagonaux à Bernifal ne vient que nuancer ce propos. Pour le reste, la morphologie des signes, les motifs internes qui leur sont parfois associés leur regroupement en petits ensembles, voire en frises, et les techniques mises en œuvres pour leur réalisation contribuent à donner l'image d'un groupe parfaitement homogène.

En revanche, du point de vue des relations entre les tectiformes et le reste du décor, la situation apparaît plus contrastée. Par le type des associations, Rouffignac se démarque nettement des autres sites à cause de la rareté des cas de superposition au profit d'une d'inscription des tectiformes dans des panneaux voire des secteurs ornés plus vastes. Au contraire, Font-de-Gaume et Bernifal offrent de véritables constructions superposant par deux fois, à Bernifal, deux tectiformes à un mammoth, et à réunissant à Font-de-Gaume sur les mêmes surfaces des tectiformes, des bisons et des mammoths ou des tectiformes et des bisons.

Quant aux données thématiques, elles consacrent partout une association entre les tectiformes et les mammoths et/ou les bisons. Lorsque d'autres mises en relations interviennent, elles sont souvent caractéristiques d'un site. A Rouffignac, c'est le rhinocéros qui se trouve à deux reprises à proximité des signes tectiformes, à Bernifal, c'est un asinien qui apparaît assez près de deux motifs entrecroisés tandis qu'à Font-de-Gaume, ce sont des chevaux qui se trouvent aux côtés des tectiformes dans l'antichambre du Rubicon. Ce sont enfin un bouquetin et un cervidé qui interviennent à Combarelles I dans ce cadre.

Au total s'il est indéniable qu'il existe de véritables similitudes entre les tectiformes des quatre sites où nous les connaissons, du point de vue de leur inscription dans le dispositif pariétal, il est clair aussi que chaque cavité constitue un ensemble original dans lequel les signes tectiformes comme les autres motifs jouent un rôle symbolique singulier.

4.9 Un cas particulier : les figurations de serpents

Un thème vraiment exceptionnel apparaît dans les inventaires de Rouffignac et Combarelles I. C'est le serpent. Devant le caractère rare des figurations de reptiles, et leur présence dans deux des cinq dispositifs pariétaux de notre étude, nous nous sommes arrêtés sur ces représentations. Cl. Barrière décompte 6 serpents à Rouffignac (Barrière, 1982) et un autre à Combarelles I (Barrière, 1997). Dans la note de synthèse qu'il leur a consacré dans le cadre du Groupe de Réflexion sur l'Art Pariétal Paléolithique (Collectif, 1993), il précise également qu'il n'existe pas de figuration certaine de serpent dans le reste de l'art des cavernes (Barrière, 1993c).

S'agissant du sujet de Combarelles I, compte tenu de la simplicité de la figure en question et de la densité des lignes gravées sur les parois, l'identification nous semble sujette à caution, sauf à considérer que toutes les lignes sinueuses (et dessinant une boucle) évoquent des reptiles (Figure 132).

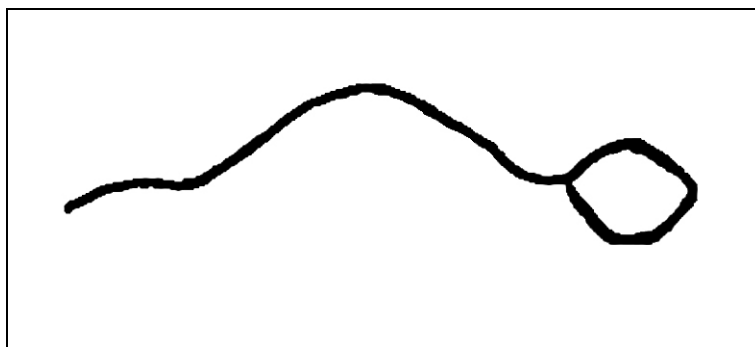


Figure 132 : Combarelles I, serpent XG 132, longueur : 8,5 cm. (D'après Barrière, 1997)

Dans le cas de Rouffignac, les motifs incriminés se répartissent dans deux secteurs de la cavité : quatre se trouvent sur le « Plafond aux serpentins » (galerie A) et deux autres dans la galerie du Grand Plafond, entre la Frise des cinq mammoths et le Grand Plafond *stricto sensu*. Ces figures posent de véritables problèmes d'analyses, d'autant plus aigus, que s'il s'agit de serpents, le caractère exceptionnel des figurations de reptile dans l'art paléolithique impose la formalisation de solides arguments avant toute conclusion.

Il nous faut d'abord reconnaître l'existence de « serpentiformes », à Rouffignac et ailleurs, c'est-à-dire de tracés digitaux décrivant des méandres, réguliers par leur rythme et leur amplitude. Il faut ensuite réfléchir à ce qui distingue ces motifs, non animaliers, des « serpents

véritables » décrits par Cl. Barrière. Pour ce dernier, implicitement, le caractère discriminant est la figuration d'une véritable tête, ajoutée à un corps serpentiforme.

A ce point, l'observation *in situ* de ces sujets permet d'apporter deux séries d'éléments pour discuter, d'une part, de la réalité des constructions des figures de serpents, et d'autre part, pour aborder leur style, c'est-à-dire la distance entre la réalité anatomique des serpents et les représentations que nous étudions (Figure 133).

Quelques constats s'imposent :

- Les six motifs étudiés sont réalisés sous forme de tracés digitaux.
- Le « corps » est évoqué par deux lignes (n° 161, 162, 163, 164) ou par trois lignes (52 et 54).
- Les lignes dessinant le corps ont pu être réalisés simultanément (52, 54, 161 et 162) ou résultent de deux gestes différents (164 et peut-être 163). Dans ce dernier cas, la volonté de réaliser un véritable motif est parfaitement établie. En effet, même au milieu du fouillis de lignes digitales que constitue le Plafond aux serpentins, il est invraisemblable que deux lignes réalisées indépendamment l'une de l'autre soient parfaitement parallèles, si cela ne traduit pas la volonté de l'auteur. De plus dans le cas du 164, les deux lignes convergent au niveau de la queue pour produire une figure presque fermée.
- La figuration de la tête est plus variée que celle du corps.
 - o 52 : Nous n'avons pas retrouvé sur place la tête arrondie relevée par Cl. Barrière (Barrière, 1982) ; il n'y a donc rien qui distingue ce motif des nombreux serpentiformes qui jalonnent le plafond de cette galerie.
 - o 54 et 162 : L'extrémité céphalique serait évoquée par une accentuation des ondulations du corps, associée à un second tracé polydigital disposé en miroir du précédent, de manière à former une figure symétrique, en pince. Dans le cas du 54, c'est ce tracé, plus court, qui fut le premier réalisé, l'auteur créant ensuite le corps du « serpent » depuis la queue vers la tête en faisant en sorte que les derniers méandres soient exactement symétriques au premier tracé. Pour le 162, cette tête en pince est plus complexe parce que la forme en pince est répétée deux fois.
 - o 161 : la tête est globuleuse sans détail mais sa lecture est rendue délicate par des écaillures dans l'engobe argileux du plafond.
 - o 163 et 164 : ces deux sujets sont sensés présenter des têtes globuleuses d'où sortirait la langue. Pour l'une et l'autre figure cette lecture n'est possible qu'en

retenant parmi les nombreux traits présents ceux, ou plutôt une partie de ceux, qui sont nécessaires à la construction de l'image. Ainsi pour l'une et l'autre figuration, une partie de la tête est-elle figurée en utilisant un segment d'un tracé polydigital plus long que rien ne permet d'associer au serpentiforme du corps. Par conséquent la réalité de ces têtes et de leur langue nous paraît difficile à soutenir.

Un autre argument nous semble devoir être apporté. L'art paléolithique magdalénien en général, et celui de Rouffignac et Combarelles en particulier, fournissent des images parfois très détaillées, fréquemment assez pertinentes. Même lorsque les animaux ne sont évoqués que par quelques traits, ceux-là sont choisis avec suffisamment de soin pour que l'identification ne pose pas de problème, y compris lorsqu'il s'agit de thème rares (l'ours, n° 200, à Rouffignac, par exemple). Dans ce cadre, les figurations de « serpents » se démarquent totalement. En effet, même pour les figures les plus lisibles, du fait de leur isolement vis à vis d'autres tracés (161 et 54), on ne retrouve rien de l'anatomie des serpents si ce n'est justement le caractère serpentiforme.

Au total, s'il nous semble légitime d'isoler parmi les nombreux serpentiformes de l'art des cavernes quelques motifs plus complexes dont la réalisation a nécessité plusieurs gestes ; en revanche, il nous paraît abusif de les interpréter comme de véritables serpents.

Par conséquent, nous ne retiendrons pas la présence de figurations de serpents comme un point commun entre Rouffignac et Combarelles I. L'interprétation de l'unique motif de ce dernier dispositif nous semble peu argumentée et la relecture que nous venons de faire des graphismes de Rouffignac nous incite à la prudence. Sur ce sujet, le point commun entre les deux cavités réside sans doute moins dans le travail du Préhistorique que dans celui du Préhistorien.

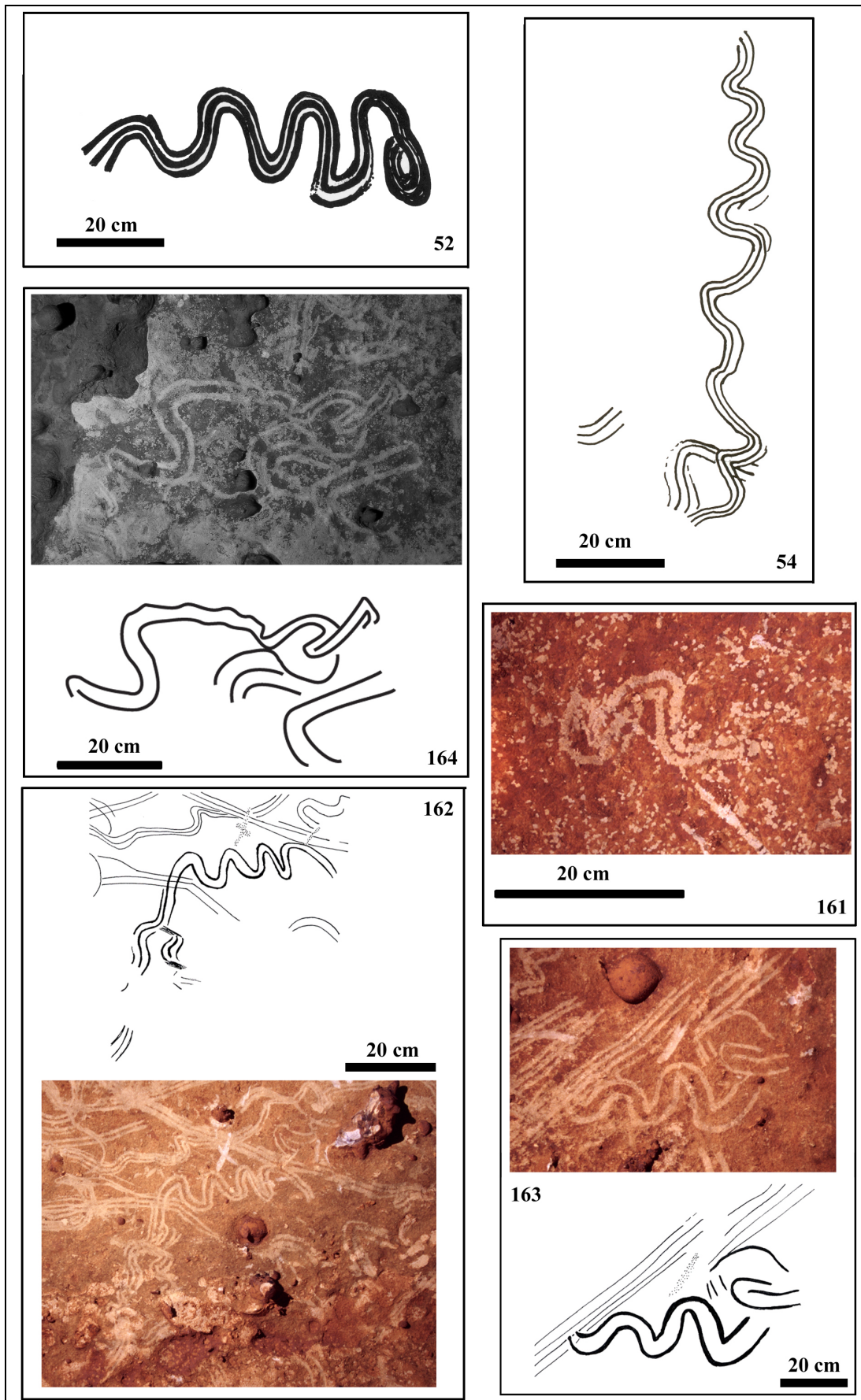


Figure 133 : Rouffignac. Les figurations de serpents. 52 et 54 d'après Cl. barrière, 1982

5^{EME} PARTIE

SYNTHESE ET CONCLUSIONS

5.1	SYNTHESE SUR L'ETUDE DES CONTEXTES ARCHEOLOGIQUES	281
5.2	SYNTHESE SUR L'ETUDE DES ŒUVRES PARIETALES.....	287
5.3	CONCLUSION.....	298

Depuis la présentation de notre sujet d'étude, et l'énoncé de nos problématiques, nous avons successivement passé en revue les sources bibliographiques se rapportant aux sites de notre étude, fait une synthèse des informations qu'elles fournissent, présenté un état des lieux de nos connaissances sur les contextes archéologiques associés aux œuvres pariétales, apporté plusieurs éléments nouveaux sur le contexte archéologique de Font-de-Gaume, Combarelles et Bernifal, et fourni de nouvelles données sur Rouffignac. Sur l'art paléolithique, nous avons conduit trois études thématiques parallèles sur les mammouths, les bisons et les chevaux, et présenté une brève synthèse sur les tectiformes. Préalablement, nous avons réalisé un référentiel archéologique à partir de quelques figurations de mammouths et de bisons des dispositifs pariétaux de notre étude.

Ces différentes étapes de notre travail nous permettent à présent de mieux comprendre ces sites. Les deux axes de recherche que nous avons jusqu'ici privilégiés – l'étude du contexte archéologique et du dispositif pariétal – sont complémentaires quant aux informations qu'ils apportent.

5.1 Synthèse sur l'étude des contextes archéologiques

5.1.1 Un constat : la diversité

Du point de vue de la reconstitution du contexte archéologique, quelques constats s'imposent d'emblée. Chacun des quatre sites constitue un cas particulier parce que la nature, l'âge et la quantité des vestiges, les conditions de leur découverte, leur position par rapport aux œuvres pariétales ne sont pas les mêmes (Tableau 101).

A Rouffignac, aucun vestige mobilier ne peut être rapporté avec certitude au Paléolithique alors que les documents remontant à l'Holocène sont nombreux, tant à l'entrée de la cavité que dans les galeries profondes. A Combarelles, les seuls vestiges mobiliers se trouvent à l'entrée de la cavité qui fut un important site d'habitat, mais comme à Rouffignac, les galeries ornées n'ont fourni aucun vestige qui puisse être mis en relation avec les œuvres pariétales. A Bernifal, les vestiges à l'entrée sont rares mais relativement homogènes alors que le matériel découvert dans les secteurs ornés se limite à deux lames de silex, quelques charbons et peut-être quelques fragments crâniens humains. Enfin à Font-de-Gaume, les vestiges à l'entrée sont peu nombreux, alors que les galeries ornées ont fourni des documents plus abondants mais

d'une très grande diversité, ce qui témoigne de la multiplicité des fréquentations tant humaines qu'animales.

Site	Porche d'entrée	Galerias ornées
Combarelles	<ul style="list-style-type: none"> - Paléolithique moyen (grotte Rey), - Paléolithique supérieur (Solutréen, Magdalénien), - Néolithique ? 	
Font-de-Gaume	<ul style="list-style-type: none"> - Paléolithique moyen, - Paléolithique supérieur, (« petite entrée ») - Âges des métaux, - Périodes historiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Paléolithique moyen, - Paléolithique supérieur (Châtel-perronien, Aurignacien, Solutréen, Magdalénien ?), - Âges des métaux, - Périodes historiques
Bernifal	<ul style="list-style-type: none"> - Paléolithique supérieur (Magdalénien) 	<ul style="list-style-type: none"> - Paléolithique supérieur (Magdalénien ?)
Rouffignac	<ul style="list-style-type: none"> - Mésolithique (Sauveterrien), - Âges des métaux (Âge du Bronze, Âge du Fer) - Périodes historiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Mésolithique (Sauveterrien), - Âges des métaux (Âge du Bronze, Âge du Fer) - Périodes historiques

Tableau 101 : Tableau récapitulatif des fréquentations humaines des sites de notre étude.

5.1.2 Bilan, potentiel, et perspectives

Le seul véritable point commun entre ces quatre sites est donc la difficulté à créer des liens entre le mobilier archéologique découvert et le décor pariétal. Ce constat est *a priori* un aveu d'échec. En réalité, s'il est indéniable que notre démarche n'a pas conduit exactement aux résultats espérés, elle permet d'apporter des précisions sur le potentiel archéologique des cavités de notre étude, et donc de cibler de façon plus pertinente des recherches futures.

5.1.2.1 Les Combarelles

Dans ce cadre, le cas de Combarelles est probablement le plus simple. Combarelles I est un couloir dont l'accès, depuis la fin du Paléolithique, ne fut sans doute jamais interdit. En outre, la galerie ornée a connu des phases de sédimentations et d'érosions, liées au fonctionnement comme exutoire, en période de crue, du réseau actif situé en contrebas. De plus les témoignages des premiers préhistoriens qui travaillèrent sur les lieux concordent et signalent

l'absence de matériel archéologique dans les secteurs décorés (Rivière, 1894 et 1906 ; Capitan, Breuil et Peyrony, 1924). Il est donc raisonnable de penser qu'il n'y a pas de contexte archéologique strictement associé aux œuvres pour ce site.

L'existence d'un gisement à l'entrée est cependant un point important et nous ne pouvons que regretter que les fouilles de la fin du XIX^{ème} siècle n'aient pas laissé de témoins plus importants. Nos propres observations du matériel lithique des séries Rigaud et Goury n'ont pas permis de conclure sur l'existence ou non d'un lien entre le site d'habitat et la réalisation des œuvres pariétales.

La galerie de Combarelles II entretient la même relation avec le gisement d'entrée que Combarelles I. Par contre, sa découverte en 1934 est la conséquence d'une désobstruction ; ce qui revient à dire que la cavité n'avait pas été fréquentée depuis longtemps (le Paléolithique ?), au moment de la découverte. Et même si celle-ci fut le fait d'Armand Pomarel, dont on ne peut pas juger des compétences en matière d'archéologie, la présence sur les lieux de D. Peyrony peu après la première visite de l'inventeur donne du crédit à l'hypothèse selon laquelle ce couloir, au-delà de la brèche fossilifère qui l'obstruait, était également dépourvu de vestige archéologique.

Au total, il semble que toutes les tentatives visant à découvrir des données archéologiques fiables dans l'immédiate proximité des œuvres à Combarelles soient vouées à l'échec. Toutefois, si cette démarche a uniquement pour but de rechercher des éléments permettant une datation radiométrique des manifestations artistiques, la réalisation d'analyses sur les pigments noirs de la partie profonde de Combarelles I devrait être envisagée. A notre connaissance, en effet, aucune tentative d'étude de ce type n'a eu lieu pour ce dispositif pariétal, et l'idée selon laquelle il ne s'agit que de manganèse est fondée uniquement sur des observations macroscopiques, et sur l'absence de charbons dans les autres grottes de la région où des analyses furent réalisées (Font-de-Gaume, Rouffignac et Lascaux). Si ces études mettaient en évidence la présence de matière organique dans les pigments, une datation radiocarbone serait envisageable.

5.1.2.2 Bernifal

Parmi les sites de notre étude, le seul autre cas de galerie dont la découverte fait coïncider reconnaissance de la cavité et de son décor pariétal est la grotte de Bernifal. En effet, lorsqu'en 1902, D. Peyrony accède par une cheminée dans la grotte, il est le premier à visiter les lieux depuis une période ancienne, mais difficile à situer. Une chose est cependant claire :

aucun vestige caractéristique de l'Holocène n'est identifié sur place. Mais le parallèle avec Combarelles II s'arrête là, parce que, d'une part, quelques vestiges sont connus dans les secteurs ornés de Bernifal, et que d'autre part, les rares vestiges mis au jour par D. Peyrony lors de la désobstruction du porche paléolithique de la cavité ne témoignent pas d'un véritable site d'habitat à la différence du porche d'entrée des Combarelles.

Nous l'avons dit, globalement les vestiges recueillis depuis un siècle à Bernifal sont peu nombreux. Pour autant, la présence de deux lames de silex dans les diverticules de la seconde salle, l'existence d'amas de charbons dans la salle d'entrée, et le repérage à la fin des années 1970, sur le sol de la première salle, de fragments d'ossements humains justifieraient de nouvelles recherches sur ce site. Plusieurs projets pourraient être envisagés : datation des charbons, redécouverte des fragments d'ossements humains, mais aussi analyse des pigments noirs, utilisés par les artistes. En outre, le sol de la première salle est largement concrétionné ; il est donc possible que le plancher stalagmitique discontinu sur lequel se fait aujourd'hui la circulation ait scellé des vestiges liés au passage des artistes paléolithiques. La datation du plancher par U/Th et un sondage archéologique dans cette première salle permettraient sans doute de tester cette hypothèse.

5.1.2.3 Rouffignac

Le cas de Rouffignac est plus difficile à saisir. D'abord, comme à Combarelles I, l'entrée ne fut jamais fermée depuis l'époque paléolithique. Ensuite, les fréquentations animales puis humaines furent nombreuses. Enfin, les secteurs ornés sont totalement fossiles du point de vue géologique, c'est-à-dire que les sols n'ont fait l'objet d'aucun phénomène de sédimentation ou d'érosion significatif depuis le passage des artistes paléolithiques. Par conséquent, si le porche d'entrée a fourni une importante stratigraphie holocène, qu'une série de dates radiocarbone situe précisément dans le temps, les vestiges épars sur les sols des galeries profondes sont au contraire difficiles à rapporter à une fréquentation particulière de la grotte, excepté lorsqu'ils sont typiques d'une période (comme les céramiques de l'Age du fer).

S'il est reconnu depuis les travaux de Cl. Barrière que de nombreuses galeries ont été utilisées comme nécropoles depuis les Ages des métaux jusqu'au Gallo-romain, la fréquentation mésolithique de la cavité (au-delà du porche d'entrée, reconnu comme un lieu d'habitat) n'était jusque-là qu'une hypothèse mal étayée. Le décapage limité que nous avons conduit dans la partie profonde de la Galerie H. Breuil documente aujourd'hui l'utilisation de la cavité

comme gîte de matière première. Les premières constatations réalisées sur le matériel recueilli viennent soutenir l'hypothèse que cette exploitation des silex de la cavité remonte en effet au Mésolithique. Ces nouvelles données sont d'ailleurs compatibles avec ce que l'on sait plus généralement des comportements des hommes du Mésolithique, qui privilégiaient les ressources lithiques locales (Fisher et Eriksen, 2002). En outre, cette campagne de terrain, quoiqu'extrêmement ciblée, nous a permis de mieux estimer les potentiels archéologiques des sols de la cavité. Il semble que bien souvent, en surface ou sous une faible épaisseur d'argile apportée par les nombreux visiteurs de la cavité (préhistoriques et historiques), se trouvent des vestiges archéologiques d'époques variées. L'opération que nous avons conduite à titre de test n'a pas fourni de vestiges paléolithiques, mais cela ne signifie nullement qu'il n'en existe pas dans la cavité, ni même que nous n'avons pas les moyens de les identifier comme tels parmi les documents, sans doute plus nombreux, relatifs aux fréquentations holocènes du site.

5.1.2.4 Font-de-Gaume

Comme Rouffignac, c'est un site complexe du point de vue du contexte archéologique. En effet, la diversité des fréquentations, liées là encore à la pérennité des ouvertures de la cavité sur l'extérieur, rend la situation difficile à analyser. Aucune véritable couche archéologique d'habitat n'est connue sur le site. Certains secteurs - le porche d'entrée comme la Galerie Prat - ont fourni quelques pièces roulées antérieures au Paléolithique supérieur, tandis que des vestiges de l'Age du bronze et des périodes historiques ont été recueillis en plusieurs points. Pour ce qui est du Paléolithique supérieur, les objets découverts dans les secteurs ornés sont très variés de par leur nature et leur attribution chronologique. Cette diversité comme les conditions de découverte des vestiges limitent les possibilités de reconstitution d'un contexte archéologique directement lié à la réalisation des œuvres pariétales. Comme pour Combarelles, nous ne voyons pas comment sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons sans des analyses plus poussées des matières picturales, leur comparaison avec les matières colorantes découvertes au cours des fouilles, et la recherche parmi les pigments de composés organiques.

Quant à notre travail sur l'exploitation des ours des cavernes, il documente naturellement un épisode méconnu de l'histoire de la cavité mais n'a aucune raison d'être lié à la réalisation des œuvres pariétales.

Au total, aucun des quatre sites de notre étude n'a, à ce jour, fourni de datation directe des œuvres pariétales qu'il recèle. Les datations des niveaux d'habitat du porche d'entrée de Combarelles sont difficiles à utiliser compte tenu de l'absence de lien indubitable entre ces niveaux et la réalisation des œuvres pariétales. A Rouffignac et Font-de-Gaume la multiplicité des fréquentations humaines complique sensiblement les recherches rendues difficiles par l'ancienneté des aménagements touristiques qui auront sans doute détruit des informations dont la valeur même ne saurait, aujourd'hui, être appréciée. Sur ce point, il en va de même pour Bernifal où les fréquentations humaines depuis le Paléolithique furent sans doute moins nombreuses et qui, de ce fait, pourrait fournir de précieuses informations, à la condition que les modifications subies par le site depuis un siècle n'aient pas trop hypothéqué la mise au jour de niveaux archéologiques contemporains du passage des artistes.

5.2 Synthèse sur l'étude des œuvres pariétales

Les dispositifs pariétaux que nous avons étudiés présentent d'évidents points communs qui ont justifié la réalisation de notre travail. On ne reviendra donc pas sur la présence voire l'abondance des figurations de mammouths, ni sur l'existence des motifs tectiformes. En revanche, à l'issue de notre travail, il est possible d'avoir une lecture plus fine des similitudes et des différences entre les sites.

5.2.1 *Le point de vue thématique*

Du seul point de vue des thèmes traités, les ressemblances sont fortes même si tel ou tel ensemble possède ces spécificités. Bien sûr, il est inutile de s'arrêter sur la présence des « thèmes classiques » de l'art pariétal dont le caractère ubiquiste limite la signification. Ainsi, noter la présence récurrente des chevaux, des bisons voire des bouquetins n'apporte pas beaucoup d'informations.

Au contraire la figuration du rhinocéros à Font-de-Gaume, Combarelles (I et II) et surtout à Rouffignac mérite d'être soulignée, compte tenu de la rareté de ce thème dans l'art paléolithique. M. Azéma, en effet, ne décompte que 87 sujets dans l'ensemble des sites paléolithiques pariétaux français (Azéma, 2003). Parmi ces représentations, 65 se trouvent à la grotte Chauvet et 18 des 22 restantes appartiennent aux sites de notre étude y compris la grotte de La Mouthe. Ce fait doit d'ailleurs retenir l'attention, puisqu'à La Mouthe se trouvent aussi des figurations de mammouths, et inciter à regarder une partie des œuvres de cette cavité comme appartenant au Magdalénien, et plus particulièrement à sa phase récente.

Les mêmes commentaires peuvent s'appliquer au Renne dont la participation aux ensembles pariétaux est importante à Font-de-Gaume et Combarelles I, mais aussi à la Mouthe alors qu'il est plus discret à Bernifal et Combarelles II. Là encore, s'agissant d'un thème globalement peu représenté dans l'art pariétal paléolithique, c'est une donnée à ne pas négliger. La représentation d'une antilope saïga à Combarelles II, et peut-être à Rouffignac, s'inscrit dans la même « logique » de figuration de thèmes par ailleurs peu banals dans l'art des cavernes. Pour preuve, le fait que les synthèses consacrées à ce sujet (Sacchi, 1993) insistent sur l'extrême discrétion de ce thème dans l'art paléolithique et ne retiennent qu'un autre site pariétal où cet animal serait figuré : Altxerri.

En ce qui concerne les motifs abstraits, notons malgré tout l'absence des signes tectiformes à Combarelles II, mais la présence dans cette cavité de signes triangulaires ovalisés (Figure 19) que l'on retrouve presque identiques à Bernifal (Figure 45, Figure 48).

En outre, nous ne pouvons que nous étonner du nombre de figurations anthropomorphes à Combarelles I, comme de la figuration plus fréquente que dans les autres sites de notre corpus des carnivores (Ours et Félin, Tableau 102).

	Anthropomorphe	Félin	Ours
Bernifal	2		
Combarelles I	39	3	7
Font-de-Gaume	1	2	1
Rouffignac	4		1

Tableau 102 : Effectif des Anthropomorphes, des Félin et des Ours dans les sites étudiés.

Sur ce point des thèmes figurés, il n'y a donc pas de parfaite identité d'un site à l'autre mais plusieurs faits significatifs qui contribuent à entretenir une parenté certaine entre les ensembles (Tableau 103). En raison de ces ressemblances en « mosaïque » la seule analyse thématique ne peut suffire et d'autres arguments doivent être recherchés dans le cadre stylistique voire dans l'organisation des dispositifs pariétaux.

	Mammoth	Renne	Rhinocéros	Saïga	ours	Tectiforme	Triangle ovalisé
Bernifal	X	X				X	X
Combarelles I	X	X	X		X	X	
Combarelles II	X	X	X	X			X
Cournazac	X						
Font-de-Gaume	X	X	X		X	X	
Le Bison	X						
La Mouthe*	X	X	X				
Rouffignac	X		X	X	X	X	

Tableau 103 : Présence/absence de quelques thèmes « rares » de l'art pariétal dans les sites de notre étude.

* Pour la Mouthe, on ne considère ici que la Salle de la Hutte et la Salle des Rennes.

5.2.2 *Le point de vue stylistique*

Au-delà des thèmes traités et de leur plus ou moins grande implication dans les ensembles étudiés, quelques données stylistiques révèlent certaines similitudes, ou, au contraire mettent en exergue des différences.

Notre étude des figurations de mammouths a mis en évidence la grande cohérence de l'ensemble par l'existence d'une diversité aussi importante à l'intérieur d'un site, voire d'un panneau, que dans la totalité du corpus. A ce titre, la réalisation d'un référentiel archéologique bâti sur des panneaux, tirant, *a priori*, leur cohérence du contexte ou des techniques mises en œuvres, nous a fourni de précieux arguments pour discuter de l'homogénéité des ensembles pariétaux. En effet, s'il peut paraître anecdotique de repérer la présence ou l'absence d'un œil ou d'une trompe, les différences observées sur ces détails à l'intérieur d'ensembles parfaitement cohérents (voir par exemple, la Frise du Salon rouge à Rouffignac), montrent bien que l'homogénéité de notre corpus ne peut se réduire à l'étude de quelques détails ou à la manière de les figurer mais qu'elle procède bien plus d'une combinaison de facteurs qui ne sont pas tous accessibles au travers d'analyses statistiques. C'est bien d'ailleurs ce que montre aussi le seul groupe de mammouths un peu différents de l'ensemble des autres sujets de notre étude : une dizaine de figures forment, en effet, un groupe distinct à Combarelles I. Leur spécificité est tout autant trahie par le traitement de la queue (nettement décollée de la fesse), la figuration de la trompe (détaillée et plus ou moins repliée), que par un tracé assez rectiligne du dos alors que ce dernier critère est difficile à saisir dans le cadre d'une base de données comme la nôtre. En revanche, cette différence dans la silhouette est plus accessible lorsqu'on fait intervenir la superposition des esquisses cervico-dorsales des sujets concernés (Figure 117).

Au contraire, l'évocation de l'œil par un triangle ou un accent circonflexe, celle du ventre par une série de hachures d'où émergent rarement les pattes, le dos très haut suivi d'une chute de reins fortement déprimée sont autant de caractères qui donnent à tous les autres mammouths de notre corpus un véritable « air de famille » qu'on peine à retrouver sur des figurations de mammouths rattachées à d'autres époques et/ou dans d'autres régions. Ainsi, les représentations archaïques de mammouth en Aquitaine (Pair-non-Pair, les Bernous, la Croze-à-Gontran...) sont-elles souvent marquées par l'évocation du ventre au moyen d'une « arche », sans que le pelage ne soit mentionné (Delluc, 1991). De même, le traitement particulier de la défense en continuité du front, alors que la trompe est rapportée, est typique

des mammoths de la grande Grotte d'Arcy-sur-Cure (Baffier et Girard, 1998 ; Baffier, 2004). Enfin, les proboscidiens du Pech-Merle, dont l'œil est systématiquement absent et qui portent souvent des défenses fantaisistes au regard de la réalité anatomique, sont originaux (Lemozi, 1929). Par contraste, cette diversité « des manières de montrer » atteste la réalité de l'unité stylistique de l'essentiel de notre corpus.

Ce qui est vrai des mammoths est aussi vérifié pour les bisons. Notre analyse stylistique montre, là encore, la grande homogénéité du corpus. Aucune modalité d'aucune variable n'est caractéristique d'un site. D'autre part, les techniques utilisées (le recours à la peinture à Font-de-Gaume) ne semblent pas induire de clivage particulier. Un des seuls critères qui permette d'isoler les différents dispositifs (seulement les trois sites majeurs) est le degré de finition. Les sujets limités à l'avant-train sont privilégiés à Rouffignac quand les arrière-trains isolés sont plutôt l'apanage de Combarelles I, et que les figures complètes sont dominantes à Font-de-Gaume.

Relevant plus directement du style, on peut aussi retenir la morphologie quelque peu originale des bisons de Combarelles II, qui portent une barbe discrète et un chignon peu élevé alors qu'on a souvent souligné le caractère hypertrophié de ces attributs pour les sujets de Rouffignac, Combarelles I et surtout Font-de-Gaume (voir par exemple, Paillet, 1999). Sur ce point, Combarelles II entretient une parenté certaine avec Bernifal, ou tout au moins avec le bison gravé sur la paroi droite du Passage (n° 36).

Lorsqu'on va plus loin dans l'analyse, d'autres faits apparaissent. A Combarelles I, des bisons plus petits, réunis en deux points de la cavité (la paroi gauche du secteur VIII et la partie profonde du secteur X) et dénommés par A. Leroi-Gourhan, (Leroi-Gourhan, 1965) « petits bisons intrusifs », apparaissent de façon ambiguë dans notre grille de lecture. Certains caractères les démarquent des autres bisons du dispositif pariétal (les pattes toujours ouvertes, la plus grande fréquence des queues redressées) alors que selon d'autres critères, la distinction avec le reste du décor est plus difficile à repérer (figuration du chignon ou de la barbe). Il nous semble donc délicat d'isoler ces sujets des autres bisons de la cavité et, dans tous les cas, erroné d'en faire des figures intrusives alors que les superpositions au niveau du panneau de la biche, montrent que les bisons ont été réalisés avant la figuration de la biche (VIIIIG 91) et celle des rennes (VIIIIG 93 et 94).

A Combarelles II, le seul sujet qui se démarque vraiment est le VG21, dont la tête est vue de face alors que le corps est en profil ; ce cas de figure n'a pas d'équivalent dans les autres sites

de notre étude¹⁷. Si ce sujet à une attitude rarement figurée, par ses caractéristiques techniques comme par son insertion dans le dispositif pariétal, il ne se distingue pas du reste du décor. Sous cet angle-là, le cas le plus intéressant est sans doute celui de Font-de-Gaume. L'existence de plusieurs phases de réalisation des œuvres dans cette cavité n'est guère discutée. Si tout le monde convient aujourd'hui que la chronologie longue décrite par H. Breuil ne correspond pas à la réalité, il est tout aussi difficile de regarder les petites vaches du Diverticule final (Figure 134) comme les exactes contemporaines des bisons, des rennes et des mammoths de la Galerie principale. La perspective qu'elles offrent les rapproche davantage de l'art de Lascaux que du reste du dispositif pariétal de Font-de-Gaume. Dans ce cadre, le bison 30 du Diverticule final (Figure 135), dont l'attitude « agressive » (au moins sur le relevé de Breuil) n'a pas d'équivalent ailleurs dans la cavité et qui, par sa morphologie générale et le traitement des détails de la tête est nettement différent de ses congénères, atteste lui aussi l'existence de phases distinctes dans la mise en place des œuvres pariétales de cette grotte.



Figure 134 : Font-de-Gaume. Vache n°29 du Diverticule final. Longueur : 60 cm environ. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

¹⁷ De ce point de vue, ce sujet ressemble au bison de la « Scène du Puits » de Lascaux, mais il est difficile sur ce seul argument de conclure à quoi que ce soit.



Figure 135 : Font-de-Gaume. Bison n°30 du Diverticule final Longueur : 85 cm environ. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).

Hormis ces réserves quant à la totale cohérence de notre corpus, les comparaisons des figurations de bisons de notre étude avec celles d'autres périodes ou d'autres aires géographiques, sont là encore édifiantes et montrent bien qu'il existe des solutions graphiques variées pour représenter le même sujet avec les mêmes techniques et en respectant les mêmes conventions graphiques de base (le recours au profil, par exemple). En retour, et mis à part peut-être quelques figures atypiques ou relevant d'une tradition culturelle différente, ces comparaisons accentuent l'existence d'une authentique filiation entre les sites que nous étudions.

Notre travail sur les chevaux est moins abouti, notamment parce que nous n'avons pas réalisé de référentiel archéologique les concernant, mais également parce que nos informations sur Font-de-Gaume sont plus lacunaires que pour les autres thèmes.

Cependant, la même impression générale se dégage, celle d'une grande uniformité. Là encore, tel ou tel des dispositifs peut privilégier une modalité pour un caractère mais sans jamais exclure totalement les autres. Au même titre que les mammoths de Rouffignac accusent une homogénéité stylistique patente, les chevaux de Combarelles relèvent d'une même façon de faire, de même style, et, vu leur nombre, ils masquent parfois dans l'analyse statistique des spécificités propres à d'autres ensembles. C'est en particulier le cas des petits chevaux de Bernifal (34, 54, 76). Ces derniers se démarquent par une silhouette épurée, une tête assez fine et une absence totale de membres, voire de ligne de ventre. Au contraire dans le même site, le

protomé n° 79 présente des caractères qu'on retrouve ailleurs : une tête courte et trapue, offrant un naseau « en truffe de chien », une auge large et une ganache barbue.

5.2.3 Les dispositifs pariétaux.

Depuis les travaux précurseurs de M. Raphaël (Raphaël, 1986) puis ceux, d'une part, d'A. Laming-Emperaire (Laming-Emperaire, 1962) et d'autre part, d'A. Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan, 1965), nous savons que les motifs graphiques exécutés par les artistes paléolithiques dans les grottes constituent des ensembles cohérents, organisés, structurés. Bien sûr, nous ne sommes pas aujourd'hui contraints de suivre ces auteurs dans toutes leurs analyses. Il est par exemple difficile d'adhérer à l'analyse totémique et narrative que développe M. Raphaël au sujet du panneau de la biche et des petits bisons (Secteur VIII) de Combarelles I. De même, si l'existence d'un symbolisme n'est plus guère remis en question, il n'est plus nécessaire qu'il soit binaire comme l'a développé A. Leroi-Gourhan dans une partie de son travail.

Toujours est-il qu'on ne regarde plus l'art des grottes avec la vision de Breuil qui ne voyait, en général, dans les grottes ornées que le résultat d'une accumulation au cours du temps d'images sans relation de sens. Au risque d'utiliser le mot à mauvais escient, Breuil parlait alors de « palimpseste »¹⁸.

La perception actuelle de l'art des cavernes est bien traduite par l'expression « dispositif pariétal », que nous avons d'ailleurs largement utilisée dans ce mémoire. Elle rend compte de l'existence vraisemblable de relation symbolique entre les images dont la répartition dans les cavités résulte de véritables choix de la part des Paléolithiques. Pour autant, il y a des dispositifs pariétaux de diverses natures qui correspondent à des réalités différentes tant du point de vue spatial que chronologique. Nous avons déjà évoqué le travail de D. Vialou sur ce sujet (Vialou, 1986, voir dans ce mémoire, p. 14).

Partant des synthèses que nous avons présentées dans la deuxième partie de ce mémoire et des analyses thématiques de la quatrième partie, il est possible de caractériser les dispositifs pariétaux des sites de notre étude. Plusieurs cas de figures se manifestent (Tableau 105).

Depuis longtemps, un consensus existe à propos de Rouffignac. Le style, comme les techniques et les thèmes traités, plaident en faveur d'un dispositif homogène, œuvre probable de peu d'artistes au cours d'une période courte. Les analyses thématiques ne contredisent pas

¹⁸ Pour PALIMPSESTE, le dictionnaire indique : « Parchemin dont on a effacé la première écriture pour pouvoir écrire un nouveau texte. » (Dictionnaire Le Robert). Il semble qu'une paroi sur laquelle on ne détruit pas les images qui est au contraire le support de motifs multipliés jusqu'à les rendre illisibles soit difficilement assimilable à un parchemin rafraîchi.

cette lecture. De même, avec un nombre de motifs plus réduit, rien ne permet de remettre en cause l'homogénéité de Combarelles II. Pas plus sur le plan technique, que par la figuration des mammoths, des bisons ou des chevaux, il n'est possible de créer des groupes à l'intérieur de la cavité. Pour ces deux ensembles, il paraît donc naturel de parler de dispositif homogène. Sur le plan de la topographie, il est clair que Rouffignac s'inscrit dans la catégorie des ensembles discontinus alors que Combarelles II répond plutôt aux caractéristiques des ensembles continus.

Les cas de Font-de-Gaume et Combarelles I sont plus difficiles. A Combarelles, plusieurs analyses aboutissent à des résultats parfois contrastés, mais les différents auteurs tombent d'accord sur un point : il y a plusieurs étapes dans la construction du dispositif pariétal. Nous avons détaillé ces différentes lectures dans le chapitre sur les Combarelles (§ 2.1.6- Chronologie, p. 64), mais le Tableau 104 en constitue le résumé. Nos observations sur place et nos analyses stylistiques nous permettent d'apporter de nouveaux éléments.

Il y a peu de raison de rapporter à des périodes anciennes du Paléolithique supérieur certains motifs de la cavité ; situer toutes les œuvres entre le Magdalénien moyen et le Magdalénien final est raisonnable au vu du style et des comparaisons avec l'art mobilier. Dans le détail, faire une dichotomie entre dessin (ou peinture) et gravure n'est pas recevable parce que les dessins ne sont pas systématiquement antérieurs aux gravures. L'observation des mammoths gravés et dessinés sur la paroi droite du secteur X fonde cette idée, dont le corollaire est que les artistes ont associé sur les mêmes figures des tracés noirs et des gravures.

	Capitan, Breuil et Peyrony, 1924	Leroi-Gourhan, 1965	Barrière, 1997
1 ^{er} étape	Traces de peintures noires inintelligibles (<i>Aurignacien</i>)	Essentiel au <i>Magdalénien moyen</i>	Dessins noirs (et peinture rouge ?)
2 ^{ème} étape	Gravures profondes avant le secteur X (<i>période assez ancienne du Magdalénien</i>)	Quelques figures <i>Magdalénien récent</i> (renne, bison)	Gravures naturalistes
3 ^{ème} étape	Gravures du secteur X et gravures légères dans les autres secteurs (<i>Magdalénien Moyen</i>)		Gravures schématiques (notamment les silhouettes type Gönnersdorf)

Tableau 104 : Combarelles I. Chronologie de la réalisation des œuvres selon les différents auteurs

Le cas des figures schématiques que Cl. Barrière estime postérieures aux œuvres « naturalistes » est beaucoup plus difficile à trancher. Il n'y a pas de superpositions

exploitables pour reconstituer une stratigraphie sur la paroi. En outre, notre analyse des figurations de mammouths tend à démontrer l'existence de deux groupes dans les proboscidiens de Combarelles I. Cette dichotomie peut, ou non, être interprétée en terme de chronologie mais les arguments manquent pour conclure sûrement sur ce point.

Quelques faits extérieurs au site lui-même doivent aussi être considérés. Certains sites d'art mobilier qui fournissent des silhouettes féminines schématiques du type Lalinde-Gönnersdorf présentent des figurations animales détaillées et parfois d'une grande qualité. C'est le cas à Gönnersdorf et Andernach (Bosinski, 1994). Au contraire les sites de Lalinde et Gare-de-Couze sont marqués par la rareté des motifs animaliers (Tosello, 2003).

Un dernier élément doit être versé à l'analyse. Une partie du décor entretient de véritables parentés stylistiques et thématiques avec les autres sites que nous avons étudiés. Cela peut légitimement être interprété comme la conséquence d'une contemporanéité et d'une communion de pensée entre ces sites. Dans ce cas pourquoi certains motifs de Combarelles I sont-ils absents des autres sites ? Il nous semble que la meilleure réponse à cette question est de considérer que les œuvres de Combarelles I qui n'ont pas d'équivalent dans les autres sites de notre corpus - les figurations féminines en particulier -, doivent être rattachées à une étape particulière de la mise en place du dispositif pariétal. Compte tenu des différentes données chronologiques sur ces figurations à tendance schématique, il est raisonnable de leur donner un âge plus récent que le reste du décor.

Dans ce cas Combarelles I s'inscrit dans le cadre des dispositifs pariétaux hétérogènes. Au moins deux phases de réalisation des œuvres, entre le Magdalénien moyen et le Magdalénien final auraient conduit à la mise en place du dispositif que nous connaissons.

Le cas de Font-de-Gaume mérite lui aussi qu'on s'y arrête. Nous avons détaillé plus haut l'approche de Breuil à ce sujet (§ 2.2.5, p. 89). Cette lecture n'est plus recevable aujourd'hui. En revanche l'analyse d'André Leroi-Gourhan qui attribue une petite partie des figures au Style III et l'essentiel au Style IV garde toute sa valeur, tant du strict point de vue stylistique que dans ses implications chronologiques. Toutefois, pour nous affranchir des implicites relatifs à la terminologie de l'auteur de Préhistoire de l'art occidental, nous nous bornerons à observer que certains motifs dans la Salle des petits bisons, sur le registre supérieur de la galerie principale et dans le diverticule final s'accorderaient plus avec les œuvres de Lascaux qu'avec l'essentiel de l'art de Font-de-Gaume. Avec cette lecture, Font-de-Gaume aussi rentre dans la catégorie des dispositifs hétérogènes.

Reste le cas de Bernifal. La cavité est mal connue et l'état de conservation des motifs est variable. Il y a cependant peu d'éléments qui permettent d'affirmer que les œuvres relèvent de

plusieurs phases de réalisation. Hormis les mains négatives et un bovidé de la première salle aucune figure ne s'écarte totalement des thèmes et du style des autres sites étudiés. Et encore faut-il rappeler que des mains négatives étaient signalées par Breuil à Font-de-Gaume et à Combarelles et qu'à Bernifal, elles sont associées à une esquisse cervico-dorsale de mammoth qui, par son allure, n'a rien à envier à certaines épures de Rouffignac (en dépit de son mauvais état de préservation). En outre, le style des figures est souvent proche de Combarelles II. On a déjà évoqué les ressemblances au niveau des bisons, mais rien ne distingue vraiment les mammoths des deux sites. Enfin, nous avons aussi signalé la présence dans les deux cavités des triangles ovalisés. A nos yeux, rien ne s'oppose donc à regarder Bernifal comme un dispositif homogène plutôt discontinu, compte tenu de la dispersion des motifs dans les différents diverticules, alcôves et passages étroits de la caverne.

Chronologie / Topographie	Homogène	Hétérogène
Continu	Combarelles II	Combarelles I
Discontinu	Rouffignac Bernifal	Font-de-Gaume

Tableau 105 : Typologie des dispositifs pariétaux d'après la terminologie de D. Vialou (Vialou, 1986)

La caractérisation des dispositifs pariétaux telle que nous venons de la conduire nous permet de mettre à présent en perspective, non plus les dispositifs pariétaux dans leur globalité, mais plutôt les ensembles cohérents qui peuvent les composer. Si Bernifal, Combarelles II et Rouffignac peuvent être pris globalement parce que l'homogénéité du dispositif pariétal correspond sans doute à une cohérence certaine dans le symbolisme voire dans les messages véhiculés par les œuvres, il faut au contraire plus de prudence dans la prise en compte de Combarelles I et Font-de-Gaume. A titre d'exemple, il nous semble peu pertinent de donner, à Combarelles I, une trop grande importance aux associations entre les figurations humaines et le reste du décor parce que pour une large part, ce décor a d'abord été conçu sans ces figurations. De même, à Font-de-Gaume, la présence de petites vaches dans la salle des petits bisons aux côtés de signes tectiformes ne signifient pas qu'il y ait un lien entre ces deux types de motifs qui correspondent à des événements pariétaux distincts et probablement nettement séparés dans le temps. Cette vision pondérée de certains dispositifs pariétaux de notre étude tend à renforcer les similitudes entre les sites sans bien sûr faire des cinq ensembles que nous avons étudié des sanctuaires jumeaux. Dans ces conditions, parler de ressemblance en

mosaïque nous semble mieux tenir compte des faits observés. Il n'y a pratiquement pas de caractères communs à tous les sites (excepté la présence du mammoth, du bison, du cheval, et du bouquetin), mais une série de caractères thématiques (figuratifs et abstraits), stylistiques, voire structurelles (par exemple, l'organisation en frise, avec ou sans face à face) présents dans deux, trois ou quatre des cinq ensembles étudiés, alors qu'ils ne constituent pas des invariants de l'art paléolithique dans sa globalité. En dépit du peu de place que nous avons donné à ce site au cours de l'étude, il nous paraît raisonnable d'associer aux dispositifs que nous avons étudiés, une partie du décor de la grotte de la Mouthe. La salle de la Hutte et la salle des Rennes s'intègrent parfaitement à la variabilité des sites de notre étude, tant du point de vue des thèmes traités que de leurs associations. On peut en particulier rapprocher le thème Mammouth-Renne de Font-de-Gaume, de Combarelles I, de la Mouthe, voire de Bernifal.

5.3 Conclusion

Reconstituer des entités culturelles, ethniques ou linguistiques est un des enjeux de l'Archéologie préhistorique. Si de telles entités ont sans doute existé au Paléolithique supérieur, la tâche de les caractériser dans le temps et dans l'espace reste un défi que la discipline semble avoir du mal à relever. (S'agissant de périodes assez anciennes comme peut l'être le Paléolithique supérieur, les informations dont nous disposons sont trop lacunaires pour que le but puisse être totalement atteint.) En dépit d'un siècle de recherches, l'art pariétal offre un potentiel encore largement inexploité. Développé pendant environ 250 siècles sur une aire géographique étendue, « l'Art des cavernes » montre simultanément une série d'invariants et des spécificités tant chronologiques que géographiques. Si la prise en compte de ce polymorphisme conduit à brouiller la vision que l'on a du phénomène, son analyse peut mettre en évidence des constantes dans le temps et dans l'espace qui peuvent être interprétées comme le reflet d'entités culturelles distinctes. Ce sont ces unités qu'au début de notre mémoire nous évoquions comme de possibles « provinces préhistoriques ».

L'existence de points communs évidents entre quelques sites pariétaux de la moyenne vallée de la Vézère justifiait une étude d'ensemble de ces sites dans le but de préciser leur degré de parenté et de mettre en exergue leurs différences. Pour mener à bien ce projet, nous avons étudié chaque site tant du point de vue du contexte archéologique que des œuvres pariétales. Finalement, nous sommes parvenus à apporter des éléments nouveaux quant au contexte archéologique associé aux œuvres d'art et l'exploitation de nos bases de données a permis de mettre en évidence des éléments significatifs quant à l'existence de points communs thématiques et stylistiques, mais aussi quant à la présence de groupes de figures différentes du « modèle dominant ».

Toutefois, si montrer les différences entre des ensembles est chose aisée ; mesurer à quel point ils se ressemblent est plus délicat parce que cela n'est possible qu'en référence à autre chose. En ce sens, puisque nos bases de données offrent la possibilité de saisir de façon codifiée la diversité des traitements dont ont fait l'objet les animaux du bestiaire paléolithiques, seule leur extension à de nouveaux ensembles d'autres périodes et/ou d'autres régions permettra de mieux cerner ce qui fait vraiment l'originalité des grottes à mammoths et tectiformes de la vallée de la Vézère. De ce point de vue, un important travail reste à faire même si dans les pages qui précèdent, quelques comparaisons éparses permettent déjà

d'affirmer la cohérence des sites que nous avons étudiés, au regard de la variabilité que montre l'art pariétal paléolithique.

Mais arrivé à ce point de notre démarche, mesurant le chemin parcouru, et celui qu'il faudra parcourir, une autre réalité s'impose à nous : le caractère unique de chaque site. Chaque cavité est, en effet, un espace sans pareil et chaque dispositif pariétal une construction originale. Pas plus qu'on ne peut réduire une grotte à son développement linéaire ou aux coupes de ces galeries, on ne peut résumer un dispositif pariétal à des inventaires, des listes de critères morphologiques ou thématiques. Tout est contradiction dans les grottes ornées parce que les artistes, membres d'une société complexe, nourris de sa culture, ont créé des sanctuaires qui tiennent compte à la fois des contraintes naturelles, sociales, culturelles, symboliques et qui simultanément leur offrait l'occasion d'exprimer leur personnalité et leur sensibilité. L'art des grottes n'est pas fait pour rentrer dans des cases. Il y aura toujours une part d'atypisme, de diversité, qui est probablement ce qui nous rapproche le plus de ces hommes dont la spiritualité nous échappera toujours.

Ce constat ne doit pas nous arrêter dans notre démarche. Certaines impasses sont maintenant connues, mais des chemins restent ouverts. La reconstitution des contextes archéologiques peut encore s'enrichir, au moins à Bernifal. De nouveaux travaux de terrain, notamment à Bernifal, sont nécessaires pour réaliser une monographie qui fait toujours défaut. De même à Font-de-Gaume, une mise à jour de l'admirable travail des inventeurs est indispensable pour disposer d'une base documentaire plus en phase avec les préoccupations contemporaines. En outre, l'élargissement de nos fichiers de données, l'affinement de nos analyses et la mise en œuvre d'outils plus puissants (analyses multivariées) constituent des objectifs réalistes.

ANNEXES

GROTTE DE BERNIFAL CATALOGUE DES ŒUVRES

Avertissement :

Au moment de travailler sur Bernifal, nous nous sommes heurtés à un problème simple : L'absence de monographie. Une des conséquences de cette carence est que nous ne disposons d'aucun catalogue publié des motifs pariétaux connus dans la cavité. Pour contourner cette difficulté nous avons fait appel aux chercheurs qui, par le passé, ont travaillé sur Bernifal et disposaient de données inédites. A. Roussot et N. Aujoulat ont mis à notre disposition d'importantes archives riches de clichés photographiques, de relevés et de notes de terrain. A partir de ces documents et de nos observations *in situ*, nous avons constitué un catalogue des motifs repérés sur les parois et les plafonds de la caverne. Il peut se résumer par l'inventaire que nous donnons dans le présent mémoire. Cependant pour plus de clarté, il nous a semblé utile de faire figurer des fiches descriptives des principales unités graphiques répertoriées accompagnées d'illustrations (photo ou relevé).

Le lecteur constatera que ce catalogue est incomplet, c'est-à-dire que certaines figures reconnues ne sont pas décrites et que donc, par exemple, la première fiche porte le numéro 3 et non le numéro 1. Ceci s'explique par nos choix antagonistes de donner ici les informations indispensables à la compréhension de notre texte, et de respecter le travail des chercheurs qui ont mis leurs données à notre disposition pour la réalisation de ce mémoire, mais qui restent totalement propriétaires de leurs résultats.

Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : droite

**Locus ou
Panneau :** A

Situation : A 1,70 m du sol

Description

Sujet : Bâtonnets

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : peinture noire

Description : 2 séries de bâtonnets. Celle de gauche est constituée de 9 ou 10 batons, celle de droite, de 6 ou 7

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : groupe de barres
Leroi-Gourhan, 1965 : des bâtonnets

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : A

Situation :

Description

Sujet : Indéterminé

Profil : gauche

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : peinture noire et relief naturel

Description : 2 lignes courbes évoquent des cornes ou des ramures plus ou moins de face...

Réf. bibliographique

Inédit

Observations

...En-dessous d'autres traits pourraient dessiner la tête sur un relief naturel de la paroi qui figurerait aussi le volume du corps avec une épaule bien marquée. Bovin ou cervidé ?

Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : droite

**Locus ou
Panneau :** A

Situation : assez près du sol

Description

Sujet : Mains

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : peinture noire

Description : 2 mains négatives

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : panneau de mains cernées de noir
Leroi-Gourhan, 1965 : des mains noires négatives

Observations

Associées à des traits gravés et à un mammoth peint



Photo des deux mains négatives
Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : A

Situation :

Description

Sujet : Mammouth

Profil : gauche

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : peinture noire

Description :

Réf. bibliographique

Inédit

Observations

associé aux mains négatives et à des tracés gravés



Relevé F.Plassard d'après photo. Voir aussi la photo du sujet 5

Localisation**Salle ou Galerie :** Salle I**Paroi :** droite**Locus ou
Panneau :** B**Situation :** sur la partie de la paroi oblique,
en surplomb**Description****Sujet :** Mammouth**Profil :** droit**Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** peinture rouge**Description :** Dos, tête, trompe, oeil, 2 défenses et une
ligne descendant en arrière de la trompe**Réf. bibliographique**

Inédit

Observations

Associé au mammouth 11

Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : droite

**Locus ou
Panneau :** B

Situation : sur la partie de la paroi oblique,
en surplomb

Description

Sujet : Mammouth

Profil : droit

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : peinture noire

Description :

Réf. bibliographique

Inédit

Observations

Associé au mammouth 10



Photo N. Aujoulat et relevé F. Plassard

Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : gauche

**Locus ou
Panneau :**

Situation : à 690 cm du mur d'entrée, le
haut à 110 du sol actuel

Description

Sujet : Mains

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : gravure

Description : 2 signes en éventails quel'on peut interpréter
comme des mains. Celui de gauche est fait
de 7 traits convergents, plus un, qui les
recoupe en diagonale. celui de droite, 7 traits
visibles

Réf. bibliographique

Inédit, vu par visteur, puis Archambeau puis Roussot
en 1975

Observations

La paroi est concrétionnée mais la calcite est plus ou moins
décomposée



Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : gauche

Locus ou
Panneau : C

Situation :

Description

Sujet : Mammouth

Profil : droit ou gauche

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : peinture brune

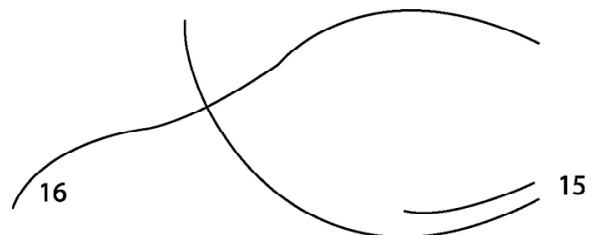
Description : 2 défenses

Réf. bibliographique

Inédit

Observations

Associé à un tracé rouge (dos bisons ?)



Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : gauche

Locus ou
Panneau : C

Situation :

Description

Sujet : Bison

Profil :

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : peinture rouge

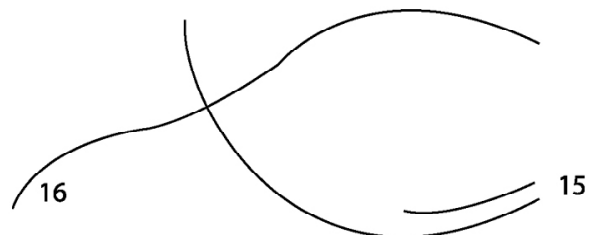
Description : Ligne à tracé évoquant dos et bosse de bison

Réf. bibliographique

Inédit

Observations

Associé à 2 défenses de mammoths brun noir (15)



Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : gauche

Locus ou
Panneau : C

Situation :

Description

Sujet : Bovidé ?

Profil : vue de face

Longueur : cm Hauteur : cm

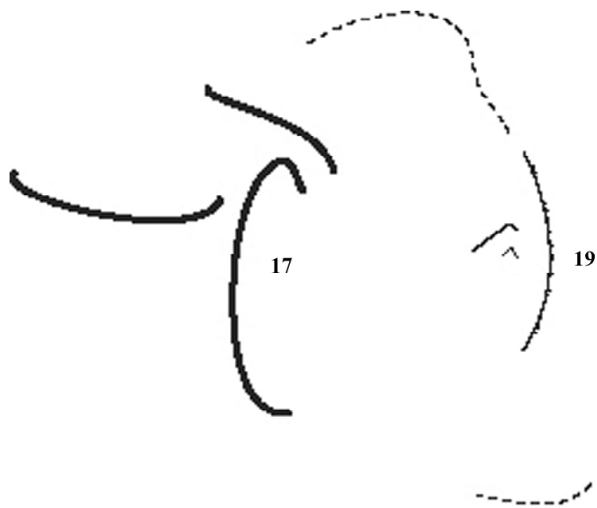
Technique : peinture noire

Description : Peut être interprété comme tête vue de face dont une corne est complétée par un relief naturel. L'ensemble se place sur un relief ayant la forme d'une tête de bison vue de face

Réf. bibliographique

Inédit Archambeau, Rousot

Observations



Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : gauche

Locus ou
Panneau : C

Situation :

Description

Sujet : Mammouth

Profil : droit

Longueur : cm Hauteur : cm

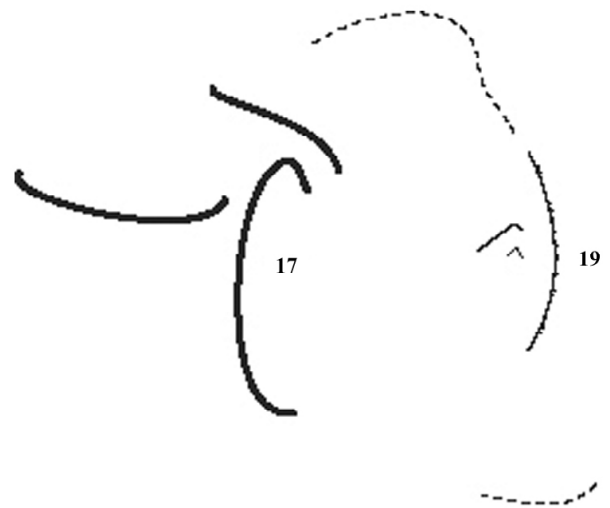
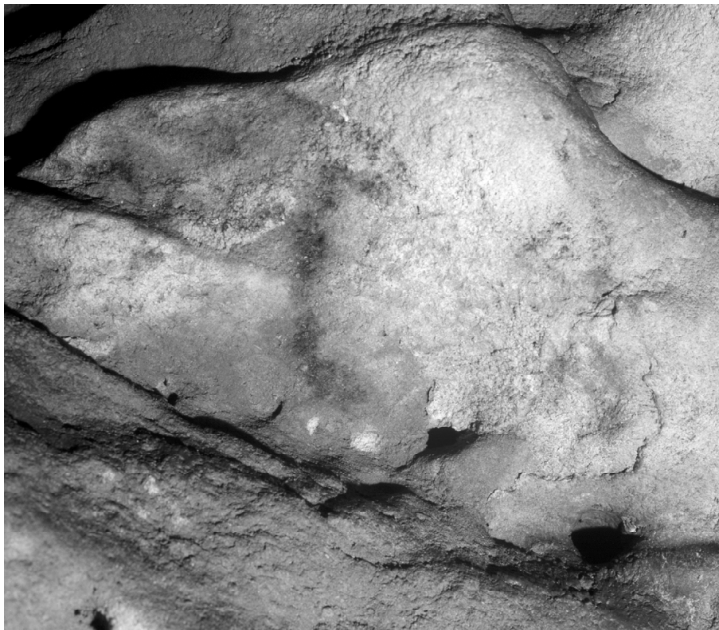
Technique : peinture noire

Description : Avant-train de mammouth peint : tête, oeil, trompe, défense. En arrière, le contour de la tête et une partie du dos se poursuit sur un relief naturel.

Réf. bibliographique

Inédit

Observations



Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : gauche

**Locus ou
Panneau :** D

Situation : sur une avancée de la paroi

Description

Sujet : Mammouth

Profil : gauche

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : peinture rouge

Description :

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : mammouth tracé en rouge
Leroi-Gourhan, 1965 : mammouth très schématique

Observations

Associé à un bison rouge et à des vestiges peints



Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : gauche

**Locus ou
Panneau :** D

Situation : sur une avancée de la paroi

Description

Sujet : Bison

Profil : gauche

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : peinture rouge et relief naturel

Description : Tête de bison dont l'oeil, la corne et la narine sont peints se plaçant sur le bord du ressaut rocheux dont la forme correspond bien au profil d'une tête de bison.

Réf. bibliographique

Leroi-Gourhan, 1965 : tête de bison (oeil, corne) + relief

Observations

Associé au mammouth rouge (20)



Photo N. Aujoulat

Localisation**Salle ou Galerie :** Salle I**Paroi :** gauche**Locus ou
Panneau :** D**Situation :****Description****Sujet :** Indéterminé**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** peinture noire**Description :** Humain vu de face, très douteux**Réf. bibliographique**

Inédit, Archambeau

Observations

Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle I

Paroi : gauche

**Locus ou
Panneau :** E

Situation :

Description

Sujet : Ponctuation

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : peinture noire

Description : groupe de 30 points d'un noir assez pâle formant un arc de cercle

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : arc de cercle de 30 disques noirs + un point plus petit en-dessous
Leroi-Gourhan, 1965 : groupe de points noirs, fig. 503

Observations



Photo N. Aujoulat

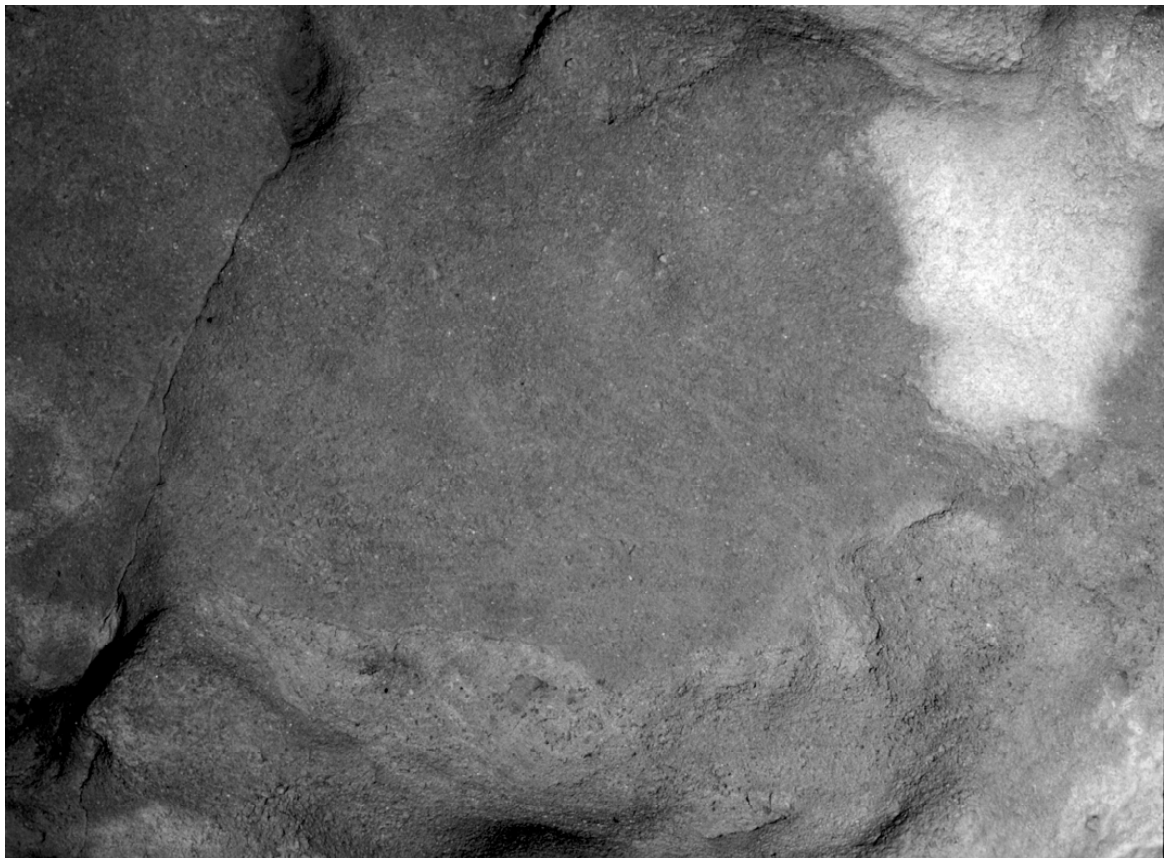
Localisation**Salle ou Galerie :** Passage**Paroi :** plafond**Locus ou
Panneau :****Situation :****Description****Sujet :** Tectiforme**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure**Description :** tectiforme peu clair**Réf. bibliographique**Inédit Cl. Archambeau
Roussot, 1978, p. 636**Observations**

Photo N. Aujoulat

Localisation**Salle ou Galerie :** Passage**Paroi :** plafond**Locus ou
Panneau :****Situation :** sur un accident rocheux de la
voute**Description****Sujet :** Signe**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure**Description :** signe en fêche**Réf. bibliographique**

Inédit

Observations

Vu par Jacqueline Assinat, 02-04-1982

Localisation

Salle ou Galerie : Passage**Paroi :** droite**Locus ou
Panneau :** F**Situation :** en bas du panneau, séparée du reste du panneau par une arrête horizontale

Description

Sujet : Cheval**Profil :** droit**Longueur :** 35 cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure**Description :** limité à la partie supérieure : tête dos, et amorce de la queue, la crinière correspond à une arrête de la paroi.

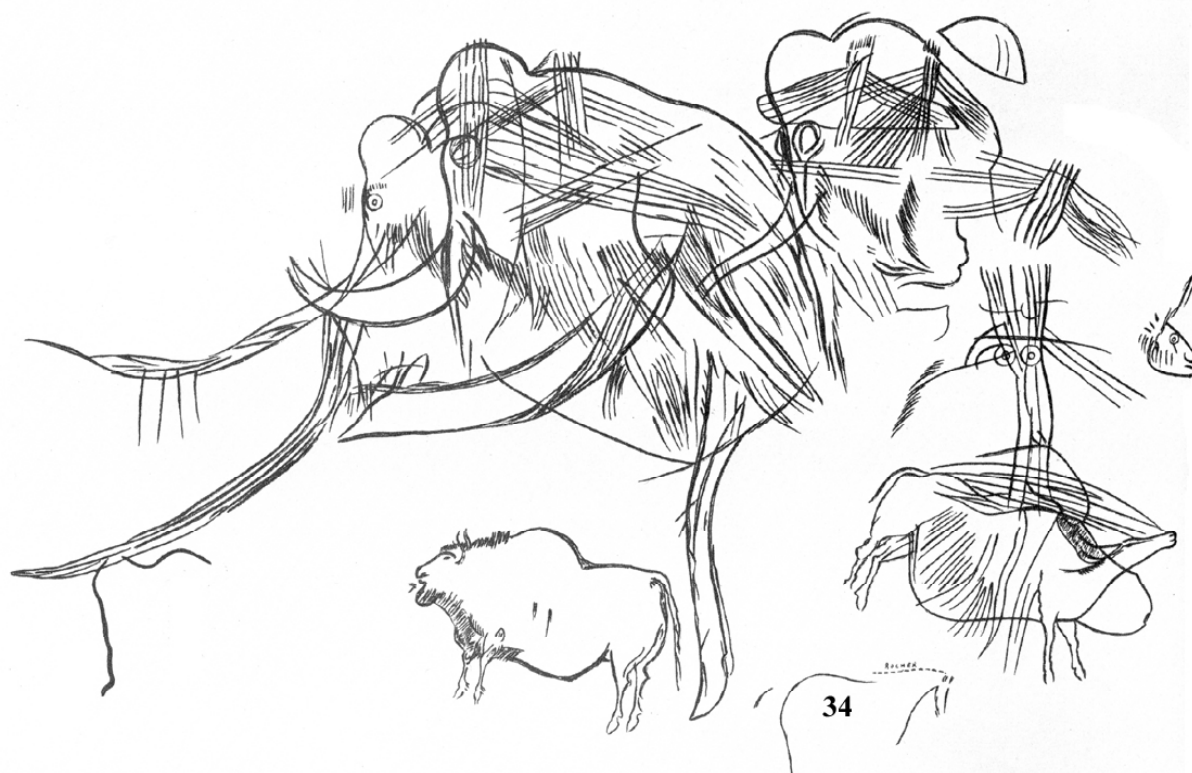
Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 328, 1 cheval

Leroi-Gourhan, 1965 : un cheval peu distinct

Observations

Beaucoup moins nette que sur le relevé de Breuil. On pourrait même remettre en question l'existence d'une figuration de cheval.



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : PassageParoi : droiteLocus ou
Panneau : FSituation : entre le cheval 34 et le motif 38.

Description

Sujet : renneProfil : droitLongueur : 20 cm Hauteur : cmTechnique : gravureDescription : Limité à l'avant-train. Cou tendu et tête levée. Deux pattes avant détaillées.

Réf. bibliographique

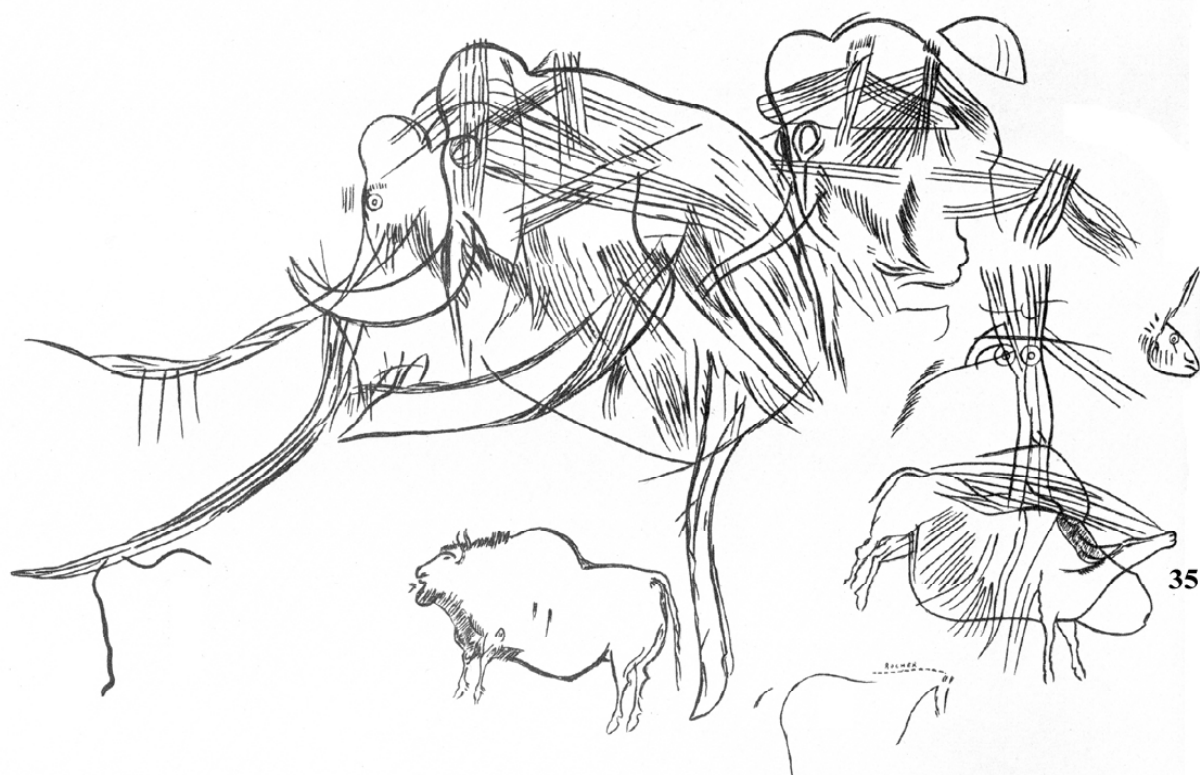
Breuil, 1903 : n°10, corps d'un animal

Breuil, 1952 : fig. 328, renne

Leroi-Gourhan, 1965 : un herbivore (cervidé ou bovidé)

Observations

A gauche de ce sujet, ce trouve l'arrière-train d'un autre animal (bovidé ?) souvent regardé comme l'arrière train du renne mais qui constitue une autre figure (134).



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : F

Situation :

Description

Sujet : Bison + signe

Profil : gauche

Longueur : 50 cm Hauteur : cm

Technique : gravure

Description : bison et ovale double, bâtonnets doubles

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°10, fig.65 bison

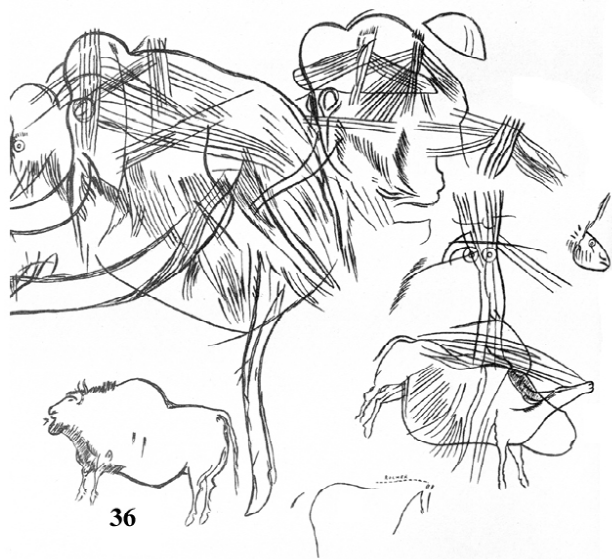
Breuil, 1952 : fig. 328, 1bison

Leroi-Gourhan, 1965 : fig. 508 1 bison, 1 double ovale, 2 bâtonnets doubles

Observations

ovale et bâtonnets sur le corps du bison.

C'est cette figure qui est souvent citée comme le "Bison de la Découverte"



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328) et photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : PassageParoi : droiteLocus ou
Panneau : FSituation :

Description

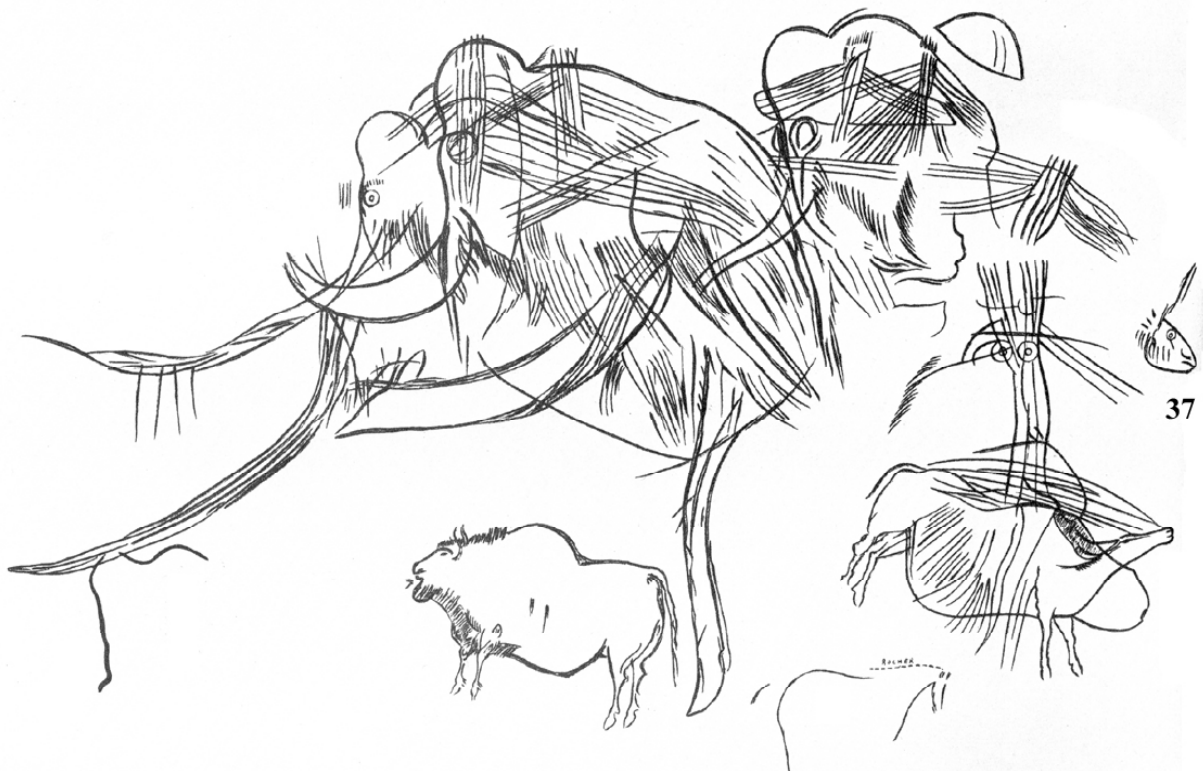
Sujet : IndéterminéProfil : droitLongueur : 13 cm Hauteur : cmTechnique : gravure et peinture noireDescription : Ce motif est décrit par Breuil comme une tête de Cheval. Si c'est cas, l'oeil est naturel. En fait, on ne voit qu'un tracé courbe limité à gauche par quelques hachures verticale. 3 points noirs sont disposés à l'intérieur.

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°11, tête d'antilope plus peinture noire
Breuil, 1952 : fig. 328

Observations

Ce motif ressemble au triangle ovalisé 51



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : F

Situation :

Description

Sujet : Indéterminé

Profil :

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : gravure

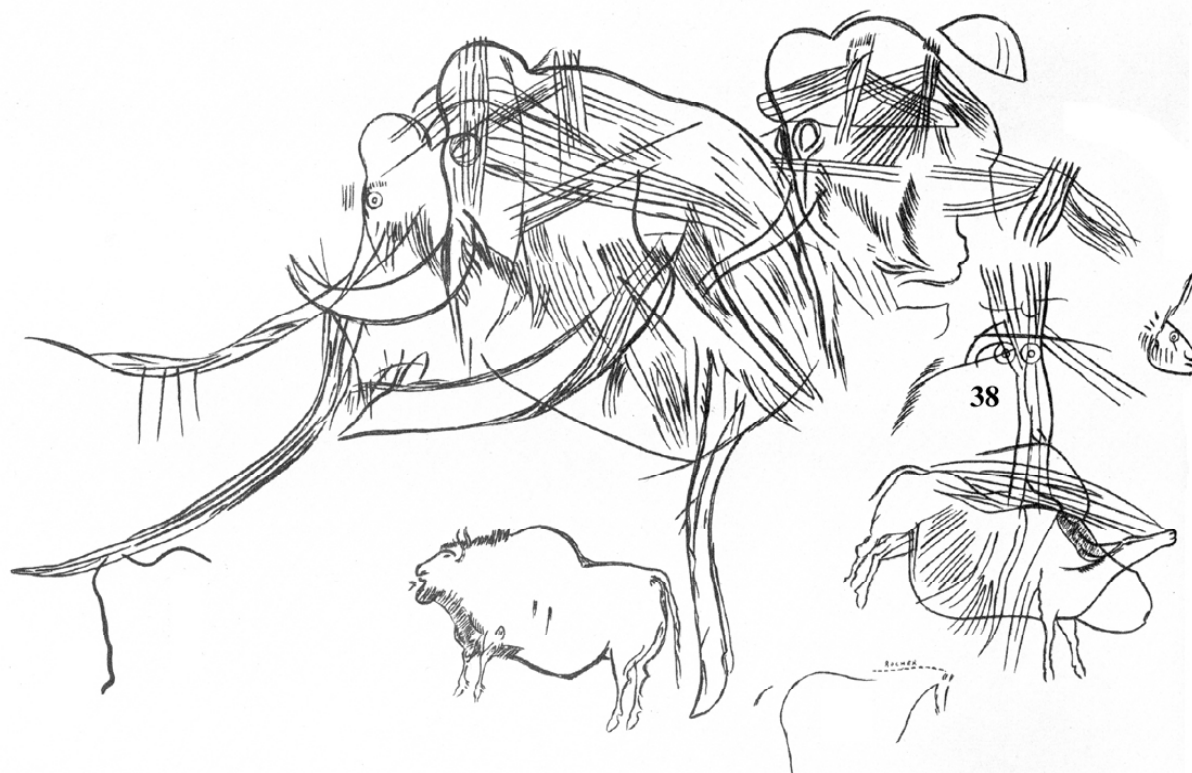
Description : Une série de lignes horizontales légèrement concaves vers le bas est associée à des traits verticaux. Au tiers supérieur, à droite, quelques traits obliques vers le bas.

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 328

Observations

Difficile d'affirmer qu'il s'agit d'un tétiforme. Breuil voyait des petits cercles évoquant les yeux d'un masque. Nous ne les retrouvons pas.



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

**Locus ou
Panneau :** F

Situation :

Description

Sujet : Tectiforme

Profil :

Longueur : 40 cm **Hauteur :** 16 cm

Technique : gravure

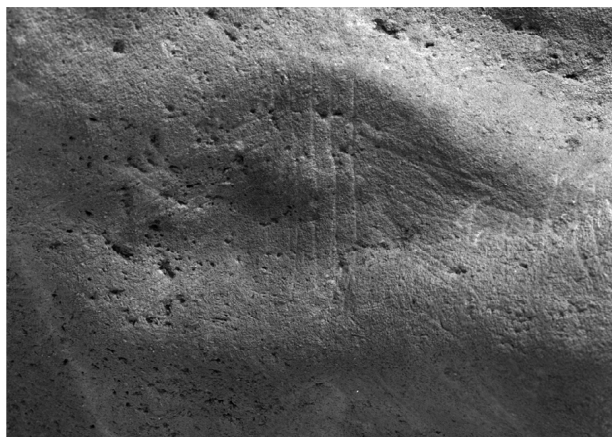
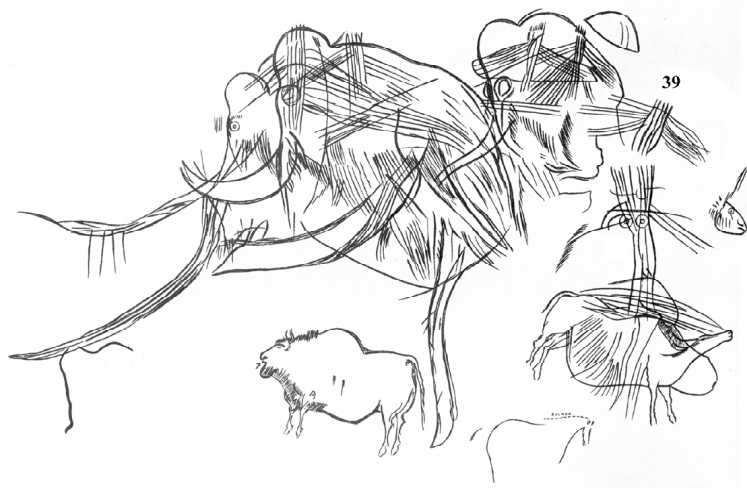
Description : Tectiforme ramifié.

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 328

Observations

L'état de conservation ne permet pas de reconstituer l'ordre de réalisation des traits, mais ce signe est postérieur au mammouth 40



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328) et photo N. Aujoulat.

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : F

Situation :

Description

Sujet : Mammouth

Profil : gauche

Longueur : 40 cm Hauteur : 50 cm

Technique : gravure

Description : ni oeil ni défenses, la trompe est légèrement repliée.

Réf. bibliographique

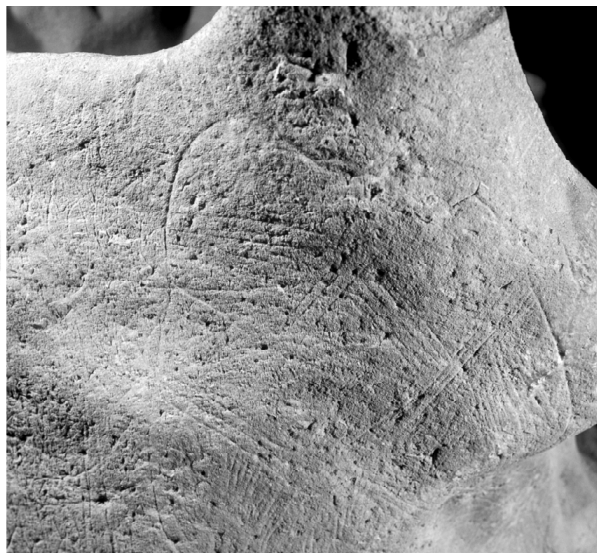
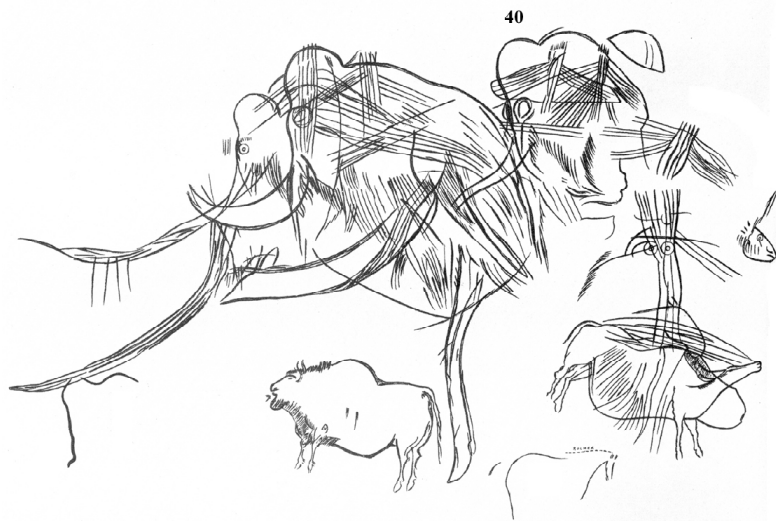
Breuil, 1903 : n°9, fig 64 mammouth

Breuil, 1952 : fig. 328

Leroi-Gourhan, 1965 : fig. 506

Observations

asoccié à deux tectiformes (41 et 42)



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328) et photo N. Aujoulat.

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : F

Situation :

Description

Sujet : Tectiforme

Profil :

Longueur : 27 cm Hauteur : 25 cm

Technique : gravure

Description : tectiforme triangulaire

Réf. bibliographique

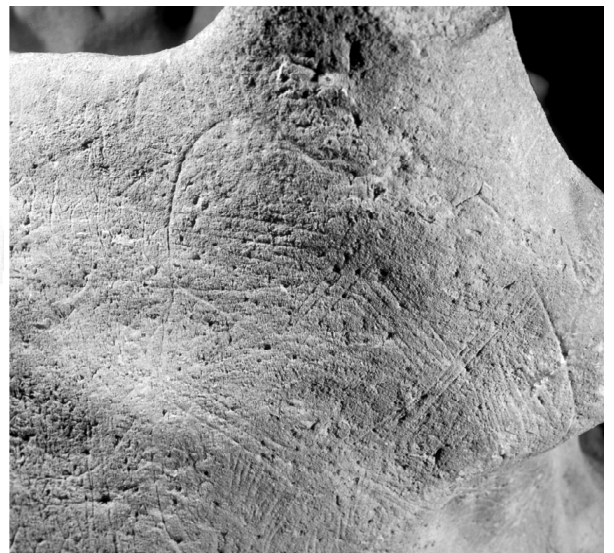
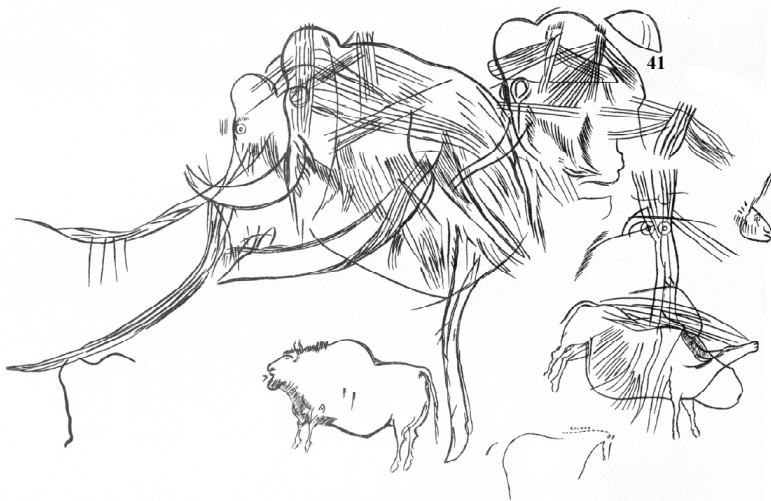
Breuil, 1903 : n°9, fig 64 deux signes triangulaires

Breuil, 1952 : fig. 328

Leroi-Gourhan, 1965 : fig. 506

Observations

asocié à un mammouth (39) et un tectiforme (42)



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328) et photo N. Aujoulat.

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

**Locus ou
Panneau :** F

Situation :

Description

Sujet : Tectiforme

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : gravure

Description : Tectiforme triangulaire

Réf. bibliographique

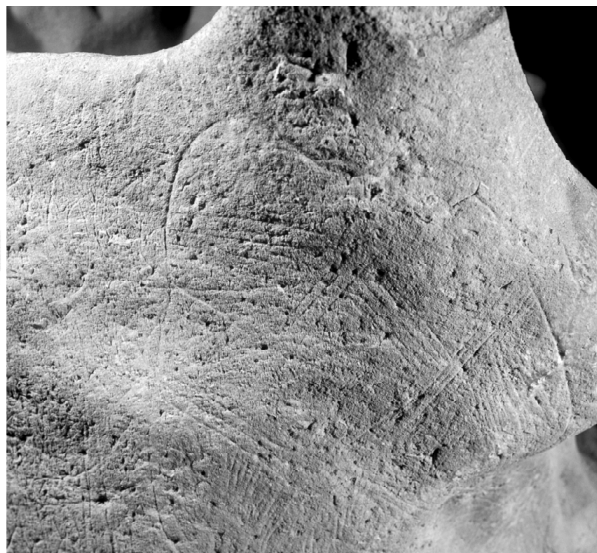
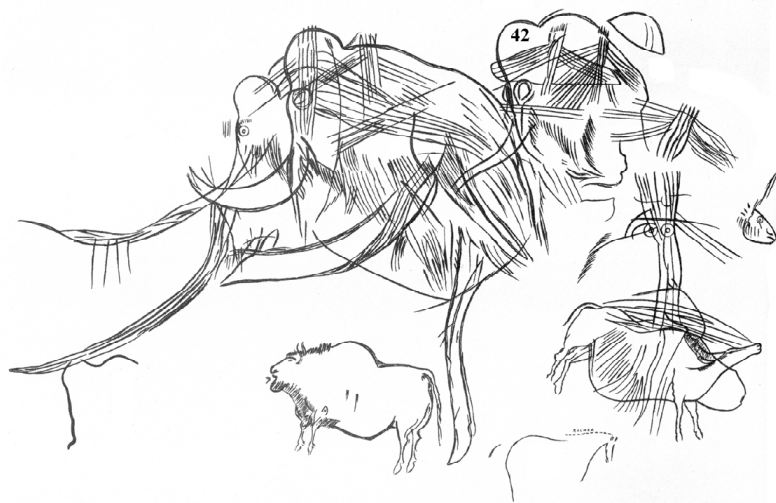
Breuil, 1903 : n°9, fig 64 deux signes triangulaires

Breuil, 1952 : fig. 328

Leroi-Gourhan, 1965 : fig. 506

Observations

Associé à un mammouth (39) et un tectiforme (41). L'état de conservation ne permet pas de reconstituer l'ordre de réalisation des traits.



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328) et photo N. Aujoulat.

Localisation

Salle ou Galerie : PassageParoi : droiteLocus ou
Panneau : FSituation :

Description

Sujet : MammouthProfil : gaucheLongueur : 63 cm Hauteur : 54 cmTechnique : gravureDescription : L'oeil n'est pas figuré. Les défenses sont grandes et en perspective correcte

Réf. bibliographique

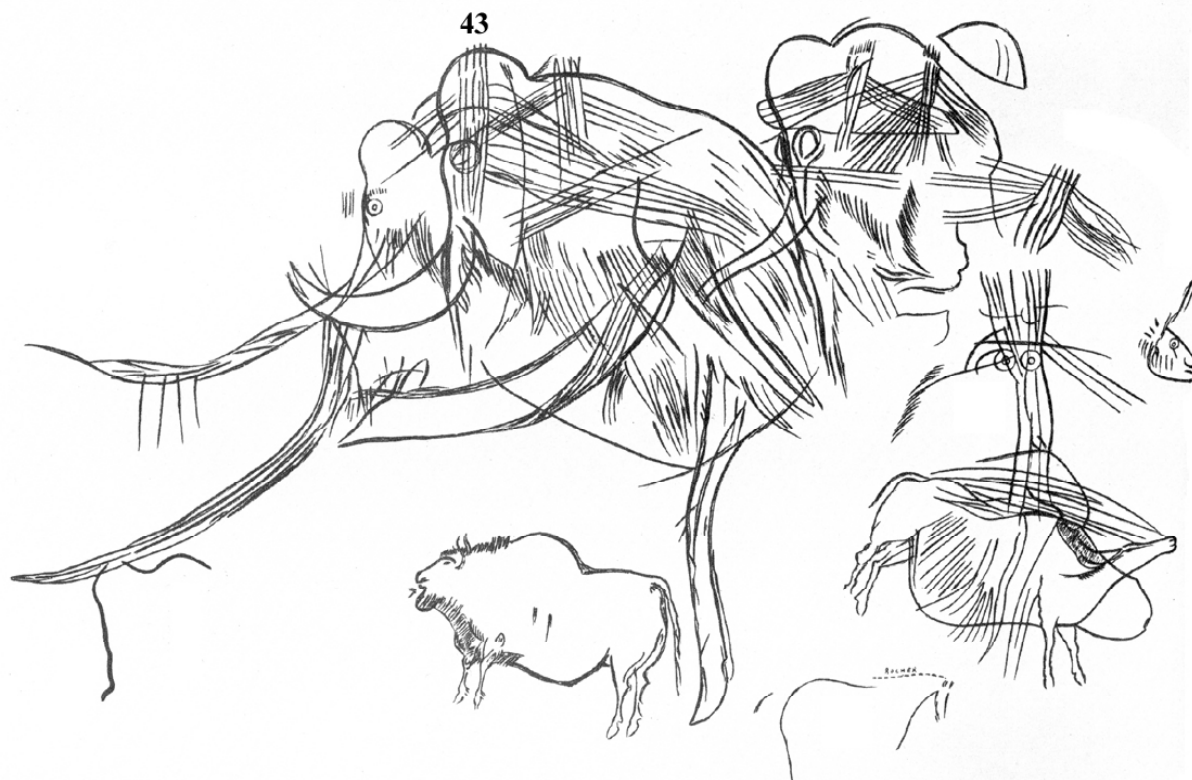
Breuil, 1903 : n°9, "silhouette d'éléphant"

Breuil, 1952 : fig. 328

Leroi-Gourhan, 1965 : une frise de mammouths

Observations

Associé à deux tectiformes (46,47) et à deux mammouths (44, 45)



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : PassageParoi : droiteLocus ou
Panneau : FSituation :

Description

Sujet : MammouthProfil : gaucheLongueur : cm Hauteur : cmTechnique : gravureDescription : Seules la trompe et la défense sont claires.
Pas d'oeil

Réf. bibliographique

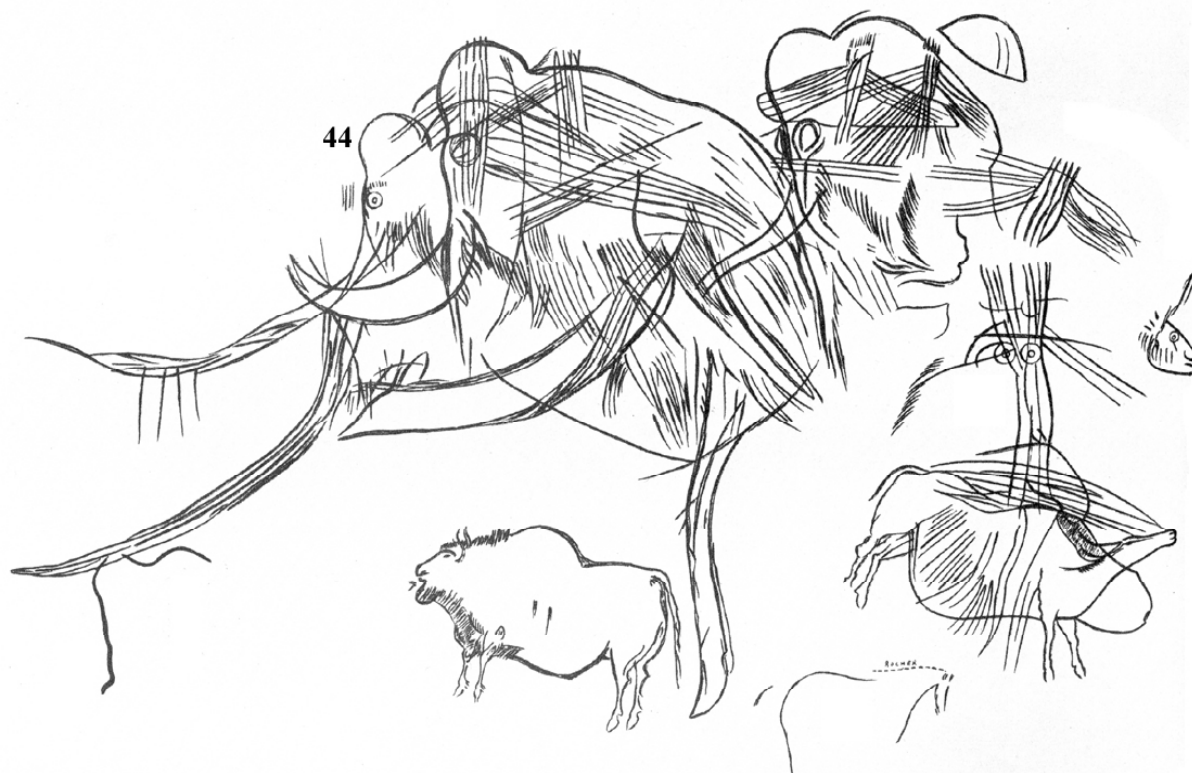
Breuil, 1903 : n°9, "silhouette d'éléphant"

Breuil, 1952 : fig. 328

Leroi-Gourhan, 1965 : une frise de mammouths

Observations

Associé à deux tectiformes (46, 47) et à deux mammouths (43,45)



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : PassageParoi : droiteLocus ou
Panneau : FSituation :

Description

Sujet : MammouthProfil : gaucheLongueur : cm Hauteur : cmTechnique : gravureDescription : mammouth limité aux deux défenses et à la trompe qui descendrait très bas, et passerait à l'arrière du bison. Ce sujet serait alors beaucoup plus grand que toutes les figures du panneau.

Réf. bibliographique

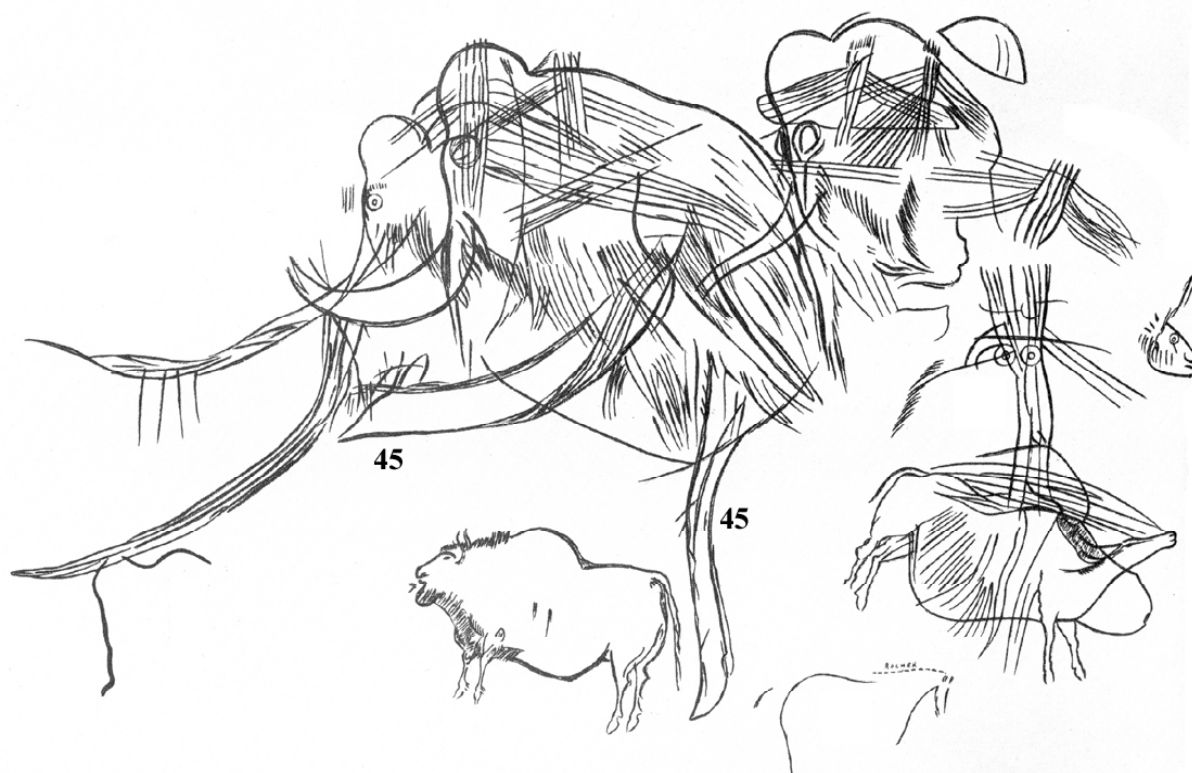
Breuil, 1903 : n° 9, "silhouette d'éléphant"

Breuil, 1952 : fig. 328

Leroi-Gourhan, 1965 : une frise de mammouths

Observations

Associé à deux tectiformes (46,47) et à deux mammouths (43,44)



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : PassageParoi : droiteLocus ou
Panneau : FSituation :

Description

Sujet : TectiformeProfil :Longueur : cm Hauteur : cmTechnique : gravureDescription : tectiforme ramifié. Pillier et toit gauche visible

Réf. bibliographique

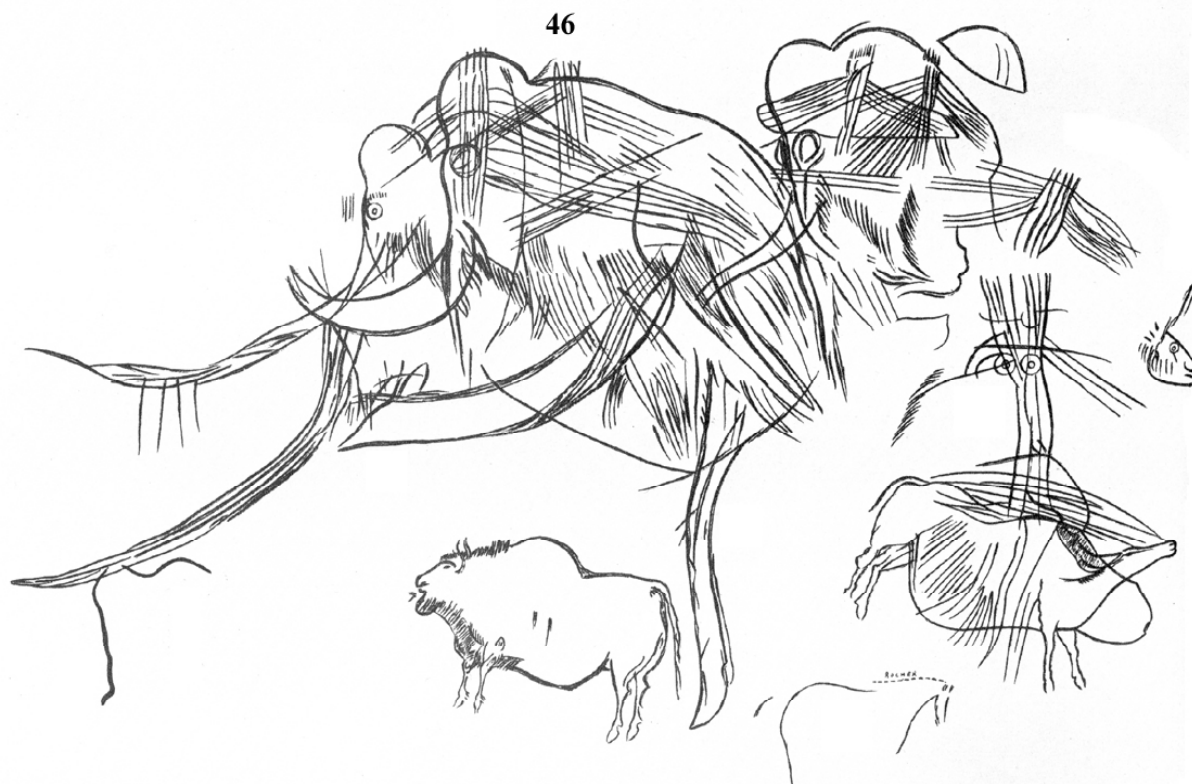
Breuil, 1903 : n°9, "2 sisilhouette d'éléphant"

Breuil, 1952 : fig. 328

Leroi-Gourhan, 1965 : une frise de mammoths

Observations

Associé à un tectiforme (47) et à trois mammoths (43, 44, 45)



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : F

Situation :

Description

Sujet : Tectiforme

Profil :

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : gravure

Description :

Réf. bibliographique

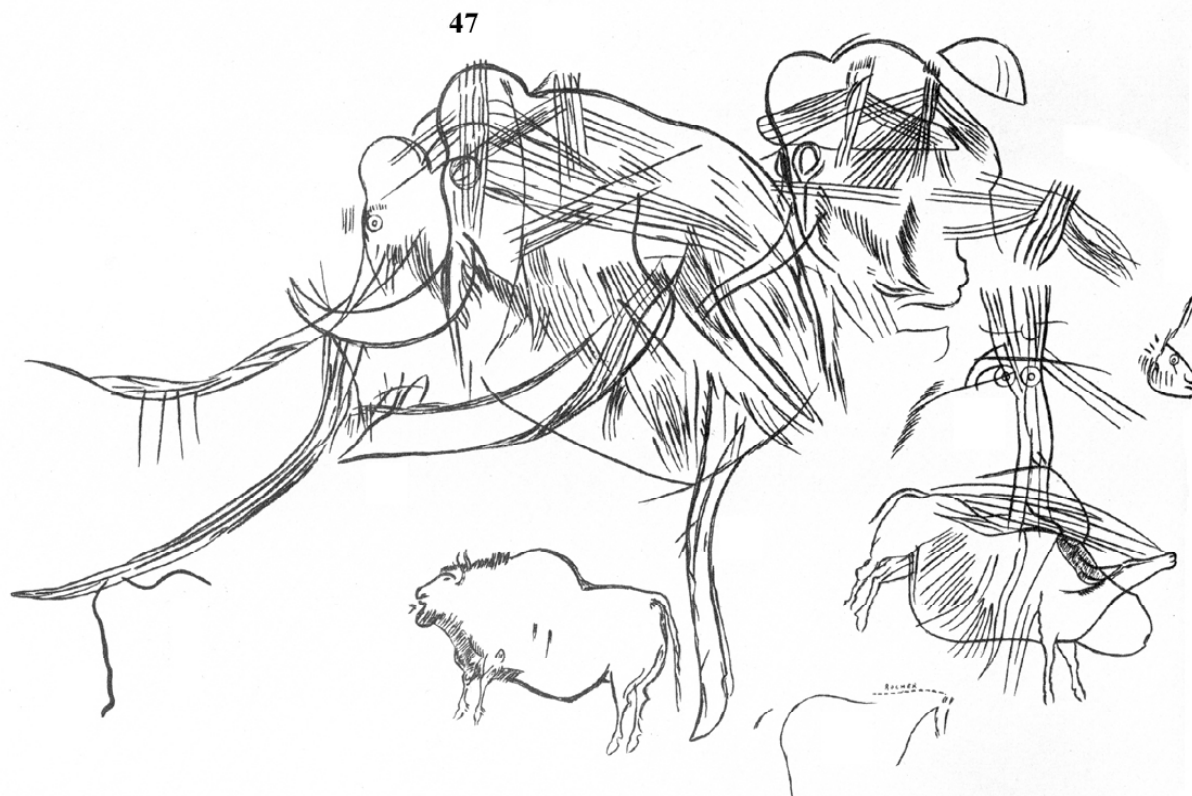
Breuil, 1903 : n°9, "2 sisilhouette d'éléphant"

Breuil, 1952 : fig. 328

Leroi-Gourhan, 1965 : une frise de mammoths

Observations

Associé à un tectiforme (46) et à trois mammoths (43, 44, 45)



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : F

Situation :

Description

Sujet : Mammouth

Profil : gauche

Longueur : cm Hauteur : cm

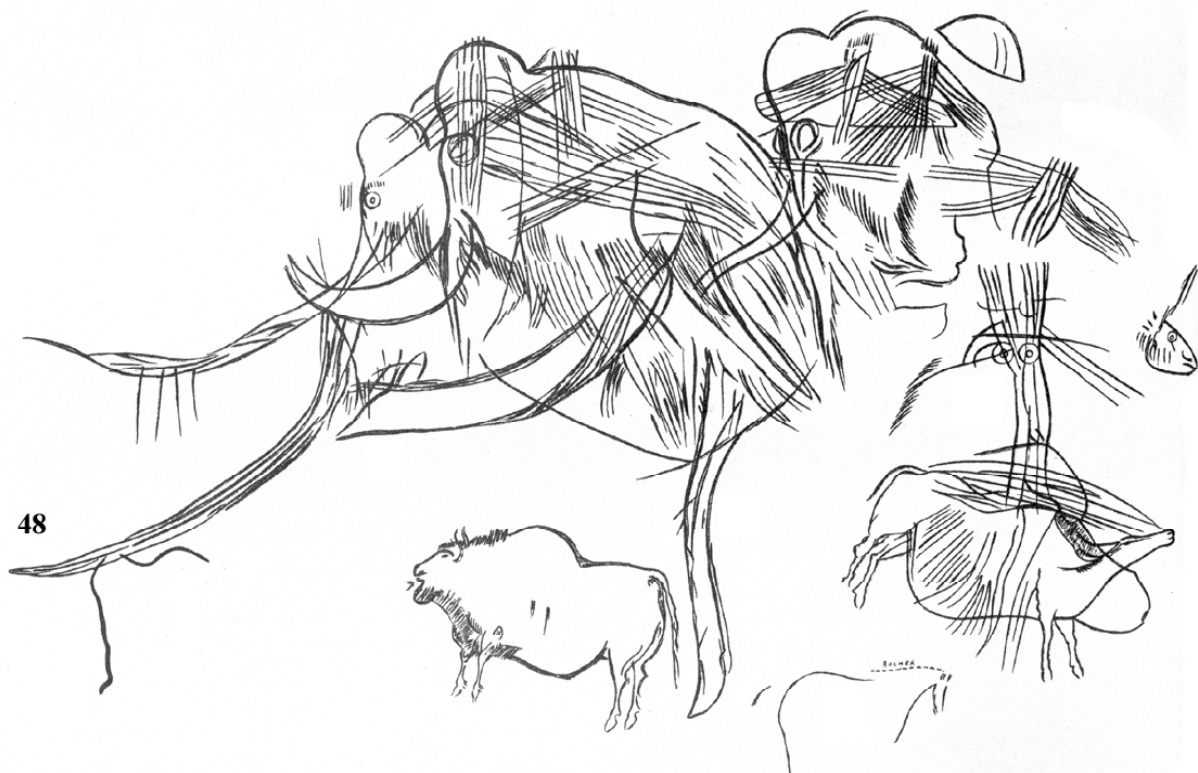
Technique : gravure

Description : défense isolée

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 328

Observations



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : F

Situation :

Description

Sujet : Signe

Profil :

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : gravure

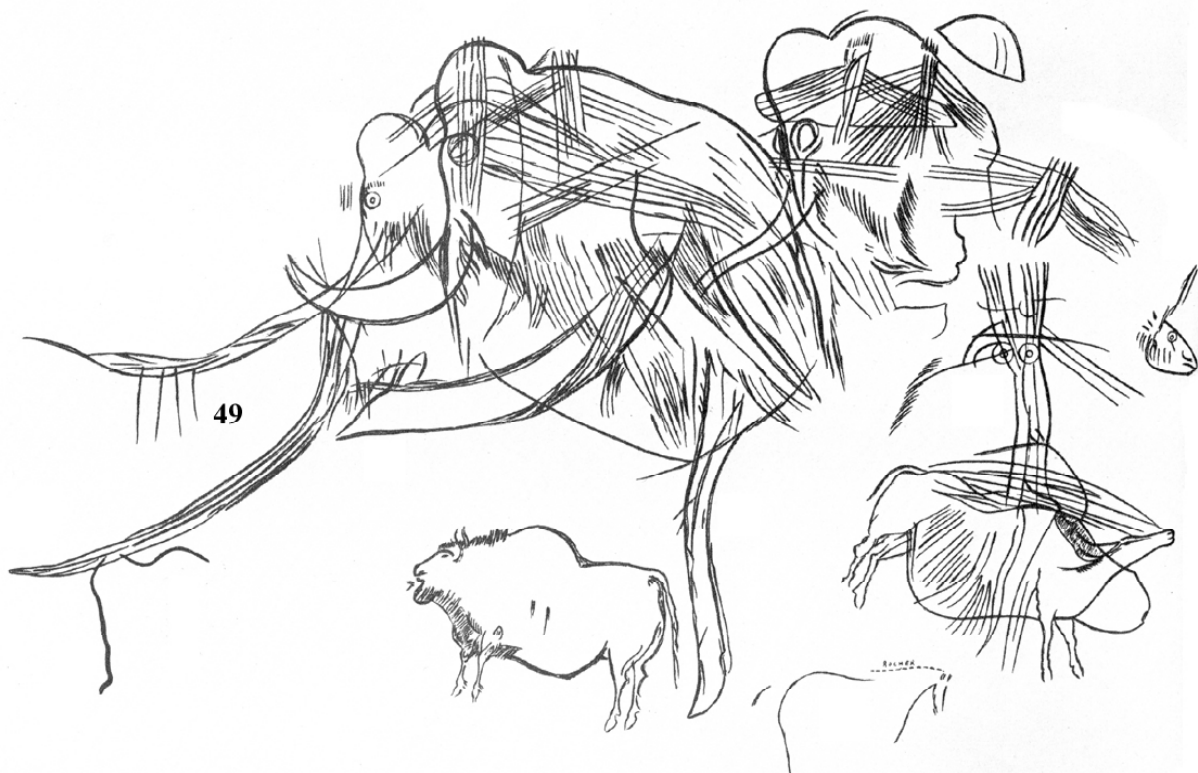
Description : signe en forme de herse. 3 traits verticaux (et non quatre, comme sur le relevé de Breuil) sur les défenses de 44

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 328

Observations

associé au mammouth 44



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : F

Situation :

Description

Sujet : Mammouth

Profil : gauche

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : peinture noire

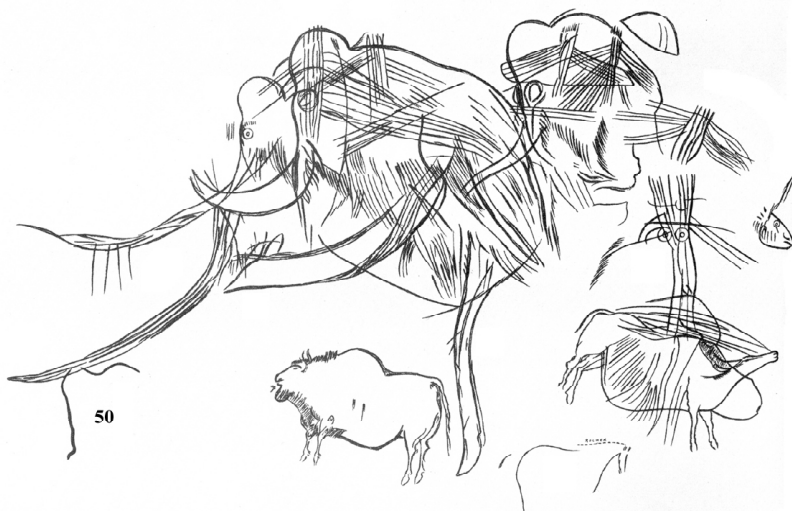
Description : esquisse en seul trait

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 328

Observations

associé au mammouth 48 mais pas de chronologie relative entre eux.



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328) et photo N. Aujoulat.

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : F

Situation : Sur un relief de la paroi. Très lustré par le passage des visiteurs.

Description

Sujet : Signe

Profil :

Longueur : 14 cm Hauteur : 9 cm

Technique : gravure

Description : Triangle ovalisé

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 328

Observations



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

**Locus ou
Panneau :**

Situation :

Description

Sujet : indéterminé

Profil : droit

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : gravure

Description :

Réf. bibliographique

Inédit

Observations

Décrit comme un cheval par A. Roussot, mais difficile à interpréter.

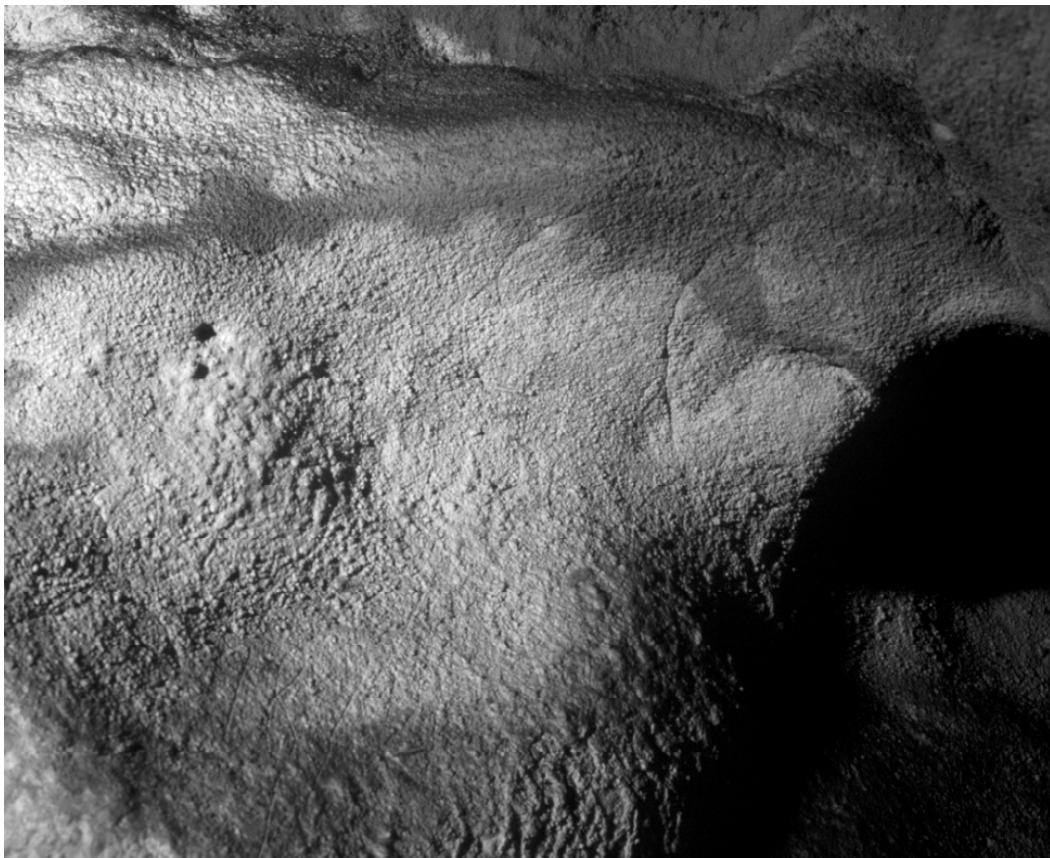


Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : G

Situation :

Description

Sujet : Signe

Profil :

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : gravure

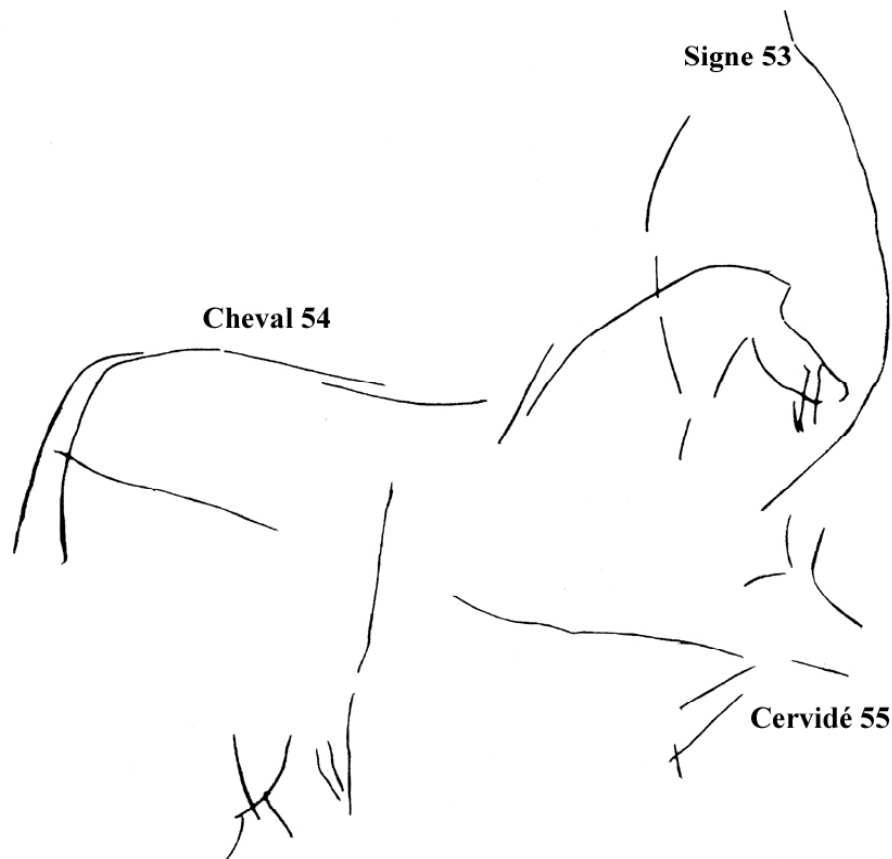
Description : Ovale et trait vertical

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : débris de figures trop médiocres
Leroi-Gourhan, 1965 : un ovale et un trait vertical

Observations

associé à un cheval et un cervidé



Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : G

Situation :

Description

Sujet : Cheval

Profil : gauche

Longueur : 50 cm Hauteur : cm

Technique : gravure

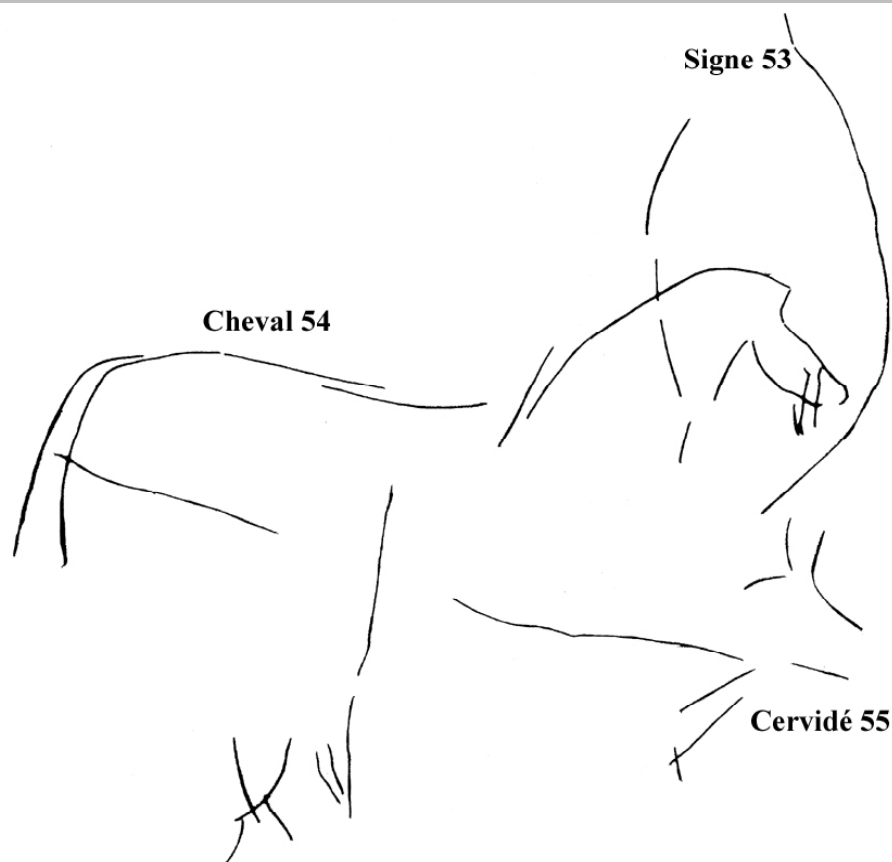
Description : Tête, dos et queue mais ni oeil, ni pattes

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : débris de figures trop médiocres
Leroi-Gourhan, 1965 : un cheval, fig.507

Observations

associé à un ovale et un cervidé



Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : droite

Locus ou
Panneau : G

Situation :

Description

Sujet : Cervidé

Profil : gauche

Longueur : 40 cm Hauteur : cm

Technique : gravure

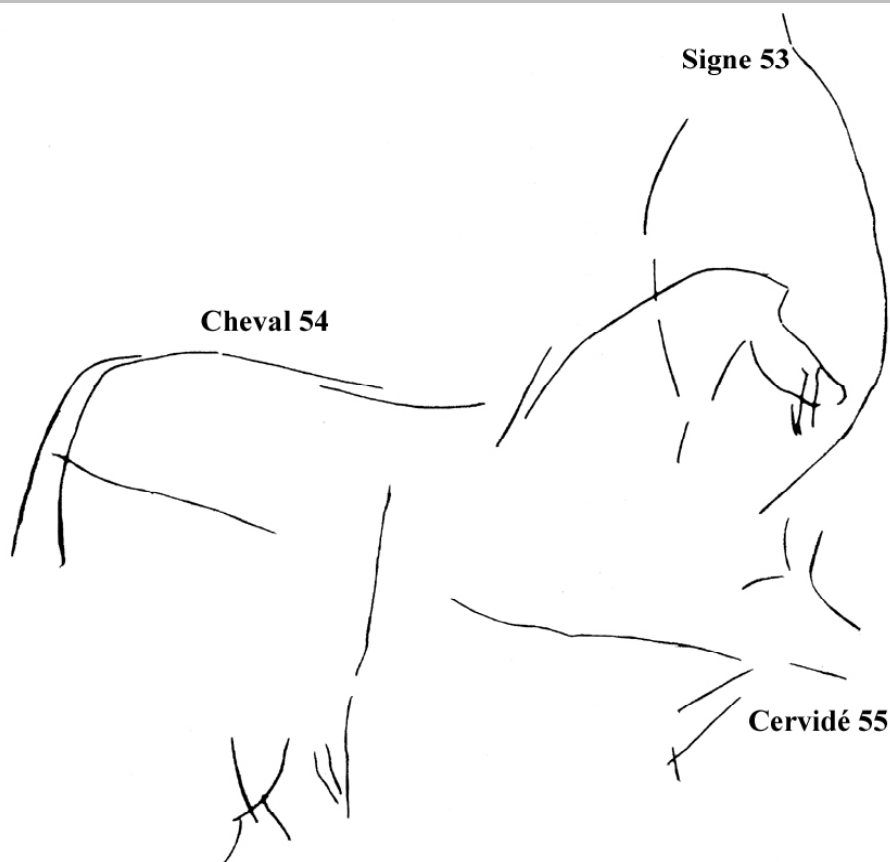
Description : Tête, bois, dos, poitrail et possible pattes arrières

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : débris de figures trop médiocres
Leroi-Gourhan, 1965 : un cerf, fig. 507

Observations

associé à un ovale et un cheval



Localisation

Salle ou Galerie : Passage**Paroi :** gauche**Locus ou
Panneau :** H**Situation :**

Description

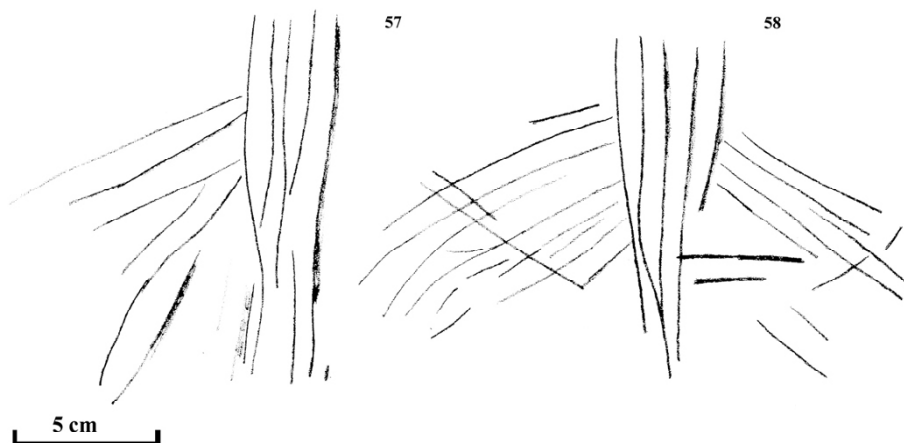
Sujet : Tectiforme**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure**Description :** tectiforme ramifié. Pas de chronologie visible entre les traits mais ce signe est postérieur au n° 58

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°1 fig 61, 2 signes tectiformes
Leroi-Gourhan, 1965 : 2 tectiformes

Observations

associé au tectiforme 58



Localisation

Salle ou Galerie : Passage**Paroi :** gauche**Locus ou
Panneau :** H**Situation :**

Description

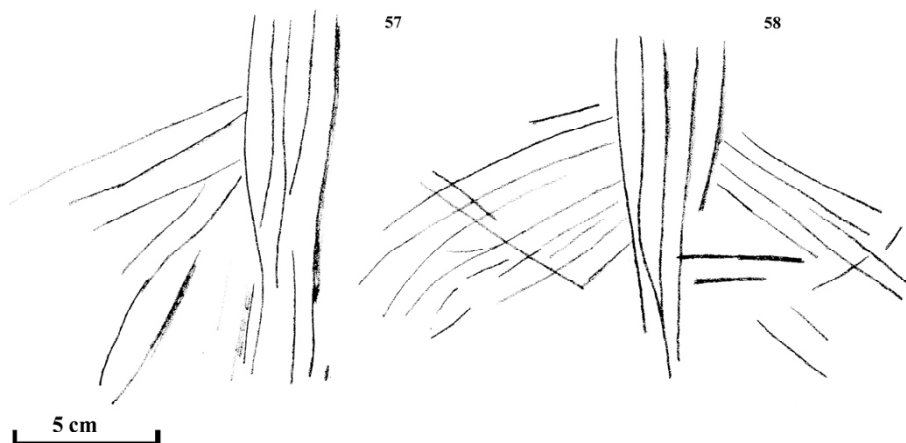
Sujet : Tectiforme**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure**Description :** Tectiforme ramifié. Les bras sont postérieurs au mât.

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°1 fig 61, 2 signes tectiformes
Leroi-Gourhan, 1965: 2 tectiformes

Observations

associé au tectiforme 57

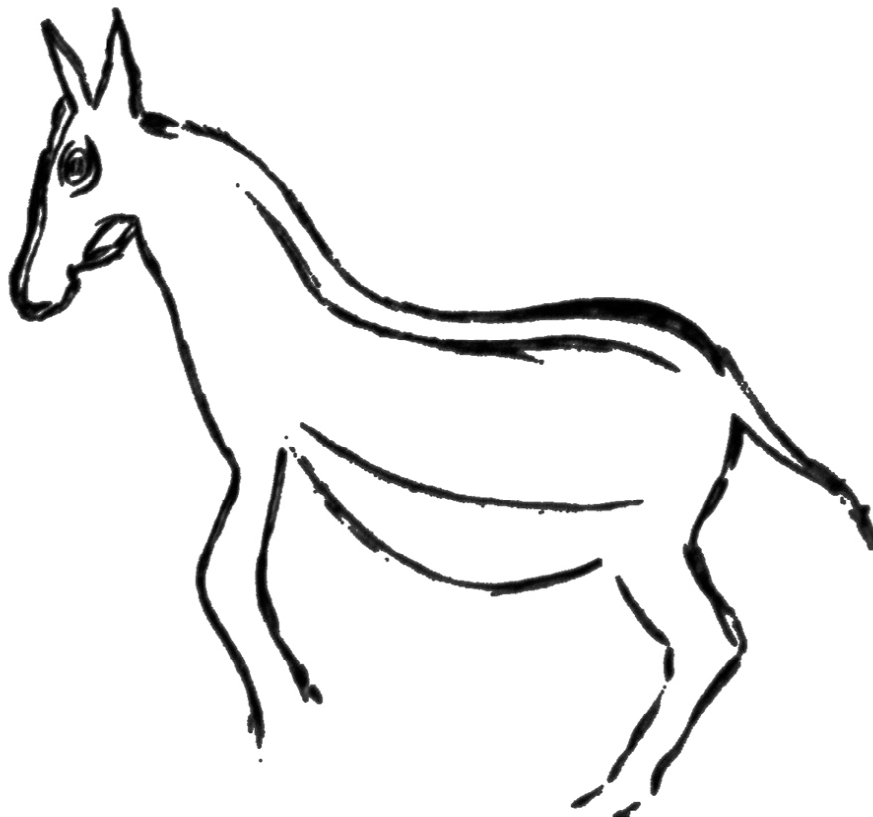


Localisation**Salle ou Galerie :** Passage**Paroi :** gauche**Locus ou
Panneau :** H**Situation :****Description****Sujet :** Asinien**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure**Description :****Réf. bibliographique**

Breuil, 1952 : fig. 331 petit équidé (hémione)
Leroi-Gourhan, 1965 : un petit équidé

Observations

oeil disparu



Relevé d'H. Breuil, 1952.

Localisation**Salle ou Galerie :** Passage**Paroi :** gauche**Locus ou
Panneau :** I**Situation :****Description****Sujet :** Signe**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure et peinture rouge**Description :** étoile à 5 ou 6 branches. Elle se développe sur un fonds de peinture rouge. Certaines branches sont terminées par des cupules. Des hachures verticales sont visibles sur la partie haute.**Réf. bibliographique**

Inédit

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : gauche

**Locus ou
Panneau :** I

Situation :

Description

Sujet : Mammouth

Profil : gauche

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : gravure

Description :

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°4 silhouette pouvant représenter le haut de la tête et le dos d'un mammouth

Leroi-Gourhan, 1965 : 1 mammouth

Observations

associé à un signe ramifié (64)



Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : gauche

**Locus ou
Panneau :** I

Situation :

Description

Sujet : Signe

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : gravure

Description : signe ramifié

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°4 silhouette pouvant représenter le haut de la tête et le dos d'un mammouth

Leroi-Gourhan, 1965 : 1 mammouth

Observations

associé au mammouth 63



Localisation**Salle ou Galerie :** Passage**Paroi :** gauche**Locus ou
Panneau :** I**Situation :****Description****Sujet :** Tectiforme**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure**Description :** tectiforme ramifié**Réf. bibliographique**

Breuil, 1903 : n°5 signe triangulaire

Observations

associé à des bâtonnets (66)



Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : gauche

**Locus ou
Panneau :** I

Situation :

Description

Sujet : Bâtonnets

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : gravure

Description :

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°5 signe triangulaire

Observations

associé au tectiforme 65. Les bâtonnets semblent postérieurs au tectiforme



Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : gauche

**Locus ou
Panneau :** I

Situation :

Description

Sujet : Tectiforme

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : gravure

Description : tectiforme ramifié

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°6, fig. 62 signe triangulaire et forme triangulaire

Leroi-Gourhan, 1965 : 1 signe triangulaire, fig. 504

Observations

associé à un triangle ovalisé (69)

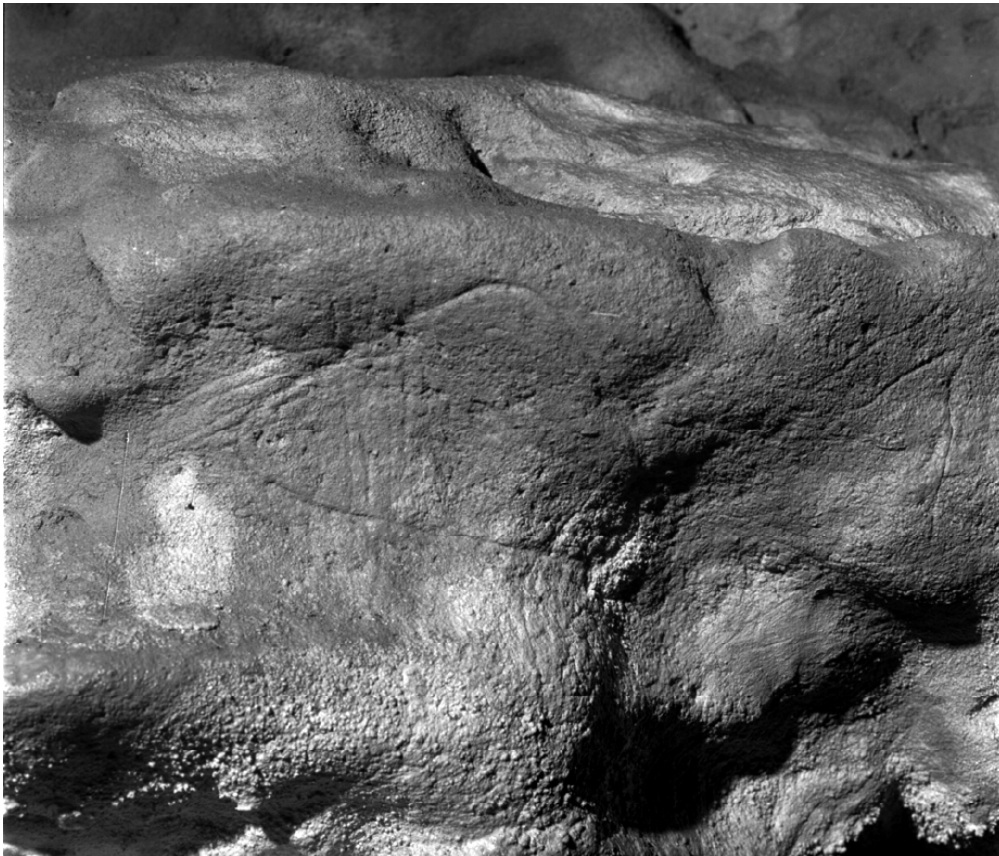


Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Passage

Paroi : gauche

Locus ou
Panneau : I

Situation :

Description

Sujet : Signe

Profil :

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : gravure

Description : triangle ovalisé

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°6, fig. 62 signe triangulaire et forme triangulaire

Leroi-Gourhan, 1965 : 1 signe triangulaire, fig. 504

Observations

associé au tectiforme (68). Le triangle est postérieur au tectiforme



Photo N. Aujoulat

Localisation**Salle ou Galerie :** Passage**Paroi :** gauche**Locus ou
Panneau :** |**Situation :** _____**Description****Sujet :** _____ Signe**Profil :** _____**Longueur :** _____ cm **Hauteur :** _____ cm**Technique :** gravure**Description :** chevrons doubles**Réf. bibliographique**

Inédit

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcôve II.1, à droite
Situation :

Description

Sujet : Cheval
Profil : droit
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description :

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°8 corps d'un cheval à droite (la localisation n'est pas précisée)
Leroi-Gourhan, 1965 : un cheval

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcôve II.1, panneau J
Situation :

Description

Sujet : Bison
Profil : gauche
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : peinture rouge et gravure
Description : ligne de dos. 10 cm de ligne rouge prolongée à droite par une ligne gravée.

Réf. bibliographique

Leroi-Gourhan, 1965 : traits rouges

Observations

Il est difficile d'être certain de l'existence d'une figuration de bison mais cette lecture est probable.

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcôve II.1, panneau J
Situation :

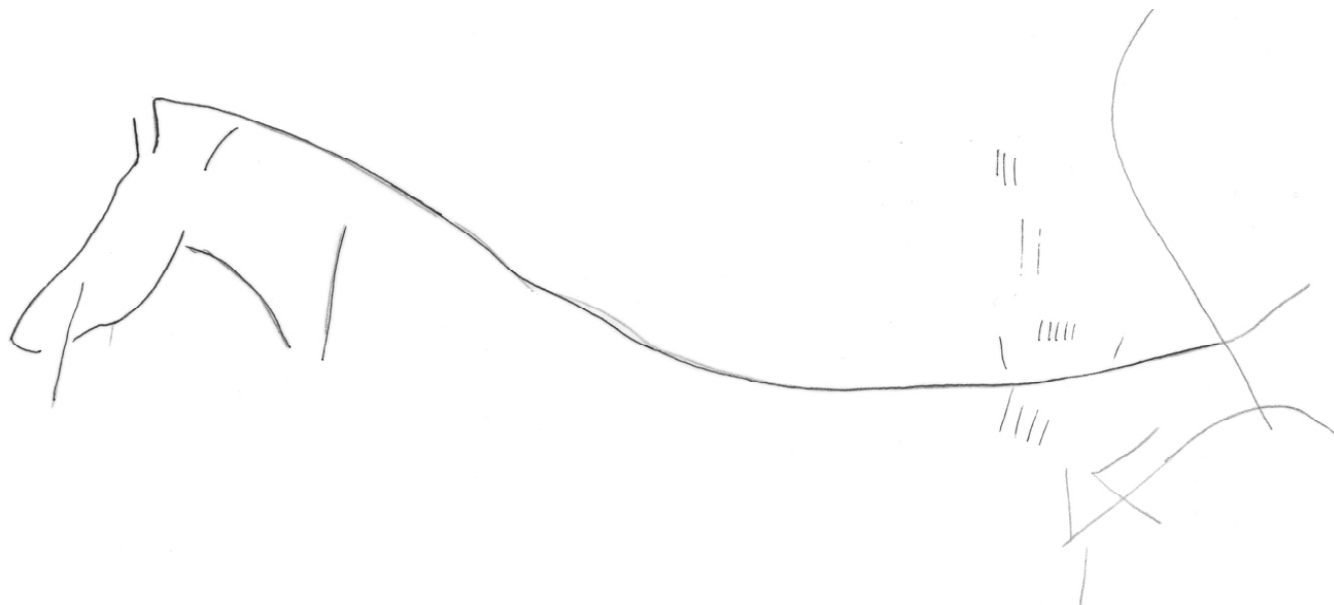
Description

Sujet : Cheval
Profil : gauche
Longueur : 30 cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description : ni l'oeil, ni les pattes ne sont figurés.

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n°7, fig 63, petit cheval
Breuil, 1952 : fig. 330
Leroi-Gourhan, 1965 : fig. 509 un cheval

Observations



Relevé F. Plassard d'après photographie

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcôve II.1, panneau K
Situation :

Description

Sujet : Cheval
Profil : gauche
Longueur : 20 cm **Hauteur :** 25 cm
Technique : gravure
Description : tête et poitrail

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : tête de chèvre ou d'isard
Breuil, 1952 : fig 329
Leroi-Gourhan, 1965 : bisons et chevaux peu visibles

Observations



Relevé F. Plassard d'après photographie

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcôve II.1, panneau K
Situation :

Description

Sujet : Indéterminé
Profil :
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description : de nombreuses hachures

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 : n° 7 assez grand signe triangulaire
Breuil, 1952 : fig 329

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcôve II.1, panneau K
Situation :

Description

Sujet : Indéterminé
Profil : gauche
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description : courbe gravée

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 329

Observations

En associant le 80 et le 81, il est possible de voir une silhouette de mammouth limité au dos avec une ébauche de patte arrière et de ventre.

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcôve II.1, panneau K
Situation :

Description

Sujet : Bison
Profil : gauche
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description : La queue est très décollée de la fesse. Une patte arrière pointue. La crinière est bien marquée et le front se développe sur l'autre côté de la paroi. La corne est douteuse.

Réf. bibliographique

Breuil, 1903 n° 7 : petit équidé courant
Breuil, 1952 : fig. 329
Leroi-Gourhan, 1965 : bisons et chevaux peu visibles

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcôve II.1, panneau K
Situation :

Description

Sujet : Bison
Profil :
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description : tête

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 329
Leroi-Gourhan, 1965 : bisons et chevaux peu visibles

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcôve II.1, panneau K
Situation :

Description

Sujet : Indéterminé
Profil :
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description : quelques traits

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : fig. 329

Observations

Breuil voit une jambe de cheval. très douteux.

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : droite
Locus ou Panneau : alcove II.2
Situation : Seul au fond de l'alcôve.

Description

Sujet : Tectiforme
Profil :
Longueur : 24 cm **Hauteur :** 28.5 cm
Technique : peinture rouge
Description : tectiforme triangulaire en ponctuation rouge. Ornementation complexe à base de motifs curviligne.

Réf. bibliographique

Leroi-Gourhan, 1965 : signe tectiforme rouge

Observations

La hauteur du signe sans le prolongement sommital est de 16 cm



Photo N. Aujoulat

Localisation**Salle ou Galerie :** Salle II**Paroi :** plafond**Locus ou
Panneau :****Situation :****Description****Sujet :** Mammouth**Profil :** droit**Longueur :** +/- 30 cm **Hauteur :** cm**Technique :** peinture noire**Description :****Réf. bibliographique**

Roussot, 1978

Observations

Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II

Paroi : plafond

Locus ou
Panneau :

Situation :

Description

Sujet : Mammouth

Profil : gauche

Longueur : cm Hauteur : cm

Technique : peinture noire

Description :

Réf. bibliographique

Roussot, 1978

Observations

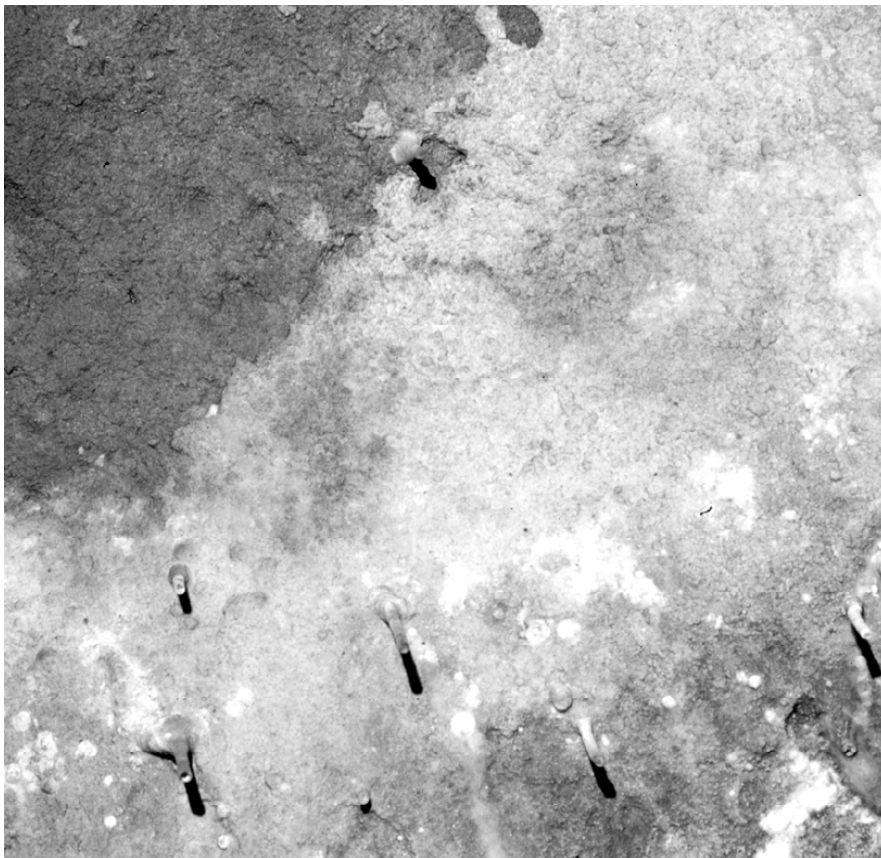


Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II

Paroi : droite

**Locus ou
Panneau :** voûte surbaissée

Situation : sous le mammoth 95

Description

Sujet : Indéterminé

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : peinture brun-noir

Description : Ours ??

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : une assez grande peinture brun-noire (ours ??)

Leroi-Gourhan, 1965 : une figure peinte en brun noir qui est peut-être un ours

Observations

Localisation**Salle ou Galerie :** Salle II**Paroi :** droite**Locus ou
Panneau :** avant le diverticule II.6**Situation :** fond de la salle, 1 m avant le rétrécissement final. 60 cm du sol**Description****Sujet :** Ponctuation**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** peinture noire**Description :** 6 point alignés légèrement en olique sur 10 cm de long. à 8 cm en bas et à droite un point**Réf. bibliographique**

Leroi-Gourhan, 1965 : 1 ligne de points noirs plus petits que ceux de l'entrée

Observations

Localisation**Salle ou Galerie :** Salle II**Paroi :** gauche**Locus ou
Panneau :** diverticule II.3, inférieur, paroi
gauche**Situation :** à 175 cm du sol actuel, à 100 du
fond**Description****Sujet :** Main ?**Profil :****Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure**Description :** 5 traits profonds comme des griffades plus
un au-dessous évoquant une main humaine.
un trait arrondi semble cerner cette figure**Réf. bibliographique**

Inédit

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : diverticule II.3, paroi gauche, panneau L
Situation :

Description

Sujet : Mammouth
Profil : gauche
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : peinture ocre plus ou moins jaune
Description :

Réf. bibliographique

Roussot, 1978

Observations

Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : diverticule II.3, paroi gauche, panneau L
Situation :

Description

Sujet : Masque
Profil : droit
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : peinture ocre plus ou moins jaune
Description :

Réf. bibliographique

Delluc, 1994

Observations

Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : diverticule II.3, paroi gauche, panneau L
Situation :

Description

Sujet : Mammouth
Profil : gauche
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : peinture noire
Description : silhouette

Réf. bibliographique

Roussot, 1978

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : entre les diverticule II.3 et II.4
Situation : 2 m avant le diverticule II.4 à 185 du sol actuel

Description

Sujet : Bouquetin
Profil : gauche
Longueur : 19 cm **Hauteur :** cm
Technique : peinture noire
Description : tête et cou

Réf. bibliographique

Inédit

Observations



Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : entre les diverticules II.4 et II.5
Situation : dans une conque de la paroi, au sommet de l'ébouli

Description

Sujet : Mammouth
Profil : gauche
Longueur : 35 cm **Hauteur :** cm
Technique : peinture noire
Description : silhouette, oeil, pelage et naissance de la défense

Réf. bibliographique

Inédit

Observations



Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : diverticule II.5
Situation : sur lame calcaire

Description

Sujet : Humain
Profil :
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure et relief naturel
Description : sur un lame calcaire au contour évoquant un profil sont gravés différents éléments de la tête

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 : p. 289 [mal situé dans la grotte]
Roussot, 1986

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : diverticule II.5, paroi droite
Situation :

Description

Sujet : Mammouth
Profil : gauche
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description : mammouth avec oeil, défenses hachures pour le ventre. Sur le corps, se trouvent une série de traits obliques

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 ; 4 mammouths
Leroi-Gourhan, 1965 ; 4 mammouths

Observations



Relevé F. Plassard d'après photographie

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : diverticule II.5, paroi droite
Situation :

Description

Sujet : Mammouth
Profil : gauche
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description : mammouth avec oeil, défenses hachures pour le ventre. Sur le corps, se trouvent des traits entrecroisés

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 ; 4 mammouths, fig. 332
Leroi-Gourhan, 1965 ; 4 mammouths

Observations

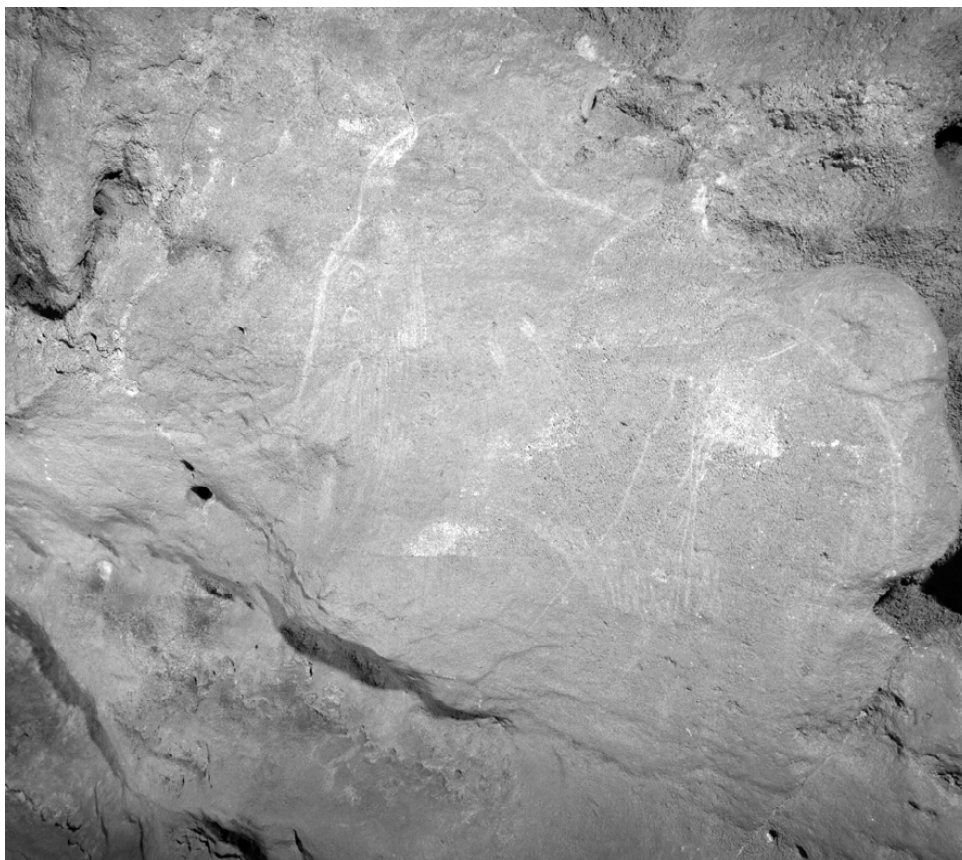


Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : diverticule II.5, paroi droite
Situation : après le mammoth 122, le diverticule se rétrécit et son plafond s'abaisse. l'esquisse est à 1 m de l'entrée du couloir, entre 60 et 74 cm au-dessus du sol actuel

Description

Sujet : Mammoth
Profil : droit
Longueur : 18 cm **Hauteur :** 15 cm
Technique : peinture noire
Description : Petite esquisse de mammoth avec la moitié antérieure de la ligne dorsale, la tête, la trompe, et 2 défenses nettement séparées. Le trait est large de 1 cm avec des contours moyennement diffus

Réf. bibliographique

Roussot, 1978

Observations

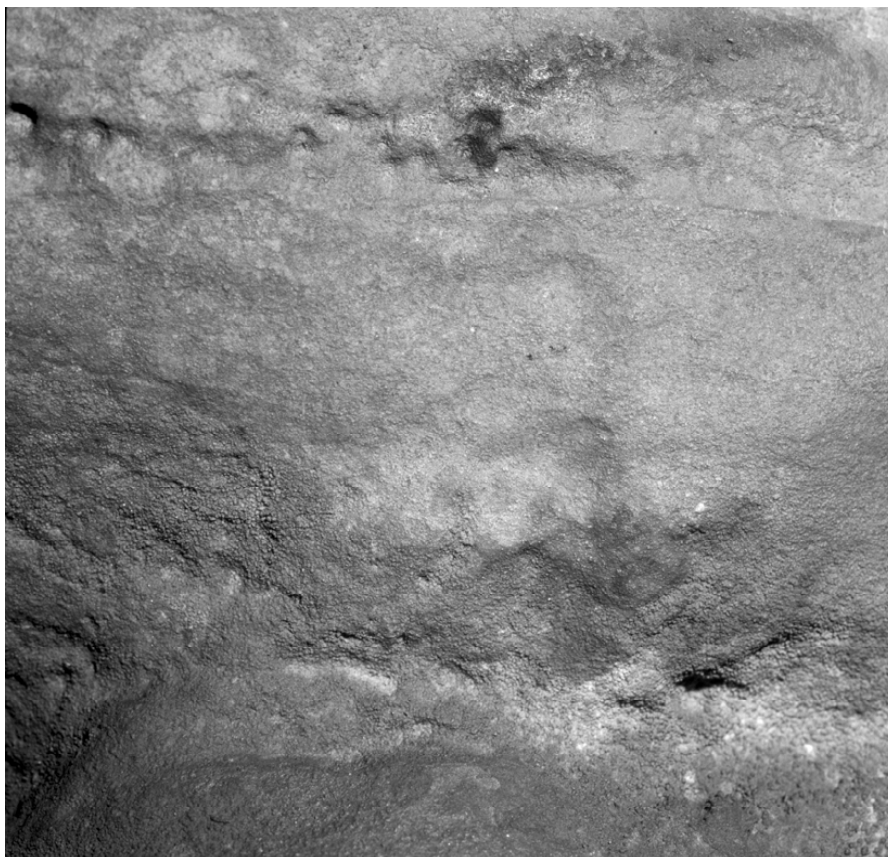


Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : diverticule II.5, paroi gauche
Situation :

Description

Sujet : Mammouth
Profil : droit
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description :

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 ; 4 mammouths
Leroi-Gourhan, 1965 ; 4 mammouths

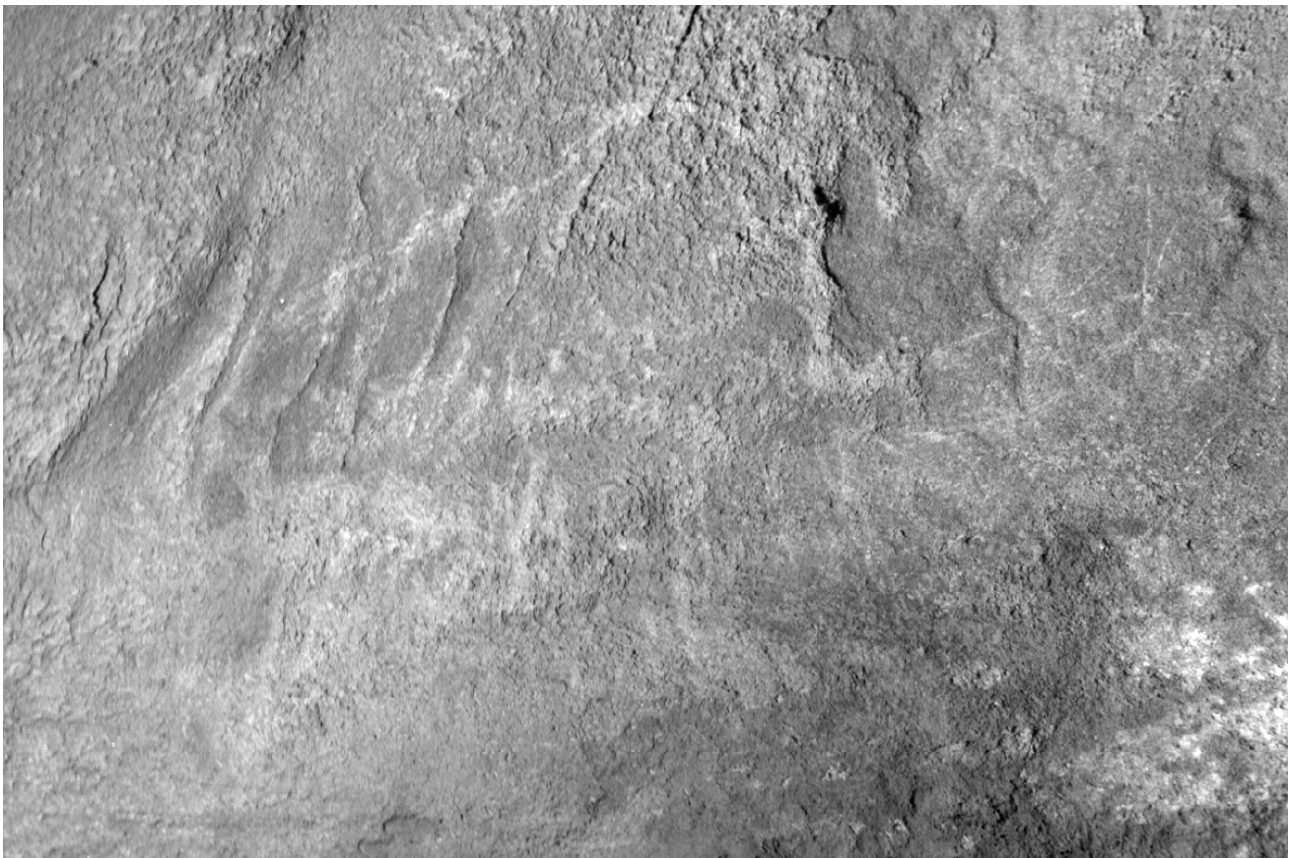
Observations

Photo N. Aujoulat

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II
Paroi : gauche
Locus ou Panneau : diverticule II.5, paroi gauche
Situation :

Description

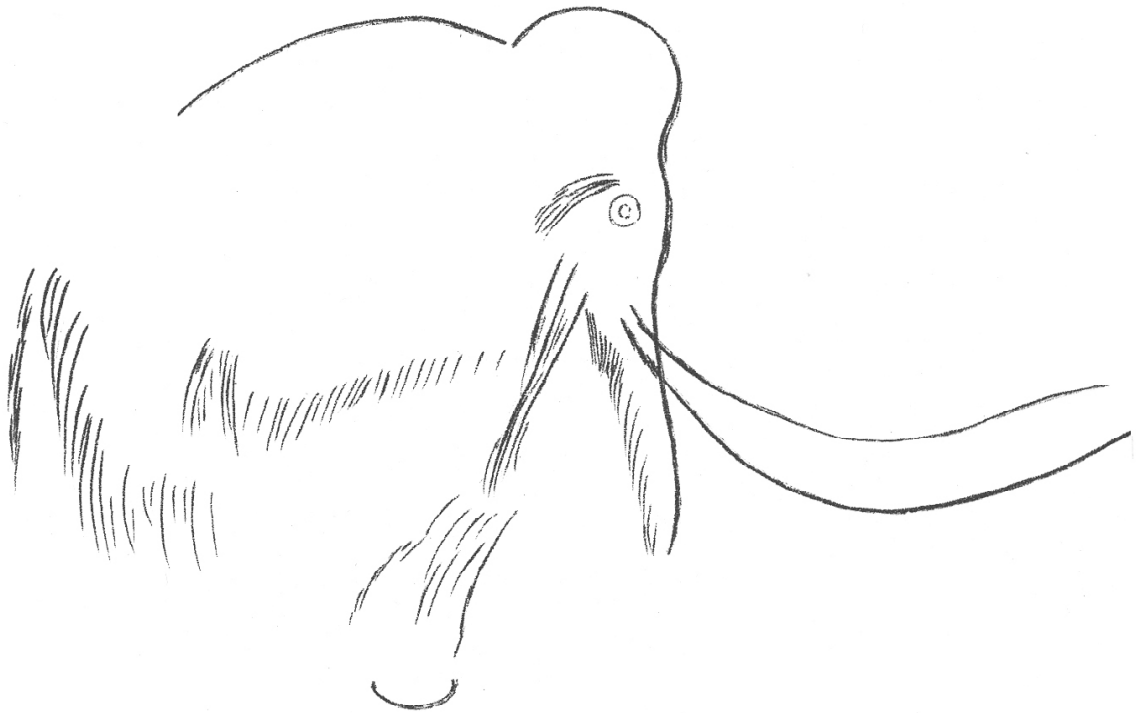
Sujet : Mammouth
Profil : droit
Longueur : cm **Hauteur :** cm
Technique : gravure
Description :

Réf. bibliographique

Breuil, 1952 ; 4 mammouths, fig. 333
Leroi-Gourhan, 1965 ; 4 mammouths

Observations

associé à 3 barres noires (127)



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 333)

Localisation

Salle ou Galerie : Salle II

Paroi : gauche

**Locus ou
Panneau :**

Situation : 3, 50 m après le 5° diverticule,
50 cm du sol

Description

Sujet : Mammouth ?

Profil :

Longueur : cm **Hauteur :** cm

Technique : peinture noire

Description : esquisse, trait large

Réf. bibliographique

Inédit Peyrony qui l'a montré à Sarradet

Observations

Localisation

Salle ou Galerie : Passage**Paroi :** droite**Locus ou
Panneau :** F**Situation :** entre le cheval 34 et le motif 38.

Description

Sujet : Indéterminé**Profil :** droit**Longueur :** cm **Hauteur :** cm**Technique :** gravure**Description :** arrière-train d'un animal (bovidé ?) souvent regardé comme l'arrière train du renne (35) mais qui constitue une autre figure. Sont visibles 2 pattes arrières, un ventre très bas et de nombreuses hachures.

Réf. bibliographique

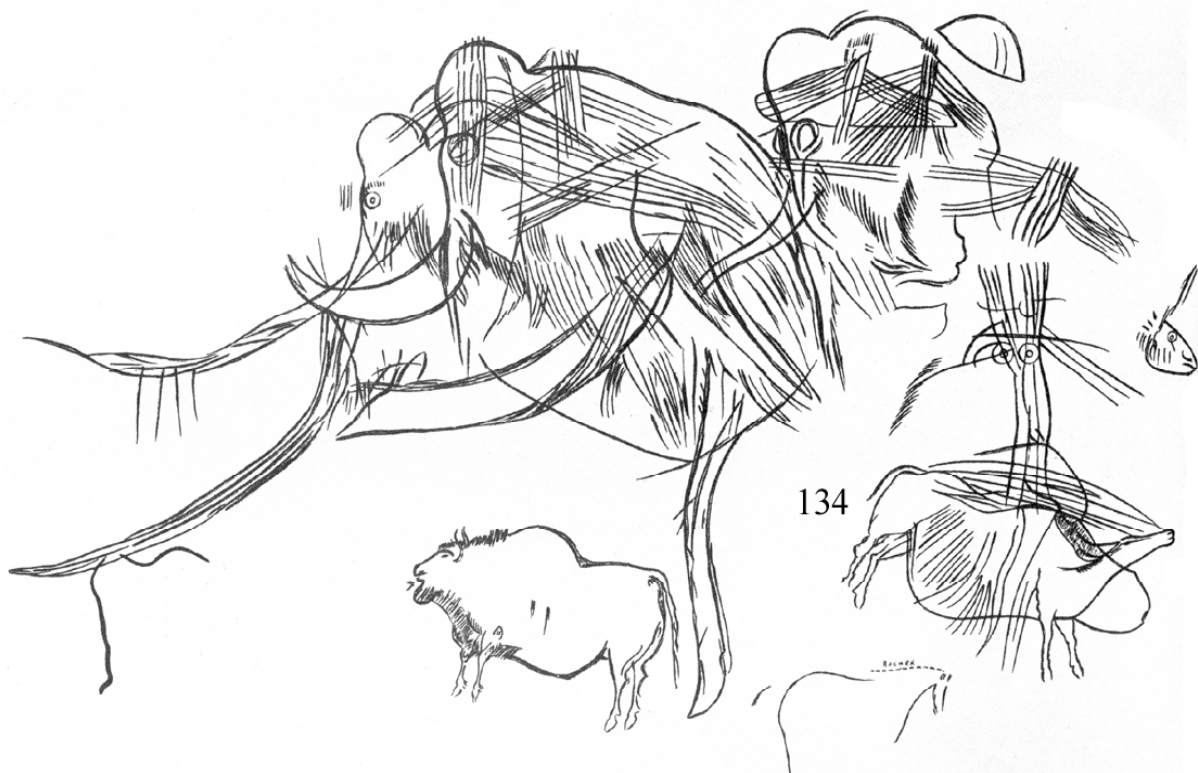
Breuil, 1903 : n°10, corps d'un animal

Breuil, 1952 : fig. 328, renne

Leroi-Gourhan, 1965 : un herbivore (cervidé ou bovidé)

Observations

Il est possible que ce sujet correspondent à la tête massive (non inventoriée) situé sous celle du renne 35



Relevé de H. Breuil, 1952 (fig. 328)

BIBLIOGRAPHIE

ALCADE DEL RIO H. ; BREUIL H. & SIERRA L. - 1911

Les cavernes de la région cantabrique. Imprimerie Veuve A. Chêne, Monaco. 2 tomes, 265 p., 258 fig., 100 pl.

ALLAIN J. - 1979

L'industrie lithique et osseuse de lascaux. In : LEROI-GOURHAN ARL. & ALLAIN J., *Lascaux inconnu*. XII^o supplément à Gallia Préhistoire. CNRS Editions. pp. 87-119

APELLANIZ J. M. - 1982

El arte prehistorico del pais vasco et sus vecinos. Ed Desclée de Brouwer, Bilbao.

APELLANIZ J. M. - 1984

La méthode de détermination d'auteur appliquée à l'art pariétal paléolithique. L'auteur des cervidés à silhouette noire de Las Chimeneas (Santander, Espagne). *L'Anthropologie*, t. 88, n^o4. pp. 531-537

ARCHAMBEAU M. & CL. - 1987a

Information chronologique nouvelle aux Combarelles. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 84, fasc. 2. pp. 45-46

ARCHAMBEAU M. & CL. - 1987b

Les figurations humaines pariétales paléolithiques. Etude d'un cas : Les Combarelles. Mémoire à diffusion restreinte. 232 p.

ARCHAMBEAU M. & CL. - 1989

Les Combarelles. Editions Pierre Fanlac, Périgueux. 31 p.

ARCHAMBEAU M. & CL. - 1991

Les figurations humaines pariétales de la grotte des Combarelles. *Gallia-Préhistoire*, t. 33. pp. 53-81

ARMAND D., PLASSARD F. & PRAT F. - 2003

L'Ours de Font de Gaume III. *Paléo*. n^o15, pp. 241-243

ARMAND D., PLASSARD F. & PRAT F. - 2004

L'Ours de Font-de-Gaume III et le problème de l'exploitation de l'Ours des cavernes. *Cahiers scientifiques*. Département du Rhône. Muséum, Lyon, Hors série n^o2. Actes du 9^o symposium international sur l'ours des cavernes, Entremont-le-Vieux, Septembre 2003. pp. 103-110

AUJOULAT N. - 1979

Les Combarelles. *Spéleo-Dordogne*, t. 73, n^o 4. pp. 12-20

AUJOULAT N. - 1984

Grotte des Combarelles II. In : *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Ministère de la culture - Imprimerie nationale. pp. 129-134

AUJOULAT N. - 1996

Une nouvelle grotte située en Dordogne. La grotte Cazelle (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) Cazelle. *INORA*, n^o16. pp. 7-10

AUJOULAT N. - 2002

Lascaux. Le rôle du déterminisme naturel : des modalités détection du site aux protocoles de construction des édifices graphiques pariétaux. Thèse de doctorat de l'Université Bordeaux 1. 3 tomes

AUJOULAT N. - 2004

Lascaux, le geste, l'espace et le temps. Seuil, Paris. 273 p.

AUJOULAT N. ; GENESTE J.-M. ; ARCHAMBEAU CH. ; DELLUC M. ; DUDAY H. & GAMBIER D. - 2001

La grotte ornée de Cussac (Dordogne). Observations liminaires. *Paléo*, n° 13. pp. 9-17

AUJOULAT N. ; GENESTE J.-M. ; ARCHAMBEAU CH. ; DELLUC M. ; DUDAY H. & HENRY-GAMBIER D. - 2002

La grotte ornée de Cussac, Le Buisson-de-Cadouin (Dordogne) : Premières observations. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 99, fasc. 1. pp. 129-137

AZÉMA M. - 2003

La représentation du mouvement dans l'art pariétal paléolithique de la France. Approche éthologique du bestiaire. Thèse de l'université d'Aix-Marseille I. 4 volumes

BAFFIER D - 2004

Le premier art paléolithique. Mammouths et rhinocéros. *Les dossiers d'Archéologie*, n°291. pp. 82-87

BAFFIER D & GIRARD M. - 1998

Les cavernes d'Arcy-sur-Cure. Editions la Maison des roches, Paris. 120 p.

BAHN P. ET VERTUT J. - 1997

Journey through The Ice Age. Weidenfeld and Nicolson, London. 239 p.

BARRIÈRE CL. - 1969

Une scène anthropomorphique à Font-de-Gaume. *Bulletin de la société préhistorique ariégeoise*, t. 24. pp. 39-53

BARRIERE CL. - 1972

Rouffignac, l'archéologie. Mémoire de l'Institut d'art préhistorique II, fasc. 1. Publication de l'Institut d'art préhistorique de l'université Toulouse-Le-Mirail.

BARRIERE CL. - 1973

Rouffignac, l'archéologie. Mémoire de l'Institut d'art préhistorique II, fasc. 2. Publication de l'Institut d'art préhistorique de l'université Toulouse-Le-Mirail.

BARRIERE CL. - 1974

Rouffignac, l'archéologie. Mémoire de l'Institut d'art préhistorique II, fasc. 3. Publication de l'Institut d'art préhistorique de l'université Toulouse-Le-Mirail.

BARRIERE CL. - 1982

L'art pariétal de Rouffignac. Picard, Paris. 208 p., 519 fig.

BARRIERE CL. - 1983

A l'école des mammouths de Rouffignac. *Homage al profesor M.Almagro Basch*. Ministério de la cultura. pp. 281-286

BARRIERE CL. - 1984

Grotte des Combarelles I. In : *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Ministère de la culture - Imprimerie nationale. pp. 129-134

BARRIERE CL. - 1993a

Les proboscidiens. In : *L'art pariétal paléolithique. Techniques et méthodes d'étude*. Groupe de réflexion sur l'art pariétal paléolithique. CTHS Editions, Paris. pp. 151-156

BARRIERE CL. - 1993b

Les bovidés. In : *L'art pariétal paléolithique. Techniques et méthodes d'étude*. Groupe de réflexion sur l'art pariétal paléolithique. CTHS Editions, Paris. pp. 109-122

BARRIERE CL. - 1993c

Les reptiles. In : *L'art pariétal paléolithique. Techniques et méthodes d'étude*. Groupe de réflexion sur l'art pariétal paléolithique. CTHS Editions, Paris. pp. 191-192

BARRIERE CL. - 1997

L'art pariétal des grottes des Combarelles. Paléo Hors-série, les Eyzies. 609 p., 239 pl. et 644 fig.

BELLEFOREST F. DE - 1575

Cosmographie universelle de tout le Monde. Paris, Chez Nicolas Chesnau, Rue Saint-Jacques (Bibliothèque municipale de Bordeaux)

BERENGUER M. - 1994

Prehistoric cave art in northern Spain Asturias. Frente de afirmacion hispanista A. C. 286 p. 153 fig.

BORDES F. ; GRAINDOR M. J. ; MARTIN P. & MARTIN Y. - 1974

L'industrie de la grotte ornée de Gouy. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 71, fasc. 3. pp. 115-117

BOSINSKI G. - 1979

The mammoth engraving of the magdalenian site of Gönnersdorf (Rhineland, Germany). In : *La contribution de la zoologie et de l'ethnologie à l'interprétation des peuples chasseurs préhistoriques*. 3^{ème} colloque de la Société suisse des sciences humaines. pp. 295-322

BOSINSKI G. - 1994

Die Gravierungen des Magdalenien-Fundplatzes Andernach-Martinsberg. *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, t. 41. pp. 19-58

BOSINSKI G. ; D'ERRICO F. & SHILLER P. - 2001

Die Gravierten Frauendarstellungen von Gönnersdorf. Franz Steiner Verlag GMBH Stuttgart 364 p., 233 p., 197 pl.

BOSINSKI G. & FISHER G. - 1980

Mammut-und-pferdedarstellungen von Gönnersdorf. Franz Steiner Verlag GMBH Stuttgart, 146 p.

BOSINSKI G. & SCHILLER P. - 1998

Représentations féminines dans la grotte du Planchard (Vallon-Pont-d'arc, Ardèche) et les figures féminines dans l'art pariétal. *Bulletin de la société préhistorique de l'Ariège*, t. 53. pp. 99-140

BREUIL H. - 1952

Quatre cents siècles d'art pariétal. Centre d'études et de documentation préhistoriques, Montignac (F. Windels). 413 p.

BREUIL H. - 1958

La caverne ornée de Rouffignac, Cro de Granville (Dordogne). *Compte-rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, t. 44. pp. 147-167

BREUIL H. - 1960

Ma vie en Périgord. *Bulletin de la société Historique et Archéologique du Périgord*. Mélanges Géraud Lavergne. pp. 114-131

BREUIL H. & PEYRONY D. - 1930

Statuette féminine aurignacienne de Sireuil (Dordogne) (Collection L. Capitan). *Revue anthropologique*, n° 1-3. pp. 44-47, Pl. I-II

CAPDEVILLE E. - 1985

Les signes tectiformes dans l'art du Paléolithique supérieur en Europe. Mémoire de Maîtrise de l'institut d'art préhistorique de Toulouse. 443 p.

CAPDEVILLE E. - 1986

Aperçu sur le problème des signes tectiformes dans l'art pariétal paléolithique supérieur d'Europe. *Travaux de l'institut d'art préhistorique de Toulouse*, t. 28. pp. 59-105

CAPITAN L. & BREUIL H. - 1901

Une nouvelle grotte à parois gravées à l'époque paléolithique. *Compte-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. 133. pp. 478-480

CAPITAN L., BREUIL H. & PEYRONY D. - 1902

Une nouvelle grotte à parois gravées à l'époque paléolithique. *Association française pour l'avancement des sciences*, 31^{ème} Congrès, Montauban. pp. 270-271

CAPITAN L. & BREUIL H. - 1902

La grotte des Combarelles. *Revue de l'école d'anthropologie de Paris*, n°12. pp. 33-46

CAPITAN L. ; BREUIL H. & PEYRONY D. - 1903

Les figures gravées à l'époque du paléolithique sur les parois de la grotte de Bernifal. *Compte-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*.

- CAPITAN L. ; BREUIL H. & PEYRONY D. - 1910
La caverne de Font-de-Gaume, aux Eyzies, (Dordogne). Imprimerie Veuve A. Chêne, Monaco. 271 p., 244 fig., 65 Pl.
- CAPITAN L. ; BREUIL H. & PEYRONY D. - 1924
Les Combarelles aux Eyzies (Dordogne). Masson, Paris. 189 p., 178 fig., 58 pl.
- CARTAILHAC E. - 1902
 Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne. Mea culpa d'un sceptique. *L'Anthropologie*. n°13. pp. 348-354
- CARTAILHAC E. & BREUIL H. - 1906
La caverne d'Altamira à Santillane, près Santander (Espagne). Imprimerie Veuve A. Chêne, Monaco.
- CHAILLAT C. & CAPDEVILLE E. - 1983
Contribution physique à l'étude du colorant employé pour la réalisation des dessins de la grotte préhistorique de Rouffignac. Mémoire de l'université Bordeaux III sous la direction de Monsieur M. Schvoerer (CRIAA).
- CHEVILLOT CH. & MAREMBERT F. - 2000
 Pointe de lance des "Jeannettes" (St-Laurent-sur-Manoire) et hache à rebord des "Blancs" (St-Estephe, Dordogne). *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, t. 15. pp. 17-26
- CLOTTE J. - 2001
 Le thème mythique du faon à l'oiseau dans le Magdalénien pyrénéen. *Préhistoire ariégeoise*, t. 56. pp. 53-62
- COLLECTIF - 1984
L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises. Ministère de la culture - Imprimerie nationale. 673 p.
- COLLECTIF - 1993
L'art pariétal paléolithique. Techniques et méthode d'étude. CTHS Editions, Paris. 427 p.
- D'ERRICO F. & VANHAEREN M. - à paraître
 Le mobilier archéologique associé aux gravures de la Grotte Gazel. In SACCHI D. : *La grotte Gazel*.
- DELLUC B. & G. - 1991
L'art pariétal archaïque en Aquitaine. XXVIII^{ème} supplément à Gallia Préhistoire. Editions du CNRS, Paris.
- DELLUC B. & G. - 1994
 Un masque caché dans la grotte de Bernifal. *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord*, t. 121. pp. 469-474
- DELLUC B. & G. & VIALOU D. - 1994
 Une étude de l'Abbé Henri Breuil sur la grotte de Combarelles II (Les Eyzies). *Bulletin de la société Historique et Archéologique du Périgord*, t. 121. pp. 285-289

DELLUC B. & G. & VIALOU D. - 1995

Une étude de l'Abbé Henri Breuil sur la grotte de Bernifal (Meyrals). *Bulletin de la société Historique et Archéologique du Périgord*, t. 122. pp. 21-37

FERUGLIO V. & BUISSON D. - 1996

Les baguettes demi-rondes à volutes. In : *L'art Préhistorique dans les Pyrénées*. Musée des Antiquités nationales. Réunion des musées nationaux. p. 220

FISHER E. L. & ERIKSEN B. V. - 2002

Lithic raw material economy in late glacial and early postglacial western Europe : Introduction. In : FISHER E. L. & ERIKSEN B. V., eds : *Lithic raw material economies in late glacial and early postglacial Europe*. BAR International series 1093. pp. 1-6

GONZALES R. - 2001

Art et espace dans les grottes paléolithiques cantabriques. Editions Jérôme Millon, collection "L'homme des origines". 461 p.

GONZALEZ SAINZ C. & SAN MIGUEL LLAMOSAS C. - 2001

Las cuevas des desfiladero. Arte rupestre paleolitico en el valle del rio Carranza (Cantabria-Viscaya). Servicio de publicaciones de la universidad de Cantabria, Santander. 225 p.

GRAZIOSI P. - 1956

La polémique de Rouffignac, Rapport du Professeur Paolo Graziosi à la Direction de l'Architecture - 21 Septembre 1956, 5 p.

GROENEN M. - 1994

Pour une Histoire de la Préhistoire. Collection "L'Homme des Origines". Editions Jérôme Millon, Grenoble. 603 p, 99 fig., 24 tab.

GUTHRIE D. - 1990

Frozen fauna of the mammoth steppe. The story of blue babe. The University of Chicago Press. Chicago and London. 323 p.

GUTHRIE D. - 2004

Le mammouth laineux, une créature de la steppe. *Dossier Hors série, Pour la Science*, n° 43. pp. 18-25

GUY E. - 1998

Evolution des formes dans l'art figuratif paléolithique occidental. Introduction à une grammaire stylistique. *Thèse de Doctorat de l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne*. 189 p.

IGARASHI J. - 2002

Relations entre les représentations figuratives et les signes dans trois grottes magdaléniennes : les Combarelles I, Rouffignac (Périgord, France) et Altxerri (Pays basque, Espagne). *L'Anthropologie*. t. 106, n° 4. pp. 491-523

IGARASHI J. - 2003

Relations entre les représentations figuratives et les signes dans l'art pariétal magdalénien franco-cantabrique. Thèse de Doctorat du Muséum National d'Histoire Naturelle. 710 p., 238 fig., 396 tab.

LAMING-EMPERAIRE A. – 1962

La signification de l'art rupestre paléolithique. Picard, Paris

LAVILLE H. - 1973

Climatologie et chronologie du Paléolithique en Périgord. Etude sédimentologique de dépôts en grottes et sous abris. Thèse de doctorat d'Etat, Université Bordeaux 1, Institut du Quaternaire. 3 tomes, 720 p.

LEMOZI A. - 1929

La grotte temple du Pech-Merle. Picard, Paris.

LEROI-GOURHAN A. - 1965

Préhistoire de l'art occidental. Mazenod, Paris. 482 p. 804 fig.

LEROI-GOURHAN A. - 1980

Les signes pariétaux comme « marqueurs ethniques ». *Altamira Symposium.* Madrid. pp.289-294

LEROI-GOURHAN A. - 1984

Introduction à l'art pariétal paléolithique. Jaca Book, 76 p., 132 ill. hors texte

LEROI-GOURHAN A. - 1990

Organisation figurative de la grotte de Rouffignac. *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord.* Tome 117, pp. 20-39

LEROI-GOURHAN ARL. & ALLAIN J. - 1979

Lascaux inconnu. XII^o supplément à Gallia Préhistoire. CNRS Editions. 381 p.

LISTER A. & BAHN P. - 1994

Mammoths. Boxtree, London

LISTER A. & BAHN P. - 1995

Encyclopédie Complète des mammoths. Delachaux et Niestlé, Paris. 168 p.

LORBLANCHET M. - 1984a

Grotte du Pech-Merle. In : *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises.* Ministère de la culture - Imprimerie nationale. pp. 467-474

LORBLANCHET M. - 1984b

Grotte de Cougnac. In : *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises.* Ministère de la culture - Imprimerie nationale. pp. 483-487

LORBLANCHET M. - 1989

Nouvelles découvertes d'art pariétal paléolithique en Quercy. *Acte du colloque "L'art pariétal paléolithique" Périgueux-Le thot, Novembre 1984.* pp. 79-105

MOISSAN H - 1902

Sur les matière colorantes de figures de la grotte de Font-de-Gaume. *Compte-rendus de l'Académie des sciences.* T. 134, pp. 1536-1540

MONTES BARQUIN R. & SANGUINO GONZALEZ J. - 2001

La cueva de El Pendo. Actuaciones arqueológicas.1994 – 2000. Servicio de publicaciones de la universidad de Cantabria. Santander. 270 p.

NOUGIER L.-R. & ROBERT R. - 1957

Rouffignac ou la Guerre des mammoths. Edition La Table Ronde, Paris. 311 p., 33 fig.

NOUGIER L.-R. & ROBERT R. - 1958

Le « lissoir aux saïgas » de la grotte de La Vache, à Alliat, et l'antilope saïga dans l'art pariétal. *Bulletin de la société préhistorique de l'Ariège.* t. 13, pp. 13-28

NOUGIER L.-R. & ROBERT R. - 1959

Rouffignac : Galerie Henri Breuil et Grand Plafond. Sansoni, Florence. 79 p., 53 pl.

OTTE M. ; REMACLE L. - 2000

Réhabilitation des styles paléolithiques. *L'Anthropologie.* t. 104, n° 3. pp. 365-371

PAILLET P. - 1993

Les traitements magdaléniens de l'image du bison dans l'art pariétal et mobilier du Périgord. Nouvelle approche d'un thème du Bestiaire paléolithique. *Thèse de Doctorat du Muséum National d'Histoire Naturelle.* 2 tomes, 825 p.

PAILLET P. - 1999

Le bison dans les arts magdaléniens du Périgord. XXXIII^{ème} supplément à Gallia Préhistoire. CNRS Editions. 475 p., 459 fig.

PALES L. & TASSIN DE SAINT-PEREUSE M. - 1981

Les gravures de la Marche III - Equidés et Bovidés. Editions Ophrys 150 p.

PALES L. & TASSIN DE SAINT-PEREUSE M. - 1989

Les gravures de la Marche IV - Cervidés, mammoths et divers. Editions Ophrys 121 p.

PENVERN I. - 1997

La représentation du mammoth dans l'art pariétal en Périgord : Cas particulier de la grotte de Font de Gaume aux Eyzies (Dordogne). Mémoire de DEA. Muséum national d'histoire naturelle, Institut de Paléontologie Humaine.

PEYRONY D. - 1948

Fouille de la grotte de Bernifal. *L'Anthropologie.* t. 52. pp. 359-361

PEYRONY D. & PEYRONY E. - 1936

Gravures pariétales de la galerie droite des Combarelles. *Congrès préhistorique de France*. 12^{ème} session. pp.736-739

PIERRET B. - 1957

Les cavernes touristiques du Périgord. en appendice : Précisions sur Miremont. Imprimerie périgourdine, Périgueux.

PIGEAUD R. - 1996

Les proportions des chevaux figurés dans l'art pariétal paléolithique « français » : recherche d'une méthode d'étude. Mémoire de Maîtrise de l'Université Paris-X-Nanterre, sous la direction du Professeur Augustin Holl. 2 tomes.

PIGEAUD R. - 1999

Autour du Cap Blanc, quelques remarques sur la forme cheval. *L'Anthropologie*. t. 103. pp. 570-615

PIGEAUD R. - 2002

La grotte ornée de Mayenne-Sciences (Thorigné-en-charnie, Mayenne) : Grotte-limite aux marges du monde anté-magdalénien. *L'Anthropologie*. t. 106, pp. 445-489

PLASSARD F. - 2000

Les tectiformes et les mammoths de Rouffignac et de Font-de-Gaume. Mémoire de DEA. Université Bordeaux 1 115 p.

PLASSARD F. - 2004

Grotte de Rouffignac. Fouille au pied d'une paroi ornée. Rapport de fouille sur la campagne 2003. Diffusion restreinte

PLASSARD F. & PLASSARD J. - 2000

Figures inédites de la grotte de Rouffignac. *Gallia Préhistoire*. t. 42. CNRS Editions. pp. 85-106

PLASSARD F. & PLASSARD J. - 2004

Les mammoths magdaléniens de la vallée de la Vézère. *Les dossiers d'Archéologie*, n°291. pp. 88-93

PLASSARD J. - 1992

Réflexion sur l'art de Rouffignac. *L'Anthropologie*. t. 96. Masson, Paris, pp. 356-368

PLASSARD J. - 1999

Rouffignac, le sanctuaire des mammoths. Le seuil, Paris. 96 p., 96 fig.

POPLIN F. – 1984

Sur le profil dorso-lombaire des bisons dans la nature et dans l'art paléolithique. In : *La contribution de la zoologie et de l'ethnologie à l'interprétation des peuples chasseurs préhistoriques*. 3^{ème} colloque de la Société suisse des sciences humaines. pp. 217-242

- PRAT F. & SONNEVILLE-BORDES D. DE - 1969
 Découvertes récentes de paléolithique supérieur à la grotte de Font-de-Gaume (Dordogne). *Quaternaria*. tome 11. pp. 115-132
- RAPHAËL M. - 1986
L'art pariétal paléolithique et autres essais. Le couteau dans la plaie. Edition Kronos. 228 p., 66 fig. hors texte
- RIVIERE E. - 1894
 Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne. *Association française pour l'avancement des sciences*, 23^{ème} session, Caen. pp. 709-722
- RIVIERE E. - 1906
 Trente-sept années de fouilles préhistoriques en France et en Italie. *Association française pour l'avancement des sciences*, 35^{ème} congrès, Lyon. pp. 772-798
- ROZOY J.-G. - 1978
Les derniers chasseurs. L'Épipaléolithique en France et en Belgique. Bulletin de la Société Archéologique Champenoise. Numéro spécial.
- ROUSSOT A. - 1966
 Une lettre de l'abbé Breuil sur la découverte de la grotte des Combarelles aux Eyzies. *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord*. t. 93. pp. 199-202
- ROUSSOT A. - 1976
 Meyrals, grotte de Bernifal. *Gallia Préhistoire*. t. 18. pp. 530-531
- ROUSSOT A. - 1978
 Meyrals, grotte de Bernifal. *Gallia Préhistoire*. t. 20 pp. 635-637
- ROUSSOT A. - 1984a
 Grotte de Cournazac. In : *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Ministère de la culture - Imprimerie nationale. pp. 123-125
- ROUSSOT A. - 1984b
 La grotte du Bison. In : *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Ministère de la culture - Imprimerie nationale. pp. 175-177
- ROUSSOT A. - 1984c
 Grotte de Font-de-Gaume. In : *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Ministère de la culture - Imprimerie nationale. pp. 129-134
- ROUSSOT A. - 1984d
 Grotte de Bernifal. In : *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*. Ministère de la culture - Imprimerie nationale. pp. 170-174
- ROUSSOT A. - 1986
 La figuration humaine de Bernifal (Dordogne). *Estudios en Homaje al Dr. Antonio Beltran Martinez*. Universidad de Zaragoza. pp. 93-101

- ROUSSOT A., AUJOLAT N. & DAUBISSE P. - 1983
Grotte de Font-de-Gaume. Les peintures de la galerie d'accès. *Bulletin de la société préhistorique de l'Ariège*. t. 38, pp. 151-163, 6 fig.
- ROUSSOT-LAROQUE J. - 1969
Vestiges de l'Age du bronze dans la grotte de Font-de-gaume (Dordogne). *Quaternaria*. tome 11. pp. 133-140
- ROUSSOT-LAROQUE J. - 1977
Néolithisation et Néolithique ancien d'Aquitaine. *Bulletin de la société préhistorique française*, t. 74, fasc. 2. pp. 559-582
- ROUSSOT-LAROQUE J. - 1985
Sauveterre, et après... In : OTTE M., *La signification culturelle des industries lithiques*. Studia Praehistorica Belgica. BAR International Series 239. pp. 681-691
- SACCHI D. - 1993
Les Caprinés, Antilopinés, Rupricaprinés. In : *L'art pariétal paléolithique. Techniques et méthodes d'étude*. Groupe de réflexion sur l'art pariétal paléolithique. CTHS Editions, Paris. pp. 123-136
- SAUVET G. – 1988
La communication graphique paléolithique. *L'Anthropologie*. t. 92. pp.3-16
- SAUVET G. & S. – 1979
Fonction sémiologique de l'art pariétal animalier franco-cantabrique. *Bulletin de la société préhistorique française*, t. 76. pp. 340-354
- SAUVET G. & WLODARCZYK A. - 1995
Eléments d'une grammaire formelle de l'art pariétal paléolithique. *L'Anthropologie*. t. 99, n° 2/3, pp. 193-211
- SHARPE K. & VAN GELDER L. - 2004
Les enfants et l'"Art" paléolithique : Indices à la grotte de Rouffignac, France. *International Newsletter On Rock Art*. n°38, pp. 9-16
- SONNEVILLE-BORDES D. DE - 1960
Le Paléolithique supérieur en Périgord. Imprimerie Delmas, Bordeaux. 558 p., 294 fig.
- STINER M. C. - 1998
Mortality analysis of Pleistocene bears and its paleoanthropological relevance. *Journal of Human Evolution*. t. 34, pp. 303-326
- THIAULT M.H. & ROY J.B. - 1996
L'art Préhistorique dans les Pyrénées. Musée des Antiquités nationales. Réunion des musées nationaux. 371 p.
- TOSSELLO G. – 2003
Pierres gravées du Périgord Magdalénien. Art, symboles, territoires. XXXVIème supplément à Gallia Préhistoire. CNRS Editions. 577 p.

VERESHCHAGIN N. - 1981

Le bébé mammoth de Magadan. *Mammuthus primigenius* (Blumenbach). *Science*,
Leningrad

VIALOU D. - 1986

L'art des grottes en Ariège magdalénienne. XXII^{ème} Supplément à Gallia Préhistoire. CNRS
Editions, Paris. 432 p., 245 fig.

VIALOU D. - 1987

D'un tectiforme à l'autre. Acte du XXXIX congrès d'études régionales, 26-27 avril 1987.
Supplément au Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. CXIV, p 307-
317.

TABLES

Table des figures

Figure 1 : Carte des sites de notre étude.....	16
Figure 2 : Modalités des variables morphologiques enregistrées sur les figurations de mammoths.	30
Figure 3 : Modalités des variables morphologiques étudiées sur les figurations de bisons.....	31
Figure 4 : Modalités des variables morphologiques étudiées sur les figurations de chevaux..	32
Figure 5 : L'entrée de la grotte des Combarelles.....	44
Figure 6 : Plan des cavités du vallon des Combarelles. Relevé topographique de N. Aujoulat, B. Fardet, H. Nielsen et F. Guichard (d'après Barrière, 1984).	45
Figure 7 : Combarelles I au moment de la découverte. Il s'agissait alors d'un boyau étroit et bas, dans lequel une partie du décor était à la limite du sol. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1924)	46
Figure 8 : Combarelles, scapula de Renne gravée de plusieurs arrière-trains de rennes (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1924).	50
Figure 9 : Grotte Rey : a- Côte de ruminant amincie et découpée à une extrémité en forme de queue de poisson. Long. : 21 cm. b- Côte de ruminant amincie sur la laquelle est gravée un poisson. Une extrémité est découpée pour figurer la queue et les nageoires ventrales, dorsales et caudales. Long. : 20 cm. (d'après Rivière, 1894).	51
Figure 10 : Combarelles, fouilles de J. Ph. Rigaud. Les trois lignes du haut correspondent à la couche supérieure, les deux lignes du bas à la couche inférieure. En bas, au centre, un poinçon et une aiguille en os. Les chiffres 1 à 10 renvoient aux traces d'utilisation étudiées par H. Plisson : 1, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 correspondent à un usage sur de la viande ou de la peau ; 2, 4, et 6 ont été en contact avec du calcaire ou une roche assez dure ; 3, usure indéterminée (d'après Archambeau, 1987b).	53
Figure 11 : Combarelles I, figures VIIIIG 82 à 94. Long. du panneau : 3, 50 m. (d'après Cl. Barrière, 1997).	58
Figure 12 : Combarelles I. panneau du félin XG 168. Long. du panneau : 2, 40 m. (d'après Cl. Barrière, 1997).	59
Figure 13 : Combarelles I, figures VIIIIG 102 à 107. Long. du panneau : 1, 50 m. (d'après Cl. Barrière, 1997).	59
Figure 14 : Combarelles II, antilope saïga VD11. Long. : 50 cm. (d'après Cl. Barrière, 1997).	62
Figure 15 : Combarelles II, mammoth VD24. Long. : 18 cm. (d'après Cl. Barrière, 1997, modifié).	62
Figure 16 : Combarelles II, rhinocéros VG 14. Long. : 72 cm. (d'après Cl. Barrière, 1997)...	63
Figure 17 : Combarelles II, mammoth VG 19 et bison VG 21. Long. du panneau : 60 cm. (d'après Cl. Barrière).	63
Figure 18 : Combarelles II, figures VG 27 à 29. Long. du panneau : 1 m. (d'après Cl. Barrière, 1997).	63
Figure 19 : Combarelles II, triangle ovalisé, VG 6. Long. : 12 cm. (d'après Cl. Barrière, 1997).	64
Figure 20 : L'éperon rocheux de Font-de-Gaume.	67
Figure 21 : Plan de la grotte de Font-de-Gaume, relevé topographique de G. Boldron, G. Daubisse, P. Vidal et N. Aujoulat. (d'après Roussot, 1984a).	68
Figure 22 : Font-de-Gaume, silex de la petite entrée. Les deux lignes du haut présentent des pièces lustrées ou roulées. La série en bas de l'image a un aspect plus frais. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	72

Figure 23 : Font-de-Gaume. Silex de la Galerie principale. 1- Pointes de Châtelperron ; 2- Lames aurignaciennes ; 3- Grattoirs ; 4- Feuille de laurier ; 5- Burins ; 6- Divers ; 7- Lames magdaléniennes. Les attributions chrono-culturelles sont celles des inventeurs (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).....	74
Figure 24 : Font-de-Gaume, échantillons de silex aux angles usés sans doute par l'usage sur les parois. 1 ^{ère} ligne : silex blanc grisâtre, silex blond, silex blanc jaunâtre patiné, silex marron. 2 ^{ème} ligne : silex noir et gris, silex veiné fauve, silex noir, silex noir. 3 ^{ème} ligne : silex blond transparent (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	74
Figure 25: Font-de-Gaume, Galerie principale. De gauche à droite, tête de cheval gravée sur un fragment d'os (Longueur : 85 mm. Relevé H. Breuil), fragment d'os long marqué de profondes incisions (Long. : 8 cm), Littorine percée (Diamètre : 1,5 cm), (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	75
Figure 26 : Coupe stratigraphique de Font-de-Gaume III. Couches 0, 1 et 2 : castine de l'aménagement et niveau de piétinement récent. Couche 3 : sable argileux. Couches 4 et 5, ou 4-5, ou 4-5a et 4-5b : sable argilo-limoneux plus ou moins homogène. Couche 6 : sable argileux riche en débris de concrétions. Couche 7 : planchers stalagmitiques plus ou moins démantelés. Couche 8 : sable argilo-limoneux compact. (d'après Laville 1973).	77
Figure 27 : Font-de-Gaume III, couche 4-5. Dessin P. Laurent (d'après Prat et Sonnevill-Bordes, 1969).	78
Figure 28 : Font-de-Gaume III, couche 3. Dessin P. Laurent (d'après Prat et Sonnevill-Bordes, 1969).	78
Figure 29 : Font-de-Gaume III, série du foyer. Dessin P. Laurent (d'après Prat et Sonnevill-Bordes, 1969).	79
Figure 30 : Font-de-Gaume, Galerie principale, paroi gauche. Mammouths gravés au pied du Rubicon. Longueur du panneau : 1, 20 m (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)... ..	85
Figure 31 : Font-de-Gaume, Galerie principale, paroi gauche. Rennes affrontés. Relevé des parties gravées. Longueur du panneau : 2,50 m (Montage F. Plassard, d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	85
Figure 32 : Font-de-Gaume, Salle des petits bisons. Relevé des parties gravées des bisons 24 à 26 et des signes associés. Longueur du panneau : 2 m environ (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	86
Figure 33 : A droite, Font-de-Gaume, Salle des petits bisons. Profil humain gravé. Hauteur : 23 cm (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	86
Figure 34 : Font-de-Gaume, Galerie principale, paroi gauche. Le bison n°9 surchargé de tectiformes peints. Longueur du panneau : 2, 25 m. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).....	87
Figure 35 : A gauche, Font-de-Gaume, salle des petits bisons. Bison n°24 Longueur : 1 m (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	87
Figure 36 : Font-de-Gaume, Galerie principale, paroi droite. De gauche à droite, on peut lire un félin, une tête indéterminée et un signe. Longueur du panneau : 45 cm (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	88
Figure 37 : Font-de-Gaume, figures de la partie profonde de la Galerie latérale. A gauche l'ours (haut. : 55 cm), au milieu, le renne (long. : 32 cm), à droite, le Cervidé ? long. : 43 cm et en bas, tête de capridé (haut : 28 cm) (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	88
Figure 38 : Font-de-Gaume, Diverticule final. Rhinocéros. Longueur : 65 cm (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).	88
Figure 39 : Bernifal, plan de la cavité d'après le relevé topographique de N. Aujoulat, 1975.	94
Figure 40 : Bernifal, matériel lithique recueilli par Peyrony à l'entrée de la grotte (D'après Peyrony, 1948).	96

Figure 41 : Bernifal, lame de silex prise dans la calcite à l'entrée du diverticule II.5. (Photo N. Aujoulat).....	97
Figure 42 : Bernifal, mammoth peint dans la coupole au sommet du diverticule II.3. Longueur du mammoth : 1 m environ. (Photo N. Aujoulat).	102
Figure 43 : Bernifal, salle I, panneau D mammoth 20. (Photo N. Aujoulat).	102
Figure 44 : Bernifal, mammoth n°11 dans la salle I. (Photo N. Aujoulat).....	102
Figure 45 : Bernifal, Passage, panneau F. En haut, relevé des figures. Dimensions du panneau : 2, 20 m de long pour 1, 40 m de haut. (d'après H. Breuil, 1952). En bas, vue d'ensemble du panneau (Photo N. Aujoulat).	103
Figure 46 : Bernifal, tectiformes 57 et 58 sur la paroi droite du Passage. (Photo N. Aujoulat).	104
Figure 47 : Bernifal, asinien sur la paroi droite du Passage. (D'après H. Breuil, 1952).....	104
Figure 48 : Bernifal, Passage, panneau I, tectiforme 68 et triangle 69. (Photo N. Aujoulat).	104
Figure 49 : Bernifal, salle II, bouquetin 111. (Photo N. Aujoulat).	106
Figure 50 : Bernifal, alcôve II.2, tectiforme peint n° 93. Largeur du signe : 24 cm. A gauche, en lumière naturelle et à droite, en lumière infra-rouge. (Photos N. Aujoulat).	106
Figure 51 : Porche d'entrée de la grotte de Rouffignac.	108
Figure 52 : Rouffignac, plan de la cavité avec situation des principaux vestiges archéologiques mobiliers.....	111
Figure 53 : Rouffignac. Plaquettes de la galerie C.....	113
Figure 54 : Rouffignac, schéma de localisation des figures du Carrefour.	118
Figure 55 : Rouffignac, relevé de la tête d'ours (200). Longueur : 40 cm (D'après Plassard J, 1999).....	119
Figure 56 : Rouffignac, relevé des tectiformes 29 (à gauche) et 32 (à droite). Largeur du 29 : 80 cm. Largeur du 32 : 50 cm.	120
Figure 57 : Rouffignac, détail du plafond aux serpentins. Largeur du panneau : 1, 50 m.	121
Figure 58 : Rouffignac, Frise des dix mammoths (partie centrale). Dimension moyenne de chaque sujet : 1 m.....	121
Figure 59 : Rouffignac, mammoth « le Patriarce" (206). Longueur 120 cm.	121
Figure 60 : Rouffignac, galerie H. Breuil, Frise des trois rhinocéros (183 à 185). Dimension moyenne de chaque sujet : 90 cm.....	122
Figure 61 : Rouffignac, visage humain dans le puits du Grand Plafond encadré par deux bisons.....	122
Figure 62 : Rouffignac, Adam et Eve.	122
Figure 63 : Combarelles, pièces solutréennes ? de la collection Goury, fouille E. Rivière... ..	129
Figure 64 : Combarelles, collection Goury, fouille E. Rivière.	129
Figure 65 : Combarelles, collection Goury, fouille E. Rivière. Lame tronquée, retouchée et usée.....	130
Figure 66 : Combarelles, collection Goury, fouille E. Rivière. Fragment proximal de lame retouchée dont le talon est usé.....	130
Figure 67 : Combarelles. Fouille J.-Ph. Rigaud. Industrie lithique du niveau supérieur. En haut (MNP 92 14 81) et en bas (MNP 92 14 37) se trouve les deux pièces décrites comme usées sur du calcaire ou du grès par H. Plisson. Au centre le grattoir (MNP 62 14 90). Sur l'extrémité proximale du support, un émoussé proche de ceux observés à Font-de-Gaume et Bernifal. (Photos : Musée National de Préhistoire, Ph. Jugie. Montage : F. Plassard)	133
Figure 68 : Combarelles. Fouille J.-Ph. Rigaud. Fragments d'ocre découverts dans le niveau inférieur. (Photo : Musée National de Préhistoire, Ph. Jugie).....	134
Figure 69 : Font-de-Gaume. Série Capitan-Breuil. Pièce émoussée provenant de la galerie principale.	136

Figure 70 : Font-de-Gaume. Série Capitan-Breuil. Pièce émoussée provenant de la galerie principale. Cette pièce, dessinée par Breuil, se trouve sur la Figure 24 dans ce volume.	136
Figure 71 : Font-de-Gaume. Série Capitan-Breuil. Crayon d'ocre rouge découvert dans la galerie principale.	136
Figure 72 : Font-de-Gaume III. Vues des carrés A et B 11 pendant la fouille de F. Prat (photo F. Prat).	140
Figure 73 : Font-de-Gaume III, fouille F. Prat. Répartition spatiale du matériel en fonction des catégories de vestiges.	141
Figure 74 : Font-de-Gaume III. Répartition anatomique des restes d'Ours de la couche 4-5	144
Figure 75 : Font-de-Gaume III, <i>Ursus Spelaeus</i> de la couche 4-5. Courbe de mortalité d'après les M1 inférieures.	144
Figure 76 : Font-de-Gaume III. Répartition anatomique des stries de découpe recensées sur les restes d' <i>Ursus spelaeus</i>	146
Figure 77 : Font-de-Gaume III, couche 3. Scapula de Renne portant des stries de découpe près de la partie articulaire.	147
Figure 78 : Font-de-Gaume III. Vertèbres thoraciques d' <i>Ursus spelaeus</i> avec des stries sur l'épine vertébrale.	147
Figure 79 : Font-de-Gaume III. Répartition des stries de découpe sur les côtes d' <i>Ursus spelaeus</i>	148
Figure 80 : Font-de-Gaume III. Côte d' <i>Ursus Spelaeus</i> portant des stries de découpes. Niveau 4-5.	149
Figure 81 : Font-de-Gaume III. Pièce de la couche 3 portant un émoussé très important, probablement lié à la réalisation de gravures sur les parois de la grotte.	150
Figure 82 : Font-de-Gaume III. Image MEB de la pièce n° 7 couche 3. Le dessin à droite est de P. Laurent (d'après Prat et Sonnevile-Bordes, 1969).	150
Figure 83 : Font-de-Gaume III. Bloc d'ocre raclé. (Photos Musée National de Préhistoire, Ph. Jugie). L'agradissement permet de voir une des inclusions noires qui parsèment la surface du bloc.	151
Figure 84 : Font-de-Gaume III. Base de stalagmite peut-être utilisée comme lampe.	151
Figure 85 : Font-de-Gaume III, fouille F. Prat. Répartition spatiale du matériel en fonction des attributions stratigraphiques reconnues à la fouille.	152
Figure 86 : Bernifal. Fragments crâniens humains sur le sol de la salle I, partiellement pris dans la calcite. En haut localisation des vestiges, près de la paroi, entre les deux mires . (Photos N. Aujoulat).	159
Figure 87 : Bernifal. Situation de la plus importante concentration de charbons dans la salle I. (Photos N. Aujoulat).	160
Figure 88 : Bernifal. Lame découverte dans le diverticule II.5. Dessin Morgane Dachary...	161
Figure 89 : Bernifal. Lame découverte dans le diverticule II.5.	161
Figure 90 : Bernifal. Extrémité distale de la lame découverte dans le diverticule II.5.	162
Figure 91 : Rouffignac. Pièce recueillie dans le puits du Grand Plafond	165
Figure 92 : Rouffignac. Lame recueillie dans le puits du Grand Plafond. Dessin Morgane Dachary	165
Figure 93 : Rouffignac, "le foyer du Grand Plafond".	166
Figure 94 : Rouffignac. Mammouth 225 et amas de silex avant la fouille.	168
Figure 95 : Rouffignac. La zone fouillée devant le mammouth 225.	168
Figure 96 : Rouffignac. Plan du carroyage devant le mammouth 225. Les secteurs fouillés sont grisés.	169
Figure 97 : Rouffignac. Répartition des vestiges cotés.	171
Figure 98 : Rouffignac. Pièces issues de la fouille au pied du mammouth 225.	172

Figure 99 : Rouffignac. Pièces issues de la fouille au pied du mammoth 225.....	172
Figure 100 : Rouffignac. Relevé de la frise du Salon rouge. (d'après Cl. Barrière, 1982 modifié).....	178
Figure 101 : Rouffignac. Mammoth 170 et détail de sa tête.....	178
Figure 102 : Rouffignac. Macro-photographies de détails des mammoths de la frise de la Grande Fosse. Relevé de la frise d'après Barrière, 1982.....	181
Figure 103 : Combarelles I. Mammouths affrontés de la grotte (VID57 à 59). Longueur du panneau : 2 m environ. (d'après Cl. Barrière, 1997).....	184
Figure 104 : Font-de-Gaume. Relevé de la « Bande aux mammoths ». (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).....	186
Figure 105: Rouffignac. Relevé des figures du puits (sans les mammoths de droite). (d'après Cl. Barrière, 1982, modifié).....	191
Figure 106 : Combarelles II. Les bisons de la cheminée, ChG 3 à 5 et cheval ChG 6. Long. du panneau: 2 m (d'après Cl. Barrière, 1997).....	196
Figure 107 : association thématique autour du mammoth. Ce schéma montre les différences entre les sites. A Combarelles, seul le cheval participe de façon récurrente aux associations avec le mammoth alors qu'ailleurs le bison joue aussi un rôle majeur. De même, dans une moindre mesure, le renne intervient à Font-de-Gaume et Bernifal alors que ce sont les bouquetins et les rhinocéros que l'on retrouve à Rouffignac.....	202
Figure 108 : Mammouths de Rouffignac et de Bernifal associés à des tirets obliques sur le flanc. 1 à 8 Rouffignac, n° 71, 122, 123, 107, 150, 206, 43, 44 ; 9, Bernifal, n°121 (relevé Frédéric Plassard d'après photo).....	205
Figure 109 : Rouffignac. Mammoth 155 limité au front et à l'œil.....	208
Figure 110 : A gauche, reconstitution de la queue du mammoth, d'après Guthrie, 1990) ..	213
Figure 111 : A droite, Combarelles I, mammoth VID59 (d'après Barrière, 1997).....	213
Figure 112 : Rouffignac. Mammoth 66 du Grand Plafond, dit « mammoth au clapet anal ». Longueur du sujet : 80 cm.....	213
Figure 113 : Rouffignac. Mammoth 232 (carrefour des galeries H et H1) et calque de lecture	216
Figure 114 : A gauche. Gönnersdorf. Mammoth gravé sur plaquette d'après Bosinski et Fisher, 1980.....	219
Figure 115 : A droite. Rouffignac, mammoth 196 et tête du mammoth 195 de la frise des dix mammoths, Galerie H. Breuil. Longueur du 196 : 105 cm.....	219
Figure 116 : Classification hiérarchique des mammoths de Combarelles I. Logiciel utilisé : Statistica. Méthode d'agrégation : Méthode de Ward. Distance d'agrégation : Carré des distances euclidiennes. En italique gras, les sujets du premier groupe de Combarelles I.	222
Figure 117 : Superposition des mammoths "type Combarelles" de Combarelles I et du mammoth IXD129 (en rouge) de Combarelles I qui appartient au "type Rouffignac".	223
Figure 118 : Combarelles I, bison VID 51. longueur du sujet : 1,15 m (d'après Barrière, 1997)	235
Figure 119 : Rouffignac, bison 101.....	238
Figure 120 : à gauche. Font-de-Gaume, bison 43 sur la paroi droite de la galerie principale. Longueur du sujet : 1, 50 m. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).....	241
Figure 121 : à droite. Font-de-Gaume, bison 17 sur la paroi gauche de la galerie principale. Longueur du sujet : 1,20 m. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).....	241
Figure 122 : à gauche. Rouffignac, bison 68 sur le Grand Plafond. Hauteur de la tête : 30 cm	241

Figure 123 : à droite. Font-de-Gaume, bison 19 sur la paroi gauche de la Galerie principale. Longueur du sujet : 1,05 m. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)	241
Figure 124 : Combarelles I, veau de bison ? VIII G98. (d'après Cl. Barrière, 1997).....	243
Figure 125 : Rouffignac, cheval 88 sur le Grand Plafond. Longueur : 160 cm	261
Figure 126 : Rouffignac, tête du cheval 95 sur le Grand Plafond. Longueur du naseau aux oreilles : 50 cm	261
Figure 127 : Combarelles I, Cheval XG147. Longueur : 130 cm. (D'après Barrière, 1997).	261
Figure 128 : Combarelles I. Tectiforme atypique XDD42. largeur : 28 cm (d'après Barrière 1997).....	267
Figure 129 : Rouffignac. Tectiforme 48 dans la galerie du Grand Plafond et tectiforme 239 dans la galerie H1.	267
Figure 130 : Font-de-Gaume. Relevés des tectiformes de l'Antichambre du Rubicon (D'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)	268
Figure 131 : Font-de-Gaume. Relevé des tectiformes de la salle des petits bisons (D'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910)	268
Figure 132 : Combarelles I, serpent XG 132, longueur : 8,5 cm. (D'après Barrière, 1997) ..	275
Figure 133 : Rouffignac. Les figurations de serpents. 52 et 54 d'après Cl. Barrière, 1982	278
Figure 134 : Font-de-Gaume. Vache n°29 du Diverticule final. Longueur : 60 cm environ. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).....	291
Figure 135 : Font-de-Gaume. Bison n°30 du Diverticule final Longueur : 85 cm environ. (d'après Capitan, Breuil et Peyrony, 1910).....	292

Table des tableaux

Tableau 1 : liaisons thématiques autour du mammoth, en fonction de la définition du panneau.....	28
Tableau 2 : Listes des variables et des modalités enregistrées pour les représentations de mammoths.....	33
Tableau 3 : Listes des variables et des modalités enregistrées pour les représentations de bisons.....	34
Tableau 4 : Listes des variables et des modalités enregistrées pour les représentations de chevaux.....	35
Tableau 5 : Tableau de synthèse des occupations préhistoriques aux Combarelles et à la grotte Rey établi à partir des informations publiées par E. Rivière (1894 et 1906) et des commentaires de Capitan, Breuil et Peyrony (1924).	52
Tableau 6 : Inventaire général des représentations des Combarelles I.	54
Tableau 7 : Inventaire des signes des Combarelles I, d'après Barrière, 1997.....	55
Tableau 8 : Inventaire des œuvres des Combarelles II.....	61
Tableau 9: Inventaire des figurations pariétales de Font-de-Gaume. * Penvern, 1997, d'après les observations inédites de A. et D. Vialou ** Plassard F., 2000, d'après les observations inédites de A. et D. Vialou.....	80
Tableau 10 : Chronologie des oeuvres de Font-de-Gaume selon Breuil en 1910.....	90
Tableau 11 : Synthèse des informations sur la chronologie données par Breuil en 1952.....	91
Tableau 12 : Inventaire des œuvres de Bernifal.....	98
Tableau 13 : Stratigraphie du gisement du porche de Rouffignac (D'après Barrière 1972 et 1973).....	114
Tableau 14 : Inventaire des œuvres de Rouffignac (D'après Plassard F. 2000 et Plassard F. et J., 2000).	116
Tableau 15 : Combarelles, inventaire de l'industrie lithique de la série Rigaud.....	131
Tableau 16 : Dimensions des pièces usées de Combarelles.....	131
Tableau 17: Répartition du matériel de Font-de-Gaume (fouille de F. Prat) en fonction de sa provenance (voir aussi le plan de la cavité, Figure 21).....	138
Tableau 18 : Font-de-Gaume I. Répartition du matériel par type de vestiges, en nombre de restes.....	138
Tableau 19 : Font-de-Gaume I. Répartition des vestiges de faune, par taxon, en nombre de restes.....	139
Tableau 20: Font-de-Gaume III. Répartition du matériel par couche et type de vestiges, en nombre de restes.....	139
Tableau 21 : Font-de-Gaume III, nombre de restes par taxon et par couche. La microfaune n'a pas été décomptée.....	142
Tableau 22 : Font-de-Gaume III. Répartition anatomique des restes de Renne.	143
Tableau 23 : Font-de-Gaume III. Répartition anatomique des restes de Bouquetin (en nombre de restes).....	143
Tableau 24 : Font-de-Gaume III. Liste des côtes d' <i>Ursus spelaeus</i> présentant des stries de découpe.....	146
Tableau 25 : Rouffignac. Caractères stylistiques des mammoths de la frise du Salon Rouge.	180

Tableau 26 : Rouffignac. Caractères stylistiques des mammouths de la Grande Fosse. (NA : caractère non applicable).....	182
Tableau 27 : Combarelles I. Caractères stylistiques des mammouths affrontés de. (NA : caractère non applicable).....	185
Tableau 28 : Font-de-Gaume. Caractères stylistiques des mammouths de la « Bande aux mammouths » (NA : caractère non applicable).....	187
Tableau 29 : Caractères stylistiques des figurations de mammouths retenues pour l'analogue	189
Tableau 30: Rouffignac. Caractères stylistiques des bisons du puits. (NA : caractère non applicable).	192
Tableau 31: Combarelles I (secteur VIII, paroi gauche). Caractères stylistiques des petits bisons. (NA : caractère non applicable).	195
Tableau 32 : Combarelles II. Caractères stylistiques des bisons de la cheminée. (NA : caractère non applicable).....	196
Tableau 33 : caractères stylistiques des bisons retenus dans le référentiel.	198
Tableau 34 : Distribution des mammouths dans les sites de l'étude.	199
Tableau 35 : Répartition des mammouths : isolement et regroupement.	200
Tableau 36 : Association des mammouths avec les autres thèmes. Les chiffres sont le nombre de mammouths associés à un thème. Un même mammouth peut être associé à plusieurs thèmes et apparaît alors plusieurs fois dans le décompte.	201
Tableau 37 : Calcul du Chi 2 (contribution à posteriori) du Tableau 36. La valeur absolue de chaque cellule est d'autant plus grande que la cellule exprime une information importante.....	201
Tableau 38 : Inventaire des signes associés au mammouth d'après J. Igarashi (2003).	204
Tableau 39 : Relations entre les figurations de mammouths et les signes tectiformes.	205
Tableau 40 : Degré de finition en fonction de la latéralisation : répartition par site et présentation globale. Le terme « complet » désigne des sujets ayant au moins une patte alors que « silhouette » correspond à des représentations montrant l'allure de l'animal avec la ligne cervico-dorsale et parfois le ventre, les défenses, l'œil ou la trompe. « NA » renvoie à des cas où l'information n'est pas connue.	209
Tableau 41 : La figuration des pattes des mammouths.	210
Tableau 42 : La figuration des pattes des mammouths, en fonction des sites.....	211
Tableau 43 : Le traitement du ventre des mammouths.	211
Tableau 44 : Relation entre la figuration des pattes et celle du ventre.....	212
Tableau 45 : Figuration de la queue des mammouths.....	213
Tableau 46 : Nombre de défenses figurées.	214
Tableau 47 : Traitement des défenses en fonction des sites.....	214
Tableau 48 : La figuration de l'œil des mammouths.	216
Tableau 49 : Association de la figuration de l'œil et de celle des défenses.	217
Tableau 50 : Figuration de la frange frontale.	217
Tableau 51 : Figuration de la frange frontale par rapport à celle de l'œil.	218
Tableau 52 : La figuration de la trompe.....	218
Tableau 53 : Figuration de la région temporale des mammouths.	221
Tableau 54 : Corrélation entre la figuration de la région temporale et celle des défenses.....	221
Tableau 55 : Répartition des bisons entre les différents sites de l'étude.	225
Tableau 56 : Répartition des bisons : isolement et regroupement.....	226
Tableau 57 : Association des bisons avec les autres thèmes. Les chiffres sont le nombre de bisons associés à un thème. Un même bison peut être associé à plusieurs thèmes et apparaît alors plusieurs fois dans le décompte.	227
Tableau 58 : Inventaire des signes associés au bison d'après Igarashi, 2003.	229

Tableau 59 : Relations entre les figurations de bisons et les signes tectiformes.....	229
Tableau 60 : Latéralisation des bisons en fonction des sites et du degré de finition.	233
Tableau 61 : Degré de finition des bisons en fonction des sites.	233
Tableau 62 : Nombre de pattes figurées sur les bisons des sites étudiés.	234
Tableau 63 : Figuration des pattes des bisons de l'étude.....	234
Tableau 64 : Figuration des pattes des bisons complets.....	235
Tableau 65 : Figuration de l'extrémité de pattes des bisons.....	236
Tableau 66 : Figuration de la queue des bisons.	237
Tableau 67 : Figuration de la queue en fonction de celle des pattes arrières.....	237
Tableau 68 : Figuration du sexe des bisons parmi les bisons complets et les arrière-trains. .	237
Tableau 69 : Figuration du sexe en fonction de la figuration de la queue.	237
Tableau 70 : Figuration de l'œil des bisons.....	238
Tableau 71 : Nombre de cornes de bisons figurées.....	239
Tableau 72 : Le traitement des cornes des bisons.....	240
Tableau 73 : Traitement de la perspective lorsque les deux cornes sont figurées.	240
Tableau 74 : Figuration du chignon des bisons.....	242
Tableau 75 : Figuration de la barbe des bisons.....	243
Tableau 76 : Répartition des chevaux entre les différents sites de l'étude.....	246
Tableau 77 : Répartition des chevaux : isolement et regroupement.	247
Tableau 78 : Association des chevaux avec les autres thèmes. Les chiffres sont le nombre de chevaux associés à un thème. Un même cheval peut être associé à plusieurs thèmes et apparaît alors plusieurs fois dans le décompte.....	248
Tableau 79 : Inventaire des signes associés au cheval d'après Igarashi, 2003.	250
Tableau 80 : Chevaux en relation avec des signes tectiformes.....	251
Tableau 81 : Le degré de finition des figurations de chevaux.	253
Tableau 82 : Répartitions des chevaux en fonction du profil représenté.	254
Tableau 83 : Orientation des chevaux de Combarelles I et Font-de-Gaume par rapport à l'entrée.....	254
Tableau 84 : Nombre de pattes figurées sur les chevaux de l'étude.....	255
Tableau 85 : Nombre de pattes figurées sur les chevaux complets de l'étude.....	256
Tableau 86 : Figuration des pattes des chevaux complets.	256
Tableau 87 : Les différentes perspectives dans la figuration des membres postérieurs des chevaux.....	257
Tableau 88 : Les différentes perspectives dans la figuration des membres antérieurs des chevaux.....	257
Tableau 89 : Les différents traitements de l'extrémité des membres antérieurs des chevaux.	257
Tableau 90 : Les différents traitements de l'extrémité des membres postérieurs des chevaux.	258
Tableau 91 : Figuration de la queue des chevaux.	258
Tableau 92 : La figuration de l'œil sur les chevaux.....	260
Tableau 93 : Figuration du toupet.....	260
Tableau 94 : Figuration de la branche montante de la mandibule.	260
Tableau 95 : Répartition des tectiformes dans les différents dispositifs pariétaux.....	263
Tableau 96 : Typologie des tectiformes (d'après E. Capdeville, 1986).....	265
Tableau 97 : Répartition typologique des tectiformes.	266
Tableau 98 : Les techniques de réalisation des tectiformes.	269
Tableau 99 : Nombre de tectiformes par panneau.....	271

Tableau 100 : Association des tectiformes avec les thèmes animaliers. Les chiffres sont le nombre de tectiformes associés à un thème. Un même tectiforme peut être associé à plusieurs thèmes et apparaît alors plusieurs fois dans le décompte.	273
Tableau 101 : Tableau récapitulatif des fréquentations humaines des sites de notre étude. ...	282
Tableau 102 : Effectif des Anthropomorphes, des Félines et des Ours dans les sites étudiés.	288
Tableau 103 : Présence/absence de quelques thèmes « rares » de l'art pariétal dans les sites de notre étude. * Pour la Mouthe, on ne considère ici que la Salle de la Hutte et la Salle des Rennes.	288
Tableau 104 : Combarelles I. Chronologie de la réalisation des œuvres selon les différents auteurs	294
Tableau 105 : Typologie des dispositifs pariétaux d'après la terminologie de D. Vialou (Vialou, 1986)	296

Table des matières

<i>Remerciements</i>	1
<i>Introduction</i>	7
La question de la chronologie	10
Comparaisons techniques, thématiques et stylistiques	12
Une analyse du statut des cavités	14
Les limites géographiques de notre étude	15
Cadre historique	17
¹ <i>ère</i> partie Méthodologie	21
1.1 Etablissement de la documentation	23
1.2 Analyse du contexte archéologique	24
1.3 Création de bases de données iconographiques	26
1.3.1 Quantification des liaisons thématiques et définition de la notion de panneau	26
1.3.2 Présentation des variables.....	28
1.4 Création d'un référentiel archéologique	36
1.5 Exploitation des bases de données	37
1.6 Mise en œuvre des superpositions de silhouettes	37
² <i>ème</i> partie Synthèse des connaissances sur les sites étudiés	41
2.1 Les Grottes des Combarelles	43
2.1.1 Situation géographique, géologie.....	43
2.1.2 Historique des recherches.....	47
2.1.3 Contexte archéologique.....	49
2.1.3.1 Les fouilles d'Emile Rivière.....	50
2.1.3.2 La fouille de sauvetage de J.-Ph. Rigaud.....	52
2.1.4 L'art pariétal de Combarelles I.....	54
2.1.4.1 L'inventaire des œuvres.....	54
2.1.4.2 Les techniques.....	55
2.1.4.3 Aperçu sur l'organisation des motifs pariétaux.....	56
2.1.5 L'art pariétal de Combarelles II.....	60
2.1.5.1 L'inventaire des œuvres.....	60
2.1.5.2 L'organisation des motifs pariétaux, description des grands ensembles.....	61
2.1.6 Chronologie.....	64
2.1.6.1 Combarelles I.....	65
2.1.6.2 Combarelles II.....	66
2.2 La Grotte de Font-de-Gaume	67
2.2.1 Situation géographique, géologie.....	67
2.2.2 Historique des recherches.....	69
2.2.3 Contexte archéologique.....	71
2.2.3.1 Les récoltes Capitan-Breuil.....	71

2.2.3.1.1	La faune.....	71
2.2.3.1.2	L'industrie lithique.....	72
2.2.3.1.3	Colorants et art mobilier.....	75
2.2.3.1.4	Les vestiges holocènes.....	76
2.2.3.2	Les travaux de F. Prat.....	76
2.2.4	L'art pariétal de Font-de-Gaume.....	79
2.2.4.1	L'inventaire des œuvres.....	79
2.2.4.2	Les techniques mises en œuvres.....	81
2.2.4.2.1	La gravure.....	81
2.2.4.2.2	La peinture.....	82
2.2.4.3	Répartition spatiale des œuvres, descriptions des grands ensembles.....	82
2.2.5	Chronologie.....	89
2.3	La Grotte de Bernifal.....	92
2.3.1	Situation géographique, géologie.....	92
2.3.2	Historique des recherches.....	93
2.3.3	Contexte archéologique.....	95
2.3.3.1	Les données sur l'entrée de la cavité.....	95
2.3.3.2	Le matériel recueilli dans la grotte elle-même.....	96
2.3.4	L'art pariétal de Bernifal.....	97
2.3.4.1	L'inventaire des œuvres.....	97
2.3.4.2	Les techniques.....	98
2.3.4.3	Répartition des œuvres, descriptions des grands ensembles.....	99
2.3.5	Chronologie.....	106
2.4	La grotte de Rouffignac.....	108
2.4.1	Situation géographique, géologie.....	108
2.4.2	Historique des recherches.....	109
2.4.3	Contexte archéologique.....	112
2.4.4	L'art pariétal.....	115
2.4.4.1	L'inventaire des œuvres.....	115
2.4.4.2	Répartition spatiale des motifs pariétaux, descriptions des grands ensembles.....	117
2.4.4.3	Interprétations de l'art de Rouffignac.....	123
2.4.5	Chronologie.....	124
³	<i>ème</i> partie Reconstitution des contextes archéologiques.....	125
3.1	Les Combarelles.....	127
3.1.1	La collection Goury.....	127
3.1.2	La série Rigaud.....	128
3.2	Font-de-Gaume.....	135
3.2.1	La série Capitan-Breuil.....	135
3.2.2	La série Prat.....	137
3.2.2.1	Les différents locii.....	137
3.2.2.2	Le locus Font-de-Gaume I.....	138
3.2.2.3	Font-de-Gaume III.....	139
3.2.2.3.1	La répartition spatiale du matériel.....	139
3.2.2.3.2	Les faits nouveaux sur la faune.....	142
3.2.2.4	Le matériel lithique.....	153
3.2.2.5	Colorants et Charbons.....	153
3.2.3	Discussion.....	154

3.3	Bernifal	156
3.3.1	Les vestiges de l'entrée de la grotte	156
3.3.2	Les ossements humains	157
3.3.3	La lame de silex du diverticule II.5	158
3.4	Rouffignac	163
3.4.1	Le « foyer du Grand Plafond ».....	164
3.4.2	Le mammoth 225	166
4	<i>ème</i> partie Analyses thématiques	175
4.1	Création d'un analogue archéologique	177
4.1.1	Les figurations de mammoths	177
4.1.1.1	Le Salon Rouge de Rouffignac	177
4.1.1.1.1	Description du panneau	177
4.1.1.1.2	Analyse des caractères stylistiques.	179
4.1.1.2	La frise de la Grande fosse de Rouffignac	180
4.1.1.2.1	Description du panneau	180
4.1.1.2.2	Analyse des caractères stylistiques	182
4.1.1.3	Les mammoths affrontés de Combarelles I.....	184
4.1.1.3.1	Description du panneau.....	184
4.1.1.3.2	Analyse des caractères stylistiques.	184
4.1.1.4	La « bande aux mammoths » de Font-de-Gaume	186
4.1.1.4.1	Description du panneau.....	186
4.1.1.4.2	Analyse des caractères stylistiques.	187
4.1.1.5	Conclusions sur les figurations de mammoths de l'analogue archéologique.	188
4.1.2	Les figurations de bisons.....	190
4.1.2.1	Les bisons du puits de Rouffignac	190
4.1.2.1.1	Description du panneau.....	190
4.1.2.1.2	Analyse des caractères stylistiques.	192
4.1.2.2	Les petits bisons des Combarelles I (VIIIIG 81 à 90).....	193
4.1.2.2.1	Description du panneau.....	193
4.1.2.2.2	Analyse des caractères stylistiques.	194
4.1.2.3	Les bisons de la cheminée de Combarelles II	195
4.1.2.3.1	Description du panneau.....	195
4.1.2.3.2	Analyse des caractères stylistiques.	196
4.1.2.4	Conclusions sur les figurations de bisons de l'analogue archéologique	197
4.2	Les mammoths, analyse du contexte des figurations	199
4.2.1	Les groupes de mammoths	199
4.2.2	Association entre les mammoths et les autres thèmes figuratifs.....	200
4.2.3	Les mammoths et les motifs non figuratifs	203
4.2.3.1	Les tectiformes	203
4.2.3.2	Les séries de hachures sur l'épaule ou le flanc	205
4.2.4	Répartition des mammoths dans l'espace orné	206
4.3	Les mammoths, analyse stylistique	208
4.3.1	Allure générale, latéralisation et figuration des pattes, du ventre et de la queue	208
4.3.2	La figuration de la tête	214
4.3.3	Le problème de la figuration de l'oreille des mammoths.....	219
4.3.4	Conclusions sur l'analyse stylistique des mammoths	222

4.4	Les bisons, analyse du contexte des figurations.....	225
4.4.1	Les groupes de bisons	225
4.4.2	Associations des bisons avec les autres thèmes animaliers.....	226
4.4.3	Les bisons et les signes.....	228
4.4.3.1	Les données de J. Igarashi.....	228
4.4.3.2	Les tectiformes	229
4.4.4	Répartition des bisons dans l'espace orné.....	230
4.5	Les bisons, analyse stylistique	232
4.5.1	Degré de finition, latéralisation et figuration des pattes, de la queue et du sexe	232
4.5.2	La figuration de la tête	238
4.5.3	Conclusions sur l'analyse stylistique des bisons.....	244
4.6	Les chevaux, analyse du contexte des figurations	246
4.6.1	Les groupes de chevaux	246
4.6.2	Associations des chevaux avec les autres thèmes animaliers	247
4.6.3	Les chevaux et les signes	249
4.6.3.1	Les données de J. Igarashi.....	249
4.6.3.2	Les tectiformes	251
4.6.4	Répartition des chevaux dans l'espace orné.....	252
4.7	Les chevaux, analyse stylistique.....	253
4.7.1	Degré de finition, latéralisation et figuration des pattes, de la queue et du sexe	253
4.7.2	La figuration de la tête	258
4.7.3	Conclusions sur l'analyse stylistique des chevaux.....	262
4.8	Les signes tectiformes.....	263
4.8.1	Décompte	263
4.8.2	Typologie	264
4.8.3	Techniques de réalisation	269
4.8.4	Regroupement des tectiformes	270
4.8.5	Insertion dans les dispositifs pariétaux.....	272
4.8.6	Conclusions sur les tectiformes.....	274
4.9	Un cas particulier : les figurations de serpents.....	275
⁵	<i>ème</i> partie Synthèse et conclusions.....	279
5.1	Synthèse sur l'étude des contextes archéologiques.....	281
5.1.1	Un constat : la diversité.....	281
5.1.2	Bilan, potentiel, et perspectives.....	282
5.1.2.1	Les Combarelles	282
5.1.2.2	Bernifal	283
5.1.2.3	Rouffignac	284
5.1.2.4	Font-de-Gaume.....	285
5.2	Synthèse sur l'étude des œuvres pariétales	287
5.2.1	Le point de vue thématique	287
5.2.2	Le point de vue stylistique	289
5.2.3	Les dispositifs pariétaux.....	293
5.3	Conclusion.....	298
Annexes	Grotte de Bernifal Catalogue des œuvres.....	301

<i>Bibliographie</i>	383
<i>Tables</i>	397
Table des figures	399
Table des tableaux	405